1902 U.S.N.M.

Ex libris

William Healey Dall.

I HERBIG

6 H
Invs
38553 02
M 1934

I HERBIG.

DICTIONNAIRE
D'HISTOIRE NATURELLE.

TOME PREMIER.

DICTIONNAIRE

D'HISTOIRE NATURELLE,

Qui concerne les Teſtacées ou les Coquillages de Mer, de Terre & d'Eau-douce.

Avec la Nomenclature, la Zoomorphoſe, & les différens ſyſtêmes des pluſieurs célèbres Naturaliſtes anciens & modernes.

Ouvrage qui renferme la deſcription détaillée des figures des Coquilles, l'explication des termes uſités, les propriétés de pluſieurs, & les notes en partie des endroits où elles ſe trouvent.

Par M. l'Abbé FAVART D'HERBIGNY.

TOME PREMIER.

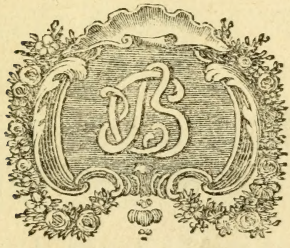

Division of Mollusk
Sectional Library

A PARIS,

Chez BLEUET, Libraire, ſur le Pont S. Michel.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

QL
402
F27
1775
E.1
SCHARR

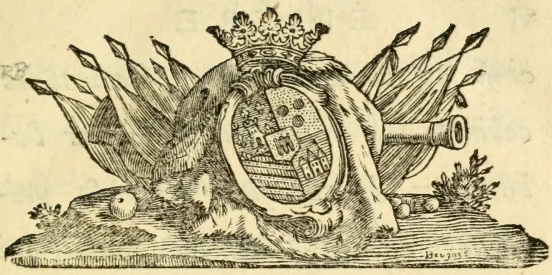

A

MONSEIGNEUR

LE COMTE

DE LA TOUR D'AUVERGNE.

MONSEIGNEUR,

L'HISTOIRE NATURELLE doit en général ſes progrès à ceux qui travaillent à l'approfondir dans ſes différentes parties,

ainſi qu'aux amateurs qui forment des cabinets. Le vôtre qui brille par l'abondance des curioſités rares & précieuſes, eſt non-ſeulement le motif qui m'engage à vous conſacrer un Ouvrage de la même nature, ou qui concerne la connoiſſance de la Conchyliologie ; mais encore à trouver un appui qui puiſſe me ſervir d'émulation pour célébrer les merveilles de la création.

Le Dictionnaire, que j'ai l'honneur de vous préſenter, peut établir une nomenclature conſtante, ſi on veut conſidérer qu'elle eſt appuyée de pluſieurs ſçavans Naturaliſtes, & affermie par des définitions exactes d'après les objets. Il n'eſt au reſte que l'an-

nonce pour parvenir à un traité analogue aux lumières que l'on a acquiſes juſqu'aujourd'hui en ce genre, & pour réunir les ſuffrages des Conchyliologiſtes par le plan ſyſtématique que je leur propoſe. Si j'ai l'heureux avantage de mériter le vôtre, cette approbation ne peut que lui procurer un ſuccès glorieux avec le ſecours des riches matériaux qui en feront le fondement.

Agréez cette offrande comme un foible témoignage de la bienveillance dont vous m'honorez, & m'uniſſant avec ceux qui ont le bonheur de vous connoître, & que vous accueillez favorablement en vrai Protecteur des Arts & des Sciences ; je ne peux m'empêcher

de déceler au travers de votre modeſtie, les rares qualités du cœur & de l'eſprit qui vous accompagnent naturellement dans vos actions.

Je ſuis avec reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur
FAVART D'HERBIGNY,
Chanoine de l'Egliſe de Reims.

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

DE toutes les merveilles que nous présente l'Hiſtoire Naturelle parmi les productions animées de la mer, il n'y en a point qui ſemblent plus exciter l'admiration, réjouir la vue, & piquer davantage la curioſité, que celles auxquelles le Créateur a donné, comme par une prédilection particulière une enveloppe dure, précieuſe, ornée des plus belles couleurs; ce ſont les animaux teſtacées, que les Naturaliſtes appellent coquillages. Ces êtres ſinguliers ſont d'autant plus précieux, que les différentes ſurfaces de leurs coquilles ſemblent, pour ainſi dire, former la palette de l'Univers, où toutes les nuances ſurprenantes, coloriées de diverſes manières, ſe mélangent, & ſe réuniſſent avec une conſervation permanente dans l'aſſemblage d'une multitude d'objets; que le plus grand nombre ſont enſevelis dans le fond des mers, comme des tréſors

ſouvent impénétrables, & dans leſquels ils demeureroient dans l'oubli & le néant ſans les travaux des Naturaliſtes : excités par le deſir de connoître la ſcience & l'étendue de la nature, ainſi que l'immenſité de ſon principe, ils ne peuvent l'étudier de trop près & élever leur eſprit pour en contempler & en adorer l'auteur. Tout annonce ſa gloire & l'ouvrage de ſes mains, enſorte que l'univers offre différens ſpectacles, qui peuvent fixer chacun ou ſéparément l'œil du philoſophe, & flatter ſon goût dans tous les objets infinis que l'on y découvre.

Les uns tranſportent leur génie au-deſſus de la région de l'air pour lire dans le firmament; y combiner les divers mouvemens des aſtres ; diſtinguer les globes planétaires, qui ſont ſous l'empire du ſoleil, d'avec les étoiles fixes, qui forment d'autres ſoleils, quoiqu'elles ne nous paroiſſent que des points ou des atômes lumineux : l'Aſtronôme y cherche de nouvelles conſtellations, de nouveaux ſatellites, attend conſtamment l'arrivée de quelques comètes, d'un long voyage dans la voûte céleſte ; & fixe avec une préciſion étonnante toutes les minutes d'une éclipſe. Les autres en parcourant & meſurant le diamètre de la terre, s'arrêtent de temps en temps pour jetter les yeux dans ces creu-

ſes vallées, dont ils toiſent la profondeur par l'élévation d'un enchaînement de montagnes intermédiaires, & dont les ſommets ſemblent ſe confondre avec les nues. Ce ſpectacle leur fait pareillement admirer les ſinuoſités des eaux qui arroſent de toute part les différentes contrées, & dont les lits, plus ou moins profonds, élargis ou rétrécis, forment les fleuves, les rivières, les lacs, les étangs & les ruiſſeaux; leſquels pour la plupart vont ſe décharger dans la mer. Élement ſublime, qui nous annonce la majeſté divine! Vous ſuſpendez quelquefois dans le roulis de vos vagues le négociant avide & le plus hardi, pour le contraindre de donner relâche à ſes calculs d'intérêts, afin de lui donner le temps de découvrir vos îles éparſes, vos écueils, & qui à l'aſpect de vos abîmes, & par le bruit grondeur des tempêtes, eſt obligé de rendre hommage à vos caprices. Le véritable Naturaliſte contemple bien différemment votre vaſte empire, & ſe trouve principalement ſaiſi d'effroi & d'étonnement, lorſque vos eaux s'élèvent & ſe précipitent dans vos révolutions réglées, & méſurées comme des torrens de quadrupèdes du haut des montagnes, pour venir lancer vos flots en ſi peu d'eſpaces contre les jettées & vos limites. Naturaliſtes zèlés, expliquez-nous ce phénomène?

Le cultivateur de la Botanique aime mieux marcher dans les grandes plaines entre-coupées de vallons & de collines pour y considérer les arbres, les arbrisseaux, & y cueillir à chaque pas, les herbes, les fleurs, les simples, & les différentes plantes utiles à la santé.

Le Chymiste trouve dans la Minéralogie des secours importans pour ses sçavantes opérations, par le détail infini des différens groupes métalliques, & ne craint point d'aller fouiller dans les entrailles de la terre, y chercher les minières impénétrables à la lumière, & dans lesquelles on ne parvient que par le moyen des cordages & des cabestans: mais il sort victorieux de ces sombres souterrains, lorsqu'il emporte avec lui les esquilles des précieux métaux, avec tous leurs mélanges & leurs accessoires. Le Chymiste ne néglige point les demi-métaux, comme l'antimoine, le mercure, le bismuth, le zinc, la bleude, la manganaise & l'arsenic; il sait les transformer en une matière ductile avec le secours des acides, des bitumes, des soufres, &c. & transporter le phlogistique des métaux, (qui est cette substance inflammable, & le soufre-principe) dans d'autres métaux; ensorte qu'il absorbe, réduit, fixe, & révivifie le métal à son gré. Le cu-

rieux Minéralogiſte ne ſe borne point à la théorie ; il n'épargne pas plus ſes peines, quoiqu'il ſe contente de former des diſſertations utiles pour les mêmes expériences ou les mêmes opérations, & collige avec ſoin tous les métaux avec leurs quartzs criſtalliſés à facettes triangulaires, tétragones, octaëdres, ou cubiques, ou couchés ſur des ſpaths vitreux, calcaires & avec des parties hétérogènes, qui forment des diverſités les plus intéreſſantes.

Les partiſans des foſſiles, & des pétrifications, travaillent avec ardeur à trouver l'origine, la nature, & les cauſes de la tranſmutation des corps maritimes dans les montagnes & les terres de tous les pays, & où ils ont acquis par la ſucceſſion des temps la matière lapidifique ; mais il eſt à préſumer qu'il faudroit un ſecond déluge pour ramener dans tous les cantons de l'univers les analogues marins vivans, qui ſont enſevelis, ou fixés par leur poids dans les goufres impénétrables de la mer, tels que les monſtrueuſes cornes d'Ammon, & les grandes turbinites ou vis de Courtagnon près Reims.

Les pierres, dont les eſpeces ſont innombrables, préſentent un champ précieux, rempli de maſſes ſilicieuſes, dont la conſiſtance

plus ou moins dure, brillante, diaphane ou opaque, les couleurs diverſes & les figures renferment les richeſſes de la nature, & que l'on acquiert, ou à grand prix, ou par les plus grands travaux. On a vu des Naturaliſtes eſcarper les montagnes de la Suiſſe, des Alpes & des Pyrénées, pour découvrir les grottes & les cavernes qui ſont tapiſſées de cryſtaux durs & éclatans, & qui n'ont pas plutôt franchis les pas les plus ſcabreux, & ouverts à d'horribles précipices, qu'ils apperçoivent un inſtant après menacer leur tête d'un monceau énorme, ou portion de rocher, comme ſuſpendue, & prête à tomber, pour leur ſervir de mauſolée éternel.

Pluſieurs philoſophes préférent les êtres organiſés - animés, qui ſont répandus ſur toute la ſurface de la terre, qui ſe trouvent dans l'eau, & habitent la région de l'air. Les quadrupèdes, les oiſeaux, les amphibies, les reptiles, les inſectes, & les poiſſons, forment autant de mondes que l'on peut diſtribuer par états, par provinces, pour ainſi parler, & capable de fournir toutes, une étude particulière & propre à un enchaînement de diſſertations. Les variétés ſurprenantes que l'on rencontre dans la contemplation de tous ces objets, ſous mille aſpects divers, charment, préviennent & comblent

les desirs des Naturalistes. C'est dans ces sources inépuisables que les anciens Philosophes ont acquis toutes les connoissances qu'ils nous ont transmises, & dans lesquelles les célèbres Académiciens de nos jours ont trouvé une matière la plus ample pour étaler leur génie, leur savoir, étendre leur style, & gagner les suffrages des amateurs ou des curieux ; tels que les Harder, Heyde, Lister, Swammerdam, Needham, Mery, Klein, Linnæus, principalement Messieurs de Buffon, d'Aubenton & Brisson. Il ne falloit pas moins qu'un Réaumur pour entreprendre le détail minutieux & prodigieux des insectes ; avec quelle adresse, & encore plus de patience, n'a-t-il pas remué, avec ordre & si constamment tous ces petits peuples innombrables, parmi lesquels on compte d'autres mondes de pigmées de la nature, dont la multitude insensible à nos yeux ne paroît qu'à la faveur des observations microscopiques ; ensorte que dans une seule goutte d'eau croupie ou distingue des insectes infinis, dans lesquels on ne peut se dispenser d'admettre les organes, & le méchanisme qui se trouve dans les animaux sensibles.

C'est premièrement à Aristote, & ensuite à Artedi, auxquels on doit le plus la con-

noiſſance de l'Ichthyologie ou des poiſſons, dont le ſyſtême méthodique conſiſte dans leur manière de nager, la figure, le nombre & l'extenſion des nâgeoires, leurs peaux, liſſes ou écailleuſes, & dans leur forme infinie, depuis un pouce de longueur, par gradation, juſqu'à des volumes énormes qu'on appelle plagiures ou cétacées. C'eſt cette partie immenſe dans l'Hiſtoire Naturelle, qui eſt la moins perfectionnée, par les grandes difficultés qui ſe rencontrent de pouvoir reconnoître ces êtres, en quelque façon fluides par leurs mouvemens, & qui habitent le plus ſouvent un élément impraticable, comme celui de la mer en général. On ne ſait ſi on doit ajouter foi à tous les récits des voyageurs, qui nous ont peint des monſtres marins les plus extraordinaires, quoiqu'il eſt certain qu'il y en a un grand nombre, qui ſont encore inconnus aux hommes. Il n'y a point de monument aſſez durable que l'on ne doive ériger en faveur des auteurs qui entreprendront avec ſuccès l'Hiſtoire générale des poiſſons, dont la ſuite nous amène naturellement à celles des cruſtacées & des teſtacées. Les couvertures ſolides que nous procurent ces derniers, en traçant les images des animaux qui y ſont logés, offrent un autre ſpectacle raviſſant & aſſez intéreſſant, pour oſer l'expoſer aux yeux des curieux,

rieux & des Conchyliologues indulgens, & qui peut ouvrir une carrière facile pour la parfaite connoiſſance des individus teſtacées.

Dans cette vaſte étendue de l'Hiſtoire Naturelle, les anciens philoſophes grecs & latins, comme Ariſtote, Pline, Macrobe, Dioſcoride, Athénée, Élien, Belon, ont rangé les coquillages à la ſuite des poiſſons, & les ont appellés *piſces exangues aquatici*, les poiſſons qui n'ont point de ſang; parce que le plus grand nombre ſe trouvent dans la mer ou dans l'eau.

Les auteurs qui ont ſuccédé à ces Naturaliſtes; ſavoir, Rondelet, Aldrovande, Geſner, Jonſton & d'autres, les ont nommés teſtacées, c'eſt-à-dire, des animaux couverts d'un teſt, ou d'une matière pierreuſe, ſéche comme la brique, & dont les pores ſont inſenſibles.

La nature & la ſubſtance du teſt ou de la coquille de ces animaux différent de l'écaille ou de l'eſpece de croute qui enveloppe la chair des animaux cruſtacées, comme celle des crabes, des écreviſſes, des différentes ſquilles, des étoiles marines & des ourſins, en ce que la couverture, principalement de

ces derniers, eſt tantôt fléxible, très poreuſe, tantôt formée de petites pièces ſpongieuſes, & réunies par autant de membranes, qui leur ſervent de cartilages. L'expérience prouve d'ailleurs cette différence, quoique pluſieurs aient admis les ourſins dans la claſſe des teſtacées.

Le teſt des coquillages éteint preſque le feu, ſe conſume & ſe calcine lentement avec peu de fumée, ſans produire de flammes, mais la déſunion & la diſſolution des parties ſe font le plus ſouvent avec bruit & par éclat: ce qui eſt occaſionné autant par la grande ſéchereſſe de la coquille, qui ne fournit point de ſubſtance pour happer le feu que par les effets du ſel marin, & par les échappemens des volumes d'air, qui ſont concentrés dans les vuides & les pores de la coquille.

L'écaille des cruſtacées produit des effets bien différens, puiſqu'elle rend d'abord dans le feu des vapeurs graſſes, dont on apperçoit la fermentation extérieure par des bulles ou des bouillons actifs, & une fumée épaiſſe, qui ſaiſiſſent les flammes, en répandant un goût ſemblable à une eſpece de chair brûlée. On peut conclure d'après ce réſultat & cette expérience, que les cruſtacées doivent compoſer une partie ſéparée dans le regne ani-

mal, non-seulement par le nombre & la différence de leurs especes, mais encore parce que ces sortes d'animaux sont pourvus de plusieurs parties externes, qui leur servent dans leurs mouvemens progressifs & rétrocessifs, ainsi que pour leurs sens & leurs besoins. Les crabes & les squilles ont des pattes, des cornes, des yeux, une queue, des dents, qui ont la même substance que leurs écailles.

Les oursins ne sont point munis à la vérité de toutes ces parties distinctes ; mais ils en sont dédommagés par une multitude de piéces semblables à des doigts, des pointes, ou à de fines épines, qui adhérent par autant de cartilages sur des mammelons, & qu'ils mettent en usage, comme autant de pattes mouvantes dans leurs diverses évolutions, soit dans l'eau, soit dans le sable de la mer.

Les crustacées stellaires ou les étoiles marines, qui sont composées d'une croute assez semblable à celle des oursins, ont aussi un grand nombre de pointes que l'on distingue dans leurs rayons, avec lesquelles elles changent d'endroits, & se fixent à différens corps: mais les oursins sont les especes qui paroissent avoir le plus d'analogie avec les ani-

maux teſtacées, ſur-tout quand ils ſont dépourvus de leurs pointes, tant grandes que petites, parce qu'elles font toutes les mêmes fonctions. On peut encore remarquer que la chair des ourſins differe entiérement de celle des teſtacées; elle adhére & ſe trouve même collée contre les parois intérieures de leurs écailles, de manière que pour la manger, on eſt obligé de la cerner & de la ratiſſer; c'eſt pourquoi on pourroit dire que l'écaille eſt à l'ourſin, ce que la membrane interne (que M. Adanſon appelle le manteau) eſt à l'animal teſtacée.

On doit donc conſidérer les ourſins, avec pluſieurs Naturaliſtes, comme des cruſtacées, qui ne peuvent être admis par conſéquent dans ce Dictionnaire. Le nombre des teſtacées eſt devenu d'ailleurs par gradation aſſez conſidérable juſqu'aujourd'hui, par les nouvelles recherches, & les heureuſes découvertes, qu'il eſt inutile d'y compliquer un genre d'animaux, que l'on ne peut regarder que comme celui qui conduit à l'échelon des coquillages.

Un ouvrage de cette nature, par ordre alphabétique, pourroit peut-être encourir quelques contradictions de la part des perſonnes, qui n'ont qu'une foible théorie de

la connoiſſance de la Conchyliologie, & qui veulent même ignorer l'exiſtence de ces êtres admirables ; ou s'ils daignent y jetter un coup d'œil vague, ce n'eſt que pour les obſcurcir de leurs idées, ſans avoir de reconnoiſſance pour les facilités que tous ces objets leur préſentent généreuſement, afin de les bien connoître. On peut dire que les abſurdités de ces contradicteurs ne ſont enfantées que par l'envie de vouloir éblouir par des ſophiſmes, & donner eſſor à leur génie, au lieu d'inſtruire par des connoiſſances. Si j'ai des contrariétés à eſſuyer dans ce parti, j'en entrevois un autre qui pourra mieux interpréter mes motifs.

Les connoiſſances de l'Hiſtoire Naturelle, forment tous les jours de nouveaux progrès dans ſes trois régnes ; ſavoir, les animaux, les végétaux & les minéraux ; & on doit en eſpérer davantage dans les écrivains, qui en adoptent ou en approfondiſſent l'une d'elles, que de la part de ceux qui veulent embraſſer tout le ſyſtême naturel en abrégé. Il arrive alors que preſque des genres entiers ne trouvent plus de place dans le concours d'une infinité d'objets ; que l'on ne coroye la nature que pour l'effleurer, & toujours avec une malheureuſe manie de vouloir nous faire voir, comme de nouvelles choſes, ce qui

ſe paſſe tous les jours devant nos yeux, par le moyen des périphraſes, & les ſubtilités d'un argument. On admire quelquefois dans ces auteurs un ſtyle ſéduiſant, de petits enthouſiaſmes occaſionnés par les apparences de prodiges ou d'eſpeces de phénomenes, qui ſecouent l'imagination & émerveillent le lecteur. Quoique ce ſoit le moyen d'acquérir une certaine célébrité, il devient néanmoins ſouvent l'écueil des connoiſſances. Il arrive auſſi que la crainte de rencontrer des obſtacles, & de ne pouvoir réſoudre de nouvelles difficultés, nous fait abandonner l'étude de pluſieurs connoiſſances; quelquefois même une certaine inclination économique, afin d'éluder les frais néceſſaires pour ramener, ſous les yeux, les matériaux propres aux démonſtrations, détermine à ſe tranſporter dans les chemins les plus frayés. On a pour lors recours à l'art, pour donner une nouvelle forme aux objets que l'on veut traiter, en faiſant un ample apologie du premier objet qui ſe rencontre, & en imitant l'énergie des Poëtes, dont le talent eſt de ſavoir convoquer toutes les Divinités Païennes pour peindre une prairie : c'eſt quelquefois ce qui arrive, quand on veut acquérir les Sciences, par la ſeule voie de la Littérature.

Les curioſités de la nature ſont éloquen-

tes par elles-mêmes & assez pathétiques ; par conséquent, il n'est question que de les rendre dans cette belle vérité avec laquelle elles se présentent : c'est le moyen de trouver la juste carrière, qui doit servir de guide pour peindre les objets sans fard, aux yeux de ceux qui ne sont point à portée de les connoître, & que nous voulons instruire.

Elevé sous les yeux de feu l'Abbé Favart, mon oncle, Archidiacre de l'Eglise de Reims ; je commençois à participer avec lui le goût qu'il avoit pour l'Histoire Naturelle, & à examiner avec un certain ravissement, surtout une collection de coquilles qui lui ont été fournies par Gersain * dont on connoît les catalogues ; desorte qu'une inclination décidée pour ce genre de curiosité, s'est ac-

* Gersain étoit un marchand de tableaux très renommé, demeurant sur le Pont Notre-Dame, qui vendoit aussi beaucoup de curiosités d'Histoire Naturelle. On a sous son nom plusieurs catalogues de différentes collections considérables : sçavoir celui de feu M. Bonnier de la Mosson, imprimé en 1744, le catalogue de M. Quentin de l'Orangere de la même année, celui de M. le Chevalier de la Roque en 1745, & celui de 1736. Son enseigne, appellé l'enseigne qui représente la boutique de ce Marchand a été peint par Vatteau, & gravé par Aveline. Ce tableau a passé dans la collection de feu M. de Julienne.

crue jusqu'au dégré que ce n'est en grande partie qu'à la faveur d'une suite assez considérable de coquillages, que j'ai tâché de me rendre utile pour la connoissance de la Conchyliologie, en décrivant les objets à la main.

Le plan que j'ai formé pour un traité qui comprenne une Histoire générale des testacées connus jusqu'à nos jours, avec des figures gravées, qui les représenteront sous différentes faces, & dans leurs plus beaux volumes, m'a engagé à produire par avance un Dictionnaire, dont voici les motifs.

I.

De parvenir à fixer une nomenclature pour tous les genres de coquillages, les especes & beaucoup de variétés. On sait que le plus grand nombre des noms génériques, sont établis par les anciens philosophes, & confirmé par les modernes; savoir le *lépas*, l'*oreille de mer*, le *nautile*, le *limaçon*, le *rocher* ou *murex*, la *pourpre*, la *conque de Vénus* ou *la porcelaine*, & le *cylindre* pour les coquillages univalves. Les noms génériques, connus des anciens, pour ce qui concerne les bivalves sont, l'*huître*, le *peigne*, la *came*, la *moule*, la *telline*, la *conque lon-*

gue, le *ſolen* ou *manche de couteau*. Les *glands de mer* & les *pouce-pieds*, dont ils font mention, concernent les plurivalves ou les multivalves.

Les anciens Naturaliſtes ont encore donné différentes dénominations à pluſieurs eſpeces de coquillages ; ſavoir, l'*olearia*, le *limaçon échinophore*, le *nombril*, le *limaçon ombiliqué*, le *rocher* ou *murex coracoïde*, le *murex de marbre*, celui qui eſt *triangulaire*, *couleur de lait*, le *conchylium*, la *grande turbinée*, ou la *conque de Triton à tubercules de la Méditerranée*, l'*apporrhais d'Ariſtote*, les *teſſarodactyle* & *pentedactyle* : l'*huître ſcandebec* ou *brule-bec*, le *ſpondyle* ou *le pied d'âne*, autrement la *garde-robe des Grecs*, la *mere-perle*, la *came trachée*, la *glycymeride de Pline*, la *piperone ou biverone*, autrement la *clouiſſe*, la *palourde* ou la *came péloride*, la *rhomboïde*, la *galade d'Ariſtote*, l'*imbricata de Pline* ou la *tuilée*, autrement la *tricdane des Arabes*, la *coquille de Saint-Jacques*, la *coraline*, la *pinne marine*, le *jambonneau*, &c. Les différens noms des teſtacées ſe ſont multipliés par gradation avec les objets, ou à meſure que l'on a découvert de nouveaux coquillages, dont le plus grand nombre ſont analogues à leur forme, & ſont devenus d'une convention aſſez générale pour les déſigner & les mettre en uſage.

Afin que l'on ne m'accuſe point de m'être érigé en nomenclateur perſonnel, ou que j'ai voulu faire de nouvelles dénominations ; je n'ai rapporté que celles que j'ai puiſées dans les auteurs qui ſont au nombre des plus célébres Naturaliſtes. 1°. Rondelet, médecin de Montpellier, & Aldrovande, qui nous retracent en latin les ſentimens des anciens, & dont on doit regarder les ouvrages comme très ſavans. J'aurois pu y ſuppléer Geſner & Jonſton ; mais comme ils rapportent les mêmes objets ; j'ai préſumé qu'il étoit inutile de multiplier les auteurs, afin d'éviter les répétitions. 2°. Rumphius, que l'on doit regarder comme le nomenclateur le plus reçu en Hollande, en Flandres, en Allemagne, & dans pluſieurs autres nations ; & que les amateurs peuvent conſulter & conſidérer comme le patron de la Conchyliologie, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, c'eſt pourquoi j'ai penſé qu'il ne falloit rien négliger pour faire entendre cet auteur conchyliologiſte : je ne me ſuis pas contenté d'ailleurs de citer & de traduire ſes noms latins ; mais j'ai jugé à propos même d'interpréter (1) les

(1) Cette interprétation hollandoiſe eſt confirmée par le ſieur Dumez, marchand naturaliſte, auquel cette langue nationale eſt familière. Il eſt renommé à Paris, pour connoître la valeur intrinſeque des coquilles.

dénominations hollandoiſes, pour la commodité de ceux qui ſouhaiteront entrer en négociation avec les curieux & les marchands hollandois. 3°. Quoique M. d'Argenville ne ſe ſoit pas attaché à la nomenclature, ni à faire des deſcriptions bien circonſtanciées, il ne laiſſe pas néanmoins de donner des noms reçus en général, & qui ſont cités dans le courant de cet ouvrage (2). Les catalogues différens, formés pour les ventes de pluſieurs cabinets très célébres; ſavoir, entr'autres pour celles de feu Me Dubois-Jourdain, de M. Dezalier d'Argenville, de M. Boucher, & principalement celui de M. Davila, annoncent une certaine convention dans les noms que l'on a donné aux coquillages, & qui deviennent néceſſaires pour ſe reconnoître au milieu d'un ſi grand nombre d'objets.

Mais afin de ne point omettre une infinité de coquillages, qui n'ont point encore leurs dénominations; j'ai déſigné à ces ſortes d'eſpeces le terme de la claſſe, & celui du genre auquel elles doivent appartenir,

(2) Les trois premiers catalogues mentionnés ſont de M. Remy, qui ſe charge ordinairement de ces ſortes de vente.

avec les caracteres, les différences, & même les divers jeux de nature, qui les distinguent les unes des autres, & dont elles peuvent être les variétés : ce qui arrive, soit dans la forme ou la figure des coquilles, & dans le détail de leurs parties ; soit dans la diversité de leurs couleurs. Ensuite pour parvenir à rendre cette nomenclature moins arbitraire, & obvier aux difficultés qui pourroient la couvrir de nuages ; je me suis déterminé à composer une définition latine propre à tous les articles des genres & des especes, qui forment l'extrait ou l'analyse de toutes les descriptions détaillées avec les termes usités, & qui sont expliqués dans ce Dictionnaire. De plus afin de donner une idée générale de la connoissance de la Conchyliologie, aux personnes qui ne voudront point entrer dans tout le détail des descriptions, malgré la précision que j'ai taché de leur donner, & qui leur paroîtront peut-être ennuyeuses à cause d'une certaine monotomie inévitable ; mais qui sont nécessaires pour ceux qui veulent faire acquisition des objets ; j'ai taché de former dans chaque genre, un tableau qui renferme les étymologies des noms, les dénominations étrangéres, la figure en général des différentes coquilles qui le composent, avec leurs caracteres distinctifs & spécifiques, & leurs comparaisons avec les genres accessoires.

C'eſt pourquoi on verra en quoi différe le genre des *buccins* d'avec celui des *rochers*, les *rouleaux* d'avec les *cornets*, les *peignes* d'avec les *huîtres*, les *cames* d'avec les *conques faites en cœurs* & les *tellines* : cette deſcription des genres peut également ſervir d'extenſion, pour donner une idée de toutes les eſpeces de coquillages, & les variétés infinies que s'y rencontrent par leurs différences, dans leurs groſſeurs, dans les tubercules, les ſtries, dans le nombre des ſpires ; par leurs diverſes couleurs & les accidens qui arrivent dans le détail de leurs parties.

Quelques amateurs auroient deſiré des figures gravées, au moins pour tous les genres de coquillages ; mais il auroit fallu abandonner le but de faire un Dictionnaire portatif, qui n'eſt pas ſuſceptible de planches, & auxquelles les deſcriptions peuvent ſuppléer, en les comparant avec les coquillages, qui ſont repréſentés dans pluſieurs auteurs, avec les lettres & les numéros qui les déſignent dans chaque table ; ſavoir, dans Rumphius, M. d'Argenville, & dans Gualtieri : quoique la correction du deſſin ne ſoit pas auſſi-bien obſervée dans ce dernier, on ſaiſit néanmoins la vérité des objets pour le plus grand nombre, par une certaine nette-

té, l'effet brillant d'un clair obſcur, ou par des coups de lumiere larges, ménagés avec art, & qui ſauve à l'imagination un certain embarras, cauſé pour l'ordinaire, par les effets d'un burin trop compliqué, & par un trop grand nombre de figures. On ne peut permettre ce défaut, qu'à ceux qui veulent remplir des planches, & dont la néceſſité de recourir à un art économique, les engage à couvrir les lacunes en rangeant les coquilles dans toutes ſortes de poſtures.

II.

La zoomorphoſe ou les deſcriptions des animaux teſtacées que nous devons aux fideles obſervations de pluſieurs auteurs, peuvent ſervir d'enſeignemens pour les coquillages qui compoſent chaque genre. Les anciens Naturaliſtes ont écrit ſur l'eſſence & la nature de teſtacées, ont fait mention de leur génération, de leur nourriture, & de leurs propriétés; mais ils n'ont preſque point parlé de leurs individus ou des animaux ſéparés de leurs coquilles, ſoit à cauſe des obſtacles qu'ils ont rencontrés pour diſtinguer leurs différentes parties, & ſaiſir le mécaniſme qui les fait agir & mouvoir, ſoit par les difficultés d'avoir les objets ſous les yeux.

Parmi les Naturaliſtes plus récens, Aldrovande eſt celui qui s'eſt le plus étendu ſur l'hiſtoire des coquillages, en épuiſant, pour ainſi dire, la matiere qu'il traitoit ; ſavoir, de leurs différentes étymologies, plus ou moins équivoques, ou bien établies ou équivalentes, de la différence qui ſe rencontre dans leurs genres, leurs eſpeces & leurs figures ; des endroits où on les trouve, de leurs accouplemens, de leur formation, & de la maniere dont ils ſont engendrés, des alimens dont ils ſe nourriſſent, de leurs noms avec leurs épithetes ; de l'antipathie que ces coquillages ont avec d'autres animaux, & des ennemis qu'ils ont à craindre ; de ceux dont les Poëtes ont fait mention, des eſpeces qui peuvent ſervir de comparaiſons & de ſymbole dans la morale ; de celles qui ſont uſitées dans les proverbes, & même des coquillages qui peuvent entrer dans une énigme, & s'ingérer dans une épigramme ; de leurs différens uſages dans le manger, & de leurs propriétés dans la Médecine.

La plupart des anciens Naturaliſtes ont pris plaiſir à décrire la manœuvre ſurprenante de l'animal qui réſide dans le nautile papyracé, c'eſt-à-dire, de ſa maniere de voguer ſur la mer. Quelques-uns font mention des animaux, de pluſieurs limaçons ter-

reſtres & maritimes ; mais ſur-tout d'une eſpece ſinguliere qui ſe trouve dans la Sarmatie.

Les deſcriptions qu'ils ont faites de pluſieurs bivalves, ſont ſi imparfaites & méconnoiſſables, que je me ſuis contenté de conſulter & de rapporter celles de nos plus célébres Naturaliſtes modernes ; ſavoir, les obſervations de M. de Réaumur, de Néedham, & celles qui ſe trouvent dans pluſieurs Mémoires de l'Académie des Sciences, les exactes & mêmes ſcrupuleuſes deſcriptions de M. Adanſon, que nous devons à ſes recherches dans la haute Guinée, ſur-tout dans le Sénégal en Afrique, que l'on peut regarder comme des découvertes très utiles pour la connoiſſance des animaux teſtacées, & dont les particularités & les remarques curieuſes peuvent ſervir de guide & de comparaiſons pour tous les autres coquillages, qui ſont du même genre & de la même eſpece que ceux du Sénégal. On peut faire ce rapport, par exemple, avec la deſcription de l'animal, qui habite la coquille que M. Adanſon appelle le *ſigaret*, pour avoir une parfaite idée de celui qui réſide dans le coquillage nommé l'*oreille de Vénus*, ou l'*oreille de mer ſans trous ;* celle de l'*yet* pour indiquer celui qui ſe trouve dans pluſieurs

gondoles

gondoles mammillaires, ſur-tout dans l'eſpece que l'on appelle le *prépuce*; l'animal du *jamar* pour les animaux logés dans les *cornets*; celui du *popel* pour les *vis tuberculeuſes*, & mêmes des *vis-chenilles*; celui du *foſſar* pour les *natices*; celui du *dunar* pour les *nérites*; l'animal du *gaſar* pour l'*huître ſans charniere* bien apparente, du *lulat* pour quelques *moules boſſues*, & même pour le *jambonneau*; celui de la *clouiſſe* pour les *cames rondes*, & l'animal du *tagal* pour repréſenter celui qui ſe trouve en général dans les *ſolenes* ou les *manches de couteau*, & ainſi des autres.

La Zoomorphoſe de M. d'Argenville, que j'ai citée dans les différens genres, donnent des inſtructions d'autant moins équivoques ſur la ſtructure des animaux teſtacées, que cet auteur a obſervé un grand nombre d'eſpeces qui ſe trouvent ſur les côtes de France; & qu'il en a fait deſſiner à Pondichéry, au cap de Bonne-Eſpérance, à Saint-Domingue en Amérique, & dans les différens ports de l'Europe.

Comme l'ordre méthodique, qui doit régner dans les collections, eſt ce qui intéreſſe le plus ſouvent un Naturaliſte; ſur-tout quand il eſt obſervé de maniere que

l'on peut reconnoître & suivre des yeux, d'une façon distincte & parlante, les diverses gradations de la nature par les divisions qu'elles exigent; c'est-à-dire, par classes, genres, especes & variétés de l'espece; j'ai pensé devoir rassembler & analyser, dans un petit nombre de volumes portatifs, plusieurs systêmes méthodiques des plus célébres Conchyliologistes de nos jours, en faveur de ceux qui souhaiteront les connoître avant de faire acquisition des auteurs, dont les volumes sont dispendieux, considérables, souvent assez rares, qui renferment pour la plûpart toutes les parties de l'Histoire Naturelle, & dont l'on est quelquefois contraint de faire emplette, ne seroit-ce que pour l'usage d'une seule de ses parties. Le fond de ces systêmes se liront aux mots coquilles & coquillages, ainsi qu'aux termes univalves, bivalves & multivalves, & à tous ceux qui portent les noms des genres comme *lépas*, *buccins*, *rochers*, *huîtres*, *peignes*, *cames*, &c. & à la suite desquels les auteurs sont énumérés de maniere à connoître les sources, qui ont procuré la connoissance de la Conchyliologie. Il auroit été peut-être à desirer que j'eusse été à portée de citer un plus grand nombre d'auteurs; mais lorsqu'on voudra considérer que j'ai évité à grossir des volumes, à les augmenter en nombre, &

que j'ai craint d'ailleurs de devenir plagiaire en multipliant les preuves ; on pourra présumer que je ne les ai rapporté, que pour rassurer en partie ceux qui ont toujours une sage précaution de vouloir rester dans le doute de peur de tomber dans l'erreur.

Quoique Rondelet & Aldrovande ne nous aient rien tracé, pour former une méthode bien raisonnée dans la partie des animaux testacées ; on verra néanmoins volontiers les sentimens de ces auteurs, qui nous retracent ceux des anciens sur la nature & les propriétés des coquillages ; savoir, Aristote, Galien, Athénée, Oppian, Elian, Pline, Belon. On peut remarquer cependant dans Rondelet & Aldrovande, que la partie des animaux, qui comprend les coquillages, est amenée par la gradation des poissons de mer aux poissons mous, qui ont des doigts comme la *seche*, la *calmar*, pour passer au genre des crustacées, qui se termine par celui des oursins, & à la suite desquels commence le livre des testacées. Afin que le lecteur puisse se transporter aisément chez ces bons auteurs, j'ai pris la précaution de désigner les articles & les pages, dans les citations que j'ai cru devoir interpréter & traduire pour être entendu plus facilement. On sait que nous n'avons qu'une traduction très impar-

faite de Rondelet & fort tronquée, & que l'on n'a pas encore été tenté de mettre en françois les onze volumes du ſavant Aldrovande. A la ſuite de ces auteurs paroiſſent les ſyſtêmes de pluſieurs Conchyliologiſtes plus rapprochés de nos jours ; ſavoir, celui de Rumphius, qui a formé un arrangement ſimple, peu diviſé, & cependant aſſez méthodique. On ne doit pas reprocher à cet auteur d'avoir admis les caſques dans le genre des globoſées ou des conques ſphériques, puiſque la plûpart y ont droit à cauſe de leurs formes arrondies, & que l'on appelle pour cette raiſon *caſques-tonnes*. J'ai tâché, au reſte, de plutôt recueillir dans les ouvrages des Naturaliſtes, ce qui peut être convenable, qu'à chercher ſcrupuleuſement les défauts que l'on croit ſouvent y trouver.

De toutes les méthodes que les Conchyliologiſtes modernes ont obſervées, il ne paroît point y en avoir de plus ſyſtématiques que celle de Gualtieri dans ſon *index teſtarum & Conchyliorum*, par la multiplicité des claſſes, des parties, des diviſions, des ſections & des genres. Quelle obligation n'auroit-on pas à ce Naturaliſte, s'il avoit adopté une méthode moins compliquée, c'eſt-à-dire, plus ſimple & plus conforme à celle des modernes, ſans s'attacher

trop particulierement aux ſyſtêmes de Langius & de Tournefort ; d'autant plus que ce dernier ne l'avoit pas encore jugé aſſez exact pour être mis au jour. On peut néanmoins conſidérer les définitions latines de ce Conchyliologiſte Florentin, comme très utiles & aſſez circonſtanciées. J'ai été contraint d'interpréter & d'expliquer en François les noms des genres & des eſpeces, pour éviter la peine aux amateurs de réſoudre le ſyſtême de cet auteur.

L'ordre & la méthode qu'a ſuivi M. d'Argenville, dans ſon Traité de la Conchyliologie, ont ouvert une carriere plus facile que celle de ſes prédéceſſeurs pour parvenir à établir un ſyſtême plus perfectionné, par la diſtribution des claſſes, des genres, & des eſpeces. Cet auteur a formé dans chaque famille une énumération latine & françoiſe des eſpeces, pour faire connoître les variétés ; il s'eſt contenté d'une courte deſcription, tranſportée à part, pour indiquer les objets figurés (1), & que j'ai citée dans toutes les

(1) M. de Bure, pere, Libraire, quai des Auguſtins, a propoſé par ſouſcription, il y a environ deux ans, une nouvelle édition du Traité de la Conchyliologie de M. d'Argenville, qui devoit paroître dans le mois de Septembre 1773. Il y a plus d'un an que ce terme

eſpeces dont il fait mention, ainſi que le ſentiment de l'auteur dans chaque genre ; ſon ſyſtême eſt analyſé aux mots *coquille* & *coquillages*. J'ai penſé prévenir le deſir des Conchyliologiſtes, en développant la méthode de M. Adanſon, & toute ſa nomenclature particuliere qu'il a conſacrée à ſes coquillages du Sénégal, & dont tout le ſyſtême eſt formé par les comparaiſons & les différens rapports que les animaux teſtacées ont avec leurs coquilles.

Quelques-uns trouveront peut-être un motif de ſurpriſe de voir en lice, avec les auteurs les plus célébres, le catalogue de M. Davila ; mais lorſqu'on examinera avec attention la maniere avec laquelle il eſt traité, l'ordre & la méthode qu'on y a ſuivis ; on ſera moins étonné de ſavoir que ce catalogue, que nous devons aux lumieres de M. l'Abbé Duguat (1), peut être regardé, com-

écoulé, ſans qu'elle ait vu le jour. Au reſte, on doit s'attendre, ſuivant le Proſpectus, à un ouvrage d'autant plus parfait, qu'il ſera corrigé & augmenté par les ſieurs de Favanne, pere & fils.

(1) Quoique M. Davila annonce dans ſon avertiſſement, que c'eſt à M. de Romé-de-l'Iſle qu'il doit le travail de ſon catalogue ; ce Naturaliſte éclairé ne conteſte point que c'eſt M. l'Abbé Duguat, qui eſt l'auteur du premier volume.

me l'ouvrage qui pourroit ſervir de guide & de regle pour parvenir à une méthode plus parfaite que toutes celles que nous avons eues juſqu'à-préſent ; il m'a paru que l'on y a beaucoup appauvrit le genre des buccins pour enrichir celui des rochers. Cette tranſmutation a été occaſionnée par l'illuſion des tubercules, & pour avoir abandonné les parties eſſentielles ou les caracteres dominans de la coquille.

IV.

Les amateurs doivent deſirer naturellement de connoître les endroits & les pays où ſe trouvent les coquillages. Quoiqu'il ſoit preſque moralement impoſſible de ſpécifier à tous, le climat & le lieu où ils ſe pêchent, & que d'ailleurs il y a un grand nombre d'eſpeces, qui ſe rencontrent être les mêmes dans les différentes mers ; j'ai taché cependant de déſigner au moins les coquilles orientales d'avec celles qui ſont occidentales. L'œil & l'habitude du connoiſſeur ſuffiſent ſouvent pour faire cette diſtinction, autant par les comparaiſons que l'on peut juger par le poids, la nature, l'éclat, le luiſant, les couleurs & la figure des coquilles, que par les indications & la tradition des obſervateurs qui les ont fait pêcher, ou des perſonnes verſées dans la Conchyliologie,

qui nous les ont procurées. C'eſt tout ce que l'on peut exiger, puiſque les mers des quatre parties du monde renferment dans leurs ſeins une infinité de coquillages. Les amateurs, qui forment des collections, diſtinguent parfaitement, par exemple, les *lépas* des côtes Magellaniques, d'avec ceux des mers de l'Europe, & d'autres eſpeces de l'Amérique, d'avec les *lépas* des Indes Orientales, comme le *bouclier d'écaille de tortue*, le *rubis*, le *paraſol chinois*; deſorte même que la plûpart des teſtacées ſont déſignés à préſent par le lieu & le climat d'où ils viennent. On ſait que les *rochers* ou *murex à pattes*, que l'on appelle araignées, ſe trouvent dans les mers de l'Inde, ſur-tout dans les iſles de Java, où les Hollandois ſont à portée de les tirer, ainſi que les grands cornets tigrés, & d'autres coquillages. Les Conchyliologiſtes diſcernent au premier aſpect les *moules d'Alger*, de *Guinée*, de *Magellan*, & des îles *Malouines*, d'avec celles de la *Méditerranée*; les *peignes du mont Saint-Michel*, d'avec les *peignes du Nord*, &c. Les coquillages, qui ne ſont point maritimes, qui ſont au contraire terreſtres ou d'eau douce, ſont ſpécifiés de maniere qu'on ne pourra point les confondre. Le petit traité ſommaire des coquilles, tant fluviatiles que celles qui ſe trouvent en terre aux environs

de Paris, compoſé par M. Géoffroy, m'a été très favorable pour faire connoître ces ſortes de teſtacées en partie. Il auroit été à deſirer qu'un ſi bon Naturaliſte nous eût laiſſé un ouvrage plus conſidérable ſur l'hiſtoire des coquillages.

V.

Les propriétés, que l'on doit rechercher dans les connoiſſances, m'ont engagé à ne point omettre celles que l'on attribue aux teſtacées. Il y en a un grand nombre qui font la nourriture des peuples dans pluſieurs nations, & qui forment les délices des tables. Macrobe rapporte qu'on en ſervoit pluſieurs eſpeces dans les feſtins que Lentulus donnoit aux Prêtres du Dieu Mars, ou pour célébrer quelques Divinités. Les anciens avoient la maniere d'engraiſſer les limaçons & de les rendre meilleurs. Dioſcoride fait mention des propriétés qu'ils ont en médecine. Il y en a qui ſervent de monnoie principalement dans la Guinée. On en fait entrer dans la bijouterie, ſur-tout la nacre avec laquelle on fait des tabatieres, on orne des meubles en marqueterie, & des évantails. Les coquilles s'inſinuent même dans les ornemens & les parures des femmes dans différens pays, comme les bracelets, les coliers, & les pendans d'oreilles. Les *buccins*,

les *murex*, & d'autres coquillages univalves rendent une liqueur pourpre, qui étoit connue des Sénateurs Romains, & avec laquelle on teignoit leurs vêtemens.

Les *moules*, principalement les *pinnes-marines*, fourniſſent une eſpece de ſoie appellée *byſſus*, dont on fait des gands, des bas, & même des étoffes que les Papes mettent quelquefois en uſage, parce que ces ſortes d'ouvrages ont peu d'éclat malgré l'extrême fineſſe avec laquelle on file ce *byſſus*. Les anciens tiroient des coquillages une infinité de remedes & d'antidotes pour beaucoup de maladies. On les prépare ſur-tout en poudre, quand les coquilles ſont calcinées : elle ſert pour les maladies de la peau & les cicatrices des yeux ; on en fait des onguents pour les tumeurs, les loupes, & pour guérir les ulceres. On forme auſſi avec cette poudre des opiates, où elle s'infuſe en liqueur pour les maladies de l'urétre, & les défluxions de l'eſtomac. Pluſieurs ſavent que les coquilles en général ſont réſolutives, & ont une vertu alkaline & ſalée, qui peut diſſoudre l'acrimonie des humeurs, & prévenir les terribles ſuites de l'hydrophobie. Les coquillages ont beaucoup d'autres propriétés, dont la Pharmacie ancienne faiſoit plus d'uſage que celle d'aujourd'hui.

VI.

Perſonne ne conteſte qu'il eſt difficile de s'exprimer dans les matieres que l'on traite, ſans avoir recours à des termes conſacrés à l'uſage ; c'eſt pourquoi je les ai expliqués dans le courant de l'ordre alphabétique, ainſi que ceux dont M. Adanſon s'eſt ſervis, autant pour démontrer les différentes parties des animaux teſtacées, que pour décrire celles de la coquille : mais afin de ne point encourir les contradictions que pluſieurs Conchyliologiſtes ont eſſuyées pour avoir employé des termes impropres dans les motifs qu'ils ont eu de ſe faire entendre plus clairement ; j'ai taché de ne choiſir que les expreſſions qui m'ont paru avoir le plus d'analogie avec les teſtacées.

Les coquillages ſont compoſés de deux parties capitales, qui ont toutes les deux une ſubſtance & des ſurfaces bien différentes ; ſavoir, une couverture dure, inanimée ou immobile d'elle-même, que l'on nomme coquille, & une partie molle, fléxible & animée, qui eſt l'animal. Mais privez cet animal de ſon enveloppe ou de ſon teſt, & ſéparez le muſcle qui l'y tient attaché, il ne vous reſtera qu'une maſſe confuſe de chair

mucilagineuſe, glaireuſe, & qui ſe fond en grande partie en eau : invitez & aiguillonez ce propriétaire à ſortir de ſa maiſon, il ſe retirera auſſi-tôt dans ſes ſecretes volutes ; (avantage que n'ont pas les coquillages bivalves, quand on ſépare leurs battans) tirez cet animal de force, vous le tuez, & toutes ſes parties coriaces, bouleverſées, ne laiſſent plus rien pour le démonſtrateur. Il faut donc ſaiſir ce teſtacée dans ſa marche, & profiter des inſtans qu'il vous accorde au haſard pour étudier tous les reſſorts qui le font agir, & que la nature lui a accordés, ainſi qu'à tous les êtres animés, pour ſe mouvoir & prendre ſes alimens.

Que pouvons-nous donc eſpérer de l'hiſtoire des coquillages ? C'eſt la conſervation de leurs coquilles, dont les différentes ſurfaces, & les diverſes figures peuvent démontrer les variétés extraordinaires, qui exiſtent dans ces ſortes d'animaux ; de conſulter ſurtout la nature, quand nous avons des occaſions favorables pour la contempler attentivement. Il n'eſt point de pays qui ne préſentent tous les jours des circonſtances & des moyens pour jetter les yeux ſur différens coquillages ; les *limaçons terreſtres* ne ſe rencontrent que trop ſouvent dans les jardins & ailleurs ; les *huîtres*, les *moules*, les *cames*,

les *tellines*, ſont les genres que nous ſommes plus ou moins à portée de connoître & d'avoir ſous les yeux.

C'eſt donc une malheureuſe néceſſité d'abandonner totalement le projet de vouloir former des collections de coquillages avec leurs animaux, en attendant que l'on puiſſe trouver l'admirable ſecret, qui nous procureroit un ſi grand avantage. Mais afin de ne point abandonner la connoiſſance de ces êtres, on peut ſe contenter de toutes les deſcriptions, & des ſavantes obſervations de pluſieurs Naturaliſtes, & nous en rapporter aux différens deſſins tracés par le burin; ne point négliger de raſſembler les coquilles pour former les comparaiſons, & les différens rapports qu'elles ont entr'elles, chercher les ſimilitudes, rapprocher les acceſſoires, & trouver le moyen & la voie certaine, pour faire juger du genre des animaux qui les habitent.

Il eſt facile de détruire un préjugé, lorſqu'on peut ſe convaincre ſoi-même par la préſence des objets, c'eſt-à-dire, par le tact & les yeux: ce n'eſt point ordinairement de la part des Naturaliſtes, qui ont ce ſecours par le moyen des collections, qu'il prendra ſon origine: ils ont beau fouiller dans les

ſecrets les plus cachés de la nature ; ce ſont toujours ſur des ſurfaces qu'ils forment des raiſonnemens, & qu'ils tirent des conſéquences. Enlevez la peau aux quadrupedes, privez les oiſeaux de leurs plumes, ſupprimez aux papillons leurs aîles, & ſéparez les teſtacées d'avec leurs coquilles, quel parti tirer de ce déſordre, & quelle reſſource reſtera-t-il à l'obſervateur dans une collection ; ſur-tout à l'égard des coquillages qui ne peuvent être conſervés comme les autres animaux ; veut-on les deſſécher ou les contenir dans l'eſprit de vin, ils prennent une figure méconnoiſſable, & privée de tous leurs caracteres : ce ſeroit envain de tenter de les garder dans la coquille, avec l'aide du ſel marin, puiſqu'ils s'y corromproient en peu de temps.

Un cabinet, qui réunit ſous les yeux une ample collection de coquilles connues juſqu'à nos jours, doit donc former des amphithéâtres, où elles ſeront raſſemblées & arrangées avec un ordre méthodique & raiſonné, dans lequel le Naturaliſte impartial découvrira plutôt une occaſion généreuſe pour s'inſtruire que propre à amuſer, lorſque ſes yeux parcoureront lentement & avec attention les differentes gradations des objets : ce ſera le moyen de diſtinguer les claſ-

ſes, les genres, les eſpeces qui régneront dans ce riche magaſin de la nature, & encore plus lorſqu'il voudra entrer dans un plus grand détail pour y connoître les variétés. Mais gardons-nous de gâter la belle intelligence, qui doit faire l'admiration du connoiſſeur, en introduiſant des arrangemens puérils, des ſymmétries de couleurs, qui ne ſont permis qu'à des fleuriſtes, néceſſaires aux manufacturiers d'étoffe, & à des ébéniſtes : banniſſons auſſi de ces collections ſérieuſes, ces parterres & ces rocailles, dont le mauvais goût n'a que trop donné d'occaſions pour traiter la connoiſſance de la Conchyliologie de paſſion d'amuſement. Un Naturaliſte veut-il connoître l'utilité ou l'uſage des différentes parties dont le teſtacée eſt compoſé, il appercevra, dans une *huître* adhérente à une portion de rocher, que les pointes dont elle eſt armée, lui ſervent à s'y cramponner, à ſe fixer, & à réſiſter par conſéquent à la fureur des vents & des vagues de la mer ; veut-il fixer ſon attention & examiner de plus près, il découvrira une charniere, dont les diverſes denticules, qui ſe logent dans des cavités ou des eſpeces d'alvéoles correſpondans, procurent à cette huître un jeu égal dans le mouvement de ſes écailles, & que le ligament noirâtre & cartilagineux qui réſide au milieu, les empê-

che de ſe ſéparer tout-à-fait l'une de l'autre ; veut-il jetter les yeux ſur ce *lépas*, il verra une eſpece de calotte ſolide, qui couvre entierement l'animal, & le rend imprenable ſur le roc ; ſouhaite-t-il détailler les tubercules & les protubérances d'un *murex*, il pourra conclure que ce ſont autant d'armes qui le préſervent de ſes ennemis, des frottemens qui bleſſeroit l'individu, & qui lui ſervent même à ſe cramponer dans ſes progreſſions, & ainſi des autres. Veut-on y trouver des avantages propres pour les arts ? l'orfévre, le ſculpteur & le peintre y puiſeront des modeles admirables. Si je ne craignois d'ennuyer le lecteur, j'entrerois dans un détail où la matiere eſt immenſe & capable pour faire des diſſertations infinies.

L'ordre, qui doit déterminer la véritable méthode, deviendra un ſyſtême difficile & embarraſſant pour y reconnoître la différence des genres, & le rapport des eſpeces, lorſqu'on s'arrêtera à chaque pas dans les menus détails qui ſe rencontrent, ſoit dans la coquille, ſoit dans l'animal. Quelle route doit donc prendre le Conchyliologiſte ? C'eſt de s'attacher aux différentes parties eſſentielles, à la ſtructure des différens coquillages, les claſſifier par la figure & le nombre de leurs piéces, différencier les genres, & former des

chaînons

chaînons avec les eſpeces. C'eſt le véritable moyen pour qu'une nombreuſe collection ne faſſe plus qu'un tableau d'une belle ordonnance, où l'enſemble n'empêche point le détail de toutes les parties qu'il repréſente, & laiſſe toujours à l'obſervateur des moyens évidens pour meubler ſa mémoire, ſatisfaire ſa curioſité, donner des principes à ſes argumens & à ſes raiſonnemens, & enfin admirer la richeſſe, l'extenſion des êtres, & encore plus la toute-puiſſance de Dieu. Le Naturaliſte ſera toujours favorable & indulgent pour les imperfections d'un ſyſtême, lorſqu'il n'y trouvera que celles qui ſe rencontrent dans la pratique des autres connoiſſances; comme celles de la Botanique, de l'Ornithologie, de la Zoologie, & d'autres dont les diſtributions méthodiques ſont encore moins ſyſtématiques.

Avant de pénétrer dans le cabinet, qui renferme ces tréſors, & de donner une idée ou l'analyſe d'un plan ſyſtématique que je propoſe aux Conchyliologiſtes, & qui eſt réſervé pour un Traité Hiſtorique de tous les coquillages connus; il eſt à propos de convenir des termes déja uſités pour déſigner les parties des coquilles: outre les deux capitales dont j'ai parlé, il y en a pluſieurs autres que je vais expliquer en abrégé.

J'adopte par avance le syſtême généralement reçu, qui admet trois claſſes dans toute la gente teſtacée ; ſavoir, la premiere, qui comprend les coquillages univalves ou d'une ſeule piéce ; la ſeconde, les bivalves ou qui ſont compoſés de deux piéces, & la troiſiéme claſſe qui renferme les multivalves, c'eſt-à-dire, ceux qui ont plus de deux piéces. Les claſſes ſont compoſées par les genres ; les genres par les eſpeces, & les eſpeces ont à leur ſuite un grand nombre de variétés. On pourroit former une quatrieme claſſe, qui concerneroit tous les tuyaux & les vermiſſeaux de mer, que l'on peut regarder pour la plupart comme des vers & des eſpeces de ſcolopendres teſtacées. Ces ſortes de coquillages ſemblent avec raiſon interrompre le cours d'une méthode, & paroiſſent devoir ne trouver d'autres rangs que celui qui doit nous tracer la voie pour arriver par gradation aux caſes des Polypiers & des Madrepores.

Les différentes parties que l'on doit diſtinguer dans les coquilles univalves ſont, la *volute* qui eſt compoſée de pluſieurs *ſpires* ; l'ouverture par laquelle l'animal ſort ; la *lévre* qui borde cette *ouverture* ; la *columelle intérieure* qui ſert d'axe ou de pivot

pour recevoir toutes les circonvolutions de la coquille ; la *columelle extérieure* qui n'en eſt qu'une portion, & qui devient parallele à la lévre, & que pluſieurs conſiderent comme la lévre gauche, ce qui arrive quelquefois dans certaines eſpeces où ce fût extérieur eſt pourvu d'une eſpece de ſeconde lévre ; le *canal* vers lequel ſort la tête de l'animal, & qui lui ſert à loger une membrane deſtinée pour prendre & pomper l'eau de la mer ; la véritable baſe des coquillages eſt le plan qui paroît n'être point encore déterminé, & qui a occaſionné beaucoup de diſſertations, dont les conſéquences ne peuvent être adoptées que par la comparaiſon que l'on a faite des teſtacées avec les bipedes, en bouleverſant les coquillages, afin de les repréſenter la tête en haut, & la queue de l'animal, qu'on appelle auſſi le pied, & qui remplit intérieurement le ſommet de la coquille, en bas. Cette poſition ſinguliere, qui ſemble former un problême difficile à réſoudre, n'eſt occaſionnée que parce qu'on s'écarte de la vérité de la nature. Vous cherchez bien loin cette baſe, tandis qu'elle ſe trouve poſitivement ſur le dos de l'animal. Il ſuffit d'examiner le teſtacée dans ſa marche ſur un plan horizontal, qui eſt celui que l'on doit admettre comme le plus naturel, pour être

convaincu de la véritable position de la coquille, enforte que le côté de l'ouverture forme cette base, & occasionne à cette coquille une attitude plus ou moins inclinée, suivant l'élevation & le poids de la volute, & qui varie dans les ondulations occasionnées par les mouvemens rétrocessifs & progressifs du testacée. La base des coquilles varie aussi suivant la position & la forme de leurs ouvertures. Les *lépas*, les *sabots*, & le plus grand nombre des *limaçons*, représentent dans leurs marches des cônes ambulans. Veut-on fixer ces testacées à un plafond ; le sommet de la coquille se trouvera en bas, ainsi que la plupart des coquillages.

L'expérience, que l'on est à portée de faire du mouvement progressif de l'escargot ou du limaçon terrestre commun, démontre que sa tête sort la premiere, qu'ensuite paroissent les cornes ; que le corps & la plaque ne se produisent au-dehors qu'en détail ou par gradation avec une certaine méfiance, & que l'animal ne dégage sa queue des spires de la volute qu'après qu'il croit n'avoir plus rien à craindre ; il arrive même souvent que ce limaçon prend sa nourriture sur quelques plantes, tandis que la queue ou le pied reste immobile dans les contours de

la volute, enſorte que l'on peut dire alors que cette queue eſt en haut, & que la tête eſt en bas. On doit obſerver & conclure que les teſtacées ſont des animaux rampants, qui ont pour baſe le milieu du corps ou leurs plaques; que les deux extrémités, qui ſont la tête & la queue, ſe trouvent ſur le même plan, ainſi que la limace & le ver terreſtre.

Les parties, qui caractériſent les coquilles des bivalves, conſiſtent dans la forme & la figure des deux piéces dont elles ſont compoſées; dans la forme de la charniere & du ligament, ou de la jonction des battans, qu'on appelle ginglyme.

Les teſtacées ont encore en général pluſieurs parties qui les diſtinguent les uns des autres; ſavoir, 1°. l'*opercule*, qui eſt attaché à l'animal dans un certain nombre de coquilles univalves, & qui lui ſert pour fermer plus ou moins ſon ouverture. On verra leurs différentes eſpeces au mot opercule: 2°. Les cannelures & les ſtries qui traverſent les coquilles, ſoit en longueur, ſoit en largeur, & quelquefois de ces deux manieres, & qu'on appelle alors ſtries en treillis. La longueur dans les coquilles univalves, s'étend depuis les ſpires juſqu'au canal, & la largeur comprend le ſens oppoſé. La

longueur des bivalves, commence depuis les ſommets ſitués ſur la charniere, pour finir juſqu'au point direct dans la circonférence des battans, & la largeur forme l'étendue d'une partie latérale à l'autre. Les tubercules, les boſſes, & les diverſes protubérances, ſont des ſaillies qui chargent plus ou moins les ſurfaces des coquilles, tandis qu'il y en a qui ſont très unies. On remarque auſſi dans pluſieurs univalves un trou extérieur, qui eſt ſitué près de l'ouverture, ou vers l'extrémité du canal que l'on appelle *ombilic*. De toutes ces différentes parties qui compoſent les coquilles, & qui contribuent toutes à leurs variétés : on peut tirer, comme autant d'argumens, qui peuvent ſervir à faire connoître & à démontrer les animaux qui les habitent. La configuration extérieure & intérieure de ces coquilles peut faire juger que leurs individus rempliſſent les concavités qui ſont occaſionnées par les tubercules, les ſillons, les cannelures & les ſtries plus ou moins articulées, ſoit au-dehors ſoit au-dedans ; que le prolongement de la queue des teſtacées dépend de l'élevation, & du nombre des ſpires, qui varient beaucoup dans un même genre. La figure & les diverſes extenſions de cette queue, méritent d'autant plus les obſervations des Naturaliſtes, qu'elle an-

nonce & ſuit l'étendue & la forme des ſpires à ſon tour, & qu'elle occaſionne une diverſité extraordinaire dans les volutes des coquillages. C'eſt pourquoi on peut conclure que ſi le ſommet de cette volute eſt pointu, que la queue qui y réſide eſt aiguë, & que ſi au contraire ce ſommet eſt obtus ou en forme de bouton (comme dans les gondoles mammillaires) que cette extrémité de la queue eſt également obtuſe. La groſſeur ou les différens volumes des coquilles, ainſi que leur renflement ou leur forme effilée, leur longueur, largeur, & principalement leurs concavités, peuvent faire juger de la diverſité des animaux qui les habitent.

Enfin, ce qui varie davantage dans les ſurfaces des coquillages; ce ſont encore les couleurs, dont la diverſité ſurprenante forme, tantôt des bandes, plus ou moins larges, que l'on appelle *faſcies*, quand elles ſont tranſverſales, des cercles, des lignes, & ſouvent des points en compartimens; tantôt des flammes, des chamarures, des enchaînemens de filets coloriés & ſymmétriſés, & des bigarrures infinies, que l'œil d'un connoiſſeur ſaiſit dans le moindre détail. C'eſt ce que l'on peut remarquer, par exemple, dans les coquil-

les, qui portent les noms d'*amiraux*, & dont les variétés dépendent d'une ou de pluſieurs rangées de lignes ponctuées. Un amateur éclairé ne laiſſe rien échapper, & trouve avec raiſon des différences infinies dans les êtres teſtacées; tandis que les perſonnes qui ne les voient qu'avec indifférence, s'imaginent que tous les coquillages univalves ſont des eſcargots, & que toutes les bivalves ſont des huîtres ou des moules. On peut néanmoins avouer, qu'il ne faut pas être bien verſé dans la connoiſſance de la Conchyliologie, pour diſtinguer un *lépas* d'avec un *buccin*, un *murex* d'avec une *porcelaine*, une *telline* d'avec une *pelerine*, & ainſi de tous les genres; mais auſſi quelle diverſité de couvertures pour loger des animaux qui paroiſſent ſi peu différer les uns des autres!

ANALYSE

D'UN plan systématique pour l'ordre méthodique que l'on peut observer dans la partie de l'Histoire Naturelle qui concerne les Testacées, simplement quant aux genres.

LES Coquillages peuvent être amenés par l'ordre des Poissons, pour parvenir à celui des Crustacées, & des Crustacées aux Animaux à coquille dure.

ON doit distinguer en général les Testacées de trois manieres; savoir, ceux de mer, ceux de terre & ceux d'eau douce.

Les Coquillages de mer.

LES Coquillages de mer se divisent ordinairement en trois classes; savoir, les Univalves, les Bivalves & les Multivalves; on peut en ajouter une quatrieme qui comprend tous les Tuyaux & les Vermisseaux.

PREMIERE CLASSE.

Les Coquillages univalves ou d'une seule piece.

Les Coquillages univalves peuvent être composés de douze genres principaux, qui seront sou-divisés en général par d'autres genres subalternes, & qui formeront chacun autant de sections avec les especes dominantes; ainsi que ces especes renfermeront le nombre des variétés.

PREMIER GENRE.

Les LÉPAS ou PATELLES.

Section 1. Les lépas simples ou à base entiere.
Section 2. Les lépas percés au sommet.
Section 3. Les lépas à base dentelée.
Section 4. Les lépas chambrés.
Section 5. Les lépas à sommet contourné ou à appendice.

SECOND GENRE.

Les OREILLES MARINES.

Section 1. Les oreilles de mer de nacre & à trous.

Section 2. Les oreilles de mer non nacrées & ſans trous.

TROISIEME GENRE.

Les NAUTILES.

Section 1. Les nautiles de nacre ou épais à cloiſons.

Section 2. Les cornes d'Ammon ou les Ammonies, & les nautiloïdes.

Section 3. Les nautiles minces non chambrés ou papyracés.

QUATRIEME GENRE.

Les LIMAÇONS.

Section 1. Les limaçons dont l'ouverture eſt ronde ou preſque ronde.

Section 2. Les nérites ou les limaçons dont l'ouverture eſt ceintrée ou demi-ronde.

Section 3. Les natices ou les limaçons dont l'ouverture eſt demi-ronde, avec un ombilic.

Section 4. Limaçons dont l'ouverture eſt ovale ou comprimée, appellés ſabots.

CINQUIEME GENRE.

Les VIS.

Section 1. Les vis unies.
Section 2. Les vis ſtriées.
Section 3. Les vis tuberculeuſes.

SIXIEME GENRE.

Les BUCCINS.

Section 1. Les buccins dont l'ouverture eſt entiere ou ſans interruption.
Section 2. Les buccins ſans canal, mais dont l'ouverture eſt pourvue d'une échancrure.
Section 3. Les buccins pourvus d'un petit canal retrouſſé.
Section 4. Les buccins qui ont un canal moyennement allongé.
Section 5. Les buccins à long canal droit ou fort allongé.

SEPTIEME GENRE.

Les ROCHERS ou Murex.

Section 1. Les rochers ſans canal, mais avec une échancrure, à columelle droite dentée ou non dentée.
Section 2. Les rochers demi-aîlés ou à levre médiocrement aîlée & ſouvent

avec plusieurs échancrures.

Section 3. Les rochers à grande levre aîlée.

Section 4. Les rochers aîlés à pattes, appellés en général les araignées.

HUITIEME GENRE.

Les POURPRES.

Section 1. Les pourpres pourvus d'un large canal, appellées en général pourpres à feuillages ou rameuses.

Section 2. Les pourpres avec un canal très long & étroit.

NEUVIEME GENRE.

Les CASQUES.

Section 1. Les casques ronds.

Section 2. Les casques triangulaires.

Section 3. Les casques-tonnes.

Section 4. Les petits casques ou les casquillons, autrement les casques frangés.

DIXIEME GENRE.

Les TONNES *ou* CONQUES SPHÉRIQUES *autrement les* GLOBOSÉES.

Section 1. Les tonnes dont l'ouverture est entiere ou non interrompue &

ſans volute extérieure, appellés noix de mer.

Section 2. Les gondoles mammillaires qui ſont des tonnes pourvues d'une échancrure.

Section 3. Les tonnes avec un canal ouvert, aſſez allongé, qu'on peut appeller en général les ficoïdes.

Section 4. Les tonnes tuberculeuſes & ſtriées.

ONZIEME GENRE.

Les PORCELAINES.

Section 1. Les porcelaines allongées.

Section 2. Les porcelaines voûtées ou ovoïdes.

Section 3. Les porcelaines de la petite eſpece.

Section 4. Les porcelaines dépourvues de dents d'un côté ou n'en ayant point.

DOUZIEME GENRE.

Les VOLUTES.

Section 1. Les volutes échancrées ou les olives.

Section 2. Les volutes cylindriques ou les rouleaux proprement dits.

Section 3. Les volutes parfaites ou les volutes coniques appellées cornets.

SECONDE CLASSE.

Les Bivalves ou les Coquillages de deux pieces.

Les Bivalves renferment neuf genres principaux, non compris les genres inférieurs, diviſés par les ſections.

PREMIER GENRE.

Les HUITRES.

Section 1. Les huîtres plates, unies ou écailleuſes.

Section 2. Les huîtres crêtées ou avec des bras.

Section 3. Les huîtres feuilletées.

Section 4. Les huîtres à charniere entiere, à talon, à oreillons, à ſtries longitudinales, hériſſées de pointes; nommées en général, huîtres épineuſes ou ſpondyles.

DEUXIEME GENRE.

Les PEIGNES.

Section 1. Les peignes convexes des deux côtés, à oreillons preſque égaux.

Section 2. Les peignes à valve ſupérieure plate & inférieure convexe, appellés pélerines.

Section 3. Les peignes avec un oreillon échancré en-dessous & beaucoup plus saillant que l'autre, ou les peignes à oreillons inégaux, nommés pétoncles.

4. Les peignes sans oreillons.

TROISIEME GENRE.

Les CONQUES *faites en* CŒURS.

Section 1. Les cœurs proprement dits.

Section 2. Les cœurs de bœuf ou boucardes.

Section 3. Les cœurs allongés.

Section 4. Les cœurs en arche de Noé, ou à carenne.

Section 5. Les cœurs chargés de lames en maniere de fatieres ou de tuiles, appellés tuilés.

QUATRIEME GENRE.

Les CAMES.

Section 1. Les Cames bombées ou très-convexes, dont les côtés sont un peu ou médiocrement inégaux, appellées palourdes.

Section 2. Les cames, dont les côtés sont égaux, ou les cames proprement dites.

Section 3. Les cames, dont les côtés sont égaux, mais avec un pli latéral,

à la maniere des tellines épaulées.

Section 4. Les cames, dont les côtés ſont très-inégaux.

CINQUIEME GENRE.

Les TELLINES.

Section 1. Les tellines fermées & quelquefois ſinueuſes d'un côté.

Section 2. Les tellines épaulées, plus ou moins béantes à l'une des extrémités.

Section 3. Les tellines béantes aux deux extrémités.

SIXIEME GENRE.

Les MOULES.

Section 1. Les moules proprement dites.

Section 2. Les moules boſſues.

Section 3. Les moules cylindriques ou les dattes.

SEPTIEME GENRE.

Les PINNES MARINES, *ou les* JAMBONNEAUX.

Section 1. Les pinnes marines de la grande eſpece, garnies de lames ou de tuyaux.

Section 2. Les petits jambonneaux papyracés unis, ou un peu tuilés.

HUITIEME GENRE.

Les ANOMIES, *ou les* TÉRÉBRATULES, *appellées* COQS & POULES.

Section 1. Les anomies unies.
Section 2. Les anomies ſtriées.
Section 3. Les anomies aîlées.

NEUVIEME ET DERNIER GENRE.

Les MANCHES DE COUTEAUX, *ou les Solenes.*

Section 1. Les manches de couteaux droits.
Section 2. Les manches de couteaux courbes.

TROISIEME CLASSE.

Les Coquillages multivalves ou plurivalves.

LES Multivalves comprennent quatre genres eſſentiels.

PREMIER GENRE.

Les PHOLADES.

Section 1. Les pholades quintivalves.
Section 2. Les pholades ſextivalves.

DEUXIEME GENRE.

Les GLANDS de MER.

Section 1. Les glands de mer de la grande eſpece, en forme de calice.

Section 2. Les glands de mer de la petite eſpece.

TROISIEME GENRE.

Les CONQUES ANATIFERES.

Les pouſſepieds.

QUATRIEME GENRE.

Les OSCABRIONS.

QUATRIEME CLASSE.

Les Tuyaux & les Vermiſſeaux.

LES Tuyaux & les Vermiſſeaux ſont des Coquillages qui ſemblent terminer l'ordre des Teſtacées autant par la figure de leurs coquilles, qui n'ont point d'analogie avec les autres, que par les animaux qui les habitent; mais ils peuvent conduire par gradation avec les grouppes de Vermiſſeaux,

aux masses pierreuses qui renferment des especes de Polypes.

PREMIER GENRE.

Les TUYAUX *de* MER.

Section 1. Les tuyaux isolés, droits & cylindriques.

Section 2. Les tuyaux courbes & isolés.

DEUXIEME GENRE.

Les VERMICULAIRES.

On peut observer la même méthode avec les genres & les espéces de Coquillages d'eau douce & terrestres. J'aurois souhaité proposer aux Conchyliologistes un systême plus étendu, avec l'énumération des especes; mais le plan que j'ai formé, (comme je l'ai annoncé dans le Discours Préliminaire) est destiné pour une Histoire Générale des Coquillages, avec d'autant plus de raison, qu'il n'auroit pas trouvé place dans un petit format, & qu'il n'auroit pu y être inséré que d'une maniere très-imparfaite, & dont cette Analyse n'est qu'une légere idée, pour pressentir les suffrages ou la critique des Naturalistes.

DICTIONNAIRE

DES

TESTACÉES.

ABE

ABER. M. Adanſon, membre de l'académie royale des ſciences, dans ſon Hiſtoire naturelle des coquillages du Sénégal, donne ce nom à une coquille bivalve, du genre qu'il appelle le jambonneau. Elle eſt fort petite, & n'a jamais plus de quatorze lignes de longueur ſur une largeur une fois moindre. Cette coquille eſt, comme celle de la premiere eſpece, nommée le lulat, extrêmement renflée, & ſouvent de maniere que ſa profondeur ſurpaſſe de beaucoup ſa largeur. Son ſommet eſt pointu : intérieurement, il ſemble replié légerement auprès de la charniere, où il forme une petite poche.

Chaque battant porte environ cinquante cannelures marquées profondément, non-ſeulement ſur la ſurface, mais encore ſur le périoſte. Elles s'étendent de lon-

gueur, depuis le sommet, jusqu'à l'extrémité opposée. Leurs bords sont ornés tout autour d'un nombre de petites dents, pareil à celui des cannelures extérieures.

Au-dessus du repli interne du sommet dans chaque battant, la charniere paroît formée de quatre dents presqu'imperceptibles. Lorsqu'on enleve l'épiderme fauve de la coquille, elle paroît au-dehors d'un violet ou d'un ponceau éclatant : quelquefois ces deux couleurs sont agréablement mélangés de brun & de verd. Le blanc est ordinairement la couleur qui regne au-dedans : quelquefois il se confond avec un violet obscur.

Cette seconde espece de jambonneau se trouve fréquemment autour des rochers de l'île de Gorée.

Lister, Hist. conchyl. tab. 356. n. 193. *Musculus purpureus crassè striatus.*

Ejusdem, ibid. n. 194. *Musculus parvus subfuscus, capillaceis striis donatus.*

M. d'*Argenville*, pag. 327. pl. 25. fig. H. *Musculus caruleus in infimâ parte striatus, admodum rarus.*

Ejusdem ; petite moule d'une rareté infinie, par rapport à sa couleur parfaite de bleu céleste ; on pourroit la dire unique : il paroît dans le bas quelques raies jaunes par étages.

Klein, Tent. pag. 128. spec. 4. tab. 9. fig. 24. *Musculus acutus purpureus, crassè striatus, pinnæ similis ; Listeri.*

ACCIDENT ; terme mis en usage par les Conchyliologistes, pour exprimer les différens jeux de nature qui se rencontrent quelquefois sur les coquillages par des diverses figures, qui représentent tantôt des lettres de l'alphabet ou des especes de caracteres, & tantôt des traits réguliers & divers desseins, comme il arrive principalement aux univalves, appellées volutes échancrées ou olives, & à plusieurs bivalves du genre des cames.

ADHERENCE ou ADHÉSION ; terme de conchyliologie, qui exprime la jonction d'un corps étranger, collé naturellement sur une coquille, comme il arrive sur les huitres & sur les moules, que l'on trouve

DSI

chargées de glands de mer, de vermiculaires, & d'autres coquillages. Ces sortes d'adhésions se rencontrent aussi sur plusieurs univalves, principalement sur le corps d'un limaçon de l'Amérique du genre des sabots, appellé la conchyliologie ou plutôt la conchyliophore ou la fripiere.

AGANON; nom que les Grecs donnoient communément, suivant Rondelet, à un coquillage bivalve du genre des cœurs, que ce naturaliste nomme en latin *concha imbricata*. Les Conchyliologistes lui ont conservé la même dénomination, en l'appellant la tuilée ou la faitiere. En Arabie on lui donne le nom de *tricdanas*, ainsi que dans l'Inde. *Voyez* le mot TUILÉE.

AGARON; M. Adanson appelle ainsi une coquille univalve du genre de la porcelaine. Elle ressemble assez à l'espece que cet auteur nomme le girol; sa coquille est beaucoup moins épaisse; elle a environ quinze lignes de longueur, & une fois & demie moins de largeur. L'ouverture est aussi plus évasée; à peine deux fois plus longue que le sommet. Sa longueur est seulement triple de sa largeur.

La lévre droite est un peu plus aiguë, & beaucoup plus mince que dans celle du girol. La lévre gauche est unie & sans dents, & les quatre ou cinq plis de sa partie supérieure sont fort rapprochés, & forment un cordon assez relevé. Cette coquille varie beaucoup dans ses couleurs. Son fond est blanc ou gris, quelquefois sans mélange, & quelquefois coupé par une ou deux bandes jaunes ou de couleur agathe marbrée de brun. Son intérieur est ordinairement brun, comme les plis de la lévre gauche; & quelquefois ce brun tire sur le violet.

Bonanni, Ricr. pag. 265. cl. 3. n. 369. *Turbo brasilienſis lævi & nitida ſuperficie, acutus, binis zonis muſtelinis tranſverſim ductis ſuprà colorem cinereum cum albo mixtum.*

Liſter, Hiſt. conchyl. pag. 729. fig. 17. *Rhombus parvus, tenuis, rictu patente, ipſâ columellâ fuſcâ, clavículâ productiore acutâ.*

Kirker, Muſ. pag. 470. n. 363. *Turbo braſilienſis, lævi & nitidâ ſuperficie*, &c. *ut ſuprà*, *Bonanni*.

Petiver, Gazoph. vol. 2. cat. 578 tab. 59. fig. 8. *Cylindrus braſilienſis albus faſciatus*.

Ejuſdem, ibid. cat. 242. tab. 69. fig. 3. *Cylindrus maderaſpatanus, minor, albus, ore patulo*.

Barrelier, Icon. pag. 132. tab. 1322. fig. 17. *Strombus labro exteriore craſſo & veluti pulvinato*.

Langius, Meth. pag. 17. *Cochlea cylindroïdea, mucronata, levis*.

Klein, Tent. pag. 38. ſpec. 7. *Terebellum faſciatum zonis muſtelinis colore ſuper albo : Bonanni*.

Ejuſdem, pag. 77. ſpec. 10. *Dactylus teſſellatus ; Listeri*.

Ejuſdem, pag. 78. ſpec. 18. *Dactylus jaſpi[illegible]*.

AGATHE ou PORCELAINE D'AGATHE. *Voyez* PORCELAINE d'AGATHE.

AGATINE ; nom que l'on donne en Hollande, ſuivant Rumphius, à une coquille bivalve du genre des buccins ; c'eſt l'eſpece que les Conchyliologiſtes françois nomment la tulipe. *Voyez* TULIPE.

AJAR ; nom donné par M. Adanſon à une coquille bivalve du genre de la came. A ne conſidérer, dit l'auteur, que l'épaiſſeur, la forme renflée, & les cannelures longitudinales de l'ajar, on prendroit moins ſa coquille pour une came que pour un pétoncle : mais on eſt bientôt détrompé lorſqu'on a vu l'animal, qui ne differe point de celui de la premiere eſpece nommée la clouiſſe. Elle n'a qu'un pouce de largeur ſur une longueur un peu moindre, & qui ne ſurpaſſe gueres ſa profondeur. Elle porte ſur chaque battant vingt-cinq à vingt-ſix groſſes cannelures quarrées, quelquefois liſſes & quelquefois légerement ridées qui, au lieu de la traverſer, s'étendent de longueur.

Le ligament & les ſommets ſont aſſez ſemblables à ceux de la clouiſſe : mais la petite cavité en forme de cœur n'eſt pas ſenſiblement creuſée. La charniere n'a qu'une dent dans le battant droit ; & deux dans le gauche.

Chaque battant eſt creuſé intérieurement, autour de ſes bords, de vingt-cinq ou vingt-ſix canaux, terminés par autant de crénelures profondes qui répondent aux vingt-ſix cannelures élevées ſur ſa ſurface extérieure. Les petits canaux s'étendent juſqu'à deux, ou deux lignes & demie, au-dedans. La coquille intérieurement eſt blanche ſur les bords, & tire un peu ſur le rouge vers le milieu. Extérieurement ſon fond eſt brun, tirant ſur le rouge, & mêlé de quelques lignes blanches.

On la trouve communément dans les ſables de l'embouchure du Niger pendant le mois de Mai.

Bonanni, Ricr. pag. 11. cl. 2. n. 98. *Concha Nux marina dicta, tarentino in mari & alibi frequens, ſtriis valdè ſpiſſis & rotundatis, colore albo, fulvis & rufis maculis notato.*

Langius, Meth. pag. 60. *Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito ſtriata.*

Gualtieri, tab. 71. litt. J. *Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, parva, ſtriata, ſubalbida, fulvis lineis maculata & circumdata.*

Ejuſdem, ibid. litt. L. *Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, ſtriata ſtriis craſſioribus, candida, maculis & lineis fulvis referta & circumdata.*

Ejuſdem, tab. 83. litt. D. *Concha cordiformis inæquilatera ſtriis craſſis elatis, raris, lineis tranſverſim ſignatis diſtincta, colore rubiginoſo depicta.*

AIGRETTE ; nom que pluſieurs donnent à des coquilles bivalves du genre des moules, appellées pinnes marines, jambons & jambonneaux. *Voyez* PINNE MARINE.

Les Conchyliologiſtes donnent auſſi le nom d'aigrette à deux coquilles univalves du genre des rochers ; ſavoir, l'aigrette blanche & celle qui eſt brune. *Voyez* ces mots.

AIGRETTE BLANCHE. *Murex candidus, ponderoſus, pyriformis ; octo ſpiris ſupra depreſſis, tuberculis acutis & ſicut plicatis, coronatis conſtans ; ſtriis aſperis, tranſverſis, & undulatis ſtriatus ; quatuor*

aliis ſtriis ſpiſſioribus tuberoſis & imbricatis in corpore munitus, aperturâ longâ ; labro denticulato ; columellâ craſſâ quinque rugis inſtructâ ; canali brevi umbilicato. Coquille univalve du genre des rochers à canal court. Elle eſt épaiſſe, auſſi peſante que le marbre dont elle a par-tout la blancheur, & à ſtries circulaires, inégales & onduleuſes. La forme de ce *murex* eſt renflée & évuidée comme une poire ; la volute élevée en pyramide eſt compoſée de huit ſpires applaties en-deſſus, armées & couronnées de tubercules aigus en forme de pointes pliées : vers l'autre extrêmité, ou les deux tiers du corps de la coquille, ſe trouvent quatre groſſes ſtries relevées de pointes fortes & entr'ouvertes en maniere de tuiles. L'ouverture eſt allongée, aſſez large, avec une lévre dentelée ou comme feſtonnée. La columelle, qui eſt épaiſſe, s'épanche au-dehors, montre quatre ou cinq dents en forme de rides, & ſe termine par un canal court & ombiliqué vers ſon extrêmité. L'aigrette blanche, *murex*, peut avoir depuis trois juſqu'à quatre pouces de longueur, ſur un tiers de moins de largeur.

On trouve quelquefois ſur ce teſtacée, un joli madrepore ou polypier étoilé nommé aſtroïte, qui y eſt quelquefois ſi bien adhérent qu'on ne peut le ſéparer de la coquille. Ce *murex* ſe trouve dans les mers de l'Amérique.

AIGRETTE BRUNE. *Murex ſtriatus, canaliculatus, in primis ſpiris aculeis plicatis & recurvis armatus ; formâ brevi, rotundâ ; canali parvo, aperto, paululùm recurvo & umbilicato diſtinctus ; extùs colore caſtaneo nebulatus, intùs ſubalbido.* Coquille univalve, du genre des rochers à canal court & un peu recourbé. Elle eſt d'une forme ramaſſée & arrondie ; toute ſa ſurface extérieure eſt à ſtries circulaires, brunes ou marron, avec des cannelures alternatives moins foncées en couleur : vers le milieu du corps de la coquille, on remarque une ſtrie dominante ou plus ſaillante que les autres. La volute eſt compoſée de ſix ſpires, dont les deux ou trois premieres ſont eſpacées, ni concaves, ni convexes, & armées d'épines creuſes, ou comme pliées &

recourbées en arriere ; les trois autres ſpires, qui forment le ſommet, ou terminent la clavicule, ſont rentrantes & tuberculeuſes : l'extrêmité oppoſée n'eſt garnie que d'une ſeule rangée de pointes. L'ouverture eſt oblongue ou de la figure d'une ellipſe fort allongée, bordée d'un côté d'une lévre légerement dentelée, & de l'autre côté d'une columelle unie, baveuſe, & d'une couleur blanchâtre, ainſi que toute la ſurface intérieure de la coquille. Cette lévre & cette columelle ſe terminent par un gros canal court, médiocrement retrouſſé & ombiliqué : ce *murex* peut avoir deux pouces de longueur ſur un & demi de largeur.

Rumphius, tab. 24 n. 4. *Holl.* Getakte baſtaertſoort Van-Bedde Teyk. Le faux-coutil branchu ou épineux.

Gualtieri, tab. 31. litt. F. *Cochlea canaliculata, extrorsùm incurvata, vulgaris, ſtriata, muricata, muricibus plicatis, umbilicata, caſtaneo colore notata.*

AIGUILLE ; nom que les Conchyliologiſtes donnent à pluſieurs coquilles univalves, du genre des vis, dont la figure eſt très aiguë, & effilée ; ſavoir l'aiguille à coudre, ou la tarriere, l'aiguille dite la vis à tambour ; les eſpéces que Rumphius appelle l'aiguille dentée, l'aiguille d'acier, l'aiguille blanche à queue ou la buire, l'aiguille grenue à queue, & l'aiguille treſſée. *Voyez* ces mots.

AIGUILLE A COUDRE, ou TARRIERE. *Voyez* le mot TARRIERE.

AIGUILLE BLANCHE A QUEUE. *Strombus caudatus albus.*

Rumphius nomme ainſi une eſpece toute blanche, que l'on nomme en France la buire. *Voyez* BUIRE.

AIGUILLE D'ACIER. *Strombus tranſverſim & in longum ſtriatus ; formâ exiguâ, anguſtâ, decem vel undecim ſpiris planis & in mucrone acutiſſimo prominentibus conſtans : Strombus chalybeus Rumphii dictus.* C'eſt une petite vis d'un pouce de longueur, d'une forme étroite, effilée, compoſée de dix ou onze ſpires

comprimées, peu détachées les unes des autres, & sur lesquelles on distingue des stries longitudinales & transversales.

Rumphius, tab 30. litt I. *Strombus chalybeus. Holl.* Zeyl naalde, l'aiguille de voile.

AIGUILLE DENTÉE. *Strombus dentatus.* Rumphius nomme ainsi une vis qu'il appelle aussi la licorne. *Voyez* LICORNE de Rumphius.

AIGUILLE GRENUE A QUEUE. *Strombus striis asperis striatus, canali rostrato*; *Strombus granulatus caudatus Rumphii.* C'est une espece dont les stries longitudinales & transversales rendent sa surface raboteuse, & absorbent les spires en partie, principalement vers le sommet : l'extrêmité opposée forme un petit canal recourbée en maniere de bec comme à la vis appellée la buire.

Rumphius, tab. 30, litt. L *Strombus granulatus caudatus*; la vis grenue à queue. *Holl.* gegranuleerde tuytje of knobbelpen; le petit cornet granuleux, ou la vis noueuse, ou raboteuse.

AIGUILLE TRESSÉE. *Strombus tenuis & acutissimus, viginti quatuor spiris veluti cancellatis vel decussatis constans.* Cette espece, dont la forme est très effilée & très aiguë, est composée de vingt-quatre ou vingt-cinq spires garnies en partie ou couronnées par des stries croisées en treillis ou de maniere à imiter une espece de petite tresse : cette vis porte deux pouces de longueur sur deux lignes & demie de largeur.

Rumphius, tab. 30, litt. *H. Strombus nonus, sive granulatus. Holl.* Gegranuleerde, of gekorlde-naalde; l'aiguille grenue ou tressée.

AIGUILLETTE. *Cochlea terrestris, testâ albâ, fragili, acuta, spiris sex.* C'est une petite vis terrestre que M. Geoffroi nomme ainsi dans son traité des coquilles des environs de Paris, *pag.* 59. Cette petite coquille est longue, mince & fine comme une aiguille; ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte. Elle est blanche, fragile, délicate, & elle décrit six

tours de spirale. On la trouve sur les vieux murs entre les mousses; il est rare de la rencontrer avec l'animal qu'elle contient; presque toujours elle est blanche.

AILE; terme usité par les Conchyliologistes, pour exprimer l'extension de la lévre d'une coquille, c'est-à-dire, lorsqu'elle déborde l'ouverture, en s'étendant en longueur & en largeur beaucoup plus que la lévre des autres coquillages univalves. Quoique plusieurs anciens Naturalistes se soient servis de l'expression latine, *murex auritus*, qui signifie rocher à oreille, il ne faut cependant point confondre ce mot avec celui d'aile.

Les especes de coquilles, auxquelles on donne le nom d'aile, sont l'aile d'ange, l'aile de chauve-souris, l'aile de moulin à vent, l'aile de papillon & l'aile large.

AILE D'ANGE, ou ROCHER A LÉVRE TRÈS ÉLEVÉE. *Murex crassis striis paulùm excavatis & undosis striatus; decem spiris tuberosis (præcipuè in primâ spirâ) validis extuberantiis instructis, constans; aperturâ longissimâ, labro spisso maximè alato, vel extrorsùm valdè expanso, in alto mucrone elato, infrà dupliciter sulcato insignitus; canali satis elongato, sed valdè tortuoso; magnis maculis rufescentibus, fuscis & fulvis, in fundo ex albedine carneâ & virescente variegatus; in raris & pulcherrimis speciebus, coloribus ex roseis & achates splendidissimè purpurascens.* Coquille univalve du genre des rochers, ou *murex* ailés sans pates, & à canal moyennement allongé. Elle doit cette dénomination à la vaste étendue, & à l'élévation de sa lévre qui surpasse celle de son sommet, & qui semble imiter assez bien une aile d'ange, telle que les peintres la représentent.

Toute la surface extérieure de ce *murex* est chargée de grosses stries onduleuses, transversales & peu profondes, marbrées de grandes & petites taches roussâtres, brunes & fauves, sur un fond couleur de chair nué de verd plus ou moins, ou sur un fond blanchâtre. La volute élevée en pyramide est composée de dix spires tuberculeuses, dont la premiere, qui les sépare

du corps de la coquille, est garnie de quatre ou cinq protubérances, applaties & larges à leurs bases; l'ouverture est très allongée, montrant l'intérieur de la lévre ailée, à laquelle on remarque d'ailleurs deux légeres échancrures vers le bas, tandis qu'elle se termine dans le haut par une espece de doigt: la columelle est unie & nuée de couleur de chair, jaune & aurore avec mêlange, ainsi que toute la surface intérieure; cette columelle se prolonge en un canal assez long, tortueux, entr'ouvert, mince & un peu retroussé. Le *murex* à aile d'ange se trouve dans les mers de l'Amérique; sa longueur peut avoir jusqu'à cinq pouces sur trois de largeur, en comprenant toute l'extension de la lévre.

Rumphius, tab. 37, *n.* 5. Kemp-haantje; le petit coq de Kempen.

Gualtieri, tab. 32, lit. M. *Murex striatus, & fimbriatus, striis papillosis latis & raris; aure extrorsùm ad plausum expansâ, cum appendice in longum productâ, mucrone muricato, subalbidus, maculis purpurascentibus notatus.* Les Conchyliologistes distinguent les *murex* à aile d'ange de l'Amérique méridionale, qui ne parviennent point à un si grand volume; mais dont la forme est élégante, avec une surface extérieure luisante, nuée de couleur de rose, agathe & violet-clair avec plus ou moins de mêlange; ces mêmes especes sont quelquefois marbrées de couleur rouge de laque lilas, & sanguine.

AILE DE CHAUVE-SOURIS; nom que l'on donne à une coquille univalve, du genre des rochers, à lévre ailée garnie de pattes. Les Conchyliologistes distinguent l'aile de chauve-souris mâle d'avec l'espece femelle. Ces coquilles sont aussi connues sous les noms de hallebarde & de pattes d'oie.

AILE DE CHAUVE-SOURIS, mâle. *Murex pentadactylus, vel tessarodactylus, vel labro alato quinque vel quatuor dactylis acutis armato distinctus; novem spiris exertis & tuberosis; colore ex fulvo cinereo nebulatus.* Ce *murex* est de l'espece que l'on nomme arai-

gnée; sa coquille est de la petite forme, avec une clavicule élevée, composée de neuf spires convexes, garnies d'une rangée de tubercules : la lévre, qui s'écarte en forme d'aile, est partagée en quatre ou cinq doigts ; c'est pourquoi ce rocher est aussi appellé pentedactyle ou tessarodactyle : toute sa couleur est fauve, cendrée ou grisâtre. L'ouverture est allongée, blanchâtre en dedans ; & la columelle extérieure est chargée d'une apophyse épaisse. La longueur de cette coquille peut avoir jusqu'à près de deux pouces sur un tiers moins de largeur.

Rondelet, de Testaceis, lib. 2, p. 92, *dicitur turbo pentedactylus, quod quinque habeat appendices longas & acutas, si extremum turbinis annumeres.*

Gualtieri, tab. 53, litt. B. C. *Strombus canaliculatus, rostratus, ore labioso striatus, papillosus, auritus aure admodum crassâ, & in quinque appendices aliformes longas & acutas, si extremum turbinis annumeres, expansâ, ex albido subflavus.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 14. *litt. M. p.* 251. Ce petit rocher est revêtu de cinq étages chargés de tubercules ; il n'est singulier que par une aile très saillante, qui forme plusieurs pointes.

AILE DE CHAUVE-SOURIS, femelle. *Murex tessarodactylus minutissimis striis transversis striatus ; testâ tenui, labro expanso quatuor aculeis instructo, distinctus.* Cette espece, dont le test est mince, differe de l'aile de chauve-souris mâle, en ce que sa lévre ailée est garnie de pointes peu saillantes, que l'on peut compter jusqu'au nombre de quatre, en comprenant l'extension du canal ; toute la surface extérieure du rocher ailé à patte tessarodactyle est à stries transversales, très déliées ; sa couleur est nuée de fauve & de gris de lin ; la lévre ailée est tranchante, & représente assez bien une patte d'oie ou une aile de chauve-souris.

Rondelet, de Testaceis, lib. 2, p. 92. *alius est turbo tessarodactylus cui quatuor duntaxat sunt dactyli ; ex his turbinatis alii sunt albi, alii nigricant, alii varii sunt.*

Gualtieri, tab. 53. litt. A. *Strombus canaliculatus*

roſtratus ore labioſo, ſtriatus, papilloſus, auritus aure admodum craſſâ, & in quatuor appendices breviores expanſâ, ex candido cinereus.

AILE DE MOULIN A VENT. *Murex maximè alatus, canali brevi, pauliſper recurvo & ſulcato, exiguis ſtriis tranſverſis in clavicula, tribus validis extuberantiis, labro ſpiſſo valdè expanſo vel alato in mucrone prominente, diſtinctus; maculis fulvis & ruſis per longitudinem in fundo livido & ſubalbido depictus; alæ moletrinæ vento nomine donatus.* Coquille univalve du genre des rochers ailés à canal court & échancré; ainſi appellée à cauſe de l'extrême extenſion de ſa lévre qui s'écarte du corps de la coquille, de maniere à donner l'idée d'une aile de moulin à vent: cette lévre eſt épaiſſe ſur le bord, avec une ſaillie digitée, fort élevée & doublement échancrée à l'autre extrêmité. Ce *murex* porte ſur le dos trois protubérances inégales; mais ſa volute en pyramide eſt compoſée de ſept ſpires un peu concaves, légérement ſtriées & dépourvues de tubercules; ſa ſurface extérieure eſt barriolée en longueur de taches fauves & rouſſes, ſur un fond clair & blanchâtre. L'ouverture, qui eſt ſpacieuſe d'abord, devient enſuite étroite vers ſa profondeur, elle eſt blanchâtre. La columelle eſt unie, luiſante, fauve-clair, & ſe termine ainſi que la lévre par un canal ſemblable à celui des lambis, c'eſt-à-dire, qu'il eſt court, un peu retrouſſé & échancré à ſon extrêmité. Ce rocher, qui vient des mers des Indes, porte trois pouces de longueur ſur un peu plus de deux pouces de largeur.

AILE DE PAPILLON; nom que les Conchyliologiſtes donnent à deux coquilles fort différentes; ſçavoir, l'aile de papillon du genre des cornets, & l'eſpece du genre des cames.

AILE DE PAPILLON CAME. *Chama inæquilatera, lata, ſtriis tranſverſis planis circumſcripta, maculis ex fuſco rubeſcentibus in fundo ex croceo colore ſtaveſcente radiata, angulis innumeris purpuraſcentibus obſcurè depicta; alæ papilionis nomine donata.* Co-

quille univalve du genre des cames, à côtés inégaux, & d'une forme large. Toute sa surface extérieure est à stries transversales plattes, ornée de quatre rayons longitudinaux formés de taches rouge-brun, sur un fond nué de couleur souci pâle & jaunâtre, à travers lequel on distingue un grand nombre de chevrons pourprés d'une maniere plus ou moins sensible. La charniere de cette came est petite, placée vers le tiers de la largeur de la coquille; elle est composée de trois denticules dans l'une des valves, & de deux dans l'autre, lesquelles s'enclavent dans leurs alvéoles correspondans. Le ligament, qui est situé vers la charniere dans le côté le plus étendu, a plus d'un pouce de longueur. Cette belle came se trouve dans les mers de l'Inde : elle peut avoir trois pouces de large, sur un pouce neuf lignes de haut.

M. d'*Argenville*, *append. pl. 3. lett. D. pag. 393.* Cette came se distingue par sa grandeur & par sa couleur de pain-d'épices, interrompue par quatre rangs de taches rouge-brun & entre-coupées, qui partent du sommet à la circonférence. Toute la robe est revêtue de lignes transversales, formées par des petits bouts de lignes qui occasionnent un joli compartiment.

AILE DE PAPILLON CORNET. *Voluta conoïdes septem vel octo spiris ferè complanatis constans; decem vel duodecim zonis, vel parvis fasciis inæqualibus, flavidis, maculis fuscis & albis, in fundo carneo sicut intensè depictis, circumscripta: Ala papilionis dicta seu guinaïca.* Nom donné à une coquille univalve du genre des volutes coniques ou des cornets, à cause que toute sa surface extérieure est ornée de dix ou douze bandelettes inégales, marquetées ou formées de diverses taches, en forme de croissans, de couleur brune, mêlée de blanc sur un fond fauve & couleur de chair. La volute, qui s'éleve un peu en cône, est formée de sept ou huit spires comprimées, nuées & marquetées des mêmes couleurs que celles qui regnent sur le reste de la coquille. L'aile de papillon peut avoir depuis un pouce & demi de longueur, jusqu'à plus de deux. On

nomme cette espece en Hollande la Guinée, parce qu'elle se trouve dans les mers de cette vaste contrée de l'Afrique. On la pêche aussi dans celles des Indes orientales.

Rumphius, tab. 34. litt. G. *Voluta guinaïca*; Holl. Guineesche toot; la volute de Guinée.

M. d'*Argenville*, *pl.* 12. *leti. V. p.* 239. Le cornet est appellé l'aile de papillon. Certains yeux, & des taches faites en croissant, que l'on remarque dans les trois rangs de bandelettes qui l'entourent, ressemblent assez à celles des ailes de papillon; le fond du cornet est fauve, & il n'y a de blanc que les espaces entre les taches brunes des cercles & des fascies.

Les Conchyliologistes distinguent une variété de cette espece qu'ils nomment la fausse aile de papillon. *Voyez* Fausse aile de papillon.

AILE LARGE. *Murex maximè alatus, vel labro valdè & arcuatim extrorsùm expanso, complanato, distincto; raris & transversis spiris striatus, in fundo flavescente leviter maculatus, canali brevi & claviculâ tuberosâ.* Coquille univalve du genre des rochers à lévre ailée sans pattes, dont la lévre extrêmement large & comprimée, surpasse par son étendue, le sommet de la coquille en décrivant un demi-cercle qui se termine à l'autre extrêmité par une légere échancrure. La surface extérieure montre quelques stries transversales, rares & espacées. Sa couleur est blanchâtre ou jaunâtre avec quelques taches plus foncées en couleur. La volute de l'aile large est composée de neuf ou dix spires couronnées de petits tubercules. L'extrêmité opposée se termine par un canal court & un peu retroussé.

Aldrovandus, de Testaceis, lib. 3. p. 334 & 335. *Murex marmoreus consimilis conchylii, buccinæ ab unâ parte similis, sine ullis aculeis sineque ullâ asperitate, in medio dorso tubera habet, sed valdè obtusa & depressa, & turbo ejus pro totâ cochleæ portione exiguus quinque involucris constans: substantia tota est marmoreâ duritie, color cum intùs tum foris flavescit, & nonnullis*

in locis candidat : supinâ parte valdè latus est, & longè ultra turbinem latitudo extenditur : foramen autem mediam ferè partem occupavit, quasi ut in conchis Veneris conspicies. Le rocher est approchant du *conchylium*, & ressemble d'un côté au buccin; il n'a ni pointes ni aucunes éminences rudes; mais cette coquille porte des tubercules fort obtus, & applatis au milieu du dos. L'extrêmité, contournée comme le limaçon, est petite & ne forme que cinq révolutions. Toute cette coquille a la consistance du marbre : sa couleur, qui est jaunâtre en dedans comme en dehors, est blanche dans quelques endroits. Si on la considere posée sur le dos ou en-dessous, elle est fort large, & son étendue surpasse de beaucoup l'extrêmité contournée. L'ouverture occupe presque le milieu de la coquille comme dans les conques de Vénus, c'est-à-dire, dans les porcelaines.

Rumphius, tab. 36. litt. L. *Cochlea alata lata ;* Holl. Breed-lip, of groote lap. hoorn; la lévre large ou la coquille à grande piece.

AILÉE ou COQUILLE A LEVRE AILÉE; terme de conchyliologie qui exprime en général toutes les especes dont les lévres s'étendent en forme d'aile, comme il arrive principalement dans un grand nombre de rochers. Ces lévres sont tantôt garnies de doigts ou de pattes, comme il arrive dans les especes que l'on nomme l'araignée mâle, l'araignée femelle, la racine de bryone, le scorpion, l'aile de chauve-souris, la millepede, &c. tantôt elles en sont dépourvues comme la tourterelle, l'aile large, l'artimon entortillé, la gueule noire, l'oreille de cochon, la tête de serpent ou la grenouille, les lambis, la pomme d'acajou, l'oreille d'âne, l'aile d'ange, l'aile de moulin à vent, &c.

Rumphius, tab. 35, 36 & 37, a fait figurer trente especes de coquilles univalves que l'auteur appelle en général, *cochleæ alatæ*, les ailées, & qui sont des *murex*; savoir : *Harpago mas*, l'araignée mâle; Holl. Boots-haak, of duyvels-klaauw mannetje; le crochet de chaloupe ou la griffe du diable. *Harpago femina*,

l'araignée femelle ; Holl. Boots-haak, of Duyvels-klaauw wytje ; le crochet de bateau ou la griffe de diableſſe. *Harpago tertius & quartus* ; Holl. Strompje ; la pointe émouſſée. *Cornuta ſeu heptadactylus Plinii*, la cornue ou l'heptadactyle de Pline : Holl. Geplekte krabbe ; la crabe tachetée. *Altera cornuta*, *ſeu heptadactylus Plinii*, Holl. Geele krabbe ; la crabe jaune. *Cornuta decumena*, la cornue à dix pattes : Holl. Tientak-hoorn. *Cornuta femina*, la cornue femelle ; Holl. Geele krabbe wyfje ; la vieille crabe jaune. *Cornuta millepeda*, la cornue à mille-pieds ou la millepede ; Holl. Duyzent-been. *Cornuta nodoſa*, la cornue remplie de nœuds ; Holl. *Podagra* of ſcorpioen ; la podagre ou le ſcorpion. *Alata lata*, l'aile large ; Holl. Breed-lip of groot lap-hoorn ; la large lévre ou la coquille à grande piece. *Epidromis*, l'épidrome ; Holl. Bezaantje of duyfje ; la miſaine roulée ou le pigeonneau. *Epidromis gibboſa*, l'epidrome boſſue : Holl. Bultje, bogcheltje ; la petite boſſue. *Epidromis altera* ; Holl. Opgerolde bezaantje ; la miſaine roulée ou le hunier d'artimon couché, ou l'artimon entortillé. *Epidromis minima* ; Holl. Klegne bezaantje ; la miſaine roulée ou l'artimon entortillé de la petite eſpece. Rumphius appelle les deux coquilles ſuivantes, en hollandois, Geband lap hoorntje ; les petites coquilles à bandes de pluſieurs pieces. *Lentiginoſa*, la tachetée de lentilles ou de roux ; Holl. Sproetje, of kikvorſch ; la marquetée de lentilles ou la grenouille. *Pugil*, le gladiateur ; Holl. Schermer, wyzer, of geknobbelde lap-hoorn ; le gladiateur, le cadran ou la coquille noueuſe en partie. *Luhuana* ; Holl. Lohoenſche hoorntje : c'eſt l'eſpece que l'on nomme en France la gueule noire. *Canarium*, le canari ; Holl. Gebulte kanarie ; le canari ou le ſerin boſſu. *Canarium alterum* ; Gebande kanarie ; le canari faſcié. *Canarium tertium* ; Holl. Gebloemde kanarie ; le canari à fleurs. *Canarium latum* ; le canari large. *Vexillum araufica-num*, le pavillon d'orange ; Holl. Oranje vlag. *Alata laplaudica*

lapaudica maculata; Holl. Lapſche gepikte lap hoorn; l'ailée laponne tachetée. *Alata Indiæ occidentalis*, l'ailée de l'inde occidentale; Holl. Weſt-indiſche laphoorn. Holl. Kemp-haantje; le petit coq de Kempen.

ALENE. *Strombus craſſus, ponderoſus, maximâ ſpecie, duodecim ſpiris conſtans; maculis fuſcis & caruleis in fundo livido per ſeriem depictis circumdatus, & aliquando punctis, lineis exiguis, veluti quibuſdam litteris vel caracteribus circumſcriptus.* Coquille univalve du genre des vis unies & non ſtriées. Celle-ci, qui eſt fort épaiſſe, peſante & d'une forme renflée à proportion des autres vis, eſt de la groſſe & grande eſpece. Elle eſt compoſée de douze ſpires élevées, ni concaves, ni convexes, qui forment une double révolution de ſpirale ſur-tout vers le ſommet. Toute la ſurface extérieure de ces ſpires eſt tachetée, comme par zones, de flammes brunes, nuées de bleu ou brun pourpré, ſur un fond livide ou couleur d'os; ces taches, qui ſont plus ou moins variées, forment dans certaines eſpeces des différens traits, ou repréſentent même des eſpeces de lettres ou des caracteres plus ou moins connus. L'ouverture eſt oblongue, avec une lévre tranchante, & une columelle qui ſe terminent avec une ſimple échancrure, & une eſpece de bourrelet extérieur de vive arrête & ridé. Cette coquille, qui nous vient des mers des Indes, porte depuis trois juſqu'à ſix pouces de longueur. On nomme auſſi cette turbinée la vis à caracteres.

Rumphius, tab. 30. litt. A. *Strombus primus ſive ſubula*, la vis de la premiere eſpece ou l'aléne; Holl. Elye, of matt priem, en dikke tyger pen; l'aléne, ou l'aiguille de trait, ou la groſſe plume, ou vis tigrée.

Gualtieri, tab. 56, litt. I. *Turbo apertus, canaliculatus, rectiroſtratus, lævis, candidus, maculis ex livido rufis, aut ex caruleo pullis veluti caracteribus quibuſdam ignotis notatus, lineatus & circumdatus.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 11. *lett. A. p.* 232. Cette vis eſt très groſſe: ſa couleur blanche eſt rayée de fauve,

avec des fascies larges formées par des lignes bleues, violettes & brunes, interrompues par des cercles de même couleur.

ALIC-KRUYK; nom donné par les Bataves, dit Swammerdam, à une espece de coquillage du genre des limaçons. L'alic kruyk est un vignot ou un bigourneau, auquel M. Adanson a donné le nom de marnat.

Rumphius nomme alykruyken les limaçons à bouche ronde.

AMADIS. *Voluta conoïdes novem spiris concavis & leviter striatis composita; maculis & lineis flavis croceis, ex fusco-rubescentibus in fundo albo lucidè depictis exornata.* Coquille univalve, du genre des cornets ou volutes coniques de l'espece approchante de celles que l'on appelle amiraux. Sa clavicule, qui est élevée, est composée de neuf spires concaves & légerement striées; la surface extérieure est d'un bel émail blanc & fort luisant, ornée de taches & d'un compartiment de filets jaunes, aurore, & brun-rouge; l'extrémité conique de ce cornet, vers ce canal, est garnie de plusieurs cannelures obliques. L'amadis se trouve dans les mers des Indes orientales, principalement dans les îles de Java & de Bornéo.

M. d'*Argenville*, *Append. pl.* 1. *lett. S.* Le cornet, dit l'amadis, est une espece d'amiral, il en différe cependant par la grosseur de son volume: c'est le même compartiment & la même couleur, où l'on ne distingue aucune séparation ni fascie; c'est un nom que les Hollandois lui ont donné pour pouvoir le distinguer des autres. Sa tête est élevée & en partie de relief, marquée de taches blanches, grises & brun-rouges. Son corps est composé de points blancs & rouges, très serrés, sur un fond aurore; il paroît au milieu quelques taches noirâtres plus grandes que les autres.

AMANDE, ou CAME-FEUILLE. *Voyez* CAME-FEUILLE.

AMANDE A CILS. *Chama inæquilatera, reticulata, striis granulatis instructa; ambitu fimbriato & foliaceo*

distincta, colore castaneo. Nom donné dans le catalogue systématique de M. *Davila, p.* 345. *art.* 791, à une coquille bivalve du genre que ce Conchyologiste appelle cames à bases ovales irrégulieres. Celle-ci est de couleur maron, de la forme d'une amande, revêtue encore de sa coque, dont la surface intérieure présente un réseau granuleux, sur laquelle on remarque d'espace en espace des stries ou suites longitudinales de grains plus élevés que les autres, & d'où naissent de petites feuilles flexibles ou des especes de franges.

AMANDE RÔTIE. *Concha cordiformis carinâ angustâ, in ginglymo ex utraque parte denticulata, striis granulatis in longum ductis leviter reticulata; coloribus ex fulvo rufescentibus vel ex fusco nigrescentibus nebulata.* Nom que l'on donne en Hollande, selon M. Davila, à une coquille bivalve, du genre des cames cœurs à carène ou en arche de Noé. Cette espece a la forme d'une amande dépouillée de sa coque; sa carene, qui est étroite, & égale presque la longueur des battans, porte la charniere ou le ginglyme qui les réunit dans son milieu. Ce ginglyme est formé d'un ligament extérieur qui couvre toute la carène, & d'une rangée de denticules dans les deux valves, lesquelles s'entrejoignent parfaitement. Cette petite conque, ou came cœur en arche, montre sur ses valves un réseau granuleux très fin, de couleur brun-noirâtre ou fauve-roux, à l'exception de deux petites bandes longitudinales blanches qui s'étendent depuis les sommets jusqu'à la circonférence des battans. On trouve cette bivalve dans les mers des grandes Indes; sa largeur peut avoir seize lignes, sur neuf ou dix lignes de longueur.

AMBISI; c'est une espece de coquillage qui se trouve après la marée, au pied des arbres du côté de l'île de Loanda en Afrique, qui fait face au continent. Les Négres le nomment ambiziomatare, c'est-à-dire, poisson de rocher. Il est large comme la main, & bon à manger; on fait d'excellente chaux de ses coquilles en les brûlant: elles servent aussi à tanner les peaux de

bœufs dont les habitans font leurs semelles de souliers. Lopes leur trouve je ne sais quelle ressemblance avec l'arbre appellé manghi.

AMETHIS ou ONIX. *Voyez* ONIX.

AMIRAL ; nom que les Conchyliologistes hollandois & françois donnent à plusieurs coquilles univalves du genre des cornets ou volutes coniques, parce que l'éclat de leurs couleurs, le bel émail, la belle forme de leurs coquilles, ainsi que leur rareté même dans les Indes orientales où elles se pêchent, les rendent assez recommandables pour leur donner par excellence le titre de celui qui commande sur la mer. Les especes, que l'on distingue, se nomment le grand amiral, ou simplement l'amiral ; l'amiral à plusieurs bandes ; l'amiral d'Orange, l'amiral d'Angleterre, l'amiral masqué, l'amiral à réseau, l'amiral grenu, l'amiral de Surinam, l'amiral de Guinée, & l'extra-amiral ou l'amiral *cedo nulli*. Les autres variétés, qui approchent le plus des amiraux, sont les especes appellées vice-amiraux, & les faux amiraux. *Voyez* ces noms.

AMIRAL, autrement GRAND AMIRAL. *Voluta conoïdes octo spiris in acumine finitis constans ; maculis, lineis, punctis, aureis & ex fusco rubescentibus, guttis albis lucidè & eleganter interruptis & aspersis exornata, variegata & sicut intensè depicta ; tribus fasciis croceis & latis insignita, cujus media unâ zonâ interpuncta : Archithalassus major dicta.* La surface extérieure de ce cornet présente un compartiment admirable de taches, de marbrures & de différens traits circulaires de couleur d'or & rouge-brun, parsemés de larmes blanches & luisantes, lequel compartiment est interrompu par trois larges fascies plus ou moins jaunes, dont la premiere occupe l'extrêmité du corps de la coquille vers la volute ; la seconde, l'autre extrêmité ; & la troisieme, le milieu : celle-ci est partagée en deux, ou interrompue par une petite zone ou une bandelette ponctuée qui rassemble dans sa petite proportion les mêmes marbrures & les mêmes couleurs du

fond de la coquille : la volute eſt compoſée de huit ſpires, dont les premieres ſont un peu concaves, tachetées & marbrées d'une maniere plus large que le reſte de la ſurface : les autres ſpires, qui terminent la clavicule, ſont comprimées dans leurs plans obliques, ou quelquefois un peu convexes ; le ſommet eſt plus ſouvent d'un rouge-pâle. L'amiral ou le grand amiral peut avoir depuis un pouce & demi de longueur juſqu'à plus de deux pouces.

M d'*Argenville*, *pl.* 12. *lett. N. pag.* 239. Nous voici au grand amiral, qui ne différe du vice-amiral, ſuivant le ſentiment de pluſieurs naturaliſtes, que par une ligne ponctuée qui ſe trouve au milieu de la grande faſcie jaune ; le compartiment de la robe & de la tête de l'amiral eſt infiniment au-deſſus de celui du vice-amiral.

AMIRAL A DEUX OU PLUSIEURS BANDES. *Archithalaſſus in mediâ & majori faſciâ duabus, vel plurimis zonis interpunctis præditus.* Ce cornet ne différe de l'amiral qu'en ce que la faſcie jaune du milieu eſt ornée de deux ou trois bandelettes ponctuées, au lieu d'une. Il arrive quelquefois que ces petites zones coloriées ſe rencontrent auſſi dans les deux autres faſcies de la coquille vers les deux autres extrêmités, principalement vers le canal. Toutes ces variétés rendent encore ces amiraux plus diſtingués que les autres.

M. d'*Argenville*, *Append. pl.* 1. *lett. O. pag.* 386. Cet amiral expoſe deux cordons dans la même faſcie du milieu, & deux autres dans la faſcie d'en-bas ; c'eſt en quoi il différe du grand amiral qui ne doit avoir qu'un cordon : c'eſt toujours le même compartiment, la même tête, les mêmes couleurs.

Le même auteur, *Append. pl.* 1. *lett. pag.* 386. Cet amiral différe encore des autres, en ce que ces deux cordons ſont ſéparés dans deux faſcies écartées l'une de l'autre ; l'une ſe trouve vers le haut, l'autre vers le milieu : il y a encore un petit cordon dans la faſcie d'en-bas. La volute ou tête eſt un peu plus longue dans cette derniere eſpece que dans la précédente.

AMIRAL A RESEAU. *Archithalaſſus lineis cancellatis in faſciâ ſuperiore reticulatus.* Celui-ci, qui eſt une variété du grand amiral, n'en differe que par une zone aſſez large qui ſuit ou environne la faſcie jaune du côté de la volute, laquelle ſe diſtingue par un petit compartiment formé de lignes très fines de couleur rouge-brun, croiſées en deux ſens, ou en maniere de treillis ou de réſeau. Cet amiral, dont la volute eſt régulierement tachetée de blanc ſur un fond jaune marbré de brun-rouge, montre vers l'extrêmité oppoſée une ſeconde ligne ponctuée; mais moins articulée que celle du milieu. Cet amiral porte ſeize lignes de longueur, & plus.

AMIRAL D'ANGLETERRE. *Voluta conoïdes novem ſpiris convexis compoſita, ſtriis rotundis & pauliſper aſperis circumdata; coloribus roſeis, aureis & albidis variegata; unâ faſciâ coloribus rubris & ex fuſco rubeſcentibus flammatâ inſignis: Archithalaſſi Angliæ nomine donata.* Toute la ſurface extérieure de cet amiral eſt à ſtries circulaires arrondies & un peu raboteuſes; nuée & marbrée de couleur de roſe & aurore mêlée de blanc, interrompue vers le milieu de la coquille par une zone irréguliere marquetée & flammée de rouge & de brun-rouge. La volute, qui eſt élégante, eſt compoſée de neuf ſpires convexes tachetées & bariolées à peu près comme la coquille; l'ouverture de ce cornet eſt étroite & montre une ſurface intérieure, nuée de couleur de roſe. Cet amiral, qui ſe trouve dans les Indes occidentales, peut avoir juſqu'à deux pouces de longueur.

AMIRAL DE GUINÉE. *Archithalaſſus Guineæ.* C'eſt une eſpece que M. d'Argenville a fait repréſenter dans l'appendice de ſa Conchyliologie, *pl.* 1. *lett. Q. pag.* 386. C'eſt un cornet, dit l'auteur, appellé en France & en Angleterre l'amiral de Guinée. Il n'a, à proprement parler, que trois faſcies ſur ſa robe, dont le fond eſt couleur de noiſette ou de paille; celle de la bande du milieu eſt agathe avec des zigzags aurores: la tête a ſept étages relevés & bariolés de taches agathes & brunes; le ſommet eſt de même.

AMIRAL DE SURINAM. *Archithalaſſus Surinami.* Celui ci eſt auſſi repréſenté dans la Conchyliologie de M. d'*Argenville*, *pl.* 1. *lett. R.* On voit, dit cet auteur, ſur le cornet appellé l'amiral de Surinam, trois bandes bariolées de taches blanches irrégulieres : le fond eſt marron-clair ; & dans la faſcie vers le bas, il regne un cordon de points blancs & bruns, lequel dénote un amiral : la tête en pyramide eſt ſemée de ſerpentaux blancs & de relief ſur un fond maron ; vers le ſommet eſt un rang de tubercules, & la pointe eſt couleur de chair.

AMIRAL D'ORANGE. *Voluta conoïdes minutiſſimis ſtriis tranſverſim ſtriata, octodecim lineis vel exiguis zonis ex fuſco colore rubeſcente interpunctis, & tribus faſciis latis, aureis circumſcripta & elegantiſſimè depicta : novem ſpiris claviculata. Archithalaſſus arauſicanus appellata.* Ce cornet, qui eſt très diſtingué parmi les autres amiraux, préſente ſur le corps de ſa coquille, non-ſeulement deux ou trois larges faſcies de couleur orangée, mais encore dix-ſept ou dix-huit bandelettes tachetées de rouge-brun. On remarque ſur toute la ſurface extérieure de cet amiral des ſtries fines, circulaires, plus ou moins prononcées & quelquefois peu ſenſibles dans certaines eſpeces : la volute eſt compoſée de neuf ſpires élevées, ornées de pluſieurs cercles tachetés de couleur rembrunie.

Rumphius, tab. 34. litt. A. *Archithalaſſus arauſicanus. Holl.* Oranjen Admiraal.

M. d'*Argenville*, *Append. pl.* 1. *lett. I. pag.* 385. L'amiral d'Orange eſt nommé ainſi, parce qu'il ſe trouve dans ſon pourtour pluſieurs parties jaunes ſur un fond bleu mêlé de couleur de roſe, avec dix-ſept à dix-huit petits cercles qui ont des marques brunes, jaunes & blanches : la tête en pyramide eſt de même couleur avec ſix cercles faiſant réſeau, & tachetés de noir, accompagnés d'une double ligne jaunâtre, avec un bouton au ſommet de couleur jaune.

AMIRAL MASQUÉ ou VICE-AMIRAL MASQUÉ. *Voyez* Vice-Amiral masqué.

AMIRAL PAR EXCELLENCE, ou EXTRA-AMIRAL. *Archithalaſſus cedo nulli, vel Archithalaſſus nec plus ultra.* Cet amiral, qui ne paroît être connu qu'en Hollande, ſuivant M. d'Argenville, eſt figuré dans l'appendice de la Conchyliologie de cet auteur, *pl.* 1. *lett. H. pag.* 385. C'eſt un grand cornet, dont la robe jaunatre eſt ſéparée par quatre bandes ou faſcies, dont celle d'en-bas & celle du milieu ſont comparties de différentes marbrures blanches & irrégulieres : les deux autres ſont remplies, l'une de quatre cordelettes à points blancs, & celle d'en-bas n'en a que trois toutes réunies. La clavicule ou pyramide commence par une faſcie compartie à figures blanches irrégulieres, pareilles à la faſcie du milieu : au-deſſus, ce ſont huit cordons arrondis & bariolés de taches blanches, ſe terminant à un bouton de même couleur. On ne peut voir une coquille d'un plus bel aſpect & d'une forme plus élégante.

AMMONIES. *Tubuli concamerati in volutâ complanatâ intorti, Ammoniæ vel Ammonis cornua appellati.* Ce ſont de petits coquillages univalves du genre des tuyaux contournés & à cloiſons ou chambrés, & qui reſſemblent à cet égard à des eſpeces de petits nautiles. Leur forme roulée en ſpirale plate les a fait appeller en Hollande cornets de poſtillon, & par pluſieurs naturaliſtes cornes d'Ammon ou Ammonies, parce que ces ſortes de coquilles donnent l'idée de la corne que l'on a attribuée à Jupiter-Ammon. *Voyez* CORNE D'AMMON.

AMPHIBIE ou AMBRÉE. *Cochlea, teſtâ membranaceâ, ſubflavâ, oblongâ, mucrone obtuſo, anfractibus tribus.* C'eſt un petit coquillage d'eau douce de neuf lignes de longueur ſur quatre & demie de largeur, mentionné dans le traité de M. Geoffroi, *pag.* 61. Les dimenſions, que nous donnons, dit l'auteur, ſont priſes ſur un des plus grands ; il y en a de beaucoup plus petits. Sa coquille eſt mince, délicate, tranſparente, d'une couleur très jaune & ambrée, quand on en a tiré l'animal qui

eſt noirâtre : on y apperçoit de petites ſtries obliques, parallèles les unes aux autres : elle forme ſeulement trois trous de ſpirale, dont le premier eſt très ample, le ſecond moyen, & celui d'en haut fort petit ; ce qui fait que la pointe de cette coquille eſt obtuſe, & que ſon ouverture eſt large. Cette coquille eſt amphibie ; on la trouve dans les étangs & les ruiſſeaux ; mais fort ſouvent elle en ſort, & grimpe ſur les plantes voiſines de l'eau, elle eſt très commune.

Linnæus, Syſt. nat. pag. 776. *Helix, teſtâ imperforatâ, flavâ, apertura ovatâ ; vulgò putris.*

Swammerdam, Bibl. Nat. t. 1. p. 155. tab. 8. fig. 4. *Cochlea, figurâ ovalis.*

Lister, Angl. 140. tab. 2. fig. 24. *Buccinum ſubflavum, pellucidum, trium ſpirarum.*

Idem, Hiſt. conchyl. tab. 123. fig. 23. *Buccinum ſubflavum, pellucidum, trium orbium.*

Bonanni, Ricr. pag. 119. fig. 54.

Petiver, Muſ. n. 808. *Buccinum fluviatile noſtras, teſtâ pratenui, fragili.*

M. d'*Argenville*, tab. 27. n. 6. fig. ultim.

ANADARA ; nom malabare donné par M. Adanſon à une coquille bivalve, du genre qu'il appelle pétoncle. Celle-ci differe de l'eſpece nommée le robet, en ce qu'elle a près de deux pouces de largeur & moitié moins de longueur ; ſes extrêmités ſont quelquefois arrondies, quelquefois coupées ou tronquées obliquement avec une petite crénelure. Elle a environ trente-cinq cannelures longitudinales, qui paroiſſent quelquefois diviſées en deux par la moitié & traverſées par un grand nombre de petits filets extrêmement fins : ces cannelures ſont tantôt rondes, tantôt applaties.

Les battans ſont ornés intérieurement ſur les bords d'un pareil nombre de ſillons & de cannelures, au-delà deſquelles on voit les veſtiges d'un grand nombre de ſillons très fins qui s'étendent juſqu'au ſommet.

La charniere eſt compoſée de cinquante-ſix à ſoixante dents dans chaque battant. Le périoſte, qui recouvre

cette coquille eſt brun, aſſez épais, & très velu. La blancheur eſt ſa couleur, tant au-dehors qu'au-dedans.

On voit cette coquille aſſez rarement dans les ſables de l'embouchure du Niger.

Columna, Purp. pag. 20 & 21. cap. 11. *Concha πολυλεπίδογγλυμος.*

Bonanni, Ricr. pag. 108. cl. 2. n. 73. *Concha frequentiſſimè viſa in littore Centum cellarum, & aliis adjacentibus Etruriæ: parte convexâ ſtriis excavata: ex albo ſulphureo in uno latere, & ex eodem aliquantulùm nigricans; ubi teſtæ conjunguntur denticulis frequentibus in lineâ rectâ diſpoſitis ornata.*

Ejuſdem, pag. 108. claſſ. 2. n. 74. *Concha indica non diſſimilis à ſuperiori, niſi ſolo labro in alterâ parte magis extenſo, ut plurimum alba, interdùm ex albo nigreſcens.*

Liſter, Hiſt. conchyl. tab. 236. fig. 70. *Pectunculus albus, craſſus, profundè ſulcatus, edulis concha jamaïcenſis.*

Rumphius, Muſ. tab. 44. fig. J. *Pecten virgineus, Malaïcenſibus Bia Anadara.*

Langius, Meth. pag. 71. *Concha rhomboïdalis ſtriata, parùm vel mediocriter tantùm elongata, inſigniter ventricoſa, in extimâ internâ orâ notabiliter crenata, umbone cardinis tantùm deducto.*

Sloane, Jamaï. vol. 2. tab. 241. fig. 14. 15 & 16. *Pectunculus major polyginglymus hirſutus.*

Gualtieri, tab. 87. litt. B. *Concha rhomboïdalis ſtriata ſtriis craſſis rotundis, candida.*

Ejuſdem, ibid. litt. C. *Concha rhomboïdalis ſtriis latis notata, candida, & veluti cuticulâ quâdam rufâ veſtita.*

Klein, Tent. pag. 141. n. 5. *Anomalocardia effuſa, qua concha πολυλεπίδογγλυμος alia ferè ſemicircularis, alba craſſa, profundè ſulcata, edulis, margine irregulariter undoſo; Rumphii.*

ANATIFERES ou CONQUES ANATIFERES. *Voyez* Conques Anatiferes.

ANCYLE, *Ancylus*; nom que M. Geoffroy donne

à un coquillage d'eau douce du genre des lepas. Il a un caractere fort approchant de celui du planorbe. Il n'a pareillement que deux tentacules, & ſes yeux ſont placés à leur baſe du côté intérieur. Mais ce qui diſtingue ce genre de celui des planorbes & de tous les autres, c'eſt la forme de ſa coquille. Cette coquille faite comme un petit entonnoir plat & allongé, ou comme une petite nacelle, n'a aucunes ſpirales; elle eſt concave d'un côté, convexe en-deſſus, & c'eſt ſous cette concavité qu'eſt renfermé l'animal, défendu par ſa coquille, qu'il tient ordinairement appliquée contre les tiges des joncs. La pointe, qui forme le ſommet de la coquille en-deſſus, eſt un peu recourbée de côté; & elle n'occupe pas préciſément le milieu de la coquille. On trouve dans la mer beaucoup de coquilles de cette forme connues ſous le nom de patelles, ou ſous celui de lepas. Mais comme leurs animaux diffèrent un peu du nôtre par quelques caracteres; on a donné à celui-ci un nom différent qui eſt *ancylus*, du mot grec ἀγκύλος, qui ſignifie convexe, à cauſe de la forme de ſa coquille M. Geoffroy n'en a connu qu'une ſeule eſpece de ce genre.

La coquille de l'ancyle n'a qu'une ligne & demie de largeur. Elle eſt mince, tranſparente & très fragile. Sa pointe en-deſſus eſt aiguë & un peu recourbée. Ce petit animal ſe trouve dans les rivieres, attaché aux tiges de jonc; & c'eſt ainſi que M. d'Argenville, *à la planche* 27, de la premiere partie de ſa Conchyliologie, l'a fait repréſenter, *fig.* 1.

Linnæus, Faun. ſuec. 1293. *Patella, teſtâ membraneâ ovali, mucrone reflexo.*

Linnæus, Syſt. nat. p. 783, n. 672. *Patella, teſtâ integerrimâ, ovali, membraneâ, vertice mucronato reflexo; vulgò lacuſtris.*

Lister. Angl. pag. 151. tab. 2. fig. 32. *Patella fluviatilis fuſca, vertice mucronato inflexo.*

Gualtieri, tab. 4. fig. AA. *Patella fluviatilis minor candida, vertice mucronato, incurvo ore ovali.*

ANE RAYÉE ou ZEBRE. *Buccinum rotundum,*

ventricosum, octo spiris convexis & exertis; apice obtuso; aperturâ magnâ integrâ vel simplici, insignitum; maculis vel potiùs vittis fuscis vel ex fusco colore rubescentibus & albidis, undulatis, alternatim per longitudinem, regulariter exornatum; asini radiati vel zebræ nomine præditum. Nom donné à une coquille univalve, du genre des buccins, à cause que les bandelettes longitudinales & onduleuses, alternatives, blanches, brunes ou rouge-brun, dont toute la surface extérieure de cette coquille est ornée, donne l'idée d'un âne sauvage du cap de Bonne-Espérance, appellé le zébre. Ce buccin est en général d'une forme renflée & arrondie, composé de huit spires élevées & convexes, principalement dans les premieres, tandis que les dernieres, qui terminent la clavicule, forment un sommet obtus à la maniere des limaçons. L'ouverture est spacieuse, simple & entiere; c'est-à-dire, sans canal & sans échancrure, ou non interrompue. La surface intérieure est très-unie, & d'une blancheur azurée. Ce buccin ne doit l'évidence de ses couleurs qu'à la suppression d'un drap marin, assez léger de couleur feuille morte. On le trouve dans les mers de l'Amérique méridionale, ainsi que dans l'Inde sur la côte de Coromandel. Il peut avoir jusqu'à cinq pouces & plus de longueur sur environ moitié moins de largeur.

M. d'*Argenville*, *Append. pl. 2. lett. L.* Ce buccin est de la grande taille approchant de celui qu'on nomme le buccin de l'île de Caïenne. Le fond en est blanc; & sa robe est en partie couverte de zigzags assez larges, de couleur brun-rouge: sa clavicule a six étages bariolés dans le goût de la robe, & séparés par de petits cercles blancs, avec un sommet jaune. Le dedans est à l'ordinaire blanc & très poli, avec une bouche très évasée. Plusieurs appellent ce buccin l'âne rayé.

ANOMIE ou TÉRÉBRATULE. *Concha bivalvis in apice rostrato valvæ inferioris perterebrata, lævis vel in longum striata, albida pellucida, fragilis, aliquando aurita; ginglymo & apophysi singulari intùs distincta;*

Anomia vel Terebratula dicta. Coquille bivalve qui compose un genre par la variété de ses especes, quoique plusieurs l'admettent dans le genre des huitres ou des moules. On appelle en général ces bivalves anomies à cause de l'inégalité de leurs battans ou térébratules, parce que le sommet de la valve inférieure qui est plus ou moins recourbé sur celui de la valve supérieure, est percé d'un petit trou comme si on l'avoit perforé. La coquille des anomies est ordinairement mince, fragile, presque transparente, souvent unie & quelquefois striée en longueur. Il y en a même qui sont pourvues de deux petits oreillons latéraux. Quelques Conchyliologistes les nomment coqs & poules ou poulettes. Les especes que l'on distingue sont, l'anomie à bec de perroquet, les anomies de Mahon, l'anomie magellanique, l'anomie striée de la petite espece, & l'anomie scarabée.

ANOMIE A BEC DE PERROQUET. *Anomia apice maximè recurvo & rostrato; striis minutissimis per longitudinem striata; ex colore viridi-nigrescente nebulata.* Cette espece est ainsi appellée à cause que le sommet de la valve inférieure se prolonge & se recourbe considérablement sur celui de la valve supérieure en maniere de bec de perroquet. La surface extérieure de cette bivalve est à stries longitudinales très déliées, & nuée de couleur verd-noirâtre : la charniere est composée dans la valve inférieure de deux petits crochets compris dans des replis correspondans de la valve supérieure, & vers le haut de laquelle paroissent deux petites apophyses internes. Cette anomie se trouve dans les mers des Indes.

M. d'*Argenville*, *pl.* 23. *lett. O*, *p.* 299. C'est la coquille nommée *anomia*, ou le coq & la poule : sa couleur est toute brune. Cet auteur a rangé cette bivalve avec les moules.

M. *Davila*, *Cat. pl.* 20. *lett. A*, *p.* 311. *art.* 692. Une anomie des Indes verd-noirâtre, à stries longitudinales très fines, à avance de la valve inférieure sur

la supérieure, en bec de perroquet, ce qui lui en a fait donner le nom; à trou triangulaire formant le dessous de ce bec; à charniere composée dans la valve inférieure de deux petits crochets qu'embrassent des sinus correspondans de la valve supérieure, & à deux appendices intérieures fixées vers le haut de celle-ci.

ANOMIE DE MAHON UNIE. *Anomia minorica, lævis, convexa in ambitu depressa, ex albedine satis pellucidâ & aliquando virescente.* Celle-ci est lisse, d'une blancheur assez transparente, & tirant quelquefois sur le verd d'eau. Sa forme est très bombée dans certaines especes, principalement du côté de la valve inférieure, & qui est par conséquent très concave en-dedans Le prolongement de son sommet, sur celui de la valve supérieure, forme un bec percé à jour d'un trou rond. La circonférence des battans se termine d'une maniere applatie en deux ou trois repriſes. La charniere est composée à peu près comme celle de l'anomie à bec de perroquet, c'est-à-dire, par deux appendices logées dans des rainures correspondantes, & d'une apophyse saillante en forme de languette située vers le haut du sommet interne de la valve supérieure. L'anomie unie de Mahon, porte au plus seize lignes de longueur sur un pouce de largeur.

M. d'*Argenville*, *Append. pl.* 3. *lett. E. p.* 393. C'est une bivalve nommée le coq & la poule, & en latin, *concha rarior anomia vertice roſtrato.* Elle est fort différente de celle que plusieurs appellent le bec de perroquet; celle-ci est grisâtre tirant sur le verd, & ondée de quelques plis imperceptibles. Une des valves est toujours interposée sur l'autre avec un petit bouton saillant, & percé sur la valve inférieure. Il est à observer qu'il part de sa charniere en-dedans, une petite langue blanche un peu tortillée.

M. *Davila*, *Cat. pl.* 20. *lett. C. art.* 684. *p.* 311. L'anomie lisse de Mahon est blanche, tirant sur le verd d'eau, papyracée, à avance de la valve inférieure sur la supérieure moins saillante que celle de l'anomie à bec de perroquet, à trou rond formant le dessus de

cette avance, à large applatiſſement longitudinal dans le milieu de la même valve, mais peu prononcé ſur-tout vers le bas, à charniere & à appendice comme dans l'eſpece à bec de perroquet.

ANOMIE MAGELLANIQUE STRIÉE. *Anomia magellanica in longum ſtriata, apice valvæ inferioris valdè perforato, & pauliſper roſtrato, & unâ coſtâ latâ ejuſdem valvæ in medio prominente inſignis & diſtincta; teſtâ papyraceâ, colore ſubalbido & cinereo.* Cette eſpece eſt garnie de ſtries longitudinales bien articulées. La valve inférieure, qui déborde la ſupérieure vers la charniere, prolonge ſon ſommet en faiſant peu le bec, mais elle eſt percée à cette extrêmité d'un grand trou rond dans lequel réſide le ligament. Cette valve inférieure eſt remarquable par une large côte longitudinale qui s'éleve dans ſon milieu en maniere de carène, tandis que cette forme ſe trouve en creux dans le milieu de la valve ſupérieure. Cette anomie ſe trouve dans les îles de Magellan. Sa coquille eſt très mince, griſâtre ou blanchâtre.

M. *Davila*, *pl.* 20. *lett. A*, *p.* 312. *art.* 696. Une grande anomie toute blanche que l'on trouve ſur les parages voiſins du détroit de Magellan, à ſtries longitudinales, percée au ſommet d'un trou rond, & fort grand; à large élévation longitudinale en forme de carène dans le milieu de la valve inférieure, à charniere peu différente de celle de l'eſpece liſſe de Mahon, mais montrant deux appendices latérales longues & étroites, partant du ſommet de la valve ſupérieure, s'étendant vers le milieu de la même valve, où elles ſont aſſujetties de nouveau par deux petits ligamens pour ſe recourber enſuite vers la tête d'une façon ſinguliere. Elle porte un pouce dix lignes de longueur ſur un pouce & demi de largeur.

ANOMIE SCARABÉE ou ANOMIE AILÉE DE MAHON. *Anomia Mahonis alata vel ſcarabæi-formis, vel aurita, minutiſſimis ſtriis tranſverſim ſtriata; valvâ inferiore convexâ, ſuperiore planâ; extremitate*

acutâ & perforatâ; teſtâ pellucidâ ex colore livido flaveſcente inſignis. C'eſt une eſpece tranſparente, d'un jaune blond, à ſtries circulaires preſqu'imperceptibles, à valve inférieure fort concave, & ſupérieure plate, débordant la valve inférieure dans un grand triangle curvilique en forme de lampe du côté de la tête, à petite queue forée, & garnie de deux eſpeces de petites ailes latérales. Cette anomie n'a que le diametre d'un gros pois.

M. *Davila, Cat. ſyſt. p.* 312. *art.* 699. *p.* l. 20. *lett. D.*

ANOMIE SANS STRIES ET A TUYAUX LATÉRAUX. *Anomia lævis, tubulis ex utroque latere inſtructa.* Cette eſpece, qui eſt beaucoup plus petite que l'anomie ſcarabée ſtriée, eſt unie ou dépourvue de ſtries, & en differe auſſi en ce que la valve inférieure en eſt moins concave, & qu'au lieu de deux ailes, on y voit deux tuyaux latéraux à peu près égaux, & ſemblable à celui du milieu qui forme la queue.

M. *Davila, Cat. ſyſt. p.* 313. *pl.* 20. *lett. E e.*

ANOMIE STRIÉE DE LA MÉDITERRANÉE. *Anomia ſubalbida per longitudinem ſtriata, oblonga, in apice pauliſper recurvo perterebrata, ex mari mediterraneo.* Cette anomie ou térébratule eſt blanchâtre d'une forme allongée, ovale & peu convexe, chargée de ſtries longitudinales fixes & régulieres. Le ſommet de la valve inférieure eſt percé d'un trou rond, d'une forme peu recourbée en bec. La charniere eſt compoſée de deux denticules de la valve inférieure logées dans les ſinuoſités correſpondantes de la valve ſupérieure, & montre dans cette derniere une appendice aſſez large & très ſaillante, échancrée à ſon extrêmité ou vers le milieu, de maniere à occaſionner deux crochets aigus de chaque côté. Cette eſpece d'anomie, qui ſe trouve dans la mer méditerranée, porte ordinairement neuf lignes de longueur ſur ſix & demie de largeur.

Gualtieri, tab. 96. litt. B. *Terebratula oblonga, nonnihil aurita, ſtriata, fragilis, pellucida, duabus lineis ſuperimpoſitis veluti laminis compacta & circumdata: margine*

margine interno minutissimè dentato, ex fusco albicans.

ANOMIE STRIÉE DE LA MÉDITERRANÉE A PETITS OREILLONS. *Anomia striis cancellatis striata, apice perforato & ex utroque latere paulùm aurito; formâ latâ & depressâ; ex mari mediterraneo.* Cette térébratule, qui a plus de largeur que de longueur, differe des autres especes par sa forme applatie. Toute sa surface extérieure est blanchâtre, à stries longitudinales & transversales très déliées. Vers le sommet on apperçoit deux petits oreillons latéraux. La charniere ne differe de la précédente, ou de l'anomie striée de la Méditerranée ovale ou allongée, que par une languette creusée en forme de gouttiere, qui tient au sommet & au milieu de la valve supérieure.

Gualtieri, tab. 96. litt. A. *Terebratula minutissimè striata, depressa, subalbida, intùs scobinata.*

M. *Davila*, pl. 20. lett. G. pag. 313. art. 699.

ANTALE. *Antalium, vel tubulus marinus lævis, aliquando transversim rugosus, in apicem desinens, modicè arcuatim incurvatus, ex utràque extremitate apertus; candidus, & in summitate amplius vel minùs roseus, vel flavus; dens canis vel elephantis dictus.* Coquille univalve qui forme un genre avec la dentale parmi les tuyaux de mer. L'antale, qui est solitaire, différe de la dentale en ce qu'il est ordinairement uni, ou légerement ridé en travers, & qu'il est moins gros, moins long, & dépourvu de cannelures longitudinales. Sa figure représente un cône prolongé, courbé légerement en maniere de dent de chien ou d'éléphant, avec une extrémité large, percée d'un trou rond qui regne dans toute la longueur du tuyau, se terminant par gradation en une pointe peu aiguë, & ouvert d'une maniere plus ou moins sensible. Les antales sont blancs & couleur de rose ou jaunâtres vers l'extrémité pointue. Ils ne passent guere un pouce & demi de longueur, sur trois lignes de diamétre du côté du gros bout. Comme ces sortes de tuyaux ont un grand rapport avec les dentales, *voyez* le mot Dentale.

Rumphius, tab. 41. n. 5. *Holl.* Hoorn-slang; le serpent coquille.

Gualtieri, tab. 10. litt. E. *Tubulus marinus regulariter intortus, arcuatim incurvatus, & versus unam extremitatem acuminatus, dentalis dictus; lævis, candidus.*

Ejusdem, ibid. litt. F. *Tubulus marinus regulariter intortus, dentalis, nonnullis striis circularibus leviter distinctus; colore roseo splendens.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 3. *lett. K K. pag.* 196 Ce sont des petits tuyaux faits en croissant, & tout unis. Les uns sont blancs, les autres rougeâtres, bien moins épais que les dentales.

Le même auteur, dans l'appendice qui traite de la zoomorphose, dit qu'on ne trouve l'antale que rarement dans la plûpart des ports de mer; qu'il est présumé avoir la même construction, & les mêmes habitudes que le dentale. L'antale est d'ailleurs moins gros; & c'est la seule différence qu'on peut y trouver.

ANTI-BARILLET. *Cochlea, testâ subcylindraceâ, obtusa, labro albo reflexo, ore quadridentato; spiris octo sinistrorsis.* Nom donné à un petit coquillage terrestre du genre des limaçons, qui est une variété de l'espece appellée le barillet. M. Geoffroy, qui en fait mention dans son petit traité, *pag.* 66, dit que cette coquille porte trois lignes & demie de longueur, sur une ligne trois quarts de largeur. Elle est de couleur jaunâtre, & son test est assez dur & lisse. Elle est presque cylindrique, & le haut se termine en pointe très mousse, & à peu près comme le grand barillet auquel il ressemble beaucoup. Cette coquille décrit huit tours de spirale. Sa bouche ovale est peu étranglée, a un rebord blanc assez épais, & de plus dans son ouverture quatre replis ou dents blanches, dont une en haut, deux à droite près l'une de l'autre, & une plus grosse à gauche, en regardant l'ouverture de face & la pointe en haut. On trouve cette coquille au pied des murs & des vieux arbres, dans la mousse & sur les pierres. Comme elle ressemble au barillet, & que ses volutes sont tournées

dans un sens contraire, ou de droit à gauche, nous l'avons appellé l'anti-barillet.

ANTI-NOMPAREILLE. *Cochlea, testâ cinereâ, acutâ, striatâ, aperturâ quinquedentatâ, labro reflexo, spiris novem.* Coquille univalve terrestre du genre des buccins, que M. Geoffroy nomme ainsi, *pag.* 55. Elle est de couleur cendrée, & de forme allongée, aiguë par le bout. Elle a des stries fines longitudinales. Le bas de la coquille se resserre un peu : elle décrit neuf tours de spirale. Sa bouche ovale a cinq replis ou dents, trois en haut & deux en bas.

On trouve cette coquille au pied des murs, & dans les bois parmi la mousse. On la nomme l'anti-nompareille, parce qu'elle ressemble tout-à-fait à la nompareille, n'en différant qu'en ce que ses volutes sont tournées, suivant le sens ordinaire aux autres coquilles, c'est-à-dire de gauche à droite : au lieu que celles de la nompareille vont dans un sens opposé ou de droit à gauche. Sa longueur a cinq lignes sur une ligne un quart de largeur.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 28. *n.* 17. *pag.* 340. C'est un coquillage terrestre de couleur de chataigne, à six spirales, avec une ouverture tout-à-fait ovale, & du double d'étendue des autres de cette espece. Ce buccin terrestre habite les rochers, & se nomme l'anti-nompareille.

APAN. Coquillage bivalve qui forme la cinquieme espece du genre que M. Adanson appelle le jambonneau, en latin *perna* ; celle-ci est la plus grande que l'auteur ait observée au Sénégal. L'animal ne differe de celui du lulat, qu'en ce que son manteau a environ trente crénelures fort larges au lieu de filets.

Sa coquille a sept pouces de longueur, & deux tiers moins de largeur ; elle est si applatie que sa largeur surpasse plus d'une fois son épaisseur. Sa forme imite assez celle d'un jambon, ayant le dos presque droit, l'extrémité supérieure fort large & arrondie, & le ventre un peu concave vers le sommet, qui diminue insensible-

ment en pointe, pour former une espece de manche. Sa substance est fort mince, aussi fragile que du verre, & assez semblable à celle de la corne, dont elle emprunte la couleur & la transparence. Intérieurement elle est polie & luisante, mais au-dehors sa surface est hérissée vers l'extrémité d'un grand nombre de pointes pliées en cornets ou en tuyaux cylindriques fort minces, de même nature que la coquille, longs de quatre à cinq lignes, & relevés en angle de quarante-cinq degrés. Ces pointes en tuyaux doivent leur origine aux crénelures du manteau de l'animal; & quoiqu'elles paroissent sans ordre, on distingue cependant sur le reste de la coquille les vestiges des premieres qui ont été usées & brisées: on voit qu'elles étoient disposées sur quinze ou vingt rangs paralleles à la longueur de la coquille.

Le ligament, qui attache les deux battans, s'étend depuis le sommet, jusqu'au trois quarts de leur longueur vers l'extrémité supérieure. On ne distingue aucune dent à la charniere. Les Négres font la pêche de ce coquillage autour des caps Bernard & Dakar, où il se trouve en grande quantité à trois brasses de profondeur. Sa chair est bonne, sur-tout lorsqu'elle est cuite & apprêtée. Elle est fort goûtée des Européens & des naturels du pays.

APORRHAIS. C'est le nom que Rondelet donne, d'après Aristote & Gaza, à une coquille univalve du genre des rochers ailés à pattes, appellés araignées: l'aporrhais ne paroît point différer de l'heptadactyle de Pline; il est considéré par Rondelet comme un *murex*, suivant le sentiment de Gaza, à cause de ses longues pointes aiguës: il s'attache aux rochers à la maniere des natices & des lepas. *Voyez* ARAIGNÉE HEPTADACTYLE.

ARAIGNÉE. *Murex canali recurvo in digito occurrente, crassis fasciis convexis & striis transversis in corpore circumdatus, labro maximè expanso vel alato, pluribus digitis vel obtusis & in canali apertis, vel so-*

lidè ſpiſſis ampliùs vel minùs in mucrone elongatis & ſicut corvi-roſtratis, ſemper incurvatis, armato, diſtinctus; magnâ aperturâ, volutâ pyramidatâ: extùs coloribus caſtaneis, flavis, fulvis ex fuſco rubeſcentibus variegatus, intùs carneis, aureis, roſeis & purpuraſcentibus depictus. Coquille univalve du genre des rochers, ou *murex* ailés à pattes & à canal recourbé, que l'on compte le plus ſouvent avec ces ſaillies appellées auſſi doigts; elle eſt ainſi nommée à cauſe de ſa reſſemblance avec une eſpece de cancre que l'on appelle araignée de mer. Les Conchyliologiſtes diſtinguent, dans le nombre des eſpeces, les mâles d'avec les femelles, quant à la coquille. Le caractere ſpécifique des araignées *murex* eſt d'avoir une lévre très étendue en forme d'aile, armée de groſſes pointes en forme de doigts ou de pattes, tantôt obtuſes & ouvertes en canal, tantôt maſſives, finiſſant en pointes & en bec de corbeau: ces pattes forment le plus ſouvent le crochet, ſe prolongent & s'écartent plus ou moins de chaque côté de la coquille. La premiere s'éleve toujours au deſſus du ſommet, tandis que celle de l'extrêmité oppoſée forme le canal de la coquille, comme on vient de le dire; les autres ſont plus ou moins longues & recourbées, mais en obſervant des diſtances aſſez égales. Ces pattes ſont plus allongées dans les mâles, plus ou moins maſſives & toujours aiguës; au lieu qu'elles ſont plus larges, plus courtes, obtuſes, & creuſes dans les femelles. Les *murex* araignées ont ſouvent leurs coquilles épaiſſes & quelquefois minces ſuivant les eſpeces; ces dernieres ont quelquefois la lévre dépourvue de pattes ou n'en porte que de très courtes. Le corps, qui eſt ordinairement à ſtries tranſverſales alternatives avec de groſſes faſcies élevées, eſt oblong & un peu en forme de poire; la volute élevée en pyramide eſt compoſée de neuf, de dix ou de onze ſpires applaties en-deſſus, concaves & de vive-arrête ou couronnées de tubercules: il y a des eſpeces dans leſquelles cette volute eſt obtuſe ou comme tronquée. L'ouverture des araignées

teſtacées eſt d'abord fort grande ; mais elle ſe retrécit conſidérablement en dedans ; elle montre des dentelures de chaque côté dans pluſieurs, au lieu que cette ſurface intérieure eſt unie dans d'autres ; elle eſt ordinairement teinte d'une belle couleur aurore, de roſe, de chair ou de pourpre. La ſurface extérieure, qui eſt plus ou moins chargée de gros tubercules, outre les groſſes faſcies, eſt marbrée de couleur rouſſe, marron, fauve, jaune, de rouge-brun mêlé de blanc de diverſes nuances, ſelon les eſpeces. Les variétés, qui ſe rencontrent dans ces ſortes de rochers ailés, ſe nomment araignées mâles & femelles, ou hendécadactyles, ou heptadactyles, ou pentadactyles, ou teſſarodactyles, les ſcorpions, la millepede, & les racines de bryone. *Voyez* ces mots.

Rumphius, *tab.* 35, qui a rangé les araignées teſtacées parmi les eſpeces qu'il nomme *cochleæ alatæ*, diſtingue les mâles d'avec les femelles.

ARAIGNÉE FEMELLE. *Murex labro alato digitis obtuſis, brevibus, apertis inſtructo, teſtâ tenui, craſſis faſciis tuberoſis & eminentibus diſtinctus : Aranea, vel harpago femina dictus.* Cette eſpece, dont les pattes ſont ouvertes, courtes, obtuſes & larges, a ordinairement ſa coquille plus mince ou moins épaiſſe que celle des araignées mâles, ſur-tout dans l'étendue de la lévre. Toute la ſurface extérieure des araignées femelles eſt chargée de quatre ou cinq groſſes faſcies convexes & tuberculeuſes, ornée de diverſes marbrures de couleur brune fauve-roux mêlé de blanc : la ſurface intérieure eſt couleur de chair, quelquefois dentelée ſur un fond ponceau ou aurore, & quelquefois liſſe ſuivant les eſpeces. Les variétés, qui ſe rencontrent dans les araignées femelles ſe diſtinguent par le nombre de leurs pattes ; ſçavoir l'hexadactyle, l'heptadactyle, la pentadactyle, l'hendécadactyle ou la millepede & la teſſarodactyle ou l'aile de chauve-ſouris femelle, & les araignées femelles ſans pattes. *Voyez* ces mots.

ARAIGNÉE FEMELLE PENTADACTYLE ou

CROCHET DE CHALOUPE ou GRIFFE DE DIABLESSE. *Harpago femina, seu murex alatus quinque digitis arcuatim elongatis, apertis & obtusis in labro valdè expanso instructus; quatuor fasciis eminentibus & striis transversis circumdatus; ex coloribus fulvidis & ex fusco rubescentibus per longitudinem undatim variegatus; intùs colore ex aureo rubescente & carneo depictus.* Cette espece est ainsi appellée à cause de sa lévre ailée, garnie de cinq pattes assez longues courbées en arc, ouvertes & obtuses; toute la surface extérieure de ce *murex* est à stries transversales, interposées de quatre larges fascies élevées sur le corps de la coquille, ornée & marbrée de taches longitudinales, ondée de couleur jaune-fauve & brun-rouge sur un fond blanchâtre. On distingue, vers les extrêmités des pattes, deux lignes paralléles, brunes & noirâtres. La surface intérieure est en partie unie, d'une belle couleur orangée mêlée de rouge & en partie striée, principalement dans le fond de l'ouverture, ou dentelée sur un fond pourpré. La volute, faite en pyramide, est composée de huit spires, dont les deux premieres s'élevent en doucine, & les autres sont applaties en-dessus & de vive-arrête. L'araignée femelle pentadactyle peut avoir depuis quatre ou cinq pouces de longueur jusqu'a sept. On trouve cette coquille dans les mers des Indes orientales.

Rumphius, tab. 35. litt. B. *Harpago femina.* Holl. Bootshaak of duyvels-klaauw wyfje; le crochet de chaloupe, ou la griffe de diablesse.

Gualtieri, tab. 35. litt. A. *Aporrhais, ex uno tantùm latere insigniter crispata, striata, tuberosa, ex albido & fulvido variegata.*

ARAIGNÉE FEMELLE HEPTADACTYLE. *Harpago femina, vel murex alatus septem digitis satis brevibus, incurvatis, & in canali apertis in labro alato munitus; striis transversis inæqualibus & valdè tuberosis in corpore striatus; colore castaneo & obscurè rubescente in fundo subalbido nebulatus & variegatus; aperturâ magnâ lucidâ lævi colore carneo nebulatâ.* C'est

une eſpece dont la lévre ailée eſt munie de ſept pattes ouvertes en maniere de canal ou de gouttiere aſſez courtes & recourbées; elles bordent régulierement la lévre, en commençant vers le ſommet de la volute & en ſe diſtribuant avec des diſtances à peu près égales juſqu'à l'autre extrêmité. Le corps de ce *murex* eſt chargé de ſtries tranſverſales onduleuſes, inégales, & de pluſieurs gros tubercules creuſés en dedans. La volute eſt compoſée de ſpires ſemblables à celles de l'araignée femelle pentadactyle ou à cinq pattes. Toute cette ſurface extérieure eſt nuée & marbrée de couleur marron & d'un rouge rembruni ſur un fond blanchâtre. La ſurface intérieure eſt unie, luiſante, & de couleur de chair. Ce *murex* peut avoir quatre pouces & demi de longueur ſur près de trois de largeur.

RUMPHIUS, tab. 35. lett. E. *Cornuta, ſeu heptadactylus Plinii.* La cornue ou l'heptadactyle de Pline. *Holl.* Geplekte-krabbe: la crabe tachetée.

GUALTIERI, tab. 36. litt. A. *Aporrhais, ex uno tantùm latere criſpata, & ungulata, ſtriata, & tuberoſa, magis anguſta, ſubalbida, æruginoſo colore infecta.*

ARAIGNÉE FEMELLE HEXADACTYLE, ou SCORPION FEMELLE à ſix pattes. *Voyez* SCORPION FEMELLE.

ARAIGNÉE FEMELLE HENDECADACTYLE, ou ARAIGNÉE à onze pattes, dite MILLEPEDE.

ARAIGNÉE FEMELLE TESSARODACTYLE, ou ARAIGNÉE FEMELLE à quatre doigts ou pattes, autrement appellée CHAUVE-SOURIS FEMELLE. *Voyez* ces mots.

ARAIGNÉE FEMELLE ſans pattes. *Harpago femina digitis deſtituta, vel murex alatus; labro expanſo tenui & fragili, canali in digito tortuoſo & aperto mediocriter elongato; ſtriis tranſverſis, inæqualibus, convexis, & tuberoſis, quatuor extuberantiis in corpore prominentibus inſignis & diſtinctus; maculis caſtaneis & ex fuſco rubeſcentibus in longum depictus.* Ce *murex* ailé, que l'on peut appeller fauſſe araignée, eſt remar-

quable par une lévre ailée, étendue & mince, fragile, & qui s'éleve juſqu'à la ſeconde ou la troiſieme ſpire de la volute : cette volute ne différe de celle des autres araignées femelles qu'en ce que ſes huit ſpires ſont plus articulées & plus détachées les unes des autres. Toute la ſurface extérieure de cette coquille eſt à ſtries tranſverſales, inégales, tuberculeuſes, avec trois ou quatre protubérances ſur le haut du corps ; elle eſt bariolée de taches longitudinales de couleur marron & rouge-brun ſur un fond blanc. L'ouverture, qui eſt ſpacieuſe, montre une ſurface intérieure & une columelle luiſante, claire, d'un blanc teint légerement de couleur de chair. Le canal de la coquille, que l'on compte au nombre des pattes dans les autres araignées, eſt aſſez long, tortueux, & entr'ouvert. Cette belle coquille eſt orientale, légere, & d'une belle forme ; elle peut avoir juſqu'à cinq pouces de longueur ſur trois de largeur.

Les Conchyliologiſtes diſtinguent quelques variétés parmi les araignées femelles dépourvues de pattes : ſçavoir les eſpeces appellées le pilon, la racine de bryone, & la petite araignée femelle papyracée. *Voyez* ces noms.

ARAIGNÉE FEMELLE SANS PATES PAPYRACÉE. *Harpago femina papyracea, ſeu murex alatus, teſtâ tenui ſatis pellucida, ſtriis, & faſciis convexis, tuberoſis, alternatim diſpoſitis ; labro valdè expanſo vel alato, in margine ſinuoſo, intùs leviter denticulato : octo ſpiris pauliſper concavis & exiguis tuberculis coronatis, inſignitus & diſtinctus ; canali paulùm producto, ſed ſatis recurvo ; toto colore flavo, quibuſdam maculis rubeſcentibus depictus.* La coquille de celle-ci eſt fort mince, & aſſez tranſparente, d'un jaune tirant ſur la couleur d'ambre, & parſemé de quelques taches rougeâtres. Toute la ſurface extérieure du corps eſt garnie de ſtries tranſverſales, & de faſcies en relief alternatives & tuberculeuſes. La lévre, étendue en forme d'aile, prend ſon origine vers le haut de la clavicule,

& s'écarte en largeur en formant quelques sinuosités & en se repliant un peu au-dehors; elle est dentelée intérieurement sur un fond aurore, ainsi que la columelle extérieure. La volute est composée de sept ou huit spires un peu concaves, de vive arrête, & couronnées de petits tubercules dans les premieres; le canal est peu allongé, mais assez retroussé. Ce joli *murex* ne passe guere deux pouces de longueur sur quinze lignes de largeur; il provient des mers des Indes orientales.

ARAIGNÉE MALE, dite GRANDE ARAIGNÉE MALE HEXADACTYLE, ou GRIFFE DU DIABLE. *Harpago mas hexadactylus, vel murex alatus, labro expanso, sex validis digitis aduncis vel in mucronibus incurvatis armato, striis transversis, & fasciis prominentibus tuberosis, alternatim dispositis, distinctus; testâ crassâ & ponderosâ; aperturâ spatiosâ ex utroque latere leviter denticulatâ, & ex aureo rubescente depictâ; extùs coloribus ex fulvo rubescentibus & castaneis variegatus.* C'est une grande espece dont la lévre ailée est armée de six pattes fortes, plus ou moins massives, crochues ou recourbées en pointes: sçavoir, une qui s'éleve quelquefois de plus de trois pouces au-dessus de la clavicule, & deux autres latérales en forme de crochets; la quatrieme patte, qui occupe environ le milieu de la levre, est moins prolongée que les autres; la cinquieme & la sixieme terminent la coquille & le canal, l'une à droite, & l'autre à gauche, en formant une extrêmité fourchue de maniere à imiter les cornes d'un bélier: c'est pourquoi plusieurs Conchyliologistes distinguent ce *murex* par le nom de bélier. Tout le corps de la coquille est chargé de stries circulaires interposées alternativement de fascies en relief tuberculeuses, lesquelles se perpétuent jusque sur les spires de la volute qui different peu d'ailleurs de celles des araignées femelles. Toute la surface extérieure de ce *murex* est marbrée de couleur marron & fauve-roux sur un fond blanchâtre. L'ouverture, qui à l'entrée est extrêmement grande, est garnie des deux

côtés de denticules aurores & ponceau. La coquille de la grande araignée eſt épaiſſe, peſante, & porte juſqu'à neuf ou dix pouces de longueur ſur ſix de largeur, en comprenant l'extenſion des pattes. Elle ſe trouve dans les mers des grandes Indes.

Rumphius, tab. 35. litt. A. *Harpago mas*, l'araignée mâle. *Holl.* Boots-haak, of Duyvels klaauw mannetje; le crochet de bateau ou de chaloupe, ou la griffe du diable.

Gualtieri, tab. 35. litt. A. *Aporrhais, ex utroque latere inſigniter ungulata, ſeu ſenis appendiculis canaliculatis decorata, ſtriata, tuberoſa, ex albido & fuſco maculata. intùs roſea.*

ARAIGNÉE MALE HEPTADACTYLE. *Harpago mas heptadactylus, vel murex alatus, ſeptem digitis longis, acutis & incurvatis in labro expanſo diſpoſitis diſtinctus; diverſis ſtriis tranſverſim ſtriatus & tuberculis inſtructus; octo ſpiris exortis concavis & in acumine deſinentibus claviculatus; colore fuſco & rubeſcente forinſecùs in fundo ſubalbido maculatus; intrinſecùs colore carneo lucidè ſplendens.* Celle-ci eſt à lévre ailée très épaiſſe, garnie de ſept pattes longues, aiguës & recourbées. La volute eſt compoſée de huit ſpires élevées, un peu concaves & formant une clavicule aiguë. Toute la ſurface extérieure de cette coquille eſt chargée de différentes ſtries inégales & de tubercules, ornée & tachetée de couleur rouſſâtre ſur un fond plus ou moins blanc. L'ouverture préſente une ſurface intérieure luiſante & d'une belle couleur de chair. La columelle extérieure, qui eſt également polie, s'étend en maniere de bavure du teſt juſque ſur une partie de la volute. Ce rocher à ſept pattes porte ordinairement quatre pouces & demi de long ſur trois de large.

Rumphius, tab. 33. litt. F. *Cornuta, ſeu Heptadactylus Plinii.* Holl. Geele krabbe; la crabe jaune.

Gualtieri, tab. 35. litt. C. *Aporrhais, ex uno tantùm latere inſigniter criſpata, & ungulata, ſtriata, tube-*

rosa, ex rubiginoso & albo colore diversimodè notata, intùs candida.

M. d'*Argenville*, *pl.* 14. *lett. F.* Cette araignée présente une figure fort singuliere, garnie de pieds ou de doigts fort longs & crochus. Sa queue, ainsi que sa clavicule, est pointue; on la nomme lambis.

Il y a une variété de l'heptadactyle mâle, dont les pattes sont beaucoup plus longues & plus minces, ayant jusqu'à quinze ou seize lignes d'étendue, d'une forme plus allongée, avec une lévre moins épaisse, & dont le tubercule dominant est beaucoup plus saillant que celui des autres especes.

ARAPEDE; c'est le nom que l'on donne en Provence aux coquillages univalves du genre des lepas. *Voyez* Lepas.

ARCHE DE NOÉ. *Concha cordiformis, lata, in uno latere, ventricosa, & in altero ungulatim elongata, striis in longum ductis, inæqualibus, asperis & aliquando reticulatis striata; carinâ depressâ, longâ, cardine innumeris denticulis ex utráque parte munitâ, insignis; vel toto colore fusco nebulata, vel maculis & lineis angulosis, purpurascentibus variegata: Archa Noëmi appellata.* Nom donné spécialement à une coquille bivalve du genre des cœurs à carène. Celle-ci, qui a la forme d'une arche, donne l'idée d'un vaisseau, ou plutôt d'une barque assez semblable, ou telle que les peintres la représentent pour être la figure de celle de Noé. Cette coquille est très ventrue d'un côté, & arrondie vers les flancs des valves, tandis qu'elle se prolonge en angle saillant à l'autre extrémité. Le plan applati, qui sépare & éloigne les sommets des battans, forme un grand losange couvert d'une pellicule brune & cartilagineuse qui tient lieu de ligament. C'est au milieu de ce losange que l'on nomme carène, où est située la charniere, laquelle est composée d'une infinité de denticules qui bordent toute l'étendue des deux valves, & qui s'entrejoignent avec justesse réciproquement. Lorsque cette coquille bivalve est dépouillée

d'une espece de drap marin fongueux, velu, & comme feuilleté dans son pourtour, d'une couleur rembrunie; on découvre alors toutes les stries longitudinales, raboteuses, inégales & quelquefois réticulées, dont la surface extérieure est plus ou moins garnie, ainsi que sa couleur brune ou marron, avec des différens chevrons pourprés mêlés de blanc. Comme les battans de l'arche de Noé ne se joignent point vers le milieu de leur circonférence, cette bivalve devient béante ou entr'ouverte, à moins qu'elle ne conserve son drap marin qui acheve de fermer la coquille par son prolongement. Toute sa surface intérieure est unie, brune d'un côté, & blanc sale de l'autre.

Le cœur en arche de Noé, spécialement dit, a ses variétés par sa forme plus ou moins arrondie, allongée, par l'étendue de sa carène & par ses diverses couleurs. Elle se trouve dans les mers de l'Amérique méridionale & septentrionale.

Rondelet, de testaceis, lib. I. p. 27. *Concha rhomboïdes.* Cet auteur rapporte que l'on appelle cette bivalve à Venise *mussolo*, en grec vulgaire *calognone.* Ce naturaliste la considere comme une moule striée, parce que sa coquille ressemble à celles des moules de mer, quoiqu'elle soit plus épaisse & plus dure. D'ailleurs, dit Rondelet, le côté du ligament, ou qui réunit les valves, est presque droit comme dans les moules, tandis que l'autre extrêmité est arrondie. C'est cette partie presque droite, si l'on en excepte les sommets de la coquille qui se prolonge en angle, qui l'a fait appeller la conque rhomboïde, parce qu'elle a la figure d'un rhombe. De l'angle des sommets partent des stries fines dont les unes sont droites & les autres obliques. Toute la couleur de la coquille est noirâtre, & la chair est dure en comparaison de celle des autres moules. *Musculum striatum rectè dici puto*, ait Rondeletius, *quod testa sit musculorum marinorum testæ similis, sed spissiore & firmiore: præterea pars, quâ cohærent testæ, recta est ferè veluti in musculis, alterâ parte rotundâ; recta ferè*

inquam, ait Rondeletius, *dempto teſtarum capite, quod in angulum ſatis prominet, ut figuram rhomboidem ſatis aptè tota teſta repræſentet, unde concham rhomboïdem propriè appellari poſſe putem. Ab angulo capitis teſtarum, ducuntur parvæ ſtriæ, aliæ rectæ, aliæ obliquæ. Teſta concha nigricat. Dura eſt admodum caro, ſi cum aliis muſculis comparetur.*

Aldrovandus, de teſtaceis, lib. 3. pag. 513. *Muſculus Matthioli.*

Gualtieri, tab. 87. lett. A. *Concha rhomboïdalis elongata, naviculam exprimens diverſimodè, denſiſſimè ſtriata, & cancellata, ex albido fulvida, maculis fuſcis circumdata, punctata, & notata.*

Rumphius, tab. 44. litt. p. Holl. Regte Noachs ark; la véritable arche de Noé.

M. d'*Argenville*, *pl.* 23. *lett.* G. Cette coquille eſt l'arche de Noé qui préſente une eſpece de cœur oblong dans la partie de ſa carène. Sa charniere eſt à dents fines comme une lime; & les ſtries, qu'on voit ſur ſa robe, forment un ouvrage chagriné de couleur brune ſur un fond blanc : plus elles s'approchent de ſa carène, plus elles ſont creuſes.

ARGUS. Les Conchyliologiſtes donnent le nom d'argus à pluſieurs coquilles univalves du genre des porcelaines, lorſque la ſurface eſt parſemée de petites taches rondes vuides en dedans, ou qui repréſentent des yeux. Ils diſtinguent le grand & le petit argus, celui à mille yeux, le faux argus, & l'argus faſcié qui eſt un buccin. *Voyez* ces eſpeces.

ARGUS A MILLE YEUX. *Porcellana ovata, ventroſa, magnâ ſpecie; innumeris maculis rotundis, ſubalbidis, in fundo caſtaneo ſparſim depictis, inſignis; aperturâ ſinuosâ & anguſtâ ex utroque latere densè dentatâ.* Coquille univalve du genre des porcelaines, ainſi appellée à cauſe que toute ſa ſurface extérieure eſt ornée d'un grand nombre de petites taches blanches & rondes ſur un fond brun ou châtain, & interrompues par une trace fauve qui parcourt toute la longueur du

dos de la coquille. Cette porcelaine est très-polie, luisante, d'une forme ovoïde & ventrue. L'ouverture est sinueuse, bordée de chaque côté d'une quarantaine de denticules brunes, serrées, & détachées sur un fond cendré. L'argus à mille yeux est pourvue d'une volute extérieure; mais dont les spires sont peu articulées. L'échancrure de l'extrêmité opposée est très profonde, & la surface intérieure est teinte de couleur violette. Cette porcelaine, qui est mince & légere, peut avoir trois pouces & demi de longueur sur deux de largeur.

ARGUS dit GRAND ARGUS. *Porcellana oblonga pauliſper volutata, tribus vel quatuor faſciis latis & fuſcis leviter circumſcripta, innumeris diverſis circulis ex fuſco rubeſcentibus in fundo fulvo-livido depictis exornata; baſi duabus magnis maculis fuſcis ex utráque parte notata.* Ceſt une porcelaine d'une forme allongée dont tout le dos & les côtés sont ornés d'un grand nombre de ronds ou de petits cercles de divers diamétres, de couleur canelle ou brun-rouge, parsemés au hazard sur un fond fauve-clair. On distingue au travers de toutes ces taches trois ou quatre larges fascies qui sont ordinairement plus articulées sur les especes qui ne sont point encore parvenues à leur derniere période de groſſeur. La base, ou le plan du côté de l'ouverture, montre deux grandes taches brunes: cette ouverture est assez droite, garnie des deux côtés de trente-cinq ou trente-six denticules de couleur canelle. Les deux extrêmités échancrées de cette porcelaine sont couleur de chair, forment un peu le bourrelet, & montrent du côté de la clavicule une petite volute dont les spires sont plus ou moins apparentes. Le grand argus porcelaine se trouve dans les mers des grandes Indes. Sa longueur peut avoir jusqu'à trois pouces & demi sur un peu plus de moitié de largeur.

Rumphius, tab. 38. litt. D. *Argus*. Holl. Dubbelde argus; le double argus.

Gualtieri, tab. 16. litt. T. *Porcellana ſpiralis, lævis, oblonga, bifaſciata, rima coloris rubiginoſi, ven-*

tre quatuor magnis fuscis maculis distincto, in dorso subalbido, crebris circulis fuscis insignita.

M. d'*Argenville*, *pl.* 18. *f.* 270. *lett. D.* Cette porcelaine est le grand argus, d'une forme longue, avec un fond jaunâtre, & trois fascies brunes marquées légérement. Son corps est tout semé de petits ronds bruns, vuides en dedans, qui représentent les yeux d'argus.

ARGUS dit FAUX ARGUS. *Porcellana oblonga, plurimis maculis rotundis ex albido cinereo sparsim punctata; lineâ in medio dorso per longitudinem depicta insignis; pseudo-argus appellata.* Cette porcelaine est oblongue, ornée sur sa surface extérieure, principalement sur les côtés, de taches rondes, blanches & cendrées, plus grandes que celles de l'argus à mille yeux, & dont quelques-unes sont ponctuées d'une petite tache brune dans leur milieu. Toutes ces taches rondes sont parsemées au hazard, & d'une maniere rare sur un fond brun cendré, & un peu olivâtre ou fauve, interrompues par une trace longitudinale livide, qui parcourt le milieu du dos de la coquille. La base de cette porcelaine est convexe, de couleur cendrée & fauve-clair L'ouverture en forme de fente, qui occupe le milieu, est bordée de denticules brunes des deux côtés. Sa clavicule forme un petit sommet pyramidal, avec des spires peu prononcées. On trouve cette espece de porcelaine dans les mers de l'Amérique & dans la Méditerranée. Sa longueur peut avoir jusqu'à trois pouces & demi sur près de deux pouces de largeur.

ARGUS, dit PETIT ARGUS. *Porcellana minor ex utroque latere fimbriata, oblonga, maculis albis in fundo flavido punctata; basi albida.* C'est une petite porcelaine oblongue, assez légere, parsemée sur le dos de taches rondes & blanches sur un fond jaunâtre. La base de la coquille est toute blanche, ainsi que les extrêmités échancrées, & les flancs qui forment un bourrelet. L'ouverture est étroite, dentelée régulierement, & un peu raboteuse d'un côté. Cette porcelaine

laine a tout au plus un pouce de longueur ſur moitié moins de largeur.

Gualtieri, tab. 15. litt. X. *Porcellana fimbriata ventre albido, dorſo ſubfuſco, & candidis innumeris punctulis ſignato, altero latere inæqualiter tuberoſo.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 18. *lett.* X. Les yeux du petit argus formés par des petits ronds blancs, ſur un fond aurore, diffèrent de ceux du grand argus.

ARGUS FASCIÉE. *Buccinum ventricoſum, latum, pauliſper depreſſum, minutiſſimè tranſverſim ſtriatum, ſex ſpiris convexis conſtans; decem vel duodecim, & aliquando amplius, zonis fuſcis & ex atro-purpuraſcentibus regulariter circumſcriptum in fundo ex fuſco-rubeſcente, in quibuſdam parvulis tuberculis rotundis, & eminentibus oculorum ad inſtar, inſtructis; in uno latere fimbriatum vel coſtatum; magnâ aperturâ; labro dentato arcuatim expanſo; canali brevi, ſulcato & paulùm recurvo, diſtinctum; Argus faſciatus appellatum.* Coquille univalve du genre des buccins à canal court, échancré, d'une forme large, ventrue, quoiqu'un peu comprimée, avec une volute aſſez élevée, compoſée de ſix ſpires bombées. Toute la ſurface extérieure de ce buccin eſt à ſtries tranſverſales, extrêmement fines, très ſenſibles, ornée de dix ou douze bandelettes, (& quelquefois plus) brunes & pourpre-noirâtre, dont la plûpart ſont garnies de petits tubercules ronds & élévés comme des yeux. Toutes ces bandelettes plus ou moins tuberculeuſes ſont tranſverſales, paralelles, & arrangées réguliérement ou à des diſtances égales ſur un fond brun-rouge. Lorſque tous ces petits tubercules ronds ſont dépourvus de couleur, ils forment autant d'yeux blanchâtres. Ce buccin eſt auſſi remarquable par un bourrelet latéral qui continue quelquefois juſqu'à la ſeconde ſpire. Son ouverture eſt grande avec une lévre dentelée en dedans, comme feſtonnée ſur le bord, & une columelle unie, leſquelles ſe terminent par un canal court, échancré & un peu recourbé. La ſurface intérieure de la coquille eſt blan-

châtre. Ce buccin varie beaucoup par son volume; & lorsqu'il passe la moyenne forme, ses spires sont dénuées de couleur ainsi qu'une partie des bandelettes tuberculeuses; c'est-à-dire, qu'il peut avoir depuis un pouce & demi de longueur jusqu'à plus de trois, sur un tiers moins de largeur; à en juger par les especes qui sont dans la collection de l'auteur. On distingue une autre espece de buccin appellée l'argus fascié, dont les bandelettes sont en relief.

ARGUS FASCIÉ A BANDELETTES TUBERCULEUSES ET CONVEXES. *Buccinum rotundum, canali mediocriter elongato; transversim striatum & canaliculatum; duodecim parvis fasciis convexis, parallelis, fuscis, flavis, partim nigricantibus; tuberosis & undosis in fundo fulvido livido distinctum; in uno latere costatum; sex spiris convexis; labro sinuoso, intùs fimbriato & replicato.* C'est un buccin peu ordinaire, d'une forme arrondie, chargé de stries fines, & de cannelures circulaires, dont celles qui sont convexes ou en relief, sont autant de petites fascies fauves, brunes & en partie noirâtres, onduleuses & tuberculeuses, que l'on peut compter jusqu'au nombre de douze, en comprenant les fascies des premieres spires. Ce buccin, dont le fond est fauve-clair ou d'une couleur livide, porte une côte latérale qui part de la seconde spire pour tomber & s'anéantir dans la columelle extérieure. L'ouverture est assez grande, bordée d'une lévre ceintrée, sinueuse & rentrante en formant un bourrelet. Le fut extérieur est dentelé dans toute sa longueur, & se termine ainsi que la lévre par un canal ouvert médiocrement allongé. La surface intérieure est blanchâtre. Ce buccin argus, tel que l'auteur le le possede, porte deux pouces de longueur sur quinze lignes de largeur.

ARLEQUINE. *Porcellana ovata, lineis vel potiùs filis ex fusco mediocriter rubescentibus ubique & in omni sensu per seriem catenatis; innumeris maculis castaneis, lividis, caruleis, cinereis, lucidè & regulariter*

effórmantibus, exornata & eleganter depicta; in utrâque extremitate ſulcatâ duabus maculis ſubnigris notata; baſi complanatâ ex albido livido; in utroque latere aliis maculis, rotundis, vel ſicut tigrinis ſignata; veſtis arlequinæ nomine donata. Coquille univalve très diſtinguée dans le genre des porcelaines; elle eſt d'une figure ovoïde & très voûtée. On l'appelle l'arlequine à cauſe que toute ſa ſurface extérieure eſt ornée d'un grand nombre de petites caſes ou de taches à peu près rondes, octogones & triangulaires, nuées de couleur maron, cendrée & azurée, occaſionnées par une ſuite & un enchaînement de filets déliés de couleur canelle ou brun rougeâtre, avec une ou deux larges faſcies plus ou moins diſtinctes. Les côtés ou les flancs de cette porcelaine ſont tigrés de taches rondes, d'un beau noir ſur un fond fauve-clair ou livide, qui eſt la couleur de la baſe de cette coquille. Cette baſe eſt applatie avec une ouverture preſque droite, dont la lévre & la columelle extérieure ſont garnies chacune de vingt-ſept denticules rouge-bruns. Les deux extrêmités échancrées ſont marquées de deux taches noirâtres. Cette porcelaine, qui préſente un émail très luiſant, porte ordinairement un pouce neuf lignes de longueur ſur treize lignes de largeur. Celle que l'auteur vient de décrire, d'après celle qu'il poſſede, porte deux pouces & demi de longueur ſur moitié moins de largeur. On la trouve dans les mers de l'Amérique méridionale & dans les Indes orientales.

ARLEQUINE dite FAUSSE ARLEQUINE. *Porcellana ovata innumeris maculis cum lineis interruptis in longum ductis, fulvis & fuſcis in fundo ex albido & colore cinereo viréſcente densè depicta; lineâ ſubalbidâ per longitudinem in medio dorſo ſignata; in lateribus maculis nigris & tigrinis notata; baſi complanata; pſeudo-veſtis arlequinæ nomine donata.* Cette porcelaine, qui a la même forme que celle de la véritable arlequine, mais qui varie beaucoup par ſes différens volumes, en differe en ce que toutes les caſes ou le grand

nombre de taches ne sont séparés & occasionnés que par des traits courts, interrompus, en forme de hachures, brunes & fauves, longitudinales, que l'on distingue plus ou moins sur un fond gris-cendré & verd-céladon. Les côtés de cette porcelaine sont tigrés de noir sur un fond livide ou couleur de chair, dans certaines especes; & marquetées de taches rondes de diverses couleurs, dans d'autres. La base ou le plan du côté de l'ouverture est applati, blanchâtre ou fauve-clair. On distingue sur le dos de la fausse arlequine une trace longitudinale blanchâtre ou moins foncée en couleur que le reste de la surface.

Rumphius, tab. 38. litt. M. *Porcellana litterata seu arabica :* Holl. Letter-hoorntje, of arabisch hoorntje, en arabisch lettres; la porcelaine à caracteres, ou l'arabique, ou l'écriture arabique.

Gualtieri, tab. 16. litt. V. *Porcellana spiralis, lævis cinerea, ponderosa, lateribus maculis nigricantibus donatis, in dorso lineâ subalbidâ divisa, caracteribus & lineis quibusdam fulvis eleganter & densè depicta.*

M. d'*Argenville*, *Append. pl. 2. lett. I. pag.* 391. On croit voir, dans le compartiment de la robe de cette porcelaine, quantité de petites taches rondes, qui imitent l'habit d'arlequin dont elle a pris le nom. Ce compartiment est un assemblage de petites piéces serrées l'une contre l'autre, d'une couleur d'un gris-bleu, sur un fond travaillé en lignes droites, de couleur brun-rouge, & au milieu est une barre un peu large qui tombe du haut en bas, de couleur gris-bleu. Sa bouche & ses extrémités n'ont rien de singulier.

ARMILLA; nom que les Espagnols donnent, suivant Belon, à une coquille bivalve du genre des cames. C'est l'espece que M. Adanson appelle la clouisse. *Voyez* Clouisse.

ARROSOIR ou PINCEAU DE MER. *Tubulus marinus glandifer, cristatus & nodosus; seu tubulus rectus, leviter intortus, nodosus, capite convexo, glandis instar, innumeris exiguis foraminibus perviis cribrato,*

infinitis tubulis capillaribus adhærentibus cristulam efformantibus in basi circumdato, insignitus, candidus, & in unâ extremitate apertus. Nom donné à une coquille du genre des tuyaux de mer, dont la couleur est toute blanche. Sa forme est droite quoiqu'un peu tortueuse, remarquable par une extrémité ou une tête arrondie, & convexe comme un gland, percée à jour par une infinité de petits trous, couronnée à sa base d'une espece de crête ou de fraise saillante & platte qui, en la considérant de près, est formée par un assemblage d'un grand nombre de tuyaux capillaires, accolés & attachés les uns contre les autres, comme autant de rayons qui partent de la circonférence du gland. C'est au-dessous de cette fraise que le gros tuyau prend son origine en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité ouverte, & en formant une surface un peu raboteuse, & des especes de nœuds à diverses repriſes. L'ouverture de l'arrosoir regne dans toute la longueur du tuyau, jusque dans l'intérieur de la tête ou du gland. Cette coquille, qui est très distinguée parmi les tuyaux de mer, nous vient de l'île d'Amboine, une des Moluques en Asie, dans l'Océan oriental. Sa longueur peut avoir depuis trois ou quatre pouces jusqu'à six ou sept, sur un pouce, ou quinze ou seize lignes, de diametre dans l'extension de la fraise.

Rumphius, tab. 41. n. 7. *Holl.* Venus schacht; le tuyau de Vénus.

Gualtieri, tab. 10. litt. M. *Tubulus marinus regulariter intortus radiciformis, personatus, capite convexo, cristato, foraminibus minimis pervio, candidissimus & rarissimus.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 3. *lett. G. p.* 195. Ce tuyau est appellé le pinceau de mer; en effet, sa tête est garnie d'une fraise, & d'un gland percé de petits trous, remplis d'une infinité de filets, qui ressemblent assez aux poils d'un pinceau. Sitôt que ce poisson testacée est hors de l'eau, tous ses filets tombent; &, vous voyez alors un tuyau blanc, mince & creux, qui va en dimi-

nuant jusqu'à l'autre extrémité, formant quelques replis d'espace en espace. Comme il est percé dans le gros bout d'une infinité de trous ; il peut fort bien s'appeller l'arrosoir, & non pas comme quelques-uns ont voulu le brandon d'amour ; qui peut signifier à peu près la même chose que le terme hollandois, Venus-schacht.

ARTIMON ENTORTILLÉ, ou VOILE ROULÉE, autrement FUSEAU AILÉ. *Buccinum canali brevi, leviter truncato & recurvo ; novem spiris, plurimis costis coronatis, vel in longum canaliculatis ; labro alato in ambitu sinuoso & dupliciter sulcato distinctum ; colore rufo & candido nebulatum, & pauliſper fasciatum, fusi alati nomine aliquando donatum.* Coquille univalve du genre des ailés de l'espece des faux-fuseaux. Sa forme est fort allongée avec une volute étroite, très élevée, composée de neuf spires réunies les unes aux autres, par une espece de moulure, & garnies d'une infinité de côtes ou de cannelures longitudinales, qui s'allongent quelquefois jusque sur le corps de la coquille du côté de l'ouverture : cette ouverture est longue, étroite, avec une lévre étendue en aile un peu rentrante, dentelée légérement en-dedans, sinueuse ou inégale dans son bord, & doublement sinueuse. La columelle extérieure est élevée en bosse, presque droite, très unie, & se termine par un canal court, un peu recourbé & échancré. Toute la surface extérieure de cette coquille est d'un blanc nué de fauve roux, principalement sur le corps ou le dos qui porte quelques tubercules en forme de bosses, & sur lequel on distingue quelques fascies étroites. La surface intérieure est d'un blanc très beau. Ce fuseau ailé vient des grandes Indes ; sa longueur peut avoir depuis deux pouces jusqu'à trois & demi au plus, sur deux tiers moins de largeur.

RUMPHIUS, tab. 36. litt. O. *Epidromis ;* Holl. Opgerolde-bezaantje ; le petit mât de misaine roulé ou entortillé.

M. d'*ARGENVILLE, pl. 9. p. 24. lett. F.* Ce buccin,

de couleur fauve, ſe diſtingue des autres par une clavicule très longue, à neuf étages, & par une lévre ailée.

L'artimon entortillé, ou le fuſeau ailé, varie dans ſon eſpece par l'épaiſſeur de ſa lévre; mais principalement dans ſes ſpires qui ſont quelquefois unies, mais elles portent toujours un cordon ſaillant qui ſuit la ligne ſpirale.

ARVAN; nom que M. Adanſon donne à une coquille univalve du genre de la vis, en latin *terebra*, dont celle-ci forme la quatrieme eſpece; elle a plus la forme de vis que celles appellées le miran, le rafel & le nifat. On peut regarder la coquille de l'arvan comme un cône arrondi à ſa baſe, & qui s'allonge & diminue également juſqu'au ſommet, où il ſe termine en une pointe très fine. La longueur des plus grandes ne paſſe pas treize lignes: elle eſt quadruple de leur largeur qui n'a que trois lignes un quart.

Elle eſt compoſée de douze ou treize ſpires exactement plates ou ſans renflement, de maniere qu'elles ne paroiſſent diſtinguées que par un petit ſillon qui les ſépare les unes des autres. Ces ſpires ſont toutes coupées par un grand nombre de ſillons fort légers, qui ſuivent la longueur de la coquille Ce ſont autant de termes & de marques de ſon accroiſſement. L'ouverture eſt à peu près ſemblable à celle du miran; mais deux fois & demie plus courte que le ſommet. L'échancrure ſupérieure eſt large & peu profonde. Sa lévre gauche n'a qu'un pli léger. Le fond de la couleur de cette coquille eſt blanc-ſale, qui devient agathe dans la moitié ſupérieure de chaque ſpire.

Il n'y a pas de coquillage plus commun ſur la côte ſabloneuſe du Cap-verd que cette vis.

Liſter, Hiſt. conchyl. tab. 837. fig. 64. *Buccinum dentatum claviculâ longiſſimâ, ſtriis denſè radiatum.*

Rumphius, Muſ. pag. 100. art. 10, tab. 30. fig. J. *Strombus decimus chalybæus.*

PETIVER, Gazoph. vol. 2. cat. 261. tab. 75. fig. 6. *Unicornu indicum minus, orbibus ſtriatis.*

LANGIUS, Meth. pag. 45. *Turbo apertus, canaliculatus, rectiroſtrus, ſtriatus.*

KLEIN, Tent. pag. 27. ſpec. 1. B. n. 1. b. *Strombus acularis; aſper; chalybea, ſpiris ſulcatis, ex cæruleo chalybeis, aliquando albis, nigredine aſperſa; RUMPHII.*

Ejuſdem, ibid. pag. 28. fig. B. n. 6. *Strombus acularis; aſper; ſiphunculus, ſuper ſpiris convexis perpendiculariter densè ſtriatus*; *LISTERI.*

ASTRO-LEPAS. *Lepas depreſſa, ſeptem vel decem coſtis è vertice vel centro in totidem aculeis extra circumferentiam productis radiata; albido & nigro maculata: Aſtro-lepas appellata.* Coquille univalve du genre des lepas ou patelles d'une forme comprimée, chargée de côtes que l'on peut compter depuis ſept, neuf ou dix, juſqu'à douze qui partent du ſommet ou du centre de la coquille, pour ſe diſtribuer & s'allonger au-delà de ſa circonférence, comme autant de pointes en forme de rayons. Toutes ces côtes ſont concaves en-deſſous, & inégales d'une maniere alternative dans quelques eſpeces. Toute la ſurface extérieure ou le côté convexe eſt mêlé de noir & de blanc. L'intérieur eſt ordinairement d'une blancheur azurée. Les aſtro-lepas varient par le nombre de leurs rayons; ceux qui n'en ont que ſept, forment une étoile aſſez diſtincte dans le ſommet, & ne paſſent guere un pouce de diamétre, tandis que les eſpeces noires à longues pointes ont juſqu'à près de deux pouces de longueur, ou dans le grand diamétre. Ces lepas viennent des Indes.

RUMPHIUS, tab. 40. litt. B. *Lopas ſeu Lepas, & patella*; Holl. Lampje; le lamperon.

Ejuſdem, ibid. litt. K. *Verruca teſtitudinaria.* La verrue de tortue; Holl. Schilpads-luys, of Schilpad-pok.

GUALTIERI, tab. 9. litt. I. M. O. *Patella limbo laciniato, ſeptem profundis & craſſis ſtriis radiata, albida ex nigro maculata, intùs in centro maculâ piceâ infecta.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 2. *lett. M. pag.* 188. Un

lepas partagé en sept côtes, partant du sommet & formant, à l'extrémité de son contour, une étoile sur un fond blanc, mêlé de taches noires.

ATTACHES des muscles dans les animaux testacées; ce sont les endroits des coquilles où les muscles du corps de l'animal s'attachent, & que l'on reconnoît par des taches enfoncées dans l'intérieur des battans des coquillages bivalves. *Voyez* MUSCLE.

AVAGNON ou LAVIGNON ; nom que l'on donne dans le pays d'Aunis, & dans le Poitou à des coquillages bivalves du genre des tellines. *Voyez* LAVIGNON.

AVELINE. *Buccinum terrestre, parvum, depressum, septem spiris in acumine desinentibus constans ; labio fimbriato, aperturâ angustâ absque canali, & utrinque singulariter dentatâ; colore fusco & maculis fuscis depictum & nebulatum.* Coquille univalve terrestre du genre des buccins, ainsi appellée à cause de sa forme. Elle est applatie, assez large, composée de sept spires peu distinctes, en parties unies comme le reste de la coquille & légerement ridées. L'ouverture, qui est singuliere, devient en partie fermée par des dents qui émanent de la columelle & de la lévre. Cette lévre est ceintrée & repliée en-dehors en formant un bourrelet. Toute la surface extérieure de ce petit buccin est nuée de couleur fauve & marbrée de taches brunes.

Quelques Conchyliologistes nomment cette coquille, la gueule de loup, à cause de son ouverture, & donnent le nom d'aveline à un autre petit buccin plus connu sous la dénomination de la petite oreille de Midas. Le buccin terrestre, appellé l'aveline, se trouve dans l'île d'Amboine. Il porte quinze lignes de longueur sur neuf de largeur.

GUALTIERI, litt. H. tab. 4. *Turbo terrestris insigniter ventricosus, umbilicatus ore angusto oblongo utrinque dentato, colore subflavo, & maculis fuscis nebulatus, & variegatus, ex montibus Amboinæ.*

RUMPHIUS, tab. 27. litt. I. *Cochlea imbrium.* La

coquille de pluie. Holl. Toovenaar, of toover ſlekk ; la ſorciere ou le limaçon enſorcelé.

M. d'*Argenville*, *pl. 9. litt. T.* C'eſt un buccin d'un très beau poli & bariolé de brun : il ne ſe diſtingue que par ſa bouche d'une forme ſinguliere, & qui eſt garnie de dents des deux côtés.

AUMUSSE. *Voluta conoïdes octo ſpiris pauliſper concavis, minutiſſimè & leviter ſtriatis, mediocriter exertis compoſita ; formâ latâ, teſtâ tenui, colore flavido rufeſcente depictâ, & unâ faſciâ diſtinctâ.* Coquille univalve du genre des cornets ou volutes coniques, dont la forme eſt large, compoſée de huit ſpires un peu concaves, légerement ſtriées, & médiocrement élevées. Ce cornet a la coquille mince ; toute ſa ſurface extérieure eſt nuée & bariolée de couleur jaune-roux, tachetée ſur la volute de blanc, ainſi que dans une large faſcie qui traverſe le milieu de la coquille. On remarque, vers ſon extrémité oppoſée au ſommet, des ſtries obliques ; l'ouverture eſt étroite avec une lévre mince & tranchante. Le cornet, appellé l'aumuſſe, parvient quelquefois à un très gros volume, c'eſt-à-dire qu'il peut avoir juſqu'à quatre pouces de longueur au moins ſur un pouce & demi de largeur.

Rumphius, tab. 31. n. 5. *Holl.* Groote olyveband toot ; le cornet olivâtre à grande bande.

Gualtieri, tab. 21. litt. E. *Cochlea conoïdea, maximâ, umbonatâ, in acumen obtuſum ſtriatum deſinens ; rubiginoſo colore diverſimodè notata ; in medio faſciâ circumdata, ambone ex albido & fuſco radiatim maculato.*

B A I

BAJET; nom que M. Adanſon donne à une coquille bivalve, qui eſt la quatrieme eſpece du genre de l'huitre. Sa coquille eſt preſque auſſi épaiſſe que celle du garin, mais fort applati & preſque ronde; ſouvent même ſa largeur, qui eſt de trois pouces, excede d'une quatrieme partie ſa longueur, priſe du ſommet à l'extrémité oppoſée. Une quinzaine de groſſes cannelures triangulaires, & garnies ordinairement de pointes applaties en forme de crête ſouvent rameuſes, prennent naiſſance du ſommet qui eſt pointu, & vont ſe répandre, comme autant de rayons, ſur ſa circonférence.

Il n'y a de différence entre le battant ſupérieur & l'inférieur, qu'en ce que le premier ne fait point de creux intérieurement vers le ſommet; d'ailleurs ils ont la même épaiſſeur, & chacun quinze dents triangulaires en zigzags, qui font l'alternative avec les quinze cannelures.

Au dehors cette coquille eſt couleur de roſe; elle eſt blanche au dedans, & bordée d'un pourpre foncé. La tache livide, qui déſigne le lieu de l'attache du muſcle, eſt placée beaucoup au-deſſus du milieu de la longueur des battans & vers leur droite.

M. Adanſon a obſervé la coquille du bajet autour des îles de la Magdelaine, où elle n'eſt pas fort commune. Elle s'attache aux rochers par le battant inférieur.

Rumphius, Muſ. pag. 156. art. 5. tab. 47. fig. C. *Oſtreum plicatum majus.*

Langius, Meth. pag. 82. *Oſtreum ſtriatum ſtriis peculiaribus.*

Klein, Tent. pag. 125. ſpec. O. n. 3. *Oſtreum plicatum majus, teſtâ craſſâ, plicis laciniatis, ſeu clavatim muricatus: muſcoſa & foliloginoſa, intùs alba, limbo nigro.*

BANDE ou BANDELETTE; terme de Conchyliologie, qui exprime les cercles plus ou moins colo-

riés qui environnent la surface d'une coquille : il est synonyme à ceux de fascie & de zone. Les Conchyliologistes disent un amiral à deux ou trois bandes.

BARILLET ; nom donné à deux petits coquillages terrestres du genre des limaçons, à cause de leur forme. M. Geoffroi, dans son traité des coquilles, distingue le grand barillet d'avec le petit barillet.

BARILLET, dit GRAND BARILLET. *Cochlea testâ subcylindraceâ obtusa, labro albo reflexo, spiris octo.* La couleur de ce limaçon terrestre tire sur le fauve, & est un peu transparente. Sa figure est à peu près cylindrique, comme celle d'un petit tonneau ou baril, ce qui l'a fait appeller barillet, ses volutes formant comme les cercles d'un baril. Son sommet ne se termine pas en pointe ; mais il est mousse, obtus & arrondi. On compte huit volutes sur cette coquille, & même presque neuf ; son ouverture est ovale avec des rebords en forme de lévres de couleur blanche, & une arrête de même couleur, formée en feuillet, au milieu de l'ouverture. On la trouve parmi les mousses humides, & sous les pierres, dans les jardins & dans les campagnes. Cette coquille terrestre telle que M. Geoffroi en fait mention, *pag.* 56, a deux lignes & demie de longueur.

BARILLET, dit PETIT BARILLET. *Cochlea testâ subcylindraceâ obtusâ, labro albo reflexo, spiris sex.* Cette coquille, qui est une variété du grand barillet, est également mentionné par M. Geoffroi, *pag.* 59, & n'en différe que parce qu'elle n'a que six spires, & qu'elle est plus petite de plus de moitié. On la trouve dans les mêmes endroits que le grand barillet.

Linnæus, Faun. suec. 1301. *Cochlea, testâ subpellucidâ, spiris sex dextrorsis, subcylindracea obtusa.*

Linnæus, Syst. nat. edit. 10. pag. 767. n. 568. *Turbo, testa turrita, obtusa, pellucida, anfractibus secundis, apertura edentula ; vulgò muscorum.*

Lister, Angl. 121. tab. 2. fig. 6. *Buccinum exiguum, flavum, mucrone obtuso, seu cylindraceum.*

M. d'*Argenville*, *Conchyl. append. pl. 9. fig.* 11.

Rien n'eſt ſi petit que la figure du limaçon nommé barillet ; ſa couleur eſt aurore, ainſi que ſa ſpirale traverſée par cinq cordelettes relevées du fond ; ſa bouche eſt contournée, d'où ſa tête, garnie de cornes fort courtes, ſort médiocrement.

BARNAQUE ou BERNACLE, en Bretagne BERNACHE. C'eſt une eſpece d'oiſeau marin, que l'on prétend croître & ſortir de la conque anatifere, dont l'étymologie lui eſt venue pour cette raiſon, de deux mots latins, *anas* canard, & *ferre*, porter ; c'eſt-à-dire, une coquille qui porte un canard. C'eſt de-là que pluſieurs auteurs ont fait une hiſtoire peu probable, & dont on fait encore aujourd'hui le récit en divers endroits ; c'eſt même une tradition aſſez répandue ſur les côtes de France pour la rappeller.

Les barnaques, ou bernaches, font leurs nids dans des amas de diverſes coquilles & dans les plantes marines qui s'attachent ordinairement aux vieux bois des vaiſſeaux ; on dit qu'elles tirent leur origine auſſi de l'écume de la mer ; d'autres aſſurent qu'elles ſortent des coquilles, & s'attachent aux arbres.

Rien n'eſt plus vrai, dit M. d'Argenville, qu'il y a des poiſſons dans ces ſortes de coquilles ; mais il eſt faux que des oiſeaux marins ou les barnaques y croiſſent naturellement, & que ce poiſſon fécondé par l'ardeur du ſoleil ſe change en oiſeau.

Les barnaques, font leurs nids dans les coquillages ; prêts à pondre, ils béquettent les poiſſons qui y ſont renfermés, ils les obligent de ſortir, & mettent leurs œufs à leur place. Quand les petits ſont aſſez forts, ils rompent leurs priſons pour prendre le vol. Il pourroit auſſi arriver que, comme la conque anatifere s'ouvre dans la mer, elle laiſſe entrer l'œuf de la barnaque qui eſt très petit, molaſſe, & environné d'un mucilage par lequel il ſe colle aux différens corps qu'il rencontre : cet œuf ainſi attaché au poiſſon de la conque anatifere en tire ſa nourriture (en vrai paraſite) ainſi que de l'eau de la mer.

Plusieurs naturalistes ont considéré la barnaque comme une espece d'huitre ou de moule qui se trouve principalement dans les îles qui sont à l'occident d'Ecosse : c'est pourquoi Boyer appelle la barnaque, l'oie d'Ecosse, qui est un autre oiseau que la macreuse. Ces sortes d'oiseaux aquatiques, extrêmement communs dans les parties septentrionales de l'Angleterre & de l'Ecosse, ont fourni à un auteur la matiere d'une fable. Il prétend que ces oiseaux sont produits de la coque d'un fruit, qui venant à tomber dans la mer, s'ouvre & laisse sortir les jeunes barnaques. On lit aussi dans l'histoire générale des voyages, que lorsque les bâtimens anglois furent de retour au port de Londres, après le troisieme voyage des marchands de cette nation, on trouva les quilles toutes couvertes de certains coquillages longs de deux pouces, & assez gros pour y faire entrer le petit doigt. L'auteur du voyage dit que c'est de la substance glaireuse qui se trouve dans ces coquilles, que se forment les barnaques : il ajoute que les vaisseaux, qui viennent d'Irlande, ont aussi quelquefois à leurs quilles des coquillages de la même espece qui n'ont qu'un quart de la longueur des précédens, & que de la substance glaireuse qui sort de leurs coquilles, sont formés les barnaques qu'on voit en Angleterre.

BARNET. M. Adanson appelle ainsi un coquillage operculé du genre du buccin, dont celui-ci est la premiere espece Sa coquille est petite, épaisse & figurée comme un ovoïde obtus à son extrêmité supérieure, & fort pointue au sommet; elle ne passe guere six lignes en longueur, sa largeur est une fois & un tiers moindre. Les onze spires, qui la composent, sont lisses, polies, applaties, excepté la premiere, fort serrées & peu distinguées les unes d'avec les autres. Le sommet a moitié plus de longueur que de largeur, & moitié plus de longueur que la premiere spire.

L'ouverture est elliptique, aiguë par le bas, où elle forme un canal étroit avec une légere échancrure, arrondie par le haut, & une fois & demie plus longue

que large. De ſon extrêmité ſupérieure ſort un canal court, évaſé & coupé ſur le dos de la coquille par une échancrure qui a plus de profondeur que de largeur. Sa lévre droite eſt obtuſe & fort épaiſſe, quoique ſans bordure, peu évaſée, preſque droite, & garnie intérieurement de huit petites dents arrondies. La lévre gauche eſt arrondie, courbée au milieu en portion de cercle, couverte d'une petite plaque luiſante, unie, ſans bourrelet, & comme légerement ridée au-dehors vers ſon extrémité ſupérieure.

Toute la ſurface extérieure de la coquille du barnet eſt recouverte d'un périoſte membraneux, rouſſâtre, ſi mince & ſi tranſparent qu'on voit parfaitement ſes couleurs au travers. Son fond eſt blanc-fauve, ou brun, ſans aucun mêlange dans quelques-unes; mais il eſt ordinaire à la plûpart d'être brunes, tâchetées de points ronds & blancs, diſpoſés regulierement en quinconce, ou bien d'être blanches, veinées ou couvertes d'un réſeau brun-rougeâtre.

L'âge & le ſexe du barnet cauſent quelques variétés dans la forme de ſa coquille. M. Adanſon a remarqué que les plus jeunes ont proportionnellement moins de longueur, moins d'épaiſſeur & moins de ſpires; que l'extrêmité ſupérieure eſt moins obtuſe; le canal de l'ouverture plus allongé, preſque ſans échancrure; enfin qu'elles ont la lévre droite fort mince, tranchante & ſans dents. Quelques-unes des vieilles ont auſſi la plûpart de ces caractéres; ce ſont les femelles.

Mais il y a une autre particularité qui eſt commune preſque à toutes les vieilles coquilles, ſoit mâles ou femelles; c'eſt que lorſqu'elles ont atteint le nombre d'onze ſpires, elles ſe caſſent par l'extrêmité du ſommet, de maniere qu'il ne reſte que les quatre à cinq ſpires d'en-haut ou de ſa baſe. M. Adanſon en a fait repréſenter une eſpece à la *pl.* 10. dans cet état.

Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner, dit l'auteur, par quels moyens l'animal exécute cette ſéparation dans une coquille auſſi dure & auſſi épaiſſe que l'eſt

celle-ci dans sa vieillesse. Il suffit de savoir que les six spires du sommet se détachent dans la plus grande partie, aussitôt après qu'elles sont parvenues à leur période de grandeur, & qu'il y en a fort peu dans lesquelles la séparation prévienne ce terme.

Cette propriété de casser sa coquille à un certain âge, & dans certaines circonstances, n'est pas bornée à ce seul coquillage; on l'a observée dans une espece de limaçon terrestre du Languedoc, dont Lister a donné la figure dans sa Conchyliologie, & l'on verra qu'elle leur est commune avec un autre coquillage marin nommé le popel. C'est autour de cette coquille, sur-tout de la variété dont la couleur est blanche veinée de brun, que se forme une petite espece de millepore à mammelons. Cette millepore la défigure tellement qu'on ne peut en reconnoître la forme & les contours, qu'en la dépouillant entierement. Comme elle est habitée ordinairement par un petit crabe de l'espece de ceux que l'on appelle soldat, ou bernard l'hermite; cet animal en prolonge l'ouverture en spirale, à peu-près comme auroit fait le limaçon vivant, dans toute l'épaisseur de la millepore qui est de près d'une ligne. Cette coquille, ainsi incrustée & recouverte de la millepore, emprunte la figure d'un ovoïde obtus à ses extrêmités, long de quatre à six lignes, sur trois à quatre lignes de largeur. Sa couleur est noirâtre au dehors; mais lorsqu'elle a roulé quelque temps sur le rivage, ses mammelons en s'usant, prennent une couleur blanche, semblable à celle qui regne dans son intérieur. Lister a figuré une de ces coquilles dans ce dernier état au bas de la *planche* 585, de sa Conchyliologie. L'animal du barnet a la tête petite, cylindrique, de longueur & de largeur à peu près égales, & légérement échancrée à son extrêmité. Les cornes sont presque cylindriques, obtuses au sommet, & de moitié plus longues que la tête, sur les côtés de laquelle elles sont placées vers son extrêmité antérieure. Elles ont quatre à cinq fois plus de longueur que de

largeur

largeur, & ſont renflées médiocrement à leur origine. Les yeux ſont deux petits points noirs peu ſaillans, placés à la racine même des cornes, ſur le renflement qui eſt à leur côté extérieur. La bouche paroît comme un petit trou rond, percé au-d ſſous de la tête vers le milieu de ſa longueur, d'où ſort continuellement une trompe cylindrique, de longueur preſque égale à celle des cornes, & qui paroît diviſée à ſon extrêmité en deux petites lévres, au milieu deſquelles on apperçoit une petite ouverture ronde.

Le manteau eſt une membrane fort mince, qui s'étend ſur la ſurface intérieure de la coquille, & ſe replie en un tuyau cylindrique, qui ſort d'une longueur égale à la cinquieme partie de la coquille, par une échancrure, en ſe couchant un peu ſur la gauche.

Le pied eſt petit, de figure elliptique, arrondi à ſon extrêmité antérieure, qui eſt traverſé par un ſillon profond, accompagné d'un autre ſillon fort court & longitudinal; l'autre extrêmité eſt pointue. Sa longueur eſt quadruple de ſa largeur, & une fois moindre que celle de la coquille. A la racine du pied vers le milieu de ſa longueur, eſt attaché un opercule cartilagineux, de figure elliptique, près de deux fois plus long que large, & environ quatre fois plus court que la coquille. Tout le corps de l'animal, vu en-deſſus, eſt d'un blanc pâle, tacheté de petits points elliptiques & rougeâtres; regardé en deſſous, il paroît d'un blanc ſale, ſans aucune tache. Ses cornes ſont rougeâtres au milieu, & cendrée ou blanc-ſale aux extrêmités.

On voit par cette deſcription que le genre du buccin ne différe de la pourpre que par la figure des cornes, par la ſituation des yeux qui ſont à leur baſe, & par la langue ou trompe qui ſort continuellement de ſa bouche.

M. Adanſon n'a point obſervé de coquillage auſſi abondant que l'eſt celui-ci dans la pointe méridionale de l'île de Gorée.

Liſter, Hiſt. conchyl. tab. 929. fig. 24. *Buccinum barbadenſe.*

Klein, Tent. pag. 53. spec. 7. *Epidromus oculatus.*

BATTANS ou VALVES DE COQUILLAGES. Ce sont les écailles ou les pieces qui forment les genres & les especes que l'on nomme bivalves & multivalves ; comme les huîtres, les moules, les cames, les conques anatiferes, &c. *Voyez* les mots BIVALVES & MULTIVALVES.

BEC. Terme de Conchyliologie qui exprime dans les coquilles univalves l'extrêmité opposée au sommet, ou le canal lorsqu'il est petit, mince, ou recourbé en forme de bec, comme il arrive dans les especes appellées la brive, la grimace & d'autres. Le terme de bec est quelquefois aussi employé pour les sommets des bivalves, lorsqu'ils forment le crochet, comme dans les anomies, les cames-cœurs, les tellines, les moules, &c.

BECASSE ou TETE DE BECASSE. Nom donné à plusieurs coquillages univalves, du genre des pourpres, à cause de leur forme. Les Conchyliologistes distinguent les especes qu'ils nomment la bécasse proprement dite ou la tête de bécasse, la grande bécasse épineuse, la petite bécasse épineuse ou la bécassine, & plusieurs variétés que l'on nomme chausses-trapes. *Voyez* ces especes.

BECASSE, dite GRANDE BECASSE ÉPINEUSE. *Purpura magna spinosa, seu purpura transversim canaliculata & striata ; in spiris, in corpore subrotundo, & in canali rostrato, maximè elongato, tenui, longissimis aculeis vel spinis, per seriem & longitudinem, in triplici vel quadruplici ordine regulariter armata & singulariter instructa ; aperturâ ellipticâ, & colore subalbido.* Coquille univalve du genre des pourpres à long canal. Son corps est arrondi, garni de cannelures & de stries transversales, interrompues par trois côtes longitudinales, armées de pointes ou de longues épines déliées, semblables à des arrêtes les plus aiguës, lesquelles se prolongent, ou continuent de garnir un canal très long & mince, en se distribuant

de chaque côté en compartiment de peigne jusqu'à son extrémité. Ce canal est allongé comme un tuyau & même comme le bec d'une bécasse. L'ouverture de cette pourpre, qui est elliptique, est bordée d'un côté d'une lévre dentelée, & de l'autre d'une columelle extérieure unie, qui forme une seconde lévre paralelle à la premiere. Cette coquille singuliere est totalement blanchâtre; elle peut avoir jusqu'à plus de six pouces d longueur. On la trouve dans les mers des Indes.

Rumphius, tab. 26. n. 3. *Species tribuli.* Espece de chausse-trape. Holl. Dubbelde getakte spinne-kop; l'araignée à double rangée de pointes.

Gualtieri, tab. 31. litt. A. A. *Purpura rectirostra, mucronata, striata, & muricata aculeis acutis, rectis, nonnullisque incurvis, canaliculo longissimo similiter muricato, subalbida.*

Ejusdem, ibid. litt. B. *Purpura rectirostra, striata, mucronata, muricata aculeis spissioribus acutis, longis, rectis, nonnullis incurvis, canaliculo longissimo similiter, insigniter muricato: nam in hac purpurâ septem sunt aculeorum ordines, ita ut difficillimum sit eos omnes, prouti sunt, exactissimè delineare tota est subalbida.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 16. *lett. A.* Cette pourpre est extrêmement belle. Sa couleur est jaunâtre, & sa queue très longue, garnie de grandes pointes, dont on distingue quatre rangées entre deux. Son corps cannelé & sa clavicule sont élevés & garnis de longues pointes qui suivent les rangées de sa queue. On l'appelle la grande bécasse épineuse.

BECASSE, dite TÊTE DE BECASSE. *Purpura canali longo rostrato; septem spiris convexis clavicula; tribus costis fimbriatis, instructa; striis transversis tuberosis inæqualiter striata, coloribus ex fulvo & fusco purpurascentibus, nigricantibusque maculata, variegata & lineata; in aperturâ elliptica vel maximè ovatâ coloribus roseis & carneis lucidè splendens: caput scopalacis dicta.* Cette pourpre représente assez bien

dans sa forme une tête de bécasse. Son corps arrondi, ainsi que sa clavicule qui est composée de sept spires convexes ou bombées, sont garnis de trois côtes longitudinales frangées, disposées à égale distance, chargées de stries transversales, inégales, & rehaussées de trois rangées de petits tubercules. L'ouverture est d'une figure elliptique avec une lévre tranchante & une columelle extérieure parallèle en formant une seconde lévre; ce qui donne à cette ouverture la figure d'une espece d'entonnoir. Sa surface intérieure est unie, luisante, & nuée de couleur de chair & de rose. Cette columelle & cette lévre se prolongent considérablement pour former un canal mince, droit, entr'ouvert & chargé de petites pointes peu saillantes. Toute la surface extérieure de cette pourpre est tachetée, marbrée & rayée de fauve & de brun pourpré & noirâtre sur un fond couleur de chair. Sa longueur peut avoir jusqu'à plus de trois pouces. Cette coquille varie beaucoup par le volume du corps, ainsi que par la longueur de son canal.

Rumphius, tab. 26. litt. F. *Haustellum*; Holl. Scheppertje, snippe-kop; un épuisoir ou un instrument pour vuider l'eau, ou la tête de bécasse.

M. d'*Argenville*, *pl.* 16. *lett. B. pag.* 257. Cette pourpre se nomme la bécasse à cause de sa figure. Le fond de sa robe est fauve, rayé de lignes & de taches brunes & grises; elle est couverte de rides, de cannelures raboteuses, & de tubercules, avec une clavicule assez élevée, & une queue extrêmement longue & cannelée. Sa bouche paroît bordée d'un liseré couleur de chair.

BECASSINE ou PETITE BECASSE ÉPINEUSE. *Purpura canali longo, rostrato, bifido, & recurvo; in tribus costis aculeis armata; septem spiris exertis volutata; striis transversis tuberosis striata; colore fulvo livido vel subpurpureo nebulata.* Cette pourpre, qui est une variété de l'espece appellée la chausse-trape, porte une volute élevée en pyramide, composée de sept spi-

res bombées, garnies ainſi que le corps de la coquille de trois côtes longitudinales, armées d'épines moyennement longues, & en petit nombre qui s'étendent juſqu'à garnir également le canal qui eſt aſſez long, mince, fourchu & recourbé à ſon extrémité. Toute la ſurface extérieure de la bécaſſine coquille eſt à ſtries circulaires relevées régulierement de petits tubercules; ſa couleur eſt fauve-clair, ou tirant un peu ſur la pourpre. La columelle extérieure & la lévre forment une ouverture ovale. Cette pourpre, qui ſe trouve dans les mers de l'Amérique, a depuis deux pouces juſqu'à deux pouces & demi de longueur ſur moitié moins de largeur.

BEC DE CANARD. *Tellina ex utrâque parte patens, ſolenis ad inſtar, apophyſi latâ & complanatâ interiore diſtincta; colore cinereo depicta, ex mari mediterraneo.* Coquille bivalve du genre des tellines béantes, ainſi appellée à cauſe que ſes côtés ſont arrondies en bec de canard. Les ſommets ſont contournées de maniere à ne pouvoir ſe joindre. L'intérieur des battans eſt en partie rempli d'une excroiſſance platte & d'une ſubſtance extrêmement dure & pierreuſe. Lorſque la ſurface extérieure de cette telline eſt dépouillée d'un drap marin noirâtre, & qu'elle eſt polie, elle devient d'un gris-cendré, & veiné de couleur plus foncée. Sa charniere eſt cmpoſée dans les deux valves d'une lame tranſverſale applatie, terminée par une petite dent dans l'une, & par une cavité correſpondante dans l'autre valve. Cette telline, qui eſt épaiſſe & peſante, ſe trouve dans la mer méditerranée; elle peut avoir juſqu'à près de deux pouces de largeur ſur ſept à huit lignes de hauteur.

Rumphius, tab. 45. litt. P. *Roſtrum anatis tertium.* Holl. Deerde einde-bek; la troiſieme eſpece de bec de canard. Ce Conchyliologiſte donne le nom de bec de canard à deux autres eſpeces de tellines; ſavoir, à celle de nos mers que les anciens appellent la glycyméride, & à une variété de la troiſieme eſpece de l'auteur. *Litt. O.*

BEC DE PERROQUET ou ANOMIE A BEC DE PERROQUET. *Voyez* ANOMIE.

BÉNITIER; nom que les Conchyliologiſtes donnent à deux coquilles bivalves différentes; ſçavoir, le bénitier peigne ou le petit bénitier, & le grand bénitier du genre des cœurs tuilés. *Voyez* ces eſpeces.

BÉNITIER, dit GRAND BÉNITIER. *Concha imbricata, maximâ ſpecie; imbricibus breviſſimis, vel potiùs ſtriis ſquammoſis, undulatis, in ſex coſtis latioribus & totidem ſpatiis profundè alternatim excavatis exaſperata; teſtâ valdè craſsâ, ſemi-margaritiferâ, ex duritie, pondere, & albedine marmoris, diſtincta; intùs lucidè ſplendens: aquæ ſacræ vaſculum ſpatioſiſſimum, necnon merito appellata.* Coquille bivalve, du genre des cœurs tuilés, qui parvient par gradation à un volume très conſidérable. Toute ſa ſurface extérieure préſente ſix larges côtes longitudinales, & autant d'eſpaces ou de cannelures proportionnées, profondes, & alternatives; chargées de tuiles très courtes qui reſſemblent plutôt à des ſtries lamelleuſes, écailleuſes ou couchées les unes ſur les autres, & onduleuſes, leſquelles deviennent plus ſaillantes à meſure qu'elles approchent de la circonférence des battans. Cette coquille, qui eſt le plus ſouvent extrêmement épaiſſe, d'une ſubſtance demi-nacrée, a la blancheur du marbre dont elle égale auſſi le poids & la dureté. La grande épaiſſeur de ſes valves ſe trouve principalement vers les approches de leurs ſommets. La charniere eſt compoſée d'une groſſe dent dans l'un des battans, & de deux dans l'autre, leſquels ſe logent dans leurs cavités correſpondantes. Cette conque bivalve eſt appellée le bénitier depuis que ſes battans ſervent pour cet uſage dans l'égliſe de ſaint Sulpice de Paris. On rapporte que cette grande coquille a été envoyée autrefois à François premier, roi de France, par la république de Veniſe.

Le grand bénitier peut avoir depuis ſept ou huit

pouces de largeur jusqu'à plus de trois pieds. Celle que l'auteur possede, pese près de deux cens livres; son étendue depuis la partie latérale à l'autre, ou sa largeur, a trois pieds moins un pouce, sur un pied & neuf pouces de longueur, c'est-à-dire, depuis les sommets jusqu'au point direct de la circonférence des valves. Ces sortes de grandes tuilées se trouvent dans les mers des Indes orientales.

ALDROVANDUS, de Testaceis, pag. 446. *Tricdacnes*; la conque tricdane. Ce naturaliste, qui fait mention de cette grande tuilée, rapporte que sa coquille a un pied de longueur, qu'elle est ondée & rude au toucher comme celle de Rondelet; mais que son poids est si considérable quand ses valves sont rassemblées, que cette conque pese quinze livres, (poids de pharmacie); c'est vers le côté où ces valves se réuniſſent, qu'elles ont chacune deux doigts d'épaisseur en travers. La surface intérieure est blanche & unie. Aldrovandus ajoute que cette coquille lui a été apportée de la mer rouge. *Nos veram hîc concham tricdacnen repræsentare exteriùs & interiùs putamus*, ait Aldrovandus. *Est enim hæc pedalis longitudinis, testa undata, & scabra, ut* Rondeletii, *sed magni ponderis: pendet enim ejus utraque testa quindecim libras medicas; eo loco quo sibi invicem connectuntur singulæ duos digitos per transversum crassæ; intùs candicant & glabræ sunt. Allata mihi est ex mari rubro. Voyez* les mots TUILÉE & TRICDANE.

BÉNITIER PEIGNE ou PETIT BÉNITIER. *Pecten utrâque parte æqualiter auritus; valvâ superiore complanatâ, inferiore extùs maximè convexâ, intùs profundè excavatâ, insignis; leviter per longitudinem striatus; extùs colore castaneo & fusco, intùs albido & fulvo nebulatus.* La valve supérieure de cette espece est plate, & un peu enfoncée en-dessus, chargée de stries applaties qui deviennent plus articulées & plus larges à mesure qu'elles s'étendent vers le pourtour du battant. La valve inférieure au contraire est très

concave, & par conſéquent très convexe au-dehors : les ſillons extérieurs, que l'on y diſtingue, annoncent les cannelures internes, arrangées parallelement deux par deux, obſervant des diſtances égales qui occupent un double eſpace entr'elles. Cette contre-partie eſt de couleur marron & blanchâtre vers le ſommet ; la valve ſupérieure eſt beaucoup plus foncée en couleur. La ſurface intérieure eſt d'un blanc ſali mêlé de fauve. Le ligament eſt noirâtre, d'une forme triangulaire & ſitué au milieu de la charniere. Cette charniere eſt compoſée de deux eſpeces de moulures allongées, latérales ſur les oreillons, réciproques dans les deux valves, leſquelles ſe logent dans les rainures correſpondantes. La forme de ce peigne, ainſi que la profondeur de ſa valve inférieure, lui ont fait donner le nom de bénitier : c'eſt pourquoi l'on pourroit s'en ſervir dans les maiſons pour ce pieux uſage. Cette bivalve ſe trouve dans les mers de l'Amérique, & porte ordinairement deux pouces de diametre.

Le bénitier peigne ou le petit bénitier a ſes variétés. Les uns ſont marbrés ſur la convexité de la valve inférieure, tandis que d'autres ſont bruns & quelquefois blanchâtres. Les Conchyliologiſtes diſtinguent auſſi une autre eſpece qui tient du peigne que l'on appelle la ſole en bénitier. *Voyez* SOLE EN BÉNITIER.

BERDIN ou BERLIN ; nom que l'on donne en Normandie, aux coquillages du genre des lépas ou patelles. *Voyez* LEPAS.

BEVERASA ou PEVERAZA. On nomme ainſi à Veniſe, ſuivant Belon, une coquille bivalve du genre des cames. Rondelet rapporte que les Vénitiens lui donnent auſſi le nom de biverone. *Voyez* ce mot.

BEZOARD ou CASQUE BEZOARD. *Voyez* CASQUE BEZOARD.

BIGNI ; nom donné par M. Adanſon à une coquille operculée du genre des pourpres à canal évaſé. Elle n'a que ſix lignes de longueur ſur une largeur une fois moindre. Ses ſpires ſont peu renflées. Son ouverture

eſt fort évaſée, une fois ſeulement plus longue que large. La lévre droite eſt médiocrement épaiſſe, garnie au-dedans de douze ou quinze dents fort petites. La lévre gauche eſt ſimple, arrondie, ſans plaque, ſans dents & ſans bourrelet. Sa couleur varie à l'infini. Son fond eſt ordinairement blanc, & tout couvert de petites lignes longitudinales, ondées, qui ſont brunes dans quelques-unes, & fauves dans d'autres : quelquefois il eſt marbré de rouge-brun & de jaune, ou coupé par une petite bande blanche, ponctuée de brun ou de rouge-brun, qui tourne ſur les ſpires. Au-dedans elle eſt parfaitement blanche. Elle ſe trouve en grande quantité dans les rochers de l'île de Gorée.

Lister, Hiſt. conchyl. tab. 827. fig. 49. *Buccinum barbadenſe.*

Gualtieri, Ind. pag. & tab. 43. fig. B. *Buccinum parvum, pruniforme, acuminatum, lævе, ex carneo & albido obſcurè punctatum.*

Klein, Tent. pag. 50. ſpec. 2. n. 4. *Lagena ore longo anguſto, rhrygiè picta & dentata.*

BIGOURNEAU; nom que Belon donne à des coquillages univalves du genre des limaçons à bouche ceintrée ou des nérites.

BILLE D'IVOIRE. *Chama æquilatera, rotunda, convexa, uno latere ſinuoſo diſtincta; ſublatâ cuticulâ tranſverſim ſtriata, lævis & lucidè candeſcens.* Les Conchyliologiſtes nomment ainſi une coquille bivalve du genre des cames, à cauſe de ſa convexité & de ſa forme preſque ſphérique. La ſurface extérieure de ſes valves eſt garnie d'un épiderme ou d'un drap marin très mince, formé de ſtries tranſverſales, de vive arrête, & d'autant plus facile à ſupprimer qu'il tient à la coquille. Lorſque cet épiderme ſtrié eſt enlevé, on découvre une couleur totalement blanche, & à laquelle on ajoute un poli luiſant avec le ſecours de l'art. Ses valves ſont épaiſſes, & ſont remarquables par un repli du teſt, ou par une double ſinuoſité latérale en forme d'ellipſe, du côté du ligament : la partie laté-

rale opposée montre une cavité en forme de cœur, au-dessus de laquelle se trouve les sommets des battans. La charniere est composée de deux dents réciproques dans les deux battans, qui s'enclavent dans leurs alvéoles correspondans. Cette came, qui se trouve dans les mers de l'Amérique, porte jusqu'à un pouce & demi de diametre. Quelques-uns la nomment aussi la came bossue, & d'autres la jamaïque.

M. d'*Argenville*, *pl.* 21. *lett. N. pag.* 287. On appelle cette came, qui est toute blanche, la jamaïque : on remarque son épaisseur considérable, & dans sa partie gauche un pli ou reprise de matiere qu'on trouve dessus & dessous avec une petite cavité de l'autre côté formant un cœur vers la charniere qui est faite en bec.

BISTOURNÉE ou HUITRE BISTOURNÉE. *Ostreum tortuosum ex albido & fulvo nebulatum ; valvis elongatis diversimodè contortis hiantibus, per longitudinem striatis, insigne.* On appelle cette huitre en France la bistournée, à cause que ses valves allongées sont contournées l'une sur l'autre d'une maniere torse, comme pour se joindre sans cependant se fermer exactement. Sa forme bizarre & singuliere présente principalement deux plans, l'un triangulaire, & l'autre prolongé en demi-cœur ; ces deux faces sont presque planes, formant une équerre dans la valve supérieure, convexes dans l'inférieure, avec des stries longitudinales, partant du sommet. La charniere est formée d'un grand nombre de petites hachures ou entailles, régnant dans presque toute l'étendue du sommet de chaque valve. Cette huitre, qui nous vient des mers des Indes, peut avoir jusqu'à quatre pouces de largeur sur un pouce & demi de hauteur, vers les sommets. On la nomme en Hollande le devidoir.

Rumphius, tab. 47. litt. K. *Ostreum tortuosum* ; Holl. Gedra-ayde oester, of kromme Noachs ark ; l'huitre tortillée ou bistournée, ou l'arche de Noé tortueuse.

Gualteri; tab. 495. litt. B. *Concha trifidos, colore ex fusco terreo infecta, cujus prima superficies plana, & rugis & striis invicem intersectis exasperata, triangulum scalenum, uno latere producto, constituit; secunda partim convexa, partim plana hemi-ellipticam ferè repræsentat in quâ cardo axem inæqualiter dividit, & ab eodem cardine, tanquam à centro ad perimetrum striæ minutissimæ excurrentes, ab aliis striis subtilioribus hemi-ellipticis concentricis decussantur; tertia pariter hemi-ellipticam ferè repræsentat, sed contortam, sinuosam, striæque eo modo, ut suprà, ad perimetrum extenduntur.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 19. *pag.* 278. C'est l'huitre nommé, *ostreum tortuosum seu plicatum majus ore hianti.* Ce testacée est singulier dans ses valves, qui ne sont jamais jointes exactement, la couleur en est d'un gris sale, rayé & ondé.

BITOU; M. Adanson nomme ainsi un petit coquillage univalve du genre du pucelage. Cette espece, que les Négres nomment aussi bitou, differe si peu de celle qu'on appelle pou de mer sur les côtes de France, qu'il seroit tenté de la regarder comme variété de la même espece. Car quoique celle du Sénégal soit d'une blancheur comparable à celle du lait ou de la neige, elle a la forme & le nombre des cannelures de celle de l'Europe. Et M. Adanson ne croit pas que la couleur gris-de-lis, & les taches brunes qu'on remarque souvent sur le pou de mer, ni que sa taille qui est presqu'une fois plus grande, soient seules suffisantes pour le distinguer du bitou du Sénégal.

La coquille du bitou n'a guere plus de quatre lignes de longueur sur trois de largeur, & à peu près autant de profondeur : elle est arrondie comme un petit œuf. Il n'y paroît point de sommet : on ne découvre à l'extérieur d'autre tour de spirale que celui qui forme toute la coquille, & qui renferme les deux autres & les cache dans son intérieur. Son ouverture est presque droite & beaucoup plus large que les deux especes

nommées le majet & le lupon. Elle a environ six fois plus de longueur que de largeur dans l'endroit où elle est plus évasée.

La lévre droite est une fois moins large que la gauche. Elles sont relevées toutes deux de plusieurs cannelures dont le nombre varie depuis quinze jusqu'à trente. Ces cannelures sont à peu près égales, & font le tour de la coquille en s'étendant transversalement. Un léger sillon les coupe toutes en deux parties égales en passant par le milieu du dos. Le plan, formé par les deux lévres, est fort convexe. Sa couleur est ordinairement d'un beau blanc de neige, & quelquefois couleur de chair extrêmement pâle. Celle de l'Europe est communément gris de lin, & marquée sur le dos de trois taches brunes, qui souvent sont divisées par la moitié. Quelques-unes, tant de celles que l'auteur a observées au Sénégal, que de celles qui vivent sur nos côtes de l'Océan, n'ont point de sillon ou d'enfoncement au milieu du dos; & l'on voit quelquefois dans les unes & les autres, sur le bord extérieur de la lévre droite de leur ouverture, un léger renflement qui imite le bourrelet.

Le petit animal, qui habite cette coquille, est peu différent de celui du lupon & du majet. Ses cornes & son pied sont proportionnellement beaucoup plus longs. Celui-ci surpasse de moitié la longueur de la coquille. Le manteau est d'un blanc presqu'aussi clair que celui de la coquille qu'il recouvre en entier. Comme il est fort mince & qu'il s'applique exactement sur ses cannelures, elles le font paroître couvert de petites éminences ou de tubercules quoiqu'il soit parfaitement lisse.

On trouve ce petit coquillage assez fréquemment sur les rochers de l'île de Gorée & du cap Manuel.

Lister, Hist. conchyl. tab. 706. fig. 56. *Concha Veneris striata, cui summo dorso sinuato fusca macula, jamaïcensis & barbadensis.*

Ejusdem, tab. 707. fig. 57. *Concha Veneris exigua,*

ſtriata, leviter admodùm rufeſcens, cui ſummo dorſo integro maculæ rufeſcentes; Anglica.

Rumphius, Muſ. pag. 118. art. 15. tab. 39. fig. P. *Porcellana, pediculus.*

M. d'*Argenville*, *Hiſt. conchyl. pag.* 310. *pl.* 21. *fig.* 4. Porcelaine appellée le pou de mer, rayée & tachetée.

Gualtieri, tab. 14. litt. O. *Porcellana vulgaris, parva, globoſa, ſtriata, candida, dorſo ſinuato.*

BIVALVES ou COQUILLAGES BIVALVES, en Grec δίθυρα, *ſeu conchæ bivalves, vel duabus teſtis compoſitæ:* c'eſt-à-dire les coquillages qui ſont compoſés de deux écailles, de deux pieces, de deux battans ou de deux valves, jointes enſemble par un ligament ou une eſpece de nerf ou cartilage, & une charniere qui leur ſervent pour s'ouvrir & ſe fermer à leur volonté. Les Conchyliologiſtes en général diſtinguent la ſeconde claſſe des teſtacées qui compoſent pluſieurs genres par les eſpeces différentes & les variétés; ſçavoir les genres que l'on appelle les huitres, les peignes, les cames, les cœurs, les moules & les tellines. *Voy.* ces mots.

Rondelet, de teſtaceis, lib. 1. *pag.* 10, paroît conſidérer comme des coquillages bivalves, ceux dont les animaux ſont tellement renfermés de tous les côtés par leurs écailles qu'il n'eſt pas poſſible de les appercevoir comme les huîtres, les tellines & les peignes. Il y a d'autres coquillages, ajoute ce naturaliſte, qui ſont ſeulement à couvert d'un côté par leurs écailles, tandis que l'autre eſt caché par le rocher auquel ils ſont attachés, comme le lépas & l'oreille de mer. Quoique Rondelet ait commencé la claſſe des bivalves par ces deux genres de coquillages, il ne paroît pas qu'il les ait regardés comme tels, puiſqu'il ajoute après, que les uns n'ont qu'une coquille comme le lépas, & que les autres ont deux écailles, ſçavoir les moules. *Alia undique circumteguntur, ut interioris corporis nihil cerni poſſit, ut oſtrea, tellina, pectines. Alia alterâ tantùm parte teſtam habent, alteri parti teſtæ loco eſt ſcopuli pars cui*

haret . . . Alia conchâ unicâ conſtant, ut lepades; alia duabus, ut mituli.

Rondelet fait mention des bivalves avant les univalves dans l'ordre ſuivant, qui ſont les tellines, les cames, les peignes & les conques; ces dernieres renferment les cœurs, comme la tuilée, le cœur épineux de la Méditerranée, les arches de Noé ou les rhomboïdes, les glands de mer, les huîtres, les *ſolenes*, les moules, les dails, les pholades & les pinnes marines.

Aldrovandus, de Teſtaceis, lib. 3. pag. 232. *Bivalve appello, quod gemina teſta continetur; bivalvis generis pars cluſilis eſt, ut pectunculi & mituli; ejuſmodi namque omnia parte alterâ ligatâ, altera ſolutâ conſtant ut concludi poſſint & aperiri.*

Ce naturaliſte fait mention des coquillages bivalves après les genres turbinés, comme les limaçons, les ſabots, &c. en commençant par l'huître mere-perle comme par une eſpece de prédilection ſur toutes les autres teſtacées bivalves, ainſi qu'il s'explique à la pag. 17. *De conchyliis dithyris ſive bivalvibus. Inter bivalvia, ſive ut philoſophus vocat, δίθυρα, de quibus nunc ſcribendum eſt, ita poſtulante ordine, concharum genus cæteris præferendum videtur. Non enim conchæ nomen univerſaliter pro omnibus teſtatis nunc accipimus, ſed pro iis potiſſimùm, quæ inter ea duabus teſtis, iiſque levibus prædita exiſtunt. Illæ jure omni merito cæteris præferentur, quæ margaritas ferunt; margaritiferæ indè nuncupatæ.* Les bivalves ou les coquillages qui ſont à la ſuite des meres-perles, ſont les conques ou les cœurs nommés la tuilée, les cœurs épineux de la Méditerranée, les conques allongées, les corallines, les conques ridées, les rhomboïdes, les conques légeres, celles qui ſont faſciées, celles dont le teſt eſt mince (ce ſont les huîtres appellées hirondelles) les cames, les huîtres, les peignes, les moules, les tellines, les glands de mer, les pholades, les ſolenes, les pinnes marines & les conques anatiferes.

Tournefort, ſuivant Gualtieri, a rangé les bi-

valves dans la seconde classe de sa Conchyliologie ; il les définit ainsi : *Testacea ditoma semper ex duabus testis ad cardinem, articulatis compinguntur, vel arctè undique clauduntur vel utrinque hiant ; undè in duas familias dividi possunt.*

Familia prima testaceorum ditomorum quæ arctè clauduntur, scilicet, concha, conchula, pecten, pectunculus, ostreum, mytulus, pholas, pinna, perna.

Familia secunda testaceorum ditomorum quæ semper hiant aut testas habent apertas, scilicet chama & solen.

La premiere famille des testacées, à deux ouvertures qui se ferment exactement, sont la conque, la petite conque, le peigne, l'huître, la moule, la pholade, la pinne, & le jambonneau. La seconde famille, dont les valves sont toujours béantes ou entr'ouvertes, sont la came, & le *solen* ou manche de couteau.

Rumphius appelle les bivalves, *conchæ bivalviæ*, en langue hollandoise doubletten ; savoir les cames unies & les cames rudes, les peignes & les pétoncles, les tellines, les solenes bivalves (parce que ce Conchyliologiste donne le nom de *solen* à plusieurs coquilles univalves du genre des tuyaux de mer) les moules, les pinnes marines & les huîtres. *Chamæ leves & chamæ asperæ, pectines & pectunculi, tellinæ, solenes bivalvii, musculi, pinnæ & ostrea.*

M. d'*Argenville* a formé la seconde classe de sa conchyliologie avec les bivalves qui renferment les six familles suivantes : savoir, les huîtres, les cames, les moules, les cœurs, les peignes & les manches de couteau. Voici comment cet auteur explique son système des bivalves.

La premiere famille est celle des huîtres, nommée en latin *ostrea*, dont la variété est infiniment agréable ; souvent garnies de pointes ou de parties émoussées, elles représentent le hérisson & le gâteau feuilleté ; d'autres ont des excroissances & des parties en zigzags, imitant l'oreille de cochon ou la crête d'un coq ; d'autres sont adhérentes à des rochers, à des cailloux, à

des madrepores : ce ſont cependant des huîtres. Il faut remarquer que l'huître a très ſouvent la valve ſupérieure plus plate & plus petite que l'inférieure.

Lorſque la coquille eſt plus élevée dans ſon milieu, & qu'elle eſt convexe dans ſes deux parties preſque égales, elle appartient à la ſeconde famille des bivalves appellée en latin *chama*, en françois cames. L'auteur les diſtingue encore des huîtres, en ce qu'elles ſont plus unies dans leur ſuperficie, & ſouvent peu exactes dans la fermeture de leurs écailles; ce que les naturaliſtes appellent *ore patulo & hianti.*

La troiſieme famille comprend les coquilles faites en moules, *muſculi*, qui ſont très connues. Celles qui ſont égales dans leurs extrêmités, ſont appellées tellines ou tenilles qui en font une eſpece; & celles qui s'allongent extrêmement par un des bouts, & qui ſe nomment en latin, *pinna marina*, l'aigrette en françois ou le jambon, forment une autre eſpece.

Dans la quatrieme famille, on trouve les cœurs, appellés en latin *cordi-formes*. Leur caractere eſſentiel eſt d'être d'une figure ronde & élevée, de n'avoir point d'oreilles comme les peignes, & de repréſenter toujours ſoit de face, ſoit de côté, la forme d'un cœur quelquefois allongé & triangulaire. Les ſtries accompagnent cette famille & celle des peignes qui ſuit.

La cinquieme famille contient les coquilles appellées peignes ou pétoncles, repréſentant des coquilles de ſaint Jacques ou de ſaint Michel, nommées en latin *pectines*. C'eſt peut-être pour la variété & la beauté des couleurs une des plus agréables familles que nous poſſédions, dit M. d'Argenville, ſur-tout l'eſpece nommée le manteau ducal. Il y en a qui ont deux oreilles, d'autres n'en ont qu'une; d'autres enfin n'en ont preſque point. Les uns ſont cannelés, d'autres ſont chargés de pointes, comme la ratiſſoire & la rape. Le caractere eſſentiel des peignes eſt d'avoir des oreilles, de n'être attachées que par un tendon, & que leur valve ſupérieure ſoit un peu applatie, quoique l'inférieure ſoit creuſe

creuse. Les stries ne servent qu'à leur donner différentes dénominations.

Les manches de couteau, appellés en latin *solenes*, & dans quelques ports de mer couteliers, composent la sixieme & derniere famille des bivalves : leur figure, qui ressemble à un manche de couteau, est toujours la même & très aisée à reconnoître.

M. *Adanson* divise ses conques bivalves en trois familles, qui forment sept genres.

Dans la premiere, on voit les coquillages qui ont les deux lobes du manteau séparés dans tout leur contour ; ce qui compose le genre de l'huitre.

La seconde famille réunit ceux dont les deux lobes du manteau forment trois ouvertures sans aucun tuyau, tels sont les deux genres nommés le jataron & le jambonneau.

Dans la troisieme se rangent ceux dont les lobes du manteau forment trois ouvertures, dont deux prennent la figure d'un tuyau assez long : savoir, les quatre genres appellés la came, la telline, le sourdon & le solen. *Voyez* ces mots.

M. *Davila*, qui a suivi dans son catalogue systématique la méthode de M. d'Argenville, avec quelques changemens dans le transport des familles, dit que les bivalves sont des coquilles composées de deux pieces nommées valves ou battans, & où l'on ne remarque aucun repli sensible qu'on puisse regarder comme des spires. Ce Conchyliologiste les divise en six familles, lesquelles composent chacune plusieurs genres par des différences qui ont rapport à leurs coquilles. Les six familles bivalves sont les huîtres, les peignes, les cames, les cœurs, les tellines & les moules.

BIVERONE ou PIPERONE. On nomme ainsi à Venise une coquille bivalve du genre des cames, à cause que l'animal qui l'habite est si salé, que les anciens naturalistes l'appelloient la came poivrée, *chama piperata* ; les Italiens disent, *peveraza vel beveraſa*. On la nomme *arsetti* sur les côtes de Gênes, & la

clouiſſe à Marſeille. M. Adanſon lui a conſervé cette derniere dénomination.

Rondelet, de teſtaceis, lib. 1. pag. 26. *Conchula rugata*; la petite conque ridée. Ce naturaliſte dit que ce ne ſont point des traces ou des ſtries longitudinales que l'on peut remarquer ſur cette petite conque, mais plutôt des eſpeces de rides tranſverſales parſemées au hazard, dont certaines ſont imparfaites ou peu articulées, & qui ceſſent même vers le milieu des valves. Ces valves ne ſont ni bombées ni élevées vers le dos, ni ſtriées toutes de la même maniere, mais elles ſont comprimées : elles ſont de diverſes couleurs, d'un blanc cendré, & un peu plombées. Les bords des battans ſont épais & ſi étroitement ſerrés, qu'on ne peut les ouvrir qu'avec beaucoup de peine, de maniere même qu'il eſt plus facile de les rompre ; ce qui eſt oppoſé en général à la nature des cames béantes. De-là on peut conclure que ceux qui prennent la petite conque ridée pour la came péloride, ſont dans l'erreur. Cette came reçoit un peu de ſable par la fente d'un côté & pompe l'eau de la mer dans le même endroit, par un trou arrondi & ſinueux dans ſon pourtour. *Non ab imo ad ſummum lineas dictas habet hæc conchula, ſed à latere ad latus multas veluti rugas ſparſim & ſine ordine, quarum quædam imperfectæ ſunt, & in mediam teſtarum deſinunt. Teſtæ non ſunt tumidæ & in dorſum elatæ, quemadmodùm ſtriatæ omnes, ſed depreſſæ; colore vario, ſunt enim ex albo cinereæ, & ad lividum accedentes. Labra teſtarum craſſa ſunt, & tam arctè connexa, ut ſine vi non aperiantur, faciliúſque rumpantur teſtæ, quàm patefaciant; quod à chamarum naturâ prorsùs alienum eſt, quarum teſtæ hiant. Undè eos errare conſtat, qui hanc conchulam pro chamâ peloride exhibent. Hæc concha arenæ modicum recipit per lateris rimam, aquam ſugit ore quod illic ſitum eſt, rotundum & in ambitu ſinuoſum. Iſtas conchas Veneti biveronos ſive piperonos vocant, Maſſilienſes clouiſſas, Ligures arſellas.* Voy. le mot Clouisse.

BIVET. M. *Adanson* appelle ainſi un coquillage

operculé du genre des pourpres à canal médiocre non échancré. La coquille du bivet ressemble beaucoup à celle du solat, mais elle a un pouce un quart de longueur & moitié moins de largeur. Ses spires ne sont point étagées, mais renflées & arrondies. Leurs côtes sont plus relevées, rarement armées de pointes & coupées par des filets plus sensibles. Ces filets sont au nombre de douze à vingt-quatre dans la premiere spire, & de quatre à huit seulement dans les autres.

L'ouverture est pointue en bas comme en haut, & un tiers plus longue que le sommet. La lévre droite est creusée sur les bords de douze petits sillons, après lesquels s'étendent jusqu'au dedans de la coquille un pareil nombre de dents ou de filets qui font l'alternative avec eux. La lévre gauche n'a point de lame sur sa surface, & elle porte depuis son milieu jusqu'à son extrémité supérieure, trois grosses dents qui tournent en dedans : l'autre moitié est occupée par les rides ou les filets de la premiere spire. Le bourrelet commence à paroître un peu au-dessus de son milieu. Cette coquille est blanche ou grise, environnée de deux ou trois bandes brunes qui tournent avec les spires. Elle se voit en grande quantité avec le solat autour des rochers du cap Bernard.

Gualtieri, tab. 48. litt. B C. *Buccinum majus canaliculatum, rostratum, ore labioso, crassum; striis, & plicaturis, seu costulis eminentibus rugosum, elegantissimè cancellatum & exasperatum, candidum, aliquandò ex fusco lineatum.*

BLATIN. Nom donné par M. *Adanson*, a un petit coquillage operculé du genre des pourpres à canal évasé. Sa coquille a rarement plus de sept lignes de longueur. Sa largeur est une fois moindre. Elle n'a que huit spires qui sont peu renflées, fort serrées & chagrinées par un grand nombre de tubercules assez gros, écartés & disposés sur plusieurs rangs qui tournent avec elles. On en compte cinq à six sur la premiere spire. La longueur de l'ouverture n'est pas tout-

à-fait triple de sa largeur. La lévre droite est mince & sans dents dans quelques-unes, dans d'autres elle est fort épaisse, ornée au dedans de cinq dents assez grosses & arrondies. Le fond de sa couleur est un peu foncé, tirant sur le violet ou sur le noir. Dans quelques-unes la premiere spire est entourée de deux petites lignes blanchâtres peu sensibles. Elle n'a point de périoste apparent, non plus que les especes appellées le fuga, le filus & le loset.

Ce coquillage se trouve dans les rochers des îles de Gréce & de la Magdelaine.

BLATTE DE BYZANTIUM. *Blatta Byzantium vel Blatta Byzantia.* C'est ainsi que les apothicaires appelloient l'opercule ou le couvercle d'une coquille du genre des pourpres dont ils faisoient usage dans la pharmacie, suivant le rapport de plusieurs anciens naturalistes, qui nommoient cet opercule l'ongle aromatique. Quelques-uns le regardent comme l'opercule du buccin, auquel on a donné le nom de feuille de laurier. On le nomme blatte, de *Byzantium*, pays de l'Afrique, où on teignoit de cette couleur pourpre, qui tire son étymologie du mot grec βλάττος, ou βλαττιον, qui signifie pourpre; d'où vient que plusieurs auteurs latins disent *color blatteus*. Cet opercule, qui est d'une substance cornée & cartilagineuse, paroît être celui d'une coquille du genre des pourpres épineuses que les Conchyliologistes modernes appellent la massue d'Hercule. Les anciens le considerent comme l'opercule du *conchylium*. *Voyez* les mots CONCHYLIUM & ONGLE AROMATIQUE.

BOBI. *M. ADANSON* donne ce nom à un coquillage univalve, du genre de la porcelaine. Sa coquille est ovoïde, obtuse aux deux extrêmités. Son grand diamètre a un pouce au plus de longueur, & surpasse de moitié le petit diamètre. Elle n'a que quatre tours de spirale, dont le premier fait toute la coquille; les trois autres sont peu apparens, & forment un sommet ordinairement applati, & quelquefois creusé comme un

petit nombril. L'ouverture eſt courbée en forme de croiſſant égal à la longueur de la coquille, à laquelle elle eſt parallèle. Elle reſſemble à une longue fente qui a cinq fois plus de longueur que de largeur. Sa partie ſupérieure forme un canal étroit & profondément échancré. On voit encore dans ſa partie inférieure une eſpece de canal, mais infiniment plus petit & ſemblable à un léger ſillon.

La lévre droite eſt bordée au dedans & dans toute ſa longueur de douze à quinze dents fort petites & peu ſenſibles dans la plûpart. Huit dents un peu plus grandes s'étendent depuis la partie ſupérieure de la lévre gauche juſque un peu au-deſſous du milieu de ſa longueur. La couleur varie beaucoup dans les coquilles de cette eſpece. Les unes ſont blanches ; les autres ſont tigrées de petites taches rouges ; d'autres ſont rayées de quinze à vingt lignes très étroites, qui les traverſent circulairement : ces lignes ſont jaunes dans les unes, & rouges dans les autres.

L'animal de cette quatrieme eſpece de porcelaine a le manteau un peu plus ample que celui du narel & de l'égouen ; il recouvre les trois quarts de la coquille. Son tuyau en ſort auſſi très peu, & eſt plus court que la tête.

Cette coquille ſe voit fréquemment ſur les côtes du Cap-verd, & dans les rochers de l'île de Gorée.

BONANNI, Ricr. pag. 144. *Venerea alba faſciculis tranſverſis aureis vittata.*

LISTER, Hiſt. conchyl. tab. 803. fig. 9. *Buccinum perſicum parvum, faſciis rufis denſè depictum.*

KIRKER, Muſ. pag. 463. n. 238. *Venerea alba*, &c. *ſicut* BONANNI.

GUALTIERI, tab. 28. litt. B. *Cochlea longa, pyriformis, intorta & ſulcata, umbone quaſi complanato, labio interno leviter fimbriato, candida, aliquando carneo colore nebulata, lineis croceis denſè circumdata.*

Ejuſdem, litt. C. D. E. *Cochlea longa, pyriformis, intorta, & ſulcata, ſublivida, punctis croceis, vel rufis denſè conſperſa.*

BOIS DE CERF ou POURPRE A BOIS DE CERF. *Voyez* POURPRE, &c.

BOIS VEINÉ. *Murex canali brevi truncato, sex vel septem spiris tuberosis constans; lineis, maculis ex fusco rubescentibus, alternatim fasciatis, in fundo carneo vel livido depictus, & diversimodè venosus; magnâ aperturâ longâ, columellâ rugatâ insignis; colore ex aureo & carneo lucidè intùs nitens.* Coquille univalve du genre des rochers à canal court & échancré; ainsi appellée à cause que sa surface extérieure est ornée & veinée de taches, de lignes interrompues, ou de traits de diverses sens de couleur brun-rouge, sur un fond couleur de chair ou livide, en formant deux ou trois larges fascies alternatives. Ce rocher, qui est une espece approchante des *murex* appellés la foudre & la musique, a sa coquille épaisse & pesante, avec une volute composée de six ou sept spires dont les cinq premieres sont tuberculeuses, principalement sur le corps de la coquille, lequel est garni de huit ou neuf protubérances qui se prolongent en côte. Les trois autres spires, qui terminent la clavicule, forment un sommet uni & obtus. L'ouverture est grande, allongée, bordée d'une lévre moyennement épaisse, & d'une columelle dentelée par cinq rides dominantes. Toute cette surface intérieure est luisante d'une belle couleur de chair & aurore. Le canal ne forme qu'une écrancrure bien articulée, & un bourrelet extérieur oblique.

Le rocher, appellé le bois veiné, varie beaucoup par ses différens traits & ses taches, ainsi que par l'élévation des tubercules qui environnent le haut du corps de la coquille ou la premiere spire, & qui ne forment dans certaines especes que des côtes longitudinales, comme dans les musiques. Ce *murex* se trouve dans les mers des Indes. Sa longueur porte ordinairement trois pouces & demi, sur deux de largeur. On le nomme en Hollande la musique batarde ou la fausse musique.

M. d'ARGENVILLE, *pl.* 14 *lett. D. pag* 250. Ce rocher s'appelle le bois veiné dont les côtes sont arron-

dies, se terminant en pointes vers le haut; sa couleur imite celle du bois veiné.

BOLIN; nom que M. Adanson donne à un coquillage operculé du genre des pourpres à canal très long. L'animal du bolin ressemble parfaitement à celui du sirat, à cela près que son manteau est bordé de deux longs filets sur la droite, & fort étendu sur la gauche. Sa coquille approche aussi beaucoup de la sienne; elle est un peu plus épaisse, & représente assez bien une massue ou un fuseau à tête courte & ronde. Sa longueur est de quatre à huit pouces, & double de sa largeur.

Elle est composée de huit à neuf spires renflées, arrondies, bien distinguées, & relevées de six à sept grosses côtes à peu près égales, comme repliées de droite à gauche, & obliquement couchées sur sa longueur. Ces côtes sont traversées comme toute la coquille, par un grand nombre de filets, & armées seulement sur la premiere spire de quatorze dents disposées sur deux rangs qui tournent vers son milieu. Ces dents ont depuis un demi-pouce jusqu'à un pouce de longueur dans les coquilles de quatre pouces; & dans celles de huit, elles ont un à deux pouces. Elles sont courbées sur le côté, de maniere qu'elles remontent un peu en haut en divergeant, & toutes creusées d'un profond sillon sur leur convexité. Le sommet est une fois plus large que long, & presqu'une fois plus court que l'ouverture sans son canal.

L'ouverture est un tiers plus courte que son canal, qui est à peu près cylindrique, & trois fois plus long que large à sa naissance. Il porte communément quinze à dix-huit épines horizontales, assez droites, & une ou deux fois plus petites que celles des spires.

La lévre droite ressemble à celle du sirat, mais elle n'a point de crête dans sa partie supérieure. La lévre gauche se fait remarquer par la figure & la grandeur de la plaque luisante qui la recouvre. Cette plaque se releve & se présente, vis-à-vis l'ouverture, comme une lame assez mince, ondée dans son milieu, & une fois

plus longue que large. Cette coquille est blanche ou jaune, ou fauve au-dehors, & couleur de rose au-dedans.

Elle est assez commune aux îles de la Magdelaine. Il ne faut pas la confondre avec celle de la méditerranée, que Rondelet a décrite *de Testaceis* pag. 45. (dit M. Adanson) & que les Vénitiens appellent *oguella*, & les Génois *roncera*. Elle en approche beaucoup à la vérité, & même assez pour qu'on ne puisse la distinguer au premier abord, comme il est arrivé à la plupart des auteurs qui n'en ont fait qu'une espece. Cependant lorsqu'on l'examine de près, on voit qu'elle en différe à plusieurs égards. 1°. Ses côtes sont peu élevées & presqu'insensibles. 2°. Outre les deux rangs d'épines de la premiere spire, elle a encore un rang qui tourne sur les autres. 3°. Ces épines sont plus courtes & moins courbes. 4°. Le sommet est moins renflé, de moitié seulement plus large que long, & de moitié plus court que l'ouverture. 5°. Celle-ci est aussi longue que son canal. 6°. La lévre droite n'a point de bourrelet, & elle porte trente petits filets sur son bord interne. 7°. Enfin la lévre gauche à huit ou dix petites dents sur sa partie supérieure, & sa plaque est moins large & presque droite.

Columna, Aquat. pag. 60 & 62. *Purpura major pelagia exotica corniculata.*

Bonanni, Ricr. pag. 153. cl. 3. n. 283. *Purpura africana cœteris ventricosior & mucronibus aduncis munita, parte internâ roseo fulgens colore, externâ verò vel albo unicolor, vel flavo tyrio ac luteo multicolor.*

Lister, Hist. conchyl. tab. 901. fig. 21. *Buccinum ampullaceum rostratum, majus, muricibus longissimis instructum ad senos pares in infimo orbe primo.*

Rumphius, Mus. pag. 86. tab. 26. fig. 5. *Haustellum longirostrum spinosum : ventre & rostro rugosis, spinis raris aduncis & magnis, trocho obtuso.*

Kirker, Mus. pag. 468. n. 284. *Purpura africana* &c. *ut Bonanni.*

Langius, Meth. pag. 25. *Purpura rectirostra*,

major, aculeis longis, validis & incurvis armata, albida, aliquandò rufescens.

KLEIN, Tent. pag. 63. spec. 2. n. 3. *Haustellum muricatum seu dentatum; longirostrum, spinosum; ventre & rostro rugosis: spinis raris aduncis & magnis, trocho obtuso.*

BONNET CHINOIS. *Lepas concamerata, basi rotundâ, apice umbonato; conum latum efformans; striis in longum ductis inæqualiter striata; subalbida; mitellæ sinensis nomine donata.* Coquille univalve du genre des lépas chambrés, ainsi appellée à cause de sa forme. Celui-ci, qui est entierement blanchâtre, a la figure d'un cône évasé ou large, & fort arrondi à sa base & peu élevé; on distingue même sur ce lépas une trace spirale plus ou moins articulée, & terminée par un sommet qui forme un petit bouton. Toute cette surface extérieure est chargée de stries longitudinales inégales. L'intérieur de cette coquille est uni, luisant & remarquable par une lame qui part du centre ou du fond, pour s'étendre jusqu'à un des points du bord du lépas en décrivant une portion de spire, & en formant une cloison. Cette espece provient des mers des Indes, & porte neuf ou dix lignes de diamétre.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl. 2. lett. F. pag.* 188. C'est un petit lépas qui imite par sa figure un bonnet chinois: il est extrêmement poli en-dedans, avec une pointe saillante, & repliée dans son sommet intérieur.

Le lépas chambré, dit bonnet chinois, a une variété dans son espece qui est très mince ou papyracée, transparente, unie en-dehors & en-dedans d'une forme comprimée avec un petit sommet peu saillant. Ce petit lépas, qui est trés fragile & léger, porte cinq ou six lignes de diamétre.

BONNET DE DRAGON. Coquille univalve du genre des lépas en cabochon, ainsi appellée à cause de sa figure & de son sommet, recourbé de maniere à donner l'idée d'un bonnet de dragon. On distingue celui de la grande espece à base large, & le bonnet de dragon couleur de rose.

BONNET DE DRAGON A BASE LARGE. *Lepas vertice intorto, per longitudinem leviter ſtriata, vel textili marino villoſo ex colore fuſco vireſcente contecta; baſi latâ in cavitate profundâ, nitore lucido candeſcens; extùs ſubalbida; draconis pileum appellata.* Ce lépas dont la baſe eſt large, montre des ſtries longitudinales, ordinairement peu articulées, lorſqu'il eſt dépouillé d'un épiderme ou d'un drap marin velu, qui regne ſur toute ſa ſurface extérieure, & déborde la coquille. Ce lépas eſt plus ou moins blanc excepté vers le ſommet contourné, qui eſt quelquefois fauve-clair. Sa ſurface intérieure eſt profonde, très unie & d'un blanc très luiſant. Son grand diamétre peut avoir juſqu'à plus d'un pouce & demi.

GUALTIERI, tab. 9. litt. W. *Patella vertice intorto, major, toto dorſo ſerico fuſco indumento ad marginem uſque contecta & villoſa, intùs cavitate acutâ, intortâ, inſignita; ex albo purpureo colore maculata.*

M. d'*ARGENVILLE*, *append. pl.* 1. *lett. A. pag.* 385. Ce lépas eſt appellé bonnet de dragon. L'intérieur eſt très luiſant & d'une couleur de chair admirable : l'extérieur eſt d'un grès raboteux, & un peu dentelé dans ſon pourtour, & ſe termine à un bec qui imite parfaitement le bonnet de dragon.

BONNET DE DRAGON COULEUR DE ROSE. *Lepas apice acuto intorto, baſi ferè & inæqualiter rotundâ; in longum leviter & undatim ſtriata, tranſverſim rugoſa vel textili marino villoſo inducta; extùs ex colore roſeo & albido depicta; intùs iiſdem coloribus lucidè ſplendens.* Ce lépas en cabochon différe du précédent par ſon ouverture & ſa baſe beaucoup moins large. Son pourtour eſt d'ailleurs plus arrondi, quoique d'une maniere inégale ou ſinueuſe, & beaucoup moins étendu. Toute ſa ſurface extérieure, dont les ſtries longitudinales ſont onduleuſes & interrompues par des groſſes rides tranſverſales, eſt nuée de blanc & de couleur de roſe. La ſurface intérieure eſt unie, luiſante, & brille des mêmes couleurs, mais plus vives.

Ce cabochon eſt d'une forme aſſez élevée, c'eſt-à-dire qu'il peut avoir quinze ou ſeize lignes de longueur, ſur une largeur à peu près égale dans ſon grand diamétre. Ce lépas en cabochon ſe trouve dans l'île de Chypre.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl. 2. lett. R. pag.* 188. Ce cabochon a ſa pointe faite comme un bonnet de dragon. L'intérieur eſt d'une couleur de chair très vive & très luiſante.

BONNET DE FOU ou DE MOMUS. Nom que pluſieurs Conchyliologiſtes donnent à une coquille bivalve du genre des cœurs de bœufs ou des boucardes, ainſi appellée à cauſe de la figure de leurs valves conſidérées ſéparément. C'eſt l'eſpece que l'on nomme plus ſouvent le cœur de bœuf voluté. *Voyez* ces mots.

BONNET DE POLOGNE. *Concha ſphærica caſſidiformis, ſex parvis ſpiris volutata; formâ longâ & ventricoſâ; ſtriis undulatis in longum ductis ſtriata; tranſverſim, leviter & rarò canaliculata: aperturâ anguſtâ vel rimulâ longâ ex utráque parte dentatâ; labro fimbriato; canali brevi, recurvo, & profundè ſulcato, inſignita; maculis ex fuſco rubeſcentibus & purpuraſcentibus in fundo fulvo & carneo, ampliùs vel minùs per ſeriem diſpoſitis depicta & circumſcripta; in omni baſi coloribus flavis & carneis lucidè tincta; umbilicata.* Coquille univalve du genre des caſques-tonnes. Cette eſpece, dont la forme eſt arrondie & allongée, porte une petite volute compoſée de ſix ſpires comprimées, excepté les dernieres qui s'élevent pour former un petit ſommet aigu. Toute la ſurface extérieure du dos & des flancs de cette tonne eſt à ſtries longitudinales onduleuſes très prononcées, interrompues de pluſieurs cannelures tranſverſales peu profondes, & en petit nombre, ornée de taches brun-rouge, ou rouge obſcur pourpré plus ou moins arrangées par zones ſur un fond fauve & couleur de chair. Rien ne reſſemble plus à l'ouverture des porcelaines que celle de ce caſque. Elle eſt longue, étroite, en forme de fente, & bordé d'un côté par une lévre en bourrelet, marquetée

en-dehors de taches noirâtres, & garnies en-dedans d'une vingtaine de denticules; celles qui se trouvent paralleles, & garnissent également la columelle, sont en plus grand nombre & beaucoup plus longues. Cette columelle s'étend sur la coquille en formant une large bavure épaisse, unie, luisante, jaune & couleur de chair, ainsi que la lévre. Ce casque se termine comme les autres especes, c'est-à-dire, par un canal court retroussé & profondément échancré; il recouvre en partie un ombilic très apparent. Il porte au moins jusqu'à deux pouces & demi de longueur sur un pouce neuf lignes de largeur. Cette coquille se trouve dans l'île de France, dans les mers de l'Amérique & dans les Indes orientales.

Rumphius, tab. 23. n. 3. *Cassis aspera.*

Gualtieri, tab. 39. litt. C. *Cochlea cassidiformis umbilicata, per longitudinem striata, & nonnullis aliis striis rarioribus circumdata, labio externo ex albido & rubiginoso colore tessellatim distincto, ex fusco nebulata, aliquibus maculis ejusdem coloris aliquandò notata.*

BOSON. Coquillage operculé que M. Adanson a rangé dans le genre qu'il nomme la toupie, en latin *trochus*. Sa coquille a dix lignes de longueur, deux tiers moins de largeur, & huit spires assez renflées, arrondies, & dont la grandeur diminue proportionnellement. Elles sont grossiérement chagrinées par des petits boutons égaux & rangés sur plusieurs lignes qui tournent avec elles. On en compte dix rangs sur la premiere spire, cinq sur la seconde, quatre sur la troisieme; & beaucoup moins sur les autres.

La longueur du sommet surpasse un peu celle de la premiere spire. La lévre droite de l'ouverture est un peu ondée sur les bords. La gauche est étroite, un peu arrondie, & laisse un petit ombilic à côté d'elle. Cette coquille est grise ou plombée. Ses boutons sont ordinairement blancs, aussi bien que le contour de l'ouverture, dont le fond tire sur le roux.

Le boſon ſe voit autour de l'île de Gorée, mais beaucoup plus rarement que la coquille du marnat.

LISTER, Hiſt. conchyl. tab. 30. fig. 28. *Buccinum ſublividum, ſtriis nodoſis, & interdùm muricatis exaſperatum.*

Ejuſdem, tab. 584. fig. 41. *Cochlea rufeſcens ſtriis nodoſis exaſperata : jamaicenſis.*

PETIVER, Gazoph. vol. 2. cat. 564. tab. 70. fig. 11. *Cochlea jamaïcenſis verruculata.*

GUALTIERI, tab. 45. fig. E. *Buccinum parvum, integrum, ore obliquo, mucrone gradatim acuminato, umbilicatum, densè granulatum, ex albido & livido colore depictum.*

KLEIN, Tent. pag. 43. ſpec. 2. n. 4. *Saccus ore integro : rufeſcens, ſtriata, nodoſa, granulata.*

BOSSUE ou BOSSUE PORCELAINE. *Porcellana minor in medio dorſo gibboſa, ex utrâque extremitate umbonata, & colore roſeo notata ; tota alba.* Cette porcelaine, qui tire ſur la petite eſpece, eſt appellée la boſſue à cauſe d'une éminence en forme d'anneau qui environne le milieu de la coquille juſqu'à ſa baſe. Toute ſa couleur eſt blanche, excepté vers les extrémités des lévres qui ſont couleur de roſe, & au-deſſus deſquelles ſe trouvent deux petits boutons en forme de petits mammelons. L'ouverture, qui eſt un peu ceintrée, eſt bordée d'une lévre dentelée, tandis que la columelle extérieure paralelle eſt unie. Cette coquille porte tout au plus un pouce de longueur ſur un tiers de moins de largeur.

RUMPHIUS, *tab.* 38. *litt. H. Gibba* ; Holl. Witte jamboezer, en hoog-rug ; la boſſue blanche ou le dos élevé.

GUALTIERI, tab. 16. litt. F. *Porcellana ſpiralis, lævis, candida, dorſo acuto annulato, ad utrumque caput, veluti ſingulâ verruca, labio altero rugoſo.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 18. *lett. M.* C'eſt la boſſue avec deux boutons & deux ouvertures bordées de couleur de roſe.

BOSSUE SANS DENT. *Porcellana minor oblonga, lævis, vel candida, vel ex colore carneo flavescens; aperturâ angustâ & edentulâ insignis.* C'est une petite porcelaine très allongée, applatie, bossue vers le milieu par une éminence en forme d'anneau, & arrondie aux deux extrêmités sans montrer d'échancrure bien sensible. L'ouverture est étroite & dépourvue de dents des deux côtés. On distingue deux especes de bossues sans dents qui se trouvent également dans les mers de l'Amérique; savoir, celle qui est toute blanche, & une autre nuée de jaune & de couleur de chair dont la forme est plus allongée. Ces deux petites porcelaines sont unies & luisantes, & peuvent avoir un pouce de longueur.

Gualtieri, tab. 15. n. 3. *Porcellana integra, oblonga, angusta, utroque latere se colligens: & in medio dorsi annulo circumscripta, candida.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 18. *litt. Q. pag.* 271. C'est une autre porcelaine toute blanche & bossue, qui differe de l'autre espece de bossue, sur-tout par sa bouche.

BOUCARDE ou CŒUR DE BŒUF. *Voyez* Cœur de Bœuf.

BOUCHE. Terme de Conchyliologie qui exprime en général la grande ouverture des coquilles par laquelle l'animal sort pour respirer, marcher & prendre ses alimens. Mais le terme d'ouverture paroit mieux convenir, ainsi que M. Adanson l'a fort bien observé, parce que l'animal testacée a sa bouche particuliere. *Voyez* Ouverture.

BOUCHE DES ANIMAUX TESTACÉES. M. Adanson, entend par cette expression, celle des poissons qui concerne tous les coquillages univalves & operculés que l'auteur appelle généralement limaçons, ainsi que la bouche des coquillages bivalves & multivalves qu'il comprend sous le nom générique de conque. La bouche est fort petite dans ces coquillages univalves & operculés ou limaçons, & placée au-dessous de la tête

(comme dans le coret) ou à son extrémité antérieure, savoir dans l'espece nommée le libot. Elle paroît comme un petit sillon dont la forme varie suivant les especes. Dans les unes ce sillon est longitudinal ou parallele à la longueur de la tête (comme au popel); dans les autres il est en partie longitudinal, en partie transversal, ainsi qu'au bulin. On peut appeller du nom de lévres, dit M. Adanson, les bords de la bouche qui forment ce sillon : elles sont ordinairement fort petites.

La bouche des conques est incomparablement plus grande que celle des coquillages univalves ou des limaçons. Elle se trouve placée dans la partie la plus basse de la coquille vers le côté gauche de sa charniere. Tout ce que l'on y peut distinguer, ce sont quatre especes de lévres semblables à autant de feuillets charnus, extrêmement minces, qui bordent une ouverture qui aboutit à l'estomac par un œsophage fort court. Ces lévres sont divisées par le haut, & réunies quelquefois par en bas : elles s'agitent continuellement lorsque l'animal ouvre sa coquille, & obligent par ce mouvement l'eau de passer dans l'ouverture qui lui sert de bouche. Leur tissu paroît consister en un nombre infini de fibres transversales extrêmement serrées.

BOUCHE A DROITE ou CONTRE-UNIQUE. *Voyez* CONTRE-UNIQUE.

BOUCHE D'ARGENT. *Cochlea lunaris umbilicata vel non umbilicata, striis crassis, transversis, veluti totidem funiculis profundè striata; magnis & parvis maculis fuscis vel rubiginosis in fundo ex livido virescente seriatim & diversimodè depicta. Intùs coloribus margariciferis & argenteis lucidè splendens; os argenteum appellata.* Quoique l'on puisse appeller bouche d'argent en général tous les limaçons à bouche ronde qui brillent dans leur surface intérieure d'une belle nacre argentine; cette dénomination est néanmoins réservée principalement pour une espece dont toute la surface extérieure est chargée de grosses stries transversales, arrondies, profondes & en forme de

cordelettes ; ornée de grandes & de petites taches brunes ou couleur de rouille sur un fond pâle & verdâtre, ou couleur de paille. La volute est composée de quatre ou quatre ou cinq spires bombées à la maniere des limaçons terrestres dont le corps de cette espece de burgau a aussi la figure, par sa forme arrondie & fort renflée. L'ouverture, qui est ronde & assez grande, montre le plus souvent un ombilic vers sa columelle extérieure ; mais elle est encore plus remarquable par sa belle nacre argentine, ainsi que par ses cannelures. Lorsqu'on parvient à supprimer une partie des stries extérieures, & toute la surface coloriée ; on met à découvert cette même nacre, ainsi que les cannelures avec les secours de l'art. Les terminaisons des stries, qui se forment sur le bord de la lévre, la rendent comme festonnée. On trouve ce limaçon dans les mers des Indes orientales & occidentales.

Rumphius, tab. 19. n. 3. *Cochlea lunaris variegata* ; le limaçon à bouche ronde marbrée. Holl. Bonte zilvermond ; la bouche d'argent.

Gualtieri, tab. 44. litt. B. *Cochlea marina terrestriformis, profundè striata striis crassis, maculis rubiginosis & fuscis striatim lineata, oris labio externo crispato.*

M. d'*Argenville*, *pl. 6. lett. F. pag.* 206. Ce limaçon differe de celui nommé la bouche d'or, parce qu'il est cannelé, qu'il n'a point de tubercules, & que sa partie intérieure qui est nacrée ou argentée, l'a fait appeller bouche d'argent.

M. *Davila*, dans son catalogue systématique, *pag.* 112. *art.* 106. *pl.* 7. *lett. P.*, fait mention de deux grosses bouches d'argent de l'Amérique, marbrées par bandes longitudinales, obliques & irrégulieres, l'une de blanc & de fauve de diverses nuances ; l'autre de blanc & de verdâtre à grosses stries transversales un peu applaties, croisées ; d'autres longitudinales & obliques très fines & serrées à tête élevée, à six orbes arrondis, & à pas creusés en dedans.

Parmi

Parmi les variétés que l'on peut regarder comme celle de la bouche d'argent, on distingue principalement une espece non ombiliquée dont les stries sont beaucoup moins grosses & moins profondes; mais dans lesquelles il y en a une dominante qui parcourt toutes les spires de la volute. Toute la surface extérieure de ce limaçon est marbrée & tachetée par zones de couleur noirâtre mêlée de brun sur un fond nué de couleur de chair & verdâtre. Les autres especes présentent un grand nombre de variétés inférieures pour le volume, mais dont les surfaces sont très intéressantes. Les unes sont à stries granuleuses de couleur olivâtre mêlée de gris; les autres sont verdâtres avec des stries chargées de petites tuiles ou de pointes ouvertes; ces sortes de limaçons sont quelquefois bariolés de noir sur un fond verd, ou de blanc sur un fond gris. Ces especes sont différemment striées, coloriées, & leurs surfaces intérieures montrent toujours une nacre argentine plus ou moins vive. Les uns ont un ombilic, tandis que les autres en sont dépourvus.

BOUCHE DE LAIT. *Buccinum parvum, rotundum, ventricosum, sex spiris satis convexis volutatum, exiguis striis transversis, lineis & maculis fuscis in fundo subalbido ubique circumdatum & regulariter depictum; aperturâ ellipticâ intùs nitore lacteo candescente, labio in margine leviter denticulato, & canali brevi pauliſper recurvo insignis; oris lactei nomine donatum.* Coquille univalve du genre des buccins à canal court & un peu recourbé. Sa forme est arrondie & ventrue, avec une petite volute composée de six spires assez bombées. Toute sa surface extérieure est garnie par-tout de stries circulaires fines & peu prononcées, avec autant de petites zones ou de lignes brunes sur un fond blanc, interrompues par des taches de la même couleur. L'ouverture en forme d'ellipse est unie en dedans, & d'une blancheur qui l'a fait appeller la bouche de lait; elle est bordée d'une lévre tranchante, légerement dentelée sur le bord, & d'un fût ex-

térieur également dentelé. Ce joli buccin, qui eſt luiſant, porte près d'un pouce & demi de longueur ſur un pouce de largeur.

Gualtieri, tab. 43. litt. X. *Buccinum parvum, ſulcatum & canaliculatum, ventricoſum, minutiſſimè ſtriatum ſeu lineatum, oris labio externo denticulis minimis notato, obſcurè fuliginoſum.*

BOUCHE D'OR. *Cochlea lunaris ſtriis tranſverſis reticulatis; tuberculis acutis vel potiùs imbricibus in quatuor ordinibus diſpoſitis circumdata; magnis maculis ex colore fuſco rubeſcentibus in fundo flavo & vireſcente depicta; intùs colore margaritifero ex argento inaurato ſplendidiſſimè nitens.* C'eſt un limaçon à bouche ronde, dont toute la ſurface extérieure eſt à ſtries tranſverſales, réticulées, interrompues par trois ou quatre rangs de tubercules creuſés d'un côté, ou de tuiles aiguës, arrangées parallelement ſur le corps de la coquille, leſquelles ſe perpétuent juſqu'à la troiſieme ſpire de la volute. Toute cette ſurface eſt ornée de grandes taches longitudinales brun-rouge ſur un fond jaune-pâle ou couleur de paille, nuée de verd. Les ſtries, qui environnent le plan vers le canal, ſont beaucoup plus fortes & plus profondes que celles qui regnent ſur le reſte du limaçon. L'ouverture eſt principalement remarquable par une nacre qui joue d'une maniere ſurprenante le vermeil ou l'argent doré dans toute ſa concavité; c'eſt pourquoi on l'a nommée la bouche d'or. Ce limaçon, dont la forme eſt ventrue, applatie ſur le corps, & dont les cinq ou ſix ſpires de la volute ſont larges, élevées & de vive-arrête, porte deux pouces quatre ou cinq lignes de longueur ſur près de deux pouces de largeur. Il ſe trouve dans les mers des grandes Indes.

Rumphius, tab. 19. litt. E. *Cochlea lunaris aſpera.* Le limaçon à bouche ronde, raboteux. *Holl.* Gloeyende oven, of goud-moude; le four ardent ou la bouche d'or.

M. d'*Argenville*, *pl. 6. lett. D. pag.* 206. Co

limaçon eſt bariolé avec des ſtries, & cinq rangs de tubercules. Il n'eſt remarquable que dans ſon intérieur qui eſt doré & brillant, d'où il a pris le nom de bouche d'or.

BOUCHE DOUBLE ou DOUBLE LÉVRE. Nom donné à deux coquilles univalves : ſavoir, à une eſpece du genre des nérites & à une autre du genre des ſabots.

BOUCHE DOUBLE NÉRITE, ou NÉRITE A BOUBLE LÉVRE. *Cochlea ſemi-lunaris, ſeu nerita, duplici labio inſtructa ; ſcilicet labio externo acuto, altero interno dentato ; ſtriis tranſverſis rotundis albo & nigro colore alternatim & ſeriatim depictis circumdata ; columellâ rugoſâ vel potiùs gengivâ denticulis albidis munitâ inſignis ; labeo dicta.* Coquille univalve du genre des limaçons à bouche ceintrée ou demi-ronde; ainſi appellée à cauſe de ſa lévre qui eſt tranchante au dehors, & parce qu'elle eſt munie intérieurement d'une excroiſſance dentelée qui forme une ſeconde lévre. Le fût extérieur parallele repréſente une gencive ridée & dentelée dans ſon bord de dents blanches bien articulées. Cette nérite eſt ornée ſur ſa ſurface extérieure de ſtries régulieres, arrondies, marquetées de blanc & de noir d'une maniere alternative. Quoique cette jolie nérite ſemble donner l'idée de l'eſpece que l'on nomme la grive, elle en différe néanmoins preſque entiérement. La double ou la groſſe lévre nérite porte ordinairement neuf ou dix lignes de largeur.

M. *Davila*, dans ſon catalogue ſyſtématique, *pag.* 120. *art.* 129. fait mention d'une nérite nacrée à bouche ou à lévre double ; elle eſt de couleur gris-de-lin, tachetée par zone de brun & de verd céladon, à quatre orbes ou ſpires de forme bombée, à bouche nacrée & doublée en-deſſus de blanc mat ; ce qui a fait nommer cette coquille bouche double. Elle vient des Indes.

BOUCHE DOUBLE SABOT, ou SABOT A DOUBLE LÉVRE. *Trochus, ſeu cochlea conoïdea, quinque vel ſex ſpiris erectis & convexis conſtans ; ſtriis rotundis alternatim vireſcentibus & albo nigroque co-*

lore distincta ; apertura duplici labio implicata, scilicet, labio margaritifero externo, altero interno albido spisso & striato insignis. Coquille univalve du genre des sabots, dont toute la surface extérieure est à stries transversales arrondies, verdâtres, & tachetées de noir & de blanc d'une maniere alternative ; elle est composée de cinq ou six spires élevées & bombées. L'ouverture est assez ronde avec une lévre extérieure, nacrée, doublée intérieurement d'une couche épaisse de blanc mat striée.

Rumphius, tab. 21. litt. E. *Trochus quartus, sive labeo.* Le sabot de la quatrieme espece, *ou* la grosse lévre. *Holl.* Dik-lip ; la double lévre.

BOUCHE JAUNE ou SAFRANÉE. *Concha sphærica tuberculis quasi verrucis contecta, sex spiris exertis partim concavis composita ; maculis & lineis castaneis, flavidis & albidis variegata ; apertura magna colore croceo intùs depictâ, labio dentato distincta.* Coquille univalve, du genre des conques sphériques, ou des tonnes, qui est une variété de l'espece appellée la mare. Elle est ainsi nommée à cause de sa surface intérieure qui est de couleur aurore ou safranée. Le corps de cette conque est couvert de plusieurs rangées de tubercules en forme de verrues qui se répandent jusque sur les spires de la volute. Ces spires sont au nombre de six en partie concaves ou élevées en doucine. La surface extérieure ne laisse pas de varier par ses taches brunes ou marron, blanches avec des rayures rembrunies sur un fond jaune dans certaines especes. L'ouverture est grande, bordée d'une lévre striée intérieurement & dentelée sur le bord, tandis que la columelle extérieure est unie. Cette coquille, que l'on trouve dans le golfe persique, porte au moins deux pouces de hauteur sur près d'un pouce & demi de largeur.

Rumphius, tab. 24. n. 5. Holl. Geknobbelde schild pad-staart ; la queue de tortue noueuse.

Gualtieri, tab. 51. litt. A. *Buccinum majus, canaliculatum & sulcatum, crassum, striatum, primis*

ſtriis majoribus, tuberoſis, labio externo rugoſo, colore cinereo depictum, intùs croceum.

BOUCLIER. Nom que les Conchyliologiſtes donnent à pluſieurs coquilles univalves du genre des lépas ou patelles à cauſe de leur forme ovale qui imite une ancienne armure appellée bouclier. Ils diſtinguent le bouclier ſtrié d'écaille de tortue, celui qui eſt uni & radié, le petit bouclier reticulé papyracée & le petit bouclier ſtrié.

BOUCLIER D'ÉCAILLE DE TORTUE. *Lepas baſi ovatâ vel ſubrotundâ integrâ; formâ depreſſâ; coloribus ex rubro teſtudinis tegumentum efformantibus lucidè & diverſimodè variegata; intùs colore ſubmargaritifero argenteo ſplendens; clypeus teſtudinarius dicta.* C'eſt un des plus beaux lépas que l'on connoiſſe. Toute ſa ſurface extérieure préſente pluſieurs marbrures rougeâtres entremêlées de nacre qui imitent les couleurs, les compartimens & la tranſparence d'une lame d'écaille de tortue de mer. Sa forme eſt comprimée; & ſa baſe, qui eſt ovale, entiere ou ſans excédence, donne à ce lépas la figure d'un bouclier. Ce n'eſt qu'à la ſuppreſſion de ces ſtries que ce lépas doit ſon poli luiſant en participant de la nacre qui brille dans l'intérieur. Il provient des mers des Indes orientales. Son grand diamêtre peut avoir juſqu'à deux pouces & demi.

GUALTIERI, tab. 8. litt. B. *Patella limbo integro, lævis; pullo, ſanguineo, & ſubalbido colore denſè maculata, & nebulata, marmoris alicujus mixtum colorem, & nitorem referens; intùs propè baſim obſcurè ſtriata & argenteo colore ſplendens.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 2. *pag.* 189. Voici le plus beau lépas. Sa grandeur, la nacre de ſon intérieur, la beauté de ſes taches rouges qui forment un compartiment imitant l'écaille de tortue, le diſtinguent infiniment des autres. C'eſt d'où il a pris le nom de bouclier d'écaille de tortue.

BOUCLIER D'ÉCAILLE DE TORTUE RADIÉ ou A BANDES. *Lepas depreſſa. baſi integrâ &*

ovatâ, maculis vividis rubescentibus radiatim dispositis in undecim ordinibus usque ad circumferentiam elegantèr depicta ; clypei testudinarii radiati nomine donata. Ce lépas, qui est luisant & poli, se distingue par onze rayons ou bandes longitudinales formées par des taches d'un rouge vif d'écaille de tortue de mer, qui partent du sommet pour se répandre en s'élargissant jusque vers la circonférence ou la base de la coquille, sur un fond jouant une nacre blanchâtre. Ce lépas, dont la forme est comprimée & ovale, montre dans la concavité de sa surface intérieure une belle nacre argentine. Il se trouve dans les mers des Indes orientales. Sa longueur peut avoir jusqu'à trois pouces sur deux pouces & demi de largeur.

Rumphius, tab. 40. litt. A. *Lopas sive lepas, lampas & patella*. Holl. Lampje, of schotletje; la petite lampe, ou la petite écuelle.

BOUCLIER, dit PETIT BOUCLIER D'ÉCAILLE DE TORTUE PAPYRACÉE. *Lepas, testâ tenui vel papyraceâ, pellucidâ, striis reticulatis vel cancellatis instructa, maculis diversis & radiis rubicundis exornata ; intùs colore argenteo splendens.* La coquille de ce lépas est mince, fragile, transparente & comme papyracée, garnie de stries longitudinales partant du sommet, & interrompues par d'autres stries transversales très déliées & fort serrées, de maniere à rendre cette surface extérieure comme réticulée ou en treillis. Elle est ornée de taches & de différens rayons rougeâtres ou de couleur d'écaille de tortue sur un fond blanc demi-nacré. La surface intérieure est très luisante & brille d'une nacre argentine. Ce lépas porte tout au plus un pouce & demi de longueur sur quatorze lignes de largeur.

BOUCLIER dit PETIT BOUCLIER STRIÉ ET RADIÉ. *Lepas depressa, basi ovatâ, integrâ, striis parvis inæqualibus in longum striata, coloribus chermesinis & flavis densè radiata.* Ce lépas est d'une figure ovale, comprimée ; chargé de stries fines lon-

gitudinales partant d'un petit ſommet en forme de bec, orné d'un grand nombre de rayons cramoiſis & jaunes. La ſurface intérieure eſt unie, luiſante, & d'une nacre légere, purpurine. Ce lépas, en forme de petit bouclier, a quinze ou ſeize lignes de longueur ſur onze de largeur.

BOUÉE, ou LA VIS BOUÉE. Nom que l'on donne en Hollande à une coquille univalve du genre des vis : c'eſt l'eſpece que l'on appelle en France le téleſcope. *Voyez* le mot TÉLESCOPE.

BOURDIN. C'eſt le nom que Belon a donné à un genre de coquilles univalves, connu aujourd'hui ſous celui d'oreille de mer ou d'ormier. *Voyez* OREILLE DE MER.

BOURSE ou GIBECIERE. *Pecten ex utrâque parte ſatis æqualiter auritus, duabus valvis elongatis & depreſſis conſtans, valvâ ſuperiore albidâ colore fulvo & ex fuſco rubeſcente maculatâ, quatuordecim craſſis coſtis ſtriatis inſtructâ, inferiore valvâ totaliter ſubalbidâ & æqualiter coſtatâ diſtinctus.* Coquille bivalve du genre des peignes à deux oreillons égaux. Elle eſt compoſée de deux valves allongées, applaties ou peu convexes, chargées de quatorze groſſes côtes longitudinales & autant de cannelures profondes, garnies de ſtries fines tranſverſales. La valve ſupérieure eſt tachetée de fauve & de brun-rouge ſur un fond blanchâtre, tandis que la valve inférieure eſt toute blanche. L'étendue des battans de ce peigne dans ſa circonférence, & le grand retréciſſement des côtés au-deſſous des oreillons, donnent à cette coquille une certaine reſſemblance avec une bourſe ou avec une eſpece de gibeciere dont elle porte auſſi le nom. Quelques-uns la nomment le manteau ducal blanc. Ce peigne ſe trouve dans les mers des Indes.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 24. *lett. D. pag.* 304. Ce peigne eſt à grandes ſtries partant de ſon ſommet : elles ſont bariolées de taches brunes. Ses oreilles, qui ſont égales, ſont marbrées de même ; mais ſa valve inférieure eſt toute blanche.

BOUTON DE COQUILLE. *Umbo.* C'eſt une excédence plus ou moins arrondie ou obtuſe, qui forme l'œil ou le point central de la volute des coquilles univalves, en terminant la clavicule ou le ſommet; comme il arrive aux eſpeces que les Conchyliologiſtes appellent la couronne d'Ethiopie, le prépuce, la cuiller & d'autres gondoles mammillaires. On peut auſſi entendre par le mot bouton, les mammelons & les tubercules arrondies qui ſe rencontrent ſur certaines coquilles.

BOUTON DE CAMISOLLE. *Trochus umbilicatus, ventricoſus, ſex ſpiris convexis conſtans; ſtriis granoſis tranſverſis undique circumdatus, ſcilicet in unâ ſtriâ globulos corallinos efformantibus, alternatim cum aliâ ſtriâ globulis nigris & albidis viciſſim per ſeriem & ſicut intenſè interpoſitis inſtructâ; & ſic eleganter, gradatim uſque ad verticem hæc ſtriæ perveniunt: baſi rugoſâ, columellâ dentibus craſſis munitâ, dentato & labio intùs diſtinctus; interioris thoracis globoſus dictus.* Coquille univalve du genre des ſabots qu'on ne peut trop admirer lorſque l'on veut examiner la regularité & le compartiment de ces ſtries circulaires, ganuleuſes, qui ornent toute ſa ſurface extérieure. Ce petit ſabot, dont la forme eſt renflée, eſt compoſé de ſix ſpires convexes moyennement élevées, environnées par-tout de petits grains arrangés ſur des ſtries avec un ordre ſurprenant: ſavoir, une ſtrie dont les grains ſont entierement de couleur pourpre ou d'un rouge de corail, alternative avec un autre ſtrie formée de grains noirs interpoſés de grains blancs tour à tour avec ſymmétrie, leſquelles ſtries continuent & tournent avec le même ordre & en diminuant par gradation juſqu'au ſommet. Les ſtries granuleuſes, qui couvrent en partie la baſe de ce limaçon, ſont plus petites que celles des deux premieres ſpires. Son ouverture eſt comprimée, & devient ſinguliere par une apophyſe dentée qui ſort de l'ombilic; par un fût extérieur ridé ou une portion de ſa baſe, ainſi que par une dent qui émane intérieu-

rement du haut de la lévre. La ſurface intérieure eſt dentelée & nacrée.

Lorſque le bouton de camiſole n'eſt point encore parvenu à un certain période de groſſeur, le plus grand nombre de ſtries ſont preſque toutes de couleur de corail. Cette jolie coquille ſe trouve dans la mer du Bréſil & dans la mer rouge. Les pêcheurs la nomment la coquille de Pharaon. Elle peut avoir juſqu'à huit ou neuf lignes de longueur ſur preſque autant de diamêtre à ſa baſe.

Gualtieri, tab. 63. litt. B. *Cochlea trochiformis, baſi umbilicatâ & inſigniter dentatâ & rugosâ; in dorſo minutiſſimis globulis per ſeriem diſpoſitis undequaque circumdatus, quarum una linea purpureum colorem oſtentat; in alterâ lineâ globulus unus eſt nigerrimus, alter candidiſſimus, & ſic alternatim iſtæ lineæ ad apicem uſque mucronis elegantiſſimè procedunt.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 8. *lett. L. Q.* Ce petit ſabot eſt appellé le bouton de camiſolle, auquel il reſſemble aſſez. Ce ſont de petites cordelettes d'un beau rouge mêlé de points noirs.

BOUTON DE LA CHINE. *Trochus, baſi & aperturâ depreſſâ, latâ rotundâ; ſeptem ſpiris in cono exertis & obliquè complanatis diſtinctus; maculis, vittis & flammis rubris virideſcentibus & chermeſinis per longitudinem & obliquè in fundo albo depictus; intùs teſtâ margaritiferâ lucidè nitens.* Coquille univalve du genre des limaçons à bouche applatie, ou des ſabots de l'eſpece appellée cul-de-lampe. Celui-ci, dont la figure repréſente un cône aſſez régulier, eſt compoſé de ſept ſpires élevées, unies & comprimées dans leurs plans obliques, & dont les premieres ſont peu détachées les unes des autres. La coquille de ce ſabot eſt d'une ſubſtance de nacre ſemblable à celle du burgau, recouverte d'une croute plâtreuſe, dont toute la ſuperficie eſt ornée de taches longitudinales & obliques en forme de rubans & de flammes de couleur verdâtre, mêlée de rouge & de cramoiſi ſur un fond blanc &

teint en partie de ces mêmes couleurs. La base de ce limaçon est large, ronde, presque de vive-arrête dans sa circonférence, & au centre de laquelle se trouve l'ombilic. L'ouverture est étroite & comprimée ainsi que la lévre, & tout le reste de cette surface qui est tachetée de rouge-carmin & de verd sur un fond blanc. Ce beau limaçon porte ordinairement deux pouces de haut sur presque autant de diamétre à sa base; il vient des mers des grandes Indes.

GUALTIERI, tab. 61. litt. E. *Trochus ore angusto & horizontaliter compresso, papillis minoribus undique cinctus ex candido, & chermesino colore radiatim & alternatim depictus.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 8. *lett. C. pag.* 216. Ce sabot est à fond blanc, bariolé de rouge & de brun: il s'éleve de sept étages peu saillans, & se nomme le bouton de la Chine.

BOUTON, dit GROS BOUTON DE LA CHINE. *Trochus basi latâ, rotundâ, & depressâ; sex spiris obliquè complanatis, maculis & vittis amaranthinis & virescentibus in fundo albido depictis insignis; testâ crassâ, ponderosâ, & colore margaritifero intùs nitente.* Coquille univalve du genre des sabots, que l'on nomme aussi culs de-lampe. Elle est épaisse, pesante, composée de six spires comprimées obliquement, d'une substance de nacre recouverte d'une croute ornée de taches & de larges bandes longitudinales, de couleur amaranthe, mêlée de verd sur un fond blanc, dont les nuances se répandent jusque sur la base de ce limaçon. Cette base est large, arrondie applatie, & au milieu de laquelle se trouve une espece d'ombilic. Cette coquille, faite en cône, ne laisse pas de varier par le nombre de ses spires, leurs différens volumes & leurs couleurs; il y en a qui sont composées de huit spires élevées en doucine, c'est-à-dire, moitié concaves & moitié convexes, & dont les derniéres vers le sommet sont tuberculeuses. Lorsqu'on supprime la surface coloriée, on parvient à mettre en évidence une belle na-

cre ſemblable à celle du burgau des Indes, & que l'on voit briller dans l'ouverture de la coquille. Sa longueur peut avoir juſqu'à près de cinq pouces ſur preſqu'autant de diamètre à ſa baſe.

Rumphius, tab. 21. litt. A. *Trochus primus, ſive maculoſus :* Holl. Geulakte tol; le ſabot maculé ou tacheté.

Gualtieri, tab. 59 litt. C. *Trochus ore anguſto & horizontaliter compreſſo; idem in ſpirarum commiſſuris ſulcatus, ex albido flaveſcens, fuſcis maculis undatim ſignatus.*

Ejuſdem, litt. A. *Trochus ore anguſto & horizontaliter compreſſo, umbilicatus, maximus, ex politurâ margaritarum nitorem lucidè referens*

BOUTON TERRESTRE. *Cochlea, teſtâ utrinque convexâ, ſubtùs concavâ, ſtriata, cornea, lineis tranſverſis ferrugineis, quinque ſpiris rotundis.* C'eſt un petit coquillage de deux lignes de diamètre, du genre des limaçons, mentionné dans le traité des coquilles de M. Geoffroy, *pag.* 40. Cette petite coquille eſt très jolie. Sa forme eſt aſſez applatie en deſſus; endeſſous elle eſt plus convexe vers ſes bords, avec un enfoncement très conſidérable à l'ombilic; ce qui la rend concave. Sa couleur eſt pâle, ſemblable à celle de la corne, mais elle eſt toute parſemée de taches tranſverſes rougeâtres, preſqu'à égale diſtance les unes des autres; de plus toute la coquille eſt chargée de ſtries fines tranſverſes. Ces ſtries & ces taches font reſſembler cette coquille à un bouton joliment travaillé. On la trouve avec les précédentes, nommées la tranſparente & la grande ſtriée, dans la mouſſe & ſous les pierres humides.

M. d'*Argenville*, *part.* 2. *pl.* 9. *n.* 10. On nomme ce teſtacée le bouton; il a quatre tours de ſpirale avec un ombilic, ainſi que l'élégante ſtriée dont il a auſſi la couleur.

BRANDON D'AMOUR ou ARROSOIR. *Voy.* Arrosoir.

BRILLANTE. *Cochlea, testâ fulvâ, nitida, acuta, quinque spiris.* Coquille univalve terrestre que M. Geoffroy a rangé dans le genre des limaçons à coquille allongée dont la volute est tournée à droite. Elle approche de l'espece appellée le grain d'avoine pour la couleur, si ce n'est qu'elle est plus pâle. Elle est lisse & brillante, & ne décrit que cinq spirales; en quoi il est fort aisé de la distinguer du grain d'orge. Son ouverture est ovale, & bordée d'une lévre blanchâtre; mais peu marquée. Elle se trouve dans les mousses aquatiques au bord de l'eau; mais toujours sur terre, car si elle tombe dans l'eau elle périt.

LISTER, Angl. pag. 122. tab. 2. fig. 7. *Buccinum exiguum, quinque anfractuum, mucrone acuto.*

BROCARD DE SOIE. *Rhombus, vel voluta cylindracea tribus spiris concavis, depressis & tuberculis coronatis, vertice pauliſper exerto in volutâ constans; testâ tenui in medio ventricosâ & magnâ apertura longâ, distincta; magnis & parvis maculis, castaneis, ex fusco colore rubescentibus & purpurascentibus splendidè exornata, depicta & variegata; textilis serici nomine prædita.* Coquille univalve du genre des rouleaux ou des volutes cylindriques, ainsi appellée à cause que toute sa surface extérieure est ornée de grandes & de petites taches de couleur marron, brun-rouge & pourprée, sur un fond couleur de chair & lilas, de maniere à donner une idée d'une étoffe de soie fort riche. La forme de ce rouleau est allongée, cylindrique, quoique renflée dans son milieu à cause de sa lévre évasée. La volute, qui est comprimée, est composée de trois spires concaves, couronnées de tubercules & de plusieurs autres qui forment un petit sommet aigu. La coquille est légere, mince, fragile, avec une ouverture spatieuse aussi longue que la coquille, bordée d'une lévre tranchante, & d'une columelle aussi unie, & ornée des mêmes taches que celles qui regnent sur le reste de la coquille.

Le brocard de soie varie par ses différens volumes

ainſi que par les variétés de ſes taches, qui forment même quelquefois de larges faſcies. Ce rouleau, qui nous vient de l'Inde orientale, porte au moins trois pouces de longueur ſur moitié moins de largeur.

RUMPHIUS, tab. 31. litt. G. *Nubecula*; les petites nuées. Holl. Wolkje, of achaate kroon-bak; les petits nuages ou le baquet d'agathe couronné.

GUALTIERI, tab. 26. litt. E. *Cochlea longa pyriformis, intorta, integra, mucronata, baſi muricata, ex fuſco maculata, & vermiculata.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 13. *lettr. A. pag.* 242. Ce cornet s'appelle le brocard de ſoie qu'il imite par ſa bigarrure brune ſur un fond blanc.

BRULÉE ou POURPRE BRULÉE. *Purpura triangularis ramoſa, foliis laciniatis, criſpatis nigricantibus vel quaſi carbunculatis, in tribus ordinibus per longitudinem diſpoſitis, inſtructa; claviculâ exertâ, aperturâ parvâ ovatâ, pulchro colore roſeo in ambitu interiore circumdatâ, & canali lato, depreſſo, pauliſper recurvo, & in longum mediocriter producto diſtincta; intùs candore lacteo ſplendens.* Coquille univalve du genre des pourpres rameuſes triangulaires, dont la ſurface extérieure eſt à ſtries tranſverſales, inégales, ondueuſes & d'un noir de ſuie ſur un fond blanc, leſquelles ſe terminent à trois diſtances égales par trois rangées longitudinales de feuillages encore plus foncés en couleur ou d'un noir pourpré, déchiquetés, friſés, tantôt élevés, tantôt recourbés en arriere, & quelquefois rabattus; tous ces feuillages parcourent toute la longueur de la coquille avec ſymmétrie juſqu'au ſommet, avec autant de boſſes intermédiaires ou ſituées entre les trois rangées de ces feuilles, & qui ſe perpétuent également ſur les ſix ou ſept ſpires de la volute. L'ouverture eſt petite, ovale, bordée en-dedans de couleur de roſe, & dont la ſurface intérieure eſt d'un blanc de lait très beau. Le canal, qui eſt médiocrement allongé, eſt comprimé, entr'ouvert, & un peu recourbé à ſa terminaiſon. Les pourpres rameuſes brûlées viennent des

mers des Indes orientales, & peuvent avoir avoir au moins deux pouces & demi de longueur sur un pouce neuf lignes de largeur plus ou moins suivant l'extension des feuillages.

RUMPHIUS, tab. 26. n. 2. *Species muricis ramosi.* Holl. Dubbelde brand-hoorntje ; la double brûlée.

GUALTIERI, tab. 37. litt. G. H. I. L. *Purpura curvirostra, crassa, labio fimbriato, laminis in folia tenuissimè laciniata, foliis endivia laciniatæ, & crispatæ similia expansis, & effusis, atro purpureo colore infectæ.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 16. *lett. H.* Cette pourpre est presque toute noire, avec des branchages extrêmement dentelés : on l'appelle la brûlée. En-dedans elle est d'une blancheur à éblouir, avec une des lévres de sa bouche de couleur de rose.

La brûlée a principalement une variété dans son espece dont la lévre est dépourvue de feuilles déchiquetées, tranchante, rentrante, & fort mince. L'ouverture, qui est plus grande que celle de la précédente, n'est ornée de couleur de rose que sur une partie de la columelle extérieure. Le reste de la coquille ressemble d'ailleurs à la premiere espece avec l'exception qu'elle est moins épaisse.

BRUNETTE. C'est le nom que l'on donne en Hollande à plusieurs coquilles univalves du genre des porcelaines, des olives ou volutes échancrées, & des rouleaux ; mais on donne plus spécialement la dénomination de brunette à deux ou trois volutes cylindriques, à cause de leur couleur brune, savoir, la brunette à clavicule élevée, ou la véritable brunette de Rumphius, la brunette à clavicule comprimée, & la petite brunette cailloteuse. *Voyez* ces mots.

BRUNETTE A CLAVICULE ÉLEVÉE. *Rhombus, vel voluta cylindracea minutissimis striis reticulata ; sex vel septem spiris obliquè complanatis & apice acuto distincta ; magnis maculis castaneis vel ex fusco colore rubescentibus in longum ductis, filis diversimodè cate-*

natis vel adherentibus in fundo albo undiquè & eleganter depictâ ; nigellæ nomine donata. Coquille univalve du genre des rouleaux dont la forme eſt allongée & élégante. Toute ſa ſurface extérieure eſt garnie de ſtries tranſverſales & longitudinales très ſerrées, qui forment un réſeau très fin & léger ; elle eſt ornée de grandes taches longitudinales de couleur marron-vif ou brun-rouge enlaſſées dans des filamens de même couleur, & comme reticulés ſur un fond blanc. Cette coquille eſt aſſez mince, d'un émail fin & luiſant. Sa volute, qui eſt élevée, eſt compoſée de ſix ou ſept ſpires comprimées dans leurs plans obliques, & dont les dernieres forment un ſommet aigu. La lévre eſt tranchante, évaſée vers le bas, & rentrante vers la clavicule ; ce qui occaſionne une ouverture plus étroite vers cette partie que vers l'extrêmité oppoſée. La brunette à clavicule élevée porte depuis deux pouces & demi de longueur juſqu'à près de quatre. On trouve ce rouleau dans les mers des Indes orientales.

Rumphius, tab. 33. n. 3. *Nigella vera.* Holl. Opregte bruynet ; la véritable brunette.

Gualtieri, tab. 25. litt. Z. *Cochlea longa pyriformis vulgaris, minutiſſimè ſtriata, major candidiſſima, ex rubro fuſco maculata & reticulata.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 13. *lett. G. pag.* 242. C'eſt un fort beau cornet marbré de grandes taches brunes : ce qui le fait nommer brunette chez les Hollandois.

BRUNETTE A CLAVICULE OBTUSE. *Rhombus, vel voluta cylindracea quinque ſpiris paulùm exertis & apice obtuſo diſtincta ; ex colore fuſco vel caſtaneo diverſimodè maculata & reticulata : teſtâ craſſâ, ponderosâ, & formâ brevi inſignis.* C'eſt un rouleau dont la volute eſt peu élevée, compoſée de cinq ſpires, & terminée par un ſommet obtus avec un point rougeâtre ou pourpré dans ſon centre. Cette coquille eſt épaiſſe, peſante, d'une forme ramaſſée, & aſſez ſujette à montrer des excroiſſances ou des repriſes du teſt. Toute ſa

surface extérieure présente un large réseau formé de diverses taches brunes ou marron, en partie obliques & quelquefois longitudinales, mais sans faire des traînées comme sur la brunette à la clavicule élevée. Ces taches sont d'ailleurs moins grandes & moins régulieres; les filamens, qui les rassemblent, n'en sont point aussi déliés. Ce rouleau se pêche dans les grandes Indes; & sa longueur porte au plus trois pouces.

Rumphius, tab. 33. n. 4. *Nigella.* Holl. Loot bruynet; la brunette.

BRUNETTE dit PETITE BRUNETTE CAILLOTEUSE. *Rhombus, vel voluta cylindracea quinque spiris paulisper exertis & apice obtuso; maculis albis parvis, plerisque elongatis in fundo ex fusco colore nigricante descriptis, elegantissimè & lucidè depicta; nigella minor pennata dicta.* Cette jolie coquille du genre des rouleaux, qui n'est mentionnée dans aucun auteur, est très intéressante par la netteté de son compartiment colorié. Toute sa surface extérieure présente un grand nombre de taches d'un blanc pur, dont les unes sont petites & les autres allongées qui se détachent sur un fond brun noirâtre de maniere à imiter les plumes tachetées de la caille ou d'un oiseau. La volute est composée de cinq spires peu élevées, & terminée par un sommet obtus. L'ouverture, qui rapproche cette coquille du genre des cornets, est étroite & avec une lévre tranchante liserée de noir en-dedans. Celle qui est dans la collection de l'auteur, a un pouce neuf lignes de longueur.

BUCCIN. *Buccinum, vel concha univalvis tubæformis, testâ corporis ventrosâ, rotundâ; volutâ sæpissimè exertâ; magnâ aperturâ vel subrotundâ, vel ovatâ, sæpiùs latâ, & aliquandò formâ irregulari; & sæpè integrâ; labro fimbriato, semper arcuatim expanso, vel dentato, vel acuto; canali brevi recurvo vel sulcato vel mediocriter extrorsùm producto, sive maximè prolongato, ampliùs vel minùs distincta.* Nom que l'on donne à des coquillages univalves qui composent un

un genre par le nombre & la variété de ſes eſpeces. Le mot buccin, qui eſt ſynonyme à celui de trompe ou de trompette, a été donné à ces ſortes de coquilles, parce qu'elles reſſemblent en quelque ſorte à une eſpece de cornet muſical (*ad ſimilitudinem buccini quo ſonus editur*) : il y a effectivement des buccins qui ſervent encore aujourd'hui aux habitans de pluſieurs îles comme d'un cor pour ſe faire entendre de loin, en ſupprimant le ſommet ou la pointe de la coquille pour former une embouchure.

Le caractere générique & ſpécifique des buccins eſt d'approcher beaucoup du genre des *murex* ou rochers, & de n'être pas éloignés quelquefois de celui des vis. Les buccins en général ne ſont point chargés de pointes & de clous comme les rochers, dont ils different par le corps de la coquille qui eſt toujours plus renflé, plus arrondi, & par conſéquent par une ouverture moins allongée, plus large & le plus ſouvent de la forme d'une ellipſe plus ou moins réguliere. Cette ouverture eſt le plus ſouvent bordée par une lévre ceintrée, ſouvent repliée en bourrelet, dentelée & ſinueuſe en-dedans ; tantôt plus ou moins épaiſſe ou tranchante, tantôt feſtonnée ſur le bord ou garnie de denticules dans toute ſon étendue. La columelle extérieure, parallele à cette lévre, eſt quelquefois unie, ſouvent chargée de rides ou de diverſes dents ; elle ſe réunit quelquefois avec la lévre ſans être interrompue ni par un canal ni par aucune échancrure, ce qui rend l'ouverture entiere : mais cette columelle & cette lévre ſe terminent ſouvent ſoit par un canal court & retrouſſé en bec, ou moyennement allongé, & quelquefois très prolongé en-dehors comme dans les coquilles que l'on nomme le fuſeau, la quenouille ; ou moins long, comme dans les trompes marines, les cordelieres, le tapis de Perſe, & cela par gradation juſqu'à ne laiſſer auſſi qu'une ſimple échancrure, comme on le voit dans les buccins nommés la tiare, la mitre, les minarets.

Les buccins ſont pourvus d'une volute à laquelle on peut compter depuis cinq ſpires juſqu'à dix ou onze. Ces ſpires s'élevent ſouvent en pyramide d'une maniere torſe; elles ſont le plus ſouvent bombées ou plus ou moins convexes, quelquefois applaties en-deſſus ou différemment comprimées ou de vive arrête. La ſurface extérieure des buccins eſt aſſez ſouvent garnie de diverſes cannelures & de ſtries circulaires, quelquefois tuberculeuſe ou en treillis. Ces ſortes de coquillages univalves préſentent des variétés infinies, autant par leurs différentes formes que par les diverſes couleurs dont ils ſont ornés. Les uns ſont très ventrus, ramaſſés, ou d'une forme comprimée ou triangulaire; les autres ſont allongés ou effilés dans pluſieurs gradations.

Les couleurs jaunâtre, rouſſe-fauve, marron, rouge-brun & pourpre, ſont celles qui dominent en général ſur la ſurface des buccins; elles forment tantôt des marbrures & des taches en tous ſens, tantôt des compartimens qui imitent le plumage des oiſeaux, des lignes, des zones & des faſcies. Le genre des buccins eſt compoſé d'un ſi grand nombre d'eſpeces, qu'il y en a depuis deux lignes de longueur par gradation, juſqu'à celle de plus d'un pied & demi, & auxquelles les naturaliſtes ont donné différentes dénominations qui ont le plus de rapport avec leurs figures & leurs couleurs, ſavoir principalement les buccins que l'on nomme le fuſeau & ſes variétés, l'argus faſcié, le buccin feuilleté, la gaufre, la grimace, la gouttiere, le buccin crénelé, les conques de Tritons ou les trompes marines, les tulipes, les cordelieres, la robe & le tapis de Perſe, le buccin du nord, les buccins triangulaires, le buccin tors ou tordu; les tiares, les mitres, les minarets, les oreilles de Midas, l'âne rayé ou le zébre, la perdrix rouge, les crapauds & les buccins armés, le hauſſe-queue, la culotte de Suiſſe, le buccin épineux, les buccins à côtes de melon, le buccin à filet, les buccins à lévre déchiquetée, le buccin ambré, le buccin ondé,

les buccins en vis, ou vis-buccins, les buccins terrestres & les especes fluviatiles.

Rondelet, de Testaceis, lib. 3. pag. 81. distingue deux especes de buccin; savoir celui qui sert de cor, lorsque son extrémité tronquée forme une ouverture, & le petit buccin strié; la premiere espece est celle que les Conchyliologistes appellent la conque de Triton de l'Amérique, & la seconde est un casque-tonne cannelé: *buccinum, minor concha ad similitudinem ejus buccini quo sonus editur, undè & causa nominis, rotunditate oris in margine.*

Aldrovandus, de Testaceis, lib. 3. pag. 325. *& seqq.* fait mention de huit especes de buccins, savoir la grande espece de Rondelet, (car suivant ce naturaliste, Rondelet a pris le grand buccin de Pline pour le petit). *Cæterum Rondeletius pro minor apud Plinium legit major. Buccinum zoographi*, le buccin de zoographe. *Alia species buccinæ, buccina peregrina, colore & duritie ferè marmoris æmula circulis rosas æmulantibus;* le buccin étranger de couleur de marbre dont il a aussi presque la dureté avec des ornemens semblables à des roses; c'est l'espéce que les Conchyliologistes appellent le gros navet de la Chine, & sur laquelle les habitans du pays gravent différens desseins. *Buccinum parvum & striatum Rondeletii;* le petit buccin de Rondelet & celui qui est strié. *Buccina striata zoographi, buccini paris genus zoographi*; le buccin strié de zoographe, & celui qui est de la petite espece du même auteur: *& buccina parva auctoris*, & le petit buccin d'Aldrovandus.

Rumphius a fait représenter vingt-quatre especes de buccins, *tab.* 28. *&* 29. qu'il nomme en général *buccina*; en langue hollandoise, kink-hoorens, of tritons hoorens; les coqueluches, ou les trompes marines, ou les conques de Tritons; savoir, *Buccinum aruanum;* le buccin d'Aru; Holl. Kink-horn van teylande Aru; la conque de Triton de l'île d'Aru. *Buccinum Tritonis, seu magnus turbo;* la trompe de Triton ou

la grande turbinée; Holl. Kink-hoorn tritons hoorn; la coqueluche, ou la conque de Triton. *Buccinum tuberosum*; le buccin à tubercules; Holl. Geknobbelde kink hoorn, of dubbelde olykoek, ook gebulte olykoek; la coqueluche à nœuds, ou le double gâteau cuit à l'huile, ou le gâteau cuit à l'huile boſſué. *Buccinum tuberosum rufum*; Holl. Rood geknobbelde kink hoorn, of enkelde oley-koek; la coqueluche rouge, noueuſe, ou le gâteau ſimple cuit à l'huile : on appelle en France ces deux dernieres eſpeces la culotte de Suiſſe, qui ne different que par leurs diverſes groſſeurs. *Buccinum Tritonis*; cette eſpece, qui eſt la conque de Triton proprement dite, eſt repréſentée avec le petit crabe appellé le ſoldat ou bernard l'hermite. *Pseudo-purpura*; la fauſſe pourpre; Holl. Baſtaard purper, ſlek; le limaçon pourpre bâtard. *Fuſus*; le fuſeau; Holl. De ſpil of tabaks-pyp; le fuſeau, ou la pipe à tabac. *Fuſus brevis*; le fuſeau court; Holl. Strompe ſpil. *Buccinum piloſum primum ſive craſſum*; le buccin velu de la premiere eſpece ou épais; Holl. Haayrige dik-lipje, of baard-mannetje; la petite lévre épaiſſe velue, ou le petit barbu, ou la jeune barbe. *Mitra papalis*; Holl. Pauze-kroorn; la tiare ou la couronne papale. *Mitra epiſcopi*; Holl. Biſſchops myter, of oranje-pen; la mitre ou la plume d'orange. *Turris babylonica*; Holl. Babyloniſche too-ren of pyramide; la tour de Babel ou la pyramide. *Buccinum granulatum rotundum*; le buccin grenu arrondi; Holl. Ryſtenbry Hoorn; le buccin à grains de riz. *Buccinum aculeatum*; le buccin épineux; Holl. Diſtel hoorntje; le petit buccin chardon. *Buccinum undoſum*; le buccin ondé; Holl. Zee-golf hoorntje; le petit buccin du golfe de mer. *Buccinum lineatum*; le buccin rayé. Holl. Geſtreepte hoorn; le buccin rayé. *Digitellus*; Holl. Vingertje; le petit doigt. *Turricula*; Holl. Toorentje; la tourelle, (en France le minaret.) *Turricula plicata*; la tourelle pliſſée; Holl. Geplooyde toorentje. *Turricula filis cincta*; la tourelle à filets; Holl.

Toorentje met draadjes. *Turricula granulata ;* la tourelle grenue ; Holl. Staaten vlay-pen ; le pavillno des états. *Buccinum scalare* ; l'escalier ; Holl. Het wenteltrap-je ; le petit escalier, (c'est la fausse *scalata*). *Buccinum spirale* ; Holl. Gerimpel de hoorn ; le buccin ridé *Buccinum foliorum* ; Holl. Blad hoorn ; le buccin feuille.

GUALTIERI a fait représenter un grand nombre de buccins, parmi lesquels se trouvent plusieurs conques sphériques ou tonnes, & des rochers. Ce Conchyliologiste a rangé ces sortes de coquilles dans la troisiéme classe des testacées qu'il appelle en général limaçons de mer. Les buccins, dit Gualtieri, forment un genre de testacées à spirale simple, dont l'ouverture est plus ronde que celle des *murex*, & dont la coquille est plus longue : *buccinum, testacei simpliciter spiralis genus est, quod os rotundius habet quàm murex ; cochleam verò longiorem.* Ce Conchyliologiste ajoute que les buccins sont des limaçons de mer remarquables par une ouverture qui se prolonge avec une pointe, & dont la premiere spire est considérablement renflée. Il les divise en deux sections ; savoir, les petits & les grands buccins : *buccina parva & majora.* 1° Les petits buccins composent six genres ; savoir : *Buccinum parvum pruniforme acuminatum ;* le petit buccin en forme de prune avec un sommet aigu. *Buccinum parvum pruniforme canaliculatum ;* le petit buccin en forme de prune & pourvu d'un canal *Buccinum parvum sulcatum ;* le petit buccin échancré ou avec un sillon. *Buccinum parvum sulcatum & canaliculatum ;* le petit buccin échancré & à canal. *Buccinum parvum integrum ore perpendiculari* ; le petit buccin entier à bouche droite ou perpendiculaire. *Denique buccinum parvum integrum ore obliquo ;* enfin le petit buccin entier, dont l'ouverture est oblique ou inclinée.

Les buccins de la grande espece comprennent quatre genres. Ce sont ceux, dit Gualtieri, qui ont une bouche plus ouverte & assez prolongée en pointe : *buc-*

cina majora sunt buccina ore magis aperto & mucrone admodùm elongato : scilicet : Buccinum majus canaliculatum rostratum ore labioso ; le grand buccin à canal en forme de bec & avec une bouche munie d'une grosse lévre. *Buccinum majus canaliculatum rostratum, ore labioso fimbriatum ;* le grand buccin à canal en forme de bec & frangé avec une ouverture garnie d'une grosse lévre. *Buccinum majus canaliculatum & sulcatum ;* le grand buccin à canal & échancré.

M. d'*ARGENVILLE*, qui a rangé les buccins dans la troisieme famille des coquilles univalves, dit que le buccin est une coquille faite en forme de trompette, le ventre étendu, la bouche allongée, la queue longue & détachée du corps, quelquefois courte avec un bec recourbé, & une clavicule souvent élevée, quelquefois applatie & par étages quarrés. *Buccinum est concha univalvis tubæformis, ventre extenso, ore lato & elongato, caudâ longâ & distinctâ, brevi ; claviculâ in longum erectâ, minùs erectâ, contabulata, rostro recurvo.*

Le caractere générique des buccins, dit M. d'Argenville peut varier : le plus ordinaire est d'être fait en trompette avec une grande queue & un ventre un peu gros dans le milieu ; mais comme il y a des buccins qui n'ont point cette grande queue, on a recours à la bouche, qui devient alors la partie essentielle, générique & déterminante : cette bouche doit être large, très allongée & peu garnie de dents.

Le buccin differe de la pourpre, dit M. d'Argenville, en ce qu'il a la bouche ovale ou très allongée, & la tête élevée, au lieu que la pourpre a la bouche ronde & la tête un peu applatie : la queue des pourpres est ordinairement cannelée, plus courte & plus recourbée que celle des buccins. Ce testacée differe du *murex* par une queue plus allongée, par une robe plus unie, & par une bouche plus large & peu garnie de dents. Le *murex* au contraire a la bouche plus allongée, garnie de dents & le corps ordinairement couvert de pointes ou de boutons. Il est encore plus aisé

de distinguer le buccin d'avec la vis dont la figure est beaucoup plus menue & plus allongée que celle des buccins, outre que les vis ont la bouche applatie, & qu'elles ont rarement de queue. Le caractere spécifique le plus singulier parmi les buccins est d'avoir, contre l'ordinaire, la bouche tournée de droit à gauche : ce qui fait une espece appellée l'unique ou la sans pareille. M. d'Argenville fait mention de six especes de buccins avec leurs variétés, parmi lesquelles sont compriſes celles qui sont représentées aux *pl. 9. & 10.* au nombre de trente-cinq. 1° Le buccin à queue longue & détachée, dont la bouche est allongée, & la clavicule a sept étages applatis ; *buccinum caudâ longâ & distincta, ore elongato, claviculâ septem contabulationibus complanatis instructâ.* Le grand fuseau blanc, étagé & plein de bosses ; *magnus fusus albidus, contabulatus & tuberosus.* Le petit fuseau cannelé ; *parvus fusus canaliculatus.* Le grand fuseau, dont les lévres sont rebordées & dentelées ; *magnus fusus labro duplicato & dentato.* La tour de Babel ; *turris babylonica.* Celle qui est tachetée de points rouges ; *maculis rubris insignita.* Le tapis de Perse ; *vestis persica.* Le buccin rayé de taches larges & brunes tirant sur le noir : *buccinum radiatum, maculis latis ex rufo nigricantibus.* Le buccin fascié & ondé de tous côtés, le fût dentelé ; *buccinum ex utroque latere fasciatum & undulatum, columellâ dentatâ.* Celui qui est épais, dont les tubérosités sont longues & tachetés ; *crassum, tuberibus oblongis & maculosis insignitum.* A taches brunes & bleues ; *maculis fuscis & cæruleis depictum.* En forme de bouteille, à stries, & tacheté de brun sur un fond blanc ; *ampullaceum, striatum, & maculis rufis fundamentaliter albidum.* L'espece dont le sommet est étagé en oreiller ; *claviculâ contabulatâ seu pulvinatâ.* A stries, remarquable par trois excroissances pleines de bosses ; *striatum, tribus eminentiis tuberosis insignitum.* Celui qui est à côtes & à stries ; *buccinum costatum & striatum.*

2°. Le buccin à queue courte, avec une bouche large ; *buccinum caudâ brevi, ore expanſo.* Celui qui eſt garni de poils, dont parle Rumphius ; *piloſum & hirſutum Rumphii.* L'oreille de Midas brute, dont le fût eſt à dents ; *auris Midæ craſſa, columellâ dentatâ.* L'oreille de Midas découverte de couleur d'agathe ; *auris Midæ, colore achatæ.* De couleur cendrée, dont la bouche eſt étendue ; *buccinum cinereum, ore expanſo.* Celui qui eſt tacheté & entouré de lignes ; *maculoſum, lineis cinctum.* Le buccin ondé & tout couvert de ſtries, à queue recourbée ; *buccinum undoſum & ſtriatum, caudâ recurvâ.* Celui qui eſt couvert de boutons rangés en compartiment, avec une lévre dentelée ; *tuberculis in ordinem diſpoſitis coopertum, labro dentato.* Celui dont le corps eſt applati, ombiliqué, la lévre & le fût dentés ; *depreſſum, umbilicatum, labro & columellâ dentatis.* Le buccin jaune & ombiliqué ; *flavidum & umbilicatum.* A bec tout uni ; *roſtratum, lævc.* Aîlé, & couvert de lignes ponctuées ; *alatum & punctuatum.* Couvert de boutons, remarquable par deux côtes ſaillantes ; *tuberoſum, duabus coſtis ſalientibus inſignitum.* Brut, cannelé à côtes avec une lévre épaiſſe & la bouche ovale ; *aſperum, canaliculatum & coſtatum, labro craſſo, ore ovali.* Rempli de bernard l'hermite, & le ſommet couvert de glands ; *aſperum, cancello plenum, claviculâ balanis coopertâ.*

3°. Le buccin dont le ſommet s'éleve conſidérablement, & dont la bouche forme une queue : *buccinum, clavicula in longum exertâ, ore in caudam deſinente.* Le minaret, dont le fût eſt garni de dents ; *turris ſinenſis columellâ dentatâ.* Celui qui eſt étroit & diminuant par les deux bouts ; *anguſta undique diminuta.* Entouré de zones rouges & blanches ; *faſciis rubris & albidis circumdata.* La tiare, dont la bouche eſt garnie de dents ; *mitra papalis, claviculâ & labro dentatis.* L'épiſcopale ou mitre appellée la plume ; *epiſcopalis ſeu penna.* Le buccin fauve, dont le fût eſt denté. Celui qui eſt rayé de zones brunes & jaunes ;

fasciis fuscis & flavidis decoratum. Coupé de lignes & de points rouges ; *lineis rubris & punctis striatum.* Le buccin de la grande espece ; *magnum Tritonis.* Celui qui est à lévre étendue, dont le sommet est coupé en cymaise ; *labro expanso, annulis cymatiam referentibus.* A stries & à côtes garnies de petits piquants, dont sa robe est entourée ; *striatum costis aculeatis circumdatum.* Chagriné, avec des tubercules longs & espacés. Le buccin à côtes de melon, strié & fauve ; *costis melonis donatum, striatum & fulvum.* Celui qui est chargé de tubercules en forme de bossages ; *tuberculis onustum, eminentiæformis.* Jaune, strié, à longue queue à quatre étages ; *fulvum, striatum, caudâ longâ quatuor contabulationibus instructâ.* Tacheté, dont le sommet est rayé irrégulierement & la pointe rouge ; *maculosum, claviculâ irregulariter striatâ, apice rubro.*

4°. Le buccin dont le sommet est moins élevé & le bec recourbé ; *buccinum, claviculâ minùs erectâ, rostro recurvo.* Celui qui est brut, appellé la culotte de Suisse ; *asperum, braccæ Helvetiorum dictum.* La grimace, dont la bouche & le fût sont garnis de dents ; *distortio, columellâ & labro striatis.* Dont la lévre s'étend dessus le corps ; *margine oris suprà tabulam elato.* Une variété, dont la lévre est moins évasée ; *labio minùs elato.* Dont le corps est moins raboteux ; *minùs tuberosum.* Le buccin brut, garni de tuyaux qui s'élévent tout autour ; *asperum, tubulis circulatim elatis donatum.* Celui qui est plein de bosses, avec une bouche dentée & large, le bec long, recourbé & cannelé ; *tuberosum, ore dentato & lato, rostro longo, canaliculato, & recurvo.* Jaune, plein de boutons, à stries, la bouche dentée, dont la clavicule est très applatie ; *flavidum, tuberosum, striatum, columellâ & labro striatis, claviculâ depressâ.* Fascié à tubercules, la bouche dentelée ; *tuberculis fasciatum, ore dentato.* Dont la clavicule est élevée, & la bouche rouge ; *claviculâ exertâ, ore rubro.* A stries, garni de tubercules oblongs ; *striatum, tuberibus oblongis insignitum.* Celui de cou-

leur orangée & blanche ; *colore aureo albidoque.* A ſtries fauves, jaunes, & blanches ; *ſtriis fulvis, flavidis & albidis cinctum.*

5°. L'unique, dont la bouche eſt tournée de droit à gauche : *unicum, ore à dexterâ ad ſiniſtram inclinato.*

6°. Le buccin uni ſans queue, avec une bouche garnie de dents des deux côtés ; *planum abſque caudâ ore undique dentato.* Celui qui eſt raboteux, avec une bouche très ſinguliere ; *tuberoſum, ore admodùm peculiari.* Le buccin raboteux avec une bouche longue de couleur rouge ; *buccinum tuberoſum, ore oblongo rubroque.*

M. d'*ARGENVILLE*, dans l'appendice qui traite de la zoomorphoſe, *pag.* 41. donne l'idée de l'animal du buccin qui réſide dans deux eſpeces. La premiere, qui a été caſſée pour en mieux découvrir l'intérieur, montre un long tuyau qui n'eſt autre choſe que la trompe de l'animal, avec laquelle il fouille le limon, & pompe l'eau de la mer. C'eſt auſſi par ce même canal qu'il laiſſe écouler la liqueur pourpre, qui eſt auſſi utile que celle que fourniſſent la pourpre & le murex. Ce canal ſert d'inteſtin, & eſt terminé en croiſſant, qui forme une tête garnie de ſes deux cornes renflées à leur orifice, avec deux yeux placés à la racine des mêmes cornes. La bouche paroît au milieu de la tête dans un petit trou rond, d'où ſort une autre trompe de figure ronde qui lui tient lieu de langue : elle eſt percée, & c'eſt par ce moyen que ce buccin attire à lui les alimens néceſſaires. Son mantelet eſt fort mince, s'étend ſur la ſurface de la coquille, & ſe replie à l'ordinaire par un tuyau qui panche à gauche. L'opercule ovale, qui ſe trouve au bout de la plaque charnue ſur laquelle il rampe, lui ſert de cloiſon quand il veut ſe refermer.

Le buccin ne differe de la pourpre que par la figure de ſes cornes, par ſes yeux qui ſont placés à leur extrémité, & par la trompe dont on vient de parler. Son mucilage intérieur eſt jaunâtre & tacheté de marques noires. La coquille eſt verdâtre, avec des bandelettes chargées de points blancs qui forment une pyramide

assez réguliere & très variée. Ce testacée par son mouvement peut se comparer à celui des limaçons qui ont un grand empatement. Il a aussi comme eux une chair blanchâtre & glaireuse. Quelques buccins sont à queue (tel que celui appellé le buccin en fuseau, nommé la tour de Babel blanche, après la suppression de son épiderme) & dont il est question ici. C'est toujours le même animal, à la différence de cette longue trompe qui lui tient lieu de langue; ce canal est appellé *branchialis*, & perce les coquilles, selon Pline, Rondelet, & Columna qui réfute Lister. Comme ce canal est percé, c'est plutôt un réceptacle pour recevoir l'eau & l'air, les rejetter & faciliter le mouvement des ouïes. La coquille de ce buccin à queue ou à canal est d'un blanc couvert d'un épiderme brun; tout son corps est semé de stries assez profondes qui le coupent en travers, & laissent entr'elles de petits intervalles légérement sillonnés. Aucun animal ne sort plus de sa coquille que ce buccin. Son mantelet blanc, semé de points noirs, déborde & surpasse considérablement la pointe de sa coquille, de maniere qu'il forme des replis & des ondulations. Au milieu de ce mantelet sort un corps rond, qui va se joindre sur une côte blanche, renflée & allongée des deux côtés; ce qui forme la plaque ou le pied de l'animal, par le moyen duquel il rampe. A l'une de ses extrémités est la tête dont les yeux sont petits, les cornes minces, courtes & très déliées, le museau gros, renflé & assez long, au bout duquel on découvre une partie de la bouche. L'opercule, qui est à l'extrémité opposé, est allongé & pointu, chargé de rayons, dont le principal part du bord supérieur.

Cet animal a un mérite particulier: au lieu de ramper comme les testacées de son espece, sur toute l'étendue de sa base, il ne s'appuie ordinairement que sur sa moitié inférieure; celle de dessus est en l'air, & ne touche point à terre: ainsi tout le poids de sa coquille ne porte que sur un point qui, vu l'étendue & la pesanteur de sa masse, n'est pas suffisant pour le soutenir tou-

jours dans un juste équilibre. Cette circonstance le rend sujet à verser ; mais il ne paroît pas que les froissemens, qu'il éprouve dans sa marche, l'étonnent : au lieu de l'obliger de rentrer dans sa coquille, il reprend sa première attitude pour la continuer.

M. Adanson a rangé les buccins dans le troisieme genre qu'il appelle coquillages operculés. Cet auteur, pour ne point s'écarter de l'application que les anciens ont faite du nom générique de buccin à plusieurs especes de coquillages, qui ont une grande affinité avec les pourpres, a cru devoir transporter ce nom à ceux du Sénégal, dont il fait mention, comme ayant avec le buccin beaucoup plus de rapport que tous les autres coquillages qui sont parvenus à sa connoissance ; sçavoir, ceux auxquels il a donné les noms de barnet, jol, nisot, rac, funon, soni & dip. *Voyez* ces mots.

A l'égard de la génération du buccin, on lit dans Aldrovandus que, selon le rapport d'Aristote, les buccins rendent une liqueur visqueuse, *buccinis quoque favificare more est ;* & Martin Lister ajoute qu'on les voit souvent, sur la fin de juin & de l'été, se retirer le matin sur des rochers arides pour s'accoupler ; *hæc buccina junio ineunte, post æstûs recessum, in sicco scopulo tempore matutino in coïtu frequenter observavimus.* Cet auteur appellent *buccina littoralia* les buccins qui habitent les rives ; & Columella les nomment les buccins de berger, *buccina pastoralia.*

Belon parle d'un buccin qui n'excede pas la grosseur du petit doigt, dont l'intérieur de la coquille est de couleur de lait ; le dehors tire sur le jaune. Cette coquille devient quelquefois fort grande, puisque vers Cartuja, petite île de Delos, on a trouvé ces coquilles de buccins & de pourpres, capables de contenir dix cotyles, mesure attique de neuf onces d'Italie.

Le même auteur nous apprend que les buccins se trouvent parmi les rochers ; ils ne paroissent point dans les premiers jours de la canicule ; ils vivent environ six ans ; ils se rassemblent tous dans un même lieu comme

un essaim de mouches : ils sont des œufs longs & blancs, & si bien disposés, qu'ils ressemblent à des rayons de miel. Les buccins s'arrangent sur la pierre où ils ont déposé leurs œufs ; ils y sont si bien joints ensemble & si englutinés, que rien ne peut les faire tomber : ils sont plus durs que les pourpres, & suivant les lieux ils sont plus ou moins gros.

M. De Réaumur fait mention de l'animal qui réside dans les buccins; savoir celui de la premiere espece de de M. d'Argenville qui est remarquable, comme on vient de le dire, par une trompe qu'il porte à l'extrémité de la tête, qui lui sert à fouiller le limon & à pomper l'eau de la mer : c'est par ce canal qu'il laisse écouler la liqueur purpurine employée par les anciens, ainsi que celle de la pourpre pour teindre en rouge. Le réservoir de cette liqueur est dans un petit vaisseau à côté du collier de l'animal. Ce vaisseau ne contient qu'une bonne goutte d'un fluide un peu jaunâtre, qui passe à la couleur de pourpre, après qu'elle a été exposée à l'air un certain temps. La trompe du buccin n'étant point armée de dents à son extrémité ainsi que celle de la pourpre, il ne perce point comme elle les coquillages : l'animal a, outre cette trompe, une bouche & une autre espece de petite trompe qui lui sert de langue. C'est par ce moyen qu'il attire à lui les alimens nécessaires : l'opercule, attaché à la plaque charnue sur laquelle il rampe, lui sert de cloison pour se renfermer.

Il y a encore une autre espece de buccin sur les côtes d'Angleterre, qui fournit la pourpre. Cette propriété a été découverte il y a environ soixante-dix ans par la société royale de Londres. M. de Réaumur en a trouvé une autre sur les côtes de Poitou qui donne aussi cette couleur. Cette espece est apparemment une de celles que Pline a décrites.

Les buccins de Poitou, qui donnent la pourpre, se trouvent ordinairement assemblés autour de certaines pierres ou sables, couverts de grains ovales, longs de trois lignes & larges d'un peu plus d'une ligne, pleins

d'une liqueur blanche un peu jaunâtre, assez semblable à celle qui se tire des buccins même, & qui après quelques changemens, prend la couleur pourpre. Par les expériences de M. de Réaumur, ces grains écrasés sur un linge blanc ne font d'abord que le jaunir presqu'imperceptiblement; mais en trois ou quatre minutes, ils lui donnent un très beau rouge de pourpre, pourvu cependant que ce linge soit exposé au grand air : car, (ce qui est bien digne de remarque, & fait bien voir de quelle extrême délicatesse est la génération de cette couleur,) l'air d'une chambre, dont même les fenêtres seroient ouvertes, ne suffiroit point : la teinture de ces grains s'affoiblit un peu par un grand nombre de blanchissages.

M. de Réaumur a reconnu, par quelques expériences, que l'effet de l'air sur la liqueur des grains consiste, non en ce qu'il lui enleve quelques-unes de ses particules, ni en ce qu'il lui en donne de nouvelles, mais simplement en ce qu'il agite & change l'arrangement des parties qui la composent. Nous avons dans la cochenille une très belle couleur rouge, mais qui n'est bonne que pour la laine. Le carthame donne le ponceau & le cramoisi; mais ce n'est qu'à la soie : peut-être, dit M. de Fontenelle, les grains de M. de Réaumur nous fourniront-ils le beau rouge pour la toile.

M. de Réaumur n'a pas manqué de comparer sa nouvelle pourpre avec celle qui se tire de ses buccins du Poitou. Les buccins ont à leur collier un petit réservoir appellé improprement veine par les anciens, qui ne contient qu'une bonne goutte de liqueur un peu jaunâtre : les linges, qui en sont teints, expolés à une médiocre chaleur du soleil, prennent d'abord une couleur verdâtre, ensuite une couleur de citron, un verd plus clair & puis plus foncé; de-là le violet, & enfin un beau pourpre; cela se fait en peu d'heures. Mais si la chaleur du soleil est fort vive, les changemens préliminaires ne s'apperçoivent point, & le beau pourpre paroît tout d'un coup. Un grand feu fait le même effet,

à cela près qu'il le fait un peu lentement, & ne produit pas une couleur si parfaite : sans doute la chaleur du soleil, beaucoup plus subtile que celle du feu de bois, est plus propre à agiter les plus fines particules de la liqueur. Le grand air agit aussi, quoique moins vîte, sur la liqueur des buccins, sur-tout si elle est détrempée dans beaucoup d'eau ; d'où M. de Réaumur conjecture avec assez d'apparence que la liqueur des buccins & celle des grains sont à peu près de même nature, excepté que celle des grains est plus aqueuse. Elles différent encore par le goût : celle des grains est salée, & celle des buccins extrêmement poivrée & piquante, peut-être parce qu'elle a moins d'eau.

Si on vouloit les employer dans la teinture, celle des grains seroit d'un usage plus commode & couteroit moins, parce qu'il est aisé de la tirer d'une grande quantité de grains qu'on écraseroit à la fois : au lieu que pour avoir celle des buccins, il faut ouvrir le réservoir de chaque buccin en particulier, ce qui demande beaucoup de tems : ou si pour expédier on écrase les plus petits de ces coquillages, on gate la couleur par le mêlange des différentes matieres que fournit l'animal. La chymie indiqueroit peut-être des moyens qui feroient paroître la couleur plus vîte & plus belle, & qui la rendroit plus tenace. M. de Réaumur a prouvé que le sublimé corrosif produit cet effet sur la liqueur des buccins ; mais la pratique, & sur-tout un principe qui viendroit à faire partie d'un métier, demanderoient beaucoup d'observations & des vues nouvelles.

M. d'Avila, dans son catalogue systématique, a rangé les buccins dans la sixieme famille des coquilles univalves. Ce Conchyliologiste dit que les buccins sont des coquilles contournées en volute, à plusieurs spirales, dont la plus basse est plus grande que les autres, ce qui les rend grosses par le milieu. Elles sont ordinairement dépourvues de pointes & de tubercules, & ont toutes une grande bouche oblongue qui est ou entiere ou échancrée ou terminée par une queue plus

ou moins longue, ce qui détermine à les diviſer en quatre genres, ſavoir :

1°. Les buccins à bouche entiere dépourvue de queue, comme les eſpeces appellées l'oreille de Midas, la perdrix rouge, le zébre ou l'âne rayé, & la mûre de haies.

2°. Les buccins à bouche échancrée dépourvue de queue : ſavoir, le pavillon d'orange, la licorne, les tiares, les mitres & les minarets.

3°. Les buccins à bouche garnie d'une queue peu longue, comme l'argus faſcié, le cabeſtan, le buccin feuilleté, la gaufre, la bouche de lait, les trompes marines, la tulipe, les cordelieres, le tapis de Perſe, l'unique, & la rave ou le marbre.

4°. Les buccins à bouche garnie d'une longue queue : ſavoir, les fuſeaux, la quenouille & la tour de Babel.

BUCCIN A COTES DE MELON. Nom donné à pluſieurs buccins à clavicule élevée & d'une forme étroite à cauſe que toutes les ſpires ſont garnies régulierement de côtes longitudinales de maniere à imiter celles des melons. On diſtingue principalement deux eſpeces : ſavoir, le buccin à côtes de melon à canal court & retrouſſé, & celui dont le canal eſt allongé.

BUCCIN A COTES DE MELON ET A CANAL ALLONGÉ, ou FAUX FUSEAU A COTES DE MELON. *Buccinum, formâ anguſtâ & exertâ, octo vel novem ſpiris, undique coſtis regulariter diſpoſitis, conſtans; ſtriis transverſis & totidem canaliculis undoſis circumdatum; colore fulvo flaveſcente depictum : aperturâ parvâ, ellipticâ; labio fimbriato intùs leviter dentato; columellâ quatuor rugis munitâ, & canali craſſo, recto, aperto, admodùm in longum producto inſignitum : buccinum coſtis melonis donatum, vel pſeudo-fuſus ſtriatus & coſtatus dictum.* Ce buccin, dont la figure eſt étroite & élevée, eſt compoſé de huit ou neuf ſpires garnies régulierement de côtes arrondies, ſaillantes & onduleuſes. Toute ſa ſurface extérieure eſt à ſtries tranſverſales avec autant de cannelures

nelures alternatives plus eſpacées qui ſuivent les ondes des côtes, nuée par-tout de couleur fauve tirant ſur le jaune. L'ouverture de ce buccin eſt petite, formant une ellipſe allongée, avec une ouverture légerement dentelée en dedans, en bourrelet en dehors, & une columelle extérieure parallele garnie de quatre rides légeres. Cette ouverture, cette lévre & ce fût ſe terminent par un gros canal aſſez long, entr'ouvert & à l'extrêmité duquel ſe trouve au moins une trace d'ombilic. La ſurface intérieure eſt d'un jaune pâle ou beurré. Ce buccin, que l'on peut ranger au nombre des faux fuſeaux, peut avoir depuis deux pouces & demi de longueur juſqu'à trois pouces. On le trouve dans les mers de l'Amérique, ſur-tout dans celles des îles Antilles.

Gualtieri, tab. 52. litt. P. *Strombus canaliculatus, roſtratus, ore anguloſo, ſtriatus, rugoſus, ex albido cinereus.*

M. d'*Argenville*, *pl. 9. lett.* S. *pag.* 225. Ce buccin eſt à côtes de melon rayées & de couleur fauve tirant ſur le cendré.

BUCCIN A COTES DE MELON ET A PETIT CANAL RETROUSSÉ. *Buccinum anguſtum in acumine elatum, octo ſpiris undulatim coſtatis, tranſverſim ſtriatis & canaliculatis compoſitum; parvâ aperturâ elliptica, columellâ lævi, & canali brevi recurvo vel pauliſper extrorsùm producto diſtinctum; maculis ex fuſco rubeſcentibus vel rubris in fundo flaveſcente per longitudinem & ſeriem depictum.* Ce buccin eſt compoſé de huit ſpires élevées, un peu convexes, dont la premiere qui forme le corps de la coquille n'a qu'un volume proportionné à la gradation des autres ſpires, chargées ou couronnées de côtes moyennement ſaillantes, onduleuſes, ainſi que les ſtries & les cannelures tranſverſales: toutes ces côtes ſont d'une couleur brun-rouge ou ponceau ſur un fond plus ou moins jaune. L'ouverture de ce buccin eſt petite, d'une forme elliptique, bordée d'une lévre légerement dentelée ſur le bord & ſinueuſe en dedans, & d'une colu-

melle unie, lesquelles se prolongent un peu pour former un petit canal ouvert & un peu retroussé. Ce joli buccin porte au moins un pouce & demi de longueur.

BUCCIN A FILET ou RAYÉ. *Buccinum parvum, rotundum, septem spiris convexis, in ultimis costatis, constans; lineis undique parallelis ex fusco partim rubescentibus, partim nigricantibus in fundo albido & rufo colore maculato eleganter depictum & circumscriptum; magnâ aperturâ; labio arcuatim expanso, infrà in margine denticulato; columellâ lævi, & canali sulcato non prominente distinctum: buccinum lineatum appellatum.* Cette coquille univalve, du genre des buccins à canal échancré sans prolongement, est d'une forme arrondie, composé de sept spires bombées, dont les trois premieres sont unies & luisantes; les quatre dernieres, qui terminent la clavicule, sont couronnées de petites côtes. Toute la surface extérieure de ce buccin est cerclée régulierement de lignes paralleles en partie brun-rouge & en partie noirâtre, lesquelles se distinguent par-tout sans interruption, sur un fond blanc avec de grandes taches rousses. L'ouverture est spacieuse, remarquable par une lévre étendue en portion de cercle, & dentelée dans son bord vers le canal. La columelle est unie & montre une denticule supérieure, ainsi qu'une portion lamelleuse formant une seconde lévre. Cette ouverture ne forme pour tout canal qu'une simple échancrure bien articulée. Ce buccin, qui est d'une forme proportionnée, porte un pouce & demi de longueur sur environ moitié moins de largeur.

Rumphius, tab. 29. litt. P. *Buccinum lineatum.* Holl. Gestreepte hoorn; le buccin rayé ou à filet.

BUCCIN A GRAINS DE RIZ ou A LÉVRE DECHIQUETÉE. *Buccinum parvum rotundum, octo spiris convexis in acumine roseo desinentibus compositum; undique parvis tuberibus rotundis vel potiùs papillis per seriem dispositis circumdatum; raris maculis*

rufis in fundo ſubalbido exornatum ; magnâ aperturâ, labio in margine dentato ; & canali non producto, ſed valdè ſulcato inſignitum. C'eſt un joli buccin arrondi, ventru, dont la figure reſſemble à celle du buccin rayé ou à filets. Il eſt garni ſur toute ſa ſurface extérieure de petits tubercules en forme de mammelons & de grains arrangés ſur une vingtaine de zones qui montrent un compartiment aſſez régulier. Ce buccin eſt compoſé de huit ſpires bombées qui ſe terminent par un ſommet aigu couleur de roſe. On ne remarque ſur cette ſurface extérieure qu'une grande tache rouſſe qui domine ſur un fond blanchâtre. L'ouverture eſt grande, en partie ronde & elliptique, bordée d'une lévre ceintrée, évaſée & dentelée dans ſon bord de dents aiguës & ſaillantes. Le fût eſt uni, ſimple & ceintré. Le canal n'eſt déterminé que par une forte échancrure. Cette coquille porte au moins un pouce neuf lignes de haut ſur dix lignes de largeur.

Rumphius, tab. 29. litt. M. *Buccinum granulatum rotundum.* Holl. Ryſtenbry-hoorn ; le buccin à grains de riz.

Gualtieri, tab. 29. litt. M. *Buccinum parvum ſulcatum, & canaliculatum, papillis rotundis per ſeriem diſpoſitis undique, & elegantiſſimè refertum, aliquandò candidum, aliquandò ex candido & fuſco infectum.*

M. d'*Argenville*, *pl. 9. lett. I. pag.* 224. Ce buccin eſt tout chargé de tubéroſités qui forment un compartiment ; ſa taille eſt médiocre, & ſa couleur eſt en partie fauve, en partie blanche. On remarque des dentelures aux lévres de ſa bouche, & un peu de couleur de roſe à l'extrêmité de la clavicule.

BUCCIN AMBRÉ ou COULEUR D'AMBRE. *Buccinum coſtatum, vel ſeptem ſpiris tuberoſis compoſitum ; duabus lineis parallelis ſubrubris undique refertis in fundo ex flavo ſuccineo depictum. Formâ exertâ, teſtâ craſsâ & ponderosâ ; aperturâ parvâ, labio & columellâ lævi ; canali umbilicato & in lon-*

gum pauliſper producto diſtinctum. Cette coquille univalve, du genre des buccins allongés & à canal court, eſt ainſi appellée à cauſe de ſa couleur qui imite celle de l'ambre jaune ; elle eſt traverſée par une double ligne parallele rougeâtre ou de couleur aurore qui ſe répetent à égale diſtance ſur toute la ſurface de ce buccin. Sa forme eſt allongée avec une clavicule élevée compoſée de ſept ſpires couronnées de tubercules oblongs & arrondis, ou de côtes ondées. Cette coquille eſt épaiſſe, peſante ; l'ouverture eſt petite, un peu allongée & bordée d'une lévre & d'une columelle unies qui ſe terminent par un canal un peu allongé & ombiliqué. Elle ſe trouve dans les mers des Indes orientales. Sa longueur porte ordinairement deux pouces quatre lignes ſur moitié moins de largeur.

BUCCIN CRÉNELÉ. *Buccinum, canali brevi integro, ſex ſpiris latis & contabulatis, exiguis laminis undoſis & mucronibus concavis vel plicatis, pleriſque aduncis & roſtratis vel ungues efformantibus diverſimodè inſtructis conſtans; colore fuſco & duabus faſciis flavis depictum.* Cette coquille approche aſſez du buccin que l'on nomme la petite cordeliere ſans cordon; mais en différe néanmoins à pluſieurs égards. Sa couleur eſt brune, faſciée ſur le corps de la coquille de deux zones jaunes, dont la plus élevée tourne avec toutes les ſpires de la clavicule. Ces ſpires ſont au nombre de ſix, étagées & applaties en-deſſus, garnies de petites lames onduleuſes, preſque perpendiculaires à leur plan, & bordées chacune d'une ſuite d'ongles ou de ſerres en forme de crénelures, dont les premieres ſont creuſées en bec de perroquet. Ce buccin ſe trouve dans le golfe du Mexique.

M. d'*Avila*, Cat. ſyſt. *pl. 9. lett. A. pag. 146.* art. 202.

BUCCIN DE LA MER ROUGE, ou PETIT BUCCIN RAYÉ A LÉVRE ÉCHANCRÉE. *Buccinum parvum, octo ſpiris exiguis & convexis corpore oblongo circà primam ſpiram tuberoſo; colore livido,*

& quinque vel sex lineis undosis, interruptis, nigricantibus depictum; aperturâ longâ, labro ferè alato dupliciter sulcato, columellâ rectâ lævi & canali brevi truncato insignitum: intùs coloribus citrinis & aureis partim nebulatum. On nomme ainsi en Hollande une coquille univalve dont la surface extérieure est d'une couleur blanchâtre ou livide, ornée de cinq ou six lignes noirâtres, onduleuses & interrompues. La volute est élégante, composée de huit petites spires bombées dont la premiere, qui forme la partie supérieure du corps de la coquille, est garnie de tubercules. Sa forme est allongée ainsi que l'ouverture. La lévre est un peu étendue en forme d'aile, quoique rentrante & avec deux échancrures articulées dans ses deux extrêmités. Le fût est uni, droit, & ne forme pour tout canal qu'une simple échancrure. La surface intérieure de cette coquille est nuée de couleur citron & orangée. Sa longueur porte ordinairement un pouce sept ou huit lignes sur neuf lignes de largeur.

BUCCIN DU NORD. *Buccinum rotundum, ventricosum, striis cancellatis minutissimè reticulatum: septem spiris convexis in apice acuto desinentibus, colore flavido vel ex fulvo virescente nebulatum; aperturâ magnâ, labro spisso arcuatim expanso, & canali brevi aperto distinctum.* Ce buccin est d'une forme arrondie & ventrue, garni de stries longitudinales & transversales, fines & serrées qui forment un réseau en treillis. La volute est composée de sept spires bombées, dont les dernieres se terminent par un sommet aigu. L'ouverture de ce buccin est spacieuse, avec une lévre évasée, en formant une portion de cercle & épaisse dans son bord. La columelle est unie, blanchâtre, & s'épanche sur la coquille en forme de bavure du test. Ce buccin porte au moins quatre pouces & demi de longueur sur deux & demi de largeur. Il provient des mers du Nord, vers les côtes septentrionales de l'Amérique, appellées le Groenland.

BUCCIN ÉPINEUX ou PETIT BUCCIN ÉPI-

NEUX. *Buccinum parvum, novem ſpiris convexis eleganter exertis & coſtatis, ſtriis tranſverſis aſperis vel aculeis inſtructis compoſitum, apice acutiſſimo, aperturâ admodùm parvâ, & canali brevi ſulcato & recurvo diſtinctum; colore fulvo & ſubalbido variegatum: buccinum aculeatum dictum.* C'eſt un petit buccin d'une forme effilée, arrondie, compoſé de neuf ſpires, dont la gradation élégante forme un ſommet aigu; toutes ces ſpires, qui ſont convexes, ſont chargées de petites côtes & de ſtries circulaires de vive arrête, hériſſées de pointes principalement ſur ces côtes. L'ouverture eſt peu large, oblongue, bordée d'une lévre dentelée & d'une columelle unie, leſquelles ſe terminent par un petit canal très court, échancré & retrouſſé Ce joli buccin ne paſſe guere ſeize lignes de long, ſur ſix ou ſept lignes de large: toute ſa ſurface extérieure eſt marbrée de fauve & de couleur blanchâtre.

Rumphius, tab. 29. litt. N. *Buccinum aculeatum*; le buccin épineux; Holl. Diſtel hoorntje; le petit chardon.

Gualtieri, tab. 51. litt. 6. *Buccinum majus canaliculatum & ſulcatum, ſtriatum, coſtulis minutiſſimè muricatis aſperum & diviſum, terreo fulvido colore depictum.*

M. d'*Argenville*, *pl. 9. lett. O. pag.* 225. Ce buccin ſe diſtingue par des pointes & des lignes tranſverſales qui garniſſent les côtes dont ſa robe eſt coupée.

BUCCIN FEUILLETÉ DE MAGELLAN. *Buccinum rotundum, ventricoſum, ſtriis tranſverſis ſtriatum, coſtis in laminis foliaceis & prominentibus & in longum ductis inſtructum: ſex vel ſeptem ſpiris convexis: magnâ aperturâ vel ſubrotundâ vel ovatâ, columellâ lævi, & canali brevi, recurvo & umbilicato inſignitum: extùs colore ſubalbido & fulvo nebulatum; intùs ex fuſco purpuraſcente tinctum: buccinum foliaceum magellanicum nominatum.* Ce buccin ſingulier eſt à ſtries circulaires, interrompues & chargées de côtes longitudinales de vive arrête & élevées en lames ſaillantes & minces, repréſentant de longues

feuilles ordinairement inclinées vers la lévre. Ce buccin, dont le teſt eſt mince, eſt compoſé de ſix ou ſept ſpires bombées, dont le corps de la coquille qui eſt la premiere, eſt très renflé ou ventru. L'ouverture eſt grande, d'une forme preſque ronde ou ovale, avec une lévre tranchante ou lamelleuſe, & une columelle unie, leſquelles ne forment qu'un petit canal court, retrouſſé, ombiliqué & creuſé en gouttiere.

Le buccin feuilleté eſt ordinairement blanchâtre, nué légerement de fauve ou de couleur gris de lin. La ſurface intérieure eſt d'un brun-pourpré. On trouve ce buccin dans les parages de l'île de Magellan. Sa longueur porte depuis un pouce & demi juſqu'à plus de trois pouces, ſur environ un tiers de moins de largeur.

M. *Davila*, *pl.* 10. *lett. B. pag.* 144. *art.* 194. Le buccin magellanique eſt blanc, nué de gris de lin, à ſept orbes renflés, chargé de côtes longitudinales en vive arrête & papyracées, repréſentant de longues feuilles inclinées vers la lévre extérieure, à bouche preſque ovale, à petite queue recourbée, creuſée en gouttiere & ombiliquée.

BUCCIN FEUILLETÉ PAPYRACÉE. *Buccinum foliaceum magellanicum, minori ſpecie, valdè ventricoſum; ſeptem ſpiris rotundis in acumine gradatim & regulariter deſinentibus volutatum; vigenti lamellis papyraceis & foliaceis perpendiculariter inſtructum; teſtâ tenui & fragili diſtinctum; candore niveo intùs & extùs & undique præditum* Ce buccin dont la coquille eſt mince & fragile, eſt d'une forme très ventrue, compoſé de ſept ſpires arrondies, leſquelles ſe terminent par un ſommet aigu, amené par une gradation admirable, & de maniere à retracer celle de la *ſcalata* ou à en approcher beaucoup. Son corps arrondi eſt garni d'une vingtaine de lames longitudinales ſaillantes & minces comme le papier, & tombant directement en lignes perpendiculaires. Ces lames ou plutôt ces feuillages, unis & non interrompus, ſe perpétuent par degrés ou en diminuant juſqu'au ſommet, & ſont arran-

gés avec plus d'ordre ou plus de symmétrie que dans les autres especes. Ce joli buccin est léger, avec une ouverture presque ronde, une lévre lamelleuse, un fût uni, & un petit canal ouvert & retroussé. Cette espece, que l'auteur décrit d'après celle qui se trouve dans sa collection, a un pouce neuf lignes de longueur, sur quatorze lignes de largeur.

BUCCIN FLUVIATILE. *Buccinum fluviatile seu aquæ dulcis.* Le buccin fluviatile comprend les especes qui se trouvent dans les fleuves, les rivieres, les lacs, les étangs & les ruisseaux. Les naturalistes observent la même méthode à l'égard de ces sortes de coquillages que pour ceux de mer, & dont les especes exotiques sont toujours les plus recherchées; savoir, les buccins d'eau douce des Indes orientales & occidentales, celui de Mississipi en Amérique, & les tiares fluviatiles. Les autres, que l'on connoît, se trouvent dans les fossés de Genève, dans la Loire, la Seine, la Marne, & les autres rivieres ou fleuves.

Le caractere distinctif des buccins d'eau douce est d'avoir le sommet aigu, le corps de la coquille renflé, de montrer une ouverture spacieuse, & d'avoir une forme allongée qui les distingue des tonnes. Les buccins fluviatiles sont ordinairement blanchâtres, fauves, terrassés, & quelquefois plus foncés en couleur, verdâtres & même noirs. Ces sortes de testacées ont le plus souvent une coquille mince, fragile & assez transparente.

Gualtieri a fait représenter plusieurs buccins fluviatiles ou d'eau douce, parmi lesquels on distingue celui qui est fascié, le buccin fluviatile des Indes à zigzags, l'espece ventrue des fossés de Genève, le buccin de la riviere de Guadalaviar en Espagne, &c.

M. d'*Argenville* fait mention de sept especes de buccins fluviatiles représentées *à la planche* 27. *n.* 6. *& suiv.* Le premier a été pris dans le Rhône : on y remarque quatre révolutions : sa figure est extrêmement pointue, la bouche grande, & d'une couleur verte.

Le second, qui est rougeâtre, vient de la Marne, ainsi

que le suivant dont la forme est singuliere. On le voit aussi pointu par en haut qu'il est large dans la partie d'en bas, laquelle occupe presque toute sa superficie : sa bouche est extrêmement grande, de forme ovale, & tout son corps est cannelé légérement.

Le quatrieme buccin vient de la Seine : il est beaucoup plus petit que les précédens, & sa singularité consiste dans ses spirales.

Le cinquieme est rougeâtre, & plus ramassé dans un pareil nombre de spirales, dont la derniere est terminée par une bouche saillante & toute ronde, qui a ordinairement son opercule : il vient de la riviere d'Huines.

La sixieme & la septieme espece sont ceux que l'on nomme la tiare & l'amphibie.

M. d'*ARGENVILLE* a fait représenter dans son appendice qui traite de la zoomorphose deux autres buccins fluviatiles qui ont été pêchés dans les rivieres de Marne & des Gobelins ; *pl. 8. n. n. 5.* Le premier, dont la bouche est ronde, a quatre tours dans la clavicule sans compter l'œil de sa volute. Sa vraie grandeur est entre les deux grands buccins. Sa bouche presque ronde est fermée par un opercule de même forme tenant à son corps & formant une plaque. Sa tête est garnie de deux cornes pointues, & de deux points noirs qui lui servent d'yeux.

Le second buccin, d'une forme plus allongée, a la bouche de la même figure, & sa partie inférieure est beaucoup plus longue que les autres contours qui tournent jusqu'à la pointe. Son corps, sa bouche, ses yeux, sa bave & son opercule sont faits à l'ordinaire ; mais ses cornes sont plus courtes.

M. *GEOFFROY*, dans son traité des coquilles fluviatiles & terrestres, a trouvé trois especes de buccins aquatiques aux environs de Paris : savoir, celui qu'il appelle le grand buccin & le petit buccin ; le buccin ventru ou le radis. Ils ne vivent que dans l'eau, & périssent quelque temps après qu'on les en a tirés.

Les animaux, que renferment ces coquilles, reſſemblent beaucoup aux limas ; mais ils en different par des caracteres bien eſſentiels. Au lieu que les limas ont quatre tentacules ou eſpeces de cornes à la tête, les buccins n'en ont que deux ; encore different-ils de ceux des limaçons par leur forme : ils ne ſont point arrondis comme les leurs ; au contraire, ils ſont larges & applatis preſque comme les oreilles des quadrupedes : on diroit que cet animal a deux petites oreilles à ſa tête. Une autre différence, c'eſt que les yeux du buccin ne ſont point poſés à l'extrêmité des cornes, comme dans les limaçons ; mais au bas vers leur baſe, & du côté intérieur de cette baſe. Si ce ſont dans les uns & les autres de véritables yeux, comme on peut le croire, le limas, dont les yeux ſont élevés ſur des eſpeces de colonnes, doit mieux voir que le buccin, qui porte ſes yeux à la baſe de ſes tentacules, & qui, les ayant placés à la partie inférieure, doit encore être gêné par cette poſition : ſes tentacules doivent ſouvent lui cacher la vue des objets. Les buccins ſont hermaphrodites, comme les limaçons ; mais leur accouplement ne s'exécute pas de même. Lorſqu'ils ne ſont que deux, l'accouplement n'eſt point double, un ſeul fait l'office de mâle, & l'autre celui de femelle, ce qui vient de la poſition de leurs parties, qui rend le double accouplement impoſſible : mais s'il en ſurvient un troiſieme, alors il ſaiſit celui des deux qui fait avec le premier l'office de mâle, s'accouple avec lui, & fait le même office ; en ſorte que celui du milieu exerce l'action de mâle & de femelle ; mais avec deux buccins différens. Quelquefois on en voit dans les ruiſſeaux des bandes conſidérables ainſi accouplés, dont tous font l'office de mâle & de femelle avec deux de leurs voiſins ; tandis que les deux derniers qui ſont aux deux extrêmités de ce chapelet, moins fortunés que les autres, n'agiſſent que comme mâle ou comme femelle ſeulement.

Les coquilles des buccins ſont toutes formées en ſpirale & allongées.

BUCCIN FLUVIATILE DE MISSISSIPI. *Buccinum fluviatile, formâ oblongâ; aperturâ angustâ & sinuosâ; tegumento virescente insignitum.* Cette espece, que l'on trouve dans le fleuve Mississipi dans la Louisiane en Amérique, est de couleur verdâtre lorsque sa coquille conserve encore son épiderme : mais qui montre une couleur gris-de-lin, lorsqu'il en est dépouillé. Sa forme est oblongue avec une ouverture étroite & sinueuse.

BUCCIN FLUVIATILE DES INDES. *Buccinum fluviatile indicum, sex spiris convexis compositum; maculis fuscis undosis in fundo subalbido per longitudinem ductis depictum, magnâ aperturâ integrâ & testâ tenui.* La coquille de ce buccin est composée de six spires convexes, ornée sur sa surface extérieure de bandes longitudinales, onduleuses, brunes & quelquefois mêlées de couleur pourprée, lesquelles s'effacent vers le sommet qui est blanchâtre ainsi que le fond. Ce buccin, dont le test est mince & fragile, a une ouverture spacieuse & entiere ou sans interruption. Sa longueur peut avoir jusqu'à seize lignes sur moitié moins de largeur.

Gualtieri, tab. 5. litt. N. *Buccinum fluviatile candidum, ex rufo undatim depictum, sex spirarum.*

BUCCIN FLUVIATILE ou D'EAU DOUCE DES FOSSÉS DE GENÈVE. *Buccinum fluviatile, testâ tenui & fragili, formâ oblongâ, ventricosâ; sex spiris exertis parùm convexis in apice acuto desinentibus compositum; colore corneo pellucido, aperturâ spatiosâ, elongatâ, integrâ, & labio expanso distinctum.* Ce buccin est d'une forme allongée & très ventrue dans le corps de la coquille composée de six spires très élevées, peu bombées, lesquelles s'effilent considérablement pour former un sommet aigu. Cette coquille est légere, très mince, d'une couleur blanc-sale ou de corne dont elle a aussi la transparence. L'ouverture est spacieuse, oblongue, entiere, & avec une lévre évasée &

tranchante. Elle peut avoir jusqu'à deux pouces de longueur sur sept lignes de largeur.

Les Conchyliologistes distinguent une variété de cette espece qui ne differe de ce buccin que par sa forme plus petite, moins renflée, & dont la coquille est encore plus mince, & même papyracée. On trouve ces sortes de buccins dans les fossés de Genêve, ainsi que dans d'autres endroits; comme dans les ruisseaux, les étangs des environs de Paris & ailleurs.

Aldrovandus, pag. 359. n. 3. *Turbo lapideus, glaber & lævis, in stagnis degens.*

Gualtieri, tab. 5. litt. I. *Buccinum fluviatile, testâ tenuissimâ, & fragilissimâ, prima spira notabiliter ventricosa & elongata, in mucronem aculeatum statim desinens, subflavum, pellucidum.*

Ejusdem, litt. L. *Buccinum fluviatile, idem majus, labio interno repando.*

M. *Geoffroy*, pag. 72. *Buccinum, testâ oblongâ fuscâ, anfractibus senis.* Ce naturaliste appelle cette coquille le grand buccin. C'est selon lui une des plus grandes especes parmi les aquatiques des environs de Paris. Sa couleur est brune, souvent noirâtre, quelquefois claire, transparente & ambrée; mais toujours d'une seule couleur. Sa forme allongée lui a fait donner le nom de buccin, parce qu'elle ressemble aux conques marines qui, suivant la fable, servoient de trompettes aux Tritons. Elle décrit six tours de spirale, dont le premier forme un ventre assez gros. Les autres vont en diminuant considérablement, & forme une pointe allongée & très aiguë. Toute la coquille a des stries longitudinales peu sensibles, & de plus, chaque tour de spirale a souvent une raie longitudinale blanchâtre qui la traverse de haut en bas, & qui semble faire la division d'un tour à l'autre. Cette coquille est très commune dans les ruisseaux & les étangs. Elle porte quatorze lignes de long sur cinq de large.

M. *Geoffroy* fait une différence du grand buccin d'eau douce, d'avec celui qu'il appelle le petit buccin.

BUCCIN FLUVIATILE dit PETIT BUCCIN. *Buccinum fluviatile, testâ longâ, anfractibus quinque.* Cette espece approche beaucoup de la précédente ou du grand buccin. Elle a trois lignes trois quarts de longueur sur une ligne deux tiers de largeur; mais outre qu'elle est plus petite de quatre ou cinq fois, elle a encore plusieurs différences sensibles. 1°. Elle n'a constamment que cinq tours de spirale, au lieu de six que marque Lister; ce qui a pu induire en erreur M. Linnæus, qui l'a confondue avec le grand buccin. 2°. Sa coquille est moins fragile & moins mince que celle du grand buccin. 3°. Elle est moins allongée à proportion, & sa pointe est moins aiguë; au contraire, le bas est moins large, & sa bouche, par conséquent, moins grande que dans la précédente. Ces différences suffisent pour prouver que ce buccin n'est pas le même que le grand. On le trouve communément dans les ruisseaux & les étangs.

Lister, Angl. 139. tab. 2. fig. 22. *Buccinum minus, fuscum, sex spirarum, ore angustiore.*

Petiver, Mus. 82. n. 306. *Buccinum fluviatile nostras, oblongum, minus.*

BUCCIN FLUVIATILE D'ESPAGNE, DE LA RIVIERE GUADALAVIAR. *Buccinum fluviatile, septem spiris rotundis & convexis, minutissimè per longitudinem striatis, compositum, subalbidum, pauliſper umbilicatum; aperturâ satis parvâ & labio tenui, integro, distinctum.* Celui-ci est composé de sept spires arrondies, bombées, sur lesquelles on peut distinguer des stries longitudinales peu sensibles. Toute sa couleur est plus ou moins blanche. Sa coquille est même assez transparente. Son ouverture est assez petite, & sa lévre est tranchante & entiere. On trouve ce buccin dans la riviere de Guadalaviar, au-dessous de Valence en Espagne. Il est un peu ombiliqué.

Gualtieri, tab. 5. litt. 55. *Buccinum fluviatile, aliquantulùm umbilicatum, minutissimè striatum, candidum.*

BUCCIN FLUVIATILE FASCIÉ. *Buccinum fluviatile, sex spiris rotundis & convexis volutatum; subalbidum vel colore purpurascente nebulatum, & tribus fasciis fuscis vel subrubris parallelis circumscriptum.* Ce buccin est composé de six spires arrondies, & fort bombées, orné sur le corps de la coquille de trois zones brunes ou rouge-brun qui s'effacent à mesure qu'elles parviennent sur les autres spires. Le fond de ce buccin ne laisse pas de varier; tantôt il est blanchâtre, tantôt d'une couleur pourprée : il ne doit l'évidence de ses fascies & de ses couleurs qu'à la suppression d'un léger épiderme verd-feuille-morte. L'ouverture est grande avec une lévre tranchante & entiere. Sa longueur porte jusqu'à un pouce neuf lignes de longueur, sur quatorze lignes de largeur.

Gualtieri, tab. 5. litt. M. *Buccinum fluviatile crassum, sex spiris finitum, lævе, albidum; tribus fasciis subrubris per dorsum excurrentibus notatum.*

BUCCIN FLUVIATILE VENTRU, ou RADIS FLUVIATILE. *Buccinum fluviatile, testâ diaphanâ, mucrone acuto brevissimo, aperturâ ampliſſimâ, anfractibus quatuor.* Coquille mentionnée par M. Geoffroy, *pag.* 79. Elle est transparente & assez fragile Ce buccin décrit quatre tours de spirale, dont le dernier est prodigieusement gros & large, & forme comme un ventre; ce qui rend l'ouverture de la coquille très grande : les trois autres sont très petits, & font une petite pointe aiguë, qui paroît comme entée sur ce gros ventre. Les lévres de l'ouverture sont un peu réfléchies en-dehors. C'est dans l'eau qu'on trouve ce buccin avec les précédens; il est un peu moins commun.

Linnæus, Faun. suec. 1315. *Cochlea testâ diaphanâ, anfractibus quatuor, mucrone acuto brevissimo, aperturâ acutissimâ.*

Linnæus, Syst. nat. édit. 10. pag. 774. n. 617. *Helix, testâ imperforatâ, ovatâ, obtusâ, spirâ acutâ brevissimâ, aperturâ ampliatâ; vulgò auricularia.*

Lister, Ang. 139. tab. 2. fig. 23. *Buccinum pel-*

lucidum, flavum, quatuor spirarum, mucrone amplissimo, testâ aperturâ omnium maximâ.

Idem, Hist. conchyl. tab. 123. fig. 32. *Buccinum subflavum, pellucidum, quatuor orbium, ore amplissimo, mucrone acuto.*

Idem, Exercit. pag. 54. *Buccinum fluviatile, pellucidum, subflavum, quatuor spirarum, mucrone acuto, testâ aperturâ patentissimâ.*

Petiver, Mus. 83. n. 807. *Buccinum fluviatile nostras, breve, ore patulo.*

M. d'*Argenville*, Conch. part. I. tab. 27. n. 7. fig. 4.

BUCCIN ONDÉ. *Buccinum parvum ventricosum, sex spiris convexis, costis, & striis transversis undosis fuscis vel rubescentibus & totidem canaliculis croceis alternatim dispositis insignitum; aperturâ oblongâ, labio spisso & dentato, canali brevi leviter sulcato distinctum.* Ce buccin est d'une forme renflée; le corps de la coquille est à côtes longitudinales, & à stries transversales onduleuses, brunes ou brun-rouge, avec autant de cannelures alternatives jaune-fouci; lesquelles stries parcourent également les cinq spires convexes de la clavicule. L'ouverture est allongée avec une lévre épaisse, dentelée & liserée de couleur orangée ainsi qu'une partie de la columelle extérieure qui se termine par un canal court & un peu échancré. La surface intérieure de ce joli buccin est d'un beau blanc. Il porte ordinairement quinze ou seize lignes de longueur sur dix lignes de largeur.

Lorsque ce buccin à côtes & à stries ondées parvient à un plus grand volume, c'est-à-dire, qu'il a près d'un pouce & demi de longueur, ses stries sont rougeâtres sur un fond couleur d'ambre jaune.

Rumphius, tab. 29. litt. O. *Buccinum undosum*, le buccin ondé; Holl. Zée golf hoorntje; le petit buccin du golfe.

M. d'*Argenville*, *pl. 9. lett. N. pag.* 225. Ce buccin est chargé de grandes stries en forme d'ondes, de couleur brune, avec une petite queue recourbée.

BUCCIN TERRESTRE. *Buccinum terreſtre.* Le buccin terreſtre renferme ou comprend tous ceux que l'on trouve en général dans les forêts, aux pieds des grands arbres, ſous les bruyeres, parmi les ruines des bâtimens, & dans les vieux murs; les eſpeces connues dans le pays, & les exotiques ſont entr'autres, les buccins appellés l'unique & la contr-unique ou la bouche à gauche, le pavillon du prince, l'aveline ou la gueule de loup, les rubans vis-buccins, &c.

M. d'*ARGENVILLE* a fait repréſenter huit eſpeces de buccins terreſtres, *pl.* 28. depuis le numéro 15. juſqu'au numéro 21; ſavoir, le grain d'orge, le grain d'avoine, l'anti-nompareille: trois autres eſpeces qui ſont des variétés de ces ſortes de vis-buccins; la quatrieme eſt renflée dans ſon milieu. Il reſſemble, dit M. d'Argenville, à un petit ſabot à ſept ſpirales. On le trouve dans la mouſſe au pied des arbres. La huitieme eſpece vient de l'île de Caienne. Il s'accouple, il eſt androgyne, & il paît l'herbe comme les limaçons. Son corps eſt aſſez varié de couleurs, tirant ſur l'agathe. Sa bouche très évaſée eſt bordée d'un bourrelet couleur de chair.

Les buccins terreſtres, que M. d'Argenville rapporte avoir ſouvent obſervés, n'ont point d'opercule; ils ſe forment par l'abondance de leur bave; & ils font ſortir de leur bouche, comme les limaçons, une longue tête, avec deux grandes cornes & deux plus petites au-deſſous. Leur marche ſe fait de même, par le moyen d'une membrane baveuſe. Après en avoir ramaſſé environ cinquante dans de vieux murs de jardins, dit M. d'Argenville, j'en pris autant dans un bois ſous des bruyeres, & dans des mouſſes qui ſont au pied des grands arbres. Il y en avoit de plus longs, d'autres plus ramaſſés; les uns avoient la bouche à droite, les autres à gauche. Après les avoir mis tous ſur une feuille de papier, ils montrerent alors leur tête garnie de cornes: & la plupart étoient liés enſemble par la partie d'en bas. Il n'y a point d'obſtacle que l'auteur n'ait oppoſé à la marche

de

de ces petits animaux qui vont assez vite. Ils les ont tous surmontés, & se sont attachés principalement aux fruits. Il s'en trouva les trois quarts morts le lendemain matin, après s'être vuidés d'un peu de terre entortillée. Leur corps dessous la coquille est contourné en autant de plis que la coquille même.

BUCCIN TORS ou TORDU. *Buccinum anguſtum, longum, octo ſpiris exertis partim convexis & partim gibboſis, undique ſtriis cancellatis & granoſis, tribus coſtis in triplici ordine, gradatim diſpoſitis & currentibus, inſtructis, conſtans; coloribus ex fulvo flaveſcentibus & parvis maculis ferè quadratis per ſeries interpoſitis elegantiſſimè depictum; teſtâ craſsâ, ponderosâ, apertura parvâ, ellipticâ; labro ſimbriato, ſpiſſo, dentato; columellâ lævi, & leviter denticulatâ lamelloſâ; & canali brevi, ſulcato, recurvo, & aperto diſtinctum.* Ce buccin, dont la forme est étroite & allongée, est composé de huit spires irrégulieres, en partie convexes, & en partie bossues, garnies par-tout de stries longitudinales & transversales qui forment dans leurs rencontres un treillis ou un réseau granuleux; interposées de plus chacune de trois côtes en forme de tubercules, qui les parcourent en trois temps jusqu'au sommet. Toute la surface extérieure de ce buccin est marquetée de jaune-fauve & de petites taches à peu-près quarrées de couleur brun-rouge, arrangées par zones d'une maniere élégante quoique rare. Cette coquille est épaisse, pesante, pourvue d'une petite ouverture elliptique, bordée d'un côté d'une lévre épaisse repliée un peu en-dehors avec un fort bourrelet, & dentelée vers son bord intérieur; & d'un autre côté d'une columelle extérieure unie & en partie dentelée; elle s'éleve en formant une seconde lévre qui devient parallele à la premiere. Cette lévre & cette columelle se terminent par un très petit canal ouvert, échancré & retroussé. On appelle cette coquille le buccin tors, à cause de sa forme qui semble avoir été tordue de force. Celui qui est dans la collection de l'auteur, porte deux

pouces neuf lignes de longueur sur huit ou neuf lignes de largeur. Il vient des mers des Indes orientales.

Rumphius, tab. 49. litt. G. Holl. Gevoorende plek hoorn; le buccin tordu, tacheté.

BUCCINS TRIANGULAIRES. Nom que l'on donne en général à plusieurs especes, dont la figure est comprimée également dans ses trois plans, comme il arrive aux especes que les Conchyliologistes appellent le rhinocéros, ou la vache, ou le chameau, le dragon & la tête de bœuf; mais ils donnent le nom de buccin triangulaire à une espece proprement dite, & dont les autres peuvent être regardées comme des variétés. *Voyez* Buccin triangulaire proprement dit.

BUCCIN TRIANGULAIRE proprement dit. *Buccinum tuberosum, parvis & crassis striis transversim striatum; septem spiris angulosis, contabulatis, & costis valdè prominentibus in triangulo interpositis distinctum; formâ oblongâ, aperturâ ovatâ; labro spisso, fimbriato, depresso, intùs replicato, costato & intùs sinuoso; canali satìs in longum producto & maximè recurvo insignitum; colore fulvo rufescente undique depictum.* Ce buccin est d'une forme allongée, applatie sur les côtés & à sa base, ou du côté de l'ouverture; ce qui donne à cette coquille une forme triangulaire. Toute sa surface extérieure est chargée de grosses & de petites stries transversales tuberculeuses, avec deux côtes latérales & une protubérance dominante sur le dos, qui se perpétuent & sont interposées d'une maniere triangulaire sur les premieres spires de la volute. Cette volute est élevée; les sept spires, qui la composent, sont garnies d'ailleurs de petits tubercules, étagés ou applatis en-dessus, & angulaires. L'ouverture représente une figure ovale allongée, avec une grosse lévre formant un large bourrelet comprimé, replié & sinueux en-dedans; la columelle extérieure est simple, & se prolonge avec cette lévre pour former un canal entr'ouvert assez saillant & fort retroussé. Toute la couleur de ce buccin est nuée de fauve & de roux;

les tubercules, ou les especes de côtes transversales, qui garnissent les côtes longitudinales, sont blanchâtres, ainsi que la surface intérieure de la coquille : elle peut avoir depuis trois pouces de longueur jusqu'à plus de cinq, sur un peu plus de moitié de largeur. On la trouve dans les mers de l'Amérique septentrionale & méridionale, ou dans celles des Indes occidentales.

Gualtieri, tab. 50. litt. C. *Buccinum majus, canaliculatum, rostratum, ore labioso, fimbriatum, depressum, triangulare, labio externo insigniter crispato, striatum, costulis satis eminentibus, aliquandò papillosis circumdatum, ex fusco lucido colore splendens.*

BUIRE ou CHENILLE BLANCHE. *Voyez* Chenille Blanche.

BULIN. *Bulinus* Nom que M. Adanson donne à un genre de coquillage univalve d'eau douce qui vit communément sur la lentille de marais, & sur le Lemna, dans les marais & les étangs de Podor. Cette dénomination peut lui convenir, parce que l'animal pendant sa vie nâge presque continuellement à fleur d'eau, & qu'après sa mort, la coquille flotte comme une petite bulle d'air transparente. L'auteur n'en a observé qu'une espece de ce genre, & elle n'est figurée ni décrite nulle part.

Sa coquille est très petite, ayant à peine une ligne & un tiers de longueur, sur une largeur presqu'une fois moindre, c'est-à-dire, d'environ trois quarts de ligne. Elle est ovoïde, arrondie dans son contour, obtuse à sa base, pointue au sommet, & tournée en quatre ou cinq spirales qui vont en descendant fort obliquement de gauche à droite. Les spires sont si renflées, qu'aux endroits de leur jonction, elles paroissent laisser un profond sillon entr'elles. Un grand nombre de rides très fines & fort serrées, s'étendent de longueur sur toute la surface de cette coquille, qui est luisante, extrêmement mince & transparente.

Son ouverture se trouve à gauche, comme dans les

coquilles qu'on appelle uniques ou à bouches retournées. Elle repréſente une ellipſe verticale, obtuſe dans ſa partie ſupérieure, & aiguë dans l'inférieure. Son grand diamettre ſurpaſſe une fois le petit diamètre, & égale la longueur du ſommet. Ses bords ſont ſimples, tranchans, & interrompus à la rencontre de la premiere ſpire, qui forme la partie inférieure de l'ouverture. Cette coquille eſt de couleur fauve, quelquefois pointillée de noir vers l'ouverture.

La tête de l'animal eſt demi-cylindrique, convexe en deſſus, applatie en deſſous, & bordée tout autour d'une large membrane qui eſt légérement échancrée à ſon extrémité. Au deſſus de la tête, vers ſon extrémité antérieure eſt placée l'ouverture de la bouche, qui par la réunion des lévres, repréſente un marteau à deux têtes. Le fond de la bouche eſt rempli par deux mâchoires qui ne différent pas ſenſiblement de celles du kambeul, dont la grandeur n'a pas permis de faire un détail plus circonſtancié.

Au milieu de la tête ſont placées deux cornes une fois plus longues qu'elle. Elles ſont aſſez exactement cylindriques, capables de peu de contraction, & portent à leur origine & par derriere une appendice membraneuſe en forme de croiſſant, dont la convexité eſt tournée vers la coquille.

Les deux petits points noirs, qui ſont les yeux, ſont placés dans l'angle intérieur qui forment les cornes en ſortant de la tête. Le pied eſt d'une figure elliptique, obtus à ſon extrémité antérieure, & pointu à l'extrémité oppoſée. Son grand diamétre eſt triple du petit diamètre, & preſque égal à la longueur de la coquille dans ſa plus grande largeur; il eſt un peu plus étroit que la tête.

Le manteau eſt une membrane aſſez fine qui tapiſſe tout l'intérieur de la coquille, ſans ſortir au-delà des bords de ſon ouverture. Là, elle ſe replie ſur la gauche de l'animal pour former un petit trou rond auquel répond l'anus. Les excrémens ſont ronds & ver-

miculés : tout le corps de l'animal eſt d'un gris cendré.

Cet animal a cela de ſingulier, qu'il nâge preſque continuellement à fleur d'eau, le pied retourné en deſſus, & la coquille pendante en bas. Pour prendre cette attitude, il monte ſur la premiere herbe qu'il rencontre, & quand il eſt arrivé à la hauteur de l'eau, il gliſſe ſon pied au-deſſus de la ſurface en retournant en même temps ſon corps. Alors ſa coquille, qui pend en bas, lui ſert de leſt; & ſon pied, qui fait au-deſſus comme une goutte de cire ſur laquelle l'eau n'a point de priſe, ſert à le faire avancer par ſes ondulations, & à le promener par-tout en nâgeant ſur le dos. On le trouve rarement dans une autre poſition, & c'eſt pour cela que la ſurface de l'eau en paroît ſouvent toute couverte. M. Adanſon a vu exécuter la même manœuvre, mais moins fréquemment, au petit coquillage du même genre, qui ſe trouve aux environs de Paris, & que l'on nomme communément la membraneuſe.

Ce petit coquillage ne ſe voit que depuis le mois de Septembre juſqu'à celui de Janvier, dans les marécages formés par l'eau de la pluie qui tombent en Juin, Juillet, Août & Septembre. Ces marais ſont deſſéchés pendant cinq à ſix mois, & pour ainſi dire brulés par le ſoleil le plus cuiſant : les coquillages diſparoiſſent alors, on ne trouve ſur la terre que des coquilles abandonnées par leurs animaux que la ſéchereſſe a fait périr. Cependant on en voit reparoître de ſemblables tous les ans pendant la ſaiſon pluvieuſe. L'auteur a remarqué que plus l'année a été chaude, plus ils étoient abondans & à un tel point, qu'un coup de main en enlevoit pluſieurs milliers. Comment expliquer cette merveilleuſe réproduction ? Comment des œufs auſſi délicats & auſſi petits que ceux que doivent produire ces petits animaux, peuvent-ils reſter dans un terrein auſſi aride ſans ſe deſſécher entierement ? Comment ces animaux eux-mêmes, s'il eſt vrai qu'ils ſe cachent dans

le sein de la terre, peuvent-ils résister pendant cinq à six mois aux ardeurs du soleil ?

BULLE AQUATIQUE. *Planorbis, testâ fragili, pellucida, globosa, anfractibus quatuor sinistrosis.* C'est un petit coquillage d'eau douce de deux lignes de longueur sur une ligne & demie de largeur, mentionné dans le traité de M. Geoffroy, *pag.* 102. La forme de cette espece ne s'éloigne point des planorbes : elle ressemble à un petit œuf. Ses spirales sont au nombre de quatre; mais celle d'en bas, beaucoup plus grosse, fait presque à elle seule le corps de la coquille. Les trois autres, posées sur cette premiere, sont très petites. Le test de cette coquille est mince & transparent; il paroît noirâtre quand l'animal est vivant à cause de la couleur noire de son corps. Une autre singularité de cette coquille, c'est qu'elle est du nombre des uniques, ou de celles dont les spirales sont tournées dans un sens contraire à celui des autres coquilles; c'est-à-dire, de droite à gauche. Lorsque l'animal est vivant, en marchant, il fait sortir de sa coquille une membrane ou pellicule dentelée par les bords, qui couvre les trois quarts de cette coquille. On l'a appellée la bulle, à cause de sa forme arrondie & de sa transparence, qui la fait ressembler à une bulle d'eau. Elle varie pour la grandeur : il y en a qui sont plus grosses que les autres presque du double. On trouve ce coquillage dans les ruisseaux & les mares des environs de Paris.

Lister, Conchyl. tab. 134. fig. 24. *Buccinum fluviatile à dextrâ sinistrosum tortile, triumque orbium, sive neritodes.*

Lister, Angl. 142. tab. 2. fig. 25. *Buccinum exiguum, trium spirarum à sinistrâ in dexteram convolutatum.*

M. *Adanson*, *pag.* 5. Le Bulin.

BULLE d'EAU, ou NOIX DE MER BLANCHE ET STRIÉE. *Concha sphærica, vel nux marina, formâ ovatâ, candida, pellucida, parvis striis transf-*

versis striata ; magnâ aperturâ & labro maximè arcuatim expanso distincta : bullæ aquæ nomine donata. C'est une jolie coquille univalve du genre des conques sphériques ou des tonnes, de l'espece que l'on nomme noix de mer ; elle est toute blanche, mince & transparente, garnie de stries circulaires assez fines. Cette noix de mer différe encore des autres especes par l'extension de sa lévre qui décrit un demi-cercle & déborde les deux extrémités du corps de la coquille. Toute sa clavicule ne consiste qu'en un léger enfoncement au milieu duquel se trouve un petit trou en maniere d'ombilic presque semblable au véritable ombilic qui est à l'extrémité opposée. Quelques-uns mettent cette coquille au nombre des petites gondoles, dont elle a aussi la figure. Sa longueur porte ordinairement quinze lignes sur onze de largeur ; on la trouve sur la côte orientale de Sicile & dans la mer des Indes.

Gualtieri, tab. 13. litt. G. G. *Nux marina densissimè, & minutissimè transversim striata, globosa, ore æquali satis patulo, candidissima.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 17. *lett. Q.* La gondole extrêmement légere & d'un gris sale, avec une bouche très évasée par les deux bouts. On pourroit l'appeller la gondole papyracée.

Bonanni l'appelle la noix de mer.

BULLE D'EAU PAPYRACÉE ou PROPREMENT DITE. *Nux marina, lævis, tenuis vel papyracea, fragilis & pellucida, formâ ovatâ ; ex colore subalbido & corneo viridescens.* Cette espece, qui a tout au plus neuf lignes de longueur sur six de largeur, est extrêmement légere, mince & transparente, presque comme le verre ; de maniere que l'on distingue les circonvolutions au travers de la coquille. Sa forme est ovale ou oblongue avec un petit trou qui tient lieu de volute. Toute la couleur de la petite bulle d'eau papyracée tire sur la corne & le verd.

Gualtieri, tab. 13. litt. D. D. *Nux marina*

umbilicata minutissimè per longitudinem striata, subrotunda, ore admodùm patulo, tenuis, fragilis, candida.

BUREZ. Nom que l'on donne dans le Languedoc, suivant Rondelet, à un coquillage univalve du genre des pourpres. On le nomme à Gênes *roncera*, à Venise *ognella*. C'est l'espece que les Conchyliologistes appellent la massue d'Hercule.

BURGAU. *Cochlea marina lunaris umbilicata vel non umbilicata, tuberosa vel non tuberosa, striata vel non striata, rarò imbricata; tegumento variis coloribus depicto contecta, substantiâ margaritiferâ, omnibus coloribus arcûs cœlestis lucidè, minùs vel ampliùs intùs nitente, insignita; magnâ aperturâ rotundâ, & columellâ crassâ & aliquando sinuosâ distincta.* Coquille univalve du genre des limaçons à bouche ronde, dont la substance nacrée qui brille toujours en dedans est recouverte par une croûte ou un test différemment colorié que l'on supprime quelquefois pour mettre la nacre en évidence. Quoique l'on puisse considérer tous les escargots de mer de nacre comme des burgaux, & qui varient autant par leurs diverses couleurs, que par leur grosseur, depuis un pouce de diamétre à l'ouverture par gradation jusqu'à sept ou huit pouces; on ne donne néanmoins d'une maniere spéciale le nom de burgau qu'à un certain nombre, savoir l'*olearia*, ou le grand burgau des anciens qui servoit à puiser l'huile, les différentes peaux de serpent, le gros perroquet ou le pot verd, la princesse, le burgau tuilé ou épineux, les burgaux noirs de l'Amérique appellés la veuve, celle qui est perlée, & le petit deuil ou la pie. *Voyez* ces mots.

Le P. *Du Tertre*, dans son Histoire des îles Antilles, rapporte y avoir trouvé ces dernieres especes qui peuvent se réduire à deux burgaux. L'un, dit ce voyageur, croît quelquefois jusqu'à la grosseur du poing; mais ordinairement, il n'en excede pas la moitié: les ouvriers en nacre nomme celui-ci burgaudine, il est plus estimé que celle des perles. Le de-

hors de cette coquille eſt gris, brun, noir & blanc; & quand on lui a enlevé le drap marin, elle montre une nacre argentine entrelacée de taches d'un noir luiſant, d'un verd gris, & d'une griſaille ſi luſtrée, que tout l'artifice d'un émailleur ne peut en approcher. Le poiſſon, qui eſt dans cette coquille, a un opercule rond, noir & mince comme une feuille de papier, mais qui eſt plus dur & plus fort que de la corne, & avec lequel il a l'adreſſe d'en boucher ſi bien l'ouverture, que l'on ne peut le tirer dehors ni lui faire aucun dommage ſans rompre ſa coquille : mais quand il eſt cuit, on l'en tire aiſément ; avant que de le manger, on en ôte un certain inteſtin amer, que l'on dit être fiévreux. C'eſt une mauvaiſe nourriture dont uſent les perſonnes peu à leur aiſe. L'autre burgau eſt plus petit & plus eſtimé, parce qu'il eſt plus délicatement travaillé que le premier. Le P. du Tertre dit qu'il eſt plat par le deſſous, qu'il a une petite ouverture ronde, dentelée, qui va depuis le milieu juſqu'au ſommet de la coquille, en tournant en ſpirale à la maniere des limaçons. Quoique cette coquille ſoit de la largeur d'un écu, elle n'a qu'un pouce de hauteur. Ce burgau, qui eſt coloré de verd au deſſus de la nacre, eſt ſi artiſtement gravé, qu'il eſt le plus eſtimé de ceux qui viennent des îles.

BURGAU PERLÉ. *Cochlea lunaris margaritifera, coloribus aureis & nigris diverſimodè maculata.* Cette eſpece doit ſon éclat à la ſuppreſſion d'une partie de ſon teſt, dont la ſurface extérieure eſt nuée de couleur orangée, de noir, & de nuances rougeâtres, leſquelles couleurs varient ſuivant que l'on a plus ou moins atteint à la nacre.

BURGAU TUILÉ ou ÉPINEUX. *Cochlea lunaris margaritifera imbricata, vel aculeis concavis & plicatis in duobus vel tribus ordinibus diſpoſitis in corpore inſtructa, ſtriis & canaliculis tranſverſis ſtriata ; colore viridi terreo extùs nebulata ; intùs coloribus variis margaritiferis lucidè ſplendens.* Ce limaçon, dont la forme eſt ramaſſée & très ventrue, porte ſur le corps deux

ou trois rangées de pointes creusées sur les côtés en maniere de tuiles, qui diminuent de grandeur à mesure qu'elles parviennent à la troisieme spire. Toute la surface extérieure est à stries transversales avec des cannelures alternatives, inégales, au travers lesquelles on distingue d'autres stries longitudinales très fines & peu sensibles. Toute la surface extérieure de ce burgau est d'un verd terrasse ou olivâtre. Sa coquille est mince, légere, & montre dans son ouverture, qui est spacieuse, une belle nacre changeante & très vive, laquelle brille également au-dehors, lorsque ce burgau est dépouillé de sa croute verte. Il vient de la Chine.

M. *Davila*, *cat. syst. pl.* 5. *lett. l.*

BYSSUS. C'est une touffe de filamens qui sort des valves des moules, des pinnes marines & des jambonneaux, par le côté & vers le milieu où la coquille s'entr'ouvre. Ces filamens servent à ces bivalves pour s'attacher & se fixer aux corps où elles veulent s'arrêter: de maniere que pour les en détacher, il faut briser cette houppe. Le *byssus* des pinnes marines l'emporte de beaucoup par le nombre des filamens & la finesse sur celui des moules. Rondelet rapporte que les fils du *byssus* des pinnes marines, sont par rapport à ceux des moules, ce qu'est le plus fin lin par rapport à l'étoupe.

M. de Réaumur dit que les fils des pinnes marines ne sont guere moins fins & moins beaux que les brins de soie filés par les vers: aussi les fils des moules ne sont-ils employés à aucun usage.

Les anciens distinguoient deux sortes de *byssus*: celui de l'Elide & celui de Judée qui étoit le plus beau. Le *byssus* est une matiere propre à l'ourdissage, & il étoit en usage dans un temps plus reculé, puisqu'on prétend que le mauvais riche en étoit revêtu, & qu'on s'en servoit pour les habits sacerdotaux; mais comme les anciens ont confondu les cotons, les oüates, en un mot, tout ce qui se filoit, & étoit plus précieux que la laine, il n'est pas néanmoins aisé d'assurer au juste ce que c'étoit, & s'ils le tiroient de la pinne marine.

Ariſtote appelloit la pinne marine la coquille porte-ſoie, & regardoit le *byſſus* propre à être filé. On pourroit préſumer que cette ſoie a été miſe en uſage pour les habits des hommes riches dans un temps où la ſoie n'étoit pas connue, & que les anciens ne l'ont nommée *byſſus*, qu'à cauſe de ſa reſſemblance avec le *byſſus* même dont ils filoient des étoffes : ce qu'il y a de certain c'eſt que le *byſſus* de la pinne marine, quoique filé groſſierement, paroit beaucoup plus beau que la laine, & approche de la ſoie. On en fait encore à Palerme des étoffes & diverſes autres ouvrages tricotés, comme des bas, des gants & d'autres qui ſeroient plus précieux, ſi la ſoie étoit moins connue.

Pour filer le *byſſus*, dont les filamens ſont bruns, déliés, longs de ſix pouces ; on le laiſſe quelques jours dans une cave afin de l'amollir & de l'humecter ; puis on le peigne pour en ſéparer la bourre & les autres ordures : on le file enſuite comme de la ſoie. Si on conſidere les filamens du *byſſus* au microſcope, ils paroiſſent creux ; quand on les brûle, ils rendent une odeur urineuſe comme la ſoie.

C A B

CABESTAN. *Buccinum parvum, quinque ſpiris elatis contabulatis; tribus ſtriis albis, craſſis, rotundis parallelis & duobus canaliculis ex albido cinereo alternatim inſtructis compoſitum; apicè acuto; magnâ aperturâ intùs ex fuſco-rubeſcente depictâ, & canali brevi, aperto & pauliſper recurvo inſignitum.* Nom donné à une coquille univalve du genre des buccins à petit canal retrouſſé, à cauſe de ſa forme. Celui-ci, qui eſt d'une forme élégante & ſinguliere, eſt compoſé de cinq ſpires élevées, étagées ou applaties en-deſſus, garnies de trois groſſes ſtries blanches, arrondies, paralleles, & de deux cannelures alternatives, cendrées, leſquelles parcourent toute la volute dans le même ordre, de maniere que ces ſtries ſe réduiſent à deux dans les révolutions de la troiſieme & de la quatrieme ſpire. Cette volute ſe termine par un ſommet aigu. L'ouverture de ce buccin eſt ſpacieuſe avec une lévre ceintrée, liſerée de blanc, & nuée de couleur rouge-brun en dedans. La columelle eſt unie, & ne forme à ſon extrêmité qu'un petit canal court, entr'ouvert & un peu recourbé. Cette jolie coquille, telle que l'auteur la poſſéde, porte un peu plus d'un pouce de longueur ſur huit lignes de largeur. On le trouve dans l'Amérique méridionale, vers le detroit de Magellan.

M. *Davila, Cat. ſyſt. pl.* 8. *lett. V. pag.* 143. *art.* 192.

CABOCHON, ou LÉPAS EN CABOCHON. On nomme ainſi pluſieurs coquilles du genre des lépas ou patelles, à cauſe de leur figure ſemblable à une eſpece de bonnet en coqueluchon dont les Conchyliologiſtes diſtinguent pluſieurs eſpeces : ſçavoir, les cabochons à ſommet recourbé, appellés bonnets de dragon; le cabochon à languette, le cabochon chambré ou le toît chinois, & le bonnet de matelot.

CABOCHON A LANGUETTE. *Lepas totâ candidâ, rugosâ, gibbosâ, striis undulatis & reticulatis inæqualiter striata; basi sinuosâ subrotundâ & stylo interno è centro cavitatis extrorsùm producto insignis.* Ce lépas est tout blanc en dehors comme en dedans, d'une forme peu élevée, sinueuse & presque ronde à sa base. Toute sa convexité est raboteuse par ses bosses, ses rides, ainsi que par ses stries circulaires & obliques qui représentent une espece de réseau. Une appendice très saillante, ou une lame tortillée, & quelquefois bifourchue, sort du centre de la concavité en maniere de languette, qui singularise cette coquille; elle peut avoir jusqu'à près d'un pouce & demi de diamètre.

Rumphius, tab. 40. litt. P. Q. *Septima species conchæ univalviæ.*

Gualtieri, tab. 9. litt. Z. *Patella vertice intorto, basi irregulari, inæqualiter striata, sulcata, & veluti lamellis compacta, ex albido cinerea; in cujus cavitate canaliculus bicornis perpendiculariter adnascitur, candidus & fragilis.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 2. *lett. K.* C'est un lépas blanc appellé le cabochon; il est tout contrefait en dehors, & il a en dedans une espece de chambre, avec une langue ou une pointe qui s'élargit à mesure qu'elle sort de son fond.

CABOCHON FEUILLETÉ, ou TOIT CHINOIS. *Voyez* Toit Chinois.

CADRAN, ou ESCALIER. *Cochlea marina formâ depressâ & rotundâ, septem spiris parùm convexis in longum pauliſper striatis; sed duplici funiculo vel duabus parvis zonis pleriſque convexis, maculis castaneis quadratis ferè & albidis per seriem & alternatim dispositis, eleganter depictis aliundè insignita; basi & aperturâ horizontaliter complanatâ, altero duplici funiculo, vel zonâ ex fusco rubescente notatâ, signatâ, & sicut intensè lineatâ, distincta; ampliſſimo umbilico & profundo, in quo omnes spiræ gradatim enumerantur, specialiter pradita; solarii seu scalæ nomine do-*

nata. Coquille univalve du genre des sabots ou des limaçons à bouche applatie : c'est l'espece qu'on appelle en Angleterre la rosette d'épinette, & en Hollande la perspective. Ce limaçon est d'une forme comprimée, très ronde, & applatie à sa base. Les sept spires, dont sa volute est composée, sont remarquables par la régularité de ses deux cordons paralleles en relief, marquetés de taches marron, ou brun-rouge & blanches alternatives, & qui deviennent ridés ou granuleux à mesure qu'ils parviennent au sommet ; ce qui est occasionné par les stries longitudinales que l'on distingue sur cette coquille. Le plan du côté de l'ouverture, qui n'est pas moins admirable, présente un ombilic concentrique, assez grand & assez profond pour découvrir distinctement toutes les spires intérieures qui sont dentelées, & diminuent par gradation jusqu'à l'œil de la volute ; ce qui donne une idée parfaite d'un escalier tourné en spirale. Un double cordon circulaire & en relief, qui part de la lévre, alternativement marqueté de points, & de petites lignes, & de diverses taches marron, jaunâtres, & qui regne sur la circonférence de cette base, fait aussi ressembler ce limaçon à une espece de cadran.

Ses variétés ne consistent que par sa forme plus ou moins comprimée, & par la diversité des bandelettes qui ne représentent dans certaines especes que des marbrures rousses & jaunâtres. On remarque dans les jeunes especes, outre les deux petites zones, un liseré blanc supérieur qui parcourt toute la spirale extérieure. Les sabots, appellés le cadran ou l'escalier, se trouvent dans les mers des Indes orientales, dans les îles proche de Batavia. Son diamètre porte depuis un pouce jusqu'à deux pouces & demi.

Rumphius, tab. 27. litt. L. *Cochlea umbilicata*. Holl. Perspectiv-hoorn ; la perspective.

Gualtieri, tab. 45. litt. D. D. *Cochlea marina depressa, transversim minutissimè striata, basi totaliter complanata, umbilico amplissimo & profundissimo*,

in quo ſpiræ omnes margine denticulato proportionaliter decreſcentes uſque ad ultimum conſpiciuntur ; lineis candidis & notulis , caſtaneis aliquando crocei coloris ſeriatim diſpoſitis elegantiſſimè ſignata & alternatim lineata.

M. d'*Argenville*, *pl.* 8. *lett. M. pag.* 217. C'eſt un des plus beaux ſabots applatis, nommé le cadran ou l'eſcalier. Rien n'eſt mieux travaillé que l'enfoncement de la vis de l'eſcalier ; & les diverſes couleurs , qui s'y voient , le diſtinguent parfaitement : le deſſus de ſa volute eſt bordé d'un liſeré blanc , ſur un fond brun.

CAFFÉ AU LAIT. *Porcellana oblonga lævis & lucida , aliquandò pauliſper volutata , quatuor faſciis latis ex colore caſtaneo rubeſcentibus , & tribus aliis faſciis alternatim diſpoſitis ex albedine lacteâ flaveſcentibus exornata ; baſi aliquandò nigricante inſignis.* Coquille univalve du genre des porcelaines allongées. Elle eſt très unie , luiſante , avec une clavicule un peu concave & quelquefois volutée : tout le dos eſt ornée de quatre faſcies fort larges de couleur marron-clair & rouſsâtre , avec trois autres faſcies alternatives d'un blanc laiteux & jaune livide ; dont les nuances ont fait nommer cette porcelaine le caffé au lait. Toute ſa baſe ainſi que les denticules , qui bordent l'ouverture , ſont de couleur marron-vif , ou noirâtres. Cette porcelaine varie par ſes couleurs plus ou moins foncées, ainſi que par la légereté de ſon teſt qui eſt aſſez épais dans certaines eſpeces, & fort mince dans d'autres. Elle peut avoir depuis deux pouces de longueur juſqu'à trois ſur moitié moins de largeur.

Rumphius, tab. 38. litt. I. *Talpa* ; la taupe. Holl. Mol.

Gualtieri , tab. 16. litt. M. *Porcellana ſpiralis , lævis , ventre & dorſo ſubcroceo , duabus faſciis albis depicta.*

CAGAROL ou SCARAGOL. On appelle ainſi en Provence & en Eſpagne , ſuivant Rondelet , une coquille univalve du genre des limaçons , à bouche

ronde, qui eſt le burgau à tubercules, dont on appelle l'opercule le nombril de Vénus ou la féve marine.

Ce naturaliſte, qui en fait mention, *de teſtaceis, lib. 2. pag. 98*, dit que ce limaçon eſt nommé cagarolle, à cauſe de ſa reſſemblance avec l'eſcargot ou le limaçon terreſtre. Cette coquille eſt contournée, aſſez longue, avec une ſurface inégale & rude au toucher, à cauſe de ſes ciſelures, & plus épaiſſe que celle des limaçons de terre; ſa ſurface intérieure eſt unie. L'opercule eſt rond, épais & ſans être rude en-deſſus: c'eſt ce côté qui montre une eſpece de volute ou de clavicule à la maniere des limaçons. Le plan interne, qui touche à la chair, eſt rouge, inégal & tuberculeux; & les parties de l'animal n'ont point de différence avec celle de l'eſcargot terreſtre. Sa chair eſt dure, & de mauvaiſe digeſtion; elle produit un chyle âcre, & excite à l'amour; elle eſt meilleure étant bouillie. Lorſque la coquille a été infuſée & diſſoute dans le vinaigre ou qu'on l'a dépouillée de ſon drap marin ou de la premiere couche de ſon teſt, on met au jour une nacre brillante qui a tout l'éclat de la perle: *A noſtris Provincialibus & Hiſpanis* ſcaragol, *vel* cagarolo de mar *nominatur, quod ad cochlearum terreſtrium quas cagaroles vocant, formam accedat. Teſta eſt turbinata, & ſatis longa, calaturis inæqualis & ſcabra, ſpiſſior quàm in cochleis terreſtribus, intùs lævis. Operculum ſpiſſum eſt, rotundum, ſuperiore parte non aſperum, in quâ voluta expreſsa eſt vel figura turbinis cochleæ claviculatim intorti. Intùs, quâ ſcilicet parte carnem cochleæ contingit, tuberoſum eſt, & inæquale, rubri coloris. Partibus internis hæc cochlea à terreſtribus non differt. Carne eſt durâ, & ad concoquendum difficili. Succum ſalſum gignit, venerem exſtimulat. Elixa melior eſt. Teſta in aceto macerata, ſuperiore veluti cute vel cruſtâ ſpoliatur, redditurque cochleæ margaritiferæ modo ſplendens, nitida & unionis modo colorata.*

CALAGNONE ou CALOGNONE. C'eſt ainſi que

que les Grecs nommoient en terme vulgaire une coquille bivalve que les latins appellent *concha rhomboïdes*, en françois la rhomboïde ou la coquille faite en losange. Suivant Rondelet, c'eſt l'eſpece à laquelle les Vénitiens donnent le nom de mouſſolo ou muſſolo. M. Adanſon lui a conſervé la même dénomination en l'appellant la muſſole. C'eſt auſſi la bivalve que le plus grand nombre des Conchyliologiſtes nomment l'arche de Noé. *Voyez* les mots MUSSOLE & ARCHE DE NOÉ.

CALCINELLE. Nom que M. Adanſon donne à un coquillage bivalve du genre de la came. Sa coquille a environ un pouce & demi de largeur & moitié moins de longueur. Elle eſt fort mince & beaucoup plus applatie que les autres eſpeces de ce genre : car ſa longueur ſurpaſſe plus de deux fois ſa profondeur. Son ſommet eſt peu ſenſible. La charniere & le ligament reſſemblent à ceux des deux eſpeces qui précédent : ſçavoir, le fatan & le liſor.

Pendant que l'animal eſt vivant, ſa coquille eſt bleuâtre, ou d'un blanc violet qui devient blanc de neige, lorſqu'elle eſt reſtée, après ſa mort, ou dans le limon, ou expoſée ſur le rivage. Ce coquillage ſe plaît dans les ſables vaſeux du Niger.

BELON, Aquat. pag. 404. *Piperata, chama Latinis, Venetis beveraza, vel biveronus, vel peveraza, chalene, vel chalcene, chalcinella, vel chalcera Anconitanis & Ravenatibus.*

GESNER, Aquat. pag. 323. *Piperata chama, è genere lævium.*

ALDROVANDUS, pag. 471. De teſtaceis *Chama piperata.*

PLANCUS, Conchyl. pag. 32. *Tellina vilior, complanata, ſubrotunda, teſtâ ex albo violaceâ, faſciatâ, & fragili : ex ceſenatico portu.*

CAME. *Chama vel concha bivalvis, valvis æqualibus ampliùs vel minùs convexis conſtans ; lævis vel rugoſa ; diverſis ſtriis, tranſverſis, in longum ductis, vel cancellatis, vel reticulatis, aliquandò lamelloſis, vel im-*

bricatis, ſtriata; æquilatera vel inæquilatera, & cardine diverſimodè dentato diſtincta. Coquille bivalve qui peut former pluſieurs genres par le nombre & les variétés des eſpeces. Les anciens naturaliſtes grecs & latins prétendent que la came tire ſon étymologie du mot grec χαμαι, c'eſt-à-dire απο το κεχηνεναι, *id eſt ab hiando, concha hiatula;* ou de χαμη & de χασμα, *id eſt oſcitatio vel hiatus*, parce que les anciens naturaliſtes & quelques modernes connoiſſoient certaines eſpeces de cames qui tiennent leurs valves béantes ou entr'ouvertes plus long-temps que les huitres, ou plutôt parce qu'ils mettoient au rang des cames pluſieurs tellines dont les battans ſont ordinairement entr'ouverts.

Selon Belon, on appelle les cames en France, flammes ou flammettes: celles qui ſe trouvent dans le païs d'Aunis, ſe nomment avagnons ou lavignons; & on donne le nom de palourde à pluſieurs eſpeces des côtes de France.

Le caractere générique & diſtinctif des cames eſt d'avoir les deux valves conſtamment égales (ce qui n'arrive point dans les huitres); & de différer en général des peignes, en ce que les cames n'ont jamais d'oreillons: mais auſſi elles approchent tellement du genre des tellines & de celui des conques faites en cœur, qu'il eſt aſſez facile de les confondre enſemble par la grande ſimilitude & par une eſpece d'affinité que ces ſortes de bivalves ont entr'elles, au moins à pluſieurs égards: c'eſt pourquoi les Conchyliologiſtes ont recours, tant à la figure de la coquille qu'à la poſition de la charniere, pour déterminer, autant qu'il eſt poſſible, le genre diſtinctif des cames. Celles dont la charniere & le ſommet des battans occupent preſque le milieu de la coquille qui eſt pour l'ordinaire d'une forme aſſez ronde, & plus épaiſſe que les autres, compoſent le genre des cames proprement dites: les autres ſe diſtinguent par la régularité ou l'irrégularité du pourtour des valves & des côtés: ce qui détermine les genres & les eſpeces dont les figures plus ou moins allongées les font approcher des tellines & admettre parmi elles, &

dont les différens plans latéraux plus ou moins sinueux, unis, tronqués ou en forme de cœur, les amenent par gradation à la pointe de ce dernier genre.

Les cames présentent un grand nombre de variétés par leurs stries différentes & leurs diverses couleurs. Les unes sont plus ou moins unies, lisses & luisantes; les autres montrent sur la surface des deux battans des stries transversales ou longitudinales, souvent avec la rencontre de toutes les deux; ce qui forme différens réseaux, en treillis, granuleux, & imite même quelquefois une espece d'ouvrage tricoté; ces stries sont tantôt lamelleuses, élevées en vive arrête & onduleuses, & tantôt garnies de petites tuiles ou de petites pointes courbées.

On supplée quelquefois un peu d'art à la nature, en supprimant les stries des cames pour les rendre luisantes, & encore plus pour parvenir par ce moyen à la découverte des diverses couleurs qui sont empreintes dans l'épaisseur de la coquille.

Les couleurs des cames offrent aux yeux les variétés les plus agréables, autant par la diversité de leurs nuances que par les différens dessins qui se rencontrent sur leurs valves: les unes sont d'un jaune safrané & orangé citron, avec des cercles de couleur de rose; les autres sont flammées de rouge de couleur pourpre, radiées de couleur canelle, de brun, ou de gris de lin. Les cames sont le plus souvent blanches, interrompues & ornées tantôt par des fascies coloriées, tantôt par des especes de chevrons détachés ou rassemblés en maniere de points d'Hongrie. Ces divers dessins varient tellement sur plusieurs cames, qu'ils imitent quelquefois des caracteres ou des écritures chinoises ou hébraïques. Il y a des cames ornées de rayons qui partent des sommets des battans pour se répandre régulierement jusque sur leur circonférence: ces rayons ne sont quelquefois formés que par des taches interrompues, comme sur les especes que l'on appelle la came truitée, & la came *cedo nulli*.

La charniere des cames eſt en général compoſée de trois dents réciproques dans les deux valves, qui ſe logent dans leurs alvéoles correſpondans; leſquelles dents varient en groſſeur & en ſaillie droite ou courbée, ſuivant que la figure des cames approche le plus du genre des cœurs ou qu'elle s'en éloigne en tendant à celui des tellines. Elles ſont ordinairement plus fortes dans les premieres, & toujours plus petites dans les dernieres.

Le ligament, qui forme une eſpece de cartilage ou de nerf extérieur, brun ou couleur de corne, eſt ſitué à côté des ſommets des valves & vers la partie la plus étendue. Les cames, connues en général des Conchyliologiſtes, ſont la tricotée, la corbeille, la came truitée, les cames rayonnées, la came d'Angleterre, la came-feuille, la *cedo nulli*, le rayon de miel de Rumphius, la jamaïque & la bille d'ivoire, les cames ſafranées, les américaines ſtriées ou polies, les cames furies, les cames à points d'Hongrie, celles à réſeaux, l'éventail des Mennonites, l'orphéline, les cames bombées, la came guillochée, la langue de chat de Rumphius ou la chagrinée, les écritures chinoiſes, les différentes nattes de jonc, les cames tronquées, & les cames épaulées; les cames tronquées ſe rangent dans le genre des cœurs ou des cames-cœurs.

Rondelet, *de teſtaceis*, *lib.* 1. *pag.* 20. fait mention de pluſieurs eſpeces de cames qu'il ſemble diſtinguer des autres qu'il appelle conques; quoique ces dernieres ſoient auſſi d'autres cames interrompues par d'autres bivalves, comme des peignes & des huitres. Ce naturaliſte paroît vraiſemblablement les diviſer; premierement en cames rudes & en cames royales, comme les plus unies; & en ſecond lieu en cames épaiſſes, grandes & petites, qui ſemblent être les mêmes que celles qui ſont polies, dit Rondelet, ſçavoir, les eſpeces que Pline nomme la came trachée, la *cameleia* des Grecs & la came péloride. *Priore loco chamæ in aſperas & regias dividuntur, videnturque læves pro*

regiis accipi. Posteriore in crassas parvas, & crassas magnas quæ cum lævibus eædem esse videntur. A Plinio species hæ numerantur, chame-trachea, chameleos; chamæ pelorides, & chamæ glycymerides subjicientur. De ce système on peut compter dix especes de cames dans Rondelet; savoir, la came polie ou la *chameleia* des Grecs, *chama lævis*; la came péloride ou la palourde de la Saintonge, *chama peloris*; la came glycymeride, *chamæ glycymeris*; la came rude ou la came trachée, *chama aspera*; la came noire ou celle d'Elien, *chamæ nigræ*; la came ridée ou la clouisse de Marseille, *chama rugata*; la petite conque variée ou la pelorde, *conchula varia*; la galade ou la noire, *concha galas* & *concha nigra*; la came fasciée ou la vétade, *concha fasciata*; & la came épaisse, *concha crassa testæ*.

ALDROVANDUS, *de testaceis, lib.* 3. fait mention de quatorze especes de cames sous le nom générique de conque, représentées *pag.* 462 & 463; savoir, la fasciée de Rondelet, *concha fasciata Rondeletii*; la premiere espece fasciée d'Aldrovandus, *concha fasciata auctoris prima*, (cette espece est la vétade). La fasciée de la seconde espece du même, ainsi que les trois suivantes. La conque ou la came épaisse de Rondelet, *concha crassa testa Rondeletii*. Les sept cames suivantes, dit Adrovandus, different entr'elles par leurs fascies, qui sont plus larges & plus rares dans les unes, tandis qu'elles varient en nombre dans les autres, jusqu'à n'avoir qu'une seule fascie; *differunt ratione fasciarum quæ in illis rariores, & latiores sunt; in his plures, & unicâ tantùm lineâ constantes.*

Les autres bivalves, qu'Aldrovandus considere comme des cames, consistent premierement dans les especes unies; savoir, la *chameleia* de Rondelet, avec quatre variétés, dont la couleur est blanche; *chameleia Rondeletii, & chamælearum albarum quatuor differentiæ.* La premiere espece est blanche ainsi que les deux suivantes; elle a cinq fascies avec des especes de stries très fines. Celle qui suit est transparente, & à stries plus

grandes ; ces ſtries ſont plus diſtinctes dans la troiſieme eſpece ; celles de la quatrieme eſpece ſont ſeulement longitudinales. *Addo, inquit Aldrovandus, alias aliquot ſpecies, inter quas priores candidæ ſunt, ac inter eas prior quinque habet faſcias, minutiſſimas alias quaſdam ſtrias. Altera diaphana eſt, majoreſque habet ſtrias. Eadem in tertiâ magis ſunt evidentes. In quarta ſtriæ illæ non ſunt tranſverſales, ſed per longitudinem.* Enſuite la came noire unie, & celle qui tire ſur la couleur fauve, *chama nigra lævis & altera ſubflava.* Toutes les autres eſpeces, qui ſont repréſentées à la même *page* 470, ſont des cames de la petite eſpece, dont les unes ſont à ſtries tranſverſales, & les autres à ſtries longitudinales que ce naturaliſte appelle en général, *chamulæ exiguæ.* Les eſpeces ſuivantes ſont la piperone ou la biverone de Belon, *chama piperata Belonii* ; la came noire ou la glycymeride du même, *chama glycymeris ejuſdem*, (c'eſt la came d'Elien ou la glycymeride des anciens) ; la came noire de Rondelet, *chama nigra Rondeletii* ; la glycymeride du même & celle d'un autre auteur beaucoup plus grande, *chama glycymeris Rondeletii & altera alterius auctoris major* ; la peloride de Rondelet ou la palourde, *chama peloris Rondeletii* ; celle de Belon, *chama peloris Bellonii* ; la came ridée, appellée communément *pavarazzo* ou la poivrée, *concha rugata pavarazzo* ; la came rude ou âpre au toucher de Belon, *chama aſpera Bellonii* ; celle de Rondelet, *chama aſpera Rondeletii* ; la ridée de Belon ou la rude, *concha rugata Bellonii ſeu chama aſpera*, (cette eſpece paroît être la came tuilée que les Conchyliologiſtes nomment la guillochée) : enfin trois petites cames que l'auteur appelle les ſtriées, *chamæ ſtriatæ.*

Rumphius a diviſé les cames en trois genres ; elles ſont repréſentées, *tab.* 42 & 43. ſavoir, les conques bivalves ou les doublettes (en langue Hollandoiſe, doubletten) ; les cames rudes ou les cames trachées, & les cames unies. 1°. Les doublettes, ſont la came entourée de cercles, *chama circinata* ; Holl. Schulpen met

twu oogen ; la doublette aux deux yeux. La came allongée à caracteres, *chama litterata oblonga* ; Holl. lang agtige letter ſchulp, ſtrik-doublet, of japanſche matje ; la came à caracteres, allongée, ou la doublette à traits enlacés ou croiſés, ou la petite natte japonoiſe, en France, l'écriture chinoiſe. La came ronde à caracteres, *chama litterata rotunda* ; Holl. Ronde letter ſchulp, of baſtaard ſtrik doublet ; la came ronde à caracteres ou l'écriture bâtarde doublette, en France, le point d'Hongrie. La came peigne, *chama pectinata* ; Holl. kam-doublet. La came rude ou âpre au toucher comme la lime, *chama ſcobinata* ; Holl. Geſchobde doublet ; la doublette écaillée. *Favus*, le rayon de miel ; Holl. Waa-fol-yzer, of lip doublet ; le gauffrier ou la double-lévre, (c'eſt la corbeille orientale). La langue de tigre, *lingua tigerina* ; Holl. Tygers tong. La came grenue, *chama granoſa* ; Holl. Gekorlde doublet. La petite came à caracteres de l'île de Ceylan ; Holl. Xulaneeſche letter-ſchulpje. Une variété de cette derniere dite tour-de-bra ; Holl. Xulaneeſche letter, of tour-de-bra. La coquille de Vénus dentelée ; Holl. Getande Venus doublet.

2°. Les cames rudes ou les cames trachées, *chamæ aſperæ, ſive chamæ trachea*, comprenant les eſpeces ſuivantes : *Chama ſquammata*, la came écailleuſe ; Holl. Nagel-ſculp, krouwer, vader Noaſchs-ſchulp ; la coquille onglée ou chargée d'ongles, le gratoir ou la coquille du pere Noé. *Chama aſpera & obtuſa, chama noachina*, la came âpre & obtuſe, ou la came de Noé ; Holl. Vader Noachs ſchulp ; (c'eſt la tuilée ou la faitiere). *Chama ſtriata*, la ſtriée ; Holl. Paarde-voetje en perſpective doublet, le petit pied de cheval ou la perſpective doublette ; (en France, le chou ou la feuille de chou). *Teſta*, le teſt ; Holl. Scherfje ; le petit teſt ou le tuileau. *Cartiſſa* ; Holl. Hertje, en Vénus hertje ; le petit cœur, ou celui de Vénus. *Quadrans*, Holl. quadrantje ; le quart de coquille.

3°. Les cames unies, *chamæ lævis*, forment le troi-

ſieme genre : ſavoir ; *Chama lævis*, *glycymeris indica*, la came unie ou la glycyméride de l'Inde ; Holl. Glade gaper, of japanſche ſpeel-doublet ; la came béante unie ou la came à jouer du Japon. *Chama lutaria & coaxans*, la came boueuſe ou qui ſe plaît dans la boue, & qui croace comme la grenouille ; Holl. Quakker. *Chama virgata*, la came rayée ou comme fuſtigée, (c'eſt l'eſpece appellée auſſi la gourgandine). *Chama optica*, la perſpective ou la came à zigzags ; Holl. perſpectiefje, of griekſe à doublet ; la petite perſpective ou l'alpha grec.

Gualtieri fait mention de pluſieurs genres de cames qu'il a fait repréſenter avec d'autres bivalves, qu'il diſtingue par la régularité & l'irrégularité des valves dans leur pourtour, mais principalement par leurs côtés : c'eſt pourquoi l'auteur nomme les cames dont les côtés ſont égaux, *chamæ æquilateræ* ; & *chamæ inæquilateræ*, celles dont les côtés ſont inégaux.

M. d'*Argenville* a formé ſa ſeconde famille des bivalves par les cames. La came, dit ce Conchyliologiſte, eſt une coquille ſouvent unie, quelquefois raboteuſe, dont les deux coquilles ſont également elevées ; & la bouche ouverte & béante. *Chama eſt concha bivalvis, lævis, aliquantulùm rugoſa, ſpinoſa, valvis æqualibus elatis, convexis ; ore patulo & hianti.*

On donne, dit M. d'Argenville, différens noms françois aux cames : on les appelle, ſelon Belon, flammes ou flammettes, à cauſe de leur goût de poivre qui enflamme la bouche. En Poitou & dans le pays d'Aunis, on les appelle avagnon ; d'autres les nomment pelourdes ou palourdes, qui ne laiſſent pas cependant d'avoir différentes eſpeces. On n'a pu mieux rendre en françois, dit l'auteur, le mot de *chama* que par celui de came ; on a retranché l'*h* pour le rendre plus doux dans notre langue ; de même qu'en parlant des figures gravées, on dit camée, qui devroit s'écrire chamée ; ces deux mots étant dérivés du grec. Le mot de camée vient ſûrement, ajoute M. d'Argenville, de la coquille

appellée *chama*, parce que les anciens se servoient d'un morceau de cette coquille amincie pour y graver dessus des figures. Les fonds se peignoient en bleu; & souvent les cheveux & les habillemens des figures, peintes de différentes couleurs, s'imprimoient facilement dessus, suivant la propriété du coquillage. Camée ou camayeu se disent en grec μονοχρώμα.

Les cames sont souvent mêlées avec les huitres: c'est l'effet de leur ressemblance, quoique leurs parties essentielles dénotent suffisamment la différence de leur genre. Elles sont ordinairement unies dans leur superficie: on en trouve rarement de raboteuses & de garnies de pointes. Les cames sont plus élevées que les huitres, & convexes dans leurs deux coquilles qui sont assez égales; elles s'attachent peu comme les huitres aux autres corps, & on les voit souvent sur le rivage la bouche béante, c'est-à-dire, entr'ouverte, *ore patulo & hianti.*

Il faut encore, dit M. d'Argenville, distinguer la came de deux autres genres de coquilles bivalves avec lesquelles elle est quelquefois confondue; l'une est la telline, espece de moule, & l'autre est le peigne. La came est plus ronde & plus épaisse que la telline, dont la figure est ordinairement un peu longuette. Ce testacée a ses stries ou rayures transversales, serrées & profondes, au lieu que les peignes ont leurs stries droites, peu profondes, & qui partent de leur sommet: la came est rarement élevée dans le sien presque toujours applati, au lieu que le peigne a le sommet extrêmement élevé & garni d'oreilles.

M. d'Argenville distingue cinq especes de cames avec leurs variétés dont plusieurs sont représentées *à la planche* 21, savoir, 1°. la came oblongue, plate, dont les stries sont transversales, *chama oblonga, plana, transversè striata:* l'écriture arabique ou chinoise, *chama litterata:* celle qui a des taches brunes, *cum maculis fuscis:* la marquetée de verges, *virgata*; la came qui a ses stries en travers, *chama transversè striata.* 2°. La came oblon-

gue élevée dont les ſtries partent du ſommet, *chamæ oblonga elata, ab apice ſtriata :* la cendrée, *cinerea :* la came violette, *amethiſtina :* celle qui eſt jaune, *flava :* la rougeâtre, *ſubrubra :* la came découverte & unie, *ſpoliata & lævis :* & la came bariolée, *chama variegata.* 3°. La came de forme ronde, & dont les côtés ſont égaux, *chama æquilateralis :* la noix de mer, *nux marina :* la lime, *ſcobinata :* la came grenue, *granoſa :* la came faite en réſeau, *reticulata :* faite en claie, *cratitia :* celle qui ſert à mettre les couleurs des peintres, *concha pictorum :* la came chagrinée, *cancellata :* celle qui eſt faite en treillis, *clathrata :* la ridée de Rondelet, *trachea, id eſt rugata Rondeletii :* la caſtagnette, *caſtanea :* le zigzag de Rumphius, *optica Rumphii :* la came couverte de points rouges ſur un fond jaune, *chama punctuata, ex rubro ſubflavoque colore :* la came avec des faſcies rouges, & ſon épiderme marin, *chama faſciis rubris, cum panno marino :* celle qui eſt mince & jaunâtre, *tenuis & ſubflavida* : l'orpheline moitié blanche, moitié couleur de marron, *orphana dicta, partim albida, partim caſtanea* : la came violette & faſciée, *amethiſtina faſciata* ; celle qui eſt blanche, épaiſſe avec un pli venant de la Jamaïque, *albida, craſſa, plicata ex Jamaïca :* la galade de Rondelet, à cauſe de ſa couleur de lait, *galades Rondeletii :* la pelourde de Belon ou la palourde, *pelorides Bellonii :* la noire ou la glycymeride d'Elien, *glycymeris Æliani :* la came-trachée ou la rude, *chama trachea* : la poivrée, *piperata* : la légere ou la *chameleia :* l'eſpece que Rumphius nomme en latin, *lingua tigerina*, & la came mince à réſeau, *tenuis, albida, & reticulata.* 4°. La came de Vénus à côtés inégaux, *chama venerea inæquilateralis :* la came violette tronquée, formant un ovale concave, *chama amethiſtina, mutilata, cum ovali concavo :* la coquille de Vénus occidentale avec ſes pointes, *concha Veneris occidentalis, cum ſpinis :* l'eſpece orientale ſans pointes & avec des rides, *concha Veneris orientalis plicata abſque ſpinis :* celle qui

est blanche, rayée, formant un ovale violet, *albida, radiata, cum ovali amethistino :* la couleur de cendre, *cum ovali cinereo :* la brune, *fusca,* & l'espece tronquée, dont les stries partent du sommet, *chama mutilata ab apice striata :* la came brune à stries transversales, *fusca transversè striata :* la bariolée & couleur d'agathe, *variegata colore achatæ :* la vieille ridée garnie de pointes, *anus rugosa, seu vetula cum aculeis :* la grande came violette en-dedans venant de l'île Ronde (les coliers de paix de canada en sont faits), *chama major, intùs amethistina, & insulâ Ronde, torquibus pacis conficiendis idonea :* la même dépouillée, blanche dessus & en-dedans, avec des ondes violettes, *eadem spoliata, albida intùs & extùs cum undis amethistinis :* la grande came grise, en-dedans couleur de rose & argent venant du Canada, *major cinerea, intùs rosea & argentea, ex Canadensi provinciâ :* la même découverte couleur de rose dessus & en-dedans, *eadem spoliata, intùs & extùs rosea :* la grande came grise, blanche en-dedans, venant du Sénégal, *major cinerea, albida intùs ex regione Senegal.* 5°. La came à stries transversales placées différemment, *chama striis diversimodè exaratis :* enfin, la came blanche & un peu tachetée, *albida, pauliſper maculata.* Le même auteur dans l'appendice qui traite de la zoomorphose, *page* 50, dit que la came, dont la charniere est dans le milieu, a deux ligamens ou tendons qui l'attachent à ses deux valves bien différentes en cela de la moule qui en a quatre. Sa coquille en général est aussi plus mince, plus renflée que celle de la moule, dont la charniere est à l'une de ses extrêmités. Sa superficie est couverte de lignes transversales qui diminuent en approchant du sommet; quelquefois ces lignes sont longitudinales, & partent du sommet.

Les pêcheurs distinguent dans l'océan six sortes de cames : la premiere est cendrée ou blanche, jaune & rouge, avec quelques cercles qui se détachent du fond : elle est fort polie & d'une petite forme. La seconde

plus renflée a des ſtries profondes, & reſſemble à la *concha rugoſa* de Rondelet. La troiſieme came eſt fort grande de couleur brune, couverte d'un limon qui étant ôté laiſſe voir une jolie marbrure ſur un fond blanc. Les habitans des côtes de la mer mangent des cames de la quatrieme eſpece nommée avagnon ou lavignon. Les deux autres cames ſont les eſpeces connues dans nos ports ſous les noms de palourde & de patagau.

Les cames ſe plaiſent dans les fonds vaſeux dans leſquels elles ſe cachent & s'enſeveliſſent : elles ſondent le terrein à droite & à gauche, & à force de mouvement, elles s'y enfoncent, en repliant la jambe ſous la valve qui touche à terre. Si cette opération, qui la fait pénétrer un peu avant dans la petite foſſe qu'elles ont creuſées, ne ſuffit pas, elles font incliner le côté de la coquille qui lui répond, & la dreſſent ſur le tranchant des valves : la jambe n'y peut parvenir qu'à force de s'enfoncer & de tirer à ſoi ſa maiſon. Un quart-d'heure ſuffit à peine à cette opération ; il leur faut enſuite peu de temps par leur propre poids pour ſe cacher entierement.

Il y a tant d'eſpeces de cames, qu'il eſt difficile de les diſtinguer toutes ; les unes ſont ſi légeres qu'elles peuvent être briſées par la compreſſion du doigt ; les autres ſont ſi dures, qu'il ne faut rien moins que des pierres pour les mettre en pieces. Il y en a, dit Elien, de grandes & de petites, dont les unes ont la coquille très noire, d'autres de couleur argentée. Comme ces coquillages diffèrent entr'eux pour la couleur, ils habitent auſſi différens endroits. On trouve les unes ſur le rivage, dans la fange ou dans le ſable : quelques-unes ſous la mouſſe ; d'autres parmi les pierres, & fortement attachées aux rochers. Dans l'été, lorſque la moiſſon commence, dit Ruyſch, on les voit nâger en troupes ſur la mer d'Iſtrie, & ſe porter légérement ſur les eaux. Quand la mer eſt tranquille & que ces coquillages ont un vent favorable, ils baiſſent une de

leurs coquilles, & élévent l'autre. Celle-ci leur sert de voile, & l'autre de navire. Quand les cames sentent un navire qui approche d'elles, ou si elles se trouvent attaquées de quelque gros poisson qui veuille en faire sa proie; leurs coquilles se referment aussi-tôt, & cette petite flotte disparoît en se plongeant au fond des eaux. Dans tout autre temps, elles sont si pesantes qu'elles ne peuvent pas nâger.

M. Adanson distingue vingt & une especes de cames qu'il a rangées dans la troisieme famille des conques bivales, dont elle forme le quatrieme genre; savoir, la clouisse, l'ajar, le codok, le cotan, le dosin, le gordet, le pitar, le felan, le poron, le pirel, le lunot, le pegon, le sunet, le tosar, le jouret, le lisor, le fatan, la calcinelle, le vagal, le gatan & le mutel. *Voyez* ces mots.

Les coquillages, que les anciens ont appellés du nom de cames, dit M. Adanson, sont assez faciles à reconnoître par leurs figures & leurs descriptions. Ils en ont fait plusieurs genres à raison de la forme plus ou moins allongée de leur coquille & de la rudesse, ou du poli de leur surface. Mais l'auteur croit que, sans avoir égard à ce dernier point, on peut les diviser en rondes, en ovales régulieres, & en ovales irrégulieres. M. Adanson entend par ces dernieres, celles dont un des bords de la coquille est ondé ou comme replié. Les premieres sont les vraies cames: on appelle les secondes, palourdes; & lavignons, les troisiemes. Toutes ont les deux pieces égales & parfaitement semblables: il y en a de minces & d'épaisses, de renflées & de plates, de rudes & de lisses, indistinctement dans chacune des trois formes sous lesquelles l'auteur les considere. Il est commun à toutes de vivre enfoncées de quelques pouces dans les sables, & elles s'y enfoncent d'autant plus que leurs trachées ont plus de longueur.

M. Davila dans son catalogue systématique, dit que les cames different des huitres par l'uniformité constante de leurs deux valves égales; & des peignes en

ce qu'elles n'ont point d'oreilles. Leurs caracteres généraux ſont d'avoir les deux valves égales, convexes & parfaitement ſemblables. Ce Conchyliologiſte diviſe les cames d'après le contour commun des baſes de leurs valves en quatre genres, ſavoir, 1°. Les cames à baſes rondes régulieres qui ſont les vraies cames, comme les eſpeces nommées la furie, le point d'Hongrie, l'éventail des Mennonites, les eſpeces bombées & radiées, les cames à réſeaux, la clouiſſe & le pitar de M. Adanſon.

2°. Les cames à baſes rondes irrégulieres par quelque pli ou ſinuoſité; ſavoir, le rayon de miel, la jamaïque, la bille d'ivoire, l'abricot, la guillochée, les cames ſafranées, &c.

3°. Les cames à baſes ovales régulieres, appellées vulgairement palourdes, comme la tricotée, la corbeille, la came *cedo nulli*, la came truitée, le zigzag, la came feuille ou l'amande, la came à jouer du Japon, les cames radiées ou rayonnées, la luiſante, &c.

4°. Les cames à baſes ovales irrégulieres, dont un des bords eſt ondé & comme replié, nommées lavignons; ſavoir, les cames à caracteres, la cralte de jonc, les cames de Magellan, la chagrinée, la langue de chat, &c.

CAME A CARACTERES. *Chama litterata.* Rumphius nomme ainſi pluſieurs eſpeces de cames appellées l'écriture chinoiſe, le point d'Hongrie, & l'eſpece proprement dite. *Voyez* ces mots.

CAME A CARACTERES SPÉCIALEMENT DITE. *Chama æquilatera ſubrotunda, convexa; minutiſſimè & tranſverſim ſtriata, in fundo albido & flaveſcente lineis maculis angulosis fuſcis & ſubrubris veluti litteras efformantibus depicta: chama litterata ſpecificè dicta.* Cette came eſt à côtés à peu près égaux, bombée & aſſez arrondie, à ſtries fines tranſverſales plus prononcées vers le pourtour des battans & du petit côté, ou de la partie latérale qui tend à former un cœur, que ſur le reſte de la coquille. Toute la ſurface extérieure eſt ornée de taches & de différens traits an-

gulaires de couleur brun-rouge sur un fond blanc-jaunâtre, fauve clair, & dont la plûpart semblent imiter certains caracteres. La surface intérieure est blanchâtre & légérement teinte de couleur rougeâtre. La charniere est composée de trois dents dans l'une des valves, & de deux dans l'autre, lesquelles s'enclavent dans les alvéoles correspondans.

GUALTIERI, tab. 82. lett. G. *Concha valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & recta incurvata, subrotunda, vulgaris, transversim striata, candidissima, punctis seu notulis rufis virgulata & signata.*

CAME A JOUER DU JAPON. *Chama lævis, inæquilatera convexa, albida & quibusdam maculis fulvis vel purpurascentibus rarò depicta; intùs variis picturis elaborata; chama lusoria Japoniæ dicta.* Cette came est unie, d'une forme très bombée, à côtés inégaux. Sa couleur est blanchâtre avec quelques taches rares, fauves ou gris de lin. Cette bivalve n'est principalement remarquable que dans l'intérieur de ses valves, qui sont peintes de deux manieres différentes, & qui représentent diverses figures japonoises ou d'autres desseins. On appelle cette coquille la came à jouer du Japon, parce que les Indiens, les Chinois & les Japonois s'en servent pour certains jeux, dans lesquels il s'agit entr'autres de les apprécier avec la plus grande viteſſe : toutes les valves d'un grand nombre de cames différemment peintes sont entremêlées & confondues à dessein pour mieux exercer & embarrasser les joueurs. Cette espece de glycymeride porte ordinairement deux pouces & demi de largeur sur quelques lignes de moins de longueur.

RUMPHIUS, tab. 43. litt. G. *Chama lævis, glycymeris indica.* Holl. Gladde gaper, of japansche speel doublet; la came béante unie, ou la came à jouer du Japon.

CAME A RESEAUX. On appelle ainsi les especes dont les stries longitudinales & transversales forment par leurs rencontres une espece de réseau, comme il

arrive aux cames que les Conchyliologiſtes nomment la tricotée, la corbeille orientale & le réſeau blanc.

CAME CHAGRINÉE ou CHAGRIN. C'eſt une eſpece dont la ſurface raboteuſe l'a fait appeller par Rumphius la langue de chat. *Voyez* LANGUE DE CHAT.

CAME COUPÉE. *Chama inæquilatera, lævis, aliquandò plurimis rugis circumdata, tenuis, fragilis, latere truncato, ſinuoſo, hianti & pauliſper per longitudinem ſtriato diſtincta: tota candida.* Cette eſpece, qui eſt du genre des cames tronquées, eſt toute blanche en-dehors comme en dedans, mince, fragile, unie, & quelquefois avec quelques rides tranſverſales. La partie latérale tronquée, qui repréſente un cœur allongé, eſt plus applatie que dans les autres eſpeces de ce genre; elle eſt relevée dans ſon contour d'un pli en vive arrête, garnie de ſtries fines longitudinales & onduleuſes peu articulées, & entr'ouverte dans ſon milieu ou béante: ce qui arrive principalement dans les grandes eſpeces, quoique la coquille ſe ferme exactement dans le reſte de ſa circonférence. Cette came, qui ſe trouve dans les mers des Indes, varie dans ſon volume; celle qui ſe trouve dans la collection de l'auteur, porte, contre l'ordinaire des autres, trois pouces neuf lignes de largeur ſur deux pouces huit lignes de longueur.

GUALTIERI, tab. 85. litt. E. *Chama inæquilatera lævis, altero latere ſinuato, triangularis, pellucida, fragilis, nitidiſſimè candida.*

CAME COUPÉE EN BEC DE FLUTE. *Chama inæquilatera, ſtriis reticulatis, minutiſſimè ſtriata; latere truncato in ambitu parvis aculeis armato, diſtincta: teſtâ tenui & fragili; ex colore albido, & violaceo leviter depicta.* Cette came, qui eſt une variété de l'eſpece appellée la came coupée, ne parvient point à la grandeur de cette derniere. Toute ſa ſurface extérieure eſt nuée de blanc & de violet clair, garnie de ſtries fines longitudinales & tranſverſales qui forment un réſeau léger. Le côté tronqué forme un cœur de vive arrête dans

dans son contour, & chargé, vers l'angle ou l'extrémité aiguë, de petites pointes creuses, qui sont les résultats ou les terminaisons de stries transversales. La surface intérieure de cette petite came, qui est mince, fragile, & légere, est unie & nuée de blanc & violet comme en dehors, mais d'une teinte plus vive. La charniere est composée de quatre denticules dans l'une des valves, & de trois dans l'autre valve, lesquelles s'enclavent dans les alvéoles correspondants des deux valves. Cette jolie came tronquée a ordinairement environ deux pouces de largeur sur quatorze lignes de longueur.

Rumphius, tab. 43. litt. F. *Quadrans:* Holl. Quadrantje; le petit cadran.

M. d'*Argenville*, *pl.* 21. *lett. L. pag.* 287. C'est une fort belle came violette & blanche toute rayée sur sa superficie, dont la figure paroît tronquée : elle se distingue dans l'espece des *concha Veneris*.

CAME D'ANGLETERRE. *Chama inæquilatera, lævis, maculis ex cinereo colore & cœruleo leviter rubescentibus, radiata, fasciata, regulariter & elegantissimè depicta, in fundo livido & carneo; intùs nitore lacteo & flavescente lucidè splendens.* Cette bivalve, qui tend au genre des tellines, est unie, à côtés très inégaux; d'un test gras, & de la même substance que celui des cames radiées de la Méditerranée. Toute sa surface extérieure est ornée d'un compartiment de taches longuettes & à peu près quarrées de couleur cendrée, bleuâtre & gris de lin qui forment des fascies & des rayons sur un fond livide, couleur de chair ou cendré. Le ligament est extérieur, allongé, & de couleur fauve. La charniere, qui est située au-dessous des sommets des valves, est formée par trois dents plattes, proches l'une de l'autre, réciproques dans les deux battans, lesquelles s'engrainent dans leurs cavités correspondantes. La surface intérieure de cette came est luisante, d'une blancheur de lait qui devient jaunâtre dans la concavité des battans. Elle peut avoir depuis trois pouces jusqu'à plus de quatre de largeur sur près d'un tiers de moins de longueur.

CAME DES RUISSEAUX. *Chama fluviatilis, globosa, glabra, cornei coloris, sulco transverso.* C'est une petite espece d'eau douce, qui peut avoir jusqu'à huit lignes de largeur, mentionnée dans le traité des coquilles de M. Geoffroy, *pag.* 134. Cette petite came varie beaucoup pour la grandeur. Elle est lisse en-dehors, & sa couleur est pâle, un peu jaunâtre, presque comme celle de la corne. Si on prend ce coquillage vivant, & qu'on le mette dans un bocal plein d'eau, il fait bientôt sortir d'un côté de sa coquille un pied un peu allongé; & de l'autre, deux siphons dont les bords sont unis, & dont les cavités se réunissent ensemble.

C'est par ces siphons qu'on lui voit aspirer & rejetter l'eau, avec laquelle il attire quelques brins de mousse, ou de petites plantes aquatiques qui lui servent de nourriture. Mais une autre particularité, c'est que souvent dans un même bocal, on le voit accoucher d'autres petits coquillages vivans. Ainsi cette came est vivipare. Si on sépare les deux battans de la coquille, on apperçoit à leur charniere deux petites dents. Les deux battans de la coquille sont égaux, élevés, renflés & arrondis. On trouve très communément cet animal dans la riviere des Gobelins, & dans les ruisseaux des environs de Paris.

Lister, Angl. 150. tab. 2. fig. 31. *Musculus exiguus, pisi magnitudine, rotundus, subflavus, ipsis valvarum oris albidis.*

CAME-FEUILLE ou AMANDE. *Chama admodùm æquilatera, striis granulatis, pleriſque bifidis, obliquè partim, & in longum ductis, striata; coloribus subalbidis, croceis, & fulvis variegata; intùs candicans.* Les Conchyliologistes nomment ainsi une espece dont les stries longitudinales & en partie obliques, ainsi que sa forme, lui donnent assez de ressemblance avec une feuille d'arbre : ces stries sont très prononcées, granuleuses, & on peut remarquer que celles qui sont obliques, vers le côté sinueux, se trouvent quelquefois bifourchues. La surface extérieure de cette came est ordi-

nairement marbrée de fauve, de jaune ſouci ſur un fond blanchâtre. La ſurface intérieure eſt blanche. La charniere eſt compoſée de quatre denticules dans chaque valve, leſquelles ſe logent dans leurs alvéoles correſpondants. La came feuille ou amande ſe trouve dans la mer du Bréſil, pays de l'Amérique méridionale. Elle varie dans ſes différens volumes, depuis un pouce de largeur juſqu'à un pouce huit ou neuf lignes : ces dernieres ou les plus avancées en âge ont leurs valves très épaiſſes & peſantes, tandis que les autres ſont plus légeres à proportion ; les jeunes ſont quelquefois d'une ſeule couleur, blanchâtres ou jaunâtres.

Gualtieri, tab. 75. litt. A. *Concha pectiniformis æquilatera, ſtriata ſtriis granulatis, aliquando bifidis, albida, aliquibus maculis ſubrubris punctata.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 31. *lett. P. pag.* 287. Cette came eſt très petite & barlongue, de couleur blanchâtre mêlée de petites taches rouges ; tout ſon mérite conſiſte dans ſes ſtries poſées, partie de travers & partie droites.

CAMES FLUVIATILES ou D'EAU DOUCE. *Chamæ fluviatiles.* On appelle en général cames fluviatiles toutes les eſpeces que l'on trouve dans les fleuves, les rivieres, les étangs & les ruiſſeaux.

M. d'*Argenville* en fait mention de quatre eſpeces repréſentées à la *planche* 27. ſavoir, la premiere qui eſt blanche, que l'on trouve dans la Seine. La ſeconde vient de la Marne ; elle eſt à peu près de la même couleur, avec quelques petites taches rouges & vertes. On doit à la Loire la troiſieme eſpece, qui eſt plus grande & plus épaiſſe que les autres ; ſa couleur extérieure eſt minime, elle eſt nacrée en-dedans. La quatrieme came, qui a été pêchée dans la riviere des Gobelins, eſt extrêmement petite & toute griſe (c'eſt celle que M. Geoffroy appelle la came des ruiſſeaux.) *Voyez* Came des ruisseaux.

M. d'*Argenville*, dans ſon appendice qui traite de la zoomorphoſe, *pl.* 8. *n.* 10. & 9. décrit deux au-

tres especes de cames fluviatiles. La premiere montre deux petits tuyaux qui ne sont point bordés de franges & de poils, comme sont les cames de mer : c'est par ces deux tuyaux qui se rejoignent en-dedans, qu'elle respire, qu'elle prend son eau, qu'elle la rejette pour en recevoir de nouvelle. On voit à l'autre extrémité une jambe ou plaque longue & blanche, avec laquelle cette came tâte le terrein dans son mouvement progressif.

L'autre came, qui est beaucoup plus petite, ne fait paroître qu'une jambe blanche sans tuyau. Ces deux cames ont été pêchées dans la Marne.

Outre ces especes, on distingue une autre came exotique, que l'on range, ainsi que bien d'autres bivalves d'eau, parmi les moules, & qui se trouve dans le fleuve de Mississipi. *Voy.* MOULE FLUVIATILE DE MISSISSIPI.

CAME PHOLADE. Martin Lister nomme ainsi une espece de telline des côtes de France, dont la forme est peu allongée & assez bombée. Elle est de couleur fauve peu foncée & blanc-sale.

CAME RADIÉE. *Chama inæquilatera, latere truncato, parvâ specie, in longum minutissimè striata, in ambitu valvarum denticulata; ex coloribus albidis & violaceis vel ex fusco rufescente radiata.* Quoique l'on puisse considérer en général toutes les cames ornées de rayons, comme des cames radiées, on appelle néanmoins came radiée, une petite espece qui se trouve dans les mers de l'Amérique, dont la surface extérieure est rayonnée de couleur violette & de blanc, & quelquefois de couleur canelle ou souci. Cette came est tronquée d'un côté, avec des stries longitudinales très fines, qui couvrent toute sa surface extérieure. Elle est régulierement dentelée dans la circonférence de ses valves. En dedans sa couleur est en partie blanche & en partie violette ; les plus grandes especes ont un pouce d'étendue.

Gualtieri, tab. 88. litt. O. *Tellina inæquilatera, lævis, ex fusco, & subalbido radiata; intùs purpurascens.*

Ejuſdem, tab. 89. litt. D. *Tellina inæquilatera, altero latere truncato, anguſto, & ſtriato, margine interno dentato, candida, intùs purpuraſcens.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 22. *lett.* L. Cette coquille paroît tronquée dans ſa figure, & toute rayée de blanc & de violet.

CAME RADIÉE BOMBÉE. *Chama æquilatera valdè convexa, lævis & lucida, maculis fuſcis vel caſtaneis & ſubalbidis radiata; intùs colore albo & violaceo depicta.* Cette eſpece eſt remarquable par ſa forme très bombée & également tronquée de deux côtés un peu en forme de cœur. Toute ſa ſurface extérieure eſt liſſe, luiſante, rayonnée de blanc & de couleur brune ou marron, & faſciée de nuance plus foncée vers la circonférence des valves. Le ligament de cette came eſt court, & ſitué vers les ſommets. La charniere eſt compoſée de quatre dents réciproques dans les deux battans: ſçavoir, de deux petites qui occupent le milieu, & de deux autres latérales qui ſe logent dans leurs alvéoles correſpondants. La ſurface intérieure eſt blanche & nuée de couleur violette ſur les côtés. Cette came, qui varie par ſes rayons plus ou moins vifs & détachés du fond de la coquille, a ordinairement quinze ou ſeize lignes de longueur ſur autant de largeur.

Gualtieri, tab. 71. litt. C. *Concha valvis æqualibus æquilatera, notabiliter umbonata, ſubrotunda, vulgaris, lævis, ſubalbida, lineis fuſcis circumdata, & radiata, intùs purpuraſcens.*

CAME RADIÉE, dite *cedo-nulli*. *Chama inæquilatera, ſubrotunda, valdè convexa, ſtriis raris complanatis, tranſverſim ſtriata; plurimis radiis & maculis ex fuſco purpuraſcentibus in fundo carneo & croceo ſicut intensè depicta; & ejuſdem colore croceo & aureo bifaſciata uſque in omni ambitu circumferentiæ; cedo-nulli vel omnibus impar dicta.* C'eſt une came fort diſtinguée par la diverſité & la diſtribution réguliere de ſes couleurs; elle eſt compoſée de deux valves éga-

les, très convexes, environnées de ſtries larges, rares & applaties, ornées de deux, trois ou quatre larges rayons formés de taches longues, quelquefois quarrées de couleur fauve, marron & brun pourpré, qui dominent ſur d'autres rayes moins foncées : tous ces rayons ſe détachent ſur un fond couleur de chair & jaunâtre, & ſont interrompus par deux larges faſcies jaunes & aurores, dont les nuances deviennent très-vives en couleur ſur les côtés & dans toute la circonférence des battans. La ſurface intérieure eſt blanche, un peu raboteuſe, de couleur ſouci dans ſon pourtour, avec deux larges cavités latérales qui déſignent les endroits des attaches de l'animal. La charniere eſt très articulée, compoſée de trois dents dans chaque battant : ſçavoir de deux fort proches l'une de l'autre, & une latérale, leſquelles s'enclavent dans leurs alvéoles correſpondans. Le ligament, qui eſt ſitué extérieurement à côté des ſommets, eſt fort, moyennement allongé & de couleur de corne. Cette came ſe trouve dans les mers des Indes orientales. Sa longueur porte un pouce huit lignes ſur deux pouces de largeur.

CAME SAFRANÉE. *Chama ſubrotunda admodùm æquilatera, ex utroque latere ſinuoſa & ſicut plicata, ſtriis tranſverſis vel potiùs rugis lamelloſis inſtructa, diverſis coloribus flavis & croceis ubique ampliùs vel minùs depicta & aliquandò faſciata.* Cette came eſt preſque ronde & à côtés à peu près égaux, d'une forme quelquefois convexe & quelquefois comprimée ; elle eſt de l'eſpece épaulée ou avec des plis latéraux. Toute la ſurface extérieure de ſes battans eſt chargée de ſtries tranſverſales, de vive-arrête ou lamelleuſes en forme de rides ; nuée de couleur jaune-ſafran plus ou moins vive ou foncée, dont les diverſes nuances forment quelquefois des faſcies. Le dedans de cette came, qui eſt ſouvent raboteux & d'un jaune mat, lui a fait donner le nom de l'abricot. Le ligament eſt allongé & ſitué dans l'épaiſſeur des valves. La charniere eſt compoſée de trois dents dans chaque battant : ſçavoir, une qui

est située dessous les sommets ; & deux autres latérales fort éloignées, lesquelles se logent dans les cavités correspondantes des deux valves.

La came safranée varie dans son espece, non-seulement par ses couleurs jaunes de diverses nuances, mais encore par sa coquille plus ou moins mince ou épaisse ; c'est cette derniere qui est susceptible d'un beau poli, lorsqu'elle est dépouillée de ses stries.

GUALTIERI, tab. 88. litt. B. *Concha valvis æqualibus inæquilatera, mediocriter vel leviter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda, utrinque in cardine sinuosa, aliquibus striis transversis aliquantulùm elatis circumdata, albida.*

CAME TRONQUÉE. *Chama latere truncato vel chama cordiformis.* Terme de conchyliologie, qui exprime en général toutes les especes de cames dont les valves ne sont point prolongées d'un côté comme de l'autre, de maniere qu'elles sont comme tronquées vers cette partie latérale qui forme une espece de cœur, lorsque les valves sont réunies ou que la coquille est fermée. Les cames tronquées, autrement appellées cames-cœurs, se distinguent des cœurs proprement dits, en ce que la forme de cœur n'est représentée que dans le côté coupé qui est de vive-arrête dans son pourtour ; au lieu que les conques en cœur représentent cette figure des deux côtés & dans tout le plan longitudinal. Les cames-cœurs ou tronquées sont la came coupée spécialement dite, l'espece en bec de flute, la came-cœur radiée, les conques de Vénus à pointes & sans pointes, la gourgandine & la fausse gourgandine, la créole, la vieille ridée, la grande & la petite levantine, les tuilées ou faitieres, le chou ou la feuille de chou, & d'autres bivalves qui forment insensiblement le genre des cœurs.

CAME TRUITÉE. *Chama inæquilatera, lævis, duabus valvis spissis constans ; maculis fulvis & purpurascentibus, quadratis & undosis in fundo carneo & albido undique tessellatim depicta & radiata ; intùs can-*

descens ; chama truttata dicta. Cette came est composée de deux valves épaisses, pesantes, unies, d'une substance grasse ou comme savoneuse au toucher, quoique compacte. Toute sa surface extérieure est ornée de taches fauves, gris-de-lin & pourprées, de forme à peu près quarrée, & de flammes onduleuses, dont les plus foncées en couleur forment plusieurs rayons, sur un fond couleur de chair dans les petites especes, & blanchâtre dans les grandes ; la surface intérieure des battans est peu unie & blanchâtre ; la charniere est formée de trois dents réciproques dans les deux valves, se logeant dans leurs alvéoles correspondants. La came truitée se trouve principalement dans la mer du Brésil, & peut avoir jusqu'à trois pouces de largeur sur sept ou huit lignes de moins de largeur.

Gualtieri, tab. 86. litt. I. *Chama inæquilatera, lævis, albida, maculis quadratis obscurè fulvidis tessellatim signata, punctata & radiata.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 21. *lett. H.* Son fond couleur d'agathe claire est truité ou bariolé de taches d'un brun adouci, formant une espece de compartiment.

CAME TRUITÉE DE LA MÉDITERRANÉE. *Chama inæquilatera lævis, sæpè pauliſper rugis circumdata, maculis tessellatis rubescentibus ex colore fulvo depicta, radiata, & fasciata ; testâ spissâ & ponderosâ ; chama truttata ex mari mediterraneo.* Cette came diffère de la came truitée du Brésil par le nombre & la figure de ses rayons, ainsi que par ses taches à peu près quarrées, de couleur rougeâtre & en petit nombre. Tous ces rayons sont de couleur fauve & canelle, & sont souvent interrompus par autant de fascies. On distingue sur cette came plusieurs rides transversales qui n'empêchent point son poli & son luisant. La surface intérieure est jaunâtre vers le milieu de la concavité des valves, & blanchâtre dans le reste. Cette bivalve a ses variétés, en ne formant dans certaines especes que des rayons, sans avoir ni taches ni fascies, & par ses différens volumes. Sa longueur peut avoir depuis deux

pouces jusqu'à plus de trois sur un quart de plus de largeur. On trouve cette sorte de came sur plusieurs parages de la méditerranée.

Gualtieri, tab. 86. litt. A. *Chama inæquilatera rugis transversis circumdata, ex rubro & albo tenuiter & lucidè lineatâ, & radiata, intùs candida.*

CAME VIOLETTE. Nom que plusieurs donnent à une telline convexe, radiée & fasciée. *Voyez* TELLINE VIOLETTE RADIÉE & STRIÉE.

CANNELURES. Terme de Conchyliologie, qui exprime les cavités régulieres qui se rencontrent sur les surfaces des coquillages, soit d'une maniere longitudinale, soit transversale.

CARENE. Les Conchyliologistes mettent cette expression en usage pour signifier le fond applati d'une coquille, tel que celui des nautiles. On s'en sert aussi pour exprimer les applatissemens qui se rencontrent sur la charniere de plusieurs bivalves appellées arches de Noé.

CARDINALE. *Buccinum oblongum, rotundum, septem spiris exertis compositum, striis transversis, reticulatis, minutissimè striatum, variis maculis plerisque quadratis & punctis rufis & fulvis in fundo subalbido per seriem dispositis depictum; aperturâ oblongâ & angulosâ, columellâ rugosâ & canali brevi truncato distinctum.* Coquille univalve du genre des buccins, qui est une variété de l'espece appellée la tiare. La cardinale est arrondie, d'une forme plus ventrue & moins allongée, composée de sept spires élevées & terminées par un sommet aigu. Toute sa surface extérieure est à stries fines, transversales & réticulées, ornée de différentes taches fauves & rouge-brun, dont les unes forment des quarrés, & d'autres des points, arrangés par zones, sur un fond blanchâtre. L'ouverture est oblongue, évasée vers le canal, angulaire à l'autre extrémité, bordée d'une lévre tranchante & légérement dentelée, sur-tout dans l'espece dont le test est épais. La columelle est garnie de cinq

rides obliques, & terminée par un petit canal fort échancré. La surface intérieure est blanche & jaunâtre.

Gualtieri, tab. 53, la seconde lettre G. *Strombus sulcatus, vulgaris, lævis, candidissimus, maculis croceis seriatim dispositis circumdatus, & lucidè notatus.*

CARTE GÉOGRAPHIQUE. *Porcellana ovata, maximè convexa, lineis rufis interruptis diversimodè dispositis varias lacunas efformantibus eleganter & sicut intensè depicta; ductu livido & sinuoso per longitudinem descripto insignita; in basi & extremitatibus sulcatis ex roseo & carneo colore lucidè nebulata; aperturâ angustâ ex utroque latere, dentibus aureis vel croceis instructâ; tabulæ geographicæ nomine donata.* Coquille univalve du genre des porcelaines, ainsi nommée à cause que toute sa surface convexe est ornée de traits interrompus, arrangés de plusieurs manieres, de couleur rousse, formant des taches moins foncées en couleur ou des especes de lacunes parsemées au hazard, & traversées vers le milieu de la coquille par une large trainée longitudinale, onduleuse, & dont les différentes sinuosités semblent imiter celles d'un fleuve, & même celles de la mer, lesquelles contribuent aussi à donner à cette porcelaine la dénomination de la carte géographique. Sa forme est ovoïde, très voutée avec une base luisante, d'une belle couleur de chair, qui devient couleur de rose vers les flancs & les échancrures des deux extrêmités. L'ouverture, en forme de fente, est étroite, presque droite, & garnie des deux côtés d'une trentaine de denticules aurore ou souci. Plusieurs appellent aussi cette porcelaine, la mappemonde. Elle peut avoir jusqu'à près de trois pouces de longueur sur un tiers moins de largeur. On la trouve dans les mers des Indes.

Rumphius, tab. 38. lett. B. *Porcellana montosa. Holl.* Bergagtige klip-kous, of kaap; la porcelaine montagneuse.

M. d'*Argenville*, *pl.* 18. *lett. B. p.* 270. Cette porcelaine est la carte géographique, représentée sur sa

robe brune, par une grande traînée blanche qui imite les sinuosités de la mer. Les autres taches blanches, répandues sur les côtés, donnent l'idée des lacs du globe terrestre.

CARTHAGENE ou BOSSUE DE CARTHAGENE. *Porcellana gibbosa maculis undosis ex fulvo virescentibus in fundo livido punctata ; lineâ nigricante & interruptâ per longitudinem ductâ insignis ; testâ ponderosâ, basi ferè complanatâ, & aperturâ sinuosâ ex fusco dentatâ insignis.* Cette porcelaine est d'une forme ramassée, & bossue, ornée sur toute sa convexité de taches onduleuses, fauves & olivâtres, sur un fond livide ou couleur de paille. On remarque vers le milieu du dos de la coquille une trace longitudinale noirâtre, mêlée de bleu, formée de lignes interrompues. Sa base est comprimée avec une ouverture sinueuse & garnie des deux côtés de denticules brunes. Le côté de la clavicule montre une échancrure beaucoup plus profonde que celle de l'extrémité opposée. La carthagène ou la porcelaine bossue de Carthagène porte un pouce & demi de longueur sur quatorze lignes de largeur.

Rumphius, tab. 39. litt. S. Holl. Carthageensche Klip-hoor ; la porcelaine de Carthagène.

CASQUE. *Cassis vel concha cassidiformis, univalvis, rotunda, ventrosa, sæpè umbilicata, diversimodè tuberosa, striata, & canaliculata ; canali brevi, obliquo, recurvo, & maximè sulcato ; aperturâ vel angustâ, longâ, vel spatiosâ, sæpissimè ex utroque latere dentatâ porcellanæ ad instar ; labro fimbriato, spisso, & columellâ rugosâ distincta.* Coquille univalve qui peut former un genre par le nombre & les variétés de ses especes. On a donné le nom de casque à ces sortes de coquilles à cause de leur ressemblance avec une armure qui sert à couvrir & à garantir la tête des guerriers, que l'on nomme casque.

Les Conchyliologistes rangent les casques à tubercules parmi les rochers ou *murex*, & les autres qui sont striés, cannelés ou lisses avec les conques sphériques ; c'est pourquoi on peut appeller ces dernieres,

casques-tonnes. Le caractere générique & spécifique des casques est d'avoir une forme arrondie ventrue, le dos voûté, tandis que le côté opposé ou celui de l'ouverture est souvent applati. Cette ouverture forme une fente longitudinale plus ou moins ouverte, presque semblable à celle des porcelaines, bordée le plus souvent d'une grosse lévre en bourrelet, & dentelée dans toute son étendue. La columelle extérieure, qui est parallele, est également garnie de dents moins grosses, mais plus nombreuses, plus longues, & en forme de rides transversales : cette columelle extérieure occupe quelquefois un plan spatieux en formant une éminence en maniere de bavure plus ou moins épaisse ; elle se termine souvent par une côte longitudinale ou un bourrelet qui devient aussi parallele à la lévre droite, derriere lequel se trouve un long tubercule ou un cordon sortant de l'ombilic, pour se rendre & s'anéantir dans les spires de la volute, ce qui arrive dans les casques triangulaires de l'Amérique, d'une maniere plus sensible que dans les casques-tonnes.

La volute des casques en général est composée de spires très larges, & comprimées, souvent garnies & interposées de diverses côtes, de tubercules oblongs, & de plusieurs replis plus ou moins saillans. Le centre de cette volute se termine ordinairement par un petit sommet aigu. L'extrêmité opposée ou le canal de la coquille est fort court, très retroussé, & avec une échancrure très profonde. C'est derriere ce canal que se trouve l'ombilic, ou au moins une sinuosité qui en tient lieu.

Les Conchyliologistes distinguent un grand nombre de casques, les uns sont ronds à grosses stries transversales, & chargés de tubercules en forme de verrues ; les autres sont comme plissés, reticulés, raboteux & avec des protubérances dominantes qui leur donnent une forme triangulaire. Il y a des casques de toutes les différentes grosseurs, par gradation depuis la proportion d'une tête humaine jusqu'à celle d'une noix mus-

cade. Ces sortes de coquilles ne varient pas moins par les différentes couleurs, les diverses taches & les marbrures dont elles sont ornées. Les especes connues en général, sont les casques triangulaires, les casques ronds, la tête de bœuf, les casques marbrés, le casque bézoard, celui à cordon ou en baudrier, le casque pavé ou truité, le casque-plume, le casque tricoté, celui qui est rayé, le casque couronné, le casque à tubercules rares, les casques rouges ou les turbans, le bonnet de Pologne, les petits casques ou casquillons frangés ou bordés, & d'autres casques-tonnes, &c.

Rumphius distingue trois genres de casques, savoir: les especes à tubercules, *cassiaes tuberosæ*; ceux qui sont chargés de verrues, *cassides verrucosæ*; & les casques unis & de couleur cendrée, *cassides læves cinereæ*.

1°. Les casques à tubercules sont ceux que ce Conchyliologiste hollandois nomme, *cassis tuberosa sive cornuta*, le casque à tubercules cornu; Holl. Gehoornde strom-hoed, of osse kop; le casque à pointes ou à cornes, ou la tête de bœuf. *Cassis rubra*, le casque rouge; Holl. Roode storm-hoed. *Cassis pennata*, le casque plume; Holl. Gevederde strom-hoed. *Cassis aspera*, le casque épineux ou le casque rude au toucher; Holl. steekelige kasket; le casque tricoté.

2°. Les casques à verrues, qui sont représentés à la *table* 24, sont des coquilles univalves du genre des *murex* & des buccins pour la plûpart. Les numéros 2, 3 & 4, figurent les especes appellées le coutil à lit de plume ou le lard: le coutil uni ou le lard sans clouds, & le coutil épineux ou l'aigrette brune. *Voyez* ces mots.

Le troisieme genre des casques que Rumphius appelle les casques unis & cendrés sont ceux qu'il nomme, *cassis cinerea lævis vulgaris*, le casque commun uni & cendré; Holl. Gemeene bezoard hoorn, of gemeene grauwe kasket; le bézoard commun ou le casque gris commun. *Area*, le petit parterre; Holl. Beddetje, of kleyne geulakte bezoar-hoorn; le petit lit de parterre ou le petit bézoard tacheté. *Cassis cinerea lævis*

tertia, le casque cendré & uni de la troisieme espece; Holl. Bauykje, le petit casque ventru. *Cassis fimbriata striata*, le casque frangé strié; Holl. Gestreepte zoomtje; le petit casque bordé, rayé. *Cassis fimbriata lævis*, le casque frangé uni; Holl. gladde zoomtje; le petit casque bordé ou frangé uni; Holl. Een soort-van de geulakte bezoar hoorn. Une autre espece de casque bezoard tacheté; c'est le casque pavé; Holl. Gestreepte bezoar-hoorn. Le casque bezoard rayé ou à bandes; Holl. Wilde bezoar-hoorn; le casque bézoard sauvage ou bâtard, ou le faux casque bezoard (celui-ci est allongé & tacheté); Holl. Dwars gestreepte bezoar-hoorn, le casque bezoard rayé en travers. *Species cassidis cinereæ lævis tertia*, uni de la troisieme espece; *sed profundiùs sulcata*, un casque cendré uni de la troisieme espece, mais avec des sillons plus profonds. Rumphius nomme les quatre dernieres especes, *species fimbriatæ cassidis*, les casques bordés ou frangés.

CASQUE A BANDES LONGITUDINALES ou CASQUE RAYÉ. *Cassis lævis, quinque spiris reticulatis & plurimis costis in modo triangulari interpositis constans; in fundo albido vittis rufis per longitudinem exornata; aperturâ longâ irregulari, labro fimbriato intùs dentato & columellâ rugosâ distincta umbilicata.* Ce casque est d'une forme ovoïde, uni, composé de cinq spires réticulées & garnies de plusieurs côtes longitudinales interposées par gradation d'une maniere triangulaire. Toute la convexité de cette coquille est blanche & ornée de bandes longitudinales rousses ou jaunâtres. Ce casque est aussi remarquable par une autre côte longitudinale qui s'étend depuis l'intérieur de l'ombilic jusqu'à la premiere spire de la volute. L'ouverture est allongée, irréguliere, avec une lévre en bourrelet, sinueuse en-dehors, & dentelée en-dedans. La columelle est ridée & granuleuse vers le canal, & s'étend en formant une seconde lévre, derriere laquelle se trouve l'ombilic. L'intérieur de cette coquille est entiérement blanc. Elle peut avoir jusqu'à

deux pouces & demi de longueur sur moitié moins de largeur.

Rumphius, *tab.* 25. *n.* 5. Gestreepte bezoarhoorn; le casque bezoard rayé.

M. d'*Argenville*, *pl.* 15. *lett. D.* C'est un rocher triangulaire appellé le casque, dont les lévres sont retroussées; sa robe est traversée de haut en bas par des lignes aurores sur un fond blanc.

CASQUE-BEZOARD ou BEZOARD. *Cassis umbilicata, spiris latis partim complanatis, & partim in vertice acuto exertis & exiguis tuberculis coronatis, composita; lævis, pauliſper aspera, colore cinereo & achates lucidè depicta; unâ costâ in basi dentatâ, ex maculis flavis & albis notatâ insignis; labio fimbriato in unâ parte spinis armato, colore carneo distincta, intùs ex fusco purpurascens.* La forme de ce casque est très arrondie & très bombée, avec une surface extérieure, en partie unie, & un peu raboteuse, ce qui est occasionné par des stries irrégulieres longitudinales & transversales peu prononcées. Le cordon, qui tombe dans l'ombilic, est remarquable par quatre dents aiguës situées vers cette ouverture, ainsi que par ses taches alternatives jaunes & blanches. La volute est composée de sept spires dont les premieres sont comprimées, un peu concaves, & couronnées en tout ou en partie de petits tubercules; les autres spires s'élevent pour former un sommet aigu. Toute la surface convexe de cette coquille est gris-cendré, mêlé légérement de verd-céladon. Le côté de l'ouverture est un peu applati, avec une lévre couleur de chair repliée en-dehors en forme de bourrelet, & terminée vers le canal par quatre dents saillantes. La columelle extérieure est unie & en partie ridée: elle s'étend vers l'ombilic en formant une lame ou lévre mince parallele à la lévre droite, dont elle a aussi la couleur. L'ouverture est allongée, irréguliere, & présente une surface intérieure nuée de brun & de violet. On a donné en France & en Hollande, à ce casque, le nom de

bézoard, parce que cette coquille reſſemble en quelque choſe à une eſpece de calcul qui ſe trouve dans le corps de pluſieurs animaux quadrupedes. Elle ſe trouve dans les mers de l'Amérique. Sa longueur porte ordinairement trois pouces ſur deux pouces de largeur, & plus.

Rumphius, tab. 25. litt. A. *Caſſis cinerea lævis, vulgaris ;* Holl. Gemeene bezoar, hoorn, of gemeene graauwe kasket; le bézoard ou le caſque gris commun.

Gualtieri, tab. 40. litt. A. *Cochlea caſſidiformis, umbilicata, mucronata mucrone papilloſo, & reticulato, lævis : labio interno inſigniter repando, externo teſſellato, & in ſummitate tricuſpidato, obſcurè livida.*

CASQUE CORNE ou TÊTE DE BŒUF. *Voy.* Tete de Bœuf.

CASQUE COURONNÉ. *Caſſis quinque zonis ex albido & fulvo depictis in fundo rufeſcente exornata ; parvulis tuberculis acutis in primâ ſpirâ tripliciter coronata ; acumine acuto & diverſimodè tuberoſo ; aperturâ anguſtâ ex utroque latere dentatâ, & fimbriatâ inſignis.* C'eſt un très joli caſque à peu près faſcié comme le caſque-plume à cauſe que le corps de la coquille eſt orné de cinq petites faſcies ou zones formées de taches fauves & blanches ſur un fond rouſsâtre. La volute eſt remarquable par ſes ſpires, garnies ſur-tout dans la premiere d'une triple rangée de petits tubercules aigus dont le plus grand nombre n'eſt pas plus gros que de petites têtes d'épingles. Le ſommet, qui eſt chargé par d'autres tubercules, eſt élevé & couleur de chair. L'ouverture eſt étroite, avec une lévre en bourrelet, & dentelée dans toute ſa longueur ainſi que la columelle. Ce petit caſque eſt luiſant, léger & d'une forme élégante. Il peut avoir deux pouces de longueur ſur ſept ou huit lignes moins de largeur.

CASQUE FRANGÉ ou BORDÉ. *Caſſis fimbriata.* C'eſt le nom que l'on donne en général à pluſieurs petits

petits casques, que plusieurs appellent casquillons. Le caractere spécifique de ces sortes de coquilles est d'avoir la lévre garnie d'un bourrelet applati en maniere d'ourlet, & qui est armé de cinq ou six dents aiguës principalement vers le canal. On distingue plusieurs especes de casques frangés ou bordés, savoir : celui qui est uni, & à bandes obliques, le casque frangé à tubercules, & le casque frangé en baudrier ou à cordon.

CASQUE FRANGÉ A BANDES OBLIQUES ET UNI. *Cassis parva, lævis, formâ oblongâ, sex spiris convexis composita : lineis obliquis undosis, ex fulvo rufescentibus in fundo livido depicta; labio spisso, fimbriato, depresso ex fusco nigricante & alternatim tessellato, & in margine denticulato insignis.* Cette espece est lisse, d'une forme allongée, avec une volute composée de six spires convexes. Toute sa surface extérieure est ornée de petites bandelettes obliques & onduleuses, de couleur fauve-roux sur un fond moins foncé en couleur. La lévre, qui est épaisse, forme un large bourrelet applati, tacheté alternativement de couleur marron & noirâtre, & de blanc : cette lévre est très évasée vers le canal, & armée de petites denticules aiguës. Le fût extérieur est uni, très luisant, & dentelé légérement dans l'intérieur. Ce casque peut avoir jusqu'à deux pouces de longueur sur quatorze lignes de largeur.

RUMPHIUS, tab. 25. litt. E. *Cassis fimbriata lævis*; Holl. Gladde zoomtje; le petit casque bordé ou frangé.

GUALTIERI, tab. 39. litt. L. *Cochlea cassidiformis umbilicata, lævis, in summitate labii interni dentata, subalbida, lineis fuscis signata & depicta.*

CASQUE FRANGÉ ou BORDÉ A TUBERCULES. *Cassis parva, alba, in primâ spirâ tuberculis circumdata; rugosa; labro, lato, spisso, fimbriato & depresso, ex fusco tessellatim depicto & quibusdam aculeis armato insignis.* Ce petit casque est blanc en-dehors & en-dedans, & couronné d'un seul rang de tubercules vers la premiere spire dont quelques-uns se

prolongent sur le corps de la coquille en maniere de rides & de plis. La lévre forme un bourrelet fort large, très épais, & tacheté de couleur rouge-brun : elle est principalement dentelée vers sa terminaison. Le fût extérieur est raboteux, & forme une épaisseur en maniere de bavure du test. L'ouverture est très large vers le canal, & angulaire vers la volute. Ce petit casque porte ordinairement seize lignes de longueur sur douze à treize de largeur.

Rumphius, tab. 25. litt. D. *Cassis fimbriata striata.* Holl. Gestreepte zoomtje; le petit casque frangé, rayé.

M. d'*Argenville*, *pl.* 14. *lett. G. pag.* 250. Un rocher couleur d'agathe, à tubercules & à lévres retroussées, bariolées de brun.

CASQUE FRANGÉ EN BAUDRIER. *Cassis parva, in medio dorso fimbriata, sicut in labio; lævis, coloribus fulvis & achates nebulata; cassis cum balteo dicta.* C'est un petit casque qui est remarquable par un cordon longitudinal, en relief ou en bourrelet semblable à celui de la lévre; il s'étend vers le milieu du dos de la coquille, depuis la seconde spire de la volute jusque vers l'ombilic; il est dentelé dans cette derniere extrémité, & marqueté de brun dans toute sa longueur. Toute la surface extérieure de cette coquille est unie de couleur fauve-clair & agathe. La volute est composée de six spires convexes. La columelle extérieure est lisse ainsi que l'intérieur de la lévre, laquelle est dentelée vers l'échancrure à la maniere des autres casques bordés. Ce casque peut avoir tout au plus un pouce & demi de longueur sur dix à onze lignes de largeur.

Rumphius, tab. 25. n. 9. *Cassis fimbriata.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 14. *lett. H. pag.* 250. Un rocher couleur d'agathe, dont les lévres forment un bourrelet avec une bande ou côte de relief qui traverse la coquille dans son milieu depuis la tête jusqu'à la base : chose très singuliere & unique.

CASQUE PAVÉ ou TRUITÉ. *Cassis lævis, umbilicata, magnis maculis quadratis fuscis, in fundo*

fulvo & achates per seriem & sicut intensè ordinatis lucidè depicta ; costulâ prominente per longitudinem in umbilico ductâ insignis; cassis pavimentata sive truttata appellata. Ce casque est uni, luisant & ombiliqué comme le plus grand nombre des coquilles de cette espece. Il est ainsi nommé à cause que toute sa surface extérieure est marquetée de quatre ou cinq zones formées de larges carreaux détachés, bruns, arrangés par compartimens sur un fond fauve-clair ou agathe dans les belles especes, ou sur un fond blanc dans d'autres. Ce casque est aussi pourvu d'une côte latérale & longitudinale qui part de la premiere spire pour se rendre dans l'ombilic ; il peut être mis au rang des especes triangulaires, à cause des trois tubercules longitudinaux qui sont interposés sur les trois premieres spires de la volute, lesquelles sont striées & réticulées ainsi que la quatrieme : les deux autres qui terminent la clavicule sont unies. La lévre est épaisse, en bourrelet & dentelée intérieurement dans toute son étendue. La columelle est ridée, striée, & forme une lévre extérieure étendue, granuleuse & applatie. Le canal de ce casque est formé comme celui des autres especes, c'est-à-dire, qu'il est court, sinueux, très retroussé & échancré. Le casque pavé se trouve dans les mers des Indes, & peut avoir jusqu'à plus de deux pouces de longueur sur un tiers de moins de largeur.

Rumphius, tab. 25. n. 1. Geulakte bezoar hoorn ; le casque bézoard tacheté.

Gualtieri, tab. 25. n. 1. *Cochlea cassidiformis umbilicata, lævis, labio interno repando, & costulâ insignito, subalbida, maculis fuscis quadratis tessellatim & seriatim circumdata.*

M. *d'Argenville, pl. 15. litt. I. pag. 252.* C'est le casque truité d'un très beau poli, avec une belle clavicule.

CASQUE PAVÉ, dit PETIT PAVÉ. *Cassis septem spiris, convexis transversim striatis composita ; maculis fulvis quadratis in quatuor ordinibus seria-*

tim disposîtis regulariter depicta, umbilicata. Cette espece, qui est dépourvue de côte longitudinale vers l'ombilic, est ornée de petites taches quarrées, de couleur fauve-roux, sur un fond couleur de chair, arrangées avec symmétrie en quatre zones. La volute est composée de sept spires convexes, dont les stries circulaires deviennent moins articulées, à mesure qu'elles parviennent ou qu'elles descendent sur le corps de la coquille. La lévre en bourrelet est dentelée, & la columelle forme une lame extérieure ridée obliquement. Ce petit casque porte un pouce neuf lignes de longueur sur près d'un pouce de largeur.

Rumphius, tab. 25. litt. B. *Areola.* Le petit parterre. *Holl.* Beddetje, of kleyne bezoar-hoorn; le petit lit de parterre de jardin, ou le petit bezoard tacheté.

Gualtieri, tab. 39. litt. B. *Cochlea cassidiformis umbilicata, minutissimè & densissimè striata, albida, maculis fulvis & quadratis seriatim & tessellatim circumdata.*

CASQUE PAVÉ, RETICULÉ & APPLATI. *Cassis depressa striis parvis cancellatis regulariter exasperata: duabus costulis colore rufo & albido tessellatis ex utroque latere instructa; maculis quadratis ex flavido rubescentibus in fundo cinereo vel fulvo, seriatim disposîtis eleganter depicta: apertur à angustâ undique dentatâ, & exiguo canali recurvo & valdè sulcato distincta.* C'est une très jolie coquille qui représente un petit casque comprimé, garni de stries en treillis formées par leur rencontre, lesquelles occasionnent aussi un réseau fin & âpre au toucher. Il est muni de chaque côté d'un cordon longitudinal saillant, marqueté de blanc & de jaune-roux, & dont la terminaison vers la clavicule est armée de plusieurs petites pointes. La volute est composée de six spires, sur lesquelles se rencontrent trois petits tubercules interposés. Toute la surface extérieure de ce petit casque est ornée de taches quarrées jaunes & rousâtres, arrangées régulierement en quatre zones, sur un fond fauve ou cendré. L'ouverture est

étroite & garnie de denticules de deux côtés ; le canal est très court, retroussé & fort échancré.

Gualtieri, tab. 40. litt. B. *Cochlea cassidiformis umbilicata, mucronata, striis minutissimis cancellatim dispositis exasperata, costulata, subobscurè cinerea, maculis fuscis tessellata, aliquando lineata.*

CASQUE PLUME. *Cassis sex spiris, striatis & depressis in primis & in aliis apicem exortum efformantibus constans; quatuor fasciis pauliſper convexis, colore albido & subrubro in fundo æqualiter rubescente arcuatim maculatis insigniter depicta: columellâ lævi, labro tenui, simplici, & canali brevi valdè recurvo & sinuoso distincta: cassidis pennatæ nomine donata.* Ce casque est ainsi nommé, à cause que sa surface extérieure est ornée de quatre ou cinq fascies un peu en relief tachetées & flambées de rouge obscur mêlé de blanc en formant plusieurs croissans qui imitent assez les traces onduleuses des plumes d'oiseaux sur un fond presque également rouge. Cette coquille est légérement cannelée dans les intervalles de ces fascies d'une maniere transversale. La volute est composée de six spires, dont les deux ou trois premieres sont larges, applaties, chargées de stries circulaires, croisées par d'autres stries obliques & moins prononcées ; les autres spires, qui forment un petit sommet élevé, sont unies. L'ouverture de ce casque est longue, large, & se distingue des autres par une columelle unie, une lévre simple & tranchante, (ce qui est contre l'ordinaire des casques), & par son canal court très retroussé & sinueux. Cette coquille paroît être une variété de l'espece appellée le turban. On trouve cette coquille dans les mers des Indes ; elle peut avoir jusqu'à trois pouces de longueur sur deux de largeur.

Rumphius, tab. 23. litt. e. *Cassis pennata.* Holl. Gevederde-storm-hoed ; le casque-plume.

CASQUE ROND MARBRÉ. *Cassis rotunda, per longitudinem rugosa tuberculis obtusis dupliciter vel tripliciter in corpore circumdata; aliis tuberculis costulas*

efformantibus in triangulo & in claviculâ disposîtis distincta ; variis coloribus fuscis , rubescentibus , & aliquando purpurascentibus & cæruleis seriatim , arcuatim , dispositis , undosè variegata & lucidè depicta ; basi complanatâ ex colore carneo & livido splendente ; aperturâ angustâ in utroque latere costatâ , fimbriatâ & dentatâ ; umbilicata. Ce casque , qui est une variété de la grande espece triangulaire , en differe principalement par sa forme arrondie , parce que la clavicule , dont les spires sont en partie obliques & comprimées , est garnie de tubercules allongés en côtes , & arrangés d'une maniere alternative & triangulaire. Toute la surface convexe de ce casque est à stries longitudinales en forme de rides plus prononcées sur la volute que sur le corps de la coquille qui est quelquefois uni , ornées de diverses taches brunes , fauves , & rouge-brun , quelquefois pourprées & azurées , lesquelles sont plus ou moins arrangées par zones en forme de croissans , & forment des marbrures onduleuses de diverses manieres. La base de ces sortes de casques , ou le côté de l'ouverture , est applati , d'une couleur de chair , & d'un jaune livide le plus luisant. L'ouverture est étroite avec une lévre fort épaisse , repliée en dehors & en dedans en bourrelet & garnie de grosses dents. La columelle est chargée de grosses rides transversales inégales & onduleuses. Ces sortes de casques tuberculeux & arrondis portent quatre ou cinq pouces de longueur sur une quatrieme partie de moins de largeur.

CASQUE ROND CENDRÉ DE LA GRANDE ESPECE. *Cassis major rotunda , transversim & leviter canaliculata ; tuberculis obtusis in corpore & in triplici ordine circumdata ; spiris complanatis & parvo apice claviculata ; colore livido & cinereo in omni convexitate nebulata ; basi complanatâ pulchro colore carneo nitente ; columellâ valdè extrorsùm expansâ , ex albo colore in fundo nigricante rugosâ & denticulatâ ; labro lato validis dentibus armato insignata.* Ce casque , qui a la forme & presque la grosseur de ceux des guerriers ,

eſt extrêmement convexe & arrondi. Tout le corps de la coquille eſt garni de larges cannelures tranſverſales, peu profondes, avec trois rangées de tubercules obtus, & peu nombreux. La volute eſt compoſée de ſpires larges, comprimées, avec trois côtes lamelleuſes diſpoſées en triangle, & terminée par un petit ſommet. Toute la ſurface ſupérieure de la coquille eſt d'une couleur cendrée & livide; mais ſa baſe & le côté de l'ouverture qui eſt très applati, préſentent une belle couleur de chair très luiſante, excepté vers la columelle qui eſt remarquable par ſon extenſion en formant une lame ſpacieuſe, & garnie de groſſes rides blanches ſur un fond brun-noirâtre très beau. La lévre eſt large, concave & comprimée, ſinueuſe en dehors & en dedans, & armée de groſſes dents blanches. L'extrêmité de cette lévre & de la columelle ſe biſtournent extérieurement pour former un canal extrêmement retrouſſé & ſinueux en-deſſous, ce qui forme un ſecond ombilic, à peu près ſemblable à celui qui eſt ſupérieur & avec lequel il ſe réunit: c'eſt de cet ombilic que part une large côte qui va finir dans le ſillon de la premiere ſpire. La ſurface intérieure eſt jaune-ſafran dans les eſpeces qui viennent des grandes Indes, & quelquefois brune.

CASQUE ROND ou PETIT CASQUE ROND A TUBERCULES RARES. *Caſſis minor, brevis & rotunda, umbilicata; quinque ſpiris convexis conſtans; lævis & lucida, quibuſdam tuberculis vel potiùs verrucis dupliciter circumdata; colore fulvo & achates ſplendens; magnâ aperturâ; labro lævi fimbriato plurimis maculis purpuraſcentibus & albido notata; columellâ lucidâ & edentulâ, inſignata & diſtincta.* C'eſt un petit caſque ſingulier, d'une forme arrondie & ramaſſée. Quoique toute ſa convexité ſoit unie & luiſante, elle eſt néanmoins garnie de quelques petits tubercules en maniere de verrues, qui forment deux rangées ſur le corps de la coquille, & qui ſe perpétuent un peu ſur la ſeconde ſpire. La volute

de ce petit casque est composée de cinq spires convexes, unies, & moyennement élevées. Toute sa surface est presque d'une seule couleur fauve-clair, tirant sur l'agathe. L'ouverture, qui est spacieuse, présente une lévre en bourrelet, ornée de plusieurs taches violettes ou pourprées sur un fond blanc; la columelle est lisse, luisante, avec une seule ride peu articulée, & dépourvue de dents ainsi que la lévre. L'ombilic, qui est situé derriere le fût extérieur, est fort ouvert, & reçoit un petit cordon latéral qui s'étend jusque vers la seconde spire. Le petit casque rond vient de l'Inde orientale. Sa longueur peut avoir tout au plus jusqu'à près de deux pouces, sur un pouce & demi de largeur.

CASQUE-TONNE. On nomme ainsi en général plusieurs especes arrondies, le plus souvent dépourvues de tubercules & de côtes longitudinales; mais elles sont souvent garnies de stries circulaires & de diverses cannelures regulieres. Les casques-tonnes, ou ceux qui approchent le plus des conques sphériques, ont d'ailleurs la volute moins élevée dans le centre que celle des casques *murex;* mais leurs spires sont plus bombées & plus élevées dans les premieres. L'ouverture des casques-tonnes est très grande avec une lévre ceintrée, ou décrivant une portion de cercle. La columelle est petite, torse, & se termine souvent avec la lévre par une seule échancrure sans former de canal retroussé. Les casques-tonnes sont la grande cannelée, la perdrix, la grosse lévre, le casque truité, &c.

CASQUE TRIANGULAIRE. On nomme ainsi en général tous les casques dont la volute est pourvue de tubercules arrangés en trois temps dans un plan plus ou moins triangulaire, & qui dépend souvent de la protubérance dominante de la premiere spire; ce qui est ordinairement plus sensible dans les grands casques des mers de l'Amérique.

CASQUE TRIANGULAIRE DE LA GRANDE ESPECE. *Cassis major americana; crassa, ponderosa, quasi duplici umbilico umbilicata; spiris latis de-*

preſſis, coſtis & lamellis in triplici ordine diſpoſitis conſtans; tuberculis, extuberantiis, ampliùs vel minùs inſtructa; unâ coſtâ latâ ex fuſco & albido teſſellatâ, & perpendiculari inſignis; magnis maculis ex fuſco rubeſcentibus & aliquando purpureis, in longum undulatim ductis, diverſimodè variegata & eleganter depicta; baſi complanatâ, formâ triangulari; columellâ exteriore maximè expansâ, colore carneo ſplendente, & in fundo caſtaneo rugis & dentibus albis munitâ; labro craſſo, fimbriato, decem vel duodecim validis dentibus etiam albis armato, ſpecialiter inſignita. Cette eſpece eſt ainſi appellée, à cauſe de ſa forme qui repréſente pluſieurs plans triangulaires. Sa coquille eſt épaiſſe, peſante, avec une volute comprimée, compoſée de ſpires larges, garnies de tubercules lamelleux, interpoſés d'une maniere triangulaire juſque vers le ſommet. Le caractere ſpécifique de ce teſtacée eſt d'avoir d'ailleurs deux ou trois rangées de tubercules & de protubérances inégales, parmi leſquelles il y en a une qui domine ſur les autres; de porter une large côte longitudinale, marquetée de grandes taches quarrées de couleur brun-rouge, qui part de la ſeconde ſpire pour ſe rendre dans l'ombilic. Toute ſa ſurface convexe eſt marbrée de larges bandes longitudinales en zigzags, rouge-brun, quelquefois mêlées d'azur & de pourpre, mais toujours ſur un fond mélangé de fauve & de couleur de chair. Toute cette ſurface eſt ordinairement garnie de cannelures tranſverſales peu profondes, & ſur leſquelles on apperçoit plus ou moins de ſtries fines, onduleuſes, longitudinales. La baſe de ce caſque ou le côté de ſon ouverture eſt remarquable par ſon plan triangulaire & applati. Sa couleur de chair unie & luiſante ne diſparoît que vers la columelle extérieure, qui eſt chargée de dentelures blanches & tranſverſales détachées ſur un fond marron La lévre, qui eſt parallele, eſt large, applatie, formant un gros bourrelet extérieur, ornée de grandes taches brunes & noirâtre. Il convient d'obſerver que le plan triangu-

laire est occasionné par l'extrême extension de la columelle dont les contours sont sinueux. Le canal, qui émane de cette columelle & de la lévre, forme en dehors une profonde échancrure, & devient très retroussé en dehors. L'ouverture est allongée, laisse entrevoir une surface intérieure qui varie par ses nuances brunes ou livides, & quelquefois agathe. Quelques-uns appellent les casques de cette espece papiers marbrées ou grands casques triangulaires marbrés. Ils varient aussi en grosseur jusqu'à avoir le volume d'un casque militaire. On les trouve dans presque toutes les mers de l'Amérique.

Rondelet, de Testaceis, lib. 2. pag. 77. *Murex triangularis. Hic alterâ parte murex planus, alterâ ferè rotundus, sed ita ut utrinque duo sint latera & tertium plana pars efficiat, à quâ figurâ quæ huic propria est triangularis jure dicitur: aculeos habet breves & firmos, vario est colore, foramen duplex habet rugosum, quo ob testæ amplitudinem & brevitatem, sonus editur gravis & tristis. Testa tota ad conchylii testam magis accedit. Operculum quum uritur, fumum emittit, ob id pingue aliquid habet. Quare in oleo amygdalino decoctum in aurium doloribus utiliter usurpatur.* C'est le côté de l'ouverture de la coquille qui est applati, que Rondelet considere comme le plan qui l'a fait appeller le *murex* triangulaire, & qui doit cette figure aux affaissemens latéraux de la partie convexe. Ce naturaliste rapporte qu'il y en a de diverses couleurs, qu'ils sont garnis de tubercules ou de pointes fortes & courtes. Ce *murex*, ajoute Rondelet, a deux ouvertures par lesquelles on tire des sons lugubres, à cause de la forme ramassée & la largeur de la coquille. C'est l'espece qui approche le plus du *conchylium*. Lorsqu'on brule son opercule, il en sort une fumée qui annonce qu'il y a quelques substances grasses dans son essence : c'est pourquoi on peut en tirer une decoction avec de l'huile d'amandes douces dont on peut faire usage avec succès pour les maux & les douleurs d'oreilles.

GUALTIERI, tab. 41. *Cochlea cassidiformis umbilicata, umbonata, striata, tuberosa, & muricata, muricibus crassis obtusis, fimbriata: fimbriâ maculis obscurè pullis æqualiter distantibus distinctâ; oris labio interno latè & profundè striato, externo dentato, seu costulato, ex fulvo roseo, candido, & amethistino colore variegata, nebulata, & radiata.*

CASQUE TRICOTÉ. *Cassis brevis, rotunda; spiris latis, tuberosis, depressis & vertice acuto composita; striis transversis & punctis innumeris & minutissimè excavatis regulariter circumscripta: tribus fasciis convexis colore purpurascente maculatis circumdata, ex fulvo & albido leviter variegata; aperturâ angustâ, columellâ rugosâ & labro fimbricato intùs dentato insignis.* Ce casque est d'une forme courte & ramassée, arrondie & très bombée. Sa volute est composée de spires larges, applaties, excepté vers le centre, où elles s'élevent pour faire un sommet aigu. La premiere spire est remarquable par une couronne de tubercules obtus, comprimés, réguliers, & qui tournent en diminuant & en s'enfonçant dans les deux spires suivantes. Outre les trois fascies convexes, unies & tachetées de couleur pourpre, que l'on distingue sur le corps de la coquille; le reste de sa surface bombée, & toute la clavicule sont remarquables par toutes ses stries circulaires assez déliées, avec autant de petites cannelures formées par des piquûres ou des points creusés qui forment un réseau singulier, & qui imitent même assez bien un ouvrage tricoté qui distingue le casque des autres especes. Toute sa couleur est marbrée & tachetée légerement de fauve-roux sur un fond blanchâtre. Le plan, du côté de l'ouverture, est applati, avec une ouverture assez étroite, bordée d'une lévre en bourrelet dentée en dedans, & une columelle extérieure chargée de grosses rides. La côte latérale est épaisse, fermant une partie de l'ombilic. Le canal est extrêmement élevé & retroussé en-dehors. Le casque tricoté d'un moyen volume porte trois pouces & demi, ou quatre pouces de longueur,

gueur sur une quatrieme partie de moins de largeur.

Rumphius, tab. 23. n. 1. *Cassis tuberosa.* Holl. Gebulte storm-hoed; le casque bossué.

Gualtieri, tab. 40. litt. D. *Cochlea cassidiformis umbilicata, mucronata, labio interno insigniter costulato, repando & tessellato, minutissimis punctis excavatis undequaque circumdata, papillis elatis tuberosa, candida, ex fulvo nebulata, & maculata.*

CASQUE TRUITÉ. *Cassis globosa, sex spiris convexis reticulatis constans; transversim canaliculata, maculis ferè quadratis ex colore fulvo rubescentibus seriatim dispositis, in fundo rufescente depicta; labro fimbriato & dentato; columellâ rugosâ & canali valdè sulcato & recurvo distincta.* C'est une espece de casque-tonne fort arrondie, garnie de cannelures peu prononcées, ornée de quatre rangées de taches à peu près quarrées, de couleur fauve & rougeâtre sur un fond plus ou moins roux. La volute, qui est moyennement élevée, est composée de six spires bombées & réticulées par des stries longitudinales & transversales. L'ouverture est grande, bordée d'une lévre blanche en bourrelet ou repliée en-dehors, & dentelée en-dedans. La columelle extérieure est sphérique comme le corps de la coquille, & ridée vers le canal, avec une portion lamelleuse, derriere laquelle se rencontre un double ombilic. Le casque truité se trouve dans les mers de l'Amérique septentrionale & méridionale. Sa longueur peut avoir jusqu'à plus de trois pouces, sur un tiers moins de largeur.

CASQUE TRUITÉ EN BAUDRIER. *Cassis globosa cum balteo; unâ costâ albidâ in secundâ spirâ; & alterâ costulâ crassâ, longâ, versus columellam externam perpendiculariter prominente, insignita.* Ce casque-tonne ne differe du casque truité ordinaire que par un cordon ou une côte qui occupe le milieu de la seconde spire, & une seconde plus allongée qui traverse en longueur, tantôt la columelle extérieure & tantôt le dos de la coquille, comme dans l'espece représentée dans *Gualtieri*, *tab.* 40. *litt.*

BE. *Cochlea cassidiformis umbilicata, mucronata, edentula, striata striis cancellatis, duabus latis & elatis ligulis distincta; quarum una labium internum terminat, altera à mucronis basi, quasi per medium dorsi usque ad canaliculum excurrit, candida, & minoribus obscurè fulvis maculis quadratis per seriem dispositis cincta.*

CASSANDRE. Nom que l'on donnoit autrefois à une coquille univalve du genre des tonnes ou des conques sphériques que les Conchyliologistes appellent aujourd'hui la harpe de David. On ignore pourquoi les anciens la nommoient cassandre.

M. d'Argenville dit que quelques-uns prétendent que cette coquille s'appelle ainsi, parce qu'elle se trouve dans l'île de Cassan, dans le royaume de Perse; ce qui devroit lui donner le nom de cassan au lieu de celui de cassandre.

CAURIS ou KAURIS DES MALDIVES. *Voy.* KAURIS.

CEDO NULLI. Les Conchyliologistes nomment ainsi par excellence plusieurs coquilles qui se distinguent au-dessus des autres especes par quelques singularités dans leurs marques & leurs couleurs; sçavoir: à une coquille bivalve du genre des cames, & à une espece d'univalve du genre des volutes coniques ou cornets. *Voyez* les mots, CAME, *CEDO NULLI* & AMIRAL, *CEDO NULLI.*

CÉRITE. *Cerithium.* M. Adanson nomme ainsi le quatrieme genre de ses coquillages operculés qui renferme sept especes; savoir: le popel, le cérite, le goumier, le chadet, le dejon, le ligar & le mésal. Fabius Columna, dit M. Adanson, s'est servi du mot grec latinisé *cerithium*, pour désigner une espece de coquillage que l'auteur décrit sous le nom commun de cérite.

La coquille du cérite n'a guere que deux pouces de longueur, & une fois moins de largeur. On n'y compte que douze spires, renflées dans leur milieu qui est garni d'un rang de bossettes assez grosses, élevées sur

une côte parallele à sa longueur. Le reste de leur surface est entouré de dix à douze filets peu élevés. La seconde spire porte quelquefois un gros bourrelet sur la gauche. La longueur du sommet surpasse presqu'une fois sa largeur, & la premiere spire.

L'ouverture est exactement ronde, & paroît beaucoup plus évasée que celle du popel, parce qu'elle se porte presqu'entiérement hors de la coquille sur sa droite. Son canal inférieur est creusé en demi-cylindre, recouvert en partie par une côte assez grosse, élevée sur la base de la lévre gauche. Le canal supérieur est resserré, & de moitié plus profond que large.

La lévre droite n'est pas sensiblement prolongée dans sa partie supérieure, & ne forme pas l'auvent comme dans la premiere espece. La lévre gauche n'est pas non plus repliée comme la sienne : elle est recouverte seulement par une lame courte, mais épaisse & relevée en bas d'un filet assez gros qui tourne en-dedans de la coquille. Sa couleur est blanche, sans mélange dans les jeunes, & légérement tachée de brun dans les vieilles.

M. Adanson n'a remarqué dans cette coquille qu'une légere variété, qui consiste en ce que les bossettes des spires sont quelquefois assez longues & pointues : cela se rencontre ordinairement dans les jeunes ; & c'est vraisemblablement le frottement qui les use & les arrondit dans les vieilles. Cette espece vit aussi dans la vase : mais on ne la voit qu'en petite quantité dans le fleuve Gambie, vis-à-vis le comptoir d'Albreda.

Aldrovandus, Exang. pag. 353 & 354. *Turbo tuberosus & asper, in quo nascitur cancellus.*

Bonanni, Ricr. pag. 121. class. 3. n. 67. *Turbo marmoreus, miris circumvolutionum anfractibus cochleatus, in mari rubro vivens, & in monte etrusco, quem dicunt Peglia, sub glebis inventus.*

Columna, aquat. pag. 53. & 57. *Buccinum tuberosum cerithium parvum.*

Rumphius, Mus. pag. 101. art. 15. tab. 30. fig. O. *Strombus anguliosus.*

Langius, Muſ. pag. 46. *Turbo apertus, canaliculatus, obliquè incurvatus, ſtriatus, ore fimbriato & criſpato.*

Gualtieri, Ind. tab. 57. fig. B. *Turbo apertus, canaliculatus, obliquè incurvatus, ſtriis craſſis, & papillis acutis ſignatus, & validè muricatus, ſubalbidus, maculis & punctis piceis aliquando aſperſus.*

Ejuſdem, fig. G. *Turbo apertus, canaliculatus, obliquè incurvatus, ſtriis circumdatus, & papillis eminentibus, raris in unaquâque ſpirâ diſpoſitis diſtinctus, albidus.*

Ejuſdem, tab. 56. fig. E. *Turbo apertus acuminatus, mucrone gradatim producto, & acutiſſimè muricato in ſpirarum commiſſuris papillis minoribus circumdato, candidus.* (*idem minor*).

Klein, Tent. pag. 31. ſpec. 5. a. *Vertagus labio plicatus; major ſpiris anguloſis & muricatis; cretatus; labio oris obliquo, & quaſi incurvè plicato; Rumphii.*

CERIX. C'eſt le nom que Pline & pluſieurs naturaliſtes donnoient à pluſieurs coquilles univalves, du genre des buccins, des *murex* ou rochers, & des pourpres, parce que l'animal, qui les habite, eſt preſque le même, ſelon Pline; au lieu que leurs coquilles ont une différence extrêmement ſenſible quant à la figure extérieure.

CHAMBRÉE ou COQUILLE CHAMBRÉE. Terme de conchyliologie qui exprime les cloiſons ou les ſéparations qui ſont formées dans l'intérieur des nautiles, des lépas & des cornes d'Ammon.

CHARNIERE. Les Conchyliologiſtes entendent par le terme de charniere, l'endroit qui réunit les deux pieces des coquillages bivalves, qu'il ne faut pas confondre avec le ligament ou le nerf de la coquille. Cette charniere ſert à affermir les battans, & à les contenir toujours dans le même endroit par le moyen de pluſieurs dents réciproques, le plus ſouvent inégales, qui s'enclavent dans les cavités correſpondantes des deux battans que l'on peut appeller alvéoles; puiſque ces

especes de dents s'y trouvent comme chaussées quand la bivalve est fermée. Elles sont presque imperceptibles dans les tellines; celles des cames varient beaucoup, autant par le nombre que par leurs diverses formes; il y en a de rondes, de longues en forme de moulure & de tranchantes; mais toujours avec des cavités réciproques & proportionnées.

Les conques en cœur & les cames-cœurs montrent une charniere étendue & fort composée, en formant trois temps très articulés. Celle des peignes est peu sensible dans les especes à oreillons, au lieu que ceux qui en sont dépourvus, forment un ratelier d'une trentaine de denticules arrangées en portion de cercle. Elles sont en plus grand nombre dans les conques faites en arche de Noé; ces dents occupent toute l'étendue & largeur des bords des valves dans le milieu & la jonction de la carêne. La charniere des huitres spondyles est entiere ou parfaite, c'est-à-dire, que les battans s'élevent, s'ouvrent, & se referment sans se quitter.

CHARTREUSE. *Cochlea terrestris, testâ utrinque convexâ, albâ, sex spirarum, labro vix reflexo.* Coquille univalve terrestre, du genre des limaçons à bouche ronde, mentionnée dans le traité de M. Geoffroy, *pag.* 33. Sa forme peu élevée a environ un demi pouce de diametre, & sa volute a près de six tours. Elle est aisée à reconnoître par ce caractere & par sa couleur toute blanche : l'animal qu'elle renferme est pareillement blanc; aussi l'a-t-on appellée la chartreuse. On la trouve dans les bois, mais plus rarement entr'autres les especes que l'on nomme le jardinier & la livrée.

Lister, pag. 125. tab. 2. fig. 12. *Cochlea dilutè rufescens, aut subalbida, sinu ad umbilicum exiguo, circinato.*

CHATEAU EN ESPAGNE. Nom que plusieurs Conchyliologistes donnent à plusieurs coquilles univalves du genre des cornets ou volutes coniques, que l'on nomme aussi cornets piquotés de l'Inde occidentale. *Voyez* Cornet piquoté.

CHAUSSE-

CHAUSSE-TRAPE. *Tribulus.* Nom que les anciens & les modernes donnent à plusieurs coquilles univalves, qui ressemblent à un instrument de guerre mis en usage pour embarrasser la cavalerie ; parce qu'effectivement elles présentent trois côtes garnies de pointes, de maniere qu'il s'en trouve toujours une ou plusieurs dressées en l'air de quelque maniere que la coquille soit posée. On distingue la chausse-trape du genre des pourpres, la chausse-trape de M. d'Argenville, & la chausse-trape *murex*, autrement appellée le rocher noir à dents de chien ou à clous. *Voyez* ces mots.

CHAUSSE-TRAPE-POURPRE ou PROPREMENT DITE. *Purpura spinosa canali tenui maximè elongato ; aculeis acutissimis in tribus ordinibus dispositis armata, canaliculata ; ex colore cinereo purpurascente nebulata ; tribulus specificè dicta.* Coquille univalve du genre des pourpres, qui est une variété de l'espece appellée la bécasse épineuse. Sa volute, élevée en pyramide, est composée de sept ou huit spires garnies de trois rangs de pointes très aiguës, dont les plus longues se rencontrent sur le corps de la coquille dans la même direction. Parmi ces longues épines, il y en a une qui domine sur les autres par son élévation, & qui est toujours dressée en haut de telle maniere que l'on pose la coquille sur un de ses trois plans. Toute la surface extérieure de cette pourpre est nuée de fauve, & d'une couleur grisâtre pourprée, & chargée de cannelures transversales relevées par un tubercule entre les intervalles des pointes. L'ouverture est d'une figure elliptique, avec une lévre saillante & une seconde lévre qui émane de la columelle extérieure lesquelles forment une espece d'entonnoir. Le canal se prolonge en un tuyau mince, entr'ouvert & bifourchu vers le milieu. On rencontre quelquefois cette coquille avec son opercule. La longueur de la pourpre épineuse-chausse-trape peut avoir jusqu'à plus de trois pouces & demi de longueur sur deux pouces de largeur, en comprenant l'extension des pointes domi-

nantes ; elle se trouve dans les mers des grandes Indes. *Rumphius*, tab. 26. litt. G. *Tribulus*. La chausse-trape ; Holl. Spinne-kop, l'araignée.

CHAUSSE-TRAPE ou CHEVAL DE FRISE. *Voyez* POURPRE RAMEUSE TRIANGULAIRE.

CHAUSSE-TRAPE-MUREX. *Voyez* ROCHER ou MUREX NOIR A DENTS DE CHIEN.

CHAUVE-SOURIS. *Vespertilio*. Nom que Rumphius donne à une coquille univalve du genre des rochers que l'on nomme en France le foudre. *Voyez* FOUDRE.

CHENILLE. Nom que l'on donne à plusieurs coquilles univalves du genre des vis, dont le caractere spécifique est d'avoir une forme assez renflée ou beaucoup moins effilée que les especes appellées aiguilles, d'être composée de spires couronnées de tubercules aigus ou de pointes courtes qui rendent ces coquilles très raboteuses. Le canal de ces sortes de turbinées ne forme qu'un petit bec retroussé. L'ouverture est ordinairement oblique ou inclinée, formant une ellipse dont les deux extrémités se terminent en un petit canal. Les especes les plus connues sont la chenille barriolée, la chenille blanche, celle qui est réticulée, la chenille granuleuse & la chenille noire.

CHENILLE BARRIOLÉE ET MARBRÉE. *Strombus novem vel decem spiris, tuberculis acutis coronatis, constans : coloribus ex fusco purpurascentibus & aliquando caruleis, in fundo subalbido & carneo variegatus & punctatus ; aperturâ angulosâ obliquè expansâ, & brevi canali rostrato distincta ; cruce variegata nomine donatus*. Cette vis est d'une forme peu réguliere & même barroque, composée de neuf ou dix spires couronnées en partie de tubercules aigus, principalement vers le milieu de la coquille. Elle est ornée surtout dans les premieres de diverses taches brunes, & pourprées, quelquefois mêlées de bleu, qui forment des marbrures allongées, & des petits points sur un fond blanchâtre ou couleur de chair. Les quatre ou cinq spires, qui terminent la clavicule, sont blanches, un peu

convexes, & de vive arrête. L'ouverture repréſente une ellipſe inclinée, terminée par une échancrure & un petit canal retrouſſé en forme de bec. Cette vis, qui eſt des Indes orientales, porte tout au plus deux pouces & demi de longueur.

Rumphius, tab. 30. litt. N. *Strombus tuberoſus.* La vis tuberculeuſe; Holl. Geknobbelde tuytje, of gedoornde ſnuytpen; le petit cornet noueux ou la vis épineuſe en forme de bec.

M. d'*Argenville*, *pl.* 11. *lett. H.* Cette vis s'appelle la chenille; elle eſt étagée à pluſieurs rangs garnis de tubercules bleuâtres; rien n'eſt ſi joliment marbrée; & ſa bouche eſt des plus ſingulieres.

CHENILLE BLANCHE, autrement appellée BUIRE. *Strombus candidus quatuordecim ſpiris pauliſper convexis, rugis in longum ſulcatis in unâquâque ſpirâ amplius vel minùs inſtructis, compoſitus; aperturâ obliquâ angulosâ, & canali exaperto extrorsùm maximè recurvo & roſtrato, inſignis.* C'eſt une vis entiérement blanche, quand elle eſt parvenue à ſon dernier période de groſſeur; & tirant légérement ſur la couleur fauve, quand elle eſt plus jeune ou inférieure en volume. Elle eſt compoſée de quatorze ſpires un peu convexes, & couronnées vers la ligne ſpirale de rides ou de plis longitudinaux, tandis que le reſte des ſpires eſt uni, & même luiſant. L'ouverture eſt oblique, angulaire dans ſes deux extrêmités, avec une lévre un peu épaiſſe & frangée & une columelle extérieure élevée en boſſe garnie d'une ſeule dent intérieure, & avec une ſinuoſité extérieure qui détermine plus ou moins un ombilic. Cette lévre & cette columelle forment un canal entr'ouvert extrêmement retrouſſé, & ayant la figure d'un bec aſſez ſaillant. Cette vis ſe trouve dans les mers des Indes; ſa longueur porte ordinairement trois pouces de longueur.

Rumphius, tab. 30. litt. K. *Strombus caudatus.* La vis à queue; Holl. Witte tuytje, of ſnuyt-pen; la petite corne blanche ou la vis mouchette ou à bec.

Gualtieri, tab. 57. litt. D. *Turbo apertus, canaliculatus obliquè incurvatus, rugis per longitudinem dispositis in unâquâque spirâ cinctus, aliquando lineis minutissimis fulvis circumdatus, candidus.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 11. *lett. P. pag.* 232. La bouche de cette vis, qui se recourbe par le côté, forme un bec qui mérite d'être observé.

CHENILLE BLANCHE STRIÉE. *Strombus candidus vel fulvo colore leviter nebulatus, rugis in longum ductis & striis transversis in unâquâque spirâ instructus; aperturâ obliquè expansâ, & canali rostrato distinctus.* Cette vis, qui est une variété de l'espece appellée simplement la chenille blanche, en differe en ce que toute sa surface extérieure est garnie des rides longitudinales plus allongées, & croisées par des stries transversales en partie. Cette coquille est tantôt blanche & tantôt fauve-clair. L'ouverture, le canal & la forme de la coquille, ne diffèrent point de la précédente.

Gualtieri, tab. 57. litt. F. & G. *Turbo apertus, canaliculatus; obliquè incurvatus, rugis per longitudinem dispositis, in unâquâque spirâ cinctus, aliquando lineis minutissimis fulvis circumdatus, candidus.*

CHENILLE GRANULEUSE. *Strombus undecim spiris tuberosis compositus; striis granulatis in tribus ordinibus dispositis in unâquâque spirâ circumdatus: ex colore fusco-purpurascente depictus & interpunctus; labio expanso quasi alato & canali brevi rostrato & umbilico insignis.* Cette vis est composée de onze spires couronnées régulierement de petits tubercules, & garnies chacune de trois rangées de stries circulaires assez fines, formées de petits grains réguliers serrés les uns contre les autres: Toute la surface extérieure de la chenille granuleuse est marbrée & pointillée de brun-pourpré. La lévre de l'ouverture est évasée, & comme aîlée vers le canal. La columelle extérieure forme une autre petite lévre qui cache en partie l'ombilic, & se termine par un petit canal en maniere de bec. Cette vis porte près de deux pouces de longueur.

CHENILLE NOIRE. *Strombus striis minutissimis transversim striatus, undecim spiris, tuberculis exiguis & acutis dupliciter cinctis, constans ; coloribus fuscis, cinereis, & parvis maculis nigricantibus undique depictus ; magnâ aperturâ paulisper expansâ, columellâ lævi & canali brevi recurvo, insignis.* On nomme ainsi une espece de vis, dont la couleur obscure est mêlée de couleur brune, cendrée, & dont toute la surface de la coquille est ornée de petites taches noirâtres. Elle est composée de onze spires chargées de deux rangées de tubercules courts & aigus. On distingue sur cette vis des stries circulaires très serrées & fort déliées. L'ouverture est plus grande que celle des autres vis chenilles ; elle est d'ailleurs moins inclinée. La lévre est quelquefois un peu épaisse, ou peu tranchante ; la columelle est unie, & le canal forme un bec très court & peu retroussé.

GUALTIERI, tab. 56. litt. L. *Turbo apertus, canaliculatus, recticostus, muricatus, papillosus, ex albido fuscus & maculis nigricantibus aspersus.*

CHICORÉE, ou POURPRE A FEUILLES DE CHICORÉE. *Purpura ramosa, canali exaperto, satis elongato, & depresso, distincta ; foliis laciniatis, crispatis, in plurimis ordinibus per longitudinem ductis, ampliùs vel minùs in alto prominentibus, instructa & insignita ; lactucæ crispatæ nomine donata.* Coquille univalve du genre des pourpres, de l'espece que l'on nomme pourpre à ramages, & à laquelle on donne communément & indistinctement le nom de chicorée ; mais cette dénomination est reservée d'une maniere spéciale à une coquille garnie de six rangées longitudinales de petites feuilles déchiquetées, frisées comme la chicorée, & élevées pour se recourber en arriere. La forme de cette pourpre est ventrue, arrondie, & garnie de stries circulaires inégales, dont tous les feuillages sont les terminaisons. Sa couleur consiste en trois ou quatre zones alternatives jaunes & blanches. La volute, qui est peu élevée,

eſt compoſée de ſix ſpires, dont les trois premieres ſont un peu feuillées & les trois dernieres unies, convexes, & un peu couleur de roſe. L'ouverture de la coquille eſt plus ronde qu'elliptique, blanche en dedans, bordée d'une lévre dentelée & ſinueuſe vers ſon bord intérieur. La columelle extérieure eſt unie, luiſante, & ornée d'un petit liſeré longitudinal couleur de roſe. Cette pourpre à feuillages vient des grandes Indes, au lieu que les pourpres triangulaires à ramages ſe trouvent dans les mers de l'Amérique ſeptentrionale & méridionale. Le canal de la véritable pourpre, à feuilles de chicorée, eſt large, entr'ouvert, comprimé, & garni de ramages menus & allongés. La longueur de cette coquille ne paſſe guere deux pouces de longueur ſur ſix lignes de moins de largeur.

M. d'*Argenville*, *pl.* 16. *lett. K.* Cette pourpre eſt curieuſe, pour ſes feuilles dentelées, moins ſaillantes que les autres; elle eſt appellée la chicorée. Sa couleur tire ſur le blanc & le jaune, excepté quelques-unes de ſes feuilles, dont les extrêmités ſont brunes.

CHIURE ou PIQUURE DE MOUCHE. *Voyez* PIQUURE DE MOUCHE.

CHOTIN. Nom que M. Adanſon donne à un coquillage operculé du genre du rouleau. Sa coquille eſt à peu près de même longueur que celle que l'auteur appelle le coupet, mais beaucoup plus étroite. Elle repréſente un ovoïde pointu aux deux extrêmités, & dont la longueur ſurpaſſe une fois & demie la largeur. On y compte dix ſpires, dont la premiere eſt peu renflée, liſſe, unie, & une fois & demie plus longue que les neuf autres qui forment le ſommet; celles-ci ſont applaties & légérement ſillonnées. Le ſommet a moitié moins de longueur que de largeur. Le fond de ſa couleur eſt quelquefois blanc, & recouvert d'un réſeau fin à fils jaunes; quelquefois il eſt fauve & traverſé par une ligne blanche qui tourne ſur le milieu de la premiere ſpire; mais il lui eſt plus ordinaire d'être

verd ou d'une couleur olive, avec quelques marbrures blanches.

Le pied de l'animal eſt ſemblable à celui de la premiere eſpece appellée le jamar; mais une fois plus court que ſa coquille. Son opercule reſſemble à celui du tilin. Le deſſus de ſon pied & le tuyau du manteau ſont noirs. Sa tête, ſes cornes, & le deſſous du pied ſont d'une couleur de chair pâle, pointillée de blanc. Cette eſpece eſt fort commune ſur tous les rochers de la côte du Sénégal.

CHOU ou FEUILLE DE CHOU. *Concha cordiformis, duabus valvis ſpiſſis valdè convexis, ſtriis craſſis inæqualibus & coſtis imbricibus raris, laciniatis, ampliùs vel minùs imbricatis & prominentibus, compoſita; in fundo albido ex flavo vireſcente, maculis roſeis & ex violaceo purpuraſcentibus hinc & illinc ſparſis depicta: braſſica ſeu braſſica folium.* Coquille bivalve du genre des cœurs ou des conques faites en cœur, de l'eſpece qui approche davantage de celle qu'on nomme la tuilée ou la faitiere. Elle eſt compoſée de deux valves très épaiſſes, blanches intérieurement unies & cannelées vers leur circonférence; mais chargées extérieurement de groſſes ſtries, & de côtes longitudinales, dont les dominantes ſont hériſſées de tuiles rares déchiquetées, plus ou moins ſaillantes Toute la ſurface de ces battans, qui ſont très bombés, eſt ornée & parſemée çà & là de taches couleur de roſe & d'un violet plus ou moins pourpré ſur un fond blanc & jaune, verdâtre vers les ſommets des valves. Cette coquille, qui eſt d'une forme arrondie & ramaſſée par ſa grande convexité, préſente un plan latéral en forme de cœur très large, convexe vers la pointe, concave vers les ſommets & ſinueuſe. Ces battans ſe joignent parfaitement malgré les ſaillies ou les dentelures profondes dont ils ſont environnées. Le côté du ligament ſe prolonge au contraire en formant une extenſion preſque tranchante & en forme de coin. Deſſous les ſommets qui ſont rentrans, ſe trouve la charniere;

elle est composée dans l'une des valves, d'une très grosse dent, & de deux moulures longitudinales & raboteuses qui s'enclavent dans une profonde cavité & deux rainures correspondantes. Cette conque varie dans ses différens volumes, ainsi que par sa forme plus ou moins étendue ou ramassée. Elle peut avoir depuis trois pouces de largeur jusqu'à quinze pouces sur un tiers moins de longueur. Cette bivalve très intéressante nous est apportée des grandes Indes.

Rumphius, tab. 43. litt. C. *Chama striata.* La came striée. *Holl.* Paarde-voetje, en perspective doublet; le petit pied de cheval, ou la perspective bivalve, ou doublette.

Gualtieri, tab. 93. litt. A. *Concha imbricata, striata, raris, parvis, acutis, & incisis imbricibus, veluti muricata, undique clausa, candida, maculis roseis rarò aspersa.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 23. *lett. H. p* 298 Cette coquille est une espece de faitiere tronquée, appellée la feuille de chou; elle est à grandes stries blanches mêlées de couleur de rose, avec des bords dentelés: différente de la faitiere, elle n'a qu'une fente pour ouverture dans sa partie tronquée, & elle forme un vrai cœur rayé.

CIERGE. Nom que les Conchyliologistes donnent à plusieurs coquilles univalves du genre des volutes coniques, ou des cornets: sçavoir, le cierge blanc, le cierge jaune, & une autre variété nommée l'onix, ou l'améthis. *Voyez* ces mots.

CIERGE BLANC. *Voluta conoïdes spoliata, octo spiris depressis & apice pauliſper exerto constans; formâ brevi, testâ crassâ, ponderosâ, toto colore albo extùs & intrinsecùs lucido nitore splendens & insignis.* Coquille univalve du genre des cornets ou des volutes coniques, ainsi appellée à cause de sa blancheur égale par-tout. Elle doit cette couleur & son bel émail à la suppression d'une partie de son test qui est ordinairement d'un jaune ventre de biche. La volute est composée de huit spires unies qui ne sont sensibles que par le

trait de la ſpirale. La forme de ce cornet repréſente un cône aſſez régulier à cauſe de ſa figure ramaſſée. L'épaiſſeur de la coquille & le nombre de ſes circonvolutions lui donnent le poids du marbre. Lorſqu'elle porte deux pouces & demi de longueur, ſa volute a un pouce & demi de diamètre. Quelques-uns l'appellent auſſi le cigne, & donnent le nom de cierge jaune à un cornet qui ne paroît différer du cierge blanc que par ſa couleur jaune, & la conſervation entiere de ſon teſt. Il eſt ſujet à être garni de rides longitudinales & de ſtries légeres tranſverſales vers l'extrémité conique.

Rumphius, tab. 31. litt. E. *Cereolum*. Kaarsje of menniſte toot; le petit cierge ou la mennonite.

Gualtieri, tab. 20. litt. B. *Cochlea conoïdea, mucronata, lævis, albida, apice aliquantùm ſtriato.*

CIRCONVOLUTIONS. Terme mis en uſage dans la Conchyliologie pour exprimer les contours & les ſpires extérieures & intérieures d'une coquille, autour de ſon axe, ou de ſa columelle.

CLAVICULE. C'eſt la partie ou l'extrémité pyramidale extérieure & intérieure d'une coquille tournée en ſpirale.

CLIQUETTE ou CLAQUETTE DE LADRE. Nom que l'on donne en Hollande, ſuivant Rumphius, à des coquilles bivalves, du genre des huitres épineuſes, de l'eſpece à talon appellée ſpondiles. On nomme ces ſortes d'huitres cliquettes ou claquettes des ladres ou des lépreux, parce que leurs écailles, qui ſont réunies par une charniere exacte, s'ouvrent aiſement ſans la quitter, & retombent en faiſant un bruit très net, qui reſſemble à celui des eſpeces de caſtagnettes, dont les lépreux ſont obligés de ſe ſervir en Hollande pour annoncer leur paſſage, & qu'on appelle en leur langue lazeris kleppen. Ces huitres ſont ordinairement armées de pointes courtes, en forme de lames plus ou moins larges ou étroites, de couleur orangée, ponceau, ou couleur de roſe. *Voyez* Huitres Epineuses.

Rumphius, tab. 47. litt. E. *Oſtreum echinatum.*

L'huitre hériſſée comme un ourſin. *Holl.* De lazarus-klap; la claquette des lépreux.

CLOCHER ou OBÉLISQUE CHINOIS. *Strombus quatuordecim ſpiris in pyramide exertis, ſtriis granulatis cinctis, compoſitus; colore caſtaneo & fuſco nebulatus; aperturâ obliquè expansâ, labio extenſo; columellâ lævi, & canali brevi roſtrato diſtinctus; pyramis, ſeu obeliſcus ſinenſis.* Coquille univalve du genre des vis, ainſi appellée à cauſe de ſa forme élevée en pyramide. Elle eſt compoſée de quatorze ſpires entierement garnies de ſtries circulaires, granuleuſes, & inégales, principalement dans les rangées ſupérieures de chaque ſpire, ou les grains ſont plus gros & plus ſaillans que ceux des autres cordons. La ſurface extérieure de cette vis eſt preſque entierement brune ou marron, excepté le ſommet qui eſt blanc ſale. L'ouverture eſt oblique, avec une lévre étendue, & une columelle extérieure unie, leſquelles ſe terminent par un petit canal en forme de bec. Cette coquille peut avoir juſqu'à deux pouces & demi de longueur.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 11. *lett. F.* Cette vis repréſente un vrai clocher chinois, formant pluſieurs étages. Sa couleur d'un brun ſali regne par-tout. Sa bouche recourbée eſt à remarquer.

CLOCHER GOTHIQUE. *Strombus duodecim ſpiris in pyramide hexagonâ elatis conſtans; ſtriis granulatis pleriſque tuberoſis ſtriatus; colore fulvo nebulatus; canali brevi roſtrato.* C'eſt une coquille univalve du genre des vis compoſée de douze ſpires granuleuſes, & de vive-arrête dans ſix pans coupés, qui font reſſembler cette coquille à une pyramide hexagone. La premiere & la ſeconde ſpire ſont couronnées de petits tubercules comprimés. L'ouverture eſt ronde, avec une lévre évaſée & ſaillante, & terminée par un petit canal en forme de bec. Cette vis peut avoir un pouce & demi de longueur.

CLOCHETTE. *Balanus marinus, vel concha multivalvis conoïdea per longitudinem ſtriata, & ſicut*

ſtriis anguloſis radiata. Coquille multivalve du genre des glands de mer, de la forme d'un cône tronqué, à pétales épais, chargés de ſtries longitudinales très ſaillantes en forme de rayons. Ces ſortes de glands de mer s'attachent ordinairement à différens corps marins animés ou inanimés & ſouvent aux cruſtacées.

CLOISON. C'eſt la ſéparation qui ſe rencontre dans l'intérieur de pluſieurs coquillages que l'on appelle auſſi concamération, chambre; c'eſt pourquoi les Conchyliologiſtes diſent un nautile à cloiſon, un lépas chambré.

CLONISSE. Nom que l'on donne à Marſeille, ſuivant Rondelet, à une eſpece de came ridée, autrement appellée biveroue ou piperone, parce que ce coquillage eſt très ſalé. M. Adanſon lui a conſervé la même dénomination de cloniſſe, qui forme la premiere eſpece du genre des cames. Sa coquille eſt épaiſſe, preſque ronde, large d'environ deux pouces, & un peu moins longue; elle eſt convexe, fort renflée, & d'une profondeur preſque une fois moindre que ſa longueur. Sa ſurface eſt relevée d'une quarantaine de cannelures tranſverſales demi-circulaires & ridées, qui s'effacent & diſparoiſſent à meſure qu'elles approchent du ſommet. Là elles ſemblent quelquefois traverſées par d'autres cannelures longitudinales preſque inſenſibles. Les deux battans ſont exactement ſemblables, aſſez tranchans, mais épais ſur leurs bords, qui ſont marqués intérieurement d'une centaine de dents infiniment petites: ils portent chacun un peu au-deſſous du milieu de leur largeur, un ſommet peu élevé, tourné en bas en volute, & qui touche preſque ſon voiſin par les côtés. Au-deſſous de ce ſommet on voit une petite cavité applatie, en forme de cœur, ronde dans les coquilles peu renflées, une fois plus longue que large dans celles qui ſont plus applaties, & toujours couverte de rides.

Le ligament, qui joint les battans, ſort entierement au dehors, où il paroît convexe. Il eſt deux fois plus

court que la largeur de la coquille, il est placé au-dessus du sommet auquel il vient se terminer. Il semble qu'il quitte plus facilement le battant droit que le gauche. Ces deux battans sont applatis & comme creusés obliquement autour de lui.

Deux grosses dents à peu près triangulaires, obtuses & fort proches l'une de l'autre, forment la charniere du battant droit. Elles ont deux cavités sur leurs côtés, & une troisieme entr'elles, qui reçoivent les trois dents du battant gauche. Sur la surface interne de chaque battant, on voit vers ses extrêmités les attaches de deux gros muscles ronds, dont le supérieur est fort peu plus grand que l'inférieur. Le trait marque le lieu où les lobes du manteau étoient attachés aux mêmes battans. Le périoste, s'il y en a un sur la surface externe, n'est pas sensible.

Cette coquille est quelquefois blanche au dehors comme au dedans, mais pour l'ordinaire sa surface extérieure est de couleur de chair ou jaunâtre, quelquefois coupée dans sa longueur par trois bandes fauves, ou couverte de petites marbrures très fines, en zigzags bruns ou fauves, ou gris de lin.

Les variétés, que l'on observe dans cette coquille, sont si considérables, que M. Adanson n'auroit pas osé entreprendre de les fixer, s'il n'en eût observé plusieurs fois les animaux qui se sont trouvés parfaitement semblables dans toutes. Ces variétés consistent non-seulement dans sa forme, mais encore dans le nombre de ses cannelures. Les unes approchent de la figure ronde, & d'autres de la forme triangulaire : dans les premieres le sommet s'applatit, & il devient pointu dans les dernieres. Il y en a de plus renflées & de moins renflées. Leur profondeur surpasse quelquefois, mais elle n'est jamais moindre, que la moitié de leur longueur ; leur sommet est toujours placé au-dessous du milieu de leur largeur. A l'égard des cannelures, les jeunes coquilles les ont ordinairement lisses, & beaucoup moins nombreuses que les vieilles : il s'en trouve même dans les-

quelles on n'en compte que sept ou huit au lieu de quarante. Dans quelques-unes ces cannelures se terminent par une petite pointe, autour de la cavité, qui paroît auprès du ligament; comme dans la came que l'auteur françois de la Conchyliologie a figurée à la *lettre* B. de la *planche* 24, & que M. Adanson n'a pas citée à cause de l'étrange courbure que prend cette coquille, qui d'ailleurs ne differe pas sensiblement de la cloniſſe.

L'animal, qui habite cette coquille, l'ouvre & la ferme à son gré, comme toutes les autres bivalves, dont les battans ferment exactement. Lorsqu'elle est entr'ouverte, on apperçoit son manteau comme une membrane fort mince, divisée dans toute sa longueur en deux lobes égaux, qui recouvrent chacun les parois intérieures de chaque battant. Leurs bords sont légérement ondés ou crénelés, & s'étendent sur ceux de la coquille sans sortir au-dehors.

De l'extrémité supérieure du manteau sortent deux trachées en forme de tuyaux charnus & cylindriques, dont la longueur égale la sixiéme partie de celle de la coquille. Ces tuyaux sont aussi éloignés du sommet de la coquille que du milieu de sa circonférence, & joints ensemble presque jusqu'au milieu de leur longueur, par une membrane frisée en forme de crête: ils sont quelquefois inégaux & quelquefois d'égale grandeur, selon qu'il plaît à l'animal d'allonger & de grossir davantage l'un & l'autre. Cependant M. Adanson a remarqué que dans les adultes, le tuyau postérieur est plus grand: sa longueur surpasse de moitié sa largeur, & d'un tiers l'autre tuyau. Il est couronné à son extrémité d'une membrane fort mince & transparente, de l'origine de laquelle sortent environ quarante petits filets cylindiques tronqués à leur extrémité. Ces filets sont une fois plus longs que la membrane, & disposés sur un seul rang qui regne tout autour d'elle en-dehors.

Le tuyau antérieur n'a pas plus de longueur que de largeur. Son extrémité ne porte point de membrane;

elle eſt ſeulement couronnée d'environ ſoixante filets ſemblables, dont trente ſont alternativement plus courts. Tous ces filets, tant dans l'un que dans l'autre tuyau, ſont mobiles & jouent ſelon la volonté de l'animal, ſans doute pour déterminer certains corps à enfiler leur canal avec l'eau qu'ils y font entrer. Le tuyau poſtérieur rend les excrémens avec l'eau que l'autre tuyau antérieur a pompée.

Le pied prend autant de formes différentes qu'il plaît à l'animal; mais lorſqu'il ſe tient tranquille, il paroît ordinairement ſous la forme d'un croiſſant, dont la largeur eſt preſque égale à celle de la coquille. L'animal s'en ſert, non pour marcher en rampant, mais pour pouſſer en avant ſon corps avec ſa coquille.

La couleur du corps de la cloniſſe eſt blanchâtre. La frange de ſes tuyaux, & l'eſpece de crête qui les unit enſemble, ſont rougeâtres. Ce coquillage eſt fort commun ſur toute la côte du Cap-Verd. Il ſe tient enfoncé dans les ſables; ſes deux tuyaux reſtans toujours au-deſſus pour communiquer avec l'eau. Les Negres lui donnent le nom de boukch, & en mangent la chair cuite ſous les cendres : elle eſt fort ſaine & très délicate.

Belon, Aquat. 406. Χαμὴ τραχεῖα, *chama aſpera Latinis.*

Rondelet, de teſtaceis, lib. 1. pag. 26. *Conchula rugata.*

Aldrovandus, pag. 459. *Chama peloris, Bellonii.*

Ejuſdem, *concha rugata*, vulgi pavarazzo.

Ejuſdem, *chama aſpera, Bellonii.*

Jonston, Exang. tab. 14. *Chama aſpera, Bellonii.*

Bonanni, Ricr. pag. 108. claſſ. 2. n. 75. *Concha rugata albo colore tecta, quam ſubminius, citreus, puniceus & palearis color diſtinguunt : pulchriores deferuntur à luzitano mari.*

Ejuſdem : ibid. n. 76. *Concha rugata alia, ſulcis*

magis profundè excavata, luteo colore, in mari mediterraneo abundè generata.

LISTER, Hist. conchyl. tab. 278. fig. 115. *Pectunculus maculatus, crebrioribus fasciis donatus, jamaicensis.*

Ejusdem, tab. 284. fig. 122. *Pectunculus omnium crassissimus, fasciis ex latere bullatis donatus: anglicus & ex mari mediterraneo.*

Ejusdem, tab. 285. fig. 123. *Pectunculus variegatus, jamaicensis.*

RUMPHIUS, Mus. pag. 160. tab. 48. fig. 5. *Chama wyfs-schulp dicta.*

KIRKER, Mus. pag. 445. n. 72. *Concha rugata albo colore tecta, quam subminius, citreus, &c. ut supra Bonanni.*

Ejusdem, ibid. n. 73. *Concha rugata alia, sulcis magis profundè excavata, luteo colore, in mari mediteraneo abundè generata.*

Ejusdem, pag. 447. n. 102. *Concha tellina dicta.*

PETIVER, Gazoph. vol. 2. cat. O. tab. 93. fig. 17. *Chama cornubiensis & maris mediterranei.*

LANGIUS, meth. pag. 69. *Concha valvis æqualibus inæquilatera, mediocriter vel leviter umbonata, & recta incurvata subrotunda, fastigiata, rugosa.*

Ejusdem, pag. 70. *Chama inæquilatera transversim striata.*

PLANCUS, Conchyl. pag. 31. *Tellina frequentissima, & gratissimi saporis, pulchrè variegata lineis jugiter in se reflexis, seu rugosis, Ariminensibus.*

GUALTIERI, tab. 75. litt. H. *Concha marina valvis æqualibus æquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda, vulgaris, striis circularibus profundis, elatis, bullatis exasperata, & circumdata crassa, subalbida.*

Ejusdem, tab. 85. litt. A. *Concha marina valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda, vel triangularis vulgaris, striata aut rugis latis crassis, & in unâ extremitate re-*

tundioribus, & crassioribus veluti filo ad alterum latus appensis ; ponderosa, candida, nonnullis maculis plumbeis, & lineis rufis rarò nebulata, & signata.

Klein, tent. pag. 146. spec. 2. *Cricomphalos luzitanica, albo cortice tecta, quam subminius, citreus, purpureus, & palearis color ornant.*

Les Marseillois l'appellent cloniſſe, selon Belon & Rondelet.

Suivant les mêmes auteurs, les Vénitiens nomment la cloniſſe, biverone, piperonne ou piverone ; les Génois, arſelle.

Les Riminiens, les Ravenois, autrefois, poverazos, & aujourd'hui, paveraccia, ſelon Plancus.

Les Eſpagnols l'appellent armilla, & les Sénégalois, boukch.

CLOPORTE DE MER, nom que pluſieurs donnent à une coquille multivalve, autrement appellée oſcabrion. *Voyez* Oscabrion.

CLOPORTE PORCELAINE. *Porcellana minor innumeris minutiſſimis tuberculis albidis in omni parte convexa granulata & punctata : baſi canaliculatâ vel ſtriatâ ; colore cinereo fuſco & purpuraſcente tincta, in extremitatibus ſulcatis colore croceo maculata, & inſignata.* Nom que M. d'Argenville donne à une petite coquille univalve du genre des porcelaines, chargée ſur toute ſa ſurface convexe, d'une infinité de très petits tubercules blancs, ſemblables à des petits grains que l'on diſtingue ſur un fond marron cendré & pourpré ou gris de lin. Ses deux extrémités échancrées ſont tachetées de jaune-ſouci. La baſe de la coquille ou le côté de l'ouverture montre des cannelures tranſverſales qui émanent des denticules des lévres. Cette petite porcelaine eſt une variété de l'eſpece nommée la petite vérole. Elle peut avoir ſept ou huit lignes de longueur.

M. d'*Argenville*, *lett. S. pl.* 18. *pag.* 271. Cette porcelaine extrêmement petite & chargée de points graveleux, de couleur brune, s'appelle cloporte.

Gualtieri.

GUALTIERI, tab. 14. litt. T. *Porcellana vulgaris leviter purpurascens minimis tuberculis albidis elegantissimè punctata, utroque capite bicorni colore croceo notato, ventre striato.*

CLOU. M. d'Argenville nomme clou, une coquille univalve du genre des vis, autrement l'aleine.

CLOU MUREX A CLAVICULE ÉLEVÉE. *Murex rotundus pyriformis, corpore ventricoso, clavicula partim tuberosâ & vertice obtuso singulariter exerto insignis; punctis & lineis subrubris seriatim dispositis in fundo albo & rufescente depictus; aperturâ longâ, columellâ tripliciter rugosâ; labio tenui & simplici, & canali aperto in longum valdè producto distinctus; clavus rotundus dictus.* Coquille univalve du genre des rochers ou *murex*, ainsi appellée, à cause de sa forme; elle est arrondie comme une petite poire, avec une volute singuliere composée de six spires, dont les deux premieres sont tuberculeuses, & les autres s'élévent en maniere de vis ou de tire-bourre. Sa surface intérieure est remarquable par quatre ou cinq rangées circulaires de points & de petites lignes rougeâtres sur un fond blanchâtre nué de roux. L'ouverture est allongée avec une lévre mince, tranchante, & une columelle garnie de trois rides, qui se terminent par un canal fort long, ouvert & tortueux. La surface intérieure est d'un beau blanc. Cette jolie coquille est assez épaisse & assez pesante. Sa longueur peut avoir au moins un pouce & demi.

CLOU DE PORTE. *Murex striis parvis tranversim striatus, formâ valdè ventrosâ, sex spiris, in primis latis & complanatis, apice obtuso & paulisper exerto distinctus; plurimis tuberculis in duabus ordinibus dispositis, circumdatus; maculis rufis & purpurascentibus raris in fundo subalbido sparsim depictus; aperturâ ferè rotundâ, profundâ; columellâ exteriore lamellosâ, labro arcuatim expanso intùs striato, & canali tenui aperto, paululùm recurvo & tortuoso,*

in longum valdè prominente, insignitus; clavus maximè capitatus appellatus. Ce *murex* est d'une forme large, ventrue, & arrondie, composé de six spires, dont les trois premieres sont étendues, très comprimées, & les autres élevées pour former un petit sommet obtus. Toute la surface extérieure de cette coquille est à stries transversales un peu onduleuses & assez fines. Sa couleur est blanchâtre, parsemée au hasard de taches rares, rousses & pourprées. Outre les stries dont cette coquille est environnée, elle devient aussi remarquable par deux rangées de tubercules; savoir, ceux qui garnissent la premiere spire, lesquels sont applatis, de vive arrête, & en forme de festons, & une seconde rangée inférieure dont les tubercules sont rares & en forme de bossettes. L'ouverture est presque ronde, très profonde, avec une lévre tranchante, étendue en portion de cercle, & striée en-dedans : la columelle extérieure parallele est lamelleuse avec une seule dent; cette lévre & cette columelle se prolongent en un long canal, menu, étroit, entr'ouvert, un peu tortueux, & recourbé. Cette espece, que l'auteur décrit d'après celle qui est dans sa collection, porte plus de trois pouces de longueur sur un pouce neuf lignes de largeur.

CODOK. Nom que M. Adanson donne à une coquille univalve du genre de la came. Sa coquille est plus mince & plus applatie que celle de l'espece appellé la cloniſſe & l'ajar, large de plus de deux pouces, un peu moins longue & une fois & demie moins profonde. Un réseau assez fin, formé par environ cent cannelures longitudinales, & autant de transversales plus petites, qui les coupent à angles droits, couvre toute la surface extérieure. Les mailles de ce réseau sont d'autant plus grandes & mieux marquées, qu'elles approchent davantage des bords de la coquille, qui sont unis, sans dents & sans cannelures au-dedans. Les sommets, qui se touchent à peu de chose près comme les précédens, sont placés presqu'au milieu de la lar-

geur de la coquille, & accompagnés au-dessous d'une cavité en forme de cœur, très profonde, mais fort petite. La charniere à trois dents dans le battant droit, & deux dans le gauche. Cette coquille est d'un beau blanc au-dehors, jaune souffré au-dedans, avec un bord couleur de chair auprès de la charniere. Le codok se voit assez rarement entre le Cap-Manuel & le Cap-Verd.

Bonanni, Ricr. pag. 108. class. 2. n. 69. *Concha parùm excavata, & quasi perfectè circino rotundata; in utrâque parte albescens, in externâ minutissimis strigibus à centro ad marginem productis, aliis lineolis in transversum incisis corrugata; ab oceano occidentali in lucem edita, mirum naturæ artificium ostendens.*

Lister, Hist. conchyl. tab. 337. fig. 174. *Pecunculus magnus, planus, orbicularis, ferè rufescens, capillaribus striis quasi cancellatis conspicuus; barbadensis & jamaïcensis.*

Rumphius, tab. 42. fig. H. *Chama lutaria, seu coaxans malaicensibus.*

M. d'*Argenville*, pl. 14. fig. F. *Chama reticulata* : une came dont le sommet est plus élevé que les autres, & les stries moins profondes : toute sa robe forme un vrai réseau blanc.

Gualtieri, tab. 77. *Concha marina, valvis æqualibus æquilatera, mediocriter vel leviter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda, complanata, striis cancellatis elegantissimè signata, candida.*

Klein, tent. pag 153. spec. 3. n. 2. *Chamelea lævis, sive circinis umbratilibus, tactu lævissimis : quæ chama lutaria, sive coaxans : bia codok, à plausu sonoro ita dicta, subrotunda, palmaris, lævis, lutosi coloris, in quo latet nonnumquam lapillus rotundus, argenteus, aliquandò tuberculosus; Rumphii.*

Ejusdem, pag. 160. spec. 5. *Tellina granulata, magna, plana, orbicularis, ferè rubescens, capillaribus striis quasi cancellata & aspera, jamaïcensis; Listeri.*

CŒUR ou CONQUE FAITE EN CŒUR. *Concha bivalvis inæquilatera, cordiformis, maximè convexa, striis & canaliculis profundè excavatis in longum ductis striata; spinis aliquandò imbricibus & lamellis hirsuta & instructa; apicibus valvarum recurvis & quasi rostratis: cardine, dentibus sæpiùs aduncis & distinctè prominentibus armato, insignis.* Coquillage bivalve, qui compose un genre par le nombre de ses especes & de ses variétés. Le caractere générique & spécifique des cœurs est d'en avoir au moins la forme sur un plan latéral, ou sur l'une des faces de la coquille.

Il y a des especes dont les valves réunies représentent exactement un cœur dessus comme dessous, tels sont celui de Vénus & le cœur en bateau; & d'autres especes dont la figure du cœur n'est formée que du côté tronqué quand la coquille est fermée comme les conques de Vénus ou les cames-cœurs. Il y a des conques qui représentent, sur leurs plans latéraux dans la réunion des battans, la forme d'un cœur moins régulier, que l'on appelle arches de Noé.

Les conques en cœur sont composées de deux valves très bombées ou plus convexes que celles des cames; chargées de côtes, de stries & de cannelures longitudinales comme les peignes: rarement les cœurs sont unis, & souvent au contraire hérissés de pointes, couverts de lames, & chargé de tuiles courbes ou d'especes de faitieres. C'est pourquoi ces sortes de bivalves ressemblent en partie à des peignes sans oreillons; mais elles tendent encore plus au genre des cames, avec lesquelles elles ont une affinité particuliere par leur contour, leur diamètre, ainsi que par la charniere, dont les deuts sont à la vérité très articulées, plus crochues & saillantes. Les sommets des valves des cœurs sont aussi plus recourbés en bec que ceux des cames.

Les cœurs ne laissent pas d'avoir un grand nombre de variétés dans leurs especes, autant par la diversité

de leurs ſtries, que par leur forme plus ou moins bombée, & par l'étendue de leurs battans, ſoit en largeur ſoit en longueur ; c'eſt pourquoi les Conchyliologiſtes nomment les cœurs, dont les battans ont plus d'élévation que de largeur, cœurs allongés, & les eſpeces dont la forme eſt plus comprimée, avec la figure latérale tronquée moins reſſemblante à un cœur, cames cœurs.

Le genre des cœurs eſt parmi les bivalves celui qui paroît être le moins orné de couleurs. Leurs valves ſont le plus ſouvent blanchâtres, quoiqu'il y ait des eſpeces qui en ſont pourvues de différentes manieres, comme le cœur de pigeon, le cœur à ſtries interrompues ou le cœur jaune, le chou ou la feuille de chou, pluſieurs cœurs allongés, & quelques eſpeces à carène ou en arche de Noé, &c.

Les autres eſpeces s'appellent le cœur de Vénus ; celui en bateau, la conque exotique, les cœurs triangulaires ; celui en ſoufflet, la fraiſe, les cœurs de bœuf ou boucardes, les cœurs épineux, le cœur de bœuf tuilé, la boucarde volutée, le maron épineux, les conques de Vénus, ou cames cœurs tronquées, la came cœur coupée en bec de flute, la levantine, les tuilées, &c.

Rondelet, de Teſtaceis, lib. 1. pag. 19. donne ſpécialement le nom de conque à pluſieurs bivalves du genre des cœurs ; ſavoir, *concha imbricata*, la tuilée ; *concha ſtriata*, les conques ſtriées, comme la boucarde faſciée de la Méditerranée & le cœur allongé ; *concha echinophora*, la conque échinophore ou armée de pointes comme l'ourſin ou la boucarde épineuſe ; & *concha longa* ; ces dernieres ſont des pholades.

Aldrovandus, de Teſtaceis, lib. 3. *pag.* 448. appelle en général les conques faites en cœur, *concha ſtriata*, les conches ſtriées ; *concha echinata*, & *concha imbricata*, les conques échinophores & les tuilées. Les ſtriées renferment quinze eſpeces ; ſavoir, celle de Rondelet, *concha ſtriata Rondeletii* ; *concha*

ſtriata auctoris, l'eſpece d'Aldrovandus; *concha ſtriata zoographi rotunda*, la conque ſtriée de zoographe, qui eſt d'une forme arrondie; *iſtiuſmodi concham à figurâ quam habet cum bucardio lapide, bucardiam nominare ſoleo*, ait Aldrovandus; *aut concha ſtriata noſtra, concha ſtriata rotunda, alia cum tubulis, concha ſtriata noſtra prima.* Une variété de la conque ronde de zoographe, que l'auteur appelle la boucarde, à cauſe de ſa reſſemblance avec la boucardite ou l'eſpece pétrifiée; une autre conque ſtriée d'Aldrovandus: celle qui eſt ronde, une autre chargée de tuyaux; la conque ſtriée de la Méditerranée de la premiere eſpece. *Concha candida unicâ faſciâ caſtanei coloris*, celle qui qui eſt blanche avec une ſeule faſcie de couleur marron; *concha ſtriata noſtra ſecunda;* cette eſpece, ainſi que la précédente, ſont des boucardes de la Méditerranée. *Concha nivea ſtriata*, la conque ſtriée d'un blanc de neige; *Concha ſtriata quadruplici faſciâ caſtanei coloris*, la conque ſtriée à quatre faſcies de couleur marron; (toutes ces cames cœurs de la Méditerranée ne diffèrent que par leurs nuances, en formant plus ou moins de faſcies, & non par leurs eſpeces.) *Concha ſtriata pectiniformis*, la conque ſtriée en forme de peigne. *Conchæ ſtriatæ tres aliæ cum animali ſuo*, trois autres conques ſtriées repréſentées avec l'animal. Aldrovandus fait auſſi mention de pluſieurs autres boucardes, qui ſont les eſpeces épineuſes qu'il nomme les conques échinophores, *conchæ echinatæ.*

Rumphius nomme les cœurs, *chamæ aſperæ, ſive chametrachea;* les cames rudes ou les cames trachées, leſquelles ſont repréſentées avec d'autres cames, *tab.* 43. & 44. ſavoir, *Cartiſſa*; Holl. Hertje, en Vénus hertje; le petit cœur ou le petit cœur de Vénus. *Chama ſquammata*, la came écailleuſe; Holl. Nagel ſchulp, krouwer, vader Noachs-ſchulp; la coquille onglée ou chargée d'ongles, ou propre pour gratter, ou la coquille du pere Noé, (c'eſt la tuilée à grandes faitieres.) *Chama ſtriata;* Holl. Paarde voetje, en perſpective doublet,

le petit pied de cheval, ou la perſpective bivalve. *Chama aſpera & obtuſa, chama noachina*, la came rude & obtuſe ou la came de Noé ; Holl. vader noachsſchulp. *Quadrans* ; Holl. t'Quadrantje ; le quartier ou le quart de coquille. Les autres eſpeces, qui ſont repréſentées dans cette *planche*, ſont des cames, excepté une came cœur appellée la gourgandine, que Rumphius nomme *chama virgata*. Les cœurs, repréſentés *à la planche ſuivante*, ſont entremêlés avec pluſieurs peignes, excepté ces eſpeces : *Fragum* ; Holl. Aardebezye, of roode aardbey doublet ; la fraiſe. *Fragum album*, la fraiſe blanche ; Holl. Witte aardbey, ook witte of geele aarbey doublet ; la fraiſe blanche ou jaune. *Fragum alterum* ; Holl. Dubbeld Vénus hartje ; le double cœur de Vénus (en France) le cœur triangulaire ou le ſoufflet. *Pecten virgineus*, le peigne de vierge ; Holl. Maagde-bloem, en baſtaard ark ; la fleur de vierge ou la fauſſe arche de Noé. *Pecten granoſus*, *pecten ſaxatilis*, le peigne grenu ou de rocher ; Holl. Tuueerde ſoort baſtuard ark ; la ſeconde eſpece d'arche de Noé bâtarde. Holl. Vierde ſoort van baſtaard ark, billetjes ; la quatrieme fauſſe arche de Noé ou les petites feſſes. *Pecten bullatus* ; Holl. Vyfde ſoort van baſtaard ark ; la cinquieme eſpece d'arche de Noé bâtarde. Enfin celle que Rumphius appelle en langue Hollandoiſe, Regte Noachs ark ; la véritable arche de Noé.

Gualtieri nomme en général les cœurs, *conchæ cordiformes inæquilateræ umbone cardinum unito* ; ſavoir, les cœurs de Vénus, les différentes fraiſes que ce Conchyliologiſte a rangées à la ſuite des pinnes marines, le cœur voluté ; pluſieurs eſpeces de la Méditerranée, ainſi que les cœurs épineux, la conque exotique. Les conques de Vénus forment un autre genre après les peignes & pluſieurs cames, & d'autres eſpeces qui ſont diſperſées dans d'autres familles.

M. d'Argenville a compoſé ſa quatrieme famille des bivalves avec les cœurs qu'il appelle auſſi en général

boucardes; *bucardia seu cordiformes, sunt concha bivalvia vel bivalves, globosa, elata, canaliculata, inaurita, spinosa, vel imbricata.* Les boucardes ou les cœurs sont des coquilles bivalves de forme ronde, élevées, cannelées, sans oreilles, garnies de pointes, souvent en forme de tuiles creuses.

On doit à ce célebre Conchyliologiste, le nouveau genre des cœurs; c'est, dit l'auteur, une famille qui marche pour la premiere fois sans compagnie; on la joint ordinairement avec les peignes; il ne faut pour cela qu'y ajouter une épithète, en l'appellant *concha echinata pectiniformis*, ce qui confond le cœur de bœuf avec les peignes & les oursins. Sans parler des stries & des cannelures, dont les cœurs & les peignes sont également couvert, les oreilles qui accompagnent les peignes, sont leur vrai caractere. Celui des cœurs est leur figure ronde & élevée qui représente, quand les deux coquilles sont jointes, la vraie forme d'un cœur soit de face, soit de côté, soit en-dessus, soit en-dessous. C'est de-là que ce coquillage a pris son nom.

M. d'Argenville distingue sept especes de cœur dont le plus grand nombre ont leurs variétés.

1°. Le cœur de bœuf de forme ronde, *bucardium globosum;* celui qui est jaunâtre & cannelé, *flavidum & canaliculatum;* le cœur chargé de pointes, gris cendré, *cinereum & spinosum;* le cœur blanc & cannelé, *bucardium albidum & canaliculatum;* en forme de tuile nommé ainsi par Rumphius, *cartissa Rumphii dictum;* le cœur épais, le bout de la charniere séparé, *crassum umbone carinum diducto*, & celui qui est joint, *umbone cardinum unito*; le cœur allongé en forme d'arche appellé la corbeille, *elongatum archæ Noëmi simile corbula dictum.*

2°. Le cœur triangulaire, *bucardium triangulare;* celui à réseau & tacheté, *reticulatum & maculosum;* l'espece nommée la fraise marquée de points rouges, *fragum punctis rubris notatum*; la fraise blanche à

ſtries, & dentelée dans ſon pourtour, *fragum albidum, ſtriatum in ambitu denticulatum*; le cœur bariolé & ſtrié, *variegatum & ſtriatum*; bariolé & cannelé, *variegatum & canaliculatum*; fait en gondole & à ſtries, *bullatum & ſtriatum*.

3°. Le cœur de l'homme, autrement celui de Vénus, *cor hominis ſeu Veneris*; celui qui eſt marqué de points couleur de roſe, & dentelé dans ſon pourtour, *punctis roſeis inſignitum, in circuitu denticulatum*: le cœur en bateau ou à bourrelet, tout blanc, & celui qui eſt petit & couleur de roſe, *cor naviculaforme, vel circuliforme, totum album*, & *corculum roſeum exiguum*.

4°. Le cœur fait en tuile creuſe, *bucardium imbricatum*; l'eſpece chargée de groſſes côtes, ou lames jaunes très ſaillantes, *magnis laminis & flaviàis munitum*; chargée de côtes moins élevées, *compreſſum*; le cœur tuilé ou la faitiere à fond couleur de chair, chargé de lames blanches, & très détachées du corps, *fundo roſeo, laminis albis diſtinctis inſignitum*; la feuille de chou tachetée de rouge, *dictum folium braſſica maculis rubris decoratum*.

5°. L'arche de Noé ou la rhomboïde, *arcka Noëmi, aliàs rhomboïdes*; celle qui eſt blanche & fauve, *albida & ſubflava*; bariolée, *variegata*.

6°. La conque étrangere dont les bords ſont élevés en pointes, qui forment en-dedans des canaux, blanche & mince, au rapport de Fabius Columna: *Concha exotica, margine in mucronem emiſſo, intùs fiſtuloſa, tota candida & tenuis* FABII COLUMNÆ.

7°. Le coq & poule de mer, *anomia vertice roſtrato, marina*.

M. d'*ARGENVILLE*, dans l'appendice qui traite de la zoomorphoſe, *pag. 55. pl. 6. lett. C. D.* donne la deſcription de l'animal qui réſide dans deux conques faites en cœurs, ſavoir, celui d'une eſpece de boucarde de nos mers à ſommets volutés, & d'une came cœur. La premiere eſpece, dit l'auteur, qui eſt épaiſſe

& assez étendue, a une robe couverte de cannelures profondes, qui, partant de la charniere, vont se perdre sur le contour de la coquille.

La seconde, de moitié plus petite, est plus mince & moins pesante que la premiere, mais de la même couleur. Ses stries sont couvertes de petites éminences raboteuses. Ce testacée est représenté & posé de front pour distinguer mieux le petit corps épineux d'où sortent les deux tuyaux avec leurs poils.

Le testacée de la seconde espece ou de la came-cœur a une manœuvre des plus singulieres. Du côté le plus étendu de sa coquille, & qui porte la charniere, il allonge un corps presque triangulaire, composé de deux tuyaux séparés & plats, qui deviennent cylindriques, quand l'eau de la mer entre par le bout inférieur & sort par le supérieur. Lorsqu'il se retire de lui-même ou qu'il entend quelque bruit, il porte l'eau à un pied de distance. Ces tuyaux sont chargés d'un nombre infini de petits poils qui bordent l'orifice de sa bouche formée de la réunion d'un cordon de ses poils, dont la couleur est d'un jaune doré & d'une figure un peu hérissée. Il retire ses cornes, quand il veut vuider ses excrémens avec son eau, & s'en remplir de nouvelle.

Lorsqu'il veut changer de demeure, il fait sortir de l'avant de sa coquille & de dessous son corps un nouveau membre; c'est une vraie jambe, d'une longueur assez considérable, & dont la pointe effilée cherche toujours un point d'apui, où elle se colle d'abord & s'y fixe de maniere que toute la masse de ce testacée remue de sa place environ deux pouces de long. Sitôt qu'il veut continuer sa marche, il recommence cette manœuvre: s'il se rencontre en son chemin des obstacles, il retourne sur lui-même; ce qui en ramasse la pointe sur l'avant de sa coquille: l'animal alors vient de forme hémisphérique. Les parois & les bords de la coquille, sous lesquels se glisse cette partie, sont garnis intérieurement de deux membranes minces & assez dures, qui débordent les deux valves d'environ une ligne, & qui

ne changent jamais de situation, soit que la jambe sorte ou se referme dans son étui. Mais sitôt que le corps épineux & la bouche se retirent, cette membrane rentre exactement, & tout se ferme ; quelquefois même, mais accidentalement il fait sortir à l'avant de sa coquille des jambes plus courtes.

M. *Davila*, *Cat. syst. pag.* 348. a rangé les cœurs dans la quatrieme famille des coquilles bivalves ; elles ne different, dit ce Conchyliologiste, des cames qu'en ce que leurs deux faces latérales, ou tout au moins l'une de ces faces représentent assez exactement la figure d'un cœur. Il divise les cœurs en trois genres, savoir :

1°. Ceux dont les faces latérales représentent toutes deux à la fois, quand la coquille est fermée, des cœurs, & dont les sommets sont fort près l'un de l'autre : on les peut nommer cœurs proprement dits ; savoir, les especes appellées le cœur de Vénus, celui en bateau, la conque exotique, le cœur de bœuf tuilé, la fraise rouge, la fraise blanche, le cœur en soufflet ou triangulaire, le cœur de pigeon, les cœurs allongés, les cœurs de bœuf ou boucardes de la Méditerranée, les especes épineuses & le marron épineux.

2°. Le genre des cœurs dont les faces latérales représentent toutes deux à la fois, quand la coquille est fermée, des cœurs bien formés, & dont les sommets fort écartés l'un de l'autre laissent entr'eux un espace rhombe, ou losange nommé carène, lequel genre comprend les cœurs en arche, & toutes ses variétés.

3°. Le genre des cœurs dont une seule des faces latérales représente bien un cœur, lorsque la coquille est fermée, & que l'on distingue par les noms de cames tronquées ou de conques de Vénus ; savoir, la came coupée, proprement dite, la scie, la came coupée en bec de flute, les cames-cœurs radiées, la conque de Vénus à pointes, l'espece sans pointes ou la créole, la gourgandine, la vieille ridée, la conque de Vénus orientale, la lévantine, la feuille de chou, & les tuilées.

CŒUR ALLONGÉ. Nom générique, qui convient à toutes les especes, dont le prolongement des battans, depuis leurs sommets ou la charniere, jusqu'aux bords opposés de la coquille, surpasse beaucoup l'étendue des valves en largeur; ce qui occasionne sur une ou les deux faces latérales, la forme d'un cœur plus ou moins oblong, comme il arrive aussi dans les conques de Vénus, & d'autres especes d'une forme plus oblongue; savoir le cœur-allongé de l'Amérique à petites tuiles, dite l'arc-en-ciel, le cœur allongé à coque mince, le grand cœur-allongé de la Méditerranée, & le cœur-allongé à grosses stries raboteuses. *Voyez* ces especes.

CŒUR-ALLONGÉ A COQUE MINCE. *Concha cordiformis oblonga, tenuis & fragilis, maximè convexa; coloribus albidis, citrinis, croceis & rubescentibus nebulata; striis parùm distinctis leviter per longitudinem striata; in ambitu valvarum denticulata & pulchro colore aureo intrinsecùs depicta.* Cette conque est d'une forme oblongue & très bombée vers les sommets, & d'une grande fragilité à cause que sa coquille est fort mince, légere & d'une consistance peu compacte. Toute sa surface extérieure est nuée de blanc & de couleur citron sur le dos des valves, dont les nuances deviennent plus foncées à mesure qu'elles gagnent la circonférence des battans. Les sommets sont d'un jaune safrané, mêlé de rouge sanguin, qui s'étend sur tout le plan latéral qui représente plus exactement un cœur allongé. Les stries, que l'on distingue sur cette bivalve, ne deviennent bien sensibles que vers ses bords, & occasionnent une dentelure très fine dans son pourtour. La surface intérieure est entiérement nuée d'une belle couleur dorée ou safran. La charniere est composée de trois dents dans chaque valve, disposées en trois temps; savoir, une dessous les sommets & deux latérales, lesquelles s'enclavent dans les alvéoles correspondans de chaque battant. Cette came cœur que plusieurs appellent la poulette, (nom que l'on donne

plus ſpécialement aux anomies,) porte tout au plus deux pouces & demi de longueur, ſur près de deux pouces de largeur; elle ſe trouve dans les mers des Indes occidentales.

CŒUR ALLONGÉ A COQUE MINCE, UNIE ou SANS STRIES. *Concha cordiformis oblonga valdè convexa, teſtâ tenui & fragiliſſimâ; quibuſdam rugis tranſverſis circumdata; colore citrino & albo depicta; lævis, lucida & ſtriis deſtituta.* Cette conque, qui eſt une variété de l'eſpece précédente, ne parvient point à un ſi grand volume. Elle en diffère principalement par ſa ſurface extérieure dépourvue de ſtries, ſur laquelle on diſtingue néanmoins quelques rides tranſverſales légeres, vers le pourtour des valves, qui eſt orné d'un large liſeré de couleur citron; tout le reſte eſt d'un blanc luiſant légerement teint de jaune. Le dedans de cette conque eſt jaune & blanchâtre.

CŒUR ALLONGÉ A GROSSES STRIES RABOTEUSES. *Concha cordiformis oblonga, craſsâ, ponderoſa, ſtriis latis, ſpiſſis, pleriſque aſperis vel quaſi annulis cancellatim inſtructis per longitudinem ſtriata, colore albido, & flavo depicta & faſciata.* Cette bivalve eſt très bombée vers le dos, & comprimée vers ſon pourtour, chargée de groſſes ſtries larges, en forme de côtes, plus petites dans les plans latéraux, qui repréſentent des cœurs allongés, mais rudes au toucher, & garnies de petits anneaux arrangés en forme de treillis ou de petites pointes dans certaines eſpeces. Toute la couleur extérieure de cette came-cœur allongée eſt tachetée & faſciée de jaune ſur un fond blanchâtre. La ſurface intérieure eſt unie, & dentelée dans toute ſa circonférence, par autant de dents qu'il y a de ſtries, leſquelles ſont très ſaillantes. La charniere eſt compoſée de trois dents dans chaque battant; ſavoir, une ſituée deſſous les ſommets & deux latérales, leſquelles ſe logent dans leurs alvéoles correſpondans. Cette coquille eſt compoſée de valves épaiſſes & fort peſantes. Le ligament, qui eſt ſitué à côté des ſommets, eſt

extérieur, court & noirâtre. Ce cœur allongé peut avoir jusqu'à plus de deux pouces & demi de longueur, sur sept ou huit lignes moins de largeur.

Gualtieri, tab. 83. litt. F. *Concha cordiformis inæquilatera, striis granulatis cancellatim signata; striæ verò profundiores, & magis conspicuæ à parte anteriore umbonis incipientes, per dorsùm circulariter excurrunt, & ad umbonem posticum terminant: aliæ verò striæ minores à summitate ejusdem umbonis ad marginem concurrunt; crassa est & ponderosa, subalbida, interno articulationis cardine croceo.*

CŒUR ALLONGÉ A STRIES DE VIVE-ARRETE. *Concha cordiformis oblonga, striis per longitudinem angulatim incisis striata; colore roseo & flavo in fundo albo variegata.* Cette espece, qui a la même forme que le cœur à grosses stries, en diffère à plusieurs égards. Ses valves sont assez minces, beaucoup moins bombées, à côtes ou à stries longitudinales de vive-arrête, ou comme coupées en angle dans toute leur étendue; celles qui se rencontrent dans les faces latérales faites en cœur oblong, sont chargées de petites tuiles rares & mousses. Toute la surface extérieure de cette bivalve est marbrée de jaune & de couleur de rose sur un fond blanc. La surface intérieure, la charniere & les dentelures de la circonférence des battans, ressemblent au cœur allongé à grosses stries raboteuses, dont celui-ci est une variété. Sa longueur peut avoir au moins deux pouces & demi, sur six lignes moins de largeur.

CŒUR ALLONGÉ A PETITES TUILES. *Concha cordiformis oblonga, striis in longum ductis, paululùm imbricatis, striata; variis coloribus croccis, flavidis & purpurascentibus præsertim in ambitu valvarum depicta.* Cette bivalve, que plusieurs Conchyliologistes nomment l'arc-en-ciel à cause des rayons violets & citrons, qui se trouvent sur les sommets & au-dedans de la coquille, est à stries longitudinales garnies de petites pointes creuses en forme de petites

tuiles, principalement vers le pourtour des battans, & sur les plans latéraux qui représentent un cœur allongé. C'est principalement vers les contours des valves, & sur les faces latérales, que cette conque est ornée & nuée de couleur souci jaune & rouge pourpre, tandis que le reste de la surface est blanchâtre ou légerement teinte de ces mêmes couleurs. La surface intérieure est blanchâtre dans la concavité de ses valves; mais elle est liserée sur ses bords de couleur pourpre & safran, & dentelée régulierement. La charniere est composée de trois dents dans chaque battant; savoir, une au-dessous des sommets, & deux latérales, qui s'enclavent réciproquement dans leurs alvéoles correspondans. Le ligament, qui touche les sommets vers le petit côté fait en cœur, est court, brun & extérieur. Le cœur allongé à petites tuiles ou l'arc-en-ciel se trouve en Amérique dans les mers des îles Antilles. Sa longueur porte tout au plus deux pouces sur cinq lignes moins de largeur.

CŒUR ALLONGÉ DE LA MEDITERRANÉE. *Concha cordiformis oblonga, valdè convexa, apice valvarum rostrato vel recurvo, canaliculis & striis rotundis per longitudinem partim instructa, in plano laterali cordiformi, lævis & mediocriter obliquè rugosa; colore subalbido & rufo leviter depicta & fasciata; ex mari mediterraneo.* Cette bivalve, qui peut avoir depuis deux pouces de longueur jusqu'à plus de quatre, est extrêmement bombée & remarquable par ses sommets recourbés vers le petit côté fait en cœur. Sa surface extérieure convexe est à stries longitudinales arrondies, avec autant de cannelures plus étroites, tandis que la grande face latérale en forme de cœur est unie avec quelques rides légeres & obliques. C'est à côté des sommets & vers ce plan que se trouve le ligament qui est très court & assez saillant. Quoique la surface extérieure de cette conque ne soit pas ornée de couleurs bien intéressantes, n'étant simplement nuée que de couleur légere, roussâtre & blanchâtre, qui forme

quelques fascies ; sa forme n'en est pas moins agréable par la régularité de ses stries & de ses dentelures, que par l'étendue & les justes proportions de ses valves.

Rondelet, de Testaceis, lib. 1. pag. 22. *Concha striata cæteris longior est, ovi figurâ, testis multùm cavis, canaliculis parùm profundis, aliquot lineis per transversum ductis.*

CŒUR DE BŒUF, ou BOUCARDE. *Concha cordiformis æquilatera maximè convexa ; crassis striis rotundis, aliquandò spinosis, vel tuberosis, vel umbricatis, per longitudinem instructa, formâ brevi, latâ, & apicibus valvarum rostratis vel recurvis distincta.* Le caractere spécifique des cœurs de bœuf ou des boucardes est d'avoir une forme courte, large, ramassée, d'être composée de deux valves très bombées, chargées de grosses stries longitudinales, traversées quelquefois de quelques rides, ou plus ou moins hérissées de pointes, de tubercules & de tuiles creuses & saillantes ; d'avoir les sommets des valves recourbées en bec de corbin, & quelquefois écartés l'un de l'autre en sens contraire : sçavoir, les cœurs de bœufs ou les boucardes à grosses stries de la Méditerranée, les espéces épineuses, & le cœur de bœuf tuilé.

CŒUR DE BŒUF ou BOUCARDE A GROSSES STRIES. *Concha cordiformis vel bucardium striis crassis rotundis, leviter reticulatis, aliquando tuberculosis, striatum ; testis spissis, ponderosis, latis, brevibus & valdè convexis constans ; ex coloribus albidis, castaneis, fuscis, fulvis, rubescentibus ampliùs vel minùs nebulatum ; ex mari mediterraneo.* Cette bivalve est composée de deux valves épaisses, pesantes, courtes ou ramassées, larges, très convexes en dehors, & par conséquent très concaves au dedans : elles sont garnies de grosses stries ou de côtes longitudinales interposées de larges cannelures, dans lesquelles on distingue plus facilement des stries transversales très fines, onduleuses & en forme de rides. Ces grosses stries en forme de côtes se terminent dans certaines especes

vers

vers la partie latérale qui représente le cœur le moins étendu par des tubercules singuliers ou des especes de tuiles. La surface extérieure de cette boucarde est ordinairement fasciée & rayée de blanc de couleur fauve, marron-brun, roussâtre, de maniere que toutes ces nuances varient plus ou moins dans toutes les especes; il y en a même de toutes blanches ou tout-à-fait brunes. La surface intérieure de toutes ces sortes de boucardes est ordinairement dénuée de couleur blanchâtre. On remarque dans la circonférence des battans, une double dentelure qui s'engraine parfaitement dans la jonction des deux valves. La charniere est forte ou très articulée, composée de quatre dents dans chaque battant: savoir, de deux situées sous les sommets, & de deux autres latérales, lesquelles s'enclavent réciproquement dans leurs alvéoles correspondans. On trouve ces sortes de bivalves sur les côtes de France dans la Méditerranée, & dans la mer adriatique.

Rondelet, de Testaceis, lib 1. p. 21. fait mention de plusieurs especes de cœurs de bœufs ou de boucardes de la Méditerranée à grosses stries, que l'on appelle en Italie *capa tonda*, à cause de leur arrondissement. Elles sont composées, dit Rondelet, de deux valves très concaves & assez élevées vers le dos ou convexes pour leur donner une figure arrondie: elles sont unies au dedans; mais au dehors elles sont striées comme les peignes, & dentelées dans le pourtour. Leurs valves, qui sont réunies par les attaches que l'on appelle ginglyme, sont tantôt blanches & tantôt noirâtres ou fauves. La chair de ce coquillage est dure & difficile à digérer, quoique sa substance soit laxative. Les écailles de ces sortes de coquilles calcinées forment une cendre qui a la propriété de nettoyer les dents. *Concha striatæ, ab Italis capa-tonda vocantur, à rotunditate; duabus enim testis constant multùm cavis, & in dorsum multùm elatis, ut ad rotundam figuram plurimùm accedant: intùs læves sunt, foris striatæ pectinum modo, in ambitu serratæ. Harum aliæ sunt*

albæ, aliæ nigricant, aliæ flavescunt, per ginglymum colligantur : utriusque enim testæ apophyses sese invicem subeuntes conjunguntur : caro dura est difficilisque concoctu ; jus ex eâ alvum solvit. Ex conchâ hâc & cæteris hujusce speciei, ustis, & in cinerem redactis dentifricia optima conficiuntur.

Rondelet, rapporte une autre espece qui est une variété de la premiere, & dont elle ne differe que par plusieurs stries transversales, & quelques traits plus larges en maniere de fascies. Sa couleur est rousse ; c'est pourquoi, dit ce naturaliste, on peut l'appeller la conque striée, fasciée de couleur rousse. *Altera concha striata priori similis est, nisi quod illa aliquot lineas tantùm ad latus à latere per striarum transversum ductas habet ; hæc non lineas simplices, sed virgas latas sicuti fascias, per transversum ductas habet : est etium rufa, undè concha striata, fasciata & rufa dici potest.*

Aldrovandus, de Testaceis, lib. 3. pag. 249. outre les especes de Rondelet, fait mention de plusieurs autres variétés qu'il nomme : *Concha candida unicâ fasciâ castanei coloris, & concha striata quadruplici fasciâ castanei coloris* ; la conque blanche avec une fascie de couleur marron, & l'espece striée avec quatre fascies de la même couleur.

Gualtieri, tab. 71. litt. M. *Concha cordiformis æquilatera, umbone carinum unito, striis crassis, profundis latis donata, subalbida, fasciis fuscis diversimodè circumdata.*

CŒUR DE BŒUF ÉPINEUX ou BOUCARDE ÉPINEUSE. *Concha cordiformis seu bucardium valdè convexum, viginti striis crassis vel potiùs costis in longum ductis, aculeis, acutis, plerisque aduncis & tuberculis sparsim instructis, insignitum & armatum ; colore subfulvo & subalbido nebulatum.* Cette boucarde est composée de deux valves extrêmement bombées, garnies chacune d'une vingtaine de grosses stries longitudinales ou de côtes hérissées de pointes inégales, dont les plus longues se

trouvent vers la face latérale qui représente le mieux un cœur, tandis que la partie opposée est garnie d'épines moins saillantes, & qui dégenerent en espece de tubercules, à mesure qu'elles gagnent le centre du plan fait en cœur. Les autres pointes, qui se rencontrent sur cette bivalve, forment le crochet. Il est à propos d'observer qu'il est presque impossible d'avoir cette coquille avec toutes ses pointes, étant foiblement attachées à leurs bases. La boucarde épineuse est nuée de couleur fauve & de blanc sale. On la trouve dans la mer méditerranée.

Les Conchyliologistes distinguent une autre espece de boucarde épineuse, dont les pointes sont en plus grand nombre, que l'on nomme simplement le cœur épineux. *Voyez* Cœur Épineux.

Rondelet, de Testaceis, lib. 1. pag. 22. *Echinatam concham ab asperitate vocamus, sicut aculeatam ab aculeis vocare possumus . . . Hæc concha pectini similis est, testis admodùm concavis, striatis, in ambitu incisis: in striis sive exochis eminent aculei frequentes, incurvi, certis intervallis à sese disjuncti, quæ si vi aut aliâ ratione exciderint, vestigium sui relinquunt.* Nous appellons, dit Rondelet, cette coquille, la conque échinophore, ou armée de pointes comme les oursins, ou la piquante, à cause de ses épines. Elle ressemble à un peigne par ses écailles assez concaves, ses stries, & son pourtour découpé. Le grand nombre d'épines, qui se rencontrent sur les stries ou les éminences, font le crochet, & laissent dans certaines distances à leur défaut leurs traces, soit que ces épines soient tombées par quelque cause inconnue, ou qu'on les ait enlevées exprès.

Aldrovandus, de Testaceis, lib. 3. pag. 451 & 452. *Concha echinata nostra, concha echinata seu striata, concha echinata zoographi.* Ce naturaliste pense que cette derniere ne se trouve ni dans la mer adriatique, ni dans la méditerranée, mais dans l'océan oriental.

Gualtieri, tab. 72. litt. A. *Concha cordiformis*

æquilatera, umbone unito, striata, striis latis canaliculatis muricata aculeis longis, & acutis aliquandò recurvis in summitate striarum positis, albida, & parvis maculis luteis obscurè fasciata.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 23. *pag.* 298. *lett. B.* C'est un très beau cœur de bœuf de couleur cendrée, garni de longs piquants placés sur chacune de ses cannelures.

CŒUR DE BŒUF TUILÉ ou BOUCARDE TUILÉE. *Bucardium imbricatum, vel innumeris parvis imbricibus elatis in tricenis ordinibus, regulariter & in longum dispositis, armatum; formâ maximè convexâ vel quasi rotundâ, colore carneo, roseo, purpurascente, & subalbido, extùs maculatum, intrinsecùs ex rubro roseo & coccinato lucidè depictum.* Cette bivalve, qui est presque ronde par l'élévation & la convexité de ses battans, porte trente ou trente-cinq stries longitudinales, serrées, chargées dans toute leur étendue, & à égales distances, de pointes larges, creuses d'un côté en forme de faitieres ou de petites tuiles courbes, dont les plus élevées se trouvent vers le côté qui représente le cœur le plus grand; elles sont tachetées en plusieurs endroits de couleur de chair ou rouge-pâle & pourpré sur un fond blanc sale. La surface intérieure est unie & montre une très belle couleur de rose & ponceau principalement dessous les sommets : la circonférence des deux valves est garnie de denticules qui s'engrainent parfaitement dans leurs jonctions. La charniere est composée de quatre dents réciproques dans les deux battans : sçavoir, de deux situées sous les sommets, dont une est saillante, formant un crochet aigu, & deux latérales, lesquelles s'enclavent mutuellement dans leurs alvéoles correspondans. Cette conque faite en cœur se trouve en Amérique dans les îles Antilles, mais on pêche les plus belles especes dans celles de la Jamaïque; elles portent au moins deux pouces de longueur sur quelques lignes de moins de largeur.

RUMPHIUS, tab 48. num. 9. *Holl.* Zeldzame nagel schulp; la coquille onglée de la rare espece.

M. d'*Argenville*, *pl.* 23. *lett. M. pag.* 298. Ce cœur de bœuf n'eſt point garni de pointes, mais de petites parties plates, creuſes & repliées, formant des eſpeces de tuiles, d'où il a pris le nom de cœur de bœuf tuilé. Sa couleur eſt un blanc ſale, mêlé de taches jaunes & rouges.

CŒUR DE BŒUF VOLUTÉ ou BOUCARDE proprement dite. *Concha cordiformis vel bucardium ſpecificè dictum, maximè convexum & irregulariter rotundum; apicibus valvarum inter ſe diſciſis & ſingulariter contortis, diſtinctum; coloribus fulvis & rufeſcentibus, faſciatim & obſcurè nebulatum.* Cette conque bivalve eſt d'une forme particuliere, ou qui ne reſſemble à aucune autre, ſur-tout vers la charniere, d'où partent des rides circulaires pour ſe répandre vers la circonférence des battans d'une maniere plus ou moins prononcée. Les ſommets s'éloignent l'un de l'autre en ſe recourbant en deſſous en ſens contraire pour former chacun une eſpece de volute. Cette conque, qui eſt extrêmement bombée dans toutes ſes faces, eſt ornée de larges faſcies de couleur obſcure, fauve & rouſsâtre, ordinairement peu diſtinguées les unes des autres. Le ligament eſt convexe, extérieur, court, & forme le plan qui peut ſervir de baſe à la coquille, comme l'endroit où elle ſe tient dreſſée. La charniere eſt compoſée dans l'une des valves de trois dents larges, & de deux dans l'autre, leſquelles s'adaptent réciproquement dans leurs alvéoles correſpondans. On trouve ces boucardes dans la mer méditerranée, & dans les parages de la baſſe Normandie & de la Bretagne, comme à Grandville & à Saint-Malo. Les vermiſſeaux ſe plaiſent à ſe fixer au-dedans & au dehors de ce teſtacée.

Rumphius, tab. 48. num. 10. *Holl.* Dubbelde zots-kap; le double bonnet de fou.

Gualtieri, tab. 71. litt. E. *Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum diducto, lævis, ſubalbida, & nonnullis lineis fuſcis, à cardine per dorſum circulariter excurrentibus ſignata.*

CŒUR DE L'HOMME. Nom que M. d'Argenville donne à une espece qu'il appelle aussi le cœur de Vénus. On le nomme aussi en Amérique le cœur de l'homme, & on lui donne en France la dénomination de cœur de pigeon.

CŒUR DE PIGEON. *Concha cordiformis brevis & convexa, regulariter in longum striata; maculis violaceis & amaranthinis in fundo albo variegata; cordis columbini nomine donata.* Cette bivalve en forme de cœur a le volume de celui d'un pigeon dans ses contours ramassés & bombés. Toute sa surface extérieure est à stries longitudinales bien articulées & régulieres, marbrée & flambée de couleur violette & amaranthe sur un fond blanc. La face latérale tronquée représente un cœur exact ou bien proportionné, de vive-arrête dans son contour, ainsi que dans le milieu qui est convexe. La surface intérieure est unie, nuée de blanc & de jaune, avec quelques taches violettes. Toute la circonférence des battans est dentelée. La charniere est formée de trois dents dans l'une & l'autre valve qui se logent dans leurs alvéoles réciproques. Elle se trouve dans les mers de l'Amérique méridionale.

CŒUR DE VÉNUS. *Concha cordiformis, in corde integro sicut intensè delineata; formâ depressâ & peculiari; ambitu serrato insignis; fragilis, subalbida, pellucida, & pauliſper in unâ parte striata, & convexa; cordis Veneris nomine prædita.* Cette bivalve est singuliere dans son espece, fragile, blanchâtre, d'une forme applatie, & presque transparente; elle est composée de deux valves latérales, lesquelles représentent séparement la moitié d'un cœur, & dont la réunion forme un cœur aussi exact que s'il avoit été dessiné exprès. Il est néanmoins festonné dans son pourtour; mais d'une maniere si élégante que les dentelures lui ajoutent plutôt une certaine grace dans son contour, qu'elles ne lui en ôtent. Les quinze ou seize stries longitudinales légeres & un peu granuleuses, que l'on remarque principalement sur le plan le plus convexe,

décrivent dans leurs traces courbes autant de cœurs qui diminuent à mesure que ces stries parviennent au centre de la coquille vers le côté & le milieu de la charniere. Le dessous de ce cœur est fort comprimé, en partie uni, & garni de sillons légers qui suivent le même plan. Les sommets des battans se croisent, & sont même un peu contournés. La charniere est composée de trois petites dents dans chaque valve, & qui se rapportent exactement dans leurs cavités réciproques. Cette jolie coquille se trouve dans les mers des Indes orientales. Son grand diamètre peut avoir au plus deux pouces sur six lignes de moins dans le petit diamètre.

Rumphius, tab. 43. litt E. *Cartissa*; Holl. Hertje, en Vénus hertje; le petit cœur de Vénus.

Gualtieri, tab. 84. litt. B. C. D. *Concha cordiformis inæquilatera, fragilis, pellucida veluti ex chartâ compactâ, unâ parte compressâ, alterâ in aciem tantillum assurgente; striis granulatis, & margine serrato distincta; aliquandò nonnullæ striæ à cardine ad marginem excurrunt, albida.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 23. *lett. I. pag.* 299. C'est le vrai cœur de l'homme ou de Vénus. Son fond est blanc, avec des raies très légeres, qui suivent son contour : ce cœur est fendu dans le milieu, dentelé partout, & joliment moucheté de couleur de rose.

CŒUR DE VÉNUS EN BATEAU. *Concha cordiformis integra vel exactè in ambitu delineata; in parte superiore, concava, & margine elato circumdata; in quâ concavitate sicut naviculâ cor aliud conspicitur, sed striatum; in alterâ parte lævis & convexa; albida; cor Veneris in naviculâ meritò dicitur.* Cette espece, qui est une variété du cœur de Vénus, est ainsi nommée, parce qu'elle est environnée d'un bourrelet mince & très élevé, de maniere à représenter ce cœur comme enfoncé dans un petit bateau. Le reste de sa configuration est à peu près la même que celle du vrai cœur de Vénus, excepté que son contour n'est presque point dentelé. Le dessous de cette conque est conveex & uni, tandis

que le cœur, qui se trouve dans le plan concave, est strié. Les sommets sont aussi un peu plus contournés que ceux du cœur de Vénus; mais la charniere est la même. Le cœur en bateau peut avoir un pouce quatre ou cinq lignes de longueur, sur trois ou quatre lignes de moins de largeur.

M. d'*ARGENVILLE, pl. 23. lett. P.* C'est un petit cœur tout blanc, rayé & vouté par-dessous : un bourrelet relevé l'environne de tous côtés; ce qui le fait nommer le cœur en bateau.

CŒUR EN ARCHE DE NOÉ ou CŒUR A CARENNE. *Concha cordiformis, & rhomboïdes; ventrosa; apicibus valvarum diductis intervallo complanato, carinæ ad instar, & in rhombo acuto ex utrâque parte elongato; innumeris exiguis dentibus in cardine, instructa.* Le caractere spécifique des cœurs en arche est de former, quand les valves sont réunies, un cœur des deux côtés, d'avoir les sommets écartés l'un de l'autre par un intervalle qui représente une plate-forme rhombe ou une losange fort aiguë aux deux extrémités, que les Conchyliologistes nomment carene. Ces losanges ou carenes sont plus ou moins allongées, larges, ou étroites; la charniere, qui en occupe le milieu, est composée de chaque côté d'un ratelier d'une infinité de denticules qui s'engrainent dans les espaces réciproques. Les cœurs en arche de Noé sont ordinairement à stries longitudinales, & dentelés dans la circonférence de leurs valves. Les Conchyliologistes distinguent la véritable arche de Noé d'avec les autres especes qui en sont les variétés, & que l'on nomme en Hollande fausses arches de Noé : savoir, l'amande rôtie, le coqueluchon de moine, les cœurs en arche à carene large, celui de la Jamaïque, les cœurs en arche à carène étroite & allongée, la corbeille, les cœurs en arche de l'Amérique, & le cœur papyracé à carene étroite. Ces sortes de bivalves sont en général les especes que les anciens naturalistes appelloient *conchæ rhomboïdes*, les rhomboïdes ou coquilles à losanges.

CŒUR EN ARCHE DE NOÉ A CARENE LARGE. *Concha cordiformis & rhomboïdalis, striis asperis in longum ductis striata; colore subalbido & subflavo.* Cette espece, dont les sommets sont très écartés l'un de l'autre & recourbés en bec, est garnie de vingt-cinq stries longitudinales, traversées par de petits anneaux qui les rendent âpres au toucher. La carene en losange est large, peu allongée, en angles, & couverte d'un drap marin noirâtre & cartilagineux, que l'on peut regarder comme tenant lieu de ligament. Toute la couleur extérieure & intérieure de cette conque est blanchâtre; elle se trouve dans les mers de l'Amérique.

Gualtieri, tab. 87. litt. A. *Concha rhomboïdalis striata, altero latere striis imbricatis donato; subalbido.*

M. d'*Argenville*, *append. pl.* 3. *lett. H. pag.* 394. C'est un cœur ou *bucardium* des plus extraordinaires. Il est tout couvert de cordelettes en relief coupées par de petites lignes. L'intervalle des deux parties inférieures des valves qui se terminent en bec, est noir & plat, imitant assez bien les arches de Noé.

CŒUR EN ARCHE DE NOÉ A CARENE LARGE DE LA JAMAIQUE. *Concha cordiformis & rhomboïdalis, crassa, ponderosa, striis raris, spissis, latis & depressis per longitudinem striata; tota alba; carinâ latâ distincta.* Celui-ci est tout blanc, lorsqu'il est dépouillé de son épiderme marin, composé de deux valves épaisses, pesantes & chargées de grosses stries longitudinales en petit nombre, larges & applaties. Le pourtour intérieur des battans est garni d'autant de larges dents profondément découpées. Les rateliers, qui composent la charniere, sont composés de denticules plus grandes ou plus saillantes que celles qui se rencontrent dans les autres cœurs en arche, de maniere qu'elles sont comme lamelleuses. On pêche cette espece dans les parages de la Jamaïque.

Gualtieri, tab. 87. litt. D. *Concha rhomboï-*

dalis, ſtriis latis notata, candida & veluti cuticulâ quâdam rufâ, veſtita.

CŒUR EN ARCHE DE NOÉ A CARENE OBLONGUE. *Concha cordiformis & rhomboïdalis ſtriis rotundis & canaliculis profundis & minutiſſimè reticulatis inſtructa; carinâ parùm latâ ſed elongatâ, inſignis; in ambitu interiore valvarum ſerrata.* Cette eſpece eſt blanchâtre, garnie de vingt-cinq ou vingt-ſix ſtries arrondies, & autant de cannelures profondes ſur leſquelles on peut diſtinguer d'autres ſtries tranſverſales très fines qui forment un joli réſeau. La plate-forme rhombe ou la carene eſt peu large, mais allongée & couverte de ſon ligament noirâtre. La charniere eſt compoſée d'un grand nombre de denticules fines & ſerrées, leſquelles s'engrainent parfaitement dans la jonction des battans. L'intérieur de cette coquille eſt nué de blanc, & de couleur jaunâtre. La circonférence eſt dentelée & comme feſtonnée. Cette fauſſe arche de Noé ſe trouve dans les mers de l'Amérique.

RUMPHIUS, tab. 44. litt. I. *Pecten virgineus. Holl.* Maagdebloem, en baſtaard ark; la fleur de vierge ou la fauſſe arche de Noé.

GUALTIERI, tab. 87. litt. B. *Concha rhomboïdalis, ſtriata ſtriis craſſis rotundis, candida.*

CŒUR EN ARCHE DE NOÉ A CARENE ÉTROITE. *Concha cordiformis & rhomboïdalis; carinâ anguſtâ & maximè prolongatâ; ſtriis & canaliculis per longitudinem munita.* Ce cœur en arche différe des autres eſpeces par ſon étendue en largeur. Toute ſa ſurface extérieure, qui eſt blanche vers le pourtour des battans, & de couleur fauve vers les ſommets, porte trente-cinq ſtries longitudinales doubles ou bifourchues dans certains endroits & autant de cannelures profondes. Sa ſurface intérieure eſt blanche & un peu jaunâtre dans la partie la plus concave, & les bords des valves ſont garnis de dents applatis. L'eſpece, qui eſt dans la collection de l'auteur, a trois pouces & demi de largeur

ſur deux pouces trois lignes de longueur. La carene a deux pouces & demi de long ſur ſept lignes de large vers les ſommets.

CŒUR EN ARCHE DE NOÉ PAPYRACÉ ET A CARENE ÉTROITE. *Concha cordiformis & rhomboïdalis, teſtâ tenui & ſicut papyraceâ: parvis ſtriis in longum ſtriata; carinâ anguſtâ & nigricante diſtincta, toto colore lacteo ſplendens.* Cette eſpece eſt large, un peu comprimée dans ſes battans, légere & fort mince. Elle eſt à ſtries longitudinales très fines, ſerrées, mais bien diſtinctes. Les valves ſont béantes en partie, ou vers le milieu de leur circonférence. La carene eſt étroite, allongée & couverte d'un ligament noirâtre.

CŒUR EN ARCHE DE NOÉ VELU. *Concha cordiformis & rhomboïdalis tegumento villoſo, fuſco vel caſtaneo induta; carinâ anguſtâ, & apicibus valvarum paululùm diductis, diſtincta.* Cette bivalve rhomboïde eſt garnie ſur ſes ſtries longitudinales d'un épiderme velu ou hériſſé de poils bruns ou de couleur marron, principalement vers le pourtour des valves qui ſe joignent exactement. Les ſommets de cette fauſſe arche ſont peu écartés l'un & l'autre; c'eſt pour quoi la carene eſt étroite, mais allongée & concave. La charniere eſt remarquable par ſes denticules inégales, qui ſont beaucoup plus grandes vers les deux extrêmités latérales de la coquille que dans le milieu des rateliers.

Gualtieri, tab. 91. litt. F. *Muſculus minutiſſimè ſtriatus, ex ſubrufo obſcurè coloratus, ad marginem byſſo donatus.*

CŒUR EN SOUFFLET ou TRIANGULAIRE. *Concha cordiformis triangularis, candida; triplici plano diſtincta, ſcilicet parte inferiore complanatâ & ſuperiore elatâ, in aciem prominente, ita ut trigonum paribus lateribus efformet.* Cette coquille bivalve préſente trois faces: ſçavoir, le deſſous qui eſt applati, & les deux parties latérales réunies & élevées au milieu en vive-arrête, de maniere à donner à cette bi-

valve une forme triangulaire à ſes trois faces. Les ſtries, que l'on remarque ſur cette ſinguliere coquille, ſont comme ficelées & interpoſées par des cannelures légeres, picotées & plus ou moins tuberculeuſes.

RUMPHIUS, tab. 44. litt. H. *Fragum*, la fraiſe. *Holl.* Dubbeld Venus hartje ; le double cœur-de Vénus.

GUALTIERI, tab. 83. litt. C. *Concha cordiformis inæquilatera, thorace ſatis prominente, & in acumen erecto, primis ſtriis rotundis elatis, alteris lateribus imbricatis, dorſo magis compreſſo, & ſtriis parvis veluti lineis ſignato ; dentata, candida.*

CŒUR ÉPINEUX. *Concha cordiformis ſpinoſa vel bucardium innumeris aculeis acutiſsimis, quibuſdam recurvis & obtuſis, in tricenis vel amplius ſtriis in longum ductis, armatum ; colore ex fulvo & rufo nebulatum.* Nom que les Conchyliologiſtes donnent à une variété de la boucarde épineuſe. Toute ſa ſurface extérieure porte juſqu'à trente cinq ſtries longitudinales hériſſées de pointes très aiguës, courbées en crochets pour la plûpart, & qui dégénerent en tubercules obtus ou en eſpece de tuiles ſur-tout dans la face latérale qui repréſente le cœur le plus convexe, mais le moins grand. Les cannelures interpoſées ſont très profondes, & ſe terminent dans la circonférence des valves par autant de denticules intérieures qui s'engrainent avec celles qui forment la terminaiſon des ſtries épineuſes. La charniere eſt compoſée de cinq dents dans l'une des valves, & de deux dans l'autre, leſquelles s'enclavent dans leurs alvéoles correſpondans. Cette boucarde, qui eſt arrondie par la grande convexité de ſes battans, eſt nuée de fauve roux.

CŒUR JANUS ou CŒUR A DEUX FACES ou A STRIES INTERROMPUES. *Concha cordiformis ; formâ brevi & ſubrotundâ ; biformis, id eſt, ſtriis in longum ductis in dimidiâ parte, & tranſverſis in alterâ dimidiâ uniuſcujuſque valvæ, ſingulariter ſtriata ; coloribus rubris, roſeis, croceis, & albidis per*

longitudinem variegata & lucidè depicta. Cette conque faite en cœur, qui eſt peu connue juſqu'aujourd'hui, eſt appellée en Hollande l'orient & l'occident, ou l'eſt & l'oueſt, en langue hollandoiſe ooſt en weſt. Quelques-uns nomment cette bivalve le double hémiſphere; elle eſt auſſi admirable par ſa belle forme & ſes jolies couleurs, que par la ſingularité & les diverſes diſtributions de ſes ſtries, dont les unes ſont longitudinales & les autres tranſverſales, en prenant chacune des plans différens & ſéparés ſur la même valve; c'eſt pourquoi on peut appeller cette coquille la came cœur à ſtries interrompues, ou la *Janus*. Sa forme eſt très bombée, ramaſſée & bien proportionnée dans ſon enſemble. Des ſommets qui ſe touchent l'un contre l'autre, on commence à appercevoir d'un côté des ſtries longitudinales, fines, regulieres & aſſez ſerrées, qui deviennent bien articulées, à meſure qu'elles gagnent la convexité de chaque battant, & qu'elles parviennent à leur circonférence. Ces ſtries longitudinales ne commencent que vers le plan latéral en partie qui repréſente le cœur le plus grand, pour n'occuper que la moitié de la coquille, en s'effaçant pour faire place à d'autres ſtries tranſverſales moins ſerrées & de vive-arrête, qui occupent de même la contre-partie ou l'autre moitié de chaque battant, qui eſt le côté le plus convexe, mais dont le plan latéral repréſente le cœur le moins étendu. La face latérale, qui forme le cœur le plus grand, eſt convexe ou renflée dans la plus grande partie de ſon centre, & unie, c'eſt-à-dire, dépourvue de ſtries longitudinales dont ce cœur eſt environné; quoiqu'on apperçoive dans ce milieu des rides fines, ſerrées & obliques. Toute la ſurface extérieure de cette conque eſt marbrée & flammée de couleur de roſe, mélée de couleur aurore & de rouge plus ou moins vif: la couleur blanche ne devient ſenſible que vers les ſommets de la coquille. Les contours des battans ſont garnis de petites dents ſerrées, très fines & régulieres, ſenſibles au dehors, leſquelles

s'entrejoignent parfaitement dans leurs jonctions. La surface intérieure est unie, d'une blancheur qui devient teinte de couleur de rose & de jaune dans la plus grande concavité des valves, avec une trace sanguine & carmin dessous les sommets ou vers la charniere. Cette charniere est composée de quatre dents dans l'un des battans, & de trois dans l'autre, lesquelles s'engrainent dans leurs alvéoles correspondans. Le ligament, qui est extérieur, forme un cartilage brun, assez court, situé vers les sommets & du côté du cœur le plus spacieux. Cette bivalve porte près d'un pouce & demi de longueur sur presque autant de largeur, & de treize lignes de convexité.

CŒUR, QUANT A L'ANIMAL TESTACÉE. M. Adanson a apperçu un cœur dans les coquillages, principalement dans les univalves qu'il nomme en général limaçons. Quoique le cœur, suivant ce naturaliste, soit réputé comme une partie interne, il croit cependant qu'il est à propos de faire remarquer qu'il est toujours placé vers la surface du corps des coquillages univalves & operculés, dans le fond de la cavité qui forme le manteau. On le trouve à droite dans le coquillage que cet auteur appelle le bulin & le coret, (le premier est une espece de vis-buccin, & le second un planorbe) par une suite nécessaire du contour de leur corps de gauche à droite, au contraire des autres limaçons qui l'ont à gauche. Le cœur a un mouvement très sensible, par lequel il monte & descend alternativement.

Il n'est pas aussi facile, ajoute M. Adanson, d'appercevoir le cœur des coquillages bivalves qu'il nomme en général conques. Il est caché dans l'intérieur de leur corps sous le ventricule. Willis assure avoir apperçu dans celui de l'huitre le mouvement de systole & celui de diastole.

COIFFE DE LINGE. Nom que l'on donne en Hollande, suivant Rumphius, à des coquilles univalves appellées nautiles papyracées.

COL DES ANIMAUX TESTACÉES. C'eſt une partie plus ou moins longue qui ſupporte la tête, & s'éloigne du reſte du corps, comme il arrive dans les coquillages univalves. Le col eſt inconnu dans les teſtacées bivalves.

COLIQUE ou PUCELAGE. Nom que l'on donne à pluſieurs coquilles univalves du genre des porcelaines, à cauſe qu'on leur attribue la vertu d'appaiſer les douleurs de la colique. *Voyez* les mots KAURIS & PUCELAGE.

COLUMELLE. Terme uſité dans la connoiſſance de la Conchyliologie pour exprimer la colomne, l'aiſſieu ou l'axe intérieur des coquilles univalves que l'on appelle auſſi le fût. C'eſt autour de la columelle qui regne dans la longueur intérieure des teſtacées univalves que tournent toutes leurs circonvolutions en ſpirale. Cette columelle ne ſe découvre plus ou moins que par l'ouverture de la coquille qui fait voir ſi elle eſt unie ou dentelée, ainſi que par le canal dont elle fait la plus forte partie.

CONCAMÉRATIONS. Les Conchyliologiſtes appellent ainſi toutes les cloiſons ou les ſéparations voutées qui ſe rencontrent dans l'intérieur des coquilles univalves que l'on nomme nautiles de nacre, ou épais ou à cloiſons, & corne d'Ammon.

CONCHA, CONQUE. On ſe ſert quelquefois du mot latin *concha*, au lieu de ſa ſignification françoiſe, pour exprimer pluſieurs eſpeces de coquilles; ſçavoir, la *concha exotica*, la *concha Veneris*, la *concha perſica*, *concha anomia*.

Les anciens naturaliſtes entendoient par le mot *concha*, les coquilles creuſes, comme pluſieurs coquilles du genre des tonnes ou conques ſphériques & pluſieurs bivalves du genre des cœurs; quoique le mot latin *concha*, ſignifie en général coquille, comme le terme *cochlea* ſignifie limaçon.

CONCHO LEPAS. *Lepas valvæformis, apice*

recurvo, ſtriis craſſis, aſperis, papilloſis, & leviter reticulatis per longitudinem ſtriata; baſi ovata; ex colore fulvo rufeſcens. Coquille univalve du genre des lépas ou patelles, ainſi appellée, parce qu'on prendroit cette eſpece pour la contre-partie d'une coquille bivalve, à cauſe de ſa configuration, principalement ſi on la conſidére, quant à ſon intérieur qui reſſemble à une valve de came qui ſeroit deſtituée de charniere. Ce lépas eſt de couleur fauve, chargé de groſſes ſtries longitudinales, raboteuſes ou garnies de mammelons, traverſées par d'autres ſtries plus petites, en maniere de réſeau. La baſe de ce lépas ſingulier eſt ovale, & ſon ſommet ſe recourbe ſur l'un des côtés de la coquille.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl. 2. lett. D. pag.* 188. C'eſt un lépas des plus ſinguliers. Son ſommet, ou œil, ſe recourbe, & va ſe terminer près d'un de ſes bords; ce qui forme une eſpece de peigne à ſtries profondes & noueuſes. La ſeconde ſingularité eſt d'avoir la moitié de ſes bords preſque unie, pendant que l'autre eſt dentelée. On prendroit ce lépas pour une moitié de bivalve, & il n'y a que le manque de charniere qui puiſſe convaincre qu'il dépend de la famille des patelles. Les auteurs le nomment *concho-lepas*.

CONCHYLIOLOGIE. C'eſt la ſcience qui traite en général des animaux teſtacées ou couverts d'un teſt que l'on nomme coquille, ou la connoiſſance des coquillages de mer, de terre & d'eau douce. Le nom de Conchyliologie eſt derivé de deux mots grecs κογχύλιον *concha*, & λογος *ſermo*.

CONCHYLIOPHORE ou CONCHYLIOLOGIE. On appelle la Conchyliologie en Amérique un coquillage univalve du genre des ſabots, à cauſe que ſes ſpires ſont chargées de diverſes coquilles qui ſe fixent ſur ſon teſt; c'eſt pourquoi, ſuivant l'obſervation de quelques naturaliſtes, on doit plutôt nommer cette eſpece la conchyliophore; elle eſt plus connue en

France

France sous la dénomination de la fripiere. *Voyez* FRIPIERE.

CONCHYLIUM. Nom latin que les anciens naturalistes donnoient aux especes de coquillages qu'ils appelloient *cochleæ* & *conchæ ;* mais principalement à un coquillage operculé qui fournit la liqueur pourpre dont ils faisoient usage pour teindre certaines étoffes. Horace entendoit le mot *conchylium* en ce sens, lorsqu'il disoit que son goût ne s'éloignoit pas de celui des sénateurs romains, *horum ego non fugiam conchylia.* Pline distinguoit le *conchylium* des autres especes de pourpres, en disant : *Conchylia & purpuras omnis ora atterit.* C'est aussi à cause de sa liqueur purpurine que plusieurs naturalistes ont donné au *conchylium* le nom de *murex* par excellence, dit Aldrovandus : *Undè vestis tincta murice conchyliata dicitur.*

RONDELET, *de Testaceis, lib.* 2. *pag.* 83, fait mention du *conchylium* qui ressemble à un *murex*, que les Conchyliologistes modernes appellent lambis non-aîlé à lévre mince, & que plusieurs considérent à tort comme de jeunes lambis aîlés. Ce naturaliste rapporte que les Latins mettoient cette coquille au nombre des turbinées, ainsi que Pline la rangeoit avec les pourpres les plus distinguées.

Les philosophes, les poëtes & les historiens ont fait du *conchylium* des descriptions très ornées, en disant que non-seulement ce coquillage réjouissoit la vue par l'éclat de ses couleurs, mais encore qu'intérieurement il renfermoit une liqueur précieuse qui est la pourpre. Il paroît, suivant Rondelet, que Pline & d'autres auteurs ont varié sur la nature du *conchylium :* ils prétendent que c'est un nom tel quel, dont il faut encore rechercher le principe ; mais ils conviennent que le *conchylium* est un coquillage operculé qui donne la liqueur pourpre. C'est cet opercule que les apothicaires appellent *blattas byrantias*, qui est aussi le nom propre de l'opercule de la pourpre.

Dioscoride l'appelle ὄνυξ, en latin *unguis*, l'ongle ;

Sérapion le nomme athfarateb, c'eſt-à-dire, *ungula aromatica*, l'ongle aromatique, parce qu'on s'en ſervoit dans la pharmacie. *Voyez* les mots LAMBIS NON AILÉ, A LEVRE MINCE, ET OPERCULE.

CONQUE. Nom générique, que les Conchyliologiſtes donnent ſpécialement, ainſi que le terme latin *concha*, a pluſieurs coquilles; ſavoir, la conque de Triton, la conque perſique, celle de Vénus, les conques ſphériques ou tonnes, les conques faites en cœur ou les cœurs, les conques anatiferes, &c.

CONQUE DE TRITON ou TROMPE MARINE proprement dite. Coquille univalve du genre des buccins, dont les Conchyliologiſtes diſtinguent pluſieurs eſpeces, ſavoir: les conques de Triton des Indes, celles de l'Amérique, & les eſpeces de la Méditerranée.

CONQUE DE TRITON DES INDES. *Buccinum majus, rotundum, ſtriis inæqualibus, & canaliculis latis alternatim, & ſicut faſciis convexis eleganter diſpoſitis, ſtriatum & canaliculatum; novem vel decem vel etiam undecim ſpiris elatis, convexis, cum pluribus coſtis lamelloſis gradatim diſpoſitis, conſtans & diſtinctum; maculis ex fuſco rubeſcentibus, aureis, carneis, undulatis & ſicut pennatis faſciatim & elegantiſſimè depictum; aperturâ ſpatioſâ, labro arcuatim expanſo, fimbriato, dentibus validis armato; columellâ rugoſâ & canali aperto paulùm elongato, inſignitum: buccinum Tritonis appellatum.* Le caractere ſpécifique de cette coquille du genre des buccins eſt d'avoir une grande forme arrondie, allongée, de porter une clavicule conſidérable, compoſée depuis le nombre de huit ou neuf ſpires juſqu'à onze, élevées, bombées, garnies de différentes ſtries circulaires, & de larges cannelures inégales, alternatives, en forme de faſcies en relief; mais qui ſont mieux prononcées ſur le corps de la coquille. Toutes ces ſtries & ces cannelures ſont interpoſées par des tubercules longitudinaux ou des côtes ſaillantes, terminées par une lame

latérale, lesquelles parcourent dans des distances égales, éloignées, & par gradation toute la clavicule jusqu'au sommet, en lui donnant une figure comme tortueuse dans toute son étendue, & sans nuire à l'élégance qui regne dans l'ensemble de cette pyramide. Toute la surface extérieure de ce buccin est tachetée par zones ou par fascies de couleur brun-rouge, jaune, aurore, d'une maniere onduleuse, & imitant le plumage des oiseaux, sur un fond couleur de chair plus ou moins vive ou livide. L'ouverture de cette conque, est spacieuse, offrant aux yeux une surface intérieure luisante, presque chatognante, & nuée d'une couleur aurore la plus belle. La lévre, qui est arquée, épaisse, en bourrelet, est munie de grosses dents arrangées par paires, & disposées sur deux rangées dans certaines especes. La columelle extérieure est chargée de grandes rides circulaires, blanches & détachées sur un fond pourpre noirâtre. Cette lévre & cette columelle se terminent par un canal ouvert, & un peu allongé. Ce buccin varie beaucoup, autant par ses différentes grosseurs, que par ses nuances & la distribution de ses taches. Il peut avoir depuis huit pouces jusqu'à près d'un pied & demi de longueur. Lorsque les conques de Triton des Indes ne sont point encore parvenues à leur période de grosseur ; la lévre est un peu rentrante, au lieu que celle des grandes especes ont cette lévre plus évasée.

Rumphius, tab. 28. litt. B. *Buccinum Tritonis, seu turbo magnus.* Holl. Kink hoorn, Tritons hoorn; la coqueluche, ou la conque de Triton.

Gualtieri, tab. 48. litt. A. *Buccinum majus, canaliculatum, rostratum, ore labioso, striatum, tuberosum, laminis sibi invicem impositis, coagmentatum, & costis quibusdam conjunctum, fimbriis tuberosis munitum; maculis & castaneis alternatim depictum, intùs roseum.*

CONQUE DE TRITON DE L'AMÉRIQUE.

Buccinum majus rotundum, striis & canaliculis cinctum; decem spiris exertis, convexis, in longum qui-

busdam costis instructis compositum : innumeris maculis castaneis, fuscis, fulvis & rufis per seriem dispositis ; undosè & fasciatim in fundo subalbido eleganter depictum ; aperturâ magnâ, columellâ valdè rugosâ, labro sinuoso duodecim latis dentibus munito, & canali aperto, brevi distinctum ; buccinum Tritonis americanum. Ce grand buccin differe peu par la forme de la conque de Triton orientale. Ses stries & ses cannelures sont moins régulieres & moins variées. Le corps de cette conque, qui est arrondi & ventru, porte une clavicule très élevée, formée de dix spires convexes, garnies chacune de deux tubercules longitudinaux peu saillans, en forme de côtes, & terminées par un sommet couleur de rose. Toute la surface extérieure de la coquille est ornée d'un grand nombre de taches régulieres, onduleuses, de couleur marron, brunes, fauves & rousses, qui forment des fascies bien distinctes sur un fond blanchâtre. L'ouverture est grande, profonde, avec une columelle chargée de rides blanches en maniere de stries sur un fond noirâtre : la lévre, qui est parallele, est sinueuse & garnie en-dedans d'une douzaine de dents brunes, larges & quelquefois aiguës ; la surface intérieure est blanchâtre, quelquefois azurée ou couleur de chair. La conque de Triton de l'Amérique a plusieurs variétés dans son espece par la différence de ses taches qui forment quelquefois des bandes longitudinales de diverses couleurs, ainsi que par ses différens volumes depuis sept ou huit pouces jusqu'à quinze ou seize. Le canal est court, obtus & couvert.

CONQUE DE TRITON DE LA MÉDITERRANÉE. *Buccinum striis & parvis tuberculis innumeris cancellatim dispositis undiquè & regulariter striatum ; octo spiris exertis valdè convexis, duabus costulis ex utroque latere in unâquâque impositis, compositum & insigne : colore albido & magnis maculis fulvis depictum : aperturâ ferè rotundâ, labro fimbriato, sinuoso, & diversimodè dentato ; columellâ leviter rugosâ, & ca-*

nali admodùm producto, pauliſper tortuoſo & recurvo; buccinum Tritonis cancellatum ex mari mediterraneo. C'eſt un très beau buccin blanchâtre, nué de grandes taches fauves, compoſé de huit ſpires élevées, arrondies ou très bombées, garnies chacune de deux bourrelets latéraux & longitudinaux. Toute la ſurface extérieure de cette conque eſt couverte de ſtries longitudinales & tranſverſales, dont les plus éminentes forment un treillis garni de petits tubercules ou de mammelons dans tous les angles où ces ſtries ſe croiſent. L'ouverture, qui eſt preſque ronde, préſente une lévre épaiſſe, en bourrelet au-dehors, tranchante, feſtonnée, ſinueuſe ou concave dans le milieu de ſon bord, & dentelée vers l'intérieur de la coquille. La columelle eſt un peu ridée & dentée vers le canal. Ce canal eſt un peu allongé, tortueux & légérement retrouſſé. Cette belle coquille eſt mince, aſſez fragile, & ſa ſurface intérieure eſt blanche. Elle peut avoir juſqu'à ſix pouces & demi de longueur; on la trouve dans la mer méditerranée.

Rondelet, de Teſtaceis, pag. 88. lib. 2. *Turbo magnus*, la grande turbinée. Ce naturaliſte met ce coquillage à la tête des eſpeces turbinées à cauſe de ſa grandeur & du nombre de ſes révolutions. Cette coquille eſt blanche, dit l'auteur, rude & raboteuſe à cauſe de ſes ſtries & de ſes tubercules, ainſi que ſa lévre qui eſt épaiſſe: elle a une ouverture ronde, & une fente par laquelle ſortent les excrémens de l'animal. *Primum turbinem propoſuimus longum & magnum, multiſque voluminibus conſtantem, pro corporis craſſitudine, margine ſpiſſo & aſpero, teſtâ albâ lineis tuberculiſque multis, ſcabra & aſpera. Foramen habet rotundum & rimam quâ exernuntur excrementa.*

Aldrovandus, de Teſtaceis, lib. 3. pag. 340. *Turben magnus Rondeletii.*

Rumphius, *tab.* 49. *litt. l.* Oly-koek hoorn; le gâteau à l'huile.

Gualtieri, tab. 50. litt. A. *Buccinum majus*,

canaliculatum, roſtratum, ore labioſo, fimbriatum, ſtriatum ſtriis papilloſis, cancellatis; coſtulâ in unâquâque ſpirâ eminente colligatum, ex albido ſubcinereum.

CONQUE ou TASSE DE NEPTUNE. *Voyez* TASSE DE NEPTUNE.

CONQUE DE VÉNUS DES ANCIENS NATURALISTES. *Concha venerea veterum.* Pline, Macrobe, Dioſcoride, Belon, Rondelet, Aldrovandus, & pluſieurs autres, ont donné le nom de conque de Vénus à toutes les coquilles univalves du genre des porcelaines. *Voyez* PORCELAINE.

CONQUE DE VÉNUS DES MODERNES. *Concha venerea recentiorum.* Les Conchyliologiſtes nomment ainſi pluſieurs bivalves du genre des cœurs, que l'on nomme auſſi cames-cœurs tronquées. C'eſt la face latérale tronquée de ces ſortes de coquilles, qui leur a fait donner le nom de conque de Vénus; *à ſimilitudine pudendi mulieris.* Les Conchyliologiſtes diſent également la *concha Veneris*, au lieu de ſa ſignification françoiſe; ils en diſtinguent pluſieurs eſpeces, ſavoir, la conque de Vénus occidentale avec des pointes, la conque de Vénus orientale, la conque de Vénus ſans pointes ou la créole, la gourgandine, les fauſſes gourgandines, & la vieille ridée. *Voyez* ces mots.

CONQUE DE VÉNUS A POINTES. *Chama cordiformis, latere truncato convexo, colore roſeo, vel violaceo, & plurimis aculeis acutis, pauliſper recurvis armato, inſignita; ſtriis tranverſis lamelloſis, profundis, albidis & purpuraſcentibus diſtincta; concha Veneris armata occidentalis appellata.* Coquille bivalve du genre des cames-cœurs tronquées: ſa forme eſt ramaſſée & bombée, avec une ſurface extérieure chargée de ſtries tranſverſales, ſaillantes & lamelleuſes, nuées de lilas, de violet, & de blanc, terminées dans le contour de la partie latérale tronquée, ou qui repréſente une eſpece de cœur par de longues pointes inégales, aiguës & courbes. Ce plan latéral tronqué

est de couleur de rose, mais plus souvent d'une couleur violette plus foncée que le reste de la surface de la coquille. Le ligament, qui contient les valves, est situé vers les sommets au milieu de cette partie. La charniere est composée de trois denticules réciproques dans les deux valves qui se logent dans leurs alvéoles correspondans. Cette bivalve se trouve dans les mers de l'Amérique, sur-tout dans l'île de Saint Domingue. Elle peut avoir tout au plus un pouce & demi de longueur sur presque autant de largeur.

Rumphius, *tab.* 48. *n.* 4. Opregte Vénus schulp met haayr ; la véritable coquille de Vénus avec ses pointes.

Gualtieri, tab. 76. litt. D. *Chama æquilatera, transversim profundè veluti per lamellas striata, fossulâ cordiformi magis conspicua, ibique lateraliter insigniter aculeis acutis & validis muricata, subalbida.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 21. *lett. l.* Les pointes qui garnissent les lévres de cette came, & ses stries profondes de couleur de rose, l'ont fait nommer la coquille de Vénus occidentale.

CONQUE DE VÉNUS ORIENTALE, autrement, LA GRANDE RIDÉE ou LA LEVANTINE. *Voyez* Levantine.

CONQUE DE VÉNUS SANS POINTES, autrement appellée LA CRÉOLE. *Voyez* Creole.

CONQUE EXOTIQUE. *Concha cordiformis maximè convexa & quasi globosa, decem vel undecim costis intùs excavatis in aciem & angulum per longitudinem prominentibus singulariter instructa ; in ambitu valvarum serrata ; tota candida.* Coquille bivalve du genre des cœurs. Sa forme est si bombée qu'elle est presque sphérique. Sa couleur est toute blanche au-dehors comme au-dedans. Cette conque se distingue de toutes les autres especes par dix ou onze côtes formées chacune de trois stries dont celle du milieu est mince, angulaire, élevées en vive-arrête, & creusées en tuyaux ou en maniere de petits canaux qui n'ont

point d'autre ouverture ou d'autre communication que ſur la circonférence ou la tranche des battans. Ces ſtries ou ces côtes paroiſſent triangulaires à une certaine diſtance, quoiqu'elles ſoient très comprimées ſur les côtés. Le pourtour des valves de la conque exotique eſt garni de dentelures formées par la terminaiſon des petits canaux & des diverſes cannelures. On a peine à réunir les valves de cette coquille, ſoit parce qu'il arrive qu'elles n'appartiennent point à la même conque, ſoit qu'elles ſeroient dépourvues d'une eſpece de drap marin, ou d'un fucus qui rempliroit les eſpaces que ces valves laiſſent ſouvent entr'elles ou dans leur circonférence. La conque exotique ſe trouve dans les parages du Sénégal. M. Adanſon lui a donné le nom de kaman.

Rumphius, *tab.* 48. *n.* 6. De geribde Venus doublet; la conque de Vénus à côtes.

Gualtieri, tab. 72. litt. D. *Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 23. *lett. A.* Ce cœur de bœuf eſt appellé par les anciens *concha exotica*; il eſt tout blanc, avec dix canaux principaux, de forme triangulaire, creux & ſaillant ſur ſa robe, leſquels ne communiquent point en-dedans. Cette coquille eſt tranſparente & extrêmement mince. Il eſt rare de trouver les deux valves parfaitement exactes.

CONQUE PERSIQUE ou POURPRE DE PANAMA. *Concha globoſa, parvâ claviculâ vel quatuor exiguis ſpiris diſtincta; ſtriis tranſverſis & lineis inæqualibus ex albido & fuſco alternatim depictis, ſtriata & circumſcripta; corpore ventricoſo, teſtâ craſsâ & ponderoſâ, aperturâ ſpatioſâ, columellâ lævi, labro ſimplici, & canali leviter ſulcato inſignis; extùs colore caſtaneo & cinereo; intùs ſubalbido & fulvo nebulata: concha perſica, aliter purpura Panamæ.* Coquille univalve du genre des tonnes ou des conques ſphériques. On la nomme en Hollande le rodolphe. Sa forme eſt large, ventrue & très bombée, avec une petite clavicule ou une petite volute, compo-

sée de trois ou quatre spires. Toute la surface extérieure de la vraie conque persique est d'une couleur marron & grisâtre, chargée de stries circulaires, dont le plus grand nombre forment autant de petites fascies ou de petites zones étroites, alternatives, avec plusieurs autres plus sensibles & plus larges, & plus interposées à des distances égales, lesquelles sont presque toutes figurées par de petits quarrés longs alternativement blanchâtres & bruns. Cette coquille est épaisse, pesante, avec une ouverture très grande, bordée d'un fût extérieur uni, comprimé, jaunâtre, & une lévre droite en portion de cercle. Le canal n'est sensible que par une légere échancrure. La surface intérieure est blanchâtre & nuée ou rayée de fauve. On trouve cette belle coquille dans les mers de l'Amérique méridionale ou de l'Inde occidentale, sur-tout dans les parages de Panama; la même espece se rencontre aussi dans le golfe persique. Lorsqu'on enleve les stries de cette conque, on parvient à lui donner un poli luisant avec le secours de l'art. Sa longueur porte dans les grandes especes deux pouces neuf lignes sur près de deux pouces de largeur.

Gualtieri, tab. 51. litt. L. *Buccinum majus, canaliculatum, & sulcatum, labio interno dentato & striato, in dorso striis seu fasciis latioribus, ut plurimum ex tophaceo & subnigro colore depictis, nonnullisque aliis ex candido, & pullo seriatim interruptis elegantissimè signatum & circumdatum.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 17. *lett. F.* Cette tonne est la conque persique. Ses tubercules étant usés, elle acquiert un très beau poli; elle est entourée de lignes ponctuées & blanches, sur un fond brun rayé. Sa bouche est polie naturellement avec une lévre très applatie, & l'autre évasée. Sa tête forme une clavicule pointue, mais peu élevée.

La conque persique a des variétés dans son espece que l'on peut appeller en général les fausses conques persiques, qui sont ordinairement chargées de tuber-

cules : ſçavoir, la conque perſique griſe ſtriée à gros tubercules, & la conque perſique à petits tubercules.

CONQUE PERSIQUE A PETITS TUBERCULES. *Concha globoſa leviter & tranſverſim ſtriata ; tuberculis quaſi verrucis in duabus vel tribus ordinibus diſpoſitis inſtructa ; teſtâ craſsâ, aperturâ magnâ, columellâ depreſsâ, labro arcuatim expanſo & canali ſulcato diſtincta : extùs colore fuſco, cinereo & albido lineata ; intùs, ex croceo & albo flaveſcens : pſeudo-concha perſica dicta.* Cette conque ſphérique, qui eſt une variété de la précédente, en diffère par ſa forme ramaſſée, en ce que ſes ſtries ſont à peu près égales, ainſi que les petites zones qui forment des lignes blanches, brunes & griſes alternatives ; mais ſurtout par deux ou trois rangs de tubercules en forme de verrues qui environnent le corps de la coquille, & qui ſe perpétuent quelquefois juſqu'à la ſeconde & la troiſieme ſpire. L'ouverture eſt fort grande, nuée intérieurement de couleur jaune mêlée de blanc, avec un fût extérieur comprimé, & une lévre épaiſſe dentelée dans ſon bord. Le canal ne conſiſte que dans une ſimple échancrure.

GUALTIERI, tab. 51. litt. A. *Buccinum majus, canaliculatum, & ſulcatum, craſſum, ſtriatum, primis ſtriis majoribus, tuberoſis, labio externo rugoſo, colore cinereo depictum, intùs croceum.*

CONQUE PERSIQUE STRIÉE A GROS TUBERCULES ET A CLAVICULE ÉLEVÉE. *Concha ſpharica, ſex ſpiris exertis tuberoſis ; corpore valdè ventroſo & elato ; tuberculis obtuſis & prominentibus, in duabus ordinibus & per ſeriem diſpoſitis diſtincta ; ſtriis tranſverſis, reticulatis, & undoſis, regulariter, minutiſsimè, & undique ſtriata. Aperturâ ſpatiosâ, labro intùs dentato, columellâ lævi, & canali brevi truncato inſignita : toto colore cineraceo & achates depicta ; intùs croceo & ſubcœruleo obſcurè nebulata : pſeudo-concha perſica, claviculâ exertâ, & valdè tuberoſa dicta.* Toute la ſurface extérieure de cette conque perſique

eſt d'une couleur griſâtre & agathe, à ſtries circulaires onduleuſes, qui forment un réſeau très fin & très ſerré. Le corps de la coquille eſt arrondi, élevé, couronné d'une double rangée de gros tubercules obtus, dont ceux qui caractériſent la premiere ſpire de la volute, ſont beaucoup plus ſaillans que les autres. Ces tubercules diminuent de volume à meſure qu'ils parviennent au ſommet en couronnant ſeulement d'une ſeule rangée les cinq autres ſpires. Toutes ces ſpires ne ſont ni concaves ni convexes, & forment une volute élevée en pyramide. L'ouverture de cette conque eſt très grande avec une lévre évaſée, dentelée & ceintrée. Le fût extérieur eſt uni, & le canal eſt court & terminé par une échancrure. La ſurface intérieure eſt nuée de couleurs obſcures, jaunes & ardoiſes. Cette coquille, telle que l'auteur l'a décrite d'après l'eſpece qui ſe trouve dans ſa collection, a deux pouces & huit lignes de longueur ſur deux de largeur, en comprenant l'extenſion des tubercules qui ont près de quatre lignes d'élevation.

CONQUE ANATIFERE. *Concha multivalvis anatifera vel concha quinque vel plurimis valvis planis & inæqualibus conſtans; formâ ferè triangulari, pediculo cartilaginoſo adhærens.* Coquillage multivalve, qui forme un genre, par les variétés de ſes eſpeces. Il doit ſon étymologie aux deux mots latins *anas ferre*, coquille qui porte canard; parce qu'on prétend que la barnaque ou la bernache, eſpece d'oiſeau marin, prend ſa naiſſance de la conque anatifere.

Le caractere générique & ſpécifique des conques anatiferes eſt d'avoir une forme applatie & à peu près triangulaire, d'être compoſées de trois ou cinq valves blanchâtres ou couleur de corne, inégales, de diverſes figures, & réunies par des cartilages qui leur ſervent de ligamens. Ce coquillage ſingulier peut être conſidéré comme le paſſage qui conduit au genre cruſtacée, parce que l'animal, qui en habite la coquille ou qui eſt renfermé dans ſes valves, reſſemble à une eſpece de petit crabe dont il a en quelque ſorte la conſiſtance, & dont la multi-

tude des ſuçoirs forme une infinité de petites pattes dirigées & terminées par des courbes, qui donnent à ce petit animal la figure d'une aigrette ou de la queue d'un coq.

Les Conchyliologiſtes diſtinguent trois ſortes de conques anatiferes : ſçavoir, l'eſpece adhérente, la conque anatifere arboreſcente, & celle qui tient à un petit pédicule. Les conques anatiferes ſont des coquillages multivalves qui approchent le plus des eſpeces que l'on nomme pouſſepieds, & dont ils peuvent être même les variétés. *Voyez* POUSSEPIEDS.

M. d'*ARGENVILLE* a formé la cinquieme famille des multivalves avec les conques anatiferes. Cette multivalve, dit l'auteur, eſt plate, triangulaire, compoſée de cinq pieces attachées à un long pédicule, avec quatorze filamens. *Concha anatifera eſt multivalvis, plana, triangularis, è quinque teſtis compoſita, longo pediculo ligatis, quatuordecim cirris conſpicua.*

Ce Conchyliologiſte diſtingue trois eſpeces de conques anatiferes. 1°. Celle qui eſt attachée a un long pédicule, *concha anatifera adhærens pediculo oblongo & craſſo;* avec un bord mince, au rapport de Liſter, *margine lævi Liſteri.* 2°. La conque anatifere qui a ſon pied au fond de la mer, fait en queue d'amande, *pediculata pediculo exiguo, amygdaliformis.* 3°. La conque anatifere rameuſe, plus longue & plus pointue, *concha anatifera ramoſa, ſeu arboreſcens, elongatior & acutior.*

ALDROVANDUS, de Teſtaceis, lib. 3. *pag.* 543, fait mention de pluſieurs conques anatiferes; ſçavoir, l'eſpece compoſée de trois pieces, & qui s'attache aux arbres; *concha anatifera, ſeu potiùs anatifera ex arbore dependens; tribus partibus conſtans cum umbilico annexo.* L'eſpece qui a cinq pieces adhérentes à une eſpece de tronc (qui eſt le pédicule) & d'autres à peu près ſemblables, *concha anatifera trunco adhærens ex LOBELIO, & aliæ anatiferis ſimiles.*

GUALTIERI, tab. 106, a fait figurer pluſieurs eſ-

peces de conques anatiferes, qu'il appelle en général, les tellines porte-crabes, *tellina cancellifera*; savoir, la grande espece qui est blanchâtre, composée de cinq pieces, & qui est presque unie, *tellina cancellifera major, ferè lævis, quinque portionibus testaceis composita.* Celle qui est de couleur cendrée & à stries fines très bien & très distinctement arrangées, *tellina cancellifera eadem, sed striis minimis argutissimè signata cinerea.* Deux conques anatiferes composées de treize pieces, striées dans quelques endroits, & d'une couleur brune cendrée; *tellina cancellifera, tredecim portionibus testaceis composita, & aliquandò striata, ex cinereo fusco*; & un groupe de la premiere ou de la seconde espece, attaché à un rejetton d'arbre; *tellinarum cancelliferarum glomus arboris furculo adfixus.*

M. *Davila, Cat. syst. pag.* 405. Les conques anatiferes ou pousse-pieds sont des coquilles qui doivent le premier de ces noms à la fausse opinion où l'on étoit autrefois que certains canards de mer y prenoient naissance; elles sont toutes remarquables par un pédicule plus ou moins long qui leur sert de support. Ce Conchyliologiste en admet trois especes.

1°. Celle qui a retenu le nom de conque anatifere, & qui est composée de cinq valves à peu près triangulaires, assez différentes entre elles, dont deux grandes & trois petites, portées sur un pédicule membraneux, long, étroit & ridé.

2°. Les pousse-pieds de nos mers, lesquels sont composés de cinq valves inégales, dont deux ovales & convexes, deux losanges, & une en forme de bec, sans compter un grand nombre d'autres plus petites, qui toutes sont portées sur un pédicule court, large, noirâtre, chagriné & assez semblable à une bottine.

3°. Les pousse-pieds des Indes, composés de huit grandes valves & d'un grand nombre de petites recourbées en façon de panache, & portés sur un pédicule large & long.

CONQUE ANATIFERE ADHERENTE AVEC UN GROS PÉDICULE. *Concha anatifera adharens quinque testis composita & maximè pediculata.* C'est l'espece que l'on appelle sapinette dans plusieurs ports de mer de France, & barnacle ou bernacle en Bretagne. Cette coquille multivalve est composée de cinq pieces : savoir, de deux grandes, deux moindres, & une cinquieme qui est étroite, courbée, pour fermer les côtés tranchans des quatre autres valves. Sa couleur est d'un blanc cendré, & le pédicule est brun d'une consistance membraneuse, assez semblable à une espece de petit intestin.

M. d'*Argenville*, *pl.* 26. *lett. E.* La conque anatifere avec son pédicule, & les filamens ou cheveux qui sortent de sa pointe. On appelle cette espece *concha anatifera adharens*. Cet auteur en fait une description plus détaillée dans la zoomorphose, *pl.* 7. *lett. I. pag.* 67.

Ce coquillage, qui est un des plus singuliers dans l'histoire des testacées marins, n'est jamais seul, mais toujours groupé avec une quantité de ses semblables ; tantôt il se trouve attaché au bois ou au rocher ; tantôt il cache sous sa masse des corps étrangers, tels que des grosses coquilles, des racines, des plantes & des madrepores. Sa coquille est composée de cinq pieces, de même que la pholade dont parle Lister ; sa couleur, qui tire sur l'onix, est coupée de plusieurs ramifications plus foncées. Le contour de ces cinq pieces est relevé d'un liseré ou cordon jaune : les deux plus petites valves recouvrent, avec une cinquieme plus étroite & courbée, le bord des quatre battans d'un côté & toute la charniere par le bas ; cette figure en général est pointue & très platte. Ces cinq valves, qui diffèrent entre elles assez considérablement, quant à la forme, sont accouplées & tenues dans une étroite union par une mince pellicule qui tapisse la surface intérieure. Le jeu, qu'elle donne aux pieces dans l'extension de l'animal, leur permet de s'écarter foiblement & de se

rapprocher. Son pédicule, où sont attachés l'animal & sa coquille, est un boyau d'environ neuf pouces de long, sur sept à huit lignes de large, qui varie suivant l'âge du poisson. Sa couleur est d'un jaune de safran, & il est couvert de replis ou de rides, qui lui servent à s'allonger pour prendre plus aisément sa nourriture. C'est la partie supérieure de ce boyau qui adhére aux corps étrangers, & dont la couleur est toujours plus claire que l'autre extrêmité, qui tire sur le noir foncé. Cette partie est la seule qui souffre quelque contraction, puisque l'animal n'a aucun mouvement progressif, non plus que le gland & le pousse-pied, ainsi que l'auteur l'a observé. Elle est pour cet effet sillonnée principalement du côté de la coquille; on y voit de grosses stries transversales, qui viennent mourir & se perdre vers le milieu du boyau. Ce pédicule ressemble à un intestin qui ne contient rien de dur; il est rempli d'un mucilage glaireux qui a l'air d'une vraie gelée. Tant que l'animal est sain, ce boyau est ferme, & résiste à une longue pression; mais sitôt que le poisson commence à manquer d'eau ou d'alimens, il se flétrit; & le mucilage, qui y est contenu, se fond peu à peu, & sort par l'ouverture des valves. Sa frange, faite en forme de plumaceau, paroît confuse; mais à l'examiner de près, elle s'allonge, & ses filamens se divisent & sortent de la coquille. On a remarqué que cette frange se partage en vingt-six filamens, dont le plus long, qui est la pointe de la coquille, est plus mince, & qui, à mesure que ces filamens diminuent d'étendue, augmentent de volume, de maniere que la pointe de l'un ne passe pas l'autre.

Chaque filament est un composé continu de plusieurs vertebres qui s'engrainent; chaque vertebre porte dans sa surface intérieure trois petits poils déliés & assez longs: tous ces poils, qui paroissent jouer dans l'eau de la mer, n'ont qu'un mouvement d'ascension, dont le jeu des vertebres les rapproche plus ou moins; & quand le corps entier du plumaceau veut rentrer dans

la coquille, tous les filamens se rapprochent, & se retirent sous la forme d'un croissant.

Lorsque l'animal est sorti de sa coquille, on peut compter jusqu'à vingt six filamens qui forment sa frange ou sa houppe en s'élevant de chaque côté; c'est ce que l'on nomme *cirri*. Sa bouche est précisément au centre de cette partie; & au bas des filamens se trouve l'anus d'où sortent les excrémens. C'est à cet endroit où commence la partie charnue, & celle qui constitue vraiment l'animal; elle est grosse & ramassée, tant que le poisson est renfermé sous ses valves; mais lorsqu'il s'allonge aussi. Les alimens reçus dans le petit trou, qui constitue sa bouche, sont ensuite portés & dirigés dans un long conduit qui va se terminer & s'ouvrir à l'extrêmité de la masse charnue où est l'anus; au-dessus est un muscle qui retient & lie les grandes pieces de la coquille, & à l'opposite sont les parties de la génération.

CONQUE ANATIFERE AVEC UN PETIT PEDICULE FAIT EN QUEUE D'AMANDE. *Concha anatifera pediculata, pediculo exiguo, amygdaliformis.* Cette espece est ainsi nommée par M. d'Argenville, à cause que son pédicule paroît avoir la forme d'une queue d'amande: c'est par cet endroit que cette coquille se tient toute droite au fond de la mer, & ne differe de celle que l'auteur appelle *concha arborescens*, qu'en ce que cette derniere est adhérente à des lithophytes.

L'animal, qui réside dans ces sortes de conques anatiferes, diffère seulement de celui de la conque anatifere qui est porté sur un gros pédicule, en ce qu'il est plus maigre & plus petit; mais sa coquille est plus allongée & plus pointue, avec une trompe longue & arrondie, formée par de petits plis faits en cordelettes pour lui procurer son mouvement. Ces coquillages multivalves ont tous cinq pieces ou battans. On en trouve dans la Manche ou canal britannique, dans plusieurs autres ports de France, & dans les Indes.

M.

M. d'*Argenville*, *pl. 26. lett. F & G.* La premiere conque anatifere, suivant cet auteur, qui est un peu différente de l'espece à gros pédicule, est appellée *concha anatifera pediculata.* Elle se tient droite au fond de la mer, attachée à un petit pédicule sur quelques plantes marines. La seconde conque anatifere, que l'on nomme *concha anatifera arboreſcens, ſeu ramoſa*, ne différe de la précédente, qu'en ce qu'elle se trouve en nombre sur des lithophytes ou autres plantes dures.

M. Needham soupçonne que les conques anatiferes multiplient par une sorte de végétation comme les polypes; il en a trouvé six ou sept jointes ensemble par leur extrêmité, semblables à des petits qui sortent du corps de la mere; mais c'étoit peut-être des portions de frai qui se touchoient & avoient pris leur accroissement, sans se séparer les unes des autres. Il a observé une excroissance bleue placée au-dessous du grouppe des cornes: ces excroissances, vues au microscope, ont paru être un sac membraneux rempli de petits globules bleus, d'une figure ovoïde, & assez semblable aux frais des autres poissons.

Le même auteur fait mention d'une autre espece de conque anatifere, qu'il nomme aussi bernacle, & qui se trouve attachée aux rochers & contre les vaisseaux: l'animal est renfermé avec sa coquille & son pédicule, dans une autre coquille univalve, qui a la forme d'un cône tronqué: il ressemble assez aux glands de mer, avec lesquels il est aisé de le confondre.

CONQUES SPHÉRIQUES ou GLOBOSÉES. Coquilles univalves, qui composent un genre que l'on appelle aussi tonne. *Voyez* Tonne.

CONSALMES ou MUSCLES. On nomme ainsi dans le Languedoc, suivant Rondelet, des coquillages bivalves du genre des moules. *Voyez* Moule.

CONTOURS. Ce sont en terme de Conchyliologie les spirales ou les circonvolutions que forment les coquilles univalves autour de leur columelle. Le mot

contour peut auſſi s'entendre, dans les coquilles bivalves, pour les bords de leur circonférence.

CONTOURNÉE ou COQUILLE CONTOURNÉE. Terme ſynonyme à celui de turbinée, & qui eſt uſité par les anciens naturaliſtes, pour exprimer les coquilles élevées en ſpirale, & dont les révolutions tournent pluſieurs fois ſur leur axe ou leur columelle.

CONTRE-UNIQUE. Les Conchyliologiſtes appellent ainſi les coquilles qui ont la même reſſemblance avec les eſpeces auxquelles ils donnent le nom d'uniques, ou bouches à gauche. Les coquilles contre-uniques ſervent pour être miſes en oppoſition avec ces dernieres. Les eſpeces les plus connues ſont la contre-unique buccin, la contre-unique limaçon; la contre-unique du genre des *murex*, & la contre-unique vis-buccin. Les contre-uniques peuvent également ſe rencontrer par haſard dans d'autres coquilles univalves.

CONTRE-UNIQUE BUCCIN. C'eſt l'eſpece que M. d'Argenville a oppoſée à un buccin terreſtre, nommé l'unique, & que les Conchyliologiſtes appellent la mitre jaune, ou l'yvoire. *Voyez* YVOIRE.

La véritable contre-unique buccin eſt reconnue pour être l'unique buccin de couleur citron. *Voyez* UNIQUE BUCCIN.

CONTRE-UNIQUE LIMAÇON. On peut donner le nom de contre-unique aux eſpeces de limaçons qui ont une parfaite reſſemblance avec ceux qui ont la bouche à gauche; ce qui ne ſe rencontre que très rarement & d'une maniere aſſez accidentelle pour donner à ces ſortes de coquilles les noms d'unique & de contre-unique. L'eſpece connue eſt un limaçon compoſé de ſix ſpires un peu bombées, de couleur fauve mêlée de blanc, & qui a aſſez de reſſemblance avec l'eſcargot, ou le limaçon terreſtre commun, ſur-tout à l'égard de ſon ouverture, quoiqu'elle ſoit comprimée. La lévre, qui eſt ſaillante au-dehors, cache l'ombilic en regagnant la columelle extérieure.

CONTRE-UNIQUE VIS BUCCIN. *Strombus buccini-formis, novem spiris exertis; striis undosis in longum ductis, apice obtuso, aperturâ ellipticâ insignis.* Coquille univalve d'une forme renflée comme le buccin, & composée de neuf spires élevées, mais terminées par un sommet obtus, & moins effilées dans leurs gradations que les spires des vis. Toute sa surface extérieure est à stries longitudinales onduleuses, & son ouverture est elliptique.

CONQUE & POULE ou POULETTE. Coquille bivalve que les Conchyliologistes appellent plus généralement anomie, ou térébratule. *Voyez* ANOMIE.

COQUELUCHON DE MOINE. *Concha cordiformis inæquilatera, rhomboïdalis, carinâ angustâ, apicibus valvarum diductis & rostratis; quibusdam striis raris in latere truncato per longitudinem striata; ex fusco rubescente nebulata.* Nom donné à une coquille bivalve du genre des cœurs en arche de Noé. Toute sa couleur est rouge-brun ou canelle, excepté sur les bords des battans qui sont blancs & nués de violet au-dedans. Les valves, qui sont applaties vers l'une des faces latérales, représentent un cœur des mieux formés : elles sont garnies de stries fines longitudinales, traversées par d'autres stries plus fines & plus serrées. La surface intérieure de cette conque est remarquable par deux especes d'appendices latérales en forme d'oreillons. Sa longueur peut avoir quatre pouces sur trois de largeur. Elle vient des grandes Indes.

M. *DAVILA*, *Cat. syst. pl.* 18. *lett. V. pag.* 357. *art.* 824. Un cœur des Indes, très rare, canelle dans le corps, blanc vers les bords, & teint de violet en-dedans, à carène fort oblongue, à valves applaties vers l'une des faces latérales, qui représente un cœur des mieux formé, à stries fines longitudinales accouplées, traversées d'autres encore plus fines & plus serrées, & à larges avances, ou appendices intérieures en forme d'oreilles. Cette coquille, dit M. Davila,

provient de la vente de M. l'abbé de Fleury qui la nommoit coqueluchon de moine.

COQUILLAGE. Terme générique qui comprend tous les animaux teſtacées, dont le corps eſt mol, ſans articulation ſenſible, dépourvu de ſang, recouvert en tout ou en partie d'une enveloppe dure & ſolide que l'on nomme coquille, & à laquelle ces animaux ſont attachés par un ou pluſieurs muſcles.

Les anciens naturaliſtes les appelloient poiſſons qui n'ont point de ſang, afin de les diſtinguer des autres qui en ſont pourvus, *piſces exangues aquatici*, en grec ἄναιμα. Le mot coquillage, qui devient ſynonyme aux expreſſions latines, *concha*, *teſta*, *teſtacea*, *conchylium*, *oſtracoderma*, ne doit s'entendre que pour le poiſſon renfermé dans ſon écaille, ou dans ſa coquille, ou plutôt pour ſignifier également & en même temps l'un & l'autre, puiſque la coquille appartient à l'animal qui y réſide, & qu'elle lui ſert d'enveloppe.

Le plus grand nombre des coquillages ou des teſtacées s'engendrent & ſe forment dans la mer; mais il y en a auſſi dans les fleuves, les rivieres, les étangs, les ruiſſeaux, les lacs, les canaux & dans les marais. On en trouve ſur des rochers & ſur différens corps étrangers. On connoît beaucoup de coquillages terreſtres, ſur-tout les eſpeces qu'on ne trouve que trop communément dans les jardins, les parterres & les potagers, dans les vieux murs, dans les forêts, ſur les arbres, ainſi qu'à leurs racines, dans les ruines des vieux bâtimens & ailleurs. Les coquillages de mer, auſſi bien que ceux qui ſont formés dans les lacs & dans les marais d'eau ſalée, voiſins de la mer, ſont regardés comme maritimes, & ſont les plus recherchés; ainſi que tous les coquillages étrangers.

M. d'*ARGENVILLE*, *pag.* 24. rapporte de quelle maniere ſe forment les coquillages de mer. Rien ne prouve mieux, dit l'auteur, la puiſſance de l'auteur de la nature, que la formation ſucceſſive de ſes plus petites parties. Y a-t-il rien qui paroiſſe plus vil que

les insectes, les vermisseaux, les coquillages; objets qu'on ne peut distinguer, pour la plus grande partie, qu'à la faveur d'un microscope; rien cependant n'est plus admirable que ces productions? Quelle diversité dans leurs especes, dit M. d'Argenville, dans leurs figures, dans leurs couleurs & dans toutes leurs parties? Quel ordre merveilleux dans la maniere dont ils sont construits, dont ils vivent, & dans celle dont ils perpétuent leur espece? C'est ici où il faut dire avec Pline, *cùm rerum natura nusquam magis, quàm in minimis tota sit.* Les physiciens, qui ont parlé de la formation des poissons à coquilles, ont suivi le sentiment d'Aristote & de Pline. Rien n'est si varié que leur opinion sur la maniere dont se forment les coquillages de mer, de riviere & de terre. Les coquillages, ajoutent M. d'Argenville, se forment dans la mer, dans les fleuves, les rivieres, les étangs, les marais & les canaux; on en trouve même sur les rochers, sur des bois pourris & sur des productions marines. Les terres, les montagnes & les souterrains en fournissent aussi quantité.

On a tiré de ces différens endroits, la division général que l'on fait de tous les poissons à coquilles, en coquillages de mer, en coquillages de riviere, & en coquillages de terre.

On comprend dans les coquillages de mer ceux qui se forment dans les lacs & dans les marais d'eau salé.

Les anciens philosophes ont prétendu que les coquillages étoient formés du propre gré de la nature; les uns d'un limon plus bourbeux, comme les huitres; les autres d'un limon plus sabloneux, telles que les autres coquilles. Ils ont ajouté que la formation des coquillages provenoit partie de leur gré, & partie d'une certaine faculté qui émanoit d'eux ou de leurs semblables.

D'autres philosophes ont attribué leur origine à une matiere corrompue, formée par le concours fortuit de quelques atômes. Aristote ne s'écarte pas de ce senti-

ment, & ne détaille que trois genres de coquillages, auxquels il donne la faculté de s'engendrer de race, par le moyen de certains gâteaux, comme celui des abeilles, lesquels se détachent des coquillages, & que les anciens appellent *favago*. Les huitres, les buccins, les pourpres & les moules font de ces gâteaux qui sont une espece de frai, ou un amas d'humeur visqueuse d'une nature semblable à la semence, & telle qu'en font les grenouilles. Aldrovandus dit que les coquillages, qui ne produisent point de ces amas d'humeur, croissent de leur propre volonté. Il y a dans la mer, selon lui, beaucoup de parties terrestres remplies de vie : de cette concrétion, toutes les coquilles naissent : une portion de la terre se durcit à l'entour, & se forme de maniere, que le corps contient en-dedans les parties qui donnent la vie. Le même naturaliste attribue à un sel volatil, qui se répand de la mer sur le rivage, ainsi qu'au bois pourri, la formation des coquillages qui croissent sur les rochers, dans les ouvertures des vaisseaux échoués ou qui restent long-temps dans le port, dans les fentes & troncs d'arbres, & dans les pieux enfoncés sur le rivage de la mer ; c'est dans ces endroits que l'on trouve les glands de mer & les conques anatiferes. Ce sentiment est opposé aux expériences ; & l'on doit croire que ces coquillages marins doivent leur naissance à un frai ou à une semence portée dans ces parties de bois pourri & dans les fentes des rochers. Le vent, qui transporte la semence des végétaux, peut se charger aussi de celle de ces animaux : le flot peut encore faire cet effet.

La plupart des naturalistes croient les poissons à coquilles hermaphrodites, fondés sur ce que les limaçons s'accouplent avec les deux natures. Ils ont un corps cloisonné, selon d'autres, & un membre viril en forme de ver, lequel est proche de la matrice, ou d'un ovaire rempli d'œufs. *Colliforme aliorum insectorum oviductui simile, ejusdem quoque in cochleâ vices sustinere probabile est*, dit Swammerdam.

Le buccin eſt appellé ovipare, & a des œufs renfermés dans des gâteaux : tous les poiſſons à coquilles fraient, ou font des œufs. Les germes des uns & des autres renferment auſſi bien la matiere de leur conque, quelqu'épaiſſe & quelque grande qu'elle devienne dans la ſuite, que le germe d'un éléphant renferme ces oſſemens auſſi énormes & auſſi durs que nous les connoiſſons. Cette eſpece de gelée, par où les pholades commencent à ſe former dans les pierres, ſe trouve dans le frai, de même que la matiere qui les perfectionne enſuite. On ſait que la coque de l'œuf eſt réellement contenu dans le germe.

Les germes des pierres, ſelon Tournefort, ſe trouvent renfermés dans le frai des coquillages, de même que cette matiere dure & ſolide, qui eſt deſtinée à former les logemens des poiſſons : ce naturaliſte ſuppoſe que ce germe eſt une eſpece de poudre qui ſe détache des pierres & des métaux dans le temps qu'ils croiſſent.

C'eſt multiplier l'erreur, dit M. d'Argenville, que de croire aveuglément ce qu'ont écrit les anciens ſur la génération des animaux à coquilles. On ne voit point que les teſtacées faſſent des œufs : ils répandent ſeulement une eſpece de ſemence ou de frai qui forme des gâteaux, d'où naiſſent leurs ſemblables : ainſi on ne doit appeller proprement ovipares que les coquillages terreſtres, tels que les limaçons, les buccins, qui s'accouplent, font des œufs & les cachent dans la terre. L'expérience ne nous en dit pas davantage. L'huitre & la moule attachées en maſſe, ou au rocher, la pholade dans ſon trou, le gland & la conque anatifere attachés ſur les bois des vaiſſeaux, n'ont aucune communication entr'eux, & ne laiſſent pas, par le moyen de leurs gâteaux, de produire leurs ſemblables. On peut croire que les autres teſtacées font de même, ſans en avoir aucune preuve qui faſſe loi.

La ſtructure intérieure des coquillages eſt bien différente de celle des autres poiſſons ; le ventre ſuit la

bouche, dit Rondelet, ainſi qu'on le remarque dans le goſier des oiſeaux. Ils ont dans la partie inférieure deux muſcles blancs ſemblables à des mammelles ou à des caroncules. Le goſier, qui eſt double du ventre, s'allonge juſqu'à l'endroit des excrémens. La bouche, ainſi qu'un four, s'attache aux inteſtins, & en conſerve la chaleur. Comme ils ſont privés de ſang, & que cette chaleur ne peut être que médiocre, l'humeur, dont ils ſont remplis, leur en tient lieu. Les turbinées ont cela de particulier, que les parties baſſes de leurs coquilles prennent leur contour de la tête, & qu'elles remuent leurs ouvertures. En-dedans leurs coquilles ſont très égales & très polies, en-dehors elles ſont ſouvent très raboteuſes. Leur chair eſt moins attachée à la coquille que celle de tous les autres poiſſons; elle n'y tient que par un point au ſommet. Les parties extérieures ſont ordinairement compoſées d'une tête & de quatre cornes qui ſortent, & qui rentrent comme celles des limaçons. Ils portent par le même mouvement la nourriture en-dedans : deux trompes, ſemblables à celle des mouches, leur tiennent lieu de langue : ces trompes en ont la figure, & ſont ſi fermes, qu'elles percent de même que l'aiguillon des mouches qui perce la peau des quadrupedes.

Les coquillages ont peu de parties extérieures, mais il faut avouer qu'ils ſont auſſi exempts de pluſieurs fonctions qu'on remarque ordinairement dans les autres animaux. Leur méchanique eſt ajuſtée à leur nature ſtable, & même preſque immobile. Il y a lieu de croire que ces animaux ont des parties équivalentes au cœur, au foie & à la rate, qu'on dit leur manquer, parce qu'elles ſont imperceptibles. Ils n'ont point d'os, point de ſang, & peu de différence dans le ſexe. La nature, en donnant toutes ces parties aux autres animaux, les a formés plus parfaits. Peut-être les a-t-elle refuſées aux coquillages pour les rendre moins lourds, & pour qu'ils aient moins de peine à ſe remuer dans leurs demeures.

Les coquillages se nourrissent des eaux qu'ils pompent, lesquelles contiennent des parties grasses, herbacées. Il y en a qui sont carnaciers, tels que les pourpres qui percent les coquillages, & mangent de petits poissons ; d'autres qui aiment la chair corrompue, & peut-être les insectes marins. On voit des coquillages sortir & s'élever, pour respirer sur la surface des eaux, tandis que les autres demeurent immobiles, & ensevelis dans le limon.

Les lépas, qui sont attachés aux rochers, sortent de leur place, pour aller chercher l'aliment. Les oreilles de mer vont paître dans les beaux jours, sur-tout pendant la nuit. Les buccins sortent de l'eau pendant l'été ; on les voit paître l'herbe, & au rapport de plusieurs voyageurs, ils montent sur les branches plantes des arbres, dans l'île de Caïenne. On sait qu'il y a des coquillages, qui vont chercher leur nourriture, comme il y en a qui sont fixés dans la mer. M. d'Argenville rapporte que l'on a remarqué que les coquillages avoient les parties renversées, & la bouche près de la terre ; qu'ils prennent de cette maniere les alimens par en bas : & leurs excrémens appellés *papaver* sortent par en haut.

C'est une grande question, dit le même auteur, à agiter, de savoir si tous les animaux à coquilles ont un mouvement progressif. Aristote distingue les poissons à coquilles qui se meuvent, d'avec ceux qui sont immobiles. Il dit, *saliunt pectines*. Les nérites sont réputées avoir le même mouvement. Les cames, les pourpres, & les turbinées, dit Rondelet, tournent en rond dans la mer ; elles prennent leur mouvement du côté droit, non du sens de leur entortillement, ou clavicule, mais dans un sens contraire. Columna, dans sa préface, dit que la plûpart des turbinées sont déclarés se donner du mouvement, & serpenter ainsi que les sabots, les buccins & les vis. On connoît le mouvement du nautile, & ses différentes évolutions qui le fait appeller le voilier. Les buccins, les vis,

les pourpres, les murex, les cornets, les rouleaux, les tonnes, & les porcelaines, rampent sur une base charnue, & ne laissent point de faire du chemin.

Le lépas parcourt les rochers, pour s'y attacher. On a calculé sa marche, la montre à la main : un de ces animaux a avancé pendant une minute, huit pouces de long; & sans les petites pauses qu'ils font dans leur course, & qui la retardent, cela pourroit aller à un pied. Il y a des coquillages parmi les bivalves, qui ont un mouvement progressif : les couteliers s'enfoncent jusqu'à deux pieds dans le sable de la mer, & reviennent perpendiculairement à la surface. Les cœurs ou boucardes ont une marche singuliere ; elle se fait par le moyen d'une jambe qu'ils allongent & retirent successivement ; ainsi en réitérant le même mouvement, ils continuent leur marche. Les cames, par le moyen de leurs trompes, peuvent manœuvrer, mais sans sortir de place ; quelquefois elles font sortir un tuyau, quelquefois deux dans l'intention de prendre de l'eau. Il n'y a que les huitres & les moules, soit en masse ou solitaires, auxquelles ont peut refuser un mouvement progressif ; comme ne sortant jamais de leur place.

Les multivalves, dit M. d'Argenville, privées de mouvement, sont les glands de mer, les pouces-pieds, les conques anatiferes : la pholade n'a qu'un mouvement progressif, qu'il appelle sédentaire. L'oscabrion suit la marche du lépas. Les coquillages, qui vivent sous le sable ou dans la boue, pourroient s'appeller, dit M. d'Argenville, les coquillages à tuyaux, parce qu'ils en ont un ou deux charnus, plus ou moins longs, selon que ces animaux s'enfoncent plus ou moins dans le sable. C'est par ce moyen qu'ils se conservent une communication libre avec l'eau qui est au-dessus d'eux. Les gros poissons à coquille sont la plupart attachés les uns aux autres, tantôt sur des pierres, tantôt sur des cailloux, souvent au sable même ; une glu, qui sort de leur corps, fait toutes ces liaisons ;

d'autres ont de groſſes pattes pour ſe cramponner. Il y en a qui ſe ſervent de leurs langues pointues & tranchantes, pour s'enfoncer dans la vaſe & dans le ſable : ce point d'appui fait que ces poiſſons réſiſtent à la violence des flots de la mer.

M. *DE RÉAUMUR* a donné ſes obſervations ſur l'adhéſion, ou les différentes manieres dont pluſieurs coquillages de mer s'attachent enſemble aux pierres, & les unes aux autres. Comme il y a des animaux qui ne ſont attachés que quand ils le veulent, ou du moins parce qu'ils ſemblent l'avoir voulu, c'eſt ce que l'auteur appelle adhéſion volontaire ; telle eſt celle de l'œil de bœuf, des moules de mer, des pinnes marines & des pétoncles. Il y a d'autres animaux, qui malgré qu'ils en aient, ſe trouvent fixés ; c'eſt alors l'adhéſion involontaire ; telle eſt celle des glands de mer, des pouce-pieds, des conques anatiferes & des vers à tuyaux.

M. *DE REAUMUR* a fait un mémoire ſur le mouvement progreſſif des coquillages & ſur leur adhéſion, inſeré dans ceux de l'académie des ſciences, année 1720, *page* 451.

La ſtructure des parties intérieures des coquillages, qui regarde l'anatomie, a été traitée, dit M. Adanſon, par pluſieurs auteurs célébres, tels que Hader, dans ſon examen anatomique d'un coquillage terreſtre : *Examen anatomicum cochleæ terreſtris domiportæ* ; Heyde, dans ſon anatomie de la moule ; Liſter, dans ſes obſervations anatomiques, qui concernent premierement les limaçons terreſtres & les limaces : en ſecond lieu les buccins de mer & d'eau douce : *Exercitatio anatomica, prima de cochleis terreſtribus & limacibus : altera de buccinis fluviatilibus & marinis* ; Swammerdam, dans ſon traité intitulé *Biblia naturæ* ; M. Mery, ſur la moule d'étang, mémoire de l'académie, année 1710. MM. Tournefort & Duverney, dont les manuſcrits ſont dans les regiſtres de l'académie. On ſçait, dit M. Adanſon, que M. Du-

verney avoit travaillé avec un soin particulier, l'anatomie des coquillages : il seroit à souhaiter que ses ouvrages sur cette matiere fussent rendus publics ; nous y trouverions, sans doute, beaucoup d'éclaircissemens & d'observations neuves, qui feroient également honneur à la nation & à la mémoire de ce célebre anatomiste.

La structure des parties internes des animaux à coquilles, leurs fonctions, leurs usages, &c. sont, pour la plûpart, si difficiles à déterminer, sur-tout dans les bivalves, que les auteurs ne se sont presque jamais accordés dans les noms & les usages qu'ils leur ont attribués; le petit nombre même, qu'ils en ont déterminé, souffre encore des difficultés, & laisse bien des choses à desirer. C'est pourquoi M. Adanson se borne aux seules parties extérieures de l'animal à coquille ; sçavoir, celles que la vue & le toucher font appercevoir & reconnoître facilement sans le secours du scalpel anatomique. M. Adanson distingue vingt parties dans les animaux testacées, qui sont, la tête, les cornes, les yeux, la bouche, les mâchoires, les dents, la trompe, le col, le corps, le pied, le manteau, les trachées, les ouies, l'anus, le cœur, les muscles, le sexe & les parties de la génération, les œufs, les filets & les fils. *Voyez* ces articles dans l'ordre alphabétique.

M. *D'ARGENVILLE*, *pag.* 43. *chap.* 4. fait mention de quelle maniere se forment les coquillages d'eau douce. La mer, dit l'auteur, d'après Rondelet, par la qualité & la force de ses eaux, fournit des coquillages plus grands & plus beaux, que tous les fleuves, les rivieres & les lacs pris ensemble: *longè plura & majora in mari, quam in fluviis, vel lacubus gignuntur ostracoderma: cujus rei causam sæpè aliàs marinæ aquæ vi tribuimus.*

Les auteurs ont fort peu parlé des coquillages d'eau douce. Ils se sont contentés, dit M. d'Argenville, d'avouer qu'il y avoit des moules, des tellines & quelques limaçons. Lister a plus étendu leurs genres, en

parlant des fluviatiles qui se voient dans son pays.

Que ne trouve-t-on point, quand on consulte la nature? Différentes recherches faites sur les eaux, & plusieurs pêches ont fait découvrir à l'auteur de nouveaux genres. On comprend toutes les especes de coquillages d'eau douce, sous le nom de *cochleæ fluviatiles*. Il n'importe, dit M. d'Argenville, qu'ils se trouvent dans les rivieres, les fleuves, les lacs, ou étangs, dans les marais, ou canaux. Il faut cependant distinguer les coquilles roulées, que les torrens amenent des montagnes voisines, & qui, quoiqu'elles se trouvent dans les eaux douces, sont originairement marines. Il ne faut pas confondre parmi les coquillages fluviatiles, ceux que l'on pêche dans les lacs, ou les marais d'eau salée, qui sont regardés comme des coquillages marins ou maritimes, étant dans le voisinage de la mer. Les auteurs appellent ces derniers, *conchæ stagni magni*, *lacustres*, *palustres*.

Les fleuves & beaucoup de ruisseaux engendrent de petits coquillages, dit Rondelet, qui sont semblables à ceux de terre. Ils ont, comme eux, des cornes, plus courtes, à la vérité; mais plus larges, en forme de nageoires; leur coquille est plus longue, finissant en pointe, ce qui les pourroit faire nommer, dit M. d'Argenville, fluviatiles épineux. On trouve dans les grands fleuves, dans les rivieres & dans les lacs, des coquillages semblables à ceux de la mer; mais on ne peut rapporter leur origine au sel ni au nitre; les eaux douces en sont exemptes; elles sont cependant remplies de quelques parties salines, propres à la végétation, ainsi qu'à la fermentation. L'origine des coquillages fluviatiles, ainsi que ceux de mer, n'est dûe qu'à la multiplication de leur espece; ce qui est aujourd'hui suffisamment prouvé contre le sentiment des anciens & de quelques modernes.

La multiplication des coquillages se fait en plusieurs manieres; les uns s'accouplent & font des petits tout vivans: on les appelle vivipares: les autres pondent

des œufs, & sont nommés ovipares : d'autres enfin font des glaires baveuses ainsi que les autres poissons. De ces glaires fécondées par l'humeur prolifique que le mâle y répand, & échauffées par l'ardeur du soleil, il en sort des œufs, qui éclosent dans la suite. Les limaçons d'eau douce sont réputés vivipares par Ploot & par Lister. On croit les buccins amphibies. Les patelles ou les lépas ont été vus accouplés à la fin du mois de septembre. Les conques sphériques font des œufs, ou bien jettent une semence qui s'attache aux herbes, & qui est semblable à celle des grenouilles. Lister dit qu'il a observé, sur les côtes d'Angleterre, les cornes d'Ammon dans le coït, vers le milieu du mois de septembre. Elles ont cela de particulier, qu'elles sortent & se montrent dans l'eau, hors de leurs coquilles : elles jettent de plus, par leur salive, une humeur qui teint en vermillon. On trouve une espece de corne d'Ammon au fond de la riviere des Gobelins. Il est à présumer que les vis, les sabots, les nérites, & tous les genres qu'on pourra découvrir, sont conformés de même que tous les autres coquillages. Ils ont tous les parties nécessaires pour faire leurs semblables ; quelques-uns sont ombiliqués, les autres ne le sont pas. Les moules d'étang se produisent d'elles-mêmes, indépendamment de l'accouplement d'un autre animal de leur espece, à la différence des autres hermaphrodites. Leur semence se répand sur leurs œufs à la sortie de l'ovaire. Ces œufs se rendent dans l'anus & éclosent au printemps. On ne doute plus, depuis M. de Réaumur, du mouvement progressif des moules, pour se rencontrer & frayer, quoique plusieurs les croient androgynes. Les moules de riviere sont beaucoup plus petites que celles d'étang.

Les coquillages fluviatiles mangent des petits poissons, & plusieurs vont paître. Les moules vivent d'eau, & dans leur traînée, mangent du frai de poissons : il y a tout lieu de croire que les autres coquillages vivent de la même maniere : on leur donne pour toute sen-

ſation, celle de l'ouïe. Il y a tant de conformité entre les coquillages de mer, & ceux de riviere & de terre, qu'on peut appliquer à ces derniers, ce qu'on a dit des premiers; mais les compartimens des fluviatiles ne ſont point à comparer avec ceux des coquillages de mer. La foibleſſe de leur couleur vient du défaut des parties ſalines & nitreuſes; ce qui rend ces coquillages mal ſains, peu propres à manger, ſur-tout les moules, dont la chair eſt dure & indigeſte. Rondelet veut même qu'elles donnent la fiévre. Parmi les coquillages de riviere, il y en a qui ont des ſpirales, des cannelures, des boſſes, des pointes, des tubercules, mais en petit nombre: les vis forment pluſieurs tours; quelques-uns ſont à étages, avec de petites pointes. Toutes ces remarques ne ſemblent point avoir d'autres principes que ceux qui ont été établis pour les coquillages de mer.

Quoique la terre ſoit moins propre à former des coquillages que la mer, dit M. d'Argenville, Liſter croit néanmoins que les coquillages de terre égalent ceux de la mer, s'ils ne les ſurpaſſent. Il range, pour le prouver, la plupart des limaçons & les petits buccins marins, parmi les terreſtres, de maniere qu'il y a plus des trois quarts de ces coquillages qui ſont marins, & il en convient lui-même, ou qui viennent des eaux.

Les coquillages terreſtres ſont tous univalves, ou operculés; on n'en connoît point du genre que l'on nomme en général bivalve; au lieu que les coquillages aquatiques fourniſſent des univalves, des operculés & des bivalves.

M. d'Argenville diſtingue deux ſortes de coquillages terreſtres; ſçavoir, les coquillages vivans & les morts.

Les coquillages vivans ſont tous les animaux à coquille, qui ſe trouvent dans la terre, ſous les ruines des vieux bâtimens, dans les jardins, & dans les forêts. Les coquillages morts ſont ceux qui ſont de-

venus fossiles ou pétrifiés. *Voyez* à l'égard de ces derniers, le dictionnaire des fossiles de M. Bertrand.

M. d'Argenville subdivise les coquillages vivans en ceux qui sont couverts d'écailles & ceux qui sont nuds. Il ne connoît que quatre genres de coquillages terrestres vivans, ou animaux vivans couverts de coquilles; sçavoir, le limaçon à bouche ronde, la nérite, les buccins & les vis. Les animaux vivans, qui sont nuds, se réduisent à la seule limace. Ce qui a donné occasion à l'auteur pour former cette division, c'est apparemment parce que le limaçon, formant le genre le plus nombreux que l'on connoisse parmi les coquillages terrestres, est habité par un animal très ressemblant à celui qui est connu sous le nom de la limace. La différence qu'il y a entre les limaçons & les limaces, c'est que les premiers, qui sont des testacées, ont une coquille dans laquelle ils peuvent se retirer entierement, & dont ils font sortir la partie antérieure & inférieure de leur corps, lorsqu'ils veulent marcher, emportant leur coquille avec eux; au lieu que les limaces ont le corps nud ou dépourvu totalement de coquille.

M. d'Argenville rapporte les différens usages que l'on peut faire des coquillages, d'après plusieurs naturalistes: les uns sont bons à manger, comme les moules, les huitres, les cames, les lépas, & les limaçons, &c. Les autres ont diverses propriétés mentionnées dans ce dictionnaire.

Les coquillages étoient fort en usage dans les repas des Romains, qui connoissoient jusqu'à quel point ils excitoient à la volupté. Aldrovandus, *de Testaceis*, *lib.* 3, dit que les coquillages aiguisent l'appétit, & qu'ils faisoient le principal ornement des festins chez les Romains: *mensarum pracipua ornamenta & gulæ incitamenta*. Cet usage des coquillages, devenant abusif, fut défendu par une loi, selon le témoignage de Séneque, *lib.* 24, *epist.* 1. *Lex scauri & populi censorum fuit, conchyliorum usum prohibens cœnis, ac ea ferenti*

ferenti pœnas perscribens. Varron donne la maniere d'engraiſſer les coquillages pour les rendre plus agréables au goût.

COQUILLE ou TEST ; *concha vel testa.* C'eſt une matiere dure & ſolide, qui ſert d'enveloppe, de couverture & d'habitation à des animaux mous, ſans os, ſans arrête, ni ſang, ni articulation, appellés coquillages ou teſtacées ; dans laquelle coquille ces animaux ſont plus ou moins renfermés.

Les coquilles ſont des eſpeces d'écailles, dont la ſubſtance eſt en général pierreuſe, argilleuſe, quelquefois cornée & plus ou moins émaillée. Ces ſortes de tiſſus ou de teſts ſont minces ou épais, opaques ou tranſparents par différentes gradations.

Les coquilles, que les Conchyliologiſtes conſiderent comme la robe des teſtacées, préſentent une diverſité ſi étendue dans tous ſes genres, dans les différentes eſpeces & toutes leurs variétés, qu'on trouve très rarement deux coquilles de la même eſpece parfaitement ſemblables. Il y a toujours de la différence dans le volume, dans les couleurs, les taches, & quelques marques particulieres ; au lieu que les animaux qui les habitent ſont, dans leurs genres, à peu près les mêmes, comme dans les limaçons, les vis, les porcelaines, les rouleaux, les cornets, les huitres, les moules, &c.

Les coquilles n'ont aucun mouvement d'elles-mêmes ; elles ſont totalement externes à l'animal, & paroiſſent lui ſervir uniquement d'enveloppe & de défenſe contre les frottemens & le choc des corps étrangers. Les muſcles & les différens cartilages, qui attachent le teſtacée à la coquille, ſervent de moyen pour entraîner ſa maiſon ou ſon étui avec lui.

Le grand nombre d'objets très variés, que nous préſente la Conchyliologie, prouve la néceſſité d'avoir recours à un ordre méthodique pour les diſtinguer chacun dans les claſſes & les genres dans leſquels la nature même paroît les avoir confinés, les moules avec les moules, les huitres avec les huitres, les limaçons

avec les limaçons, les porcelaines avec les porcelaines, &c. & de réunir enfin les especes qui ont entr'elles le plus d'analogie, quant à la coquille & quant à l'animal qui l'habite. Pour y parvenir les anciens ont commencé à leur donner des noms génériques, & quelquefois spécifiques, après avoir distingué les coquilles de mer, de terre & d'eau douce.

Pline a donné le nom de testacée aux coquilles, pour ne les point confondre avec les crustacées & les zoophytes. Ce naturaliste, ainsi que Dioscoride, Athénée, Belon, Rondelet, Aldrovandus, Gesner, Jonston, Lister, ont divisé les coquilles, en univalves, en turbinées & en bivalves. *Voyez* ces mots.

Rondelet, *de Testaceis*, a compris dans le premier livre, les lépas, l'oreille de mer, les tellines, les cames, les peignes, les conques, le gland de mer, les huitres, les *solenes* ou manches de couteau, les moules, la dail pholade, la pinne marine, & les jambons. Le second livre contient la pourpre, les rochers, les aporrhaides, les buccins, le *conchylium*, les turbinées, comme plusieurs buccins à clavicule élevée, les vis, les turbinées pentedactyles & tessarodactyles ou murex ailés à pattes, les toupies ou sabots, les nérites, les limaçons, le cylindre, les conques de Vénus, ou rochers de Mutieu en France, les porcelaines & les limaçons ombiliqués. Ce naturaliste a rangé à la suite, les vers & les vermisseaux à tuyaux, entr'autres, les antales & le pinceau de mer. *Voyez* ces mots.

Il convient de remarquer que Rondelet fait mention du nautile papyracée, que l'auteur a mis à la suite des poissons mous, comme la seiche, & qu'il nomme cette coquille, le polype testacée. *Voyez* Nautile papyracée.

Aldrovandus, *de Testaceis*, s'est infiniment plus étendu que Rondelet sur les coquilles qui sont compriſes dans tout le troisiéme livre. En faisant mention de leurs différentes étymologies, de toutes leurs sensations, de leurs mouvemens, de leurs générations & multiplica-

tions, des différens endroits où on les trouve, des auteurs qui en ont écrit, des différens usages que l'on en fait, & que l'on en peut tirer, soit pour manger, soit dans la médecine, & de leurs propriétés; enfin tout ce qui peut se rencontrer dans leurs genres, leurs différences, dans leurs figures & leurs natures, &c. Ce naturaliste rapporte les différentes especes dans l'ordre suivant: sçavoir, les nautiles minces & épais, les dentales, les pourpres, parmi lesquelles se trouvent deux *murex* à pattes, les buccins, les rochers marbrés, & autres murex, les aporrhaides, les *conchylium*, les coquilles turbinées, les casques, les sabots, parmi lesquels se trouvent deux grands cornets; sçavoir, le tigre & une espece de spéculation dépouillée, & un grand nombre de vis, les turbinées à tubercules que l'auteur nomme *turbines muricati*, les turbinées pentedactyles & tessarodactyles, les turbinées unies qui se rencontrent dans les éponges, les toupies ou sabots, les nérites, les limaçons, ceux qui sont ombiliqués, échinophores & cylindriques, & les oursins; les conques striées ou les cœurs, les conques épineuses, les conques longues, & les petites conques, les cames, les huitres, les peignes, les moules, les tellines, les glands de mer, les pholades, les manches de couteau, les pinnes marines, les jambons, & les conques anatiferes. Aldrovandus fait mention ensuite des univalves, qui sont les lépas, les oreilles de mer, les porcelaines, deux gondoles mamillaires qu'il nomme conques persiques, le pinceau de mer, les vers à tuyau, les antales & les vermisseaux.

Rumphius, naturaliste hollandois, sous le nom duquel paroît un volume *in-folio*, composé par Scheinvoël, physicien, avec des figures assez bien gravées dans trente-trois planches, qui représentent les coquilles disposées dans un certain ordre, à quelques especes près, distingue les univalves & les bivalves.

La Conchyliologie doit à Rumphius la plus grande partie de sa nomenclature, rapportée dans les langues

latine, hollandoise, étrangere ou barbare & malabare. Voici l'ordre méthodique en général de notre Conchyliologiste. Les nautiles des diverses especes, les limaçons à bouche ronde, les sabots, les nérites que l'auteur nomme en latin *cochleæ valvatæ sive semilunares*, les casques, les rochers branchus ou à ramages, *murices ramosi*, ou les pourpres, les sphériques ou globoses, les buccins, les vis, les volutes, les aîlés, les porcelaines & les cylindres. Rumphius termine cette classe par les lépas, les oreilles de mer, les dentales, les tuyaux & les glands de mer.

Les bivalves, que Rumphius appelle en latin *conchæ bivalviæ*, comprennent les cames, les peignes & les pétoncles; les tellines, les *solenes* ou couteliers, les moules, les pinnes marines & les huitres.

Gualtieri, médecin à Florence, a rangé dans un ordre méthodique les coquilles de sa collection dans un volume grand *in-folio*, représentées sur cent dix planches. Ce Conchyliologiste, qui a formé un plan très systématique dans cette méthode, distingue les coquilles par le nombre de leurs ouvertures ou de leurs cavités, en se servant des termes de *monotoma*, *ditoma*, *polytoma*, préférablement à celui des pieces de la coquille; ce qui forme trois classes équivalentes aux univalves, bivalves & plurivalves ou multivalves. Ces trois classes forment cinq parties qui se divisent par d'autres classes lesquelles composent beaucoup de sections; & c'est de toutes les différentes sections que sont émanés en dernier lieu tous les genres de coquilles ou testacées.

Gualtieri commence son système par les testacées terrestres & fluviatiles, que l'auteur appelle en général *testæ exothalassibiæ*, c'est-à-dire, coquilles qui sont étrangeres aux limaçons de mer, ou les testacées non maritimes: sçavoir, les limaçons terrestres, lesquels comprennent quatre genres dans la premiere classe de la premiere partie, ainsi que les sabots, parmi lesquels se trouvent plusieurs vis & l'aveline; dans la

ſeconde claſſe de la premiere partie ſont le lépas fluviatile, le genre du limaçon fluviatile & celui de la nérite pour la premiere ſection : dans la ſeconde ſection de la même claſſe, les buccins & les vis que l'auteur nomme *turbines*, les ſabots. Les moules d'eau douce forment la troiſieme ſection de la ſeconde claſſe de la premiere partie.

Gualtieri continue ſon ſyſtême par les coquilles de mer, en commençant par les lépas ou patelles : ſçavoir, ceux dont les bords ſont entiers, *patellæ limbo integro*; les patelles à bords déchirés, *patellæ limbo laciniato*; les eſpeces dont le ſommet eſt percé, *patellæ vertice perforato*; les patelles à ſommet contourné, *patellæ vertice intorto*; & une eſpece ſinguliere qui eſt chambrée, & que l'auteur avoue avoir été tranſpoſée parmi les oreilles de mer ; *patellæ ſtructurâ peculiari donatæ*, qui ſont renfermées dans la premiere ſection de la premiere claſſe de la ſeconde partie.

La ſeconde ſection de la premiere claſſe de la ſeconde partie comprend le tuyau de mer, qui forme trois genres : ſçavoir, le premier qui eſt regulierement contourné ou tortillé, *tubulus marinus regulariter intortus* (ce ſont les eſpeces appellées le pinceau de mer, l'arroſoir, les dentales, les antales, &c.) Le tuyau vermiculaire irrégulierement contourné, *tubulus marinus irregulariter intortus vermicularis*; parmi ces eſpeces ſe trouvent la *ſcalata*, & le tuyau vermiculaire contourné, chambré ou à cloiſons, *tubulus marinus irregulariter intortus vermicularis concameratus*.

La premiere ſection de la ſeconde claſſe de la ſeconde partie comprend les coquilles que Gualtieri appelle en général, les eſpeces entieres non turbinées dont la ſtructure intérieure rentre ſur elle-même & diſparoît plus ou moins; ce qui forme plus ou moins de révolutions internes. Ce Conchyliologiſte diſtingue celles qu'il appelle en latin *cymbium & nux marina*, qui forment deux genres, (la premiere eſt le nautile papyracée :) *teſtæ marinæ integræ non turbinatæ, quæ in-*

ternam fabricam magis minúsque in se colligunt, & plerumque occultant : vasculosæ, c'est-à dire, les coquilles dont l'ouverture ou la concavité représente un vase. Le troisieme genre de la même section est composé par les porcelaines qui sont distribuées en cinq autres genres, *porcellanæ*. Les nautiles épais ou nacrés, les ammonies, & des especes de tuyaux cloisonnés & à siphon que Gualtieri appelle *orthoceras*, les cornes droites.

La premiere section de la premiere classe de la troisieme partie concerne les cornets ou les volutes coniques que Gualtieri nomme les limaçons allongés à lévre & à bouche droite, ainsi que les rouleaux ou volutes échancrées ou les olives, *cochleæ marinæ longæ ore, labiis rectis*. La seconde section de la même classe & de la même partie renferme les rouleaux ou volutes cylindriques appellées les limaçons de mer allongés en forme de poire, *cochleæ longæ marinæ pyriformes*, lesquels forment quatre genres ; entr'autres les especes univalves, que les autres Conchyliologistes mettent au rang des *murex* & des conques sphériques, comme les rochers appellés lard, *murex* à dents de chien, la figue, la tasse de Neptune, les foudres, les musiques, les hérissons, les gondoles mammillaires nommées la harpe, la couronne d'Ethiopie, &c.

Dans la premiere section de la seconde classe de la troisieme partie, on trouve les pourpres que l'auteur appelle les limaçons à canal droit & en forme de bec ; *cochleæ marinæ canaliculatæ rectæ, scilicet purpuræ rectirostræ & cochleæ canaliculatæ rectæ tenuior* ; comme les massues d'Hercule, la tête de bécasse & les bécasses épineuses.

La seconde section de la même classe présente un grand nombre d'univalves distribuées dans sept genres, parmi lesquels on voit des buccins, des *murex* ; les aîlés à lévre déchirée, les gueules noires, les tourterelles, les aîles d'ange, des lambis, des fausses mitres, les scorpions & d'autres *murex* à pattes, des *mu-*

rex à dents de chien ; le dragon, la grimace, plusieurs pourpres rameuses, comme la brûlée, la rôtie, l'espece à pattes de crapaud, les casques-tonnes, les casques *murex*, & la grande tonne cannelée. Gualtieri appelle le premier genre des limaçons à canal courbé en dedans, *cochlea canaliculata introrsùm incurvata* : le second genre, le limaçon ordinaire à canal courbé en dehors ; *cochlea canaliculata extrorsùm incurvata vulgaris* : le troisieme genre le *murex* : le quatrieme genre comprend les *aporrhais*, ou *murex* à pattes : le cinquieme genre les pourpres à bec recourbé, *purpura curviroſtra* : le sixieme les limaçons ombiliqués en forme de casque, *cochlea caſſidiformes umbilicata* : le septieme genre, *caſſida*.

La premiere section de la troisieme classe de la troisieme partie fait mention des coquilles que Rumphius nomme en général les petits buccins, *parva buccina*, lesquels composent six genres, dont les especes entr'autres sont celles que les Conchyliologistes appellent l'ivoire, la tonne cannelée à tubercules, la bouche de lait, le petit rocher, le ruban terrestre, vis-buccin, & un buccin de Caienne d'un beau volume, nommé la perdrix rouge, &c.

La seconde section de la même classe concerne les buccins de la grande espece, *buccina majora*, qui forment quatre genres : sçavoir, la tulipe, le tapis de Perse, le buccin du nord, le *murex* contre-unique, plusieurs conques de Triton, plusieurs buccins applatis, le buccin triangulaire, la culotte de Suisse, la conque persique à tubercules, la tonne de vive-arrête, la tonne bouche double, la mure, la perdrix, la vraie conque persique, le petit buccin épineux, &c.

La premiere section de la quatrieme classe de la troisieme partie, comprend les coquilles faites en vis à bouche ouverte par le haut, *ſtrombi ore ſuperiùs aperto* ; elles forment six genres, qui sont composés par les especes nommées la cardinale, la tour de Babel, les fuseaux, la quenouille, les rochers à pattes d'oie,

ou à aile de chauve-souris; les minarets, la mitre, la thiare, &c.

La seconde section de la même classe fait mention de trois autres genres que Gualtieri appelle *strombi integri*: sçavoir, entr'autres le rocher françois, le grand *murex* noir à dents de chien, & l'oreille de Midas.

Dans la premiere section de la cinquieme classe de la troisieme partie, sont compris les genres que Gualtieri appelle les coquilles turbinées ouvertes, *turbines aperti*, lesquelles composent cinq genres; ce sont plusieurs vis nommées l'aleine, les chenilles, la buire, les aiguilles & d'autres.

La seconde section de la même classe contient d'autres vis, comme la vis à pressoir, l'aiguille blanche, l'enfant en maillot, la fausse *scalata*, &c. que Gualtieri appelle les turbinées entieres, *turbines integri*, & dont il a formé trois genres.

Les coquilles, que Gualtieri nomme en latin *trochi*, les toupies, composent deux genres qui terminent la cinquieme classe: sçavoir, les culs de lampe ou boutons de Chine, le telescope & plusieurs sabots.

La sixieme classe de la troisieme partie, section premiere: les limaçons de mer courts & proportionnés, *cochleæ marinæ breviores proportionatæ*, forment trois genres, *cochlea trochiformis*, *terrestriformis*, & *cochlea marina depressa*. Dans le premier sont des especes que les Conchyliologistes nomment le toît chinois, l'épéron, le cul de lampe à base concave, & plusieurs burgaux de la petite espece. Dans le second genre, qui comprend les limaçons de la forme de l'escargot terrestre, se trouvent le burgau à peau de serpent, dit la princesse, plusieurs bouches d'argent, un limas rubanné ou à peau de serpent, une grande & belle nérite-bigourneau, & d'autres petits limaçons de différens genres. Le troisieme genre représente des sabots comprimés, comme le cadran, la molette d'éperon & plusieurs petites fausses lampes.

La seconde section de la même partie & de la même

classe contient les limaçons que Gualtieri considere comme n'étant point proportionnés, mais courts comme les précédens, *cochleæ marinæ breviores non proportionatæ*, lesquels composent quatre genres : sçavoir, les nérites, les limaçons ombiliqués ou les natices, & les limaçons plats, *neritæ cochleæ umbilicatæ & cochleæ planæ* ; ces derniers sont la pie, un burgau dépouillé, les dauphins à pattes & sans pattes, & plusieurs lampes striées. Les oreilles de mer forment le quatrieme genre, *aures marinæ*.

La troisieme section de la sixieme classe de la troisieme partie, qui est en forme de supplément, renferme les opercules qui composent deux genres : sçavoir l'opercule testacée ou pierreux, des limaçons de mer, & l'opercule corné ; *operculum cochlearum marinarum testaceum*, *& operculum cochlearum marinarum corneum* ; ces derniers sont des opercules de buccin & de pourpre. Gualtieri termine les univalves par les opercules, qu'il appelle *monotoma*. *Voyez* le mot OPERCULE, & toutes les coquilles univalves énoncées dans le système de ce Conchyliologiste.

La premiere section de la premiere classe de la quatrieme partie commence par les bivalves que Gualtieri nomme *ditoma* & en général *conchæ* : sçavoir, les conques marines qui ont des boutons bien sensibles à la charniere & recourbés directement, *conchæ marinæ notabiliter umbonatæ & rectà incurvatæ*, qui forment trois genres, dont les especes sont des cames, des cœurs de la Méditerranée, le cœur voluté, plusieurs autres boucardes, les cœurs épineux, & la conque exotique que Gualtieri appelle en général *conchæ cordiformes æquilateræ*.

La seconde section de la même classe contient les conques équilatérales ou à côtés égaux, à valves égales, à charniere peu prononcée, ou avec des boutons légers ou médiocres & directement recourbés, *conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ, mediocriter vel lævitèr umbonatæ, & rectà incurvatæ*. Ces coquilles composent

quatre genres ; ſavoir ceux que Gualtieri appelle les conques épaiſſes, *concha craſſæ ;* dont les eſpeces ſont nommées par les Conchyliologiſtes, la furie, la came feuille, le peigne ſans oreilles, &c. qui forment le premier genre. Le ſecond, *pecten tenuis*, le peigne mince, comme la ſole, le manteau ducal, & pluſieurs pélerines. Le troiſiéme genre regarde le pétoncle, *pectunculus* qui ſont les eſpeces connues, les unes épineuſes ou tuilées, & les autres ſans oreillons. Le quatrieme genre repréſente pluſieurs cames rondes ſtriées, parmi leſquelles ſe trouve la corbeille orientale, *concha pectiniformis æquilatera à cardine ad oram magis contracta.*

La troiſiéme ſection de la même claſſe forme deux genres appellés, par Gualtieri, les conques-marines à valves égales, équilatérales, à charniere compoſée de boutons bien marqués & recourbés obliquement. *Conchæ marinæ valvis æqualibus, æquilateræ, notabiliter umbonatæ & obliquè incurvatæ.* Les eſpeces ſont des diverſes cames bombées, ridées ; la came chagrinée, la conque de Vénus à pointes, une eſpece de gourgandine, &c.

La quatriéme ſection de la même claſſe compoſe deux genres, qui ſont les conques équilatérales à valves égales, avec des boutons médiocres ou légers à la charniere, & recourbés obliquement ; *conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ, mediocriter vel leviter umbonatæ & leviter incurvatæ.* Le premier genre repréſente des cames rondes ; ſçavoir, la guillochée, la came de jonc de la Jamaïque, la came à réſeau de l'Amérique, une eſpece à point d'Hongrie, &c. Le ſecond genre fait mention de pluſieurs petites tellines que Gualtieri appelle *tellinæ æquilateræ.*

La quatriéme ſection de la même claſſe comprend les pinnes marines, ou les jambons de mer dont Gualtieri diſtingue deux genres ; ſçavoir, la pinne droite & la pinne courbe, *pinna recta*, & *pinna incurvata*, comme la grande pinne marine écailleuſe, celle de la

Méditerranée, qui eſt tuilée, les eſpeces papyracées de l'Amérique, couleur de roſe & blanches, les jambons larges & épineux.

La premiere ſection de la ſeconde claſſe de la quatriéme partie, compoſe deux genres. Dans le premier ſe trouvent pluſieurs cames rondes à points d'Hongrie, pluſieurs cames faſciées & ſtriées. Le ſecond genre repréſente les cœurs nommés la fraiſe rouge, la fraiſe blanche, le cœur en ſoufflet ou triangulaire, les cœurs de Vénus, une came-cœur allongée à ſtries granuleuſes, &c.

Gualtieri nomme ces bivalves en général, les conques marines inéquilatérales, ou à côtés inégaux, à valves égales, à charniere formée de boutons bien marqués, & directement recourbés, *conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ notabiliter, umbonatæ & rectà incurvatæ.*

La ſeconde ſection de la même claſſe, qui ne compoſe qu'un genre, fait mention de pluſieurs huitres, meres-perles dépouillées, une eſpece non dépouillée, nommée la pintade, & une petite bivalve aſſez ſemblable à la gueule de ſouris du genre des moules. Gualtieri définit en général ces ſortes d'huitres, *conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ, mediocriter vel leviter umbonatæ & rectà incurvatæ.*

La troiſiéme ſection de la même claſſe reprend les cames & les cœurs, qui forment trois genres, que l'auteur nomme, *conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ notabiliter umbonatæ & obliquè incurvatæ.* La conque vieille ridée forme le premier genre ; les deux autres genres repréſentent un grand nombre de cames que Gualtieri appelle *chamæ inæquilateræ*, parmi leſquelles on diſtingue la came coupée en bec de flute, l'écriture chinoiſe, & pluſieurs autres cames à caractere, la came truitée, une came rayonnée, & les cœurs en arche de Noé, à carène large, étroite, allongée, qui ſont des variétés de l'eſpece appellée ſpécialement l'arche de Noé.

La quatriéme section de la même classe comprend les bivalves, que Gualtieri définit aussi en général, *conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ, mediocriter vel leviter umbonatæ & obliquè incurvatæ*, qui composent sept genres. Le premier genre représente plusieurs cames, parmi lesquelles se trouve la conque de Vénus orientale sans pointes. Le second genre que l'auteur nomme, *concha pectiniformis inæquilatera triangularis*, la conque en forme de peigne triangulaire, & à côtés inégaux, représente le pétoncle appellé la rape, avec quelques variétés de cette espece. Le troisiéme représente un grand nombre de tellines; sçavoir, plusieurs gaudronnées, la pince de chirurgien, plusieurs tellines violettes, la telline radiée de couleur de rose, & la telline blanche à bords tronqués. Le quatriéme genre, que l'auteur nomme celui de la moule, *musculus*, présente deux tellines de nos mers à stries, circulaires, inégales & ondées, & deux autres petites bivalves, dont l'une approche de la telline striée velue, & l'autre d'un cœur à carène singulier. Le genre cinquiéme, que Gualtieri nomme *concha longa*, renferme plusieurs bivalves du genre des dattes-pholades, des moules, & un manche de couteau appellé la gousse de feve. Le sixiéme genre concerne plusieurs tellines béantes, que Gualtieri nomme avec raison, *concha foleniformis*: sçavoir, la telline béante, radiée de couleur de rose de la Méditerranée; la telline violette béante, appellée le soleil levant; l'espece nommée la lanterne ou la telline papyracée. Le septiéme genre enfin concerne la moule, *mytulus*; sçavoir, celle de la Méditerranée, qui est violette, la moule tulipe des Papous, la moule à oreillons, la telline velue, &c.

La cinquiéme section de la seconde classe de la cinquiéme partie, comprend les conques *ditoma*, que Gualtieri définit ainsi: *Concha marinæ valvis æqualibus inæquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ & obliquè incurvatæ, structurâ & striis peculiaribus*; les

conques à côtés inégaux, à valves égales, dont la charniere montre des boutons légerement articulés & recourbés obliquement, & dont la conſtruction & les ſtries de la coquille ſont ſingulieres : cette ſection renferme trois genres; ſçavoir, les conques-cœurs tuilées, *conchæ imbricatæ*, dont il y a dix eſpeces intereſſantes compriſes, le chou ou la feuille de chou. Le ſecond genre regarde l'huitre-hirondelle que Gualtieri nomme très bien, *concha aliformis*. Le genre troiſiéme eſt formé de deux bivalves ſingulieres, dont la plus grande eſt appellée l'huitre biſtournée ou le dévidoir; l'autre plus petite eſt à ſtries tranſverſales en forme de rides, & montre une extrémité tronquée. L'auteur les nomme, conques à trois faces, *concha trifidos*.

La ſixiéme ſection de la même claſſe eſt déſignée par l'auteur, pour comprendre les conques de mer à côtés inégaux, qui n'ont point de boutons à la charniere, *conchæ marinæ inæquilateræ non umbonatæ*. Cette ſection compoſe deux genres, dont le ſecond eſt ſous-diviſé en trois autres. Le premier, que Gualtieri appelle *ſolen*, contient pluſieurs manches de couteau. Le ſecond genre repréſente pluſieurs térébratules ou anomies, *terebratula*; l'huitre appellée le marteau de couvreur, & par l'auteur *concha longa brachiata*; la conque allongée avec des bras, & une variété de cette huitre ſinguliere que quelques-uns nomment l'équerre, ou la cuiſſe, ou le marteau ſans bras; la troiſiéme eſpece eſt une bivalve que Gualtieri appelle *concha ſubrotunda, unâ valvâ perforatâ*, la conque un peu ronde, dont une des valves eſt percée.

La premiere ſection de la troiſiéme claſſe de la quatriéme partie comprend les conques de mer à valves inégales & avec des boutons à la charniere, *conchæ marinæ valvis inæqualibus umbonatæ*, dont Gualtieri compoſe trois genres; ſçavoir, la coquille de ſaint Jacques & la coralline, *concha pectinata*.

Le second est appellé par l'auteur *spondylos* ; l'huître pied d'âne, qui est l'espece épineuse, plus ou moins talonnée. Le genre troisiéme est celui que Gualtieri nomme *concha gryphoïdes*, la conque gryphite, dont l'auteur a fait représenter plusieurs especes singulieres plus connues parmi les ostraites appellées gryphites fossiles.

La seconde section de la même classe concerne l'huitre, *ostreum*, dont Gualtieri distingue trois especes ; sçavoir, la commune, *ostreum vulgare*, l'huitre à charniere en forme de bec, *ostreum rostratum*, & une grande huitre-rateau, que l'auteur appelle l'huitre singuliere, *ostreum peculiari structurâ*, ainsi que plusieurs huitres crêtées ou pliées, nommées crêtes de coq, la selle de cheval, ou polonoise.

La premiere section de la cinquiéme partie, qui ne renferme qu'une seule classe, compose deux genres, nommés en général, *conchoïdes* ; sçavoir, la pholade, la conque anatifere & les pouce-pieds, ou la telline porte-crabe ; *pholas & tellina cancellifera.*

La seconde section de la même classe, concerne les coquilles de mer de plusieurs pieces, en forme de vase, dont les écailles ou les pieces sont réunies avec une suture écailleuse ; *testæ marinæ polytomæ vasculosæ, cujus portiones testaceæ per futuram squammosam connectuntur*, qui sont plusieurs glands de mer, que Gualtieri appelle *balanus cylindraceus, & balanus compressus ;* le gland de mer cylindrique, & l'espece applatie.

La troisiéme section de la classe de la cinquiéme & derniere partie, qui termine le système de la conchyliologie de Gualtieri, concerne les oursins qui conviennent au genre crustacée.

M. D'ARGENVILLE a divisé les coquilles en trois classes, dans l'arrangement méthodique de sa conchyliologie, en univalves, en coquilles bivalves & multivalves ; sçavoir :

La premiere classe, qui contient quinze familles,

qui ſont les lepas ou patelles, *lepades*, *ſeu patellæ*; les coquilles plates, ou oreilles de mer, *conchæ planæ*, *ſive aures marinæ*; les nautiles, *naviculæ*; les limaçons à bouche ronde, *cochleæ lunares*; à bouche demi ronde, *ſemi-lunares*; & à bouche applatie, *cochleæ ore depreſſo*; les conques faites en trompe, ou les buccins, *buccina*; les vis, *turbines*; les cornets ou volute, *conchæ dictæ voluta*; les rouleaux, *rhombi*; les rochers, *murices*; les pourpres, *purpuræ*; les conques ſphériques ou les tonnes, *conchæ globoſæ*; & les porcelaines, *porcellanæ*.

La ſeconde claſſe comprend les coquilles bivalves, qui forment ſix familles; ſçavoir, les huitres, *oſtreæ*; les cames, *chamæ*, les moules, *muſculi*; les cœurs, *conchæ cordiformes*; les peignes, *pectines*, & les manches de couteau, *ſolenes*.

La troiſiéme claſſe eſt compoſée par les conques multivalves, qui forment auſſi ſix familles; ſçavoir, les ourſins, *echini*; le lépas à huit côtes, *oſcabrion*; les glands de mer, *balani*; les pouce-pieds, *pollicipedes*; les conques anatiferes, *conchæ anatiferæ*; & les pholades, *conchæ marinæ pholades*. Ce célébre Conchyliologiſte a obſervé la même méthode à l'égard des coquillages d'eau douce, & terreſtres. *Voyez* les mots UNIVALVES, BIVALVES & MULTIVALVES, &c.

M. d'Argenville, touchant la formation des coquilles, dit qu'elle ſe fait par une addition ſucceſſive & extérieure des parties, qui ſurviennent les unes après les autres, des pores de l'animal, & que les coquilles s'entaſſent peu à peu par couches, ou par appoſition, de même que les pierres & les minéraux. Les nouvelles parties ſont appliquées aux corps, ſans avoir reçu aucune préparation du corps même auquel elles ſont jointes. Les couches ſe ſuccedent les unes aux autres, juſqu'à ce qu'elles ſoient parvenues à l'épaiſſeur que l'auteur de la nature a deſtinée à chaque eſpece. Ces couches ſont faites du même ſuc baveux, ou de la même humeur dont eſt formé l'animal.

On croit que les écailles ſont d'abord mollaſſes, & qu'à la maniere du corail, elles ſe durciſſent dans la ſuite. La premiere peau décide des autres; elle ſe trouve au-deſſus, & les enveloppe toutes. Cette premiere couche s'épaiſſit par le moyen des autres qui ſe produiſent ſous elle, le poiſſon travaillant toujours en deſſous; l'opercule, ou le couvercle va & vient, & ſert à donner l'air à l'animal. Les bivalves, qui ont deux écailles qui les couvrent exactement, ne les ouvrent que pour reſpirer & ſe nourrir. Liſter penſe que c'eſt un ſecond ſuc qui durcit les coquilles.

Le même auteur préſume que toutes les taches, les raies, les marbrures & les beaux compartimens qui ſe remarquent ſur la robe des coquilles, proviennent de la tête du poiſſon, ou de la partie inférieure de ſa peau; cette partie excede ordinairement l'ouverture de ſa coquille, & lui ſert à porter ſon ſuc baveux dans toute ſa couverture, pour l'épaiſſir & l'étendre quand il ſe trouve trop ſerré. Elle revient au collier du limaçon, & elle eſt ordinairement différente en couleurs & en raies, de la peau de l'animal. On voit cette partie toute percée de cribles, dont les différens tiſſus, par leur diſpoſition, cauſent la variété des compartimens. Pour les intervalles, les taches particulieres, les irrégularités qui ſe rencontrent ſur la robe de la coquille, il faut croire qu'elles ſe forment quand le poiſſon ſe déplace, qu'il ſe repoſe en chemin, & qu'il ceſſe de travailler en hiver, & dans le plus grand chaud. Il laiſſe alors un certain intervalle entre l'endroit qu'il a quitté & celui qu'il reprend. Le ſuc baveux, qui produit des bandes, des ſtries, des lignes, des points ſur le contour du poiſſon, forme des taches, des marbrures, des moſaïques, & des compartimens en teignant la ſuperficie de la coquille dans tous ces endroits.

Ce pourroit encore être la fluidité de la liqueur, qui ſe tranſpoſant d'un crible, qui croit donner de la liqueur rouge, va ſe placer vers un autre qui produit du brun & du noir, & qui, par ſon changement de place,

a nuancé les couleurs ; ainſi ce ſeroit au changement de la texture de ces cribles, qu'on pourroit attribuer l'irrégularité, la biſarrerie des compartimens, & les marbrures appellées porcelaines & veuves. Les boſſes appellées tubercules, les cannelures, & les pointes qu'on remarque ſur la coquille d'un poiſſon, imitent la forme de ſon corps, ſur laquelle elles ſont pour ainſi dire moulées. On obſerve que dans l'endroit du corps, où le poiſſon a une éminence, ou une pointe charnue, ſa coquille eſt vuide en-dedans, & forme en-dehors une boſſe ou une pointe directement oppoſée. Si le poiſſon ſe déplace en tournant, il forme une autre boſſe ſur ſon écaille en même diſtance. Quand ſon corps eſt cannelé, renflé, ou creuſé ; ſa coquille eſt de même cannelée, renflée, & creuſée. Lorſque la cannelure eſt extérieure ſeulement, & que la partie oppoſée en-dedans eſt polie, il faut entendre que les cannelures du corps de l'animal s'étant diſſipées entierement pendant qu'il croiſſoit, la matiere, qui ſert à former la coquille, a rempli les cannelures en-dedans, excepté les bords de la ſurface intérieure, leſquels reſtent toujours cannelés.

Les circonvolutions ou ſpirales, & la forme ſphérique des coquilles partent de la même cauſe. Comme le poiſſon ſe meut doucement & toujours en tournant autour de lui-même, il décrit des lignes, des ſpirales & des bandes circulaires : ces lignes ſont toutes décrites ſur des cercles, ou ſur des ellipſes. La forme ronde & tournée en poire, ſelon quelques naturaliſtes, a été donnée aux coquillages, comme la plus convenable à leur nature. Ils n'ont, comme on le ſait, ni pieds, ni nâgeoires. Les rides du dedans ſont faites pour les empêcher de ſortir de leurs coquilles au premier effort qu'ils font, ou au moindre obſtacle qu'ils rencontrent en leur chemin. Cette forme peut encore venir de ce que leurs extrêmités, briſées & uſées par un égal choc, tout leur corps ne peut que devenir rond. L'agitation des flots de la mer & le frotte-

ment continuel des coquillages l'un contre l'autre pourroient y contribuer, ainsi qu'il arrive aux galets, que la mer roule sur la grêve.

Il est aussi difficile de découvrir la cause immédiate des belles couleurs des coquilles, que celle des fleurs. La diversité des eaux & des humeurs, dont se nourrissent les poissons, cause, à ce que l'on croit, les différentes couleurs dont ils sont embellis. Les eaux chaudes forment la couleur blanche, ce qui se prouve par l'écume : la couleur fauve provient des eaux froides. Les couleurs dépendent encore des exhalaisons & des esprits minéraux : ceux du vitriol, de l'alun, du sel ammoniac, se communiquent facilement aux eaux. L'ardeur du soleil, la santé du poisson, son âge & les différens pays où il se nourrit, tout cela joint ensemble augmente, affoiblit & varie leurs couleurs à l'infini. Les huitres, que l'on pêche à Dieppe, ou au Havre de Grace, & ailleurs sur nos côtes, ont une robe fort commune, & ne produisent aucune perle, à cause de la différence des eaux, de la diminution de l'ardeur du soleil & de la qualité des huitres, qui sont bonnes à manger. Celles que l'on pêche en Amérique & en Perse, sont au contraire nacrées, & renferment souvent des perles ; leur chair n'est pas bonne à manger, & les côtes de la mer sont très mal-saines, ce qui a fait dire à Pline que la naissance des perles est dûe à la maladie des huitres. Columna dit que les couleurs se forment dans les animaux par leurs vaisseaux excrétoires : il faut donc concevoir que l'auteur de la nature a disposé les glandes excrétoires de ces animaux de maniere qu'ils pussent former leur coquille avec telle ou telle couleur, c'est-à-dire, avec cette bave visqueuse, teinte d'une couleur conforme aux glandes & aux visceres d'où elle sort. Il résulteroit de-là que la disposition des couleurs dépendroit absolument de celle des cribles, par où passe l'humeur visqueuse, qui forme la coquille de l'animal, laquelle est différemment percée en plusieurs endroits ou composée de

différens cribles, dont les uns laissent passer certaines parties différentes en figures & en nature de celles qui passent par les autres cribles & qui ferment le passage à celles-ci. Mais comment ces liqueurs colorées différemment peuvent-elles trouver passage pour s'imprimer sur la robe des coquilles ? M. de Réaumur (mémoire de l'académie des sciences 1709, *pag.* 380.) dit sur la formation des coquilles, que c'est une suite nécessaire de la maniere dont croît la coquille du limaçon, que tout le contour de la coquille doit être formé par son collier, parce qu'il est la partie la plus proche de la tête, & par conséquent, que pour peu que l'animal croisse, ce collier cesse d'être couvert par l'ancienne coquille : c'est donc toujours à lui à l'étendre, & on peut le regarder comme l'ouvrier de tout le contour de la coquille ; ainsi il suffira que ce collier soit composé de différens cribles, pour former une coquille de diverses couleurs. S'il y a sur la coquille trois ou quatre raies différentes en largeur & en couleur, il y aura autant de cribles sur le collier du limaçon, en même proportion, & propres à laisser passer des parties noires, brunes, blanches, rougeâtres, ou citron. Pour preuve que les raies différentes viennent des cribles différens du collier, M. de Réaumur remarque que, lorsqu'on a dépouillé un limaçon d'une partie de sa coquille, tout le reste du corps paroît d'une couleur assez blanche, au collier près, dont le blanc tire un peu sur le jaune, & qui, outre cela, est marqué d'un nombre de raies, ou taches noires ou brunes, égal à celui des raies de la coquille, posées dans le même sens. Cet académicien, pour prouver que les taches du collier font la fonction des cribles différens de ceux du collier, rapporte l'expérience d'une coquille rompue, que le limaçon a reparée. Cette opération de l'animal se voit souvent dans les coquilles de tous les genres. La coquille, qui croît sur le collier, vis-à-vis les raies brunes ou noires, est elle-même brune ou noire : celle qui se forme entre ces raies, est blanche, ou citron.

Selon M. d'Argenville, les couleurs ne paſſent pas les premieres couches des coquilles, & les dernieres ſont toutes blanches. Les petites excroiſſances ou repriſes de matiere, qui ſe voient ſur leurs robes, marquent les accroiſſemens de l'animal en différens temps. Quand le poiſſon eſt pris vivant, les couleurs des coquilles ſont plus belles; elles ſont alors exemptes des vers qui les attaquent ſurement, lorſqu'elles ont été priſes après la mort de l'animal. Ces couleurs ſont plus vives que celles des plantes. On ſait que l'humide eſt plus propre à entretenir la vie que le ſec : l'eau même y eſt plus convenable que la terre. On remarque qu'un germe de coquillage ne change point de couleur, quand il eſt déterminé naturellement au blanc, au brun & au rouge. Ce changement n'arrive que quand le poiſſon a été malade, comme on a dit des huitres du golfe perſique, ou quand différens ſels ou exhalaiſons ſont portés en même temps dans la même matrice.

Bonanni prétend qu'on voit rarement la couleur bleue parmi toutes les belles nuances qui décorent les coquilles. Il a connu par expérience qu'un morceau de ſoie bleue, une plume de très belle couleur bleue, une quantité de couleurs d'Inde miſes dans du ſel de nitre, du jus d'orange, du vinaigre & de l'urine, perdent leur couleur bleue. Ces matieres, ſelon lui, analogues, ou correſpondantes aux ſels corroſifs de la mer, détruiſent l'humeur qui peut occaſionner la couleur bleue. A la vérité, cette couleur bleue ſe trouve rarement dans le mêlange de belles couleurs qu'on remarque ſur les coquilles, cependant on pourroit rapporter contre ce ſentiment l'exemple des moules, de pluſieurs poiſſons, comme la dorade, pluſieurs eſpeces de glaucus, de chromis, & d'orties de mer qui, ſelon Rondelet, ont le dos bleu doré. Ces poiſſons ſe nourriſſent tous dans la même eau; ainſi les ſels, qui peuvent détruire la couleur bleue des coquilles, devroient auſſi détruire celle des poiſſons & des moules bleues.

Les compartimens des coquilles d'eau douce ne sont pas comparables à ceux des coquilles de mer : leurs couleurs & leurs rainures sont également légeres. On trouve cependant des limaçons jaunes rayés, quelques-uns de couleur agathe, avec quelques compartimens. Les nérites de la riviere de Seine forment un beau réseau; on en voit qui sont rouges, & d'autres de couleur verdâtre. On trouve aussi des petits buccins rouges, beaucoup de bruns, & quelques-uns qui sont verds. La foiblesse de leur couleur vient du défaut des parties salines & nitreuses. Le buccin fluviatile nommé la tiare est la coquille la plus intéressante. A l'égard des coquilles terrestres, elles croissent & se forment de la même maniere que celles de mer & de riviere.

Avant l'usage des féves, établi aujourd'hui dans plusieurs endroits, les coquilles servoient dans les grandes assemblées des anciens, pour donner son suffrage. La loi de l'ostracisme tire son nom du mot ὄστρακον, qui signifie une coquille : elle fut établie chez les Athéniens pour exiler pendant dix années les citoyens que leurs grandes richesses avoient rendus suspects au peuple. On se servoit de coquilles dans les assemblées publiques : on y écrivoit le nom de l'exilé, & le nombre de suffrages devoit excéder celui de six mille.

A la Chine, dans les provinces de Kiamsi, on pile les coquilles, on les enterre, & au bout d'un certain temps, elles se réduisent en une pâte très propre à faire de très belles porcelaines. Dans plusieurs îles de l'Amérique & des Indes, on fait de la chaux qui est très propre à bâtir, avec de la cendre des coquilles ordinaires mises dans des fourneaux bien allumés. Quelques sauvages en joignent ensemble, pour former des lyres qui rendent un certain bruit qui les fait danser. Dans l'île de sainte Marthe, on en emploie à orner les nattes de joncs & de palmes qui couvrent les murailles des habitations. En Europe, on se sert de plusieurs coquilles communes pour embellir les grottes & les fontaines. Il y a certaines belles especes dont on fait des tabatieres,

des boëtes à mouches, des manches de couteaux, des cuillers : on en incruſte dans différens ouvrages de marqueterie, & on imite avec une infinité de petites coquilles, tant univalves, que bivalves, toutes ſortes de fleurs.

Les anciens tiroient plus de ſecours des coquilles dans la médecine, que les naturaliſtes d'aujourd'hui. Selon Galien, les coquilles guériſſent la fiſtule lacrymale, la teigne des enfans, les ulceres, la douleur de dents & les brûlures : leur qualité ſalée provoque encore le ventre & les urines. Liſter dit que les coquilles en général ſont corroſives, & qu'elles guériſſent la fiévre appellée *hectica*. Si on en croit pluſieurs auteurs, comme Rondelet, Aldrovandus, les coquilles ſont propres à une infinité de remedes, ainſi qu'on peut le voir dans le courant de ce dictionnaire, à l'égard de pluſieurs eſpéces : elles ſont, d'ailleurs, propres à différens uſages. On ſait, au reſte, que les coquilles en général ont une vertu alkaline, propre à diſſoudre les humeurs acides, dit M. d'Argenville.

La coquille, ſelon M. Adanſon, eſt une croûte pierreuſe qui recouvre le corps de l'animal en tout ou en partie. On peut la regarder, dit l'auteur, comme le vrai os des coquillages, puiſqu'elle en fait les fonctions en ſervant de baſe ou d'appui aux muſcles qui y ſont attachés. Cet os differe des os des animaux quadrupedes, oiſeaux, poiſſons, reptiles, &c. en ce qu'au lieu d'être recouvert par les chairs, il leur ſert d'enveloppe. Il differe encore des os des cruſtacées & des inſectes, parce qu'au lieu d'avoir comme eux une grande quantité de muſcles répandus ſur toute leur ſurface interne, il n'en a qu'un très petit nombre : ſa ſubſtance eſt pierreuſe, d'une nature ſemblable à celle de la craie, il fait effervescence, & ſe diſſout comme elle en touchant les eſprits acides.

M. *Adanson*, qui diviſe les coquilles en limaçons & en conques, en diſtingue de quatre ſortes ; ſavoir, les univalves, & les operculés pour les limaçons, les bivalves & les multivalves pour les conques. Les par-

les principales, qui compoſent ces quatre ſortes de coquilles, ſont au nombre de dix ; ſavoir, les ſpires, le ſommet, l'ouverture, l'opercule, les battans, les attaches des muſcles, la charniere, le périoſte & la nacre. *Voyez* ces mots.

M. Adanſon ſubdiviſe ces quatre familles générales ; ſavoir, les coquilles univalves, les operculées, les bivalves & les multivalves, en pluſieurs autres familles ſubalternes, en conſidérant l'analogie & les rapports qu'elles ont entr'elles, quant à la coquille & quant à l'animal. Dans la coquille des limaçons, l'auteur diſtingue ſix parties principales dont il forme ſes rapports & ſes combinaiſons ; ſavoir, les ſpires, le ſommet, l'ouverture, l'opercule, la nacre & le périoſte.

Avant que de faire connoître le ſyſtême de M. Adanſon, il convient de faire remarquer que cet auteur conſidere toutes les coquilles univalves comme des limaçons, ainſi que les operculées & toutes les bivalves & multivalves, comme des conques.

Les ſpires ſont conſidérées de trois manieres, par leur nombre, par leur figure & par leur ſituation.

Par leur nombre, comme les limaçons qui n'ont point de ſpires ; ſavoir, pour les univalves, les eſpeces appellées libot, ſormet, liri, ſoron, gadin, mouret, daſan, gival, ſulin, garnot, jenac, kaliſon ; les operculés ne ſont point dans ce cas.

Les limaçons dont les ſpires forment un ombilic au haut, c'eſt-à-dire, à la baſe de la coquille, c'eſt ce qui ne ſe rencontre point parmi les univalves, mais parmi les operculés nommés, labarin, jeſan, cofar, boſon, vaſſet, fuget, lonier, dalat, foſſar, natice, fabel, gochet.

Les limaçons, dont les ſpires forment un ombilic au ſommet de la coquille, comme l'eſpece univalve dite le goſſon ; il n'y en a point d'operculée par leur figure ; ce ſont les limaçons dont les ſpires ne forment point d'ombilic, ni au ſommet ni à la baſe de la coquille ;

il y en a d'univalves & d'operculés ; les univalves s'appellent, bolin, coret, piétin, kambeul, pouchet, ormier, ſigaret, yet, philin, miran, rafel, nifat, arvan, faval, porcelaine, narel, égouen, bobi, duchon, girol, agaron, majet, lupon, bitou, potan, falier, ſimeri, ſtipon ; les operculés, jamar, molar, tilin, mofan, coupet, chotin, loman, ſalar, ſakem, pakel, ſadot, minjac, faſin, ſaburon, covet, miga, jotombo, vojet, jabik, ſamier, ſolat, bivet, giton, lipin, ſirat, bolin, jatou, loſet, ſuga, jafon, gouſol, bigni, ſiger, ſtaron, kalan, nivar, blatin, ſilus, farois, genot, barnet, jol, niſot, rac, ſunon, ſoni, dip, popel, cerite, goumier, chadet, degon, ligar, meſal, vermet, lipſe, doſan, datin, maſier, jelin, marnat, daki, rifet, oſilin, retan, ſari, kachin, gor, dunar, tadin, lagar, ſelot, kiſet.

Par leur ſituation, ce ſont les limaçons dont les ſpires tournent en deſcendant, ce qui ſe fait en deux manieres. Premierement de gauche à droite, ou au contraire, en montant de droite à gauche, on les appelle bouches à gauche ; il n'y en a que d'univalves, comme le bulin & le coret. Secondement, de droite à gauche ou au contraire, en montant de gauche à droite : on appelle ces limaçons bouches à droite. Il y en a d'univalves & d'operculés. Les univalves ont le nom de goſſon, piétin, limaçon, coret, ormier, ſigaret, yet, philin, miran, rafel, nifat, arvan, faval, porcelaine, narel, égouen, bobi, agarou, majet, lupon, bitou, potan, falier, ſimeri, ſtipon ; les operculés, ſont les mêmes que les operculés conſidérés par leur figure, & qui n'ont aucun ombilic, en reprenant & ajoutant les dernieres eſpeces nommées marnat, boſon, daki, rifet, oſilin, retan, vaſſet, fujet, ſari, lonier, livon, dalat, kachim, gor, foſſar, natice, fanel, gochet, dunar, tadin, lagar, ſelot, kiſet.

2°. Le ſommet, quant à ſa grandeur comparée à celle de l'ouverture de la coquille, eſt conſidéré par M. Adanſon en quatre façons ; ſi le ſommet peut manquer ou n'être pas ſenſible ; s'il peut être plus court

que l'ouverture, il peut être égal à la coquille; enfin si le sommet peut la surpasser en longueur.

Les limaçons sur lesquels le sommet n'est pas sensible sont les univalves nommés sormet, gosson, coret, bobi, duchon, majet, lupon, bitou; il n'y en a point d'operculés. Les limaçons, dont le sommet est plus court que l'ouverture, se rencontrent parmi les univalves & les operculés; les univalves s'appellent bulin, piétin, ponchet, libot, liri, soron, gadin, mouret, dasan, gival, sulin, garnot, jenac, kalison, ormier, sigaret, yet, philin, narel, porcelaine, égouen, bobi, duchon, girol, agaron, potan, salier, simeri, stipon: les operculés jamar, melar, tilin, mosan, coupet, chotin, loman, salar, sakem, labarin, pakel, sadot, tésan, minjac, sasin, saburon, vojet, jabik, samier, solat, bivet, lipin, sirat, bolin, jatou, cosar, tason, gousol, bigni, siger, staron, kalan, nivar, genot, marnat, osilin, retan, dalat, sossar, natice, sanel, gochet, dunar, tadin, lagar, selot & kisot.

Les limaçons, dans lesquels le sommet est égal à l'ouverture, sont les operculés appellés covet, livon, kachin; il ne s'en trouve point d'univalves. Enfin les limaçons, dont le sommet est plus long que l'ouverture, sont les univalves nommés kambeul, miran, rasel, nisat, arvan, saval; les operculés miga, totombo, giton, loset, suga, silus, sarois, barnet, jol, nisot, rac, sunon, soni, dip, popel, cérite, goumier, chadet, dejon, ligar, vermet, lipse, dosan, datin, masier, gelin, boson, daki, rifet, vasset, sujet, sari, lonier, gor.

3°. L'ouverture dans laquelle il faut observer trois choses, sa forme, son canal, ses lévres ou ses bords.

La forme ou la figure de l'ouverture: les limaçons, dont l'ouverture est exactement ronde, sont le opercules qui ont le nom de popel, cérite, goumier, chadet, dejon, ligar, mesal, vermet, lipse, dosan, datin, masier, jelin, boson, daki, rifet, osilin, retan, vasset, sari, lonier, livon, dulat, kachin, gor: il

n'y a point d'univalves. Les limaçons, dont l'ouverture eſt en demi-lune, ſont pour les univalves appellés coret & ponchet; les operculés, foſſar, natice, fanel, gochet, dunat, tadin, lagar, ſelot, kifet. Les limaçons à ouverture elliptique ou ovale, ſont pour les univalves les eſpeces qui ſont nommées formet, bulin, kambeul, libot, liri, ſoron, gadin, mouret, daſan, gival, ſulin, garnot, jenac, kaliſon, ormier, ſigaret, yet, philin, miran, rafel, arvan, faval: les operculés, ſakem, labarin, pakel, ſadot, teſan, minjac, faſin, ſaburon, covet, miga, totombo, vojet, jabick, ſolar, bivet, giton, lipin, ſirat, bolin, jatou, cofar, loſet, ſuga, taſon, bigni, ſilus, barnet, jol, niſot, rac, funon, ſoni, dip & marnat. Les limaçons à ouverture allongée ſont les univalves qui ont le nom de goſſon, pietin, narel, porcelaine, égouen, bobi, duchon, girol, agaron, majet, lupon, bitou; potan, falier, ſimeri, ſtipon, jamar, melar, tilin, mofan, coupet, chotin, loman, ſalar: les opercules ſe nomment ſamier, gouſol, ſiger, ſtaron, kalan, nivar, blatin, farois, genot.

L'ouverture des limaçons, obſervée quant au canal, ſont: premierement, les limaçons dont l'ouverture n'a point de canal, ni en haut, ni en bas: ſçavoir, pour les univalves, les eſpeces appellées formet, goſſon, bulin, coret, piétin, kambeul, ponchet, libot, liri, ſoron, gadin, mouret, daſan, gival, ſulin, garnot, jenac, kaliſon, ormier, ſigaret: les operculés comme ceux nommés ligar, meſal, vermet, lipſe, dofan, maſier, jolin, marnat, boſon, daki, rifet, oſilin, retan, vaſſet, fuget, ſari, lonier, livon, dalat, kachin, gor, foſſar, natice, fabel, gochet, dunar, tadin, ſelot, lagar, kiſet.

Les limaçons, ſecondement dont l'ouverture a un canal ou une échancrure en forme de canal en haut ſeulement, ſont pour les univalves ceux nommés miran, rafel, nifat, arvan, faval, porcelaine, narel, égouen, girol, agaron, potan, falier, ſimeri, ſtipon;

les operculés, ſadot, faſin, ſaburon, covet, ſolat, bivet, giton, jatou, loſet, ſuga, gouſol, bigni, ſiger, ſtaron, kalan, nivar, blatin, ſilus, niſot, ſoni, dip.

Troiſiemement, les limaçons dont l'ouverture a un canal aſſez grand en haut, & un plus petit en bas, dont les univalves ſont ceux qui ſont appellés yet, philin, bobi, duchon, majet, lupon, bitou; les operculés, jamar, melan, tilin, maſan, coupet, chotin, loman, ſalat, ſakem, labarin, pakel, teſan, minjac, miga, totombo, vojet, jabik, ſamier, lipin, ſirat, bolin, cofar, tafon, farois, genot, barnet, jol, rac, funon, popel, cérite, goumier, chadet, degon.

Les limaçons obſervés, quant aux lévres ou bords de l'ouverture, ſont premierement ceux dont l'ouverture a les bords aigus ou tranchans, ſans bourrelet: ſavoir, les eſpeces univalves ſous les noms de formet, goſſon, bulin, coret, pietin, kambeul, libot, liri, ſoron, gadin, mouret, daſan, gival, ſulin, garnot, jenac, kaliſon, ormier, ſigaret, yet, philin, miran, rafel, nifat, arvan, faval, potan, falier: les eſpeces operculées, jamar, melar, tilin, mafan, coupet, chotin, loman, ſalar, ſakem, labarin, pakel, ſadot, teſan, minjac, ſolat, bivet, giton, lipin, cofar, loſet, ſuga, taſon, gouſol, bigni, nivar, blatin, ſilus, farois, nivar, popel, cérite, goumier, chadet, dejon, ligar, meſal, vermet, lipſe, doſan, datin, maſier, jelin, marnat, boſon, daki, rifet, oſilin, retan, vaſſet, fujet, ſari, lonier, dalat, kachin, gor, foſſar, natice, fabel, gochet, dunar, tadin, ſelot, lagar, kiſet. Secondement, les limaçons dont l'ouverture a les bords arrondis ou obtus, ſans bourrelet au dehors; ces limaçons ſont univalves & operculés; les univalves ſe nomment majet, lupon, bitou, ſimeri, ſtipon; les operculés, ſiger, ſtaron, kalan, barnet, jol, niſot, rac, funon, ſoni, dip. Troiſiemement les limaçons dont l'ouverture a ordinairement un bourrelet au dehors de la lévre droite, du moins dans leur vieilleſſe; les univalves comme ceux appellés ponchet, porcelaine, narel, égouen, bobi,

duchon, girol, agaron; les operculés fasin, saburon, covet, miga, totombo, vojet, jabik, samier, sirat, bolin, jatou.

4°. L'opercule qui peut être considéré, quant à sa substance, & quant à sa figure. Les limaçons, qui n'ont point d'opercule, sont ceux qui portent les noms de formet, gosson, coret, piétin, kambeul, ponchet, libot, liri, soron, gadin, mouret, dasan, gival, sulin, garnot, jenac, kalison, ormier, sigaret, yet, philin.

Quant à la substance de l'opercule, il y a des limaçons qui ont un opercule de corne, comme les especes appellées jamar, melar, tilin, mafan, coupet, chotin, loman, salar, sakem, labarin, pakel, sadot, tesan, minjac, fasin, saburon, covet, miga, totombo, vojet, jabik, samier, solat, bivet, giton, lipin, sirat, bolin, jatou, cofar, loset, suga, tafon, gousol, bigni, siger, staron, kalan, nivar, blatin, silus, farois, genot, barnet, jol, nisot, rac, funon, soni, dip, popel, cérite, goumier, chadet, dejon, vermet, lipse, dofan, datin, masier, jelin, marnat, boson, daki, rifet, osilin, retan, vasset, fujet, sari, lonier, livon, dalat, kachin, gor, fossar, natice, fanel. Les limaçons, dont l'opercule est pierreux, sont le gochet, dunar, tadin, lagar, kiset.

L'opercule, quant à sa figure : ce sont les limaçons, dont l'opercule est exactement rond, comme aux popel, goumier, chadet, cérite, dejon, ligar, mesal, vermet, lipse, dofan, datin, masier, jelin, osilin, retan, vasset, fujet, sori, lonier, liron, dalat, kachin, gor.

Les limaçons, dont l'opercule est en demi-lune, se nomment sakem, labarin, pakel, dip, marnat, boson, daki, rifet, fossar, natice, fabel, gochet, dunar, tadin, selot, lagar, kiset : les limaçons dont l'opercule est elliptique ou oval, comme il arrive aux sadots, tesan, minjac, fassin, saburon, covet, miga, totombo, vojet, jabik, solat, bivet, giton, lipin, sirat, bolin, jatou, cofar, loset, suga, tafon, gousol, bigni, siger, staron,

nivar, blatin, ſilus, barnet, jol, niſot, rac, funon, ſoni; les limaçons dont l'opercule eſt fort allongé; jamar, melar, tilin, mafan, coupet, chotin, loman, ſalar, ſamier, kalan, farois, genot.

5°. Quant à la nacre, il y a des limaçons dont les coquilles ſont nacrées, & d'autres qui ne le ſont pas. Parmi les limaçons, dont la coquille eſt nacrée en dedans, il ne ſe rencontre que l'ormier dans les univalves: les operculés ſont les eſpeces nommées oſilin, retan, vaſſet, fuget, ſori, lanier, livon, dalat, kachin & gor. Les limaçons, dont la coquille n'eſt nacrée ni au dedans ni au dehors, ſont, dans les univalves le formet, goſſon, bulin, coret, pietin, kambeul, ponchet, libot, liri, ſoron, gadin, mouret, daſan, gival, ſulin, garnot, jenac, kaliſon, ſigaret, yet, philin, miran, rafel, nifat, arvan, faval, porcelaine, narel, égouen, bobi, duchon, girol, agaron, majet, lupon, bitou, potan, falier, ſimeri, & le ſtipon. Les operculés s'appellent jamar, melar, tilin, mofan, coupet, chotin, loman, ſalar, ſakem, labarin, pakel, ſadot, teſan, minjac, faſin, ſaburon, coret, miga, totombo, vojet, jabik, ſamier, ſolat, bivet, giton, lipin, ſirat, bolin, jatou, cofar, loſet, ſuga, tafon, gouſol, bigni, ſiger, ſtaron, kalan, nivar, blatin, ſilus, farois, genot, barnet, jol, niſot, rac, funon, ſoni, dip, popel, cérite, goumier, chadet, degon, ligar, meſal, vermet, lipſe, dofan, datin, maſier, jelin, marnat, boſon, daki, rifet, foſſar, natice, fabel, gochet, dunar, tadin, ſelot, lagan, kiſet.

6°. Le périoſte recouvre la coquille de certains limaçons, il y en a d'autres qui n'en ont point: on peut le conſidérer par ſon épaiſſeur.

Les limaçons, qui n'ont point de périoſte ſenſible, ſont les univalves nommés formet, goſſon, pietin, libot, ſoron, gadin, mouret, daſan, gival, ſulin, kaliſon, ormier, ſigaret, yet, philin, porcelaine, narel, égouen, bobi, duchon, girol, agaron, majet, lupon, bitou, potan, falier, ſimeri, ſtipon; les operculés; teſan, minjac,

ſolat, bivet, giton, lipin, ſirat, bolin, jatou, cofar, loſet, ſuga, blatin, farois, genot, niſot, rac, funon, ſoni, dip, ligar, meſal, vermet, lipſe, dofan, datin, maſier, jelin, oſilin, retan, vaſſet, fuget, ſari, lonier, livon, dalat, kachin, gor, foſſar.

Les limaçons, dont la coquille eſt recouverte d'un périoſte aſſez fin; bulin, coret, kambeul, ponchet, liri, garnot, jenac, miran, rafel, niſat, arvan, faval, pour les univalves. Les operculés, ſakem, labarin, pakel, ſadot, faſin, ſaburon, coret, miga, totombo, tafon, gouſol, bigni, ſiger, ſtaron, kalan, barnet, jol, popel, cérite, goumier, chadet, degon, marnat, boſon, daki, rifet, natice, ſanel, gochet, dunar, ſelot, logar, kiſet.

Parmi les limaçons dont la coquille eſt recouverte d'un périoſte épais, il n'y en a point d'univalves, & les operculés ſont: le jamar, melar, tilin, mofan, coupet, chotin, loman, ſalar, vojet, jabik, ſamier, nivar.

M. Adanſon conſidere & compoſe dans la coquille des conques ſept parties principales: ſçavoir, les battans, les ſommets, la charniere, le ligament, les attaches, la nacre & le périoſte: ces ſept parties fourniſſent à l'auteur les rapports, les combinaiſons & les arrangemens ſuivans.

1°. Les battans ou les valves des conques peuvent être conſidérées en elles-mêmes, quant à leur figure, ou relativement les unes aux autres, par rapport à leur grandeur. Premierement, les conques dont les battans ſont parfaitement égaux & ferment exactement: ſçavoir, les bivalves nommées lulat, aber, dotel, fonet, apar, jeſon, cloniſſe, ajar, codok, cotan, doſin, gordet, pitar, felan, poron, pirel, lunot, pegon, ſunet, toſar, jouret, mutel, pamet, gafet, nuſar, tivel, matadoa, jagon, jabet, vovan; dans les multivalves il ne ſe trouve que le ropan.

Les conques, dont les battans ſont égaux & laiſſent quelques ouvertures, ſont pour les bivalves, celles que l'on appelle liſor, fatan, calcinelle, vagan, gatan,

mofat, koman, movin, fagan, robet, anadara, tagal, golar, molan; les multivalves, julan, tugon, taret.

Les conques, dont les battans ſont inégaux & ferment exactement, ſont les bivalves nommées gaſar, garin, vetan, bajet, rogel, guron, ſatal, jataron; il n'y en a point de multivalves : les eſpeces dont les battans ſont inégaux & laiſſent quelques ouvertures ſont le chanon & l'eſſan, & point de multivalves.

2°. Les ſommets peuvent être conſidérés par rapport à leur grandeur, & à la ſituation qu'ils ont ſur un des côtés des battans : d'abord les conques dont les ſommets ne ſont point ſenſibles, comme il arrive aux multivalves appellées julan, tugon, taret, ropan; il n'y en a point parmi les bivalves : enſuite les conques dont les ſommets ſont au-deſſous du milieu des battans, comme les bivalves, chanon, cloniſſe, ajar, codok, gordet, pitar, pirel, lunot, pegon, ſunet, toſar, jouret, nuſar, matadoa, fagan, robet, anadara, jabet, muſſole.

Les eſpeces dont les ſommets ſont à l'une des extrêmités des battans : ſçavoir le gaſar, garin, vetan, bajet, rojel, garon, ſatal, jataron, lulat, aber, dotel, ſonet, apan, jeſon.

Les conques dont les ſommets ſont au deſſus du milieu des battans comme l'eſſan, cotan, doſin, felan, poron, tivel, mofat, koman, jagon, movin, vovan; dont les ſommets ſont au-deſſus du milieu des battans comme les autres bivalves appellées tagal, golar, molan, dans ces quatre eſpeces, il ne s'en trouve point de multivalves.

3°. Comme la charniere ſe trouve placée pour l'ordinaire, de la même maniere que les ſommets, étant diſtribuée également ſur leurs côtés, l'auteur ne parle point de ſa ſituation, mais ſeulement du nombre & de la figure de ſes dents & de ſes cavités. Premierement les conques dont la charniere eſt preſqu'inſenſible ou ſans dents, & quelquefois avec une cavité, ſont les bivalves appellées, gaſar, garin, vetan, bajet, rojel,

lulat, aber, dotel, fonet, apan, eſſan, mutel; parmi les multivalves il y a le ropan. Secondement les conques dont la charniere a une, deux, ou trois dents arrondies, aſſez égales, & autant de cavités dans chaque battant, comme il arrive dans les conques, qui portent les noms de garon, ſatal, jataron, cloniſſe, ajar, codok, cotan, doſin, gordet, pitar, felan, poron, pirel, lunot, pegon, ſunet, toſar, jouret, liſor, fatan, calcinelle, vagal, gatan, pamet, gafet, nuſar, tivel, matadon; ces eſpeces ſont bivalves & ſans multivalves. Troiſiemement, les conques dont la charniere a deux juſqu'à ſix dents, dans chaque battant, & qui ſont, les unes comme de longs filets, les autres arrondies, avec autant de cavités ſemblables placées entr'elles, comme ces bivalves ſeulement chanon, jeſon, mofat, koman, jagon, movin. Quatriemement les conques dont la charniere a plus de dix dents parfaitement ſemblables dans chaque battant & autant de cavités propres à les recevoir; elles ne ſe trouvent que dans les bivalves appellées fagan, robet, anadara, jabet, muſſole, vovan. Cinquiemement, les conques dont la charniere a une ou deux dents, fort rapprochées en forme de languettes, aſſez longues, ou en cuilleron, & ſans cavités entr'elles; cette ſorte de charniere ne ſe trouve que dans les multivalves nommées tagal, golar, molan, julan, tugon, taret; & non dans les bivalves.

4°. Le ligament diffère dans les conques, autant par ſa forme que par ſa ſituation: dans les unes il eſt à peu près rond; & placé en-dedans ou en-dehors de la coquille, au-deſſus ou au-deſſous des ſommets: dans les autres il eſt allongé & placé, de l'une de ces quatre manieres, à l'égard des ſommets.

Les conques, dont le ligament eſt arrondi au milieu des ſommets en-dedans, ne ſe trouvent point parmi les multivalves; mais parmi les bivalves que l'on nomme, gaſar, garin, vetan, bajet, rojel, guron, ſatal, jataron, eſſan, liſor, fatan, calcinelle, pamet, gaſet, nuſar, tivel, matadoa.

Les

Les conques, dont le ligament eſt allongé & placé au-deſſus des ſommets en-dehors, ſont ſeulement les bivalves, nommées lulat, aber, dotel, fonet, apan, chanon, jeſon, cloniſſe, ajar, codok, cotan, doſin, pitar, felan, poron, pirel, lunot, pegon, ſunet, toſar, jouret, vagal, gatan, mutel, moſat, koman, jagon, movin, tagal, golar, molan.

Les conques, dont le ligament eſt placé entre les ſommets & autour des ſommets en-dehors, ſont les bivalves appellées fagan, robet, anadara, jabet, muſſole, vovan : les multivalves julan, tugon, taret ropan.

5°. A l'égard des attaches, il faut conſidérer qu'autant il y a de muſcles, qui attachent le corps des conques à leur coquille, autant il y a dans les battans de taches qui déſignent le lieu où ils étoient fixés. Ces muſcles, & par conſéquent leurs attaches, varient par leur figure, la grandeur & le nombre ; c'eſt par le nombre que M. Adanſon les examine.

Les conques, qui n'ont qu'une attache dans chaque battant, ſont les bivalves qui portent les noms ſuivans, gaſar, garin, vetan, bajet, rojel, guron, ſatal, chanon, eſſan. Les multivalves, ſavoir, julan, tugon, taret, ropan. Les conques, qui portent deux attaches dans chaque battant, ſont bivalves & non multivalves, comme le jataron, jeſou, cloniſſe, ajar, codok, cotan, doſin, gordet, pitar, felan, poron, pirel, lunot, pegon, ſunet, toſar, jouret, liſor, fatan, calcinelle, vagal, gatan, mutel, pamet, gafet, nuſar, tivel, matadoa, moſat, kaman, jagon, movin, fagan, robet, anadara, jabet, muſſole, vovan, tagal, golar, molan.

Les conques, qui portent dans chaque battant quatre attaches, ſe trouvent ſeulement parmi les bivalves, nommées lulat, aber, dotel, fonet, apan.

6°. Quant à la nacre, l'auteur a obſervé que dans les coquilles des conques, comme dans celles des limaçons, il y en a qui ſont nacrées, d'autres qui ne le ſont pas, & d'autres dont la ſubſtance tient le milieu entre

la nacre & la nature ordinaire aux coquilles. Elles ſont au moins nacrées en-dedans comme les bivalves appellées lulat, aber, dotel, fonet, apan, chanon, mutel; ou tirent un peu ſur la nacre en-dedans; ſavoir, le gaſar, garin, vetan, bajet, rojel, guron, ſatal, eſſan, qui ſont des bivalves; & les conques, dont la coquille n'eſt nacrée ni au-dedans, ni au-dehors, telles ſont les bivalves appellées, jatar, jeſon, cloniſſe, ajar, codok, cotan, doſin, gordet, pitar, felan, poron, pirel, lunot, pejon, ſunet, toſar, jouret, liſor, fatan, calcinelle, vagal, gatan, pamet, gafet, nuſar, tivel, matadoa, moſat, koman, jagon, movin, fagan, robet, anadara, jabet, muſſole, vovan, tagal, golar, molan; les multivalves ſont julan, tugon, taret, ropan.

7°. Le périoſte peut être conſidéré dans les conques comme dans les limaçons, par rapport à ſon épaiſſeur; c'eſt pourquoi il y a des conques dont la coquille n'a point de périoſte ſenſible, comme les bivalves appellées jataron, cloniſſe, ajar, codok, cotan, doſin, gordet, pegon, ſunet, toſar, jouret, liſor, fatan, calcinelle, vagal, gatan, mutel, pamet, gaſet, nuſar, tivel, matadoa, moſat, koman, jagon, movin; les multivalves ſont le taret & le ropan.

Les conques dont la coquille eſt enveloppée d'un périoſte aſſez fin, telles ſont pour les bivalves, le gaſar, garin, vetan, bajet, rojel, guron, ſatal, chanon, eſſan, jeſon, pitar, felan, poron, pirel, lunot, fagan, robet, molan; les multivalves, julan, tugon; enfin, les conques dont la coquille eſt recouverte d'un périoſte épais, comme il arrive aux bivalves nommées lulat, aber, dotel, fonet, apan, anadara, jabet, muſſole, tagal, golar.

Les rapports & les combinaiſons de M. Adanſon, pour les coquillages, quant aux animaux des limaçons & des conques, auroient du être mentionnés à l'article ou au mot coquillage, mais il paroît plus ſatisfaiſant de ne point diviſer le ſyſtême de l'auteur, & de ſuivre, au contraire, ſa méthode ſans aucune tranſpoſi-

tion : quoique l'on pourroit avouer que les rapports des limaçons, quant à l'animal, n'auroient pas été nuisibles à la suite des rapports, quant à la coquille, & de même à l'égard des conques.

On peut, dit M. Adanson, considérer l'animal des limaçons par cinq de ses parties principales, qui sont les cornes, les yeux, la bouche, la trachée & le pied; de ces parties naissent les rapports & les arrangemens suivans.

1°. Les cornes peuvent être considérées, par leur nombre, par leur figure & par leur situation sur la tête de l'animal.

Les limaçons, qui n'ont point de cornes, sont les univalves appellées sormet, gosson, mouret, kalison, & point d'opercules; ceux qui ont deux cornes, tels sont les univalves appellées bulin, coret, piétin, libot, liri, soron, gadin, mouret, dasan, gival, sulin, garnot, jénac, yet, philin, miran, rafel, nifat, arvan, faval, porcelaine, narel, égouen, bobi, duchon, girol, agaron, majet, lupon, bitou, potan, falier, simeri, stipon; les operculés qui ont deux cornes, jamar, melar, tilin, mafan, coupet, chotin, loman, salar, sakem, labarin, pakel, sadot, telan, minjac, fasin, saburon, covet, miga, totombo, vojet, jabik, samier, solat, bivet, giton, lipin, sirat, bolin, jatou, cofar, loset, suga, tafon, gousol, bigni, siger, staron, kalan, nivar, blatin, silus, farois, genot, barnet, jol, nisot, rac, sunon, soni, dip, popel, cérite, goumier, chadet, degon, ligar, mesal, vermet, lipse, dofan, datin, masier, jélin, marnat, boson, daki, rifet, sossar, natice, fabel, gochet.

Les limaçons, qui ont quatre cornes, sont les univalves appellés kambeul, pouchet, ormier, & les operculés, osilin, retan, vasset, fuget, sari, lonier, livon, dalat, kachin, gor, dunar, tadin, selot, lagar, kiset.

La figure des cornes des limaçons est conique ou cylindrique : ces cornes sont sans renflement à leur

origine, ou avec renflement. Les especes sans renflement sont les univalves nommés bulin, coret, pietin, kambeul, pouchet, libot, liri, soron, gadin, mouret, dasan, gival, sulin, garnot, jenac, kalison, yet, philin, miran, rafel, nisat, arvan, faval; les operculés se nomment vermet, lipse, dofan, datin, masier, jelin, marnat, boson, daki, rifet, osilin, retan, vasset, fujet, sari, lonier, livon, dalat, kachin, gov, fossar, natice, fanel, gochet, dunar, tadin, selot, lagar, kiset.

Les limaçons, dont les cornes sont coniques ou cylindriques, avec un renflement à leur origine, parmi les univalves s'appellent porcelaine, narel, égouen, bobi, duchon, girol, agaron, majet, lupon, bitou, potan, falier, simeri, stipon; les operculés, jamar, melar, tilin, mosan, coupet, chotin, loman, salar, sakem, labarin, pakel, sadot, tesan, minjac, sasin, saburon, covet, miga, totombo, vojet, jabik, samier, solat, bivet, giton, lipin, sirat, bolin, jatou, cosar, loset, suga, tafon, gousol, bigni, siger, staron, kalan, nivar, blatin, silus, farois, genot, barnet, jol, nisot, rac, soni, dip, popel, cerite, goumier, chadet, dejon, ligar, mesal.

Quant à la situation des cornes dans les limaçons, elles sont placées à la racine de la tête, dans les univalves que l'on nomme bulin, coret, pietin, libot, liri, soron, gadin, mouret, dasan, gival, sulin, garnot, jenac, kalison, ormier, yet, philin; dans les operculés, jamar, melar, tilin, masan, coupet, chotin, loman, salar, popel, cerite, goumier, chadet, degon, vermet, lipse, dofan, datin, masier, jelin, marnat, boson, daki, rifet, osilin, retan, vasset, fujet, sari, lonier, livon, dalat, kachin, gor, fossar, natice, fanel, gochet, dunar, tadin, selot, lagar, rifet. Les especes, dont les cornes sont à l'extrêmité de la tête, sont les univalves appellées, kambeul, pouchet, miran, rafel, nisat, arvan, faval, porcelaine, narel, égouen, bobi, duchon, girol, agaron, majet, lupon, bitou, potan,

falier, ſimeri, ſtipon; les limaçons operculés ſont ſakem, labarin, pakel, ſadot, teſan, minjac, faſin, ſaburon, covet, miga, totombo, vojet, jabik, ſamier, ſolat, bivet, giton, lipin, ſirat, bolin, jatou, cofar, loſet, ſuga, tafon, gouſol, bigni, ſiger, ſtaron, kalan, nivar, blatin, ſilus, farois, genot, barnet, jol, niſot, rac, ſunon, ſoni, dip.

2°. M. Adanſon conſidere les yeux par rapport à leur ſituation, à l'égard de la tête & des cornes.

Les limaçons, qui n'ont point d'yeux, dans les univalves, ſont le ſormet, goſſou, mouret, kaliſon; il n'y en a point d'operculés.

Les limaçons, qui ont deux yeux placés ſur la tête à la racine des cornes, ſur leur côté interne, ne ſe rencontrent qu'aux univalves nommés bulin, coret, pietin; les eſpeces qui ont deux yeux placés ſur la tête derriere les cornes, vers leur côté externe, ſont ſeulement l'yet & le philin.

Les limaçons, qui ont deux yeux placés ſur la tête, à l'origine des cornes, ſur leur côté externe, ſont les univalves nommés libot, liri, ſoron, gadin, mouret, daſan, gival, ſulin, garnot, jenac, kaliſon, miran, rafel, niſat, arvan, faval; les operculés, barnet, jol, niſot, rac, ſunon, ſoni, dip, vermet, lipſe, dofan, datin, maſier, jelin, marnat, boſon, daki, rifet, foſſar, natice, fanel, gochet.

Les limaçons, qui ont deux yeux placés un peu au-deſſus de la racine des cornes, ſur leur côté externe, ſont les univalves appellés narel, porcelaine, égouen, bobi, duchon, girol, agaron, majet, liepon, bitou, jol, niſot, rac, ſunon, ſoni, dip; ceux qui ont deux yeux placés vers le milieu des cornes, ſur leur côté externe, ne ſe trouvent que parmi les operculés appellés jamar, melar, tilin, maſan, coupet, chotin, loman, ſalar, ſakem, labarin, pakel, ſadot, teſan, minjac, faſin, ſaburon, covet, miga, totombo, vojet, jabik, ſamier, ſolat, bivet, giton, lipin, ſirat, bolin, jatou, cofar, loſet, ſuga, tafon, gouſol, bi-

gni, ſiger, ſtaron, kalan, nivar, blatin, ſilus, farois, genot, popel, cerite, goumier, chadet, degon; enfin les limaçons qui ont deux yeux placés au ſommet des cornes, ſont parmi les univalves kambeul, pouchet, ormier; parmi les operculés, oſilin, retan, vaſſet, fujet, ſari, lonier, livon, dalat, kachin, gor, dunar, tadin, ſelot, lugar, kiſet.

3°. La bouche des limaçons eſt garnie de deux machoires ſans trompe, ou bien elle a une trompe ſans machoires.

Les limaçons, dont la bouche a deux machoires ſans trompes, ſont les univalves que l'on nomme formet, goſſon, bulin, coret, pietin, kambeul, pouchet, libot, liri, ſoron, gadin, mouret, daſan, gival, ſulin, garnot, jenac, kaliſon; les operculés, marnat, boſon, daki, rifet, tilin, retan, vaſſet, fujet, ſari, lonier, livon, dalat, kachin, gor, foſſar, natice, fabel, gochet, dunar, tadin, ſelot, lagan, kifet.

Les limaçons, dont la bouche a une trompe ſans machoire, ſont l'yet, philin, miran, rafel, nifat, arvan, faval, porcelaine, narel, égouen, bobi, duchon, girol, agaron, majet, lupon, bitou, potan, falier, ſimeri, ſtipon; les limaçons operculés ſont ceux appellés jamar, melar, tilin, mafan, coupet, chotin, loman, ſolar, ſakem, labarin, pakel, ſadot, teſan, minjac, faſſin, ſaburon, vojet, jabik, ſamier, ſolat, bivet, lipin, ſirat, bolin, jatou, cofar, loſet, farois, genot, barnet, jol, niſot, rac, funon, ſoni, dip, popel, cerite, goumier, chadet, degon, vermet, lipſe, dofan, datin, maſier, jelin.

4°. M. Adanſon ne conſidere dans la trachée des limaçons que ſa figure. Elle eſt caractériſée dans les différens genres: elle reſſemble à un trou rond dans les uns, & à un long tuyau dans les autres.

Les limaçons, dont la trachée forme un trou ſimple qui ſe trouve ſur l'un des côtés de l'animal, ſont parmi les univalves, formet, goſſon, bolin, coret, pietin, kambeul, pouchet, libot, liri, ſoron, gadin, mouret,

dafan, gival, fulin, garnot, jenac, kalifon, ormier; parmi les operculés, vermet, lipfe, dofan, datin, mafier, jelin, marnat, bofon, daki, rifet, ofilin, retan, vaffet, fujet, fari, lonier, livon, dalat, kachin, gor, foffar, natice, fabel, gochet, dunar, tadin, felot, lagar, kifet.

Les limaçons, dont la trachée forme un long tuyau qui fort vers le dos de l'animal, font pour les univalves, l'yet, philin, miran, rafel, nifat, arvan, faval, porcelaine, narel, égouen, bobi, duchon, girol, agaron, majet, lupon, bitou, potan, falier, fimeri, ftipon; les limaçons operculés, jamar, melan, tilin, mafan, coupet, chotin, loman, falar, fakem, labarin, pakel, tefan, minjac, fafin, faburon, coret, miga, totombo, vojet, jabik, famier, folat, bivet, giton, lipin, firat, bolin, jatou, cofar, lofet, fuga, tafon, goufol, bigni, figer, ftaron, kalan, nivar, blatin, filus, farois, genot, barnet, jol, rifet, rac, funon, foni, dip, popel, cerite, goumier, chadet, degon.

5°. Les limaçons ont ordinairement le pied coupé de quelques fillons. Les uns en ont plufieurs répandus fur toute fa furface fupérieure & inférieure; les autres n'en ont qu'un qui parcourt le milieu de fa longueur en-deffus : d'autres enfin en ont un qui le traverfe à fa partie antérieure; l'auteur ne parle ici que de ce dernier.

Les limaçons, qui n'ont point de fillon tranfverfal à la partie antérieure du pied, font, quant aux univalves, les efpeces appellées formet, goffon, coret, pietin, kambeul, pouchet, libot, liri, foron, gadin, mouret, dafan, gival, fulin, garnot, jenac, kalifon, ormier, figaret, yet, philin; les operculés font le vermet, lipfe, dofan, datin, mafier, ofilin, retan, vaffet, fujet, fari, lonier, livon, dalat, kachin, gor, foffar, natice, fanel, gochet, dunar, tadin, lagar, felot, kifet.

Les limaçons, qui ont un fillon tranfverfal à la partie antérieure de leur pied, font les univalves qu'on appelle miran, rafel, nifat, arvan, faval, porcelaine,

narel, égouen, bobi, duchon, majet, lupon, bitou; potan, falier, ſimeri, ſtipon; les limaçons operculés ſont le jamar, labarin, pakel, ſadet, teſan, minjac, faſin, ſaburon, covet, miga, totombo, vojet, jabik, ſamier, ſolat, bivet, giton, lipin, ſirat, bolin, jatou, cofar, loſet, ſuga, tafon, gouſol, barnet, jol, niſot, rac, funon, ſoni, dip, popel, cerite, goumier, chadet, degon, marnat, boſon, daki, rifet.

M. Adanſon diſtingue, dans l'animal des conques, quatre parties principales; ſavoir, le manteau, les trachées, le pied & les fils.

1°. Le manteau peut être conſidéré quant à ſa figure; ſavoir, les conques dont le manteau eſt diviſé d'un côté ſeulement en deux lobes, dont les eſpeces ſont appellées lulat, aber, dotel, fonet, apan, cloniſſe, ajar, codok, cotan, doſin, gordet, pitar, felan, poron, pirel, lunot, pegon, ſunet, toſar, jouret, liſor, fatan, calcinelle, vagal, gatan, pamet, gafet, nuſar, matadoa, mofat, koman, jagon, movin, qui ſont des conques bivalves.

Les conques, dont le manteau forme un ſac ouvert ſeulement dans les deux extrêmités oppoſées, ſont les bivalves que l'on nomme jataron, ſagal, golar, molan: les conques multivalves de cette eſpece, ſont celles appellées julan, tugon, taret, ropan.

2°. On peut conſidérer les trachées par leur nombre & leur figure.

Les conques, qui n'ont qu'une trachée qui paroît comme une ouverture, ſont les bivalves nommées, gaſar, garin, vetan, bajet, rojel. Les conques, qui ont deux trachées en maniere d'ouverture, ſont les bivalves appellées jataron, lulat, aber, dotel, fonet, apan: il n'y en a point dans les multivalves. Celles qui ont deux trachées en forme de tuyaux, ſéparés & diſtingués, ſont les bivalves qu'on nomme cloniſſe, ajar, codok, cotan, doſin, gordet, pitar, felan, poron, pirel, lunot, pegon, ſunet, toſar, jouret, liſor, fatan, calcinelle, vagal, gatan, pamet, gafet, nuſar,

tivel, matadoa, mofat, koman, jagon, movin; les multivalves ſont le taret & le ropan. Les conques, qui ont deux trachées en forme de tuyaux réunis, ſont le tagal, molar & molan. Les multivales, julan & tugon.

3°. Il y a des conques qui n'ont point de pied: il y en a d'autres qui en ſont pourvues. Parmi les dernieres, les unes le laiſſent appercevoir au-dehors, & les autres le tiennent toujours caché.

Les conques, qui n'ont pas de pied, ſont ſeulement les bivalves appellées gaſar, garin, vetan, bajet, rojel; celles dont le pied ne paroît pas au-dehors, ſe nomment parmi les bivalves, tagal, golar, molan; les multivales, tugon, julan, taret, ropan. Les conques, dont le pied paroît au-dehors, ſont ſeulement les bivalves appellées, jataron, lulat, aber, dotel, fonet, apan, cloniſſe, ajar, codok, cotan, doſin, gordet, pitar, felan, poron, pirel, lunot, pegon, ſunet, toſar, jouret, liſor, fatan, calcinelle, vagal, gatan, pamet, gafet, nuſar, tivel, matadoa, mofat, koman, jagon, movin.

4°. Les fils, dont il eſt queſtion ici, ſont ceux par leſquels certaines conques s'attachent aux différens corps fixés au fond des eaux.

Les conques, qui s'attachent par des fils, ſont les bivalves appellées lulat, aber, dotel, fonet, apan, chanon, eſſan, jeſon, muſſol; il n'y en a point aux multivalves. Les conques, qui n'ont point de fils pour ſe fixer, s'appellent gaſar, garin, vetan, bajet, rojel, guron, ſatal, jataron, cloniſſe, ajar, codok, cotan, doſin, gordet, pitar, felan, poron, pirel, lunot, pegon, ſunet, toſar, jouret, liſor, fatan, calcinelle, vagal, gatan, pamet, gafet, nuſar, tivel, matadoa, mofat, kaman, jagon, movin, tagal, golar, molan.

Enfin les conques multivalves, qui n'ont point de fils pour ſe fixer, ſont le julan, tugon, taret, ropan.

M. *Davila* dans ſon *Catalogue ſyſtématique*, a rangé les teſtacées ou les coquilles de mer, de terre & d'eau

douce, dans la seconde partie de son arrangement méthodique, à la suite des polypiens mous & flexibles, ou de certains animaux, dont les habitations plus ou moins pierreuses ou spongieuses semblent destinées à leur servir de nids ou de matrices, lesquels sont compris dans la premiere partie, & ont déterminé ce Conchyliologiste à traiter des coquillages comme par gradation à cette seconde partie.

M. Davila a divisé ses coquilles en trois sections; savoir, celles qui sont marines dans la premiere, les fluviatiles dans la seconde, & les coquilles terrestres dans la troisieme & derniere section.

La premiere section, qui traite en général des testacées, est distribuée en univalves, bivalves & multivalves, qui composent trois classes, lesquelles sont subdivisées en plusieurs familles, dont ce Conchyliologiste tire les différens genres par le nombre & la variété des especes.

Les coquilles univalves, ou de la premiere classe, sont partagées en douze familles, qui sont arrangées dans l'ordre suivant; les lepas, ou patelles, les oreilles de mer, les tuyaux vermiculaires, les nautiles, les limaçons, les buccins, les rochers, les pourpres, les tonnes, les vis, les volutes & les porcelaines.

La seconde classe comprend les coquilles de mer bivalves, qui composent six familles; sçavoir, les huitres, les peignes, les cames, les cœurs, les tellines & les moules.

Les coquilles de mer multivalves, qui forment la troisiéme classe, renferment aussi six familles, qui sont les oscabrions, les pholades, les tuyaux de mer multivalves, les glands de mer, les pouce-pieds & conques anatiferes, & les oursins.

La seconde section de testacées, qui concerne les coquilles fluviatiles, forme deux classes divisées simplement en univalves & en bivalves, à cause du petit nombre des especes connues.

La premiere classe ne renferme que six familles,

relatives à celles des univalves de mer; ſçavoir, les lépas, les plan-orbes, les limaçons, les buccins, les tonnes & les vis.

La ſeconde claſſe, qui comprend les coquilles bivalves fluviatiles, ne compoſe que deux familles, qui ſont les cames & les moules ou tellines.

La troiſiéme ſection concerne les coquilles terreſtres, leſquelles ne forment qu'une ſeule claſſe, & compoſent trois familles univalves; ſçavoir, les limaçons, les vis, & les buccins. On ne connoît point de coquillages bivalves terreſtres.

COQUILLE DE PHARAON. Coquille univalve du genre des ſabots, ainſi appellée par les pêcheurs qui la trouvent dans la mer rouge & dans celle du Bréſil. Cette coquille eſt plus connue en France ſous la dénomination de bouton de camiſole. *Voyez* BOUTON DE CAMISOLE.

COQUILLE DE SAINT JACQUES, ou PELERINE COMMUNE. *Pecten ex utroque latere æqualiter auritus, in valvâ ſuperiore planâ, in alterâ verò convexâ, craſſis coſtis prominentibus & totidem canaliculis latis pariter & undique ſtriatis inſtructus: coloribus ſanguineis obſcurè rubeſcentibus & ſubalbidis, nebulatus, variegatus & ampliùs vel minùs quaſi faſciatus: concha peregrinatrix ſancti Jacobi, vel pecten vulgaris appellatus.* On nomme ainſi communément des coquilles bivalves du genre des peignes qui ſe trouvent ſur les côtes voiſines du mont Saint-Michel, dont les battans, pour l'ordinaire dépareillés, ſervent à orner les chapeaux & les collets des pelerins de ſaint Jacques. Le caractere ſpécifique de ces ſortes de peignes eſt d'avoir la valve ſupérieure applatie nuée, marbrée & même faſciée de rouge ſanguin obſcur, & la valve inférieure convexe, blanchâtre, nuée de couleur rougeâtre dans certaines eſpeces, chargées toutes les deux depuis douze juſqu'à ſeize côtes longitudinales élevées, & autant de larges cannelures alternatives, ſur leſquelles on diſtingue des ſtries dont

les unes sont longitudinales & les autres transversales, plus ou moins prononcées. Toutes ces côtes & ces stries sont plus articulées sur la valve plate ou supérieure que sur la valve inférieure. Les surfaces internes des battans sont en partie blanches, pourpres, noirâtres, & raboteuses pour l'ordinaire. Ce peigne, dont les oreillons sont égaux & larges, présente une charniere peu articulée, formée de plusieurs moulures & de dents obliques, avec autant de raînures correspondantes. Le ligament, qui est situé au milieu & dessous les sommets, est noir, très fort & d'une forme triangulaire.

La coquille de saint Jacques, ou la pelerine commune, peut avoir jusqu'à huit pouces de diamètre. On en mange le poisson en Bretagne & dans la basse Normandie, en supprimant les barbes dont les suçoirs sont environnés; mais la chair en est meilleure cuite dans leurs écailles inférieures, assaisonnée avec du beurre, du poivre, de la chapelure de pain, du persil & très peu de sel. Ces mêmes valves sont aussi en usage pour contenir différens mets, avec lesquelles ils sont servis sur les tables. *Voyez* le mot PÉLERINE.

RONDELET, de Testaceis, lib. 1, pag. 15. *Testa utrâque parte strictior, quâ parte aurita est, deinde amplificata in orbem circumagitur: altera modicè cava & in dorsum elata, altera plana, veluti alterius operculum; vinculo nigro & nervoso colligatæ sunt. Utraque striata est, à strictiori parte striaturæ incipientes ad imum marginem deductæ sunt, sed ità ut in eo striæ sive exochæ magis promineant quàm strigles sive canaliculi, quibus fit ut pectinis testa laciniata sit & hæc parte firmiter cohærens. Præterea striæ sive exochæ lineis à summo ad imum ductis ornatæ sunt, quæ à duabus tribusve aliis intersecantur à latere ad latus ductis versus strictiorem partem: piscatores nostri vocant* larges coquilles; *alii*, coquilles de saint Jacques; *Itali, cape sancte.* La coquille de Saint Jacques, dit Rondelet, que les pêcheurs, dans le Languedoc, appellent larges

coquilles, & les Italiens *cape-ſancte*, eſt compoſée de deux écailles vers les oreillons, qui s'étendent extrêmement dans leur circonférence, dont l'une eſt médiocrement concave & élevée ſur le dos, & l'autre plate comme pour lui ſervir d'opercule; elles ſont réunies par un ligament noir & nerveux. Ces valves ſont ſtriées depuis le haut juſqu'en bas, de maniere que les ſtries en relief, ou les côtes ſont beaucoup plus élevées, que les cannelures dont les terminaiſons ſont découpées en maniere de peigne, en fixant fortement les battans. De plus, les côtes ſont ornées par d'autres ſtries longitudinales, interrompues par deux ou trois autres ſtries tranſverſales, vers le côté des battans le plus étroit, ou vers les ſommets.

Gualtieri, tab. 98. litt. A. *Concha pectinata in parte major, plana, ſtriis eminentibus aſperis, in parte verò convexâ, ſtriis ſtriatis inſigniter notata; nonnullis lineis faſciata, ex albido rubeſcens.*

COQUILLE DES PEINTRES. *Concha pictorum.* C'eſt une eſpece d'huitre qu'Ariſtote mettoit au rang des conques. Ce n'eſt point, dit cet ancien naturaliſte, que les peintres s'en ſervoient pour contenir & délayer leurs couleurs, ou pour le même uſage que l'on fait aujourd'hui des écailles de cames & de moules pour les couleurs en détrempe; mais parce que les peintres en tiroient une couleur de cinabre & de ſandaraque, qui ſe trouve dans les ſinuoſités ou les inégalités internes de la coquille. Elle reſſemble, dit Rondelet, aux ſpondyles ou aux petites huitres.

CORALLINE. *Pecten inæqualiter auritus, decem craſſis coſtis in longum ductis, ſtriatis ſtriis undoſis, tuberoſis vel potiùs verrucoſis & totidem canaliculis latis & profundis æqualiter per longitudinem ſtriatis, inſtructus; ambitu valvarum ſinuoſo & ſingulariter ad invicem replicato, inſignis; coloribus ex corallino purpurascentibus, diverſimodè & lucidè depictus; corallinæ nomine donatus.* Coquille bivalve des plus diſtingnée dans le genre des peignes à oreillons inégaux, ainſi

appellée à cause que toutes les surfaces des valves sont nuées d'une couleur pourprée, qui tire plus ou moins sur celle du corail rouge. Ce peigne, qui est également convexe des deux côtés, est garni de neuf ou dix grosses côtes longitudinales, dont les stries, qui suivent la même direction, sont onduleuses, & relevées de gros tubercules creux, dont la plupart sont plus ou moins ouverts, & forment des especes de tuiles, sur-tout sur la valve supérieure, au lieu que les éminences de la valve inferieure se répandent en ondes. Les cannelures, alternatives entre les côtes tuberculeuses, sont larges, profondes, & également striées; leurs terminaisons, dans la circonférence de la valve de dessus, s'engrainent dans les sinuosités & les replis de la terminaison de côtes de la valve de dessous; comme les extrémités des cannelures de la valve inférieure s'enclavent dans les replis de la circonférence de la valve supérieure; ce qui forme un chantournement singulier, & une engrainure admirable. Ce peigne, qui porte presque autant de largeur que d'élevation, peut avoir jusqu'à quatre pouces & demi de diamètre & plus.

Rondelet, de Testaceis, lib. 1. pag. 25. *Concha corallina; rubra est enim, corallum plane imitata, unde corallinam nuncupavimus, figurâ dissimilis: externâ enim testarum parte pectinem refert, nisi quod striata non est, sed lineis tantùm aspera & tuberculis rubris inæqualis, intùs levissima candidi marmoris colore: spondylorum modo colligantur testæ vinculo nigro; tenues sunt, sed satis duræ. Caro dura odore viroso, sapore salso. Rarò reperitur hæc concha, & vix nisi post diutinos austri flatus & caniculæ exortum in litus ejiciatur.*

Cet auteur fait mention d'une espece de coralline, que les vagues emmenent sur les côtes du Languedoc par hazard en été dans les grands orages. Elle est assez semblable, dit Rondelet, à la coquille des pêcheurs, dont elle différe par sa figure; sa couleur rouge

comme le corail lui a fait donner le nom de la coralline : elle se rapporte au genre du peigne quant à son extérieur, avec la différence, qu'au lieu de stries, elle devient rude & raboteuse ou inégale par des différens traits & des tubercules rouges. La surface intérieure est unie & d'un blanc de marbre. Ses valves sont minces quoique solides, & sont attachées par un ligament noir à la maniere des huitres-spondyles. Sa chair est dure, salée & de mauvaise odeur. Rondelet ajoute, qu'on trouve rarement cette coquille, & qu'à peine vient-elle se rejetter sur les ports dans le temps de la canicule, à moins qu'elle n'y soit apportée par les vents du midi les plus opiniâtres.

Rumphius, tab. 48. n. 7. Holl. Koraal doublet; le corail doublet ou bivalve.

Gualtieri, tab. 99, litt. C. *Concha pectinata, cujus striæ sunt latissimæ, & ab aliis striis minutissimis undatim striatæ, in unâquaque majori striâ nonnullæ plicaturæ, seu pulvilli gibbosi eminent & intumescunt : purpureo colore quâdam candidâ pulvere aspersо nitidissimè depicta, intùs ex argenteo purpurascens.*

Ejusdem, litt. D. *Pectinata eadem, ejus verò pulvilli sunt magis elati : tota est splendidè crocea, intùs ex fulvido argentea.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 24. *litt.* F. Ce peigne, qui est très rare, s'appelle la coralline, imitant par son rouge la couleur du corail. De grandes stries canelées, sur lesquelles sont des tubercules élevés & creux, le coupent dans toute son étendue. On remarque l'inégalité de ses oreilles, & le chantournement régulier de ses bords.

CORBEILLE. Les Conchyliologistes donnent le nom de la corbeille à plusieurs coquilles bivalves dont les surfaces extérieures forment un enlacement de stries en maniere de réseau. Ils distinguent la corbeille-cœur en arche de Noé, la corbeille orientale du genre des cames-cœurs, la corbeille-came ou la tricotée, & la corbeille-huitre. *Voyez* ces mots.

CORBEILLE-CAME ou TRICOTÉE. *Voyez* TRICOTÉE.

CORBEILLE-CŒUR EN ARCHE DE NOÉ ou A CARENE. *Concha cordiformis & rhomboïdalis, candida; carinâ anguſtâ & oblongâ; duabus valvis craſſis & maximè convexis, ſtriis papilloſis per longitudinem ſtriatis compoſita, dentibus latis in ambitu ſerrata.* Cette conque bivalve du genre des cœurs en arche de Noé eſt à carene étroite & allongée, compoſée de deux valves très épaiſſes & très convexes, garnies de groſſes ſtries, chargées de tubercules en forme de mammelons, ſur-tout vers les ſommets des battans. Elle eſt toute blanche, environnée dans ſon pourtour intérieur de larges dentelures, qui s'engrainent parfaitement dans la jonction des valves, ainſi que les rateliers de la charniere, qui ſont garnis d'une infinité de denticules.

GUALTIERI, tab. 87. litt. E. *Concha rhomboïdalis, ſtriis profundis identidem in ſummitate bullatis exaſperata, globoſa, candida.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 23. *lett.* C. Ce cœur eſt très ſingulier par une plate-forme qui ſépare ſes deux becs; ce qui le fait aſſez reſſembler à l'arche de Noé. Cette coquille, nommée la corbeille, eſt toute blanche, avec des cannelures pleines de tubercules, & elle eſt auſſi peſante que du marbre; ſa charniere, à petits crans fins comme une lime, mérite d'être remarquée; chacun de ſes côtés forme un cœur.

CORBEILLE-HUITRE. *Oſtreum plicatum, depreſſum, in ambitu ſemirotundum, colore leviter purraſcente nebulatum.* C'eſt une eſpece d'huitre crêtée ou pliſſée, qui eſt une variété de la crête de coq. Sa forme, qui eſt demi-cintrée, eſt comprimée ou avec une valve ſupérieure applatie, & inférieure un peu courbée à équerre vers ſes bords. Les côtes, que l'on remarque ſur les battans, ſe terminent en plis réciproques qui s'engrainent comme dans les autres huitres en crête de coq. Toute ſa couleur eſt lilas ou pourprée légerement

légerement, tandis que la surface intérieure des valves est nuée de pourpre obscure & d'une couleur jaune tannée. Cette huitre vient des Indes.

Gualtieri, tab. 104. litt. D. *Ostreum structurâ peculiari magis depressum plicatum, lamellatum, tuberculosum, pullo colore nigricans.*

CORBEILLE ORIENTALE ou CORBEILLE CAME-CŒUR. *Chama cordiformis lata, maximè convexa, pulchro nitore candicans, & in apicibus valvarum colore roseo leviter depicta: striis undosis reticulatis, & canaliculis profundis cancellatim striata; in ambitu densè serrata* Cette came-cœur est d'une forme large & extrêmement bombée, remarquable par ses stries transversales onduleuses bien articulées, qui se partagent en plusieurs endroits, avec autant de cannelures profondes dans lesquelles on distingue une infinité de dentelures occasionnées par d'autres stries longitudinales ; ce qui forme un réseau singulier & une espece de treillis. Sa couleur est d'un très-beau blanc, teint légerement de couleur de rose surtout vers les sommets des valves & les faces latérales qui représentent un cœur plus ou moins exact. Cette bivalve a sa coquille épaisse, principalement dans les bords de sa circonférence, qui sont garnis d'une infinité de denticules régulieres qui s'entre-joignent admirablement dans la réunion des battans. La surface intérieure est unie, nuée de blanc & de couleur citron. La charniere, qui occupe le milieu de la coquille, est composée de quatre dents obtuses & assez saillantes, & réciproques dans les deux valves ; sçavoir, de deux situées sous les sommets & de deux autres latérales, lesquelles se logent dans les alvéoles correspondans. Cette came, faite en cœur, a le poids du marbre ; elle se trouve dans les mers de l'Inde orientale. Sa largeur peut avoir depuis deux pouces jusqu'à deux pouces & demi, sur quatre ou six lignes moins de longueur.

Gualtieri, tab. 75. litt. c. *Concha pectiniformis æquilatera, striis cancellatis elegantissimè distincta,*

ſtriæ verò à cardine ad oram ut plurimum craſſiores ſunt ; illæ autem, quæ dorſum circumdant minutiſsimæ & acutæ, in decuſſatione quaſi imbricatæ exaſperantur, & undatim diriguntur, in margine interno tenuiſsimæ ; & argutiſsimè eſt denticulata. Tota eſt lactea.

CORDELIERE ; nom que les Conchyliologiſtes donnent à pluſieurs coquilles univalves du genre des buccins, dont le caractere ſpécifique eſt d'avoir une couleur brune, interrompue par un ou deux cordons blancs, qui parcourent toutes les ſpires de la coquille, en commençant vers le milieu du corps ; quoiqu'il y ait des eſpeces qui en ſoient deſtituées. On diſtingue la grande cordeliere ventrue à ſtries, & à tubercules rares, avec un large cordon ; la grande cordeliere à protubérances applaties ; la cordeliere ſans cordon blanc ; & les petites cordelieres. On appelle en Hollande les cordelieres, les éthiopiennes ; & pluſieurs les nomment en France les minimes.

CORDELIERE, dite GRANDE CORDELIERE VENTRUE. *Buccinum ſeptem ſpiris contabulatis pleriſque tuberoſis compoſitum ; teſtâ craſsâ, ponderoſâ, formâ ventricoſâ, & rotundâ ; columellâ rugoſâ, aperturâ longâ & ſpatioſâ, labro ſpiſſo intùs ſtriato, & canali aperto ſatis in longum producto diſtinctum ; quibuſdam ſtriis vel potiùs rugis per longitudinem quaſi ſtriatum : colore ex fuſco nigricante nebulatum, & lato funiculo albido circumdatum.* Ce buccin, dont la coquille eſt épaiſſe & peſante, eſt compoſé de ſept ſpires élevées, étagées ou applaties en-deſſus ; & ce n'eſt que vers la ſeconde ſpire, où commencent les tubercules, qui tournent avec la volute, & d'où partent des ſtries longitudinales rares, en forme de rides peu prononcées, leſquelles ſe prolongent ſur tout le corps du buccin. Sa forme eſt allongée, ventrue, & arrondie avec une ſurface extérieure d'une couleur brune foncée ou même noirâtre, ornée & environnée d'un cordon blanc, qui prend ſon origine vers le milieu de la lévre pour tourner ſur le corps, & parcou-

sir toutes les révolutions de la pyramide. L'ouverture de ce buccin est large, allongée, ou fort grande, avec une lévre épaisse striée intérieurement, & une columelle ridée ou tortueuse, lesquelles se prolongent pour former un gros canal ouvert & assez long. Le buccin, dit la grande cordeliere, peut avoir six pouces de longueur sur un peu plus de moitié moins de largeur.

CORDELIERE, dite GRANDE CORDELIERE A PROTUBERANCES APPLATIES. *Buccinum, testâ crassâ, valdè ponderosâ; validis extuberantiis præsertim in primâ spirâ instructum; colore fusco & castaneo depictum, & funiculo duplici albido sæpè circumdatum.* Ce buccin est d'une figure ramassée, garnie dans la premiere spire de plusieurs protubérances larges & comprimées, qui diminuent beaucoup de volume, en parcourant les autres spires de la clavicule. Toute la surface extérieure est de couleur marron, avec une zone ou un cordon blanc, qui se partage en deux autres dans ses révolutions. Le dedans de ce buccin est blanchâtre. Sa coquille est épaisse, pesante, avec une ouverture, une lévre, & un canal semblable à la cordeliere précédente : elle parvient également à un aussi gros volume que la grande espece.

CORDELIERE TUBERCULEUSE A DOUBLE CORDON. *Buccinum, septem spiris exertis & tuberosis compositum; colore fusco nigrescens, & duplici funiculo albido, in omnibus spiris circumdatum.* Ce buccin est d'une forme élégante, d'une couleur presque noire, avec deux cordons blancs paralleles, qui tournent depuis le milieu du corps de la coquille jusque vers les dernieres spires. La volute, élevée en pyramide, est composée de sept spires couronnées de tubercules, sur-tout dans les premieres. L'ouverture est très grande, avec une lévre tranchante, garnie au-dedans de stries, de couleur pourpre rembrunie : la columelle est unie, & se termine par un canal ouvert assez allongé. Cette cordeliere peut avoir jusqu'à

cinq pouces de longueur, sur moitié de moins de largeur.

CORDELIERE SANS CORDON. *Buccinum transversim striatum, septem spiris elatis, contabulatis, tribus striis parallelis insuper & gradatim in iisdem currentibus distinctum; colore ex fusco rufescens.* Cette espece, qui est moins connue que les autres cordelieres, est d'une forme arrondie, moyennement renflée, avec une clavicule élevée, composée de sept spires étagées, applaties en-dessus & remarquables par trois stries paralleles éloignées l'une de l'autre, qui parcourent toutes les révolutions de la volute, en observant une égale distance entr'elles. Les tubercules de ce buccin sont en forme de côtes longitudinales, onduleuses, peu saillantes, & ne commencent à regner que vers la troisieme spire. L'ouverture est allongée, peu large, avec un fût extérieur un peu tortueux, dépourvu de dents, & une lévre tranchante, lesquels se terminent par un canal ouvert, & moyennement allongé. Toute la surface extérieure de la coquille est de couleur canelle, ou brun-roux vif.

Il y a une variété de cette cordeliere, qui ne differe de cette espece, qu'en ce que les deux premieres spires sont couronnées de protubérances. Ces buccins se trouvent dans les mers des grandes Indes, & peuvent avoir trois pouces & demi de longueur, sur moitié moins de largeur.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl. 9. lett. A.* Ce buccin est de couleur fauve, rayé sur toute sa superficie. Les sept étages de sa clavicule, qui sont applatis, le rendent extrêmement rare.

CORDON BLEU. *Cochlea semilunaris, umbilicata, seu natica terrestris, in fundo subalbido & achates, plurimis zonis fuscis vel subcæruleis fasciata: magnâ aperturâ, labro arcuatim expanso, & formâ rotundâ distincta.* Coquille univalve terrestre, ainsi appellée, lorsque sa surface extérieure est ornée de plusieurs zones bleuâtres, ou fauves sur un fond blan-

châtre & agathe clair, qui ne ſont en évidence qu'après la ſuppreſſion d'un épiderme verdâtre, dont ce limaçon eſt couvert. Il eſt du genre des nérites ombiliquées, ou des natices. C'eſt l'eſpece que les Sauvages appellent en Amérique, manetou, chez leſquels la coquille eſt en vénération, en la poſant ſur un pied de bois. C'eſt pourquoi on nomme auſſi ce limaçon l'idole. *Voyez* IDOLE.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 17. *lett. B.* Cette conque eſt extrêmement rare; ſa couleur blanchâtre, rayée de faſcies bleues, lui a fait donner le nom de cordon bleu. Sa couleur extérieure eſt jaunâtre. Cette coquille, ajoute M. d'Argenville, *pag.* 263, eſt quelquefois brune & ſtriée. Les Sauvages de l'Amérique, la montent ſur un pied de bois travaillé ſuivant leur goût, & en font un de leurs dieux, appellé manetou.

CORET. *Coretus.* Nom donné par M. Adanſon, à un coquillage univalve, qui forme le troiſieme genre. Le coret ſe trouve auſſi fréquemment que le bulin, dans les lieux marécageux de Podos : on pourroit même le regarder, comme une eſpece de bulin, en ne conſidérant que certaines parties qui leur ſont communes : cependant l'animal, examiné en détail, fera voir des différences notables qui, jointes à la forme ſinguliere de ſa coquille, ont déterminé M. Adanſon à en faire un genre diſtingué.

Il en a rencontré un grand nombre d'eſpeces, dans les petites rivieres des environs de Paris; mais celle que l'auteur décrit eſt différente & particuliere aux pays ſitués entre les tropiques. Il n'en eſt fait mention, ni dans les auteurs, ni dans les livres des voyageurs : elle eſt auſſi peu connue dans les cabinets : ſa petiteſſe l'a fait ſans doute négliger, comme le bulin. On peut regarder ſa coquille, comme un diſque également applati ſur chacune de ſes faces, & d'une ligne & demie au plus de diamètre. Malgré ſa petiteſſe, on diſtingue facilement les quatre tours de ſpirale, dont elle eſt formée. Les ſpires ſont arrondies, renflées

dans leur contour, & laissent entr'elles un sillon circulaire, également creusé sur les deux faces de la coquille ; mais la maniere, dont elles sont tournées verticalement sur elles-mêmes, empêche qu'on ne voie clairement l'extrêmité, qui devroit faire le sommet. Cette extrêmité est engagée au centre de leurs révolutions, & ne s'éleve pas plus sur une face que sur l'autre, de sorte qu'il paroît assez douteux de quel côté est l'ouverture à gauche ou à droite de la coquille, & quel est son dessous.

L'obliquité de l'ouverture, qui est coupée de droite à gauche en descendant, ayant déterminé la face la plus large de la coquille pour son dessus, on s'apperçoit que les spires tournent de droite à gauche, en regardant le plan de la coquille comme horizontal, & conséquemment l'ouverture est à sa gauche ; ce qui la range avec les uniques, comme le bulin. Cette ouverture est ronde à peu de chose près, & ses bords sont simples & fort tranchans : ils sont interrompus sur la droite, par la rondeur de la premiere spire, qui vient se confondre avec eux. La délicatesse de cette coquille, & son peu d'épaisseur, la rendent un peu transparente. Au-dehors elle est polie, luisante & de couleur fauve.

La tête de l'animal est cylindrique, très étroite dans sa partie supérieure ; mais fort étendue sur les côtés, & prolongée en une membrane, qui lui fait un large empâtement. Cet empâtement prend successivement différentes formes, qui rendent quelquefois la tête obtuse, & quelquefois échancrée à son extrêmité. Comme il est placé aux côtés de la tête, & qu'il est plus susceptible de relâchement, lorsqu'il se porte en avant, il fait une échancrure à son milieu ; & cette échancrure disparoît, lorsque ce même empâtement se contracte, & est tiré en arriere.

La bouche est placée au-dessous de la tête, à peu près dans son milieu. Les lévres, lorsqu'elle est fermée, lui font prendre la figure d'un T, dont la tête

ſeroit courbée en arc. En s'ouvrant, elle laiſſe appercevoir par intervalles les mâchoires qu'elle renferme.

La mâchoire ſupérieure eſt faite en croiſſant, & ſa convexité, qui eſt liſſe, regarde en bas : elle paroît immobile. L'inférieure au contraire, reſſemble à un tuyau cylindrique, ou à une trompe, dont l'extrêmité eſt percée, arrondie, & armée de pluſieurs rangs de dents, que l'auteur ne peut mieux comparer qu'à celle d'une étrille : elle ſe porte facilement juſqu'au bord des lévres.

Les cornes ſortent au nombre de deux, de la baſe de la tête, aux côtés de laquelle elles ſont attachées, & la ſurpaſſent une fois en longueur. Elles ſont fines, déliées, ſemblables à des aiguilles fort pointues, & ont une grande facilité à ſe courber, & à ſe mouvoir en deux ſens. Les yeux, ſemblables à deux petits points noirs, ſont même enchâſſés à la racine des cornes, ſur leur côté intérieur. Le pied a une longueur preſqu'égale au diamètre de la coquille. Il repréſente une ellipſe allongée, & un peu moins large que la tête, au-devant de laquelle, il s'étend de maniere à la cacher entiérement lorſqu'il marche. Ses deux extrêmités ſont également obtuſes, & ſon grand diamêtre ſurpaſſe ſouvent près de deux fois le petit.

Pendant que l'animal marche, une grande partie de ſon corps paroît hors de la coquille, ſous la forme d'un long col, à peu-près cylindrique, dont la longueur, y compriſe celle de la tête, excéde deux fois ſa largeur. Au travers de ce col, qui eſt aſſez tranſparent, on apperçoit facilement le cœur, & l'on en diſtingue très bien les battemens. Il eſt placé à ſa droite : particularité qui mérite d'autant plus d'être remarquée, que cette partie affecte toujours la gauche dans le plus grand nombre des limaçons.

Dans cette même ſituation de l'animal, on voit le manteau, comme une légere membrane, qui tapiſſe les parois intérieures de la coquille juſqu'aux bords

de son ouverture, dont il lui arrive rarement de s'écarter pour s'étendre au-dehors. Il forme du côté gauche, en rapprochant de temps en temps ses bords, une double ouverture, dont la plus élevée donne passage à l'air, & l'autre aux excrémens. Ceux-ci sont vermiculés & tournés en demi-cercle.

Cet animal est comme celui du bulin, hermaphrodite, de l'espece de ceux qui demandent la jonction des deux individus, mais qui ne se fécondent pas réciproquement, ni en même temps. Il ne jouit pas plus de ce privilége, que ceux dans lesquels le sexe est partagé : il est vrai qu'il a un avantage de plus qu'eux, c'est qu'il peut féconder un individu, tandis qu'il est fécondé par un troisieme, & celui-ci par un quatrieme, & ainsi de suite : de sorte qu'on les voit souvent réunis plusieurs ensemble, comme des grains de chapelet.

Il jette un frai semblable à un gateau rond, infiniment petit & gélatineux, qui contient environ cent œufs ronds & applatis, de même substance, à l'extrêmité desquels on apperçoit le germe, comme un petit point opaque. Cette gelée & les œufs sont de couleur de suie, ou d'un brun rougeâtre & transparent.

M. Adanson a vu sortir dans quelques-uns, du côté gauche, entre le col & le manteau, une espece d'oreillette triangulaire, & charnue, qui se montroit quelquefois au-dehors : dans d'autres, il ne se manifestoit rien de semblable. Ce petit animal est tout noir, ou du moins d'un brun noir ; sa coquille, qui est transparente & fauve lorsqu'elle est vuide, paroît noire quand il la remplit.

CORNE D'ABONDANCE. *Ostreum plicatum specie peculiari, valvâ inferiore asperâ, & profundè excavatâ, valvâ superiore, è contrario, planâ, parvâ, curvatâ & in ambitu serratâ, compositum; forinsecùs ex albido virescente & purpurascente nebulatum, intrinsecùs coloribus violaceis & albis lucidè depictum : cornu copiæ nomine donatum.* Coquille bivalve du genre des huitres plissées ou crêtées, ainsi appellée à cause de sa

forme. Elle eſt baroque & ſinguliere, compoſée d'une valve inférieure très profonde, qui ſe prolonge conſidérablement pour former une groſſe pointe recourbée en-deſſous, raboteuſe en-dehors, chargée ſur les flancs de côtes longitudinales, de vive arrête, ſaillantes & pliées vers les bords de l'ouverture, comme l'huitre appellée la crête de coq : la valve ſupérieure au contraire eſt plate, petite, cambrée, & entourée de crans qui s'entrejoignent avec ceux de la valve inférieure. Toute la couleur extérieure de cette huitre eſt blanchâtre, nuée de verd & de pourpre obſcur ; mais l'intérieur eſt luiſant, mêlé de blanc & de violet, principalement vers la circonférence des battans. La charniere eſt peu articulée, compoſée d'un grand nombre de ſtries peu ſenſibles, & d'un ligament qui occupe toute l'étendue des ſommets de l'une & de l'autre valve. L'huitre, nommée la corne d'abondance, provient des mers des grandes Indes. L'eſpece, qui eſt dans la collection de l'auteur eſt d'un volume extraordinaire, ayant près de quatre pouces & demi d'étendue & de profondeur dans le battant de deſſous, ſur deux pouces & demi de diamètre du côté de l'ouverture ; elle eſt avec une adhéſion de pluſieurs autres.

M. *Davila*, *cat. pl.* 19. *lett. V. pag.* 288. *art.* 608. Un grouppe de trois huitres des Indes & rares, griſes, nuées de diverſes nuances, à valve ſupérieure applatie, raboteuſe par ondes vers la tête, feuilletée vers le bas ; & inférieure fort profonde, ſe terminant en pointe recourbée en-deſſous vers le ſommet, & garnie de groſſes côtes longitudinales tuilées, de couleur blanche en-dedans, excepté vers les bords qui ſont violet-noir, & pliſſés comme dans la crête de coq, mais moins fortement, à charniere formée de ſtries nombreuſes très fines, & d'un ligament s'étendant dans toute la largeur du ſommet de l'une & l'autre valve : eſpece nommée la corne d'abondance.

CORNE D'AMMON. *Tubulus marinus in plano horizontali, & concentrico contortus : triginta vel am-*

pliùs concamerationibus margaritiferis, cum aperturâ parvâ, vel siphunculo in omnibus iisdem regulariter percurrente, nautili crassi ad instar insignis; extùs colore subalbido; cornu Ammonis vel ammonia dictus. Coquille univalve, qui forme un genre appellée ammonie, qui paroît être du genre des tuyaux de mer, quant à sa figure extérieure; mais qui approche davantage de celui des nautiles chambrés ou cloisonnés, quant à l'intérieur. Elle est nommée la corne d'Ammon, à cause de sa ressemblance avec les cornes des béliers qui étoient consacrés dans le temple de Jupiter Ammon. Sa figure représente un petit cor, par ses contours qui composent une volute formée de trois spires isolées, en tournant sur un plan horisontal & concentrique sans se toucher. Cette jolie coquille est blanchâtre & assez transparente pour laisser appercevoir & même compter une trentaine de concamérations ou cloisons d'une substance de nacre argentine, avec une petite ouverture de communication, qui les parcoure par le moyen d'un siphon semblable à celui que l'on remarque dans les nautiles nacrés. Les cornes d'Ammon ne portent guere plus de huit ou dix lignes de diamètre; celui de l'ouverture peut avoir jusqu'à près d'une ligne & demie. On trouve ces petits coquillages dans les Indes aux îles Moluques.

Rumphius, tab. 20. n. 1. *Cornu Ammonis.* Holl. Post-hoorentje; le petit cor de postillon.

Gualtieri, tab. 19. *Ammonia est testa polythalamia, in spiram externè utrinque apparentem in plano horizontali convoluta.* L'ammonie est une coquille qui a plusieurs chambres ou cloisons, contournée en une spirale extérieure sensible ou articulée des deux côtés, sur un plan horisontal.

Prima species, litt. E. *Ammonia integrè divisa, nodosa, subalbida, pellucida, fragilis; in structurâ internâ apparet siphunculus, totus est testaceus, teres, sine ullâ admissâ interruptione, ut in nautilo.* Ce Conchyliologiste fait mention d'une petite corne d'Ammon, re-

présentée à la même planche, *lett. H*, dans un grand diamètre, par le secours du verre lenticulaire avec le dessus, le dessous & l'intérieur de la coquille, qui ne pese pas plus que la centieme partie d'un grain de froment, dit Gualtieri. On y distingue quarante cellules avec le syphon qui les traverse.

Secunda species, lett. H & I. *Ammonia unita, & proportionata minima, alterâ parte umbilico prominente, costâ latâ, sulcatâ, nodosâ, argenteo colore splendens. Quinque gyris est finita, cujus siphunculi orificium apparet. Sicuti thalamorum internorum vestigia externè apparent in nodulis illis, quibus extima superficies elegantissimè dividitur. Ejusdem interna structura, in qua quadraginta circiter thalami apparent cum suo siphunculo versùs internam partem posito. Hujus verò minimi testacei pondus centesimam partem unius grani non superat.*

M. d'*Argenville*, *pl. 5. lett. G.* Ce sont deux coquilles toutes blanches & très légeres que Rumphius nomme corne d'Ammon, ainsi que Janus Plancus & Gualtieri. Elle a l'intérieur divisé en cloisons, avec un siphon qui va de l'un à l'autre : ce ne sont donc pas des cornes d'Ammon, dit l'auteur, lesquelles n'ont jamais de siphon ; ce sont plutôt des tuyaux chambrés circulairement, & qui par leur siphon approchent plus du nautile que de la corne d'Ammon.

Janus Plancus a découvert dans le sable de la mer près de Rimini une infinité de petites cornes d'Ammon, qui ne sont que de sortir de l'œuf, & qui sont de différentes especes. Elles sont en si grand nombre, qu'une once de ce sable en contient onze mille, & si légeres que cent-trente n'égalent que le poids d'un grain de froment. Ce sable, considéré avec le microscope, présente toujours plusieurs especes de ces cornes d'Ammon. Ces petits coquillages laissent voir très distinctement leurs cellules & même leur siphoncule au travers de leur coquille transparente.

Il est donc prouvé que l'analogue marin des cornes

d'Ammon pétrifiés existe. Il paroît être rare dans la mer, parce qu'il est la demeure d'un animal fort petit. Sa petitesse est telle qu'il ne remplit qu'une seule des cellules dont la coquille est composée. Il ne peut donc pas nâger aussi facilement que le nautile, parce que l'ouverture ou la bouche de sa coquille n'est pas si spacieuse. Il est par-là même réduit à demeurer continuellement au fond de la mer, d'où aucune tempête ne peut l'arracher : ainsi bien loin que cette espece de coquillage soit périe entiérement au déluge ou depuis, comme l'ont supposé quelques auteurs ; on a au contraire l'obligation à quelques inondations de l'avoir transporté ou laissé dans la terre, & à la terre de l'avoir conservé. Les cellules occasionnées, par les concaménations ou les cloisons qui sont multipliées dans l'intérieur des petites cornes d'Ammon marines & d'autres, servent de loge à l'animal. Il demeure dans la premiere cellule ou la bouche de la coquille, pour être à portée de chercher sa nourriture. Cet animal, qui est fort petit, est une espece de polype. Quand il sort de son œuf, il se fait une loge assortie à son corps; en devenant plus grand, il se fait toujours de nouvelles chambres, & ne peut pas s'enfoncer dans la coquille; il fait toujours pour sa commodité un nouveau plancher au fond, en sorte que le nombre & le diamétre de ces cellules s'augmentent à proportion de l'âge & de la grandeur de l'animal. Ces cellules sont souvent en un grand nombre : ordinairement il y en a de trente à quarante dont le diamétre diminue toujours vers le centre. Bourguet en a vu jusqu'au nombre de cent cinquante. A travers de toutes ces cellules près du dos de la coquille, passe un tuyau ou siphon, mais sans avoir de communication avec les cellules mêmes; c'est ce que Bertrand a observé distinctement, soit dans la coquille naturelle de l'espece, que Gualtieri a fait représenter, *pl.* 19. *litt.* *E*, soit dans plusieurs cornes d'Ammon pétrifiées.

L'usage de ce tuyau est encore inconnu. On a soupçonné qu'il sert à l'animal pour se remplir d'eau, afin

de s'appesantir & de couler à fond, lorsqu'il rencontre quelque ennemi. L'auteur, pour en juger, a cassé un de ces coquillages marins, & a vu clairement que chaque cellule a son tuyau à part avec une bouche ou une ouverture large en forme d'entonnoir, qui passe dans la cellule qui suit, jusqu'à l'ouverture du tuyau de celui-ci, & que ces tuyaux se séparent par articulations à chaque cellule, à peu près comme on l'observe dans les nautiles; ensorte que ces siphons articulés ne sont autre chose que de petits entonnoirs mis les uns dans les autres à chaque cellule, où ils commencent toujours par une plus grande ouverture évasée en forme d'entonnoir. Il y a donc autant de siphons que de concamérations. Gualtieri semble au contraire supposer que ce siphon est entier, sans aucune interruption, ni même articulation, & tout d'une piece; il paroît bien être tel, lorsqu'on considere la coquille entiere; mais on s'apperçoit sans peine du contraire, lorsqu'on l'a cassée: d'ailleurs il se peut qu'il y en ait de plusieurs especes.

Bourguet, lett. philos. pag. 61, fait la description de l'animal, ou plutôt il cherche à deviner par la construction de la coquille, comment l'animal pourroit être. Il lui donne une espece de lobe en forme de vertebre qui doit être le corps de l'animal, avec une tête ou un boyau, ou plutôt une queuë qui traverse le tuyau, & qui pénétre toutes les cellules. Il paroît en effet que ce tuyau, qui passe de l'une des cellules à l'autre, ne peut avoir d'autre destination que de cacher ce boyau, pour lier l'animal avec toutes ces volutes, afin qu'il puisse conserver, par-là même, l'équilibre de la coquille & la gouverner. En comparant la petitesse de cet animal avec la grandeur & la pesanteur de la coquille, nous comprendrons facilement qu'il doit avoir beaucoup de peine à se remuer, bien loin d'être en état de nager & de se transporter aussi facilement que les autres animaux à coquilles, puisqu'ils sont aussi réduits à demeurer continuellement au fond de la mer,

On ne s'étonnera plus d'en voir sortir si peu, & qu'à peine nous sçavons qu'ils existent; si ce n'est par leur pétrification répandue en grande abondance sur la surface de la terre, & que les eaux de la mer ont déposée après le déluge, lesquelles cornes d'Ammon & les autres pétrifications, telles que les grandes turbinites ou les vis pétrifiées sont impénétrables aux hommes & aux plongeurs, dont l'analogie en especes vivantes est bien inférieure en volume. Les cornes d'Ammon fossiles ont des variétés prodigieuses dont les diamètres vont par gradation depuis un point, une ligne, jusqu'à plusieurs pieds. On peut en juger par des vertebres énormes qui sont connues des naturalistes.

M. Valmont de Bomare rapporte, dans son dictionnaire, que quelques auteurs prétendent que le salagramen des Indiens qui se trouve en Indostan, dans la riviere de Gandica, au nord du Patna, est une sorte de corne d'Ammon vivante. Les bramines, qui leur offrent un sacrifice tous les jours, en font un cas particulier, & les conservent dans des boëtes précieuses. Cette coquille est fort chere chez les Indiens.

Les auteurs anciens rapportent que la corne d'Ammon avoit la vertu de faire expliquer les songes mystérieux. Il y en a une espece pétrifiée de couleur cendrée & raboteuse que l'on prétend qui se remue comme un animal, lorsqu'on la met dans le vinaigre ou quelqu'autre acide. Ce qui peut arriver par la dissolution des parties, dont la désunion peut occasionner quelques mouvemens, comme on voit la chaux vive en masse se diviser & comme en action, lorsqu'elle est arrosée d'eau froide.

CORNE DES ANIMAUX TESTACÉES. Ce sont des petits tuyaux ou des fibres extérieures situées sur les côtés de la tête des animaux à coquilles univalves, au nombre de deux ou de quatre qui sortent ou se replient en eux-mêmes plus ou moins à leur gré. Les naturalistes, qui les considerent comme les portes-yeux & les guides de ces sortes de testacées, les appellent *tenta-*

ula oculifera. Ces cornes varient suivant les especes.

M. Adanson rapporte que les cornes ne se trouvent que dans les coquillages univalves & opercules, qu'il appelle en général limaçons; encore, dit-il, quelques-uns d'eux en sont-ils dépourvus, comme les especes appellées le formet & le mouret. Ceux qui en portent, n'en ont jamais moins de deux & jamais plus de quatre. Elles sont toujours placées sur les côtés de la tête ou à son origine. Les cornes varient par leur structure interne. Dans le genre du limaçon terrestre, comme le kambeul, ce sont des especes de tuyaux creux, qui ont la faculté de se replier & de rentrer en eux-mêmes par le moyen d'un muscle qui en tire l'extrêmité jusque dans l'intérieur de la tête. Ce muscle est le nerf optique lui-même, suivant Swammerdam.

Dans tous les autres limaçons, elles paroissent composées de fibres longitudinales, tantôt à un, tantôt à deux plans internes & externes, entrecoupées de quelques anneaux ou muscles annulaires: c'est par le jeu de ces fibres que les cornes s'allongent ou se raccourcissent au gré de l'animal; mais elles ne rentrent jamais ni au dedans d'elles-mêmes, ni dans la tête, elles restent au dehors, conservant la plus grande partie de leur longueur.

Tous les auteurs modernes, si l'on en excepte Swammerdam, ont pensé sur la parole de Pline, que les limaçons se servoient de leurs cornes comme de guides pour sonder & tâter le terrein où ils avoient à marcher; mais on ne voit rien dans leur mouvement qui prouve une pareille attention dans ces animaux. Il semble même, dit M. Adanson, qu'elles leur sont aussi inutiles, que les cornes superflues ou embarrassantes de certains insectes: du moins leur usage n'est-il pas apparent. On sait seulement qu'elles ont le sentiment très fin, & plus délicat que les autres parties de leur corps.

CORNET DE CHASSEUR. *Cochlea depressa terrestris umbilicata vel planorbis, colore fulvo flavescens:*

magnâ aperturâ & labio candido extùs recurvo insignis. Coquille univalve terreſtre du genre des limaçons planorbes, ainſi appellée à cauſe de ſa forme. Elle eſt compoſée de ſept ſpires, dont la premiere eſt étendue & arrondie en comparaiſon des ſix autres qui tournent l'une ſur l'autre en s'enfonçant un peu dans l'œil de la volute; le côté de l'ombilic, qui eſt ſitué dans le centre du limaçon, ne montre qu'une ſeule ſpire, excepté dans ſon centre où on apperçoit une partie de la ſpirale intérieure. L'ouverture eſt grande avec une lévre recourbée en dehors de couleur blanchâtre; le reſte de la coquille eſt fauve & jaunâtre. Elle porte ordinairement quinze lignes de diamêtre.

Rumphius, tab. 27. litt. R. *Cochlea terreſtris.* Holl. Poſt-hoorn; le cornet de poſtillon.

Gualtieri, tab. 3. litt. M. *Cochlea terreſtris depreſſa & umbilicata, mellei coloris, labio candido repando, ſinu ad umbilicum exiguo circinito.*

CORNET DE SAINT-HUBERT. *Planorbis vel cochlea depreſſa terreſtris, ſex ſpiris rotundis concentricis, vel in plano horizontali contortis diſtincta; ex unâ parte umbilicata, aliâ parvo apice finita; latis zonis vel albidis, vel flavis, citrinis, vel rufis & fuſcis faſciata: veluti cornu ſancti Huberti intorta.* Ce limaçon terreſtre du genre des planorbes eſt compoſé de ſix ſpires arrondies dont les circonvolutions roulent ſur elles-mêmes, en diminuant & en s'enfonçant juſqu'au centre ou l'œil de la volute. La partie concave ſe termine par un petit ombilic concentrique, tandis que l'autre côté ou le plan oppoſé eſt pourvu d'un petit ſommet qui ne s'éleve pas au-deſſus du plan de la troiſieme ſpire. Ces ſortes de limaçons ſont ordinairement ornées d'une ou de pluſieurs faſcies circulaires, tantôt jaunes fauves & blanches, tantôt de couleur citron ou brunes ou rouſſes. Il y en a qui ont quatre zones rouge-brun ſur un fond blanc. Ces limaçons terreſtres ont ordinairement quinze ou ſeize lignes de diamètre. Ils ſe trouvent dans pluſieurs îles de l'Amérique.

Rumphius,

Rumphius, tab. 27. litt. P. *Cochlea terrestris.* Holl. Post-hoorn ; le cornet de postillon.

M. d'*Argenville*, *pl.* 8. *litt. F.* Ce limaçon présente un cornet de saint Hubert, (ainsi nommé à cause des bords évasés de sa bouche,) ou celui d'un chasseur. L'œil de la volute, au lieu de saillir, est renfoncé : ce qui l'approche fort du plan-orbis, qui se trouve dans la riviere des Gobelins.

CORNET, ou VOLUTE CONIQUE. *Cucullus, seu voluta conoïdes est concha univalvis elongata, plurimis spiris parùm exertis in se gradatim contortis, volutam cæteris perfectiorem efformantibus clavicula; canali in cono finito, aperturâ longâ & angustâ, & diversis coloribus diversimodè elegantissimè exornata.* Coquille univalve qui compose un genre très distingué dans la famille des volutes ; elle est ainsi appellée à cause que toutes les révolutions de la coquille roulent sur son axe ou sa columelle en maniere de cornet. Le caractere générique des cornets ou volutes coniques est d'être composées d'un grand nombre de spires peu élevées, proches l'une de l'autre, & qui occupent le plus grand diamêtre de la coquille, de maniere que toutes ces spires forment une volute plus parfaite que celle de toutes les autres coquilles univalves. Ces spires sont plus ou moins étroites, comprimées, de vive-arrête ou concaves, & quelquefois tuberculeuses : c'est pourquoi la volute des cornets est tantôt élevée & tantôt applatie par différentes gradations. Les caracteres génériques & spécifiques, qui distinguent aussi les cornets des autres volutes, consistent dans la circonférence du grand diamètre, ou le côté de la clavicule qui est plus de vive-arrête que celle des autres volutes ; d'avoir une ouverture étroite aussi longue que la coquille, à la clavicule près. Le canal se termine en un cône plus régulier que dans les volutes cylindriques ou rouleaux & les volutes échancrées.

Le genre des cornets est considéré par les Conchyliologistes comme celui qui renferme les coquilles les

plus agréables à la vue, autant par leur forme que par les compartimens parfaitement coloriés dont elles sont ornées. Ce sont dans les uns des bandes ou des fascies de diverses largeurs avec des lignes interposées avec la plus grande symmétrie, par les couleurs jaune, aurore, rouge, brun, comme dans les especes que l'on appelle amiral; dans les autres ce sont des taches regulieres, des points arrangés par zones ou des différens réseaux, dont les desseins & les enlacemens représentent tantôt une peau de tigre, des queues d'hermines ou des figures hétéroclites comme dans le cornet nommé les spectres; tantôt une aîle de papillon, une toile d'araignée, un damier & différens caracteres. Les coquilles en cornets ont en général un émail uni, luisant, quelquefois strié, sur-tout vers l'extrêmité conique, & rarement chagriné. Ces sortes de coquilles renferment un grand nombre d'especes qui ont aussi leurs variétés. C'est pourquoi cette multitude d'objets, dans un même genre qui a été inconnu aux anciens, a eu besoin, ainsi qu'une infinité d'autres, de diverses dénominations que les Conchyliologistes françois & hollandois leur ont données: savoir, principalement les especes appellés amiraux & vice-amiraux, la flamboyante, l'amadis, l'esplandian, l'aile de papillon, la spéculation, la natte d'Italie, la tinne de beurre, la minime, la fileuse, le cierge, l'onix, l'hermine & la queue d'hermine; les spectres, le faux amiral ou le navet, l'aumusse, les peaux de tigre, le damier, le faux damier, la couronne impériale, le papier marbré, l'hébraique, la cailloteuse, les cornets d'agathe, le cornet picoté, celui qui est ponctué à bandes & sans bandes, le bout de chandelle, la peau de chagrin, le fromage verd, &c.

Rondelet, de Testaceis, lib. 2. pag. 99. a donné le nom de cylindre ou de limaçon cylindrique à une espece de cornet tigré, comme par une certaine prédilection, à cause de sa figure: cette coquille, dit ce naturaliste, ressemble assez à une pyramide ou à une

poire dans son contour ; elle est marquetée de diverses taches & passe à peine un pouce de grosseur. La nature, dit Rondelet, est si féconde dans ses variétés à l'égard des turbinées & des limaçons qu'il est difficile que l'on puisse les exprimer toutes par des noms : ce que n'ont point fait les anciens, empressés d'ailleurs à faire des découvertes, & heureux à trouver des termes pour les désigner : *Natura adeò fecunda est in turbinatorum & cochlearum varietate, ut omnes nominibus exprimere perdifficile sit ; quod etiam veteres non fecerunt, alioqui rerum indagatores seduli, & in nominibus inveniendis felices. Nos tamen distinctionis gratiâ, atque ut alia ab aliis internoscantur, nomina ponimus quæ præsertim figuram exprimant, ut in eâ facimus, quæ hic à nobis proponitur* κυλινδροειδὲς *quæ vocatur, à figurâ cylindro proximâ : pyramidem etiam refert : pyri modo turbinata est, punctis variis notata, pollicis crassitudinem vix unquàm superat.*

Aldrovandus, outre l'espece de Rondelet, & plusieurs petits cornets qui se trouvent dans les éponges, & que ce naturaliste a rangés avec plusieurs vis ou turbinées, *turbines in spongiis degentes ;* fait aussi mention de deux gros cornets qu'il nomme *trochus niloticus albus, & trochus niloticus maculosus.* Le premier est un cornet de la grande espece qui paroît être une spéculation dénuée de couleur, & le second un cornet tigré & à caracteres. Aldrovandus avoue que ces coquilles diffèrent beaucoup de celles qui les précédent, & qu'elles lui ont été envoyées comme venant de l'Egypte.

Rumphius comprend en général les cornets avec les autres genres de volutes, qu'il nomme *volutæ*, parmi lesquelles il y a quelques especes confondues, comme la couronne d'Ethiopie, la foudre, la harpe, l'oreille de Midas & la petite tiare fluviatile. Les autres especes, qui sont des volutes coniques & cylindriques, sont figurées dans quatre planches : savoir, dans la premiere, celles que ce Conchyliologiste appelle,

meta butyri, la tinne de beurre ; Holl. Boterweg of geele tyger ; la pelotte de beurre, ou le tigre jaunâtre : *voluta muſicalis* ; le cornet de muſique ; Holl. Muzyk hoorn of A. B. boekje, ook letter hoorn, en witte tygers toot ; la muſique, ou le petit alphabet, ou la volute à caracteres, ou la volute blanche tigrée : *cereolum* ; Holl. Kaarsje, of menniſte toot ; le petit cierge, ou la mennonite : *voluta filis cincta* ; la volute entourée de fil, Holl. Eyken houte toot ; la volute de bois de chêne, en France, la minime. Holl. De groot olyoe band toot ; le cornet olivâtre à grande bande. La ſeconde planche ne repréſente que trois cornets ; ſavoir, deux damiers & une eſpece de petit amiral que Rumphius nomme, *voluta marmorata* ; Holl. Marmer hoorntje, of ring-hoorntje, en harts hoorntje, la petite volute marbrée, ou la coquille à anneaux, ou le petit bois de cerf. Holl. Harts hoorn met banden ; le bois de cerf à bandes, en France, le grand damier : *voluta maculoſa granulata* ; la volute granuleuſe tachetée ; Holl. Gegranuleerde katje ; le petit chat grenu. Les eſpeces de la troiſieme planche ſont : *voluta filoſa* ; la fileuſe ; Holl. Arakans gaaren of gebande olyve toot ; le cornet olivâtre à bandes, en France, le navet : *voluta faſciata* ; la volute faſciée ; Holl. Groen kaas ; le fromage verd, en France, la queue d'hermine : *voluta faſciata ſecunda* ; la ſeconde eſpece de volute faſciée. Holl. Spelde werks-kuſſen ; le couſin à dentelle, en France, la flamboyante : boter-wegje van boers of cyperſe kat toot ; la petite pelotte de beurre de payſan, ou le beurre de la petite meſure, ou le chat de Chypre. La quatriéme planche repréſente les eſpeces que Rumphius nomme par excellence : *volutæ eximiæ* ; ſavoir, *archithalaſſus*, *arauſicanus*. Holl. Oranjen admiraal ; l'amiral d'Orange : *archithalaſſus primus*. Holl. Opper admiraal ; l'amiral général, ou le grand amiral : *archithalaſſus ſecundus*. Holl. tweede admiraal ; l'amiral en ſecond : *archithalaſſus Indiæ occidentalis*. Holl. Weſt judiſch admiraal ;

l'amiral des Indes occidentales : *proarchithalaſſus*. Holl. Vice-admiraal ; le vice-amiral : *voluta guinaïca*. Holl. Guineeſche toot ; la volute de Guinée, en France, l'aile de papillon : *voluta coronata*. Holl. Kroon hoorn ; la volute couronnée, en France, la couronne impériale : *voluta coronata ſecunda*. Holl. Tweede kroon-hoorn ; la volute couronnée de la ſeconde eſpece : *voluta achates ſtriatus* ; la volute, ou le cornet d'agathe ſtriée. Holl. Geſtreepte achate toot : *leo aſcendens*. Holl. Klimmende leeuw toot, of ſchildpad toot ; le lion grimpant, ou le cornet d'écaille de tortue, en France, les ſpectres.

Gualtieri a fait figurer environ quarante eſpeces de cornets ou volutes coniques, *tab.* 20. 21. & 22. qu'il appelle en général : *cochleæ marinæ longæ, ore labiis conoïdeæ. Cochlea conoïdea eſt cochlea marina longa, ore labiis rectis & anguſtiore, à baſi rotundâ latiore, in acumen quodammodò deſinens.*

La coquille faite en cône eſt un limaçon de mer allongé, qui ſe termine, en quelque façon, par une baſe arondie, dont l'extrêmité la plus large eſt du côté du ſommet : cette coquille eſt à lévres droites, ainſi que l'ouverture qui eſt étroite. Les eſpeces, entr'autres, ſont la fileuſe, la flamboyante, la tinne de beurre, l'aumuſſe, les ſpectres, pluſieurs tigres, le faux damier, le papier marbré, la couronne impériale, la ſpéculation, le damier, pluſieurs fauſſes aîles de papillon, l'hermine, &c.

M. d'*Argenville*, qui a compoſé la dixieme famille des coquilles univalves avec les cornets, dit que la volute eſt une coquille univalve qui a pris ce nom de ſa propre figure, dont la bouche eſt toujours allongée, le ſommet élevé, ſouvent applati, quelquefois couronné : *voluta, ſeu cucullus, eſt concha univalvis, ob figuram ſic nominata, ore ſemper oblongo, clavículâ depreſsâ, erectâ, aliquandò coronatâ.*

Cet auteur diſtingue cinq eſpeces de cornets avec leurs variétés, en y comprenant les volutes cylindri-

ques qui composent la quatrieme & la cinquieme especes ; c'est pourquoi il reste trois especes de cornets ou volutes coniques avec leurs variétés. 1°. La volute à clavicule élevée ; *voluta claviculâ exertâ :* le grand amiral ; *archithalassus primus :* le vice-amiral ; *archithalassus secundus :* l'amiral d'Orange ; *archithalassus araufcanus :* l'amiral grenu, ou chagriné ; *archithalassus granulatus seu pellis equina :* le faux amiral, ou le navet ; *napus seu pseudo-archithalassus :* les spectres ; *concha spectrorum :* une variété de cette espece entourée de lignes fauves ; *lineata colore fusco :* la flamboyante ; *voluta flammis insignita :* les spectres ; *concha spectrorum :* le cornet grenu, ou la peau de chagrin ; *voluta granulata :* la minime ; *minima, seu ferruginei coloris :* la guinée, ou la spéculation ; *guinea :* le cornet ponctué ; *voluta punctata :* l'hébraïque, *voluta hebraica :* l'espece brune, entourée de deux fascies blanches ; *voluta fusca, duabus zonis albidis insignita :* l'isabelle ; *isabella :* le drapeau ; *vexillum :* le réseau à deux zones ; *duabus zonis reticulatis, variegata.* 2°. La volute, dont le sommet est applati, coupé par différentes côtes, nommée la moire ; *voluta claviculâ depressâ, costis divisa, bombyx dicta :* le tigre noir ou le léopard ; *pardus niger :* celui qui est jaune ; *flavus :* le léopard rouge ; *pardus rubescens :* le damier ; *alveus luforius :* la volute à points bleus, & celle qui est fasciée de points jaunes & blancs ; *voluta punctis cæruleis, & voluta fasciata punctis flavis & albidis :* la tinne de beurre ; *meta butyri :* le cornet tacheté de petites lignes couleur d'agathe ; *lineolis virgata colore achatæ :* l'esplandian ; *esplandion :* la volute jaune entourée d'une fascie blanche ; *flavida, fasciâ albidâ cincta :* le cierge brut, ou l'onix ; *cereolus asper, seu onix :* celui qui est découvert, autrement l'onix, ou le cigne ; *cereus spoliatus, seu onix :* l'aile de papillon ; *ala papilionis :* l'espece verdâtre entourée de points ; *subviridis, punctis cincta :* avec deux fascies bariolées ; *cum duabus fasciis variegatis.* 3°. L'espece dont le sommet est couronné ; *voluta cla-*

viculâ coronatâ : la couronne impériale ; *corona imperialis* : celle qui est moins fasciée ; *minùs fasciata* : le cornet bariolé de brun, & celui marbré de noir ; *fusco variegata, & voluta nigro marmorata.*

M. d'Argenville dit que l'on confond aisément les cornets avec la famille des rouleaux ; pour peu, dit l'auteur, qu'on examine ces coquilles dans leur figure extérieure, on observera que les cornets sont faits en cônes, dont une des extrêmités est de forme pyramidale, & l'autre se coupe à vive-arrête pour former une clavicule applatie, ou une couronne dentelée. Le rouleau, au contraire, a la tête élevée & presque égale dans ses deux extrêmités. On ne doit point s'arrêter à sa bouche, pour fixer son caractere générique : sa figure, qui s'allonge en pointe par le bas, est tout ce qui le détermine, ainsi que sa tête applatie, & séparée du corps par une vive arrête.

Le même auteur, dans son supplément qui traite de la zoomorphose, donne la description de l'animal qui habite le cornet appellé la flamboyante : il est peu différent de celui qui occupe le rouleau, ou l'olive. Il sort, de son extrêmité opposée au sommet, un col panché avec un tête ronde, des côtés de laquelle partent deux cornes cylindriques très pointues, au milieu desquelles sont situés deux points noirs assez saillans qui dénotent ses yeux, surmontés par la pointe de ses cornes. Un petit trou rond, ouvert au milieu d'une place assez large au haut de la tête, indique la position de la bouche. Elle fait l'office d'un suçoir, pour attirer à soi les corps qui lui conviennent : un mantelet, replié en deux, forme un tuyau sortant au-dessus du col, lequel panche ordinairement du côté gauche. On voit sortir, de son ouverture oblongue & inégale, une plaque fort large, où est attaché l'opercule de forme ovale, qui ne peut former qu'une partie de cette ouverture. La tête d'un limaçon est la vraie représentation de celle du cornet. Sa coquille est entourée de trois fascies à fond blanc, avec des zigzags

bruns ; le reste du cornet est de couleur fauve : c'est celui qu'on nomme la flamboyante : souvent ce ne sont que de grandes taches fauves sur le même fond.

M. Adanson a compris le genre des cornets dans celui des rouleaux, parmi lesquels on distingue la fausse aile de papillon, & le cornet appellé l'hébraïque, que l'auteur appelle le jamar & le coupet. *Voyez* le mot ROULEAU.

M. Davila, dans son catalogue systématique, distingue dans la famille des volutes le genre des cornets en les appellant aussi volutes coniques, pour ne point les confondre avec les volutes cylindriques ou rouleaux, & les olives ou volutes échancrées. Les especes, dont ce Conchyliologiste fait mention dans son catalogue, sont l'amiral d'Orange, le grand amiral, celui qui a deux bandes, l'amiral masqué, celui d'Angleterre, le vice-amiral, l'espece de Rumphius, l'amadis, le bout de chandelle, la volute de Guinée ou l'aîle de papillon, le faux amiral de Guinée, la flamboyante, la peau de chagrin, le fromage verd, la natte d'Italie, l'hébraïque, le cornet ponctué, la tinne de beurre, les spectres, la minime, le navet, la spéculation, l'aumusse, les fausses ailes de papillon, les damiers, le tigre noir, le tigre jaune, celui qui est rouge, le cornet d'Amboine, le cierge blanc ou la mennonite, les couronnes impériales, le cierge jaune, la toile d'araignée, ou l'esplandian, l'hermine & la queue d'hermine, la fileuse, &c.

CORNET, ou VOLUTE CONIQUE A CARACTERES. Nom que l'on donne aux especes, dont la surface extérieure est ornée de taches qui représentent quelquefois des especes de caracteres, ou des especes de lettres ou chiffres telles qu'on les voit par hasard sur les cornets que les Conchyliologistes appellent la spéculation, sur-tout lorsque cette coquille est parvenue à une certaine grosseur, & sur les especes que l'on nomme le tigre noir. *Voyez* TIGRE & SPECULATION.

CORNET, ou VOLUTE CONIQUE A RÉSEAU. *Voluta conoïdes septem spiris pauliſper exertis; lineis ex fulvo rufeſcentibus regulariter & cancellatim diſpoſitis, & aliquandò faſcias efformantibus in fundo albido, diſtincta.* Ce cornet eſt ainſi appellé à cauſe de ſa ſurface extérieure qui eſt ornée de lignes fauve-roux, arrangées en treillis ſur un fond blanc, en formant quelquefois deux ou trois faſcies. La volute eſt compoſée de ſept ſpires peu élevées, dont la premiere, qui eſt la partie ſupérieure de la coquille, n'eſt point de vive arrête à la maniere des autres eſpeces, ce qui le fait approcher du genre des rouleaux. Son teſt eſt mince, quand la coquille paſſe un pouce de longueur. Elle n'a le plus ſouvent que huit ou neuf lignes. On la trouve dans les mers de l'Amérique.

M. d'ARGENVILLE, *pl.* 12. *pag.* 239. C'eſt un joli cornet avec deux zones formant des réſeaux jaunes ſur un fond blanc.

CORNET, ou VOLUTE D'AGATHE. *Voluta conoïdes, ſpiris depreſſis pleriſque tuberoſis claviculata; formâ brevi, craſſâ & ponderoſâ; unâ faſciâ albidâ & aliquandò violaceâ in fundo achates exornata.* C'eſt ordinairement une eſpece d'une forme ramaſſée, peſante, dont la volute eſt compoſée de ſpires comprimées ou peu élevées, le plus ſouvent irrégulieres, & dont les premieres ſont tuberculeuſes. Ce cornet eſt blanchâtre, nué de roux lorſqu'il n'eſt point dépouillé de la premiere couche de ſon teſt: mais à meſure qu'on lui enleve les premieres ſurfaces, on découvre une belle couleur brune, mêlée de pourpre, interrompue vers le milieu de la coquille, par une faſcie blanche & quelquefois violette. Ces ſortes de recherches dans l'épaiſſeur de la coquille occaſionnent des variétés dont les nuances d'agathe dominent pour l'ordinaire ſur leurs ſurfaces extérieures & intérieures. Quelques Conchyliologiſtes rangent ces ſortes de volutes coniques avec les faux amiraux.

M. d'ARGENVILLE, *pl.* 12, *litt.* D. *pag.* 238. C'eſt

un petit cornet brun avec un ruban blanc dans le milieu & un autre dans le haut.

CORNET, ou VOLUTE CONIQUE OLIVATRE. Nom que l'on donne en Hollande aux especes de volutes que les Conchyliologistes françois appellent l'hermine, & queue d'hermine, le navet ou le faux amiral, parce qu'effectivement ces sortes de volutes sont d'un verd olive.

CORNET, ou VOLUTE CONIQUE PICOTÉE. On appelle ainsi plusieurs cornets dont la surface extérieure est marquetée de points coloriés; savoir, le cornet picoté fascié, l'espece à bandes longitudinales, & le cornet picoté de blanc à larges bandes que plusieurs nomment le château en Espagne.

CORNET, ou VOLUTE CONIQUE, PICOTÉE, FASCIÉE. *Voluta conoïdes innumeris punctis subrubris in fundo albido depicta, & maculis angulosis in longum ductis, eodem colore vel etiam rubescentibus fasciata.* Cette espece peu connue est ornée dans sa surface extérieure, d'une infinité de points rougeâtres sur un fond blanc interrompus, vers le milieu de la coquille, d'une large fascie formée par des taches en zigzags de la même couleur que les points. La volute est composée de cinq spires peu élevées, & bariolées de lignes brunes. Ce cornet porte un pouce & demi de longueur.

M. d'*ARGENVILLE*, *Append. pl. 2. lett. B. p.* 389. Ce cornet se nomme la picotée: en effet sa robe, de couleur de noisette, est toute semée de petits points rouges imperceptibles, avec deux zones espacées au milieu & vers le bas, l'une brune, l'autre marquée de taches de la même couleur, formant des zigzags. La tête peu élevée est fort belle, & bariolée par étages de lignes brunes jusqu'au sommet qui est blanc.

CORNET, ou VOLUTE CONIQUE PICOTÉE, A BANDES LONGITUDINALES. *Voluta conoïdes undecim spiris depressis & paulisper concavis; exiguis punctis ex flavo rubescentibus & maculis vittatis*

per longitudinem in fundo albido in duabus faſciis latis diſpoſitis regulariter depicta & inſignita. Ce cornet, qui peut être conſidéré comme une variété de l'eſpece picotée & figurée dans l'appendice de M. d'Argenville, eſt ornée d'un nombre infini de petits points rougeâtres, avec deux larges zones formées de taches longitudinales en maniere de bandes rouge-brun, leſquelles ſe détachent ſéparément ſur un fond blanc. Cette coquille eſt peſante autant par ſon épaiſſeur que par le nombre de ſes circonvolutions autour de ſa columelle, qui fourniſſent une volute compoſée de onze ſpires applaties, un peu concaves, & dont les dernieres forment un ſommet obtus. Ce beau cornet provient des mers des Indes orientales. Celui qui eſt dans la collection de l'auteur, porte deux pouces & plus de longueur.

CORNET, ou VOLUTE CONIQUE PICOTÉE DE BLANC, ET A LARGES BANDES LONGITUDINALES. *Voluta conoïdes ſeptem ſpiris ſtriatis & apice roſeo diſtincta; maculis latis per longitudinem ductis & quaſi columnas efformantibus; coloribus fuſcis vel caſtaneis ex albido interpunctis inſignita.* Toute la ſurface extérieure de ce cornet eſt à bandes longitudinales larges, de couleur marron ou brunes, ponctuées de blanc, leſquelles ſont arrangées en maniere de colomnes, & interrompues vers le milieu de la coquille par une zone blanche & étroite. On diſtingue auſſi dans le fond, qui eſt nué de blanc & de fauve, des petits points bruns. La volute eſt compoſée de ſept ſpires ſtriées, bariolées de brun, & terminées par un petit ſommet couleur de roſe. La coquille eſt aſſez mince, avec une lévre tranchante: rarement elle eſt bien colorée du côté de ſa columelle extérieure, & ne laiſſe pas d'avoir beaucoup de variété dans ſon eſpece, d'autant plus qu'on la rencontre preſque toujours avec des différences marquées à l'égard de ſes taches brunes, arrangées de diverſes manieres. Pluſieurs appellent ce cornet le château en Eſpagne. La variété la plus diſtinguée de cette coquille eſt celle dont les

co omnes brunes ſont cerclées de lignes ponctuées de blanc & de couleur noirâtre. Ces ſortes de volutes coniques viennent de l'Amérique, & peuvent avoir depuis un pouce & demi de longeur juſqu'à deux pouces.

M. d'*ARGENVILLE*, *Append. pl. 2. lett. C. pag.* 389. Ce cornet eſt ſingulier dans ſon compartiment. Quatre colomnes blanches le diſtinguent au milieu de ſa robe qui eſt d'un brun-rouge, cerclé de lignes formées par des points noirs. Quatre autres marques longues & blanches, ſont à l'aplomb de ces colomnes. Les côtés de la robe ſont bariolés de différentes taches blanches, irrégulieres ſur le même fond : la tête peu élevée eſt compartie en pluſieurs taches, ſur un fond blanc, juſqu'au ſommet qui eſt couleur de roſe. Sur le bord de la bouche, la coquille eſt preſque blanche, picotée de points rouges bruns.

CORNET, ou VOLUTE CONIQUE PONCTUÉE. *Voluta conoïdes undecim ſpiris concavis in primis, ſed in vertice acuto exertis in ultimis, finita, & maculis aureis variegata ; innumeris variis punctis etiam aureis in viginti ordinibus per ſeriem diſpoſitis in fundo albo ſicut intensè depicta ; ſtriis tranſverſis minutiſſimè ſtriata.* Toute la ſurface extérieure de ce cornet eſt remarquable par une vingtaine de petites zones formées de petits & de gros points orangés, qui forment un compartiment régulier, ſur un fond blanc, & ſur leſquelles on diſtingue des ſtries fines circulaires peu ſenſibles. La volute eſt compoſée de onze ſpires dont les premieres ſont concaves, & les dernieres s'élevent pour former un ſommet aigu & fort élégant : tout ce plan voluté eſt bariolé de couleur aurore ſur un fond blanc. Ce joli cornet, dont le teſt eſt d'un bel émail, eſt oriental. Celui que l'auteur poſſede, porte deux pouces quatres lignes de longueur.

CORNUE. *Cornuta.* Rumphius nomme ainſi pluſieurs coquilles univalves du genre des rochers ailés garnis de pattes que l'on appelle araignées ; ſavoir, l'araignée femelle, *cornuta ſemina harpago* ; la mille-

pede, *cornuta millepeda* ; le scorpion, *cornuta nodosa*. *Voyez* ARAIGNÉE.

COSSE D'HARICOT. Nom que plusieurs Conchyliologistes donnent à une coquille bivalve du genre des couteliers ou manches de couteau, que l'on appelle aussi le sabre hongrois. *Voyez* SABRE HONGROIS.

COTAN. M. Adanson nomme ainsi une coquille bivalve du genre des cames. L'animal du cotan a les deux trachées ou tuyaux du manteau joints ensemble dans toute leur longueur. Ils sont parfaitement égaux, & deux fois plus longs que larges. Du reste l'animal ne differe point de celui de la cloniſſe.

Sa coquille a la forme de celle du codok, mais elle a rarement deux pouces de largeur. Sa surface n'est pas non plus en réseau ; elle porte seulement quatre-vingt à cent petites cannelures transversales & arrondies. Les sommets sont placés exactement au milieu de sa largeur, & un peu écartés l'un de l'autre. La cavité en forme de cœur est aussi très profonde, assez grande & presque ronde. M. Adanson ne connoît guere d'especes de coquillages dans lesquels les mêmes couleurs prennent autant de formes & de nuances différentes. Leur fond est toujours blanc, mêlé de taches fauves ou couleur de chair, qui s'étendent tantôt par marbrures, tantôt en zigzags, quelquefois par bandes longitudinales, quelquefois de ces deux manieres, & souvent de toutes les trois ensemble. On voit aussi quelquefois un peu de violet sur sa surface interne. On la trouve communément dans les sables de l'île de Gorée.

LISTER, tab. 262. fig. 98. *Pectunculus undatim depictus.*

Ejusdem, tab. 291. fig. 127. *Pectunculus densè fasciatus, ex rubro variegatus & undatus ; ex insulâ Garusey.*

PETIVER, Gazoph. vol. 2. cat. 63. fig. 15. *Chama cornubiensis fasciata undis rubris.*

GUALTIERI, tab. 75. litt. F. *Concha marina valvis æqualibus æquilatera, notabiliter umbonata, & obli-*

què incurvata, subrotunda, vulgaris, striis densissimis & profundis transversim striata & exasperata, candida, leviter ex fusco variegata & radiata.

Ejusdem, litt. G. *Concha marina valvis æqualibus æquilatera notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda, vulgaris transversim striata, ex albido & fusco signata & lineata.*

Klein, Tent. pag. 147. spec. 13. *Cricomphalos ex rubro undata super circulis uensis.*

COTE DE MELON. Terme de conchyliologie qui exprime les éminences longitudinales qui se rencontrent sur plusieurs coquilles du genre des buccins & des glands de mer. *Voyez* BUCCIN & GLAND DE MER A COTES DE MELON.

COVET. Coquillage operculé du genre de ceux que M. Adanson nomme pourpres à canal court, échancré & replié en-dehors. La coquille du covet représente un ovoïde allongé, arrondi & obtus à son extrêmité supérieure, & pointu à l'extrêmité opposée. Sa plus grande longueur est d'un pouce environ, & double de sa largeur. Elle est médiocrement épaisse & composée de huit à neuf spires presque plates ou peu renflées; mais bien distinguées les unes des autres. La surface de ces spires est chagrinée par les petits boutons applatis que forment un grand nombre de cannelures longitudinales & transversales, fort serrées, & qui se croisent à angles droits. Les cannelures longitudinales ou paralleles à la longueur de la coquille, sont un peu plus considérables que les autres qui la traversent. Celles-ci sont au nombre de quatorze sur la premiere spire, de dix à sept dans la seconde, & beaucoup moins dans les autres.

Le sommet est conique, un peu plus long que large, & égal à la longueur de l'ouverture. Celle-ci a une fois plus de longueur que de largeur. L'échancrure de son canal supérieur est légérement repliée, & de moitié plus profonde que large. La lévre droite est épaisse, & garnie au-dedans d'un rang de sept à neuf dents, dont

celle du milieu est ordinairement un peu plus grosse que les autres : c'est le petit bourrelet qui la borde au-dehors, qui forme les cannelures longitudinales dont les spires sont couvertes. Quelques rides, & même trois ou quatre petites dents se font voir dans la partie supérieure de la lévre gauche. Elle est recouverte par une grande lame mince & luisante, qui s'étend sur une petite partie de la seconde spire. Le bourrelet est gros & court, placé vers son extrêmité supérieure, & relevé de quatre ou cinq petites cannelures égales. La couleur de cette coquille est bleuâtre, blanche, brune ou fauve, quelquefois sans taches, & quelquefois avec une bande bleue ou brune qui tourne avec les spires.

Les dents & la plaque de l'ouverture manquent dans les jeunes coquilles. La lévre droite est aiguë, tranchante, & extrêmement mince. Leur sommet est aussi proportionellement plus court que l'ouverture.

Les vieilles diffèrent pareillement entr'elles : les unes ont les cannelures égales, & pour lors leur surface est chagrinée par-tout également : dans les autres les cannelures longitudinales sont du double plus grosses & plus écartées que les transversales, ce qui les fait paroître comme autant de côtes, dont le nombre varie entre dix & quinze sur chaque spire. Les petites différences ont fait diviser mal à propos cette espece en trois en trois ou quatre especes distinguées.

L'animal du covet a le tuyau du manteau aussi long que ses cornes, & dix fois plus épais. Son pied est égal à la longueur de sa coquille, presque quarré, & comme frangé ou frisé tout autour. La couleur de son corps est blanc jaunâtre : du reste il ressemble à la coquille du fasin. M. Adanson a observé ce coquillage à l'île Ténérif une des Canaries. Il ne differe en rien de celui que l'on trouve sur les côtes de la Méditerranée.

Bonanni, Ricr. pag. 120. class. 3. n. 62. *Turbo undosis anfractibus productus, crenulisque transversis asper, hinc à linteo leviter crispato veluti compositus,*

multicolor plerumque, interdùm albus vel eburneus, vel nigricans, vel subviridis.

Lister, tab. 966. fig. 21. *Buccinum breviroſtrum cancellatum, densè ſinuoſum, labro dentato, anglicum.*

Kirker, Muſ. pag. 453. n. 62. *Turbo undoſis anfractibus, &c. ut ſuprà Bonanni.*

Petiver, Gazoph. tab. 64. fig. 8. *Buccinum conchor oblongum, coſtatum.*

Langius, Meth. pag. 33. *Buccinum parvum, pruniforme canaliculatum, ſtriatum & fimbriatum.*

Gualtieri, tab. 44. litt. C. *Buccinum parvum, ſulcatum & canaliculatum, ſtriatum, rugoſum, rugis eminentibus, lineis circularibus albidis & fuſcis obſcurè notatum.*

Ejuſdem, litt. D. *Buccinum parvum, ſulcatum, & canaliculatum, coſtulatum, obſcurè ſtriatum, ex albido & rufo veluti faſciatum.*

COUPET. Nom donné par M. Adanſon, à un coquillage operculé du genre du rouleau. Ce qui éloigne le plus cette eſpece du mafan & du tilin, dit l'auteur, c'eſt la forme de ſa coquille, qui ſur un pouce & demi de longueur, n'a que moitié moins de largeur. Elle ne porte que huit ſpires aſſez applaties, dont la premiere ſpire, qui la forme, s'arrondit en ſe repliant ſur le ſommet à ſon extrêmité inférieure.

Le fond de cette coquille eſt quelquefois blanc, quelquefois couleur de chair, & preſqu'entiérement couvert de bandes brunes, tirant ſur le rouge ou ſur le noir. Ces bandes ſont ondées, & s'étendent ſur toute ſa longueur : mais elles ſe diviſent pour l'ordinaire en pluſieurs grandes taches quarrées, diſtribuées ſur quatre ou cinq lignes qui tournent avec les ſpires. C'eſt de la diſpoſition de ces taches que quelques-uns lui ont donné le nom de muſique, & c'eſt à cauſe de leur figure que d'autres l'ont changé en celui d'hébraïque. Ce coquillage eſt rare au Sénégal : on le voit cependant quelquefois aux îles de la Magdelaine, & dans les briſans de Ruſisk.

Bonanni,

Bonanni, p. 128. class. 3. n. 122. *Cylindrus indicus, niveo candore textus, & quadratis notulis piceis ita tessellatus, ut ex ebeno & ebore compositus videatur.*

Ejusdem, pag. 129. n. 138. *Cylindrus candidus fasciculis piceis segmentatus.*

Lister, tab. 779. fig. 25. *Rhombus albus cylindro pyramidalis, ex nigro rufescentibus maculis undatis circumscriptus, ex insulâ Mauritii.*

Rumphius, Mus. pag. 106. tab. 33. litt. B. B. *Musica rusticorum.*

Kirker, Mus. pag. 457, n. 128. *Cylindrus indicus, &c. ut suprà Bonanni.*

Petiver, Gazoph. vol. 2. tab. 99. fig. 12. *Rhombus indicus albus minor, punctis nigris quadrangulis maculatus.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 12. *lett. G. pag.* 120. La volute, nommée l'hébraïque, doit ce nom aux taches noires répandues sur sa robe blanche : ces taches imitent assez les caracteres hébraïques.

Gualtieri, tab. 25. litt. Q. *Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis, candida, maculis helvaceis undatim signata.*

Ejusdem, litt. T. *Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis, candida, latis maculis irregularibus ex nigro rufescentibus seriatim dispositis circumdata.*

Klein, pag. 68, spec. 1, n° 12. *Conus musicalis rusticorum, tota rubra maculis nigris quadratis.*

COURONNE D'ÉTHIOPIE. Nom donné à une coquille univalve du genre des gondoles, de l'espece mammillaire, & que l'on comprend dans celui des conques sphériques ou des tonnes. La couronne d'Éthiopie a plusieurs variétés dans son espece; sçavoir, la couronne d'Éthiopie proprement dite, avec une large zone, la grande couronne d'Éthiopie à pointes rares, & la couronne d'Éthiopie marbrée ou flambée.

COURONNE D'ÉTHIOPIE proprement dite. *Concha sphærica mamillaris, vel cymbium mamillare, aculeis acutis, concavis, rectis, & quasi imbricatis,*

viginti circiter, in duabus primis ſpiris regulariter coronatum, & umbone concentrico, obtuſo, & volutato finitum : formâ oblongâ, cylindroïdeâ, ventricosâ, teſtâ tenui, aperturâ magnâ, columellâ tripliciter rugosâ, labro in aciem expanſo diſtinctum ; colore fulvo rufeſcente depictum, unâ latâ zonâ faſciatum ; intùs ex colore flavo livido luciùs ſplendens ; corona æthiopica nomine merito donatum. Cette conque en gondole eſt ainſi appellée à cauſe que les deux premieres ſpires de la volute ſont couronnées d'une vingtaine de pointes ou environ, aiguës, droites, larges à leurs baſes, creuſes d'un côté en maniere de tuiles, & arrangées d'une maniere réguliere, & à donner une idée de la couronne royale d'Éthiopie. Dans le centre de cette couronne à deux rangs, s'éleve une clavicule volutée & obtuſe qui reſſemble à un mammelon. Cette conque eſt d'une forme allongée ou cylindrique, ventrue ; la coquille eſt mince. Toute ſa couleur extérieure eſt fauve-roux avec une large zone, légere ou moins foncée en couleur, qui traverſe le milieu du corps. L'ouverture, qui eſt très grande, montre une ſurface intérieure luiſante, jaune livide ; elle eſt bordée par une lévre évaſée, tranchante, & par une columelle garnie de trois grandes rides obliques ; cette coquille n'a d'autre canal qu'une ſimple échancrure. La couronné d'Éthiopie proprement dite, ou à deux rangées de pointes régulieres, peut avoir depuis trois pouces de longueur juſqu'à ſix, ſur un tiers moins de largeur. Elle provient des mers des grandes Indes.

RUMPHIUS, tab. 31. litt. A. *Cymbium*, la gondole. Holl. Gekoon de Bak, kroon-hoorn, of beter kroon tepel-bak ; l'auge ou le bac couronné, ou la gondole couronnée, ou le bac couronné à mammelon.

Ejuſdem, litt. B. *Cymbium ſecundum.* La gondole de la ſeconde eſpece ; Holl. Tweede gekroonde bak, tweede kroon hoorn, of tweede kroontepel bak ; le bac couronné, ou la coquille ou la gondole couronnée à mammelon de la ſeconde eſpece.

Gualtieri, tab. 29, litt. I. *Cochlea longa, pyriformis, intorta, cylindroïdea, sed radiis coronæ spissioribus, gracilioribus, & aliquantulùm umbonem versùs inflexis.*

M. d'*Argenville*, pag. 264. pl. 17. lett. F. La couronne d'Éthiopie se distingue par sa couleur fauve & par son couronnement garni de pointes, avec un bouton dans le milieu.

COURONNE D'ÉTHIOPIE DE LA GRANDE ESPECE A POINTES RARES. *Cymbium mamillare majus, raris aculeis imbricatis ampliùs vel minùs coronatum; rugis per longitudinem pauliper instructum; aperturâ ampliſſimâ colore flavido & melleo nitente; extùs ex fulvo rufescens.* Cette gondole mamillaire peut avoir jusqu'à sept pouces de longueur. Elle est mince, fragile, & garnie de rides longitudinales peu articulées. Sa forme est très renflée, & ne porte dans ses deux premieres spires que des pointes tuilées, inégales, interrompues & en petit nombre; il y a même des especes dans lesquelles ces pointes ne sont élevées que dans la seconde spire. Toute la surface extérieure de cette conque est fauve-roux, avec de grandes taches blanchâtres dans certaines especes. L'ouverture est prodigieusement grande, & montre une surface intérieure très unie, luisante, & nuée d'une couleur jaune de miel. La columelle porte trois grosses rides obliques très profondes.

COURONNE D'ÉTHIOPIE MARBRÉE. *Cymbium mamillare, raris aculeis imbricatis & brevibus coronatum; magnis & parvis maculis ex albo livido & colore eburneo flavescentibus in fundo rufo variegatum.* Cette gondole mamillaire differe des autres especes en ce que la surface extérieure est marbrée & flambée de petites & de grandes taches d'une couleur blanchâtre, & d'un jaune d'ivoire, sur un fond rousâtre-luisant, ou d'une couleur canelle, interrompue par des lignes moins foncées. La volute, qui est marbrée comme la coquille, est couronnée dans ses deux premieres

ſpires d'une douzaine de pointes creuſes, plus ou moins aiguës, inégales, & dont la plupart ne forment que des eſpeces de tubercules.

COURONNE IMPÉRIALE. *Voluta conoïdes, clavículâ depreſsâ, ſpiris aſperis & regulariter tuberoſis inſignita & coronata; innumeris lineis interruptis & punctis alternatim nigricantibus, albidis, & croceis, latas faſcias efformantibus, maculata & ſeriatim depicta; canali purpuraſcente & aperturâ anguſtâ inſignis; corona imperialis dicta.* Coquille univalve du genre des cornets ou des volutes coniques dont la clavicule applatie eſt couronnée régulierement de tubercules articulés en maniere de crénelures. Toute la ſurface extérieure de ce cornet eſt remarquable par un grand nombre de cercles ſerrés ou proches les uns des autres, formés de lignes noirâtres interrompues, & de points, arrangés d'une maniere alternative, ſur deux ou trois larges zones de couleur ſouci, jaune-fauve, & quelquefois verdâtres, avec autant de faſcies blanches, ſur leſquelles les taches ſont moins ſerrées. L'extrémité oppoſée au ſommet, ou le canal de la coquille eſt d'une couleur pourpre noirâtre. Ce cornet eſt peſant, à cauſe du grand nombre de ſes circonvolutions, & ſon ouverture eſt à proportion plus étroite que celle des autres eſpeces. Sa longueur peut avoir depuis deux pouces & demi de longueur juſqu'à trois pouces. Elle ſe trouve dans les mers des grandes indes.

Rumphius, tab. 34. litt. H. *Voluta coronata.* Holl. Kroon-hoorn; la volute couronnée.

Gualtieri, tab. 22. litt. A. *Cochlea conoïdea, baſi planâ, & inſigniter candidiſſima, ex luteo punctata, maculata & faſciata, lineis interruptis, pullis, nigricantibus circumſcripta, roſtro obſcuro & violaceo.*

M. d'*Argenville*, *pag.* 238. *litt. F.* Ce cornet eſt une eſpece de couronne impériale aſſez bariolée.

COUSSIN A DENTELLE. Nom que Rumphius donne à une coquille univalve du genre des cor-

nets, que l'on nomme la flamboyante. *Voyez* FLAMBOYANTE.

COUTELIER. On nomme ainsi, dans le pays d'Aunis, des coquillages bivalves, que l'on appelle en Franche-Comté, manches de couteau. *Voyez* MANCHE DE COUTEAU.

COUTIL A LIT DE PLUME, ou COUTIL BLEU RAYÉ. *Murex cassidiformis, septem spiris sulco profundè excavato separatis compositus; quibusdam clavis confixus; albo & caruleo colore fasciatus.* Nom que l'on donne en Hollande à plusieurs rochers du genre que l'on nomme *murex* à clous & casques lardés, dont celui-ci est une variété. Toute sa surface extérieure est fasciée & rayée de bleu, de blanc & de couleur fauve, & parsemée au hazard de plusieurs pointes courtes en forme de clous. Ce *murex* est large, élevé vers le dos, comprimé vers l'ouverture qui est très grande. La clavicule est composée de sept spires un peu élevées, se recouvrant en partie l'une sur l'autre, & laissant entre elles un sillon espacé & profond. *Voyez* le mot LARD.

RUMPHIUS donne le nom de coutil à plusieurs especes de casques lardés : en langue hollandoise *tab.* 24. *n°* 2. 3. & 4. Dubbelde getakte schilpad staart, of bedde-teyk; la double tortue à pointes ou le coutil. Gladde-bedde teyk; le coutil uni. Getakte bastaart soort van bedde-teyk; le faux coutil branchu.

CRABE. Nom que l'on donne en Hollande, selon Rumphius, à plusieurs coquilles univalves du genre des rochers ou *murex* à pattes, que l'on nomme araignée. *Voyez* ARAIGNÉE.

CRAPAUD. Nom que les Conchyliologistes donnent à plusieurs coquilles univalves du genre des buccins, dont le caractere spécifique est d'avoir une forme large, comprimée des deux côtés, ou dessus & dessous, d'être garnis de bourrelets latéraux qui se prolongent jusqu'au sommet avec des petits canaux étagés, en forme de gouttiere, ou de pointes aiguës, plus ou moins

longues, d'avoir une lévre repliée & sinueuse en dedans. On distingue le crapaud buccin proprement dit, à longues pattes ou pointes, l'espece moins applatie appellée la raccrocheuse, le crapaud buccin granuleux, & le crapaud buccin en gouttiere ou simplement appellé la gouttiere. On donne aussi le nom de crapaud à une espece de porcelaine.

CRAPAUD-BUCCIN proprement dit, & A LONGUES POINTES, autrement BUCCIN ARMÉ. *Buccinum depressum, canali brevi recurvo; ex utroque latere costatum, & mucronibus acutis & inaqualibus armatum; striis transversis tuberosis exasperatum, ex colore fulvo & cinereo nebulatum.* Ce buccin, qui est applati, est armé dans ses bourrelets latéraux de pointes inégales & fort aiguës, dont quelques-unes ont quatre ou cinq lignes de longueur. La volute est composée de six spires plus applaties que convexes, chargées, ainsi que le corps de la coquille, de tubercules rares ou parsemés çà & là, sur des stries circulaires peu prononcées dans quelques endroits. La lévre forme un bourrelet garni de longues pointes au-dehors, sinueuse & repliée au-dedans; la columelle est striée comme la coquille, & se termine par un canal très court, ouvert, & un peu retroussé. Toute la couleur de ce buccin est fauve, claire & cendrée. Il peut avoir jusqu'à deux pouces & demi de longueur, sur un pouce & huit lignes de largeur, non compriſe l'extension des pointes. Cette coquille vient des mers des Indes.

CRAPAUD BUCCIN GRANULEUX. *Buccinum depressum, canali brevi recurvo, striis granulatis transversis striatum, & exiguis tuberculis per seriem dispositis instructum; aperturâ ellipticâ, labro fimbriato, intùs sinuoso distinctum.* Toute la surface extérieure de ce buccin comprimé est à stries circulaires granuleuses, avec une rangée dominante de petits tubercules sur chaque spire. On remarque vers les bourrelets latéraux des sinuosités en forme de petites gouttieres, qui dis-

paroiſſent à meſure qu'elles parviennent vers le ſommet. L'ouverture forme une figure elliptique, avec une lévre en bourrelet, bordée d'une double rangée de denticules blanches & de couleur orangée. Le canal, qui termine la coquille, eſt court, entr'ouvert, & un peu retrouſſé. Toute la couleur de ce buccin eſt de couleur poupre obſcur & cendrée. Sa longueur peut avoir juſqu'à un pouce & demi, ſur un pouce de largeur. Lorſqu'il parvient à ſon dernier période de groſſeur, les ſtries granuleuſes ſont moins articulées.

Rumphius, tab. 24. litt. G. *Holl.* Paddetje, of padde-hoorn; le petit crapaud ou le caſque à verrue-crapaud.

Gualtieri, tab. 49. litt. A. *Buccinum majus, canaliculatum, roſtratum, ore labioſo, fimbriatum, labio externo, papillis, & rugis aiſtincto, ſtriatum, colore fuſco cinereo notatum, duabus vel tribus faſciis albidis obſcurè depictum.*

CRAPAUD-BUCCIN dit GOUTTIERE. *Voyez* GOUTTIERE.

CRAPAUD-PORCELAINE. *Porcellana majori ſpecie, baſi latâ & planâ, in dorſo elato & quaſi gibboſo, coloribus ex fuſco rubeſcentibus nebulata, & plurimis maculis rotundis fulvis aſperſa.* Nom que l'on donne à des porcelaines de la grande eſpece, dont le caractere ſpécifique eſt d'avoir une baſe large & platte, luiſante, & d'une couleur ſombre ou rembrunie, & agathe, ainſi que les flancs de la coquille qui ſont renflés, d'avoir le dos élevé ou comme boſſu, nué de couleur rouge-brun ou d'écaille de tortue, parſemé de taches rondes fauves avec une trace longitudinale de la même nuance, ou d'être ſimplement marbré des mêmes couleurs. L'ouverture, en forme de fente, eſt ſinueuſe, bordée d'un côté, d'une vingtaine de dents de couleur marron, & d'un fût extérieur parallele, avec un pareil nombre de denticules brunes & en partie blanchâtres. Les porcelaines, que l'on nomme crapauds, ont beaucoup de variétés dans leurs couleurs plus ou

moins rembrunies, ainsi que par leurs diverses taches, & leur grosseur. Elles ont depuis un pouce & demi de longueur jusqu'à plus de quatre pouces, sur un peu plus d'une quatriéme partie moins de largeur. Les grandes especes sont très pesantes. On trouve ces sortes de coquilles, que l'on appelle aussi brunettes, dans les mers des Indes orientales & occidentales.

Gualtieri, tab. 15. litt. S. *Porcellana fimbriata, basi latâ, in dorso magnis maculis ex fusco fulvidis, & nigricantibus nebulata; lateribus colore livido lucido, veluti in achate eleganter distinctis.*

CRÉOLE, ou LA CONQUE DE VÉNUS SANS POINTES. *Chama cordiformis; latere truncato convexo purpurascente; striis lamellosis transversim striata; colore subalbido & violaceo nebulata.* Nom que l'on donne en Amérique à une coquille bivalve du genre des cames-cœurs tronquées, qui est une variété de la conque de Vénus armée de pointes, dont celle-ci est totalement dépourvue. Toute la surface extérieure de la créole est chargée d'un grand nombre de stries circulaires, serrées & lamelleuses, quoique peu élevées ou beaucoup moins saillantes que celles de la conque de Vénus à pointes. Toutes la couleur extérieure de cette bivalve est blanchâtre & violet clair ou lilas. Le côté tronqué, ou le renflement latéral, est très oblong & d'une couleur légere pourprée; le ligament, qui en occupe le milieu, est allongé, saillant & fauve. Cette espece de conque de Vénus est peu bombée & porte seize lignes de hauteur sur un pouce & demi de largeur.

CRÊTE DE COQ, ou L'OREILLE DE COCHON. *Ostreum plicatum vel duabus valvis aqualiter plicatis compositum; aliquandò digitis recurvis & prominentibus instructum; extùs granulatum, asperum, colore violaceo & fulvo obscurè depictum; intùs ex flavo melleo lucidè nebulatum.* Coquille bivalve du genre des huitres d'une espece singuliere & baroque. Les battans de celle-ci sont à larges plis ou plissés, sur-

tout vers leur pourtour, comme une espece d'éventail, de maniere que les angles saillans de la valve supérieure s'engrainent dans les angles rentrans de la valve inférieure. Leur surface extérieure est granuleuse, âpre, ou comme chagrinée, d'une couleur violette obscure vers les plis, & jaune fauve & maron clair vers les côtés opposés. La charniere est peu sensible ou peu articulée, formée par une espece de petit pli situé auprès du ligament, ensorte que le battant de dessus s'adapte dans un léger enfoncement du battant de dessous. Le plan du côté de cette charniere se prolonge souvent par des saillies en forme de pattes crochues ou de griffes, qui ont leur destination pour s'attacher à des branches d'arbres ou à d'autres corps. La surface intérieure est unie, luisante, pourprée vers la circonférence de la coquille & d'un jaune de miel dans le reste. Quelques Conchyliologistes appellent aussi cette huitre crêtée, l'oreille de cochon, ou l'aile de chauve-souris. La crête de coq a plusieurs variétés dans son espece; sçavoir, la double crête, le rateau, celui qui est feuilleté & tuilé, la feuille & ses variétés, la corne d'abondance, la corbeille & le bajet de M. Adanson. Ces sortes d'huitres crêtées ou plissées se trouvent dans les mers des grandes Indes orientales, & celles de plusieurs îles de l'Afrique. *Voyez* les especes.

Rumphius, tab. 47. litt. D. *Ostreum plicatum minus*. L'huitre pliée de la petite espece, ou la moins plissée. *Holl.* Kleyne geplooyde oester, of hane-kam; la petite huitre pliée ou la crête de coq.

Gualtieri, tab. 104. litt. D. *Ostreum structurâ peculiari, magis depressum, plicatum, lamellatum, tuberculosum, pullo colore nigricans.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 20. *litt.* D. *pag.* 279. Cette huitre est appellée l'oreille de cochon, ou la crête de coq, de couleur tirant sur le violet & sur le brun. Ses couleurs, ses grands replis, sa fermeture exacte sont admirables.

CRÊTE DE COQ dite DOUBLE CRÊTE DE

COQ. *Ostreum trivalve plicatum, seu ostreum duplicatum, crista galli dictum.* Cette espece d'huitre pliée est ordinairement d'un plus grand volume que la simple crête de coq. Elle est composée de trois valves très plissées; sçavoir, de deux supérieures détachées l'une de l'autre séparément, lesquelles s'adaptent dans les plis d'une seule valve inférieure. Toute la surface extérieure de cette huitre trivalve est d'une couleur pourpre obscure mêlé de brun. La surface intérieure est d'un jaune tanné, jouant un peu la nacre bronzée.

CROCHET DE CHALOUPE. Nom que Rumphius donne en langue hollandoise à une coquille univalve du genre des rochers ailés à pattes de l'espece appellée araignée ou crabe testacée; on l'appelle aussi la griffe du diable. *Voyez* GRIFFE DU DIABLE.

CUILLER A POT, ou FAUX TELESCOPE. *Strombus crassus, ponderosus, duodecim vel tredecim spiris pauliſper convexis, per longitudinem rugosis & transversim striatis compositus; aperturâ obliquè expansâ, & labro spisso distinctus; coloribus fuscis nigricantibus & cæruleis nebulatus & variegatus; cochlear ollare, vel pseudo-telescopium appellatus.* Coquille univalve du genre des vis ou des limaçons turbinés, ainsi appellée à cause de sa forme. Elle est composée de douze ou treize spires garnies chacune de trois stries circulaires, interrompues par des rides longitudinales en petit nombre, qui les rendent onduleuses. Toute la surface extérieure de cette vis est nuée & marbrée de couleur sombre brune & ardoise. L'ouverture est oblique, angulaire dans ses extrémités, avec une lévre évasée, fort épaisse, & une columelle unie de couleur livide, montrant une bavure du test, qui forme une portion de lévre, & cache l'ombilic. Cette lévre & cette columelle se terminent par un canal très court ou plutôt par une profonde échancrure. Cette coquille en vis, qui est pesante & épaisse, peut avoir depuis trois pouces de longueur jusqu'à cinq.

Rumphius, tab. 30. litt. Q. *Strombus palustris.*

La vis de marais. *Holl.* Weſt indiſche baſtaard pauze kroon ; la fauſſe couronne des Indes orientales.

CUILLER DE NEPTUNE. *Concha ſpharica mamillaris ; vel cymbium mamillare cylindraceum , tribus ſpiris latis contabulatis , & apice obtuſo vel umbone finitum ; formâ elongatâ , anguſtâ ; aperturâ longâ , ſpaciosâ ; ex albedine ampliùs vel minùs rufeſcente extùs nebulatum , intùs eodem colore lucidè ſplendens.* Coquille univalve du genre des tonnes ou des gondoles mamillaires, de l'eſpece la plus approchante de celle que l'on appelle la taſſe de Neptune. Cette conque eſt allongée, arrondie, & renflée aſſez également dans toute ſon étendue, en forme de cylindre. Sa volute, qui eſt ſinguliere, eſt ſeulement compoſée de trois ſpires, dont la premiere eſt extrêmement large, applatie en deſſus, un peu concave ou ſinueuſe & de vive arrête dans ſa circonférence. Cette volute eſt terminée dans ſon centre par un bouton en forme de mammelon. L'ouverture eſt preſque auſſi longue que la coquille, très grande, quoique peu évaſée, avec une lévre tranchante & une columelle chargée de rides obliques, preſque à découvert par le petit nombre de circonvolutions qui tournent autour d'elle. Elle ſe termine, ainſi que la levre, par une ſimple échancrure. Toute la ſurface extérieure de cette gondole eſt de couleur d'os ou blanchâtre, avec des rides longitudinales, plus ou moins nombreuſes, & articulées ; tandis que la ſurface intérieure eſt luiſante, très unie, & nuée de fauve. La gondole mamillaire, dite la cuiller de Neptune, peut avoir depuis trois ou quatre pouces de longueur juſqu'à près d'un pied. Lorſqu'elle eſt écailleuſe, avec une croute ſemblable au talc, & inégale, on la nomme la galeuſe.

CUILLER DE NEPTUNE MARBRÉE. *Cymbium mamillare cylindraceum, tribus ſpiris contabulatis ; coloribus caſtaneis, ex fuſco rubeſcentibus , carneis & caruleis variegatum & pulcherrimè depictum.* Cette eſpece ne differe de la cuiller de Neptune ordinaire, qu'en ce que

toute sa surface extérieure est ornée de diverses taches & de marbrures rouge-brun marron, azurées & couleur de chair, qui rendent cette coquille très belle. La surface est très luisante, fauve & agate. Cette conque ne parvient point à un si grand volume que l'espece ordinaire; elle peut avoir jusqu'à quatre pouces de longueur.

Gualtieri, tab. 29. litt. B. *Cochlea longa pyriformis, intorta, cylindroïdea, umbonata, umbone sinuoso, lævis, fusca, maculis nigricantibus aliquandò donata.*

CUILLER. Nom que l'on donne dans le Languedoc, au rapport de Rondelet, à une coquille bivalve du genre des pholades sextivalves. Sa forme est allongée & bombée, chargée de stries transversales seulement dans les deux tiers de la coquille & interrompues dans le reste par d'autres stries transversales. La plupart de ces stries sont garnies de petites épines peu apparentes vers la partie antérieure ou le côté le moins prolongé. Cette pholade est tout-à-fait blanchâtre. *Voyez* le mot Pholade.

Rondelet, de Testaceis, lib. 1. pag. 23. *Concham longam Plinii esse affirmamus; nostri* cuiller *vocant. Testa est alba, aspera, lineis multis & diversis distincta; quâ parte replicatur, foramina multa habet ordine disposita. In nostro litore frequenter jacentes reperiuntur.*

Gualtieri, tab. 105. litt. D. *Pholas major, striis cancellatis exasperata, subalbida.*

CUISSE. *Ostreum depressum vel duabus valvis complanatis, spissis, ponderosis, semi-margaritiferis, compositum; cardine peculiari in utráque valvâ viginti dentibus seriatim ordinatis, insigne; colore violaceo leviter purpurascens; femur dictum.* Coquille bivalve, du genre des huitres, qui forme une espece très particuliere. Elle est composée de deux valves plattes, pesantes, écailleuses par lames comme l'ardoise. La substance de cette huitre est une demi-nacre, moyennement chatoyante, d'une couleur violette légere ou pourpre obscure, & nuée de couleur de corne, ou blanchâtre.

Il n'eſt pas facile de donner un poli luiſant à cette coquille, à moins que l'on n'enleve beaucoup de ſes feuillets, qui forment toujours des plans inégaux. Les ſommets, qui ſont particuliers à cette eſpece d'huitre platte, ſont droits, tranchans & aſſez larges pour être garnis chacun intérieurement d'un ratelier couvert d'une vingtaine de dents allongées, paralleles, & arrangées en compartiment de peigne avec autant de ſillons, qui ſont remplis d'un même nombre de ligaments, leſquels ſe terminent en droite ligne ſur la vive arrête intérieure des deux battans. La ſurface intérieure de cette huitre eſt unie, très platte, d'une demi-nacre violette, plus vive que celle de la ſurface extérieure, plus pure ou moins mélangée de partie hétérogène; on y voit pluſieurs petites loupes de perles; mais on y peut auſſi remarquer que l'animal n'occupe qu'un petit eſpace peu concave, & dont la trace de l'attache emploie la moitié du terrein. C'eſt pourquoi on doit conclurre, ou au moins, conjecturer que l'animal de cette huitre doit être auſſi d'autant plus mince, que les deux valves ſe touchent dans plus des trois quarts de leur diamètre. On peut même juger juſqu'à quel degré d'élevation le poiſſon peut ouvrir ſes écailles, par la poſition extérieure de la charniere qui montre, quand elles ſont jointes, une forte entaille creuſe, large à l'entrée & angulaire dans toute l'étendue de ſa profondeur. Cette huitre, qui ſe trouve dans les mers des grandes Indes, peut avoir juſqu'à près de cinq pouces de diamètre, qui eſt l'étendue de celle qui eſt dans la collection de l'auteur.

Les Conchyliologiſtes diſtinguent deux autres eſpeces d'huitres à large charniere dentelée; ſavoir, celle qui a des bras, & dont la figure allongée en forme de manche approche aſſez de l'huitre nommée le marteau; & à laquelle on a donné auſſi le nom de la cuiſſe ou de l'équerre. La ſeconde eſpece, qui ſe trouve dans les mers de l'Amérique, eſt mince, blanchâtre, d'une forme arquée, & dont les rateliers de la char-

niere ne portent que huit ou dix dents. *Voyez* le mot EQUERRE.

CULOTTE DE SUISSE. *Buccinum transversim tuberosum, granulatum, per longitudinem costatum; sex spiris rotundis vel convexis volutatum; aperturâ ovatâ, labro fimbriato, sinuoso, diversimodè & dupliciter dentatâ, & canali brevi concavâ distinctum; extùs coloribus flavis, subalbidis, & maculis fuscis fulvisque depictum; intùs coloribus croceis & aureis lucidè & arcuatim delineatum; Helvetiis bracca appellatum.* Coquille univalve du genre des buccins, composée de six spires arrondies ou convexes, garnies de plusieurs rangées de tubercules inégaux & d'especes de stries transversales paralleles, formées de petits grains, interposées de côtes longitudinales également tuberculeuses rares, c'est-à-dire, depuis les flancs latéraux de la coquille jusqu'au sommet. La forme du corps de ce buccin, qui est ventrue, & chargée de plusieurs gros plis extérieurs, donne une idée de ces vastes culottes anciennes que portent encore aujourd'hui les Suisses à Versailles. La couleur extérieure de ce buccin est nuée de jaune-fauve, & de nuances blanchâtres, avec des taches d'un rouge-brun dans les sinuosités ou les replis des côtes. L'ouverture, qui est plutôt ovale que ronde, est bordée d'un côté par une lévre épaisse en bourrelet, évasée, festonnée & garnie intérieurement d'une double rangée de denticules blanches; elles forment des especes de stries dans le second rang intérieur: la columelle parallele à cette lévre est à stries transversales de la même couleur, & se termine avec cette lévre par un canal très court & creusé. Toute cette surface intérieure est nuée par cercles de couleur aurore, souci & orangé, d'une maniere luisante. Ce buccin varie dans sa grosseur: les moyennes & les petites especes, qui sont sur-tout les plus vives en couleur, ont jusqu'à trois pouces & demi de longueur sur un tiers moins de largeur. Les grandes especes approchent quelquefois du volume des grandes conques de Triton; mais elles

doivent être regardées alors comme monstrueuses.

Rumphius, tab. 28. litt. C. *Buccinum tuberosum.* Holl. Geknobbel de kinn hoorn, of dubbelde olykoek, ook gebulte olykoek; le buccin à tubercules ou le double gateau à l'huile, ou le gateau à l'huile bossué.

Ejusdem, litt. D. *Buccinum tuberosum rufum*; le buccin à tubercules roux; Holl. Rood geknobbelde kink hoorn, of enkelde olykoek; le buccin rouge à tubercules, ou le gateau à l'huile simple.

Gualtieri, tab. 50. litt. D. *Buccinum majus canaliculatum rostratum, ore labioso fimbriatum, striatum, tuberosum, papillosum, papillis aliquandò satis eminentibus, è laminis quasi sibi invicem impositis coagmentatum fimbriisque tuberosis munitum, candidum, maculis dilutè fuscis infectum.*

M. d'*Argenville*, *pag.* 224. *pl.* 9. *lett.* D. Ce buccin est appellé la culotte de Suisse; il est garni de pointes & de tubercules: les replis de sa bouche le font ressembler à la culotte large que portent les Suisses: sa queue est fort courte & recourbée.

CULOTTE DE SUISSE FRONCÉE. *Buccinum tuberosum, plicatum vel in rugas crispatum, spiris contabulatis, profundè striatis & canaliculatis; aperturâ ovatâ, labio fimbriato & canali brevi aperto distinctum; toto colore ex fulvo livido nebulatum.* Ce buccin donne encore mieux l'idée d'une culotte de Suisse que la précédente, par sa forme large & froncée dans tout son extérieur. Le corps de ce buccin, ainsi que les trois ou quatre premieres spires de la clavicule, représentent un polygone à sept pans, chargés de grosses stries & de cannelures profondes, onduleuses & réticulées qui parcourent en doucine tous les angles de la coquille. Toutes ces grosses stries, & ces cannelures circulaires, sont garnies vers les côtés, & quelquefois même sur les spires de bourrelets longitudinaux en forme de tubercules. La volute de ce buccin est composée de six spires larges, étagées ou applaties en-

dessus. L'ouverture est elliptique avec une lévre en bourrelet applati & sinueuse en-dedans. La columelle extérieure est unie, ombiliquée & terminée par un canal court & ouvert. Ce buccin, dont la figure est comprimée principalement du côté de sa base ou de son ouverture, porte tout au plus deux pouces & demi de longueur sur deux de largeur.

Rumphius, tab. 24. n. 1. *Braccæ helvetiorum.* Holl. Zwitzers broek; la culotte de Suisse.

CULOTTE DE SUISSE A POINTES. *Murex septem spiris exertis compositus; in costis regulariter & per longitudinem ductis, aculeis longis, plicatis & sicut imbricatis instructus; profundè canaliculatus & undatim striatus; aperturâ ovatâ, canali brevi & umbilicato distinctus; colore subalbido & carneo undique nebulatus.* Coquille univalve du genre des rochers ou *murex*, composée de sept spires élevées, garnies de côtes longitudinales ainsi que le corps du *murex*, couronnées & armées chacune de pointes creuses assez longues comme pliées ou tuilées. Toute cette surface est chargée de grosses stries, & de profondes cannelures onduleuses, éloignées les unes des autres. L'ouverture est ovale avec une lévre festonnée & une columelle saillante, dentée, lesquelles se terminent par un canal court & ombiliqué. Toute la surface extérieure & intérieure de ce *murex* est nuée de couleur de chair & blanchâtre, mais qui est plus vive dans l'ouverture. Sa longueur porte ordinairement deux pouces sur un tiers moins de largeur.

Ce rocher a une variété dans son espece qui est monstrueuse par son grand volume & par sa figure. La coquille est fort épaisse & aussi pesante que le marbre, chargée de grosses stries rares dans lesquelles sont absorbés la plûpart des tubercules, & les grosses pointes aiguës principalement dans les spires qui laissent à peine des traces de la ligne spirale. Toute la surface extérieure de ce *murex* qui est blanche, avec quelques nuances jaunâtres, est extrêmement inégale, raboteuse,

&

& laisse voir les concavités ou les empreintes de plusieurs nautiloïdes qu'on a enlevés. La surface extérieure au contraire est unie, luisante, légérement teinte de couleur de chair & aurore. La lévre est festonnée, ainsi que l'espece ordinaire, & le canal n'en differe que par une légere sinuosité qui tient lieu d'ombilic. Cette coquille, telle que l'auteur l'a décrite d'après celle qui est dans sa collection, porte deux pouces dix lignes de longueur sur deux pouces de largeur.

Rumphius, tab. 14. *litt. A.* nomme la premiere espece, *cassis verruca prima, sive ceramica*, le casque à verrues de la premiere espece ou le casque céramique; Holl. Getakte zwitzers-broek; la culotte de Suisse branchue ou à pointes.

CUL DE LAMPE. *Cochlea conoïdes, vel trochus in cono exertus, spiris obliquè depressis compositus; basi rotundâ, latâ, & complanatâ; tegumento crasso, coloribus rubris & virescentibus sæpè insignis & variegatus; testâ margaritiferâ intùs splendens.* Nom que les Conchyliologistes donnent à plusieurs coquilles univalves du genre des limaçons à base plate, ou dont l'ouverture est comprimée, que l'on appelle en général sabots. Le caractere spécifique des limaçons en forme de cul de lampe est d'avoir une figure élevée en cône, composée de spires applaties dans un plan oblique; d'avoir une base ronde, une ouverture comprimée horizontalement, & d'être quelquefois ombiliquée dans son centre. La coquille des culs de lampe est en général d'une substance de nacre qui brille dans l'intérieur de la coquille; mais qui est revêtue au-dehors d'une croute dure, ornée, marbrée ou bariolée de diverses couleurs, dont les dominantes sont rouges, amaranthes, pourprées & verdâtres. Ces sortes de limaçons, ou sabots, sont plus ou moins garnies de stries circulaires, quelquefois granuleuses & tuberculeuses, & même de tuiles ou de lames courbes. Ils forment dans leurs especes plusieurs variétés que l'on distingue plutôt par

toutes les différences qui se rencontrent dans leur surface, que par les noms dont la plûpart sont privés ; excepté ceux que l'on nomme la pagode ou le toît chinois, le bouton de la Chine : les autres especes entr'autres sont le cul de lampe à base concave, le cul de lampe à base festonnée, celui qui est à stries granuleuses, le cul de lampe raboteux ou tuilé, le petit cul de lampe de Bretagne à cordon, & celui de la Méditerranée.

CUL DE LAMPE A BASE CONCAVE. *Cochlea conoïdes, seu trochus sex spiris in cono exertis, obliquè & leviter striatis constans ; basi latâ, rotundâ, maximè concavâ, & concentricè umbilicatâ distinctus, coloribus virideſcentibus & amaranthinis obscurè depictus.* Ce sabot est composé de six spires élevées en cône, peu convexes, & garnies de stries obliques en forme de rides peu prononcées, lesquelles disparoissent à mesure qu'elles parviennent au sommet. Toute la surface extérieure conique est nuée de couleur verdâtre & amaranthe, peu vive. La base de la coquille est large, ronde, très creuse ou concave, terminée par un ombilic concentrique & enfoncé en maniere d'entonnoir. Tout ce plan concave est blanchâtre, nacré dans l'ouverture & strié légérement d'une maniere circulaire. Ce sabot en cul de lampe porte au moins un pouce & demi de diametre, sur autant d'élévation.

GUALTIERI, tab. 63. litt. A. *Cochlea trochiformis, rugis transversis crassis signata, basi concavâ, sulcatâ, umbilicatâ, ex albido virideſcens, propè umbilicum sanguineâ insigni maculâ infecta.*

CUL DE LAMPE A BASE FESTONNÉE. *Trochus in cono acuto exertus, decem vel undecim spiris, tuberculis obtusis coronatis, granulatis, insignitus ; basi planâ, rotundâ, in ambitu tuberosâ & sicut dentatâ, colore viridi & roseo depictus ; intùs ex margaritifero argenteo nitens.* Cette espece représente un cône aigu composé de dix ou onze spires granuleuses & couronnées chacune de tubercules obtus ; la base

de la coquille, qui eſt ronde & plate, eſt également environnée d'une rangée de tubercules plus ſaillans, en formant une eſpece de dentelure réguliere. Le plan de cette baſe eſt garni de ſtries fines circulaires bien articulées, & préſente dans l'ouverture une jolie nacre argentine très brillante; au lieu que toute la ſurface extérieure de la coquille eſt nuée de verd, de couleur de roſe & de blanc. Ce cul de lampe peut avoir un pouce & demi de haut ſur trois ou quatre lignes de moins de diamètre à ſa baſe.

Gualtieri, tab. 61. litt. D. F. *Trochus ore anguſto & horizontaliter compreſſo, lævis, & in ſpirarum commiſſuris coſtulâ raris papillis ſeriatim refertâ circumdatus, & exindè margine dentato albidus.*

Les Conchyliologiſtes diſtinguent une variété de cette eſpece, qui n'en differe que par ſon petit volume & par ſes couleurs plus foncées.

Gualtieri, tab. 60. litt. N. *Trochus ore anguſto, & horizontaliter compreſſo, baſi tuberosâ & ſtriatâ, papillis eminentibus per ſeriem circumdatus, albidus.*

CUL DE LAMPE A STRIES GRANULEUSES DE COULEUR DE ROSE. *Trochus in conum exertus, octo ſpiris undique granulatis compoſitus; pulchro roſeo colore & albido depictus; baſi rotundâ & concavâ.* C'eſt un joli ſabot compoſé de huit ſpires peu diſtinguées les unes des autres, élevées & terminées en un cône, environnées de ſtries ſerrées & garnies de petits grains dans toute leur étendue. Toute la ſurface extérieure eſt tachetée d'une couleur de roſe aſſez vive, mêlée de blanc. La baſe de ce limaçon eſt ronde, un peu concave, & d'une couleur blanchâtre peu intéreſſante. Il ne paſſe guere un pouce & demi de hauteur ſur quinze ou ſeize lignes de diametre à ſa baſe.

Gualtieri, tab. 60. litt. C. *Trochus ore anguſto, & horizontaliter compreſſo, papillis inæqualibus ſeria-*

tim circumdatus, ex roseo & candido colore pallidè depictus.

CUL DE LAMPE A STRIES GRANULEUSES, NUÉ DE VERD. *Trochus, octo spiris in cono finitis constans; striis granulatis undiquè exasperatus; basi depressâ concentricè umbilicatâ distinctus; colore albido & viridi variegatus.* Ce limaçon est composé de huit spires chargées par-tout de stries granuleuses, & de petits tubercules sur un fond marbré de verd & de blanc. La forme de ce sabot est élevée & renflée vers le milieu. La base est comprimée, umbiliquée dans son centre, & l'ouverture brille au-dedans d'une très belle nacre. Ce sabot a ordinairement deux pouces de hauteur sur dix-huit pouces de diamètre à sa base.

Gualtieri, tab. 61. litt. D. D. *Trochus ore angusto, & horizontaliter compresso, umbilicatus, striis granulatis undiquè grandinatus, ex albido virideſcens vel ex viridi albeſcens.*

CUL DE LAMPE DE BRETAGNE A CORDON. *Cochlea conoïdes, vel trochus in cono regulari elatus, novem spiris pauliſper concavis cum unâ striâ in iisdem percurrente, finitus; colore subrubro vel purpuraſcente nebulatus, & variegatus; intùs variis coloribus margaritiferis arcum cæleſtem quaſi efformantibus lucidè ſplendens.* C'est un petit sabot composé de neuf spires un peu concaves & unies; mais dont la ligne spirale est environnée jusqu'au sommet d'une strie arrondie, comme un petit cordon qui est quelquefois tacheté de rouge; le reste de la surface de la coquille est marbré de la même couleur sur un fond tirant sur la couleur pourpre ou lilas. La base de ce limaçon est également colorée, avec quelques stries circulaires peu prononcées. L'ouverture montre une belle nacre changeante, jouant toutes les couleurs de l'iris, lesquelles brillent aussi au-dehors, lorsque la coquille est destituée de ses marbrures. Cette espece, qui se trouve sur les côtes d'Espagne, & dans plusieurs îles

de l'Océan, porte tout au plus quinze ou seize lignes de longueur, sur un peu plus d'un pouce de diamètre à sa base.

Ce cul de lampe a plusieurs variétés dans son espece quant à ses stries, ses couleurs & sa nacre. Les uns ont un léger épiderme jaune ou pourpre, ou cendré à travers lequel on apperçoit différentes nacres; les autres ont un léger drap marin, qui est orné de diverses couleurs, & quelquefois ponctué de rouge ou de plusieurs taches.

Gualtieri, tab. 61. litt. C. *Trochus ore angusto, & horizontaliter compresso, striis minimis circumdatus, ex subroseo & candido radiatim nebulatus, & in spirarum commissuris costulâ ex subrubro & candido tessellatâ cinctus.*

Ejusdem, litt. B. *Trochus ore angusto, & horizontaliter compresso, lævis, zizyphino colore lucidè depictus.*

Ejusdem, lit. G. *Trochus ore ampliore, & subrotundo, striis minimis cinctus, fuscus, nonnullis punctis rubiginosis aspersus.*

CUL DE LAMPE, ou PETIT SABOT DE LA MÉDITERRANÉE. *Trochus in cono acuto finitus; sex spiris exertis, contabulatis, suprà undatim rugosis, & cum sulco in primis percurrente insignitus; tegumento viridi & cinereo variegato, forinsecùs eleganter depictus; intrinsecùs substantiâ margaritiferâ nitens.* Ce sabot représente un petit cône aigu, & fort élevé, composé de six spires étagées & chargées de rides onduleuses en-dessus, avec un sillon assez profond, qui partage le milieu des premieres spires, en tournant avec elle. Toute sa surface extérieure est d'une couleur verte marbrée joliment de couleur cendrée; l'ouverture, qui est moyennement comprimée, est d'une très belle nacre, laquelle paroît également à l'extérieur, lorsque ce limaçon est dépouillé de sa couche colorée. On trouve ce petit sabot dans la mer

Méditerranée, sur-tout dans les îles Majorque & Minorque. Il peut avoir depuis huit lignes, jusqu'à un pouce d'élévation.

CUL DE LAMPE TUILÉ, ou SABOT RABOTEUX. *Voyez* SABOT RABOTEUX.

CYLINDRES, ou VOLUTES CYLINDRIQUES. Ce sont des coquilles univalves, que l'on appelle autrement rouleaux. *Voyez* le mot ROULEAU.

D A I

DACTYLE. *Dactylus.* Nom que les anciens naturalistes donnent à des coquillages bivalves en forme de doigt, principalement aux especes qu'ils nomment aussi *solenes*, manches de couteaux. Suivant Rondelet, le mot *dactylus* est synonyme à ceux de *solen*, *aulos*, *donax*, *onyx*. PLINE, *lib.* 9. *c.* 61. a écrit des choses merveilleuses sur les dactyles ou les *solenes*; ils sont du genre des conques, ajoute-t'il, & on les nomme dactyles, à cause de leur ressemblance avec les ongles humains; *mira quæ de dactylis, sive solenibus scribit* PLINIUS. *Concharum è genere sunt dactyli, ab humanorum unguium similitudine appellati. Voyez* MANCHE DE COUTEAU.

Il y a des auteurs qui ont donné le nom de dactyle à l'antale, à la dentale & à d'autres coquillages du genre des tuyaux de mer; comme on appelle didactyle, les especes qui ont deux doigts; tessarodactyle, les coquilles à quatre doigts; pentadactyle, celles qui en ont cinq; hexadactyle, celles qui en ont six; heptadactyle, les coquilles à sept doigts; & hendecadactyle, pour exprimer les especes à onze doigts. Le mot dactyle convient aussi à une espece de pholade bivalve appellée datte. *Voyez* ces mots.

DAILS. *Conchæ, pholades, sextivalves.* Nom que l'on donne, en Poitou & dans le pays d'Aunis, à des coquillages du genre des pholades sextivalves; ce sont aussi les especes que l'on nomme pitaut en Normandie. Sa forme est allongée avec une surface extérieure, un peu réticulée en maniere de réseaux granuleux, dans les deux tiers de la coquille.

Les dails se forment dans les pierres spongieuses, de la nature de celles de ponce, de banche, de marne, ou bien dans la glaise; au lieu que la pholade bivalve,

ou la datte, s'enferme dans des pierres auſſi dures que le marbre.

M. d'*ARGENVILLE*, *pag.* 332. *pl.* 16. *lett. H.* C'eſt la pholade que l'on trouve ſur nos côtes, ſous le nom de pitaut ou dail : celle-ci eſt ſuppoſée ſortie de ſa pierre, vuide de ſon poiſſon. Elle a ſix valves rayées comme des limes, & de couleur griſâtre : ſa forme eſt longue. Les quatre petites pieces ſont repréſentées ſéparément. Quand elles ſont jointes aux deux longues pieces qui renferment l'animal, elles compoſent les ſix valves de ce coquillage. On les a détachées, dit M. d'Argenville, à deſſein d'en faire connoître la réalité, contre le ſentiment de Liſter, & d'autres naturaliſtes, qui ne leur donnent que cinq pieces. La conſiſtance de ces quatre dernieres pieces eſt ſi fragile & ſi mince, qu'il eſt rare de les trouver avec ce teſtacée : lorſqu'on le tire de ſa pierre, elles ſe détachent aiſément, & reſtent au fond du trou. Ce qui peut être la cauſe que les auteurs, qui ont fait mention des dails, ne s'accordent point en général ſur le nombre de leurs pieces. Tantôt on la confond avec la datte de Toulon & d'Ancone, tantôt le mot dail devient générique & ſynonyme à celui de pholade. Au reſte, la datte de Toulon, & la dail d'Aunis, ſont des plurivalves du genre de la pholade ; il n'eſt queſtion que de l'eſpece appellée dail.

Le caractere des dails, ou de la pholade de la Rochelle, du Poitou, & du pays d'Aunis, ont le même caractere, dit M. d'Argenville, que les eſpeces d'Angleterre & de l'Amérique, qui ont ſix pieces. Ces pieces ſont attachées, ainſi que l'animal dans ſes coquilles, très fortement par différens ligamens ; quatre ſont appliquées au dos de la coquille, & les deux plus grandes cachent la pholade & la renferment. Elles ſont échancrées au pourtour, irrégulieres dans leur forme, & couvertes d'aſpérités ; toutes ſe perpétuent par leur humeur glaireuſe ; & le dail, enveloppé des eaux de la mer, ſe nourrit & forme ſa demeure, ſans la creuſer

lui-même, selon l'opinion commune. Sa coquille est armée dans son extrêmité de deux pointes fortes & tranchantes, en forme de tariere, dont les contours dentelés lui donnent le moyen, en tournant sur elle-même, de percer la pierre dans sa profondeur : les stries & les dents font le reste. Il sort du milieu de ses écailles, une grande trompe, ou un long tuyau épais & partagé en deux cloisons inégales, dont un trou sert à la pholade pour vuider ses excrémens, l'autre à respirer & à prendre de la nourriture. Son ovaire & les parties de la génération sont logées sous ce tuyau. Cette pholade, tirée de la pierre, est très bonne à manger, & n'est jamais fermée dans ses extrêmités, à la différence de celle qui n'a que deux valves, laquelle se ferme exactement. Leur superficie extérieure est toujours la même : elle ressemble à une lime, avec des stries & des aspérités assez élevées, dentelées, & serrées depuis le haut de la coquille jusqu'en bas, de maniere que les pointes les plus fortes sont vers la tête. Il paroît qu'avec ses armes, elle perce les pierres, & aggrandit sa sépulture à mesure qu'elle grossit. Bonanni prétend qu'elle les perce avec ses dents. L'auteur a vu une grosse huitre de Malte percée d'outre en outre dans ses deux valves, c'est avec ses dents qu'elle fait cette opération. *Voyez* le mot PHOLADE.

DAKY. M. Adanson nomme ainsi un petit coquillage operculé du genre de la toupie. La coquille du daki n'a guere plus de deux lignes de longueur, sur une largeur presque une fois moindre. Elle est peu épaisse, composée de sept spires applaties & lisses, qui diminuent à peu-près également. Son sommet est de moitié plus long que la premiere spire. La lévre droite de l'ouverture est simple, unie & tranchante. La gauche s'arrondit un peu en se repliant sur la seconde spire ; elle laisse appercevoir, à son extrêmité supérieure, un petit ombilic semblable à un léger sillon. Le fond de sa couleur est brun, fauve ou gris.

La tête de l'animal ne porte point de bourrelet à son origine ; elle est cylindrique & si grosse, qu'elle égale presque la largeur du pied. Ses cornes sont cylindriques, fort allongées & très déliées. Son pied est une fois plus long que large, une fois plus étroit que la coquille, & pointu à son extrémité postérieure. Le sillon, qui le coupe en-dessous, ne s'étend que jusqu'à son milieu. Son corps est noirâtre en-dessus, & blanchâtre en-dessous. Un petit filet jaune parcourt toute la longueur de ses cornes, dont la couleur est blanchâtre. M. Adanson a trouvé ce coquillage attaché aux plantes marines, qui croissent sur les rochers de la pointe australe de l'île de Gorée.

DALAT ; nom que M. Adanson donne à un coquillage operculé du genre du sabot. Cette espece, qu'il a observée aux îles Canaries & au cap de Dakar, a sa coquille médiocrement épaisse, fort applatie, longue de sept à huit lignes, & plus large de moitié. Ses sept spires sont renflées, arrondies, comme étagées & relevées d'un rang de bossettes, qui borde leur partie inférieure. On voit encore dans quelques-unes, dans les jeunes sur-tout, un grand nombre de petits filets qui les environnent. Le sommet ressemble à celui du livon dans les vieilles ; mais dans les jeunes, il est plus court que l'ouverture, & près de deux fois plus large que long. L'ouverture ne differe de celle du livon, qu'en ce que son ombilic n'a point de dents, & que sa lévre droite est tranchante. Son fond est cendré, ou couleur de chair, coupé longitudinalement par quelques marbrures brunes ou violettes. *RONDELETIUS*, pag. 104. *Umbilicus.*

BONANNI, pag. 133. class. 3. n. 170. *Cochlea umbilicata, perlata, quinque orbium anfractibus clausa, ex mari lusitanico.*

LISTER, tab. 640. fig. 29. *Trochus umbilicatus, edentulus, striatus undatim ex fusco radiatus.*

Ejusdem, tab. 641. fig. 32. *Trochus planior, undatim ex rubro latè radiatus ; anglicus.*

KIRKER, pag. 459. n. 170. *Cochlea umbilicata*, &c. *ut suprà* BONANNI.

KLEIN, p. 42. spec. 2. n. 1. *Trocho-cochlea undata & umbilicata plana : ex rubro undatim latè radiata.*

DAMIER, ou ECHIQUIER. *Voluta conoïdes ; octo spiris, depressis in primis, concavis & tuberosis, & in ultimis in apice paulisper exertis constans ; maculis albidis regulariter catenatis in fundo, ex colore purpureo nigricante, sicut in alveolo lusorio ordinatis, descripta & sicut intensè depicta.* Coquille univalve du genre des cornets ou volutes coniques, qui approche le plus de l'espece appellée le tigre, avec la différence que les tigres ont des taches noirâtres, arrangées par zones sur un fond blanc, quelquefois coupé de larges fascies jaunes ; au lieu que le cornet en damier forme, sur toute sa surface extérieure, un compartiment régulier de cases blanches, qui dominent dans un enlacement de cases noires, ou pourpre-noirâtres, & quelquefois liserées chacune de couleur aurore ou pourprée. Ce cornet, qui a ordinairement le poids du marbre, montre des stries circulaires peu sensibles vers le milieu du corps, lesquelles deviennent assez articulées, à mesure qu'elles approchent vers le canal de la coquille. La volute est composée de huit spires, dont les quatre ou cinq premieres sont comprimées, concaves, & couronnées de tubercules : les autres spires forment un petit sommet blanc, terminé par un point rougeâtre ; le reste de cette volute représente un joli compartiment noir & blanc, en maniere de damier. L'ouverture est étroite, & montre néanmoins une surface intérieure d'un émail luisant, nuée de couleur aurore ou rougeâtre.

Les Conchyliologistes distinguent plusieurs variétés dans le cornet à damier ; savoir, 1°. le damier à compartiment ou à fond jaune ; on présume que celui-ci n'acquiert cette couleur peu ordinaire, que par la suppression des couches foncées, ou avec le secours des acides, ou par l'effet des cendres chaudes dans lesquelles

on laisse assez long-temps la coquille pour cet effet : 2°. les especes encore plus recherchées que la premiere, que l'on nomme le damier de la Chine, & les faux damiers. Ces belles coquilles nous viennent des Indes orientales.

Le cornet, qu'on appelle simplement le damier, varie aussi dans ses différens volumes ou par sa grosseur. Les moyennes especes sont celles qui ont la volute la plus exacte, & le compartiment le plus régulier, ainsi que les petites ; elles portent jusqu'à trois pouces de longueur. Il y a en a qui ont plus de quatre pouces de long ; mais ces dernieres sont recherchées pour la grande évidence, ainsi que pour leur forme extraordinaire.

Rumphius, tab. 32. litt. N. *Voluta marmorata.* Holl. Marmer hoorntje of ring-hoorntje, en harts hoorntje ; la petite volute marbrée, ou la volute à anneaux, & le petit bois de cerf.

Ejusdem, n. 1. *Holl.* Harts-hoorn ; le bois de cerf.

Gualtieri, tab. 22. litt. D. D. *Cochlea, conoïdea umbonata, tenuiter striata, basi aliquantulùm nodosâ, candida, colore ex piceo nigro, vel ex pullo luteo reticulata.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 12. *lett. O. pag.* 239. C'est le vrai tigre ou léopard, dont le fond est rouge, tacheté de blanc : celui des tigres ordinaires est brun.

DAMIER DE LA CHINE. *Voluta conoïdes, lævis, lucida, elongata, in primis spiris complanata, & apice acuto pauliſper exerto claviculata ; in fundo albido maculis flavis vel citrinis elegantissimè catenatis regulariter depicta.* Ce cornet est très uni, luisant, & d'une forme allongée, qui différe d'ailleurs du damier noir par son compartiment jaune ou citron, très élégamment allongé, & avec une espece de symmétrie sur un fond blanc très net. La volute est composée de sept ou huit spires, dont les premieres sont comprimées, tandis que les dernieres forment un sommet assez aigu. Ce cornet, qui nous vient de la Chine ou de l'Inde

orientale, peut avoir deux pouces & demi de longueur & plus.

DAMIER, dit FAUX DAMIER. *Voluta conoïdes, ſeptem ſpiris concavis, tuberoſis & pauliſper exertis compoſita: maculis albidis inæqualibus in fundo ex purpureo nigricante aſperſa; pſeudo-alveolus luſorius dicta.* Celui-ci, qui eſt une variété du vrai damier, eſt ainſi appellé à cauſe de la grande irrégularité de ſes caſes blanches, qui ſont interrompues par de grandes taches enchaînées les unes les autres de couleur pourpre noirâtre, leſquelles forment tantôt des bandes irrégulieres en tout ſens, tantôt des faſcies aſſez régulieres. Le faux damier ne laiſſe pas d'avoir des variétés dans ſon eſpece par les diverſes figures que forment ces différentes taches, & ces compartimens qui ne ſe reſſemblent preſque jamais dans ces ſortes de cornets, ainſi que les taches blanches qui ont une teinture plus ou moins légere de couleur rougeâtre ou pourprée. La volute eſt compoſée de ſpires tuberculeuſes, concaves & ordinairement un peu élevées : celles qui forment le ſommet, ſont peu diſtinctes. Cette volute eſt ordinairement moins tachetée que celle des autres damiers. Ces ſortes de cornets ont le poids du marbre, & ſont bien proportionnées dans leur figure. Les faux damiers portent depuis deux pouces de longueur juſqu'à trois : ils ſe trouvent dans les mers des Indes orientales.

DASAN. Coquillage univalve de M. Adanſon, du genre du lépas à coquille percée en-deſſus. Sa figure eſt conique à baſe elliptique; elle a environ un tiers de pouce de longueur. Sa coquille eſt fort épaiſſe, & percée au ſommet d'un trou elliptique qui a, à peu près, la cinquieme partie de ſa longueur. Ce trou ne ſe trouve pas tout-à-fait à ſon milieu, mais un peu plus proche de la tête. Ses deux extrêmités ſont arrondies & un peu plus larges que ſon milieu, ce qui lui donne aſſez l'air d'un trou de ſerrure. A l'extérieur elle eſt preſque toujours recouverte d'une croute marneuſe, blan-

châtre, au-dessous de laquelle on voit cinquante cannelures assez foibles, dont vingt-cinq sont alternativement moins saillantes. Ces cannelures partent du sommet, & vont se terminer aux bords de la coquille, qui sont presque entiers ou dentelés très légerement. Le fond de sa couleur est d'un blanc verdâtre au dedans : au dehors il est tantôt blanc, tantôt gris, tantôt rouge sur-tout dans les jeunes. Mais comme les vieilles sont ordinairement enveloppées d'une croute blanchâtre, elles paroissent toujours blanches, & il est rare qu'on leur trouve une autre couleur lorsqu'on les dépouille : on voit cependant un peu de rouge autour du sommet de quelques-unes.

Le pied de l'animal a une particularité que l'auteur n'a pas observée dans les autres especes de ce genre. Ses bords, & ceux du sillon qui regne tout autour, sont ornés d'un rang de filets fort petits & très serrés. La frange, qui borde le manteau, n'est formée que par un rang de filets rameux qui ont depuis trois jusqu'à cinq pointes. Le cordon se trouve aussi au-dessus de la frange ; mais il ressemble à un bourrelet sans dentelle. Les deux extrêmités antérieures du manteau passent par-dessus le col de l'animal pour border l'ouverture qui est percée au sommet de la coquille. Elles y forment, sans sortir au dehors, une espece de tuyau par lequel on voit quelquefois l'eau sortir avec les excrémens.

Au milieu de la longueur du corps, dans le sinus que fait le manteau avec le pied, on apperçoit deux stigmates qui sont percés l'un à droite & l'autre à gauche. Au-devant de chacune de ces ouvertures, on voit sortir un petit corps charnu, fait en languette triangulaire, dont le limbe extérieur est soutenu par un osselet blanc, semblable à une aiguille applatie. Cette languette, qui représente assez bien un petit étendart dont l'osselet fait le baton, est traversée par un grand nombre de fibres qui en rendent le tissu fort agréable. L'auteur ne connoît point parfaitement l'usage de ces deux parties, dont la structure est assez singuliere. A l'égard de la

couleur de cet animal, elle ne diffère en rien de celle de la premiere eſpece, non plus que la figure de ſes autres parties.

Columna, Aquat. pag. 11 & 12. *Lepas agria, ſive patella ſylveſtris.*

Bonanni, pag. 90. claſſ. 1. n. 3. *Patella cypria dicta.*

Lister, tab. 258. fig. 4 & 529. *Patella leviter ſtriata, intùs viridis, extrà ex fuſco rubeſcens.*

Kirker, pag. 435. n. 3. *Patella cypria dicta.*

Petiver, cat. 484. tab. fig. 11. *Patella capenſis foraminoſa.*

Tournefort; Voyag. vol. 1. pag. 249. *Lepas oblonga, vertice perforato.*

M. d'*Argenville*, *pag.* 240. *pl.* 6. *fig. c.* Lépas tout uni, quoique rayé de lignes brunes; il eſt percé dans ſon ſommet.

Gualtieri, tab. 9. litt. N. *Patella vertice perforato, oblonga, ſtriata, nonnullis aliis lineis in gyrum gradatim diſpoſitis circumdata, baſi intùs dentata, ſubalbida.*

Ejuſdem, litt. P. Q. R. S. T. *Patella vertice perforato, ſtriata, aliquandò rugoſa, vel ex plumbeo vel ſubnigro radiata, unâ lineâ, aliquandò duabus, circumdata.*

Klein, Tent. pag. 194. ſpec. 1. n. 2. *Patella integra ſtriata: cypria, ſtriis craſſis, ſtrigibus profundis, baſi elliptică; extùs lutea, intùs alba.*

DATIN. Nom donné par M. Adanſon à un coquillage operculé, du genre qu'il appelle le vermet. La coquille de cette eſpece vit ſolitairement & ſans ſe joindre à d'autres coquilles de même eſpece. On la trouve ſur les rochers de l'île de Gorée & quelquefois ſur les coquillages. Elle n'a que deux pouces de longueur & deux lignes de diamétre. Elle eſt tournée comme les autres, de droite à gauche, en trois ſpires beaucoup plus rapprochées & ſouvent roulées ſur elles-mêmes, de maniere qu'elles enferment le ſommet à

leur centre ; ce qui lui donne la forme d'un cor, dont le dessus & le dessous sont applatis comme un disque. Sa surface est ordinairement lisse, quelquefois relevée de cinq à six filets qui parcourent sa longueur. Son ouverture déborde rarement les spires ; elle est jaunâtre, cendrée, ou d'un brun obscur. Le pied de l'animal est parsemé de quelques petits tubercules jaunes. Son opercule est placé sur son extrêmité qui est plate ; il n'a qu'un sixieme de ligne de diamètre. Il ressemble au vermet quant à la couleur de son corps, à cela près que l'extrémité inférieure est blanchâtre.

DATTE. *Concha pholas, bivalvis, dactyliformis.* Nom que l'on donne à Toulon à plusieurs coquillages du genre des pholades bivalves ; on les appelle piddochs sur les côtes d'Ancone en Italie. Ces sortes de bivalves sont les especes qui approchent le plus du genre des moules. Leur caractere spécifique est d'avoir une forme très allongée & cylindrique, d'être comprimées à une extrêmité & très arrondies du côté de la charniere. Leurs valves se ferment dans le pourtour de la coquille très exactement. Les dattes sont couvertes d'un épiderme de couleur marron ou feuille morte qui cache une nacre plus ou moins parfaite. On en distingue plusieurs especes : savoir, celle de la Méditerranée, la datte arborisée, que l'on appelle la moule arborisée, & les especes étrangeres.

Rondelet, de Testaceis, litt. I. pag. 49, fait mention des dattes pholades que l'on trouve dans différens ports d'Italie, sous le nom générique de pholade, en observant que ce coquillage est plutôt la pholade d'Athénée que le gland de mer. Elle est composée de deux valves allongées & arrondies, dit ce naturaliste, sans être large comme la moule, dont elle a presque la chair en dedans. Elle prend naissance dans des rochers ou dans des pierres si dures qu'à peine peut-on les en tirer à grands coups de marteau. Plusieurs pensent qu'elle prend sa nourriture & tire son origine du limon de l'eau de la mer, qui peut s'introduire par les sinuo-

sités

sités & les cavités des rochers. Il n'y en a point, dit Rondelet, qui soient si cachées dans le roc que celles-ci ; mais ce naturaliste pense que les dattes ou pholades bivalves sont engendrées par l'eau de la mer dans les trous des rochers quand la marée descend, ou qu'elles s'y engendrent naturellement & qu'elles se changent en une conque qui conserve la figure ou la forme de son trou. On ne laisse pas d'en manger, quoiqu'elles soient d'une mauvaise odeur ; mais elles sont néanmoins d'un assez bon goût. *Pholas testis constat duabus longis, non in latum extensis mytulorum modo, sed rotundis : intùs eadem ferè est caro quæ in mytulis. In saxis adeò duris nascitur, ut non nisi ferreo malleo diffracto saxa distrahatur. Sunt qui putent in saxis aquæ salsæ vi excavatis provenire, vel in luto in saxorum cavernaculis vel vi vel naturâ factis, aquæ marinæ appulsu procreari, atque in concham verti quæ cavitatis sive foraminis figuram servat.*

On sçait que les dattes pholades ne peuvent être engendrées dans les rochers, que par le frai qui y perpétue son germe à l'arrivée de la marée, qu'elles y aggrandissent leur trou à mesure qu'elles grossissent en donnant à cette sorte d'habitation la même forme que leurs coquilles, mais beaucoup plus grande pour s'y conserver une certaine aisance. Dès l'instant qu'elles ont creusé cette habitation, elle leur sert aussi de tombeau, n'en pouvant plus sortir, à cause que l'entrée des ouvertures devient très étroite en formant à leur extrêmité une espece de cône. On peut quelquefois compter jusqu'à vingt de ces especes de moules cylindriques ou pholades dans une pierre d'un pied cubique.

ALDROVANDUS, *de Testaceis, lib. 3. pag. 528*, fait mention de trois especes de dattes : sçavoir celle de Rondelet ; une autre qui différe peu de l'espece de cet auteur, & dont les valves rondes & allongées sont d'un rouge tirant sur le blanc. Ce naturaliste en ajoute une troisieme de couleur cendrée qui porte cinq doigts

de longueur. *Pholades* RONDELETII, *pholades authoris seu* ALDROVANDI *in saxis hospitantes, & pholas concha alia cinerea & quinque digitos longa.*

Rumphius, tab. 46. litt. F. *Pholas.* Holl. Steen scheede en steen mossel; la pierre à dattes ou à moules.

Gualtieri, tab. 90. litt. D. D. *Concha longa, recta, striata, seu rugosa, castaneo colore lucida.*

M. d'*Argenville*, *pag.* 322. *pl.* 26. *lett. K.* C'est un genre de pholade à deux valves, qui approche de la figure d'une moule, mais qui est une vraie pholade venant du port d'Ancone en Italie; on en trouve de pareilles en Provence. Elle se nomme datte à Toulon.

Le caractere générique de la datte de Toulon & d'Ancone, dit M. d'Argenville, se tire de leurs coquilles en forme d'un cylindre, fermant exactement dans les deux extrêmités, & rond dans toute son étendue; au lieu que l'huitre & la moule ont leur corps & leur coquille de forme plate.

Le même auteur, dans l'appendice qui traite de la zoomorphose, dit que c'est l'espece de pholade qui se renferme dans des pierres très dures, & notamment dans le marbre, de sorte qu'il faut des marteaux pour les casser & les en tirer. On prend volontiers ce soin, attendu que cet animal est fort recherché pour la table. M. d'Argenville n'a point donné la figure de l'animal, parce qu'on la présume analogue à celle de la dail ou à la pholade sextivalve. La coquille de la datte est toute différente, n'étant qu'un canal ou cylindre composé de deux valves dans ses deux extrêmités, & fermant avec une charniere, au lieu que la dail est inégale dans sa longueur, entr'ouverte dans les deux extrêmités de ses écailles, & qu'elle est composée de six pieces: les dattes sont d'un rouge noirâtre & d'un assez beau poli.

M. Davila, dans son catalogue systématique, a compris les dattes dans la famille des moules cylindriques, & les pholades bivalves qui sont les dattes, afin de ne les point confondre avec les multivalves. Il distingue celles

de la Méditerranée, la datte de l'Afrique & celle de l'Amérique.

DATTE ARBORISÉE, ou MOULE ARBORISÉE. *Voyez* MOULE ARBORISE'E.

DATTE DE LA MÉDITERRANÉE. C'eſt l'eſpece qui ſe trouve ſur les parages de Toulon, & dans pluſieurs autres ports de la Méditerranée, & qui eſt mentionnée au mot DATTE.

DATTE, ou PHOLADE BIVALVE DE L'AFRIQUE. *Concha pholas bivalvis dactyliformis, ſtriis in longum ductis ſtriata & radiata; africana.* Cette datte ne differe de celle de Toulon, qu'en ce qu'on peut appercevoir, ſur ſon drap marin qui eſt brun, des ſtries fines, longitudinales, partant du ſommet en forme de rayons, & dont les bords des valves ſe trouvent principalement repliés en partie au-dedans l'un ſur l'autre.

DATTE, ou PHOLADE BIVALVE DE L'AMÉRIQUE. *Concha pholas bivalvis, ſtriis undoſis & reticulatis minutiſſimè ſtriata; teſtâ margaritiferâ & tegumento pellucido vireſcente inſignita; americana.* C'eſt une eſpece, dont le drap marin ou l'épiderme qui eſt verdâtre, n'empêche point de diſtinguer ſur la ſurface des valves, des ſtries très fines, onduleuſes, qui forment un petit réſeau aſſez ſenſible. Cette bivalve eſt d'une nacre blanchâtre, qui joue les couleurs changeantes de l'iris, ſur-tout vers ſes extrêmités, & lorſqu'elles ſont dépouillées de leur épiderme.

DAUPHIN, ou LIMAÇON DÉCHIQUETÉ. *Cochlea lunaris, tribus ſpiris depreſſis, in ipſis horizontaliter intortis & parùm exertis conſtans; craſſis plurimis foliis laciniatis & prominentibus inſtructa; quibuſdam ſtriis circularibus aſperis ſtriata; extùs colore partim carneo & pauliſper vireſcente nebulata, & in aperturâ rotundâ, colore argenteo margaritifero, ſplendens, valdè umbilicata; delphinus teſtaceus appellata.* Coquille univalve du genre des limaçons à bouche ronde, ainſi appellée, parce qu'elle donne l'idée d'un

dauphin contourné. Ce limaçon eſt compoſé de trois ſpires larges, & comprimées, tournées preſqu'horizontalement les unes ſur les autres, en maniere de cor, dont la premiere eſt principalement garnie de gros feuillages épais, pliés & déchiquetés en maniere de pattes, avec une rangée inférieure de pointes & de pluſieurs ſtries circulaires, raboteuſes, & plus ou moins épineuſes ou chagrinées. Ce limaçon eſt couvert d'un drap marin, en partie couleur de chair & verdâtre, qui cache une nacre argentine très brillante qui paroît dans la ſurface intérieure. L'ouverture eſt très ronde, avec des bords évaſés en forme d'entonnoir, & garnis de petits canaux en forme de gouttiere. L'ombilic eſt aſſez ſpacieux pour découvrir une partie des circonvolutions intérieures. Il peut avoir depuis un pouce & demi de diametre juſqu'à deux pouces & demi, il provient des mers des Indes.

Rumphius, tab. 20. litt. H. *Cochlea laciniata.* Le limaçon déchiqueté; Holl. Lobbetje, dolfyntje, en baard mannetje; la fraiſette, le petit dauphin, ou le petit barbu.

Gualtieri, tab. 68. litt. C. *Cochlea marina plana, ſtriata, corniculis quibuſdam glomeratis, intortis, & canaliculatis muricata, & ungulata, ex terreo & atro colore infecta, intùs argentea.*

M. d'*Argenville*, *pag.* 206. *pl.* 6. *lett.* H. Ce limaçon ſe nomme le dauphin auquel il reſſemble aſſez par ſa figure, entourée de pattes déchiquetées, de couleur de roſe, avec une volute ou œil jaunâtre. Il eſt ombiliqué & d'une très belle nacre en dedans.

Les Conchyliologiſtes diſtinguent pluſieurs variétés du limaçon dauphin; ſavoir, celui qui eſt à feuillages déchiquetés fort courts, & dont la plûpart ne forment que des tubercules & des pointes creuſes, mais dont la couleur eſt pourprée, lilas, avec quelques taches plus foncées; & l'eſpece dépourvue de feuillages ou de pattes, & le petit dauphin épineux.

Gualtieri, tab. 68. litt. D. *Cochlea marina pla-*

na, ſtriata, ſtriis nodoſis, & leviter muricatis, aſpera, ex roſeo & rubro ſaturo variegata & maculata; intùs argentea.

DAUPHIN A TUBERCULES NON OMBILIQUÉ. *Cochlea lunaris claviculâ depreſsâ, tuberculis in tribus ordinibus per ſeriem diſpoſitis munita; ſtriis tranſverſis aſperis & granulatis exaſperata; colore leviter purpuraſcente nebulata & maculata; intùs colore margaritifero nitens; non umbilicata.* Ce limaçon eſt environné de trois rangées de tubercules peu élevés qui dominent ſur des ſtries circulaires, granuleuſes & inégales. Les ſpires de la clavicule ſont comprimées, & comme anéanties dans ces tubercules. Il n'a point d'ombilic; mais le fût extérieur forme un canal obtus maſſif & un peu prolongé. Toute la ſurface extérieure du dauphin à tubercules eſt marbrée & tachetée de couleur gris de lin foncé ſur un fond lilas. Sa forme eſt auſſi plus arrondie que celle des autres eſpeces de dauphins.

On diſtingue une variété de cette eſpece qui eſt marbrée de verd & de blanc, & dont la nacre argentine donne les couleurs changeantes de l'arc-en-ciel. Ces limaçons, qui viennent des mers des Indes orientales, portent tout au plus quinze ou dix-huit lignes de diametre.

DAUPHIN, dit PETIT DAUPHIN ÉPINEUX & PAPYRACÉE. *Cochlea lunaris, depreſſa, longis aculeis plicatis & recurvis, in uno ſimplici ordine per ſeriem diſpoſitis armata; teſtâ tenui; colore purpuraſcente leviter nebulata; intùs colore margaritifero nitens.* Cette eſpece, qui eſt une variété la plus approchante du dauphin ou du limaçon déchiqueté, n'a pas plus de ſix lignes de diametre, non compriſe l'extenſion des pointes. Le corps de la coquille eſt chargé d'un ſeul rang d'épines très longues, étroites, pliées ou entr'ouvertes d'un côté, & courbes, dont la plûpart portent juſqu'à quatre ou cinq lignes de longueur : les autres ſont plus courtes, mais aiguës. Sa couleur extérieure eſt légérement pourprée & nacrée en-dedans. Cette coquille eſt mince & preſque tranſparente.

DEGON. Nom donné par M. Adanſon à une coquille operculée du genre qu'il nomme la cérite ; elle reſſemble aſſez à l'eſpece appellée le chadet ; mais elle n'a guere que ſept lignes de longueur. Sa largeur eſt une fois moindre, Elle porte dix ſpires entourées de trois rangs de petits tubercules inégaux & peu ſerrés. La longueur de ſon ſommet ſurpaſſe une fois celle de la premiere ſpire, & de moitié ſeulement de largeur. Le canal ſupérieur de ſon ouverture eſt quelquefois brun, mais ordinairement blanc. Les tubercules ſont toujours bruns. On trouve fréquemment cette coquille aux environs du Cap-Verd.

GUALTIERI, tab. 56. fig. F. *Turbo apertus, acumine ſtriatus, rugoſus, papilloſus, aſper, ex livido albicans.*

DENTALES. *Tubuli marini, pauliſper arcuatim intorti, & in vertice perforato & acuto elati; per longitudinem canaliculati, vel colore viridi vel albido inſignes.* Coquillages univalves du genre des tuyaux de mer, ainſi appellés, parce qu'ils ont dans leur courbure une certaine reſſemblance avec des dents de chien. Les dentales ſont des tuyaux très ouverts du côté du gros bout, tandis que l'extrêmité oppoſée aiguë ne montre qu'une petite ouverture. Ils ſont ſolitaires ou ſans être adhérens les uns aux autres, qu'accidentalement ; ils diffèrent des eſpeces de tuyaux nommés antales, en ce qu'ils ſont plus gros, plus longs, & qu'ils ſont d'ailleurs toujours plus ou moins cannelés d'une maniere longitudinale : ces cannelures ſont régulieres dans certaines eſpeces & inégales, ou plus ou moins ſerrées dans d'autres. Les dentales ont auſſi quelques variétés dans leurs couleurs : celles qui ſont orientales ſont vertes, fort allongées, avec une courbure plus ou moins arquée ou inclinée. Il y en a de blanches dont les cannelures ſont profondes. Les premieres ſont élevées d'une forme effilée, & terminée en pointe ; mais les dernieres ou les blanches ont leur extrêmité conique tronquée.

Aldrovandus, de Testaceis, pag. 283. lib. 3. *Dentalium quinque differentia. Oriuntur in cavernis lapidum in profundo maris. Longitudo non omnis recta, sed modicè inflexa est, dentis canini instar : majores ad quatuor digitos accedunt.* Ce naturaliste fait mention de cinq especes de dentales qui ne diffèrent que par leurs volumes & leurs cannelures plus ou moins serrées. Les dentales s'engendrent, selon ce naturaliste, dans les cavités des pierres au fond de la mer. Ils ne sont pas tout à fait droits, dit Aldrovandus, mais un peu courbés comme les dents de chien. Les plus grands peuvent avoir près de quatre doigts.

Rumphius, *tab.* 41. *n.* 6. Holl. Hoorn slangetje ; le coulevreau ou la petite couleuvre.

Ejusdem, litt. I. *Denticulus elephantis* ; la dent d'éléphant ; Holl. Olyphants-tand.

Gualtieri, tab. 10. litt. G. *Tubulus marinus regulariter intortus, dentalis, satis incurvatus, striatus, ex albido virideſcens.*

Ejusdem, litt. H. *Tubulus marinus regulariter intortus, dentalis, parùm aut nihil incurvatus, striatus striis ipsis duplicibus, & nonnullis lineis cinctus, ex albido subviridis.*

Ejusdem, litt. I. *Tubulus marinus regulariter intortus, dentalis, striatus striis raris majusculis, sulcatis, viridis, nonnullisque fasciis viridioribus cinctus.*

M. d'*Argenville*, *pag.* 195. *pl.* 3. *lett. H.* Deux tuyaux faits en cornets appellés dentales de couleur verte à l'une des extrêmités, la pointe ; ils sont tous deux cannelés & orientaux.

Le même auteur, dans le supplément qui traite de la zoomorphose, rapporte que la plus grande partie du corps du dentale est couverte d'une teinte blanche, au travers de laquelle percent plusieurs petits vaisseau intestinaux d'un jaune foncé. Lorsque ce testacé caché dans son étui, il se ramasse du côté de la mais lorsqu'il s'allonge, cette masse se déve alors il se forme un bouton pyramidal qui se tr

veloppé d'un capuchon : à l'extrêmité du bouton eſt une très petite ouverture par où le dentale prend ſa nourriture. On voit au bas du capuchon un bourrelet chargé de petits points noirs qui approche aſſez du tiſſu d'une frange : ce bourrelet ne déborde point le diametre du tuyau ſortant de la coquille, afin de s'y rendre dans le beſoin.

Comme le dentale reſte preſque toujours enſablé dans une attitude verticale ou perpendiculaire, il s'allonge de côté & d'autre juſqu'à la ſurface du terrein, ſans que les flots de la mer puiſſent l'ébranler.

Lorſqu'il eſt à ſec ſur la greve, & qu'il craint de ſuccomber à ſes efforts, il fait ſortir de la pointe tronquée de ſa coquille, c'eſt-à-dire, de celle oppoſée à la tête une eſpece de filament ou jambe dont l'étendue n'a guere que cinq à ſix lignes, & qui va un peu en ſerpentant, ſouvent en forme d'une petite poire.

Il enfonce cette jambe dans le terrein, ce qui affermit ſa coquille : enfin, il la termine dans une plaque ronde, dont les rebords préſentent le calice d'une fleur à cinq pans. Cette partie, qui peut avoir un demi pouce, & par laquelle il eſt à croire que paſſent les alimens, eſt très blanche, & ne paroît en-dehors dans toute ſon étendue, qu'autant que la tête ne jouit pas de toute ſa liberté. Le dentale n'a point d'opercule ; & pour ſe ſouſtraire à ce qui pourroit extérieurement le bleſſer, il s'enfonce ſi avant dans un étui, qu'il n'eſt guere poſſible de le pouvoir atteindre.

DENT DE CHIEN. Nom que pluſieurs Conchyliologiſtes donnent à des tuyaux de mer du genre des dentales & des antales. Il eſt auſſi en uſage pour exprimer les tubercules courbes & ſaillans de pluſieurs coquilles univalves du genre des rochers ; ſavoir, les eſpeces appellées *murex* à dents de chien.

DENTS, quant à l'animal teſtacée ; M. Adanſon avoue qu'il n'a apperçu des dents que dans la bouche des limaçons, & que tous les obſervateurs en ont cherché inutilement, ainſi que des mâchoires dans

celle des conques ou coquilles bivalves & multivalves.

Dans les limaçons ou les coquillages univalves & operculés qui ont la mâchoire supérieure, c'est la mâchoire même, qui, quoiqu'immobile, fait la fonction de dent; soit qu'elle soit simple & sans aucune division comme celle des lépas; soit qu'elle soit relevée comme celle du limaçon terrestre, de cinq à six cannelures qui débordent comme autant de dents. Les dents de la mâchoire inférieure sont infiniment petites, presqu'imperceptibles à la vue, quoique le toucher les fasse quelquefois sentir. Regardées au microscope, elles ressemblent à autant de petits osselets cartilagineux, très durs, dont la pointe se recourbe vers l'estomac, comme ceux de la langue du lion ou du chat. Elles sont ordinairement fort nombreuses, & distribuées en plusieurs rangs sur la mâchoire, dont elles recouvrent entiérement la surface antérieure.

DENTS, quant à la coquille, expriment plusieurs especes d'éminences ou plutôt d'excédences qui se rencontrent dans les différentes parties des coquilles univales & bivalves: elles en occupent plus les parois intérieurs que les surfaces extérieures, où elles forment le plus souvent des rides circulaires ou obliques plus ou moins prononcées; ainsi que sur les bords ou vers les bords de la lévre parallele au fût de la coquille; ces sortes de dents sont saillantes dans les buccins, surtout dans les conques de Triton. Celles qui concernent les coquilles bivalves, sont positivement les apophyses qui composent leurs charnieres, lesquelles varient suivant les genres; elles sont le plus souvent rondes dans les huitres, tandis qu'elles deviennent aiguës, crochues & irrégulieres dans les cœurs & les cames. On se sert également du terme de dents pour signifier toutes les saillies & les rides qui se rencontrent sur la columelle ou l'axe extérieur des coquilles univalves, ainsi que les denticules dont les battans des bivalves sont garnies dans leurs circonférences.

DEVIDOIR. Nom que l'on donne en Hollande à

une coquille bivalve du genre des huitres, & que l'on appelle en France la biſtournée. *Voyez* BISTOURNÉE.

DEUIL. Nom que pluſieurs donnent à une eſpece de burgau noir de l'Amérique, du genre des limaçons, dont l'ouverture eſt preſque ronde ou un peu comprimée : on le nomme auſſi veuve. *Voyez* VEUVE.

DIGITALES. *Cochleæ digitatæ.* Quelques naturaliſtes ont ainſi appellé en général pluſieurs coquilles univalves du genre des rochers, garnies de doigts ou de pattes, & qui ſont plus connues ſous la dénomination d'araignées de mer.

DIP. Nom donné par M. Adanſon à un coquillage operculé du genre du buccin. Sa coquille n'a que cinq lignes de longueur, & deux fois moins de largeur. Ses dix ſpires ſont bien renflées, arrondies & chagrinées de petits tubercules, comme dans la troiſieme eſpece appellée le niſot ; mais mieux diſtingués, c'eſt-à-dire, fort ſerrés & ſéparés par des ſillons qui forment une eſpece de treillis. La premiere ſpire a dix ou quinze rangs de ces tubercules ; la ſeconde en a cinq ; la troiſieme, quatre ; & les autres, beaucoup moins.

L'ouverture, ainſi que celle du ſoni, repréſente une demi-lune arrondie aux extrêmités, à peine de moitié plus longue que large, & ſans canal à l'extrêmité inférieure. Ses deux lévres ſont ſans dent, & la gauche eſt recouverte d'une petite plaque mince & luiſante ; elle eſt ordinairement d'un blanc de neige ſans mélange ; elle porte cependant quelquefois du rouge ſans tubercule.

L'animal ne différe de celui du ſoni que par ſon pied, dont la longueur ſurpaſſe à peine du double ſa largeur ; & par ſon opercule qui eſt taillé en demi-lune, & de moitié ſeulement plus long que large.

M. ADANSON a obſervé le dip dans les rochers de l'île de Gorée & du cap Manuel.

DOFAN. M. Adanſon appelle ainſi un coquillage operculé du genre du vermet. Cette eſpece s'attache par monceaux ronds d'environ un pied de diametre, ſur

les coquillages & sur les morceaux de bois, que le hazard a fixés au fond sabloneux & coquillier de la rade de l'île de Gorée.

La longueur de la coquille est de huit à neuf pouces, & sa largeur de trois à quatre lignes ; elle est contournée plus irrégulierement que le vermet, & fait un peu moins de spires qui vont aussi de droite à gauche. Sa surface est relevée de cinquante petits filets longitudinaux fort serrés, & traversés par d'autres filets semblables, qui forment un treillis extrêmement fin. Son ouverture ne s'éleve pas d'un demi-pouce au-dessus des spires ; elle s'incline toujours un peu sur le côté ; elle est jaune au dehors, & de couleur de corne en dedans.

Les cornes de l'animal ont deux fois plus de longueur que de largeur Son pied paroît comme plié en deux à son extrêmité ; c'est dans ce pli qu'est placé l'opercule qui est si petit qu'on a de la peine à le distinguer sans le secours du verre lenticulaire. Il n'a guere plus d'un huitieme de ligne de diamètre.

Le manteau est bordé tout autour de douze petits tubercules jaunes. La tête, les cornes, le pied & le manteau sont bruns, pointillés de jaune & de rouge : le reste du corps est blanc de corne dans sa moitié supérieure, & blanc de lait taché de brun dans l'autre moitié.

DOIGT. *Solen brevis in unâ extremitate arcuatim desinens, & in alterâ parte truncatus ; colore castaneo obscurè nebulatus vel colore osseo leviter purpurascente.* Nom que plusieurs donnent à une coquille bivalve du genre des couteliers ou manches de couteau. Celui-ci est appellé le doigt, à cause de sa forme & de sa longueur qui ne passe guere trois pouces & demi. Ses deux valves sont épaisses, arrondies d'un côté en maniere d'ongles humains, & comme tronquée à l'autre extrêmité de la coquille. Lorsque ce manche de couteau est dépouillé d'un épiderme marron obscur, il devient livide ou couleur d'os, & quelquefois nué légè-

rement de couleur pourpre. Il vient des Indes orientales.

Rumphius, tab. 45. litt. N. *Solen bivalvius primus.* Holl. Orgel pyp, en goot doublet; le tuyau d'orgue ou la gouttiere.

Gualtieri, tab. 95. litt. E. *Solen, testâ crassiore, castaneo colore obscurus, ex albido fasciatus.*

M. d'*Argenville*, pag. 305. pl. 24. lett. K. Ce manche de couleur de rose, vient d'Orient; son épaisseur & sa rareté le distinguent des autres.

DOIGT, dit PETIT DOIGT. *Buccinum parvum elongatum, canali brevi rostrato distinctum; octo spiris satis exertis & alternatim costatis compositum: striis cancellatis & reticulatis striatum: ex albido & flavo colore depictum; digitellus dict.* m. Coquille univalve du genre des buccins, composée de huit spires assez élevées, garnies chacune d'une maniere alternative d'une côte longitudinale: toute sa surface extérieure, qui est nuée de jaune & de blanc, est à stries longitudinales & transversales qui forment un réseau. L'ouverture est elliptique, avec une lévre dentelée & sinueuse en dedans; la columelle extérieure est unie, dont la saillie s'extravase en une seconde lévre parallele: cette lévre & cette columelle se terminent par un petit canal ouvert & retroussé un peu en forme de bec. Ce petit buccin, qui est une variété de l'espece appellée le buccin tors, & dont il paroît même être la jeune espece, porte depuis un pouce jusqu'à lignes de longueur. Il vient des grandes Indes.

Rumphius, tab. 49. litt. Q. *Digitellus.* Holl. Vingertje; le petit doigt.

DOSIN. M. Adanson nomme ainsi une coquille bivalve du genre de la came. Sa coquille ne différe de l'espece appellée cotan, que parce qu'elle est un peu moins épaisse, plus légere: que sa surface est d'un poli luisant & éclatant, relevée de soixante cannelures un peu plus larges, applaties; & en ce que la fossette en forme de cœur qui paroît au dessous des sommets, est moins enfoncée, & polie sans rides. Les battans sont

arrondis sur leurs bords. Elle est d'une blancheur parfaite au-dedans & au-dehors. On la voit assez abondamment sur la côte de Portugal.

Lister, tab. 261. fig. 97. *Pectunculus ex insulâ Mauritii.*

Ejusdem, tab. 288. fig. 124. *Pectunculus albidus, densè fasciatus, latissimus, aamodùm planus.*

Gualtieri, tab. 76. litt. F. *Concha marina, valvis æqualibus, æquilatera, mediocriter & leviter umbonata, & oblique incurvata, subrotunda, striis profundis transversis, umbonem versùs decrescentibus, elegantissimè undique cincta, albida.*

Klein, tent. pag. 146. spec. 5. *Cricomphalos mauritanica, rotunda alba.*

Ejusdem, *Cricomphalos latissima albida, densè circinata, admodùm plana.*

DOTEL. Nom donné par M. Adanson à un coquillage bivalve du genre du jambonneau. La forme applatie de la coquille du dotel, son peu d'épaisseur, sa légereté, sa fragilité & ses cent cannelures presque insensibles, la distinguent assez de l'espece appellée aber. Elle n'a guere qu'un pouce & demi de longueur: intérieurement chaque battant est bordé de cent petites dents. Leur sommet n'est pas replié en dedans, & ne forme par conséquent aucune poche. On a bien de la peine à découvrir à la loupe une ou deux petites dents qui sont à la charniere. Le périoste de cette coquille lui donne une couleur noire: il est beaucoup plus fin, moins écailleux & plus souple que dans les especes appellées le lulat & l'aber; & pour cette raison plus difficile à détacher. Il couvre une nacre très belle, & d'une blancheur qui surpasse infiniment celle de l'intérieure. Il n'y a point, dit M. Adanson, de coquillage plus répandu sur les rochers de toute la côte. On le trouve aussi par paquets sur les huitres attachées aux mangliers du fleuve Gambie. Les matelots européens lui donnent le nom de moucle, & le mangent, à l'imitation des Nègres, après l'avoir passé au feu.

Lister, tab. 366. fig. 206. *Musculus parvus, latus, tenuiter striatus, ex fusco purpurascens; jamaïcensis.*

M. d'*Argenville*, pag. 226. pl. 25. fig. K. *Musculus, gula soricis.* Petite moule, nommée la gueule de souris, par rapport à sa forme pointue & à sa couleur grise, tachetée de violet; les bords de ses deux pieces sont de couleur de rose.

DOUBLETTE, ou COQUILLES DOUBLETTES. Nom générique & synonyme à celui de bivalve, que l'on donne en Hollande aux coquilles du genre des cames, des cœurs & des peignes, en langue hollandoise, doublette.

DRAGON. *Buccinum triangulare, crassis striis undosis & tuberosis striatum, costatum, & sicut fasciatum; apice obtuso, aperturâ irregulariter elliptică, labro crasso, fimbriato, dentato, & sinuoso; columellâ rugosâ, & canali longo, tortuoso, & recurvo distinctum; colore ex rufo & croceo flavescens: draco dictum.* Coquille univalve du genre des buccins, de l'espece triangulaire, ainsi appellée à cause de sa forme baroque. La volute est composée de six spires convexes, dont les trois premieres, ainsi que le corps de la coquille, sont chargées de grosses stries, transversales, onduleuses, en forme de fascies en relief, relevées par des côtes longitudinales, tuberculeuses, & garnies de protubérances, principalement sur le dos de la coquille. Les cannelures alternatives avec les stries sont larges & suivent la même direction. Outre toutes ces éminences, ce buccin est encore pourvu de trois grosses côtes en bourrelet & dominantes: sçavoir, les deux latérales, & une troisieme sur le milieu de la seconde spire, qui donne à cette coquille le caractere de buccin triangulaire, & laquelle se perpétue en trois temps sur les autres spires plus ou moins. Toute la surface du dragon est nuée de couleur jaune-roux & souci. L'ouverture représente une figure elliptique irréguliere, avec une lévre très épaisse, en bourrelet, au-dehors;

dentée, & sinueuse au-dedans ; la columelle extérieure parallele est chargée de rides dans toute son étendue : cette lévre & cette columelle se prolongent pour former un long canal tortueux, entr'ouvert, & retroussé à son extrêmité.

Le buccin dragon, qui est une variété de celui que l'on appelle spécialement le buccin triangulaire, ainsi que l'espece nommée la vache ou le rhinocéros, a aussi des variétés : sçavoir, le dragon de couleur citron, & celui à clavicule obtuse & courte, que quelques-uns appellent tête de bœuf. *Voyez* ces especes.

Le dragon peut avoir jusqu'à trois pouces & demi de longueur sur deux pouces de largeur. Ces sortes de buccins se trouvent dans les mers des Indes.

Gualtieri, tab. 37. litt. F. *Purpura curviroſtra, ſtriata, papilloſa, rugoſa, canaliculo incurvo, in longum ſatis producto, tota crocea.*

DRAGON DE COULEUR DE CITRON. *Buccinum triangulare, craſſis ſtriis tranſverſis ſtriatum & canaliculatum, tuberoſum, coſtatum ; aperturâ elipticâ, labro fimbriato, craſſo, intùs dentato & ſinuoſo, columellâ rugoſâ, & canali aperto, recurvo, & in longum ſatis producto, diſtinctum ; undique colore citrino & albo depictum.* Cette espece differe, non-seulement du dragon ordinaire par sa couleur qui est nuée par-tout d'une belle couleur citron mêlée de blanc vers le sommet de la volute, mais encore par sa forme plus large & plus ventrue. Les grosses stries & les cannelures, quoique les mêmes, sont d'ailleurs moins élevées & moins profondes, ainsi que les côtes tuberculeuses ; mais les bourrelets longitudinaux interposés sont saillans & moins foncés en couleur que le reste de la coquille. L'ouverture, la lévre, la columelle extérieure & le canal ont la même forme que dans le buccin dragon jaune-roux.

DRAGON A CLAVICULE OBTUSE, ou DRAGON VELU. *Buccinum triangulare, quinque ſpiris rotundis & contabulatis, apice obtuſo & brevi,*

claviculatum ; striis crassis , raris , parallelis pauliſper tuberoſis regulariter faſciatum ; totidem canaliculis alternatim diſpoſitis reticulatis , & tribus coſtis modo triangulari interpoſitis diſtinctum ; tegumento marino cancellatim villoſo aliquando indutum , vel colore rufo , fulvo , & croceo flaveſcens ; aperturâ ferè ellipticâ , labro ſpiſſo fimbriato , ſerrato & ſinuoſo ; columellâ rugoſâ , & canali in longum producto recurvoque inſignitum. Ce buccin, qui eſt d'une forme arrondie & ramaſſée, eſt compoſée de cinq ſpires étagées & comprimées en-deſſus, très convexes & terminées par un ſommet obtus. Toute la ſurface extérieure de la coquille eſt faſciée de groſſes ſtries rondes paralleles, rares, un peu tuberculeuſes, & autant de cannelures alternatives, réticulées, larges & aſſez profondes. Ce buccin eſt également remarquable par trois côtes longitudinales : ſçavoir, celle qui occupe l'extérieur de la lévre, la ſeconde parallele tombant dans l'ombilic, & la troiſieme qui exécute le plan triangulaire, ſituée ſur le milieu de la ſeconde ſpire. Ce buccin ſe rencontre quelquefois avec ſon épiderme ou un drap marin léger garni de longs poils aſſez rudes & arrangés par bouquets à égale diſtance dans un ſens longitudinal : cet épiderme eſt-il enlevé (ce qui arrive ordinairement à cauſe de ſa légereté) la ſurface extérieure de la coquille découvre ſes nuances rouſsâtres & jaunes-fauves mêlées de blanc dans les bourrelets. L'ouverture eſt elliptique dans ſa figure irréguliere, avec une lévre épaiſſe, feſtonnée ou dentelée, repliée en dehors, & une columelle extérieure ridée ſur un fond rouge-brun. Le canal eſt long, étroit, un peu incliné & retrouſſé. Ce buccin, que quelques-uns appellent tête de bœuf, porte ordinairement trois pouces de longueur ſur moitié moins de largeur.

Il y a deux variétés dans cette eſpece : ſçavoir, celle qui n'eſt pourvue que de deux bourrelets, & dont la coquille eſt encore plus courte ; & celle appellée la hauſſe-queue. *Voyez* HAUSSE-QUEUE.

DRAP D'ARGENT. *Voluta cylindroïdes, seu rhombus octo vel decem spiris pauliſper exertis compoſitus & apice roſeo diſtinctus, innumeris lineis caſtaneis diverſimodè catenatis, in fundo albo colore interpunctus & ſicut intensè depictus; panni argentei nomine donatus.* Coquille univalve du genre des rouleaux ou volutes cylindriques, ainſi appellée à cauſe de ſes compartimens occaſionnés par un aſſemblage de traits & de filets différemment enlacés les uns dans les autres, de couleur marron, laiſſant entr'eux des vuides en forme d'écailles d'un blanc très net. Lorſque ces filets bruns ſe rencontrent, ſe croiſent & ſe multiplient dans certains endroits plus que dans d'autres; ils forment pluſieurs taches plus ou moins larges, à travers leſquelles on diſtingue un grand nombre de petits eſpaces formés par des points blancs. Ce rouleau eſt en général d'une forme plus effilée ou moins renflée que les eſpeces appellées draps d'or. La volute eſt compoſée de huit ou neuf ſpires peu élevées, dont les dernieres forment un ſommet couleur de roſe. Ce beau rouleau porte deux pouces de longueur. On le trouve dans les mers des Indes orientales.

Pluſieurs Conchyliologiſtes donnent le nom de drap d'argent à une autre eſpece de rouleau qu'ils appellent auſſi la chiûre ou la piquûre de mouche. *Voyez* PIQUÛRE DE MOUCHE.

DRAP D'OR. *Voluta cylindroïdes vel rhombus, pannus aureus dictus.* Coquille univalve du genre des rouleaux, auſſi diſtinguée par la richeſſe de ſes couleurs que par l'admirable diverſité de ſes eſpeces : ſçavoir, le drap d'or proprement dit, celui à fond bleu, le drap d'or de la Chine, le drap d'or ventru, le drap d'or piqueté, & le drap d'or faſcié. *Voyez* ces eſpeces.

DRAP D'OR proprement dit. *Voluta cylindroïdes, vel rhombus, novem ſpiris obliquè complanatis, cum vertice acuto deſinentibus conſtans; lineis fuſcis & rubeſcentibus, angulosis, & maculis flavis & aureis*

diversimodè catenatis, in fundo lucido albo, elegantèr depictus; pannei aurei meritò nomine donatus. Cette coquille, considérée dans le genre des rouleaux, doit sa dénomination à la beauté de ses compartimens. Elle est composée de neuf spires applanies obliquement, & élevées pour former un cône régulier. Toute la surface extérieure est ornée de différens traits ou de filets longitudinaux en zigzags bruns & rouges-obscurs, enlacés dans plusieurs taches jaunes & couleur d'or, de maniere à former un beau compartiment par la diversité des vuides blancs, lesquels forment des cœurs, des angles & des dessins admirables. La forme de ce rouleau est allongée, renflée vers le milieu, dont la longueur varie depuis un pouce & demi jusqu'à plus de trois pouces. Cette belle coquille ainsi que ses variétés se trouve dans les mers des grandes Indes orientales.

Aldrovandus, de Testaceis, lib. 3. pag. 309. fig. 4. *Cochlea cylindroïdes, turbine acuto.*

Gualtieri, tab. 25. litt. I. *Cochlea longa pyriformis vulgaris, umbonata, lævis, ex albo, fulvo, candido, aureo, & subrubro colore variegata, lineata & maculata.*

M. d'*Argenville*, *pag.* 242. *pl.* 13. *lett. F.* Ce cornet, par son compartiment doré, a merité le nom de drap d'or.

DRAP D'OR A FOND BLEU. *Voluta cylindroïdes, vel rhombus, maculis aureis, lineis rubescentibus aliquandò nigricantibus in fundo cæruleo & purpurascente interruptis, variegatus, eleganter depictus & etiam aliquando fasciatus.* Les traits & les filets longitudinaux de ce rouleau se répandent en plus grand nombre & d'une maniere plus serrée sur la surface de la coquille, & forment sur les taches jaunes & aurores des compartimens inimitables dans un fond mêlé de bleu & de couleur pourpre. Ces lignes longitudinales sont ordinairement rouge-brun, & quelquefois si foncées qu'elles paroissent noirâtres. Ce rouleau est ordinairement d'une forme plus ramassée que la plûpart des

autres draps d'or, & ne laissent pas d'avoir des variétés qui le rendent encore plus précieux par la beauté & l'assemblage des couleurs les plus vives. On distingue, dans les compartimens, des taches arrangées par zones ou par fascies, & dont les vuides sont nués de violet & de couleurs plus ou moins azurées. Le drap d'or à fond bleu varie aussi par sa forme plus ou moins effilée ou ramassée ainsi que par sa grosseur, c'est-à-dire, depuis un pouce & demi jusqu'à deux pouces & demi. Il vient des mers des Indes orientales.

RUMPHIUS, tab. 32. litt. O. *Voluta pennata.* La volute qui imite le plumage des oiseaux. *Holl.* Goud laaken of speldewerks hoorn en korhoen; le drap ou la dentelle d'or, ou la perdrix, ou le francolin.

M. d'*ARGENVILLE*, *pag.* 242. *pl.* 13. *lett. I.* C'est le drap d'or, non seulement comparti, dans son étendue, de grandes taches & de lignes aurores sur un fond blanc, comme les draps d'or ordinaires, mais fascié en deux endroits par des marbrures plus serrées, dans lesquelles on apperçoit du bleu.

DRAP D'OR DE LA CHINE. *Voluta cylindroïdes vel rhombus magnis maculis flavis & aureis, lineis raris interruptis fuscis, variegatus & fasciatus; testâ crassâ & ponderosâ insignis.* Celui-ci est d'une forme renflée vers la clavicule, orné d'un réseau brun ou jaune foncé, enlacé dans de grandes taches jaunes & aurores ou de la même couleur, dont la plupart se répandent sur-tout en deux larges fascies, sur un fond blanc. Le drap d'or de la Chine présente aussi quelquefois une surface extérieure, presque remplie de traits longitudinaux en zigzags, & tellement enlacés dans certains endroits, & d'une maniere si serrée, qu'à peine laissent-ils des petits vuides d'un blanc azuré. Cette espece, dont la coquille est pesante & épaisse, se trouve dans les mers des Indes orientales.

DRAP D'OR PIQUETÉ DE LA CHINE. *Voluta cylindroïdes, formâ angustâ tenui vel elongatâ; punctis ex purpureo nigricantibus, & maculis flavis & croceis*

per seriem dispositis eleganter exornata & regulariter in fundo albido depicta ; striis circularibus granulatis striata ; panni aurei sinensis interpuncti nomine prædita. C'est un joli petit rouleau, d'une forme effilée & allongée, chargé de stries fines, circulaires, granuleuses, orné de petits cercles, formés de points pourpre-noirâtres, & de taches aurores sur un fond blanc. La volute, qui est peu élevée, est composée de huit spires unies & un peu convexes, marbrées de jaune & ponctuées comme la coquille. Lorsque ce petit rouleau est parvenu à un certain période de grosseur, tel qu'il est représenté dans Rumphius, les points colorés & les marbrures disparoissent, en conservant néanmoins ses stries circulaires. Sa longueur peut avoir jusqu'à près d'un pouce & demi.

Rumphius, tab. 33. litt. EE. *Terebellum granulatum.* La tariere grenue ; Holl. Gegranuleerde, of ruyge kuypers boor ; la tarelle ou la tariere grenue ou brute.

Gualtieri, tab. 25. litt. L. *Cochlea longa pyriformis vulgaris, striata striis minutissimis, circularibus granulatis, candida, & punctis luteis raris per seriem dispositis elegantissimè circumscripta.*

DRAP D'OR VENTRU. *Voluta cylindroïdes ; pannus aureus crassus & ventricosus appellata ; ponderosa lineis angulosis in longum ductis fusco colore rubescentibus, & latis maculis flavis, aureis, in fundo albo & cæruleo sparsim depicta.* Cette espece est d'une forme courte, avec une coquille épaisse, pesante & ventrue. Toute sa surface extérieure est ornée de longs traits angulaires de couleur foncée, enlacés dans de grandes taches jaunes, plus rares que dans les autres especes de draps d'or. Cette espece peut avoir jusqu'à trois pouces & demi de longueur.

DRAP MARIN. Terme de Conchyliologie, qui exprime une espece de pellicule ou d'épiderme, & souvent une croute plus ou moins épaisse, lesquelles couvrent la surface extérieure des coquillages en général. C'est cette premiere enveloppe qui cache & conserve les

couleurs des coquilles, & les préſerve des frottemens qui peuvent les altérer. Le drap marin ou l'épiderme des teſtacées reſſemble, tantôt à un parchemin plus ou moins fort ou délié, tantôt à un duvet plus ou moins épais, & quelquefois velu; il conſiſte ſouvent dans une ſubſtance plâtreuſe, ou en une matiere ſi dure & ſi épaiſſe, qu'il faut employer les reſſources de l'art pour l'enlever, & pour parvenir à mettre au jour toutes les couleurs dont ces coquilles ſont enrichies.

M. Adanſon a donné le nom de périoſte à ces ſortes de couvertures. Si on conſidere les coquilles comme les os des coquillages, dit ce naturaliſte, on doit regarder la membrane qui enveloppe la plûpart, comme le périoſte. En effet, elle en fait l'office, puiſqu'elle contribue à leur conſervation & à leur accroiſſement. Ce périoſte ne recouvre jamais leur ſurface intérieure; mais ſeulement l'extérieure, tant dans les limaçons, que dans les conques, quoique quelquefois, il ſe replie un peu ſur leurs bords, comme il arrive au jambonneau. Le périoſte eſt fort mince dans certaines coquilles, comme dans les vis & les pholades; dans d'autres, il eſt fort épais: il eſt quelquefois ſi délié, qu'il paroît ne pas exiſter, ou même il n'exiſte pas, comme dans les porcelaines & les tellines.

DRAP MORTUAIRE. Nom que les Conchyliologiſtes donnent à une coquille univalve du genre des volutes échancrées ou olives. C'eſt l'eſpece que Rumphius appelle le tombeau ou le mauſolée du prince, & que l'on nomme auſſi l'olive à funérailles. *Voyez* OLIVE A FUNERAILLES.

DRAP ORANGÉ. *Voluta cylindroïdes, vel rhombus, octo ſpiris in cono finitus; forma elongatâ inſignis; ſtriis exiguis circularibus ſtriatus; lineis & maculis ſimul catenatis aureis & citrinis coloribus elegantiſſimè per longitudinem depictus.* C'eſt un rouleau d'une forme allongée & aſſez effilée, garni de ſtries fines circulaires, orné de plus grandes taches longitudinales, de couleur orangée & jonquille, liées les unes les

autres par des traits de la même nuance sur un fond blanc. Ces couleurs forment à peu près les mêmes compartimens que ceux qui se rencontrent sur la surface des rouleaux appellés brunettes & sur quelques draps d'or. La volute, qui est moyennement élevée, est composée de huit spires unies, colorées comme la coquille, & terminées par une extrémité conique. Cette belle coquille nous vient de la Chine. Sa longueur porte ordinairement deux pouces & demi sur un peu plus d'un pouce de largeur.

Gualtieri, tab. 25. litt. X. *Cochlea longa pyriformis vulgaris, candidissima, & croceo colore nitidissimè maculata & reticulata.*

M. d'*Argenville*, *pag.* 242. *pl.* 13. *lett. D.* Cette coquille offre par son compartiment le drap orangé; c'est une tissure admirable, pareille à celle des draps d'or.

DUCHON Coquillage univalve du genre des porcelaines de M. Adanson. Sa coquille n'a que six lignes de longueur, & moitié moins de largeur. Le sommet est applati comme celui du bobi. L'ouverture est presque droite, & si étroite, qu'elle a six fois plus de longueur que de largeur. La lévre droite, au lieu d'être arrondie au-dehors, comme dans les précédentes appellées le bobi ou le narel, forme deux especes de bourrelets applatis & distingués par deux sillons assez profonds. Elle est bordée intérieurement de vingt petites dents, répandues sur toute sa longueur. Dix dents un peu plus grandes garnissent la moitié supérieure de la lévre gauche. La couleur de cette coquille est un fond blanc, coupé transversalement par un nombre infini de petites raies gris de lin.

Le duchon se rencontre dans les rochers de l'île de Gorée; mais plus rarement que la porcelaine, appellée le bobi, auquel le duchon ressemble quant à l'animal.

DUNAR. Nom donné par M. Adanson à un coquillage operculé, qui est la premiere espece du genre de la nérite. Sa coquille a un pouce environ de lar-

geur, & moitié moins de longueur. Elle a beaucoup d'épaisseur, & la forme d'un ovoïde très obtus aux deux extrêmités. On y compte trois spires, dont la premiere est renflée & arrondie; les deux autres sont très petites, & forment un sommet rond fort obtus, deux fois plus large que long, & deux à trois fois plus court que l'ouverture. Sa surface extérieure est recouverte d'un périoste médiocrement épais, au-dessous duquel on apperçoit vingt-cinq à trente sillons assez légers qui tournent sur la premiere spire. L'ouverture représente une demi-lune qui s'étend hors de la coquille sur sa droite. Elle est environnée jusqu'au deux tiers de la circonférence, par la lévre droite qui est fort aiguë, tranchante, quoique très épaisse, & garnie intérieurement un peu au-dessous du bord de quinze à seize dents longues & fort serrées, dont les deux plus basses sont plus grosses, arrondies comme deux boutons assez écartés. La lévre gauche est formée par l'applatissement de la seconde spire, qui est recouverte d'une large plaque luisante & légérement chagrinée. Elle porte deux petites dents au milieu de sa largeur. Sa couleur est un noir très foncé au-dehors, qui tire sur la couleur de la poix, & un blanc assez clair au-dedans.

La tête de l'animal est fort applatie en demi-lune, & un peu échancré à son extrêmité. Ses cornes sont cylindriques, fort minces, ponctuées aux deux extrêmités, & une fois plus longues que la tête aux deux côtés de laquelle elles sont placées sur sa base. Elles paroissent coupées dans toute leur longueur, de vingt-quatre sillons peu sensibles. Les yeux sont deux petits points noirs placés au sommet d'une colomne pyramidale à trois angles, quatre fois plus courtes que les cornes, & placée à leur côté extérieur. Au-dessous de la tête, vers le milieu de sa longueur, on voit l'ouverture de la bouche qui est ronde & environnée d'une lévre circulaire fort épaisse, plissée & comme ridée. La membrane, qui forme le manteau de l'animal, couvre entierement l'intérieur de sa coquille. Elle est fort

mince, & légérement crénelée sur ses bords, qui sont tachés de vingt petits points blancs sur un fond noir. Le pied est presque rond, applati en-dessous, convexe en-dessus, un tiers plus long que large, & de moitié plus court que la coquille. Il est coupé en-dessous de plusieurs petits sillons circulaires.

L'opercule est un osselet pierreux fait en demi-lune, d'une épaisseur & d'une dureté assez grande. Sa surface extérieure est toute chagrinée, & son bord inférieur est relevé de deux grandes dents vers le milieu de sa longueur. Il est lisse dans sa surface interne. C'est par le moyen de ces dents qu'il est attaché au-dessus du pied, & même à la lévre gauche de la coquille, dont il ne s'écarte jamais, mais sur laquelle il se rabat en s'ouvrant à peu près comme le couvercle d'une tabatiere à charniere, ou pour mieux dire, comme les battans des coquilles bivalves. La maniere, dont cet opercule est uni au pied, differe de la plûpart des autres opercules, en ce qu'au lieu d'être attaché à son extrémité, comme dans le rouleau, ou à son milieu comme dans la toupie, il est fixé dans le sinus que fait la racine du pied en se confondant avec le manteau. Il a, à très peu près, la même situation dans le genre de la natice.

Tout le corps de cet animal est blanc sale en-dessous, & noirâtre en-dessus, à l'exception du manteau qui est moins foncé, & taché sur les bords d'une vingtaine de petits points blancs. Le dunar se trouve abondamment autour des rochers de l'île de Gorée.

Lister, Conchyl. tab. 596. fig. 6. *Nerita nigricans leviter sulcata, clavicula compressa, multis & exiguis dentibus ad labrum, admodum paucis, brevibus & acutis ad columellam.*

Gualtieri, tab. 66. fig. S. *Nerita profundè striis crassis, & latis distincta, utrinque insigniter dentata, ex atro colore rufescens, intùs candida.*

Ejusdem, tab. 597. fig. 10. *Nerita exiguus, niger, lævis, aut certè leviter admodùm sulcatus, utrinque dentatus; Africanus.*

Fin du Tome premier.

Carded